Glasgow
University Library

Presented by
Professor D. W. Brogan
105 – 1943.

N. LANG.
932
EI2

Book No 0055757

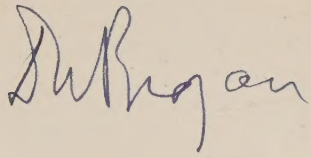

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/leslanguesdansle0000ltes

LES LANGUES

DANS

L'EUROPE NOUVELLE

A. MEILLET

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

LES LANGUES

DANS

L'EUROPE NOUVELLE

AVEC UN APPENDICE DE

L. TESNIÈRE

MAITRE DE CONFÉRENCE A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

SUR LA

STATISTIQUE DES LANGUES DE L'EUROPE

PAYOT, PARIS
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1928

Tous droits réservés.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright 1928, by Payot, Paris.

GLASGOW UNIVERSITY LIBRARY

WITHDRAWN

AVANT-PROPOS DE LA 1re ÉDITION (1918)

Sans les événements actuels, ce livre n'aurait pas été écrit. Mais il est l'œuvre d'un homme de science, et les idées qui en forment le fond ne sont pas dues aux circonstances.

On a voulu y exposer la situation linguistique de l'Europe telle qu'elle est, et non comme les vanités et les prétentions nationales exaspérées depuis le XIXe siècle souhaitent qu'elle soit.

Le lecteur n'y trouvera pas de solutions toutes prêtes : le rôle du savant n'est pas de mener, mais d'éclairer ceux qui ont la charge d'agir.

Cependant l'étude historique des langues conduit à des conclusions précises qu'on a cherché à formuler.

Les langues sont ce que les font les sociétés qui les emploient. La volonté de ceux qui les parlent y intervient et contribue à leur développement.

On s'est efforcé surtout de montrer ici comment les langues perdent leur unité, et comment se créent les langues communes.

AVANT-PROPOS DE LA 2e EDITION

Depuis que ce livre a paru pour la première fois, la face politique de l'Europe a changé. Un empire a disparu. Plusieurs États ont été créés. De nombreuses frontières ont été déplacées. La Russie a subi une révolution.

L'Europe occidentale s'est peu modifiée : les parties de l'Alsace et de la Lorraine que l'empire allemand avait annexées contre la volonté des habitants ont fait retour à la France ; l'Italie a reçu les Italiens d'Autriche et de Hongrie et, pour des raisons stratégiques et économiques, a poussé même ses frontières un peu au delà de la limite des langues. Mais la structure sociale est demeurée au fond la même. Si les aristocraties et les vieilles bourgeoisies perdent peu à peu leur pouvoir, les masses populaires s'embourgeoisent et les villes grandissent ; la civilisation devient toute urbaine ; la natalité diminue, surtout à la campagne. Ces tendances se voient en France avec clarté. Elles amènent le peuple tout entier à user des grandes langues nationales : allemand, anglais, espagnol, français, italien, portugais, et à délaisser les parlers locaux.

C'est dans la partie orientale de l'Europe que la situation s'est renouvelée. La dissolution de l'empire austro-hongrois, la défaite de l'Allemagne, la révolution russe ont permis de rendre indépendante toute la Pologne, de créer des États d'Estonie, de Lettonie, de Lituanie, de Tchéco-Slovaquie, d'Albanie, de réunir dans un même royaume tous les Roumains, dans un autre presque tous les Serbes, Croates et Slovènes.

Pour tracer les nouvelles frontières, il a été tenu compte

avant tout des limites linguistiques. Pour l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, les frontières politiques concordent à peu près avec les limites des langues: jamais on n'avait attribué aux parlers locaux pareille importance.

Il n'y a là ni caprice ni accident. Maintenant les paysans dominent dans l'Europe orientale. Ils y sont devenus les propriétaires de toute la terre : la Pologne et, bien entendu, la Hongrie, sont les seuls de ces pays qui n'aient pas achevé leur réforme agraire ; en Roumanie comme en Russie, toute la part de la terre qui n'appartenait pas déjà aux paysans leur a été dévolue. Pour déterminer les frontières d'États en des régions où la géographie n'en impose souvent aucune et où la classe principale est celle des cultivateurs, le plus commode a été de suivre le tracé qu'indiquait le parler des paysans. La linguistique ne s'attendait pas à tant d'honneur.

Les changements ainsi intervenus ont obligé à beaucoup modifier l'exposé des faits étudiés dans ce livre. Ils n'ont pas intéressé la doctrine : il a suffi d'en aviver les arêtes pour la faire apparaître bien tranchée.

La grande nouveauté de cette seconde édition consiste dans l'appendice qui y est joint. Le lecteur y trouvera une statistique des langues de l'Europe qu'a bien voulu dresser mon ancien élève, M. Tesnière, maintenant maître de conférences à l'Université de Strasbourg.

Il ne m'appartient pas de louer ce travail : les lecteurs l'apprécieront, et il suffira, je pense, de le voir pour en sentir les mérites, en même temps que les difficultés qu'a eu à surmonter l'auteur.

Bien entendu, je n'ai pas demandé à M. Tesnière de penser comme moi. Il a son expérience linguistique propre, qui est autre que la mienne. Ses tendances ne concordent pas toutes avec les miennes.

Je suis plus que lui sensible aux inconvénients qu'a pour le présent, aux dangers que prépare pour l'avenir le morcellement linguistique de l'Europe.

Le linguiste peut de loin regarder avec curiosité l'expérience que fait l'État libre d'Irlande en essayant de rendre vie au gaélique moribond. Il n'ignore pas, il est vrai, les inconvénients de cette tentative pour les savants qui font l'histoire de l'irlandais : instituer, par l'école et par le livre, un irlandais commun, c'est ruiner les témoignages sincères qu'apportent, sur le passé de l'irlandais, les parlers qui ont survécu par eux-mêmes : les linguistes devront se hâter de recueillir ces témoignages avant que l'école ne les ait fait disparaître en normalisant la langue. Le sauvetage artificiel d'une langue lui ôte presque tout son intérêt pour l'histoire de cette langue ; en considération de l'intérêt qu'offre l'expérience, on peut, en l'espèce, prendre son parti de cette perte éventuelle. Il sera curieux de voir en quelle mesure la volonté humaine peut faire rentrer dans l'usage un idiome qui allait naturellement à sa fin.

Mais, à juger des choses en homme civilisé, en Européen, à se placer au point de vue pratique, il est étrange qu'on puisse même proposer à un peuple d'abandonner la grande langue de civilisation, largement ouverte sur le monde, qu'est l'anglais, pour un parler de paysans qui l'emprisonnerait dans un cachot linguistique.

Je ne partage pas non plus les regrets que cause à M. Tesnière l'absence d'une statistique des langues en France. Pareille statistique est impossible. La statistique se laisse dresser là où, comme en Belgique, on peut poser aux habitants du pays une question simple à laquelle chacun a une réponse prête, comme : « Parlez-vous français, ou flamand, ou français et flamand ? » Mais sauf dans un certain nombre d'arrondissements où l'on pourrait à la rigueur demander à des Français s'ils parlent français, ou breton, ou français et breton, français, ou catalan, ou catalan et français, etc., on n'aurait aucune question nette à poser et l'on n'obtiendrait aucune réponse précise. En France, la situation du français est telle qu'on ne peut songer sans ridicule à poser une question où l'on aurait

l'air de mettre sur le même plan le français et un parler régional : il y a moins encore d'égalité entre les langues qu'entre les peuples ; il n'y a pas de commune mesure entre la valeur intellectuelle et sociale du français et celle du breton ou du basque. Les parlers régionaux sont dans des situations qui ne sont pas comparables entre elles ; la situation du breton n'est pas celle du basque ; la situation du basque n'est pas celle du catalan. Dans beaucoup de cas, du reste, un Français ne saurait dire s'il parle ou non un patois ; entre les usages qui sont faits du patois il y a tous les degrés imaginables. Il est à désirer qu'on charge des linguistes de faire sur l'état linguistique de la France des observations nuancées dont l'intérêt serait vif. Mais, dans cette recherche, il n'y aurait d'intéressant que les nuances. Avec des chiffres on n'obtiendrait que des apparences d'exactitude.

Pour le service qu'il a rendu à ce livre, M. Tesnière a droit à ma reconnaissance. En la lui exprimant, je ne fais que devancer ce que penseront tous ceux qui se serviront de son grand travail. J'ajoute qu'il a lu une épreuve des pages qui suivent : pour le fond et pour la forme, ses observations m'ont été précieuses.

A. M.

31 janvier 1928.

LES LANGUES
DANS L'EUROPE NOUVELLE

INTRODUCTION

La situation linguistique de l'Europe d'aujourd'hui est paradoxale.

La civilisation matérielle, la science, l'art même s'y unifient. Chaque jour, l'Européen cultivé se sent davantage chez lui dans tous les pays qui ont la civilisation européenne, c'est-à-dire, de plus en plus, dans le monde entier. Tous les civilisés pratiquent de même les arts de la paix. Presque tous font la guerre avec les mêmes armes. Sans cesse les moyens qu'ont les hommes de communiquer entre eux s'améliorent, et par suite la terre semble se rapetisser : un Parisien est plus près maintenant d'un Anglais ou d'un Allemand qu'il n'était il y a cent ans d'un Champenois.

Cependant les langues qui servent d'organes à cette civilisation sont diverses, et elles deviennent constamment plus nombreuses. La connaissance de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol, du français, de l'italien ne suffit plus à qui veut se tenir au courant de la civilisation moderne.

Chaque nation, si petite soit-elle, veut avoir sa langue de civilisation à elle. A côté du russe, qui s'impose par la masse des hommes qui le parlent et par l'importance et l'originalité de sa littérature, toutes les nations slaves se donnent leur langue de civilisation particulière ; le tchèque, le serbo-croate,

le bulgare, et même le slovène, le petit-russe ont des langues littéraires qui remontent en partie au moyen âge ou à la Renaissance ; le polonais a une littérature fortement originale. Chaque pays scandinave publie dans sa propre langue et ce qui est destiné aux gens du pays et même, de plus en plus, ce qui s'adresse au monde entier. La nation lettone, la nation lituanienne instituent chacune une langue de civilisation.

Si chaque nation obtient l'autonomie à laquelle elle prétend, si prévaut le principe que « les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes », la connaissance de vingt langues diverses ne suffira pas pour suivre la civilisation de la seule Europe. Et l'on ne dit rien ici des peuples d'Asie qui ont acquis ou sont en passe d'acquérir la partie technique de la civilisation européenne, mais qui, naturellement, gardent leurs langues. Le monde tend à n'avoir qu'une civilisation ; mais les langues de civilisation s'y multiplient.

Pour éprouver la gêne qui en résulte dans les relations courantes entre civilisés, il suffit de franchir une frontière linguistique. Quant à ceux, savants ou praticiens, qui doivent se tenir au courant du travail fait dans le monde, la diversité des langues de civilisation complique leur tâche d'une manière intolérable. A l'apprentissage, chaque jour plus laborieux, d'une science ou d'une technique, la nécessité d'apprendre des langues diverses, et toujours plus diverses, ajoute une charge inutile qui ne cesse de s'alourdir.

L'acquisition d'une langue nouvelle enrichit, dira-t-on, la culture de celui qui l'apprend. Mais on a rarement la force qu'il faut pour se donner une élégance qui demande tant d'efforts, et d'ailleurs il devient de moins en moins vrai que l'acquisition d'une langue moderne enrichisse l'esprit. Pour quelques grandes langues modernes, allemand et anglais, espagnol, italien et français, polonais et russe, par exemple, qui ont servi des littératures originales, il y en a trop qui n'apportent à l'esprit presque rien de neuf. Au fur et à mesure que la civilisation devient plus une, les langues, et même les grandes langues littéraires, sont conduites à exprimer par des procédés matériels différents, mais parallèles, des

choses qui sont les mêmes ; les notions ne varient pas avec les mots qui les expriment, et, si différentes qu'elles soient par les moyens qu'elles emploient, toutes les langues de l'Europe tendent à être, par ce qu'elles expriment, le calque les unes des autres.

Le nombre des langues de civilisation qu'emploient des hommes cultivés pour exprimer leur culture grandit sans profit pour la culture universelle, et pourtant le bon droit de ceux qui les créent ou qui les développent ne peut être contesté. Il n'y a, dans l'état actuel de l'Europe, aucun remède à cette contradiction.

On se propose ici de marquer les conditions historiques et sociales qui ont déterminé cette situation et d'examiner si ces conditions sont assez durables pour rendre impossible d'y remédier, si l'excès du mal n'appellera pas une réaction.

La pensée scientifique doit demeurer à l'abri du trouble causé par les événements. On a cherché à ne rien mettre ici à quoi tout savant ne puisse et ne doive souscrire.

Mais si, on l'espère, il n'y a dans ce livre aucun parti pris, le lecteur y trouvera une doctrine.

Les faits linguistiques n'y sont pas présentés comme une donnée sur laquelle les hommes n'auraient pas de prise.

Une langue est une institution : il ne dépend pas des individus isolés de la modifier ; devant servir à tout un groupe, elle ne peut changer qu'en vertu d'un accord, conscient ou inconscient, d'un ensemble d'hommes.

De plus, la langue est, pour chacun de ceux qui l'emploient, un système d'habitudes qui, une fois fixé, ne peut se modifier que d'une manière partielle, et lentement. Elle fournit à la pensée une forme dont presque aucun détail ne peut être changé sans que l'ensemble de la mentalité y soit intéressé. Chaque individu oppose donc à tout changement de la langue une résistance, parfois médiocre, souvent invincible.

Mais la façon dont chaque individu manie sa langue contribue à en déterminer, pour les autres et pour lui, le développement ultérieur ; ainsi chacun est responsable, pour sa

part, du perfectionnement ou de la détérioration de la langue qu'il emploie. Il y a, dans chaque groupe, plusieurs manières de parler; les individus sont souvent maîtres de choisir l'une ou l'autre; le choix que font les individus, et en particulier certains individus influents, n'est pas sans action.

La langue des élites, et en particulier des élites intellectuelles, tend à s'imposer, ou, du moins, à fournir des modèles, à exercer une influence.

Et, surtout, l'état linguistique est déterminé par l'état social. Il y a une langue savante à part là où les savants forment une sorte de caste. Il y a des langues spéciales là où la société se divise en groupes distincts ayant chacun leur vie propre.

Là où coexistent deux langues, l'une est plus utile que l'autre, ou a plus de prestige que l'autre; la plus avantageuse, la plus considérée tend à être de plus en plus employée. Là où il y a, dans une même langue, deux manières de parler, l'une peut paraître ou plus commode ou plus expressive ou plus élégante que l'autre : le langage n'échappe pas à l'action de la mode.

Pour prévoir quel état linguistique va s'établir, il faudrait pouvoir deviner quel sera l'état politique et social du monde durant les années qui viennent. On ne peut qu'indiquer la situation actuelle et, connaissant les principes du développement, entrevoir la possibilité d'un état autre que l'actuel.

L'une des nouveautés du monde moderne est que le rationnel tend à y remplacer le traditionnel. Sans doute une langue ne se laisse pas « tayloriser » comme une exploitation industrielle. Mais les patois locaux meurent comme disparaissent les petits façonniers devant la fabrication *industrielle en grandes séries*.

Plus ils prendront conscience de leur pouvoir sur la langue, mieux les citoyens du monde nouveau qui se crée maintenant en sortant du sang et des ruines sauront, sans tyranniser aucune nation, et par le choix libre mais concordant des individus, des groupes sociaux et des peuples, plier la demi-anarchie linguistique d'aujourd'hui à la discipline qu'imposera la civilisation universelle de demain.

CHAPITRE I

L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE

Les outils innombrables qu'on a trouvés et qu'on trouve tous les jours permettent d'entrevoir quelle a été la vie des hommes durant bien des millénaires avant l'époque historique, et comment elle a évolué. Pour certaines périodes anciennes, des dessins, des peintures, des sculptures laissent même deviner la mentalité des gens qui ont fabriqué et manié ces outils. Quant aux langues, on en ignore tout.

Sur les langues du passé, il peut y avoir deux moyens d'information : des textes écrits et la comparaison entre langues connues à date historique soit par des textes soit par voie orale.

En Europe, il n'y a pas de textes écrits remontant plus haut que le premier millénaire avant le Christ, et même, presque partout, que le premier millénaire après, souvent plus tard encore.

On a, çà et là, découvert des monuments où figurent des tracés linéaires qui ressemblent à des notations alphabétiques ; mais on ignore si ces tracés, sans doute magiques, expriment des textes, des phrases qui auraient jamais appartenu à un langage ; et, au cas où il y aurait vraiment là une écriture antérieure aux plus anciens textes écrits dans des langues connues, on n'aurait pas le moyen de la déchiffrer.

Quant à la comparaison des langues connues, toutes les langues de l'Europe autres que le basque ou bien ont été apportées à des dates assez proches de l'époque historique, comme

l'étrusque, ou historiques, comme le magyar et le turc, ou bien, à part des parlers finnois au Nord-Est et à l'Est, sans doute aussi immigrés à date médiocrement ancienne, appartiennent à un seul et même groupe, le groupe indo-européen, dont l'extension ne paraît pas antérieure au second millénaire avant l'ère chrétienne.

Ni directement ni indirectement, on n'a donc aucune donnée sur ce qu'a pu être l'état linguistique de l'Europe il y a plus de quatre mille ans.

En pareil cas, on interroge volontiers les noms propres de lieux. Des noms de localités, de rivières, d'accidents de terrain se maintiennent souvent dans un pays où vient à se parler une langue nouvelle. La Gaule s'est mise à parler latin ; mais beaucoup de noms de lieux français s'expliquent par le gaulois. Le fait qu'un nom de localité est intelligible dans la langue qui s'y parle indique d'ordinaire que cette localité est de fondation récente : parmi les chefs-lieux de départements français, *Moulins* se distingue en ce que ce mot a, en français, un sens clair ; mais c'est que *Moulins* date du xv^{e} siècle ; c'est une ville nouvelle.

Et en effet l'Europe est pleine de noms de lieux qui ne s'expliquent pas par les langues parlées dans le pays soit actuellement soit dans une période historique. Mais il est hasardeux d'y chercher des traces d'antiquité lointaine. Le nom de *Köln* ne s'explique pas par l'allemand ; mais, si l'on ignorait l'histoire du pays, y chercherait-on le latin *colonia* ? Le nom de la petite ville languedocienne d'*Agde* n'a rien de languedocien : si l'on ne connaissait la colonisation hellénique, y soupçonnerait-on un ancien nom grec, *agathē* « bonne » ?

Du reste, là même où les noms s'interprètent le mieux, les altérations que subit leur forme risquent de les rendre vite inintelligibles. Il est heureux que les historiens anciens aient livré la forme ancienne du nom de tribu gauloise *Bitu-rīges*, à la fin duquel on reconnaît un mot celtique connu. Les formes que le nom a prises en français, *Berry* et *Bourges*, n'en permettraient pas l'étymologie ; on ne verrait sans doute même pas l'identité initiale du radical des deux noms. *Berry* repré-

sente une forme dérivée de *Biturīg-*, avec l'accent sur *rī*. D'autre part, à la fin de l'Empire, les noms de tribus ont été affectés aux villes principales, avec un accent qui ne tient plus compte des règles de la quantité latine, abolie à cette date ; et c'est ainsi que *Bituriges*, accentué sur *-tu-*, a abouti à la forme *Bourges*. Réalisés à une époque historique, entrant dans des séries connues, ces faits s'expliquent bien ; s'ils avaient eu lieu à une époque préhistorique, s'ils appartenaient à une langue en tous points inconnue, les hypothèses qu'on pourrait faire seraient invérifiables.

Si les noms de la *Seine*, de la *Loire*, de la *Garonne*, en latin *Sequana, Liger, Garumna* ne s'expliquent par aucune langue connue de l'Europe, on conclut de là avec vraisemblance que ces noms appartiennent à une langue — ou à des langues — autrefois parlées dans le pays, avant l'arrivée des Gaulois. Mince enseignement ; car des données historiques enseignent que l'arrivée des Gaulois est un fait peu ancien, et il est évident que les habitants du pays avaient une langue ou des langues avant l'arrivée des Gaulois.

Dans les parlers locaux, notamment dans ceux des régions alpestres, on trouve aujourd'hui encore nombre de mots qui ne s'expliquent ni par le latin ni par ce que l'on sait des langues celtiques, et que, par suite, on peut attribuer avec vraisemblance aux idiomes parlés avant l'arrivée des Gaulois. Mais on ne saurait dire en quelle mesure ces mots se sont déformés, pour la forme et pour le sens, au cours des siècles. Et, même si l'on arrive à rapprocher ces mots de mots conservés dans telle ou telle langue hors d'Europe, les conclusions qu'on pourra tirer de là seront fragiles et peu nombreuses.

Cas unique, il y a encore aujourd'hui, à l'Ouest de la région pyrénéenne, à cheval sur les frontières de la France et de l'Espagne, une langue, le basque, qui, par sa structure, diffère absolument des langues indo-européennes employées dans le reste de l'Europe. Le basque se parlait au Sud des Pyrénées dès avant le x^{e} siècle. Quelques menus indices donnent d'ailleurs lieu de croire que le basque serait apparenté à la lan-

gue des anciens Ibères ; mais l'ibère lui-même est à peu près inconnu : on n'en a que des noms propres de lieux et quelques inscriptions dont l'interprétation est incertaine.

Pour faire la préhistoire d'une langue, il n'existe d'autre moyen que de la rapprocher d'autres langues, de manière à déterminer, par la comparaison de ces langues, un original commun. Comme l'Europe ne fournit rien, on a cherché dans le Nord de l'Afrique et au Caucase. Jusqu'ici les rapprochements faits sont trop peu nets pour qu'on puisse affirmer la parenté du basque — et, éventuellement, de l'ibère — soit avec les langues du groupe berbère (ou d'autres langues nord-africaine), soit avec les langues caucasiques. Le problème est d'autant plus loin d'être résolu que, d'une part, le basque est connu seulement à l'époque moderne, depuis le XVI^e^ siècle, par conséquent sous une forme très évoluée et en un temps où le vocabulaire s'était empli d'éléments étrangers, et que, d'autre part, une grammaire comparée n'est ni constituée ni facile à constituer, ni pour les langues de l'Afrique du Nord, ni pour les langues caucasiques. Dans ces conditions, le problème est indéterminé.

Si même, un jour, après des recherches systématiques qui sont à peine amorcées, le problème devait être serré de plus près, la préhistoire linguistique de l'Europe ne serait encore éclairée que d'une lueur partielle et faible. Car on n'aurait pas le moyen d'établir quelle était, avant l'établissement des langues indo-européennes, l'aire d'extension de la langue dont le basque est un dernier débris. Et, comme il n'est pas probable que la comparaison de langues aussi différentes entre elles et séparées depuis tant de dizaines de siècles que le sont le basque et les parlers caucasiques fournisse jamais de données abondantes et précises, on n'ose espérer que l'explication, toujours hasardeuse, de quelques noms propres donnera jamais de grandes lumières sur le passé linguistique de l'Europe.

Maintenant le basque n'a pratiquement qu'une importance médiocre ; et, dans la partie espagnole plus encore que dans la partie française, l'usage en recule de jour en jour.

La grammaire basque se distingue profondément de celles

des langues voisines ; elle ne ressemble ni à celle des anciennes langues indo-européennes, ni à celle des langues romanes. Elle est compliquée, et on l'a souvent comparée à celle de certaines langues américaines, mais sans que ceci implique un commencement de preuve de parenté.

CHAPITRE II

L'EXTENSION DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

Quand une nation étend sa domination et son type de civilisation, elle peut aussi étendre sa langue. L'arabe, langue de quelques tribus d'un pays où la population n'est pas, et ne peut être, dense, s'est répandu ainsi sur un vaste espace en même temps que la religion islamique.

Les Arabes, partis de la région de la Mecque, ont largement répandu leur langue dans l'Asie antérieure et dans l'Afrique du Nord ; durant les siècles de la reconquête, l'arabe a été parlé dans des parties de l'Espagne qui allaient sans cesse en diminuant. Leur langue, sensiblement une au VII^e^ siècle, a pris avec le temps des aspects divers suivant les lieux, et, aujourd'hui, l'arabe se parle de manières bien différentes en Arabie, en Syrie, en Égypte, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, à Malte. Il a fallu instituer, à l'École des Langues Orientales de Paris, à côté de la chaire d'arabe littéral, deux chaires distinctes pour l'arabe moderne, l'une pour l'arabe oriental, l'autre pour l'arabe occidental ; du reste, ni l'une ni l'autre de ces deux désignations ne répond à une unité linguistique. Il y a déjà loin de l'arabe de Tunis à celui de Tanger, et, dans une même région, les parlers citadins diffèrent des parlers bédouins.

Sans doute, l'arabe écrit a conservé une unité. Mais ceci tient, d'une part, à ce que la tradition littéraire, surtout chez les Orientaux, garde des usages archaïques, et, de l'autre, à ce que la graphie de l'arabe, très incomplète, et qui néglige les voyelles, couvre des prononciations différentes suivant les

régions. La langue écrite maintient, pour les gens cultivés, l'apparence de l'unité, là où deux hommes incultes, l'un Syrien, l'autre Marocain, usant chacun de son parler local, ne pourraient pas aisément converser entre eux.

Des faits analogues ont eu lieu avant l'époque historique.

Si l'on examine les monuments les plus anciens des langues aryennes de l'Inde, de l'iranien, du grec, du latin, du celtique, du germanique, du slave, on reconnaît au premier coup d'œil que ces langues sont des formes diverses prises par un seul et même idiome dont il ne subsiste aucun texte écrit, dont on ne saurait dire exactement où il a été parlé, dont on ne sait pas plus exactement quand il a été parlé, mais dont les ressemblances que l'on observe entre les langues du groupe supposent invinciblement l'existence. On est convenu d'appeler *indo-européen* cet idiome qui n'est connu que grâce aux comparaisons qu'on a pu faire entre des langues conservées.

Vers le XIV^e^-XIII^e^ siècle av. J.-Ch., les chefs du royaume alors puissant des Hittites, dans la région de la Cappadoce, se servaient d'un idiome indo-européen, dont des fouilles récentes ont livré un grand nombre de textes ; le déchiffrement de ces textes, qui est en cours, est assez avancé pour que le caractère indo-européen de la structure grammaticale de cette langue, et même d'une part au moins du vocabulaire, ne soit plus douteux. Les mêmes fouilles ont achevé de démontrer le fait — indiqué déjà par des documents babyloniens — que des « Aryens », c'est-à-dire des chefs parlant une langue pareille à celle que représentent les langues aryennes de l'Inde et les parlers iraniens —, se trouvaient dans la même région et près de la Mésopotamie. Enfin on entrevoit que, toujours à cette même date, des *Akhaiwoi,* les *Achéens* homériques, c'est-à-dire des Grecs, auraient touché l'Égypte et fondé des colonies dans le Sud de l'Asie-Mineure. — L'avance des langues indo-européennes en Asie et dans la Méditerranée orientale est ainsi établie par des documents historiques pour le milieu environ du second millénaire avant le Christ.

Or, d'autre part, à l'extrême Ouest de l'Europe, une autre

nation de langue indo-européenne, la nation celtique, établissait son empire dès la première moitié du millénaire qui précède immédiatement l'ère chrétienne. C'est dire que l'extension des langues indo-européennes en Europe s'est poursuivie parallèlement à l'avance dont on a des témoignages écrits pour l'Orient.

Des populations qui ont ainsi porté les langues indo-européennes sur le vaste domaine qui s'étend de l'Atlantique à l'Inde, de la Scandinavie à la Grèce et à l'Italie, on ne sait rien : elles n'écrivaient pas et ne voulaient pas écrire. Les druides se refusaient à confier leur doctrine à l'écriture. Les plus anciens textes germaniques, les textes en écriture runique, ont le plus souvent un caractère magique : « primitifs » par leurs conceptions, les anciens peuples de langue indo-européenne attachaient aux mots une puissance ; et ç'aurait été risquer de livrer cette puissance à des ennemis que de fixer les mots par écrit. Ce parti pris de ne pas écrire a eu pour conséquence que rien n'est connu de l'histoire ancienne des peuples de langue indo-européenne.

Mais, si l'histoire de l'avance indo-européenne est disparue faute de documents écrits, on peut entrevoir au moins le caractère de ce grand événement historique. Il n'y a qu'à en juger d'après les monuments des anciens Grecs, des anciens Celtes, des anciens Germains, des anciens Slaves par exemple.

On voit alors des chefs hardis accompagnés de groupes d'hommes actifs partir pour occuper des pays nouveaux et s'y faire une place qu'ils ne trouvaient pas dans le pays où ils étaient nés. Ces hommes n'avaient pas une civilisation matérielle plus élevée que celle des régions vers lesquelles ils se dirigeaient ; leur armement n'était pas meilleur. Mais ils avaient le courage, l'esprit d'aventure qui a entraîné les anciens colons hellènes d'un bout de la Méditerranée à l'autre et qui, plus tard, a poussé les Normands, les « Vikings », en Russie d'un côté, en Grande-Bretagne, en Islande, sur les côtes de France et jusqu'en Sicile de l'autre. Ces hommes aventureux ne massacraient pas les habitants des pays qu'ils venaient

occuper ; ils les soumettaient ; ils acquéraient peu à peu ce que leurs sujets avaient de culture. C'est en barbares que les Francs sont entrés dans la Gaule romanisée ; dès la fin du VIII^e siècle, un Franc, Charlemagne, relevait à son profit l'empire romain et ranimait, dans la mesure du possible, l'humanisme latin.

Hommes d'action, ces conquérants avaient le sens d'une forte organisation sociale. Ce sont ces petites aristocraties qui, depuis le second millénaire avant l'ère chrétienne, ont organisé l'Inde, l'Iran, l'Arménie, et l'Europe entière.

Individualistes à l'extrême, tenant à être chacun le maître dans leur domaine propre, ces chefs de groupes ne fondaient pas de grands empires. S'ils y sont parvenus, comme en Perse, au temps de l'empire achéménide, comme ensuite à Rome, ce n'est que tardivement, et après de longs développements historiques, et sous l'influence de voisins allogènes, les Babyloniens, de langue sémitique, pour les Perses, les Étrusques, pour Rome. Les Gaulois sentaient leur unité nationale ; ils avaient des institutions communes ; mais il n'y avait pas une Gaule. Chaque tribu gardait son autonomie. Il y a eu un hellénisme qui avait une forte conscience de son unité ; mais chaque cité y a jalousement gardé son indépendance ; et les Grecs sont tombés sous des dominations étrangères plutôt que de renoncer à leurs autonomies locales. L'organisation indo-européenne est caractérisée par l'indépendance des chefs de petits groupes à l'intérieur de grandes unités nationales qui n'avaient d'existence que morale. Pas de type plus franchement aristocratique.

La conquête ainsi organisée a dû répondre à un besoin de l'Europe et de l'Asie antérieure. Car elle s'est répandue sans trouver nulle part un obstacle infranchissable. La communauté initiale de parler, encore manifeste depuis le sanskrit jusqu'à l'irlandais, depuis les langues nordiques jusqu'au grec et au latin, atteste l'action irrésistible et profonde des brillants aventuriers qui sont allés organiser à leur manière toute l'Europe et une partie de l'Asie.

Il va sans dire que beaucoup de ceux qui sont ainsi partis

n'ont pas réussi, que beaucoup de leurs fondations n'ont pas duré, que beaucoup de leurs parlers ont disparu sans laisser de traces. Beaucoup de Normands ont péri en mer, beaucoup ont été tués sur les côtes où ils ont débarqué, beaucoup se sont assimilés aux habitants du pays où ils s'installaient : la Normandie conserve leur nom, et des noms propres y attestent leur venue ; mais le français est devenu leur langue, et ce n'est pas le nordique, c'est le français que les compagnons de Guillaume le Conquérant ont, dès le XI^e^ siècle, porté en Angleterre où il n'a du reste pas prévalu. Avant qu'on ne trouve et qu'on ne déchiffre les textes connus du royaume hittite, on ne soupçonnait pas qu'un groupe d'hommes de langue indo-européenne avait organisé en Asie-Mineure un État puissant. Avant que les sables des déserts de l'Asie centrale ne livrent, il y a quelques années, des fragments de documents « tokhariens », on ne soupçonnait pas que toute une nation de langue indo-européenne s'était établie à Tourfan et à Koutcha. Le gaulois, qui a été porté jusqu'à l'Atlantique, jusqu'à l'Asie-Mineure et jusqu'à Rome, a cessé de se parler partout, et c'est à peine si quelques débris de textes brefs et obscurs en gardent le souvenir. Ce que l'on connaît des langues du groupe indo-européen n'est qu'une petite part de tout ce qui a existé.

Les derniers mouvements de la conquête indo-européenne laissent deviner la poussée puissante dont les résultats subsistants font comprendre la grandeur. Entre le XVI^e^ siècle et le XX^e^, l'Amérique presque tout entière a été occupée par des langues indo-européennes : les langues anciennes du pays n'y persistent que dans les parties les moins habitables du continent ; en un siècle, la colonisation russe a couvert la meilleure, la plus productive partie de la Sibérie jusqu'au Pacifique ; on peut juger par là de ce qu'a été la puissance de la poussée indo-européenne en Europe et en Asie.

CHAPITRE III

LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES EN EUROPE

Il se parle en Europe un grand nombre d'idiomes divers, dont l'usage est souvent limité à un domaine exigu.

A une date antérieure, beaucoup de ces idiomes aujourd'hui différenciés formaient une unité, et plus on recule dans le passé, plus apparaissent des ressemblances qui prouvent cette unité.

La plupart des langues actuellement employées en Europe appartiennent à un même groupe linguistique. Elles sont des transformations de cette même langue, dite indo-européenne, dont on vient d'indiquer l'existence. La période d'unité en est préhistorique, et ses éléments composants ont depuis longtemps fortement divergé. L'unité du groupe n'est plus sensible aujourd'hui au premier coup d'œil. Sauf à l'examen du linguiste, il n'en subsiste d'appréciable qu'une vague ressemblance générale de structure.

Dans ce groupe, il s'est constitué, dès avant l'époque historique, c'est-à-dire avant le premier millénaire avant l'ère chrétienne, des groupes distincts, dont l'unité demeure encore sensible, non pas seulement aux linguistes, mais aux sujets parlants eux-mêmes.

D'autre part un certain nombre de langues parlées en Europe n'appartiennent pas au groupe indo-européen.

En énumérant les langues, on est amené à mettre sur un même plan des langues parlées par des millions d'hommes, et dont l'importance est mondiale, comme l'anglais, et des langues employées dans la vie privée seulement, et dans quelques localités

seulement, par quelques milliers d'individus, qui parlent aussi une autre langue, comme le sorabe de Lusace — des langues qui ont une grande et ancienne littérature, comme l'italien, et des langues qui n'en ont aucune, ou presque, comme l'albanais — des langues absolument différentes les unes des autres, comme l'allemand et le gallois, et des langues si pareilles qu'elles peuvent passer presque pour deux dialectes d'une même langue, comme le portugais et l'espagnol. En énumérant les groupes, on est amené à juxtaposer des familles de langues dont l'unité se voit au premier abord, comme les langues slaves, et des groupes dont les éléments sont très distincts, comme le groupe roman et le groupe germanique. Cet inconvénient provient du caractère des faits linguistiques ; on n'y saurait obvier. Seul, l'examen de chaque cas particulier permettra de saisir la portée juste des faits indiqués qui diffère d'une langue à l'autre, d'un groupe de langues à l'autre.

De plus, il y a une ambiguïté grave, que la nature des faits ne permet pas d'éviter : un même nom de langue désignera ici deux choses distinctes : d'une part, une langue commune de relations, comme le français, l'anglais, l'italien, de l'autre, un ensemble de parlers locaux, qui peuvent différer beaucoup les uns des autres, comme diffèrent en effet les parlers locaux français, par exemple, mais qui sont la conséquence de développements parallèles, et plus ou moins autonomes, d'une même langue originelle, en l'espèce le latin. Cette seconde notion est relativement vague. On sait ce que l'on veut dire quand on parle du français ou de l'italien en tant que langues littéraires fixées ; au contraire on passe des parlers locaux de type français aux parlers locaux de type italien, par exemple, par une série de transitions insensibles, et l'on ne saurait marquer une limite géographique précise entre les deux types.

Tous les groupes actuellement subsistants de l'indo-européen sont représentés en Europe, au moins en quelque mesure.

A. — *Groupe celtique.*

Le gaulois que des tribus conquérantes, du v^e^ au III^e^ siècle av. J.-C., ont porté de l'Atlantique à l'Asie-Mineure, de la mer du Nord à l'Adriatique, ne se parle plus depuis longtemps ; il n'y a plus de groupe, si petit soit-il, dont le parler en continue l'usage.

Mais il subsiste deux groupes des anciens parlers celtiques : le *gaélique*, représenté aujourd'hui par des parlers locaux plus ou moins moribonds dans la moitié occidentale de l'Irlande, dans l'île de Man et dans les Hautes terres et les îles d'Écosse, et le *brittonique*, qui comprenait autrefois : le gallois dans le pays de Galles, le cornique dans la presqu'île de Cornouaille, au Sud-Ouest de l'Angleterre, et le breton, importé dans l'Armorique par des colons venus de Grande-Bretagne vers le v^e^-VI^e^ siècle ap. J.-C. Le breton armoricain n'est donc pas un reste du gaulois qui se parlait sur le sol français à l'époque de la conquête romaine.

Le nombre des hommes qui se servent de parlers celtiques est petit. Le cornique a cessé d'être parlé au XVIII^e^ siècle. En Irlande, c'est tout au plus si 9 pour 100 de la population savent parler l'irlandais ; en Écosse, le gaélique n'est connu que de 150000 habitants à peine sur un total de 5000000 ; dans l'île de Man, il n'y a plus que quelques centaines de vieillards parlant le gaélique. C'est dans la région galloise que la proportion des sujets employant le parler celtique du pays, qui est le gallois, est le plus élevée ; elle atteint environ un tiers de la population totale. Presque tous les sujets des pays anciennement celtiques de la Grande-Bretagne parlent aussi l'anglais qui est leur grande langue de civilisation, et les parlers celtiques ne sont pour eux ou qu'une langue locale, ou qu'une langue du cœur à laquelle beaucoup d'entre eux sont passionnément attachés.

Il serait malaisé de dire quelle est dans la Bretagne française la proportion exacte des gens parlant seulement le breton ou parlant à la fois le breton et le français. Le breton y

est en recul constant, et il n'est pour les éléments cultivés de la population qui le connaissent encore qu'une langue accessoire. Dans les générations nouvelles, même en pays bretonnant, presque tous les enfants parlent français en même temps que breton. Dans les villes, le français est la seule langue usuelle. Partout, c'est la seule langue de civilisation.

En somme, les parlers celtiques sont des survivances. Mais l'Irlande a eu au moyen âge une grande littérature, et le mouvement irlandais actuel tend à restaurer l'usage du gaélique, qui est de nouveau en progrès : la création de l'Etat libre d'Irlande en a fait une langue officielle que l'école travaille à répandre, à côté de l'anglais. Dans le pays de Galles, le patriotisme local maintient l'usage du gallois, qui possède une littérature notable depuis le moyen âge. Dans l'extrémité occidentale de la Bretagne française, le breton est encore la langue usuelle des habitants de la campagne. Rien n'annonce une disparition prochaine des parlers celtiques qui demeurent et peuvent demeurer, pour un temps imprévisible, la langue accessoire de populations bilingues.

B. — *Groupe roman (néo-latin).*

Vers le III^e^ siècle avant Jésus-Christ, on rencontrait en Italie des parlers divers appartenant à un même type, dit italique. Ces parlers se divisaient en deux groupes : l'un, dit osco-ombrien, comprenait l'osque, parlé dans la région méridionale, depuis le Bruttium (la Calabre actuelle) jusque dans la Sabine, et principalement en Campanie, et l'ombrien, parlé en Ombrie ; l'autre, le latin, était la langue du Latium. La domination romaine, en s'étendant à toute l'Italie, a déterminé, au cours de l'époque impériale, l'abandon des parlers osques et ombriens et même des parlers de type latin autres que le « romain ». Il n'est resté que la langue de Rome qui s'est étendue de l'Italie à toute la partie occidentale de l'Empire.

L'empire romain a porté, avec sa civilisation, sa langue, le latin, jusqu'au Rhin et jusqu'au Danube. Aux extrémités du domaine, l'action n'a pas été assez profonde pour que le latin

ait pu se maintenir définitivement dans les vallées du Rhin et du Danube. Mais un reste de latin survit dans les parlers roumains de la Roumanie proprement dite et aussi chez certains des habitants de la Macédoine. Et les vallées du Rhin et du Danube sont restées fortement imprégnées de civilisation romaine. Chose curieuse, les pays de religion catholique sont en gros ceux qui ont fortement subi l'action de Rome, tandis que les régions plus lointaines, où l'action ancienne de Rome n'a été qu'indirecte, sont passées en grande partie au protestantisme.

La dissolution de l'Empire romain, à l'époque des invasions, et la diversité des conditions où se sont trouvées les provinces de l'Empire ont fait évoluer le latin de façons différentes suivant les régions. Dès l'époque de Charlemagne, il est apparu, en France au moins où l'évolution avait été le plus rapide, que la langue parlée différait essentiellement du latin des textes écrits. Au cours du moyen âge, ce sentiment s'est fait jour partout, et l'on s'est mis à écrire les langues locales, qui sont alors devenues des langues littéraires pour l'usage profane : français, provençal, italien, espagnol.

L'invasion arabe a fait disparaître l'usage du latin dans le Nord de l'Afrique, en particulier dans la Tunisie actuelle, où il était devenu courant. Le latin s'est maintenu, en se transformant, dans presque tout le reste de la partie occidentale de l'Empire romain. Il est devenu ainsi : portugais — espagnol — catalan — provençal — français — réto-roman (ou roumanche, ou ladin) — italien — roumain. Ces noms désignent des types généraux. Il y a presque autant de langues littéraires. Sauf dans le cas du catalan, du provençal et du réto-roman, il a y autant de langues employées officiellement.

Outre leur ancien domaine, les principales de ces langues occupent maintenant des domaines coloniaux, dont beaucoup ont acquis l'indépendance. L'espagnol est devenu, depuis le XVI^e^ siècle, la langue de toute l'Amérique du Sud, sauf le Brésil (et les Guyanes), de l'Amérique centrale et du Mexique. Le portugais est la langue du Brésil. Le français se parle au Canada, et il se répand dans l'Afrique du Nord-Ouest en Tuni-

sie, en Algérie, au Maroc, où il tend à reprendre, et au delà, chez les colons européens et les juifs, la place prise autrefois par le latin, mais sans mordre sur le parler arabe ou berbère des musulmans. L'italien et le roumain sont les seules des grandes langues romanes qui n'aient pas un domaine extérieur important; il y a beaucoup de colons italiens, mais ils sont, pour la plupart, en Europe ou en Amérique, dans des pays où la langue commune n'est pas l'italien.

En Europe même, les limites linguistiques des langues romanes ne concordent pas avec celles des États.

L'Espagne renferme le principal du domaine catalan, dont une petite partie se trouve en France, sur l'autre versant des Pyrénées, en Roussillon. Or, le catalan n'est pas un parler de type nettement espagnol; il a aussi des affinités linguistiques avec les parlers du Sud de la France.

Le territoire politique de la France, où il n'y a maintenant qu'une grande langue de civilisation, comprise et employée partout, comprend deux types de parlers romans entre lesquels on ne peut tracer de limites précises, mais qui sont bien différents, le type du Nord, auquel appartient le français commun, reposant sur le parler parisien, et le type du Midi, qui a fourni une langue littéraire importante au moyen âge : cette langue a eu au XIX^e^ siècle une renaissance littéraire avec Mistral et d'autres écrivains. Les parlers de la France méridionale diffèrent profondément de ceux de la France du Nord ; un Français du Nord ne les comprend pas sans un sérieux apprentissage.

Il y a en France quelques régions où la population rurale emploie des parlers non romans : un petit domaine flamand au Nord, autour de Dunkerque et de Hazebrouck ; un domaine breton dans la partie occidentale de la péninsule armoricaine, et un domaine basque dans les Pyrénées occidentales. En Alsace les parlers locaux, de type alémanique, sont beaucoup employés, même dans les villes.

En revanche, le français est la langue d'une partie de la Belgique (où les parlers locaux appartiennent à un type particulier de parlers français, dit *wallon*), d'une toute petite

partie du Luxembourg et d'une partie importante de la Suisse. En Suisse, la limite linguistique du français et de l'allemand passe à travers les cantons du Valais, de Fribourg et la pointe occidentale du canton de Berne, laissant en domaine français les cantons entiers de Genève, de Vaud et de Neuchâtel. En Belgique, on comptait en 1920 (sans tenir compte des enfants au-dessous de deux ans) 2850000 personnes ne parlant que français, 3185000 ne parlant que flamand, 967000 parlant français et flamand ; la capitale, Bruxelles, est entourée d'un territoire flamand, mais le français y domine, surtout dans la partie la plus cultivée de la population.

L'italien n'est pas la langue de l'Italie seulement, mais aussi d'environ 240000 personnes en Suisse, où la moitié de ces 240000 forment un groupe compact dans le canton du Tessin. Les parlers locaux de l'île française de Corse sont purement italiens. L'émigration a constitué hors d'Italie, notamment en France, des groupes importants où l'italien est parlé couramment. Les parlers italiens sont fortement distincts les uns des autres. Le sicilien, en particulier, a autant de titres que le provençal à passer pour une langue distincte ; mais il n'a pas de tradition littéraire. Les parlers du Nord-Ouest de l'Italie, surtout en Piémont et en Lombardie, offrent un type de transition entre les parlers de type français et les parlers de type italien.

Les parlers dits réto-romans (et roumanches, ladins), sont employés par quelques dizaines de milliers d'individus, dans des vallées des Alpes, en Suisse (dans le canton des Grisons) et en Italie. Ils représentent les restes de parlers romans qui s'étendaient autrefois beaucoup plus loin au Nord et à l'Est et que le progrès de parlers germaniques a refoulés. Ils n'ont réussi à devenir nulle part la langue officielle d'un groupe et n'ont pas constitué une vraie langue littéraire.

Depuis la guerre, les parlers roumains se trouvent presque seulement dans le royaume de Roumanie. Il y a quelques îlots roumains en Yougoslavie. On rencontre aussi des parlers de type roumain en Macédoine. Il s'est constitué une

langue littéraire roumaine qui n'a pris force qu'au XIX^e^ siècle.

En somme, il y a, sans compter le provençal et le catalan, cinq langues romanes ayant une importance politique et servant de langues de civilisation : le portugais, l'espagnol, le français, l'italien et le roumain.

Les langues romanes conservent beaucoup de traits communs. Leurs grammaires sont encore parallèles les unes aux autres ; les vocables sont communs pour la plupart des notions courantes, et il est assez facile de se rendre compte de beaucoup de correspondances entre les langues romanes. Voici qeelques exemples parmi les mots dont la consonne initiale est *b* :

italien, provençal, espagnol, portugais : *barba,* français *barbe,* roumain *barbă.*

italien *bagno,* provençal *banh,* espagnol *baño,* portugais *banho,* français *bain* (les différences de notation de *n* mouillée : *gn* en italien, *ñ* en espagnol, *nh* ailleurs, masquent dans l'écriture la ressemblance des formes ; le fr. *bain* est nettement aberrant, on le voit).

italien *bene,* espagnol *bien,* portugais *bem,* provençal *be,* français *bien,* roumain *bine.*

italien *buono,* espagnol *bueno,* portugais *bom,* provençal *bo,* français *bon,* roumain *bun.*

italien *bove,* espagnol *buey,* portugais *boi,* provençal *buou,* français *bœuf,* roumain *boŭ.*

italien, portugais *bocca,* espagnol, provençal *boca,* français *bouche* ; le roumain *bucă* signifie « joue ».

Il est aisé de multiplier les exemples de cette sorte ; il y a ainsi un fonds de trois à quatre cents mots communs à l'ensemble des langues romanes, et dont l'identité est évidente au premier coup d'œil.

Mais, malgré ces ressemblances, les langues romanes sont maintenant bien distinctes les unes des autres : les changements se sont précipités durant la période qui a suivi la dislocation de l'empire romain, et, lents ou rapides, ils n'ont jamais cessé depuis dans chaque langue indépendamment. Il est plus facile à un sujet parlant une langue romane d'apprendre une autre

langue romane qu'une langue d'une famille indo-européenne différente. Mais un Français, un Espagnol et un Italien ne s'entendent pas entre eux pour cela : ils ne s'aperçoivent même pas au premier abord que leurs langues sont de même type.

Celle des langues romanes qui a joué dans la civilisation moderne le plus grand rôle, le français, n'est pas celle qui occupe l'aire la plus étendue — l'espagnol est parlé par beaucoup plus de sujets, sur des territoires beaucoup plus vastes —, et c'est celle qui, étant le plus différente du latin, est aussi par là-même la plus différente de toutes les autres.

C. — *Langues germaniques.*

Le groupe germanique a perdu son unité plusieurs siècles avant la division du groupe roman. La période où le germanique était sensiblement un est un peu antérieure au début de l'ère chrétienne.

Au moment où ont été écrits les premiers monuments, vers les IIIe-IVe siècles ap. J.-C., le germanique comprenait trois groupes dialectaux :

a. — Le gotique, maintenant sorti d'usage depuis longtemps et qui est connu seulement par des débris de la traduction de la Bible qu'a faite l'évêque got Wulfila, au IVe siècle.

b. — Le groupe occidental qui est encore aujourd'hui largement représenté par le haut allemand, le bas allemand, le flamand-néerlandais, le frison et l'anglais.

c. — Le groupe nordique, dit aussi scandinave, qui comprend le danois, le suédois, les parlers norvégiens et islandais (l'Islande ayant été colonisée par des Norvégiens au IXe siècle).

Dès les plus anciens textes, qui remontent, — pour le nordique, au IIIe siècle ap. J.-C., avec les inscriptions runiques, et au XIIe avec les textes littéraires, — pour le germanique occidental, au VIIIe siècle, avec des gloses servant à interpréter des textes latins, puis avec des textes suivis —, le type nordique et le type occidental sont bien distincts. Les divergences se

sont accrues avec le temps. Aujourd'hui l'on entrevoit encore aisément la parenté des langues germaniques entre elles; mais, si cette parenté peut faciliter l'apprentissage d'une nouvelle langue germanique à qui en possède une, les langues du groupe nordique diffèrent des langues du groupe occidental au moins autant que le français diffère de l'espagnol, par exemple. L'unité germanique n'a pas plus d'existence actuelle que l'unité romane.

Il y a encore une unité scandinave. Mais le Danemark et la Suède ont deux langues littéraires bien distinctes, qui s'écrivent depuis le moyen âge, qui ont des prononciations et des grammaires différentes. La Norvège, qui, à l'époque moderne, se servait jusqu'ici comme langue littéraire d'une sorte de compromis entre des parlers norvégiens urbains et le danois, se traduisant par une légère adaptation dans l'écriture et une forte nationalisation en ce qui concerne la prononciation et le vocabulaire (*riksmaal*), se donne maintenant, sans abandonner le dano-norvégien, une autre langue commune fondée sur des parlers ruraux norvégiens, le *landsmaal*; et des mesures récemment prises tendent à rapprocher de plus en plus au point de vue orthographique, le dano-norvégien des parlers proprement norvégiens. L'Islande même veut maintenir sa langue écrite à elle. Mais les parlers nordiques ont assez de traits communs pour que chacun de ceux qui les emploient comprenne sans trop d'effort les parlers des autres.

Le groupe germanique occidental a perdu son unité. Le haut allemand a fait subir aux consonnes des changements profonds, si bien que, à une forme comme *ten* « dix » de l'anglais, *ti* du danois, le haut-allemand répond par *zehn,* et qu'à une forme comme *three* « trois » de l'anglais, *tre* du danois, le haut-allemand répond par *drei.* Ces changements l'ont différencié même des parlers les plus proches, le bas allemand et le flamand-néerlandais.

Le bas allemand a tenté à diverses reprises de constituer une langue littéraire; les tentatives n'ont pas abouti, et le haut allemand est aujourd'hui la seule langue littéraire, la seule langue commune des Allemands de l'empire, des Alle-

mands d'Autriche et des Suisses alémaniques. L'Italie s'est annexé, au Sud du Tirol, des groupes notables de gens qui se sentent allemands et parlent allemand. D'autre part, à l'Est, où les langues sont entremêlées les unes aux autres, il y a en Pologne, en Lituanie, en Lettonie, de forts groupes dont la langue usuelle est l'allemand. On sait qu'il y a en Russie et en Transylvanie (Roumanie) de vieilles colonies allemandes assez considérables dont une partie au moins a gardé l'usage de l'allemand.

L'allemand, tout en n'ayant qu'une seule forme écrite partout la même, se parle de façons diverses suivant les régions. La prononciation, le vocabulaire diffèrent sensiblement d'une province à l'autre, et la façon dont la langue commune se parle est influencée par les parlers locaux. La prononciation d'un avocat viennois paraît étrangère, presque inintelligible à un tribunal berlinois. La littérature « en dialecte » tient une large place dans le domaine de langue allemande. Les Suisses alémaniques, même très cultivés, tout en écrivant l'allemand commun, sont souvent fidèles à leur parler local dans la vie privée.

A ce point de vue, les sujets de langue allemande se distinguent fortement de ceux de langue française : il n'y a en français, comme du reste dans les langues romanes en général, qu'une norme ; l'usage du parler local est en France le fait de personnes peu cultivées ; et, si bien des provinciaux, surtout du Midi, ont un « accent » local, ils y sentent un défaut, dont ils s'efforcent de se corriger.

En quittant, au moyen âge, les localités qu'ils occupaient dans la région franconienne, les colons juifs qui sont allés s'établir à l'Ouest, en Alsace, ou à l'Est, en Lituanie, en Pologne, en Petite-Russie, en Roumanie, ont conservé leur parler, qui s'est chargé d'emprunts, les uns proprement juifs, pris à l'hébreu qui était la langue savante, les autres venant des pays où les juifs s'établissaient. Le yiddisch ainsi constitué est un parler allemand dont la plupart des juifs conservent encore l'usage dans les régions de l'Est de l'Europe et que beaucoup de ceux qui ont émigré en Amérique ou ailleurs ont

gardé comme un héritage traditionnel. Le fait que le yiddisch s'écrit en caractères hébraïques ne doit pas tromper sur son caractère de parler allemand.

Les parlers flamands et néerlandais présentent entre eux des différences. Toutefois il n'y a au fond qu'une langue littéraire flamande et néerlandaise. Cette langue diffère du haut allemand à beaucoup d'égards, mais de manière telle que les transpositions sont aisées de l'une des langues à l'autre et qu'on voit au premier coup d'œil qu'il s'agit de deux dialectes d'une même langue.

Autre est la situation de l'anglais. Quand ils ont quitté le continent pour s'établir en Grande-Bretagne, les colons angles et saxons avaient des parlers proches du bas allemand et du flamand. Mais, depuis l'établissement de ces colons, le développement a suivi ses voies propres. Les influences subies ont été différentes de celles qui prévalaient sur le continent. Et les parlers anglo-saxons ont pris un aspect si nouveau que l'identité des mots de même origine est souvent impossible à reconnaître au premier abord. Si l'anglais *father* et l'allemand *vater* sont encore semblables, *sister* « sœur » est déjà éloigné de l'allemand *schwester*, et *oath* « serment » n'a plus rien de commun avec *eid*. L'emprunt de nombreux mots français et latins a encore accru la divergence : le vocabulaire anglais est devenu à demi roman. Du reste, l'anglais a évolué plus vite que l'allemand ; il a perdu beaucoup d'archaïsmes que l'allemand possède encore ; il ne fléchit plus les noms, alors que l'allemand a conservé une déclinaison ; ses adjectifs sont invariables, alors que ceux de l'allemand ont des formes compliquées, en partie variables suivant les circonstances. Aussi bien par la structure grammaticale que par la prononciation, l'anglais a pris un type distinct du type allemand. Ce n'est pas seulement une autre langue ; c'est une langue d'un caractère différent. Sauf un peu pour le vocabulaire, la connaissance de l'allemand ne facilite guère l'apprentissage de l'anglais, ou inversement.

Au cours du moyen âge, l'allemand s'est étendu vers l'Est, aux dépens des langues baltiques et slaves. Mais les nations qui parlent ces langues ont maintenant pris conscience d'elles-

mêmes, et elles opposent au progrès de l'allemand une résistance qui est difficile à surmonter, si bien que l'allemand, tout entouré de langues de civilisation, ne peut plus étendre son domaine en Europe. L'extension géographique de l'allemand est donc arrêtée, dans les circonstances actuelles. Cet arrêt survient au moment où une nation conquérante comme la nation allemande a le plus de force d'expansion. C'est sans doute l'un des faits qui ont donné aux Allemands le sentiment d'être encerclés et qui ont poussé le peuple allemand à désirer la guerre. Si l'Allemagne avait gagné la guerre, si elle avait pu maintenir les résultats du traité de Brest-Litovsk qui constituait entre la Moscovie et l'Allemagne une série de petits États dont elle aurait été en fait suzeraine, de la Finlande à la Roumanie, l'allemand serait devenu la langue de civilisation de toute l'Europe orientale : déjà tous les gens cultivés y savent l'allemand et sont plus ou moins complètement sous l'influence de la culture allemande. Mais l'école est devenue nationale partout. En l'état actuel des choses, le progrès de l'allemand se trouve arrêté.

Le néerlandais, sous une forme grammaticale détériorée, s'est établi dans l'Afrique du Sud, où il est la langue de la population boer, mais où l'anglais, langue de l'Empire et des principaux hommes d'affaires, lui fait concurrence.

Celle des langues germaniques qui a fait depuis le XVII^e^ siècle la plus grande fortune est celle qui a pris l'aspect le plus aberrant, celle dont la grammaire, évoluant dans le même sens que celle des langues romanes, s'est le plus éloignée du type germanique commun, dépassant même le français par son caractère tout moderne, celle dont le vocabulaire a admis le plus d'emprunts à d'autres langues, surtout au latin et au français. L'anglais couvre les Iles Britanniques. Des populations de langues celtiques qui subsistaient en Écosse, dans le Pays de Galles, en Cornouaille, en Irlande, les unes ont adopté l'anglais, les autres sont devenues bilingues, avec l'anglais pour langue principale de civilisation.

Mais l'événement décisif pour l'histoire de l'anglais est son extension coloniale.

Grâce à cette extension, la partie de l'Amérique située au Nord du Mexique a l'anglais pour langue commune. Les anciens habitants du pays ne sont plus que quelques centaines de milliers et beaucoup s'assimilent déjà. Les colons de langue française, qui sont encore nombreux en Louisiane et au Canada, sont entourés d'une masse anglaise qui les pénètre. Les immigrants variés qui arrivent aux États-Unis et au Canada ne conservent qu'un temps leur langue maternelle ; eux-mêmes deviennent le plus souvent bilingues et leurs descendants sont amenés à accepter l'anglais comme langue de civilisation, puis comme langue unique. L'anglais est devenu ainsi en Amérique la langue de l'État qui est aujourd'hui le plus puissant du monde, les États-Unis, et d'un grand Dominion britannique, celui du Canada.

Et ce n'est là qu'un des domaines conquis par l'anglais : un continent, l'Australie, de grandes îles comme la Nouvelle-Zélande, sont désormais de langue anglaise. Des groupes de langue anglaise sont disséminés dans une foule d'îles et de colonies en Afrique et dans le Pacifique. Dans l'Inde, l'anglais est l'une des langues de civilisation, et en somme la seule langue commune du pays. Ainsi l'anglais, disséminé dans le monde entier, sert à des civilisés appartenant, outre les États-Unis d'Amérique, aux grands Dominions qui constituent l'Empire britannique. Il est la seule langue mondiale.

D. — *Albanais.*

Dans la région montagneuse qui borde à l'Est l'Adriatique, entre le domaine serbe qui finit avec le Monténégro et le domaine grec qui commence avec l'Épire, se trouvent les parlers albanais, employés par un assez petit nombre d'individus, quelque 800 000, en admettant que tous les habitants de l'Albanie aient pour langue l'albanais.

L'albanais n'a jamais été l'organe d'une grande nation ; il n'a jamais servi à exprimer une civilisation originale. Il s'est écrit très tard ; les premiers textes qu'on en possède sont du XVII[e] siècle. Il n'a donc, à proprement parler, pas d'histoire.

Les mots très nombreux qu'ils ont pris à toutes les langues qui les entourent montrent que les Albanais ont subi l'influence de la civilisation de tous leurs voisins ; mais eux-mêmes n'ont jamais exercé une influence de civilisation ; ils n'ont guère fourni de mots aux langues voisines. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle on a cherché à constituer une langue littéraire albanaise ; les missions catholiques organisées par l'Autriche ont pris une part importante à la fixation de cette langue écrite.

La première influence qu'on saisisse sur la langue albanaise est celle du latin. On sait que l'Illyrie et la région danubienne se rattachaient à la partie occidentale de l'Empire romain ; à l'époque antique le grec n'a rien fourni à l'albanais. Mais le latin, qui avait pénétré dans le Nord de la région balkanique assez pour y laisser une langue romane actuellement subsistante, le roumain, a fourni à l'albanais une large part de son vocabulaire de civilisation. Quand a été créée une éphémère principauté d'Albanie, au début de 1914, le titre dont on a pourvu le prince proposé par l'Autriche a été celui de *mbret*, qui est la forme prise en albanais par le latin *imperator*. Après avoir ainsi emprunté au latin, l'albanais a pris quantité de mots au grec, à l'italien, au slave.

Le pays albanais est pauvre, et les Albanais ont beaucoup émigré. Il y a en Grèce de fortes colonies albanaises, qui se sont hellénisées ; la population actuelle de l'Attique est, en notable partie, d'origine albanaise. De petites colonies albanaises en Calabre et en Sicile conservent leurs parlers propres jusqu'à présent. D'une manière générale, les Albanais transportés hors de leurs montagnes se fondent dans les populations parmi lesquelles ils s'installent. Mais, dans leur pays, ils gardent tenacement leur langue, qui, comme leur nation, a son caractère propre ; et, tout petit qu'il est, leur groupe est résistant.

E. — *Groupe baltique.*

Au XII^e siècle, vivaient dans les régions voisines de la côte orientale de la Baltique des populations employant un type

archaïque de langues indo-européennes, type auquel, faute de nom indigène commun, les linguistes ont donné le nom de baltique. Ces populations avaient conservé un état social archaïque comme leur langue ; la civilisation gréco-romaine ne les avait pas atteintes ; elles ignoraient le christianisme. Les Allemands sont venus ; les chevaliers teutoniques ont conquis une grande partie du pays par la violence ; des commerçants allemands ont exploité les ressources de la région ; des missionnaires allemands ont exterminé le paganisme qui durait encore au moyen âge.

Dans la province actuelle de la Prusse orientale, les Allemands se sont peu à peu assimilé la population locale à laquelle ils ont tout pris, la terre et jusqu'au nom. Le vieux prussien, qui est un dialecte baltique de grand intérêt linguistique, a cessé de se parler vers le XVI^e^ siècle ; on ne le connaît que par un petit vocabulaire compilé au XIV^e^ siècle, le vocabulaire d'Elbing, et par des traductions des catéchismes de Luther, faites pour propager la Réforme dans la partie de la population qui, au XVI^e^ siècle, n'avait pas encore adopté l'allemand.

Un autre groupe de parlers baltiques, le groupe letto-lituanien, s'est conservé jusqu'à présent. Les deux langues qui le composent, le lituanien et le lette, peuvent presque passer pour deux dialectes d'une seule et même langue, le lituanien plus archaïque presque à tous égards, le lette plus évolué, plus moderne. Le lituanien se parle de part et d'autre du bas cours du Niémen ; le lette, plus au Nord, dans la région de la Dvina, jusqu'à Dvinsk, et autour du golfe de Riga. Le domaine lituanien appartenait, pour une petite partie, à la Prusse et, pour la plus grande, à l'ancienne Russie ; Kovno, *Kaunas*, est en domaine lituanien ; Vilna y était autrefois, et le nom de la ville est lituanien ; mais on n'y parle plus lituanien, non plus que dans le voisinage immédiat, où le parler des paysans est blanc-russe. Le domaine lette appartenait tout entier à l'ancienne Russie ; mais l'aristocratie y est demeurée de langue allemande et de sentiments allemands ; les souvenirs de l'oppression allemande y sont encore vivants dans le peuple,

et ce n'est que depuis 1865 environ que la population lettonne indigène, libérée, a pu se développer.

A aucun moment depuis le début de la période de civilisation, qui, pour ces nations, commence tard, ni le pays lituanien ni le pays letton n'ont été vraiment autonomes. Dès le commencement de l'époque proprement historique, les chevaliers teutoniques dominent le pays letton ; quant à la Lituanie, elle n'a échappé à l'emprise allemande que grâce à son union avec la Pologne. Il n'apparaît pas que, avant le XVI^e siècle, on ait écrit ni le lituanien ni le lette. Les premiers textes qu'on possède de l'une ou l'autre langue, au XVI^e siècle, proviennent soit de la Réforme, soit de la Contre-réforme ; ils sont de caractère religieux. Le lituanien a eu au XVIII^e siècle un commencement de littérature propre ; mais il ne s'est constitué une langue littéraire jouant un rôle qu'à la fin du XIX^e siècle, sous l'influence du clergé catholique. Ce n'est aussi que depuis 1870 environ qu'une littérature profane écrite en lette a pu se développer. Mais il y a une importante littérature populaire et en lituanien et en lette.

Le trait qui frappe dans le lituanien est son singulier archaïsme. Bien que les plus anciens textes lituaniens soient du XVI^e siècle ap. J.-C., il arrive que certains mots lituaniens soient plus près de la forme originale indo-européenne que des mots correspondants du sanskrit et du grec, connus plus de deux mille ans auparavant. Ainsi le mot lituanien actuel *gīvas* (avec un *i* long) « vivant » est plus près de l'état de choses indo-européen commun que le sanskrit *jīvas* ou que le latin *vīvus* ; le lituanien *esti* « il est », attesté au XVI^e siècle seulement, est aussi archaïque de forme que *esti* « il est » du grec ancien, et plus que *asti* du sanskrit ou que *est* du latin.

Le baltique a eu au dehors peu de rayonnement. Il a emprunté des mots au slave et au germanique ; il n'en a fourni à peu près aucun à ces langues. Toutefois le finnois a emprunté, sans doute avant l'ère chrétienne, beaucoup de mots au baltique.

Les Lettons, qui sont une population énergique et active,

n'ont pas eu besoin d'avoir la domination politique de leur pays pour absorber des populations voisines de parler finnois : le live qui se parlait immédiatement au Nord du pays lette a été remplacé par le lette, si bien que beaucoup des sujets qui parlent actuellement lette descendent d'ancêtres qui parlaient le live. Aussi l'archaïsme du lette est-il bien moindre que celui du lituanien ; car une langue change d'autant plus vite qu'elle est parlée par une population plus active, plus mobile, et qui se renouvelle davantage.

Les langues baltiques ne sont pratiquées que par un nombre restreint de personnes. Le vieux prussien est sorti d'usage depuis longtemps. Le lituanien est parlé par à peu près deux millions de paysans ; mais, dans les villes, où la population est juive dans une large mesure, on parle plutôt allemand ou polonais ou russe ou yiddisch. La population parlant lette en Lettonie est d'environ 1 300 000 personnes. La dernière guerre a fortement ravagé le pays lituanien et le pays lette.

Depuis que les États indépendants de Lituanie et de Lettonie ont été institués, à la suite de la guerre, la plupart des sujets parlant lette se trouvent en Lettonie, et à peu près tous ceux qui parlent lituanien en Lituanie. Seuls font exception les émigrés. Le lituanien et le lette sont devenus des langues officielles, servant depuis l'école élémentaire jusqu'à l'Université. Mais il y a, dans chacun des deux pays, des minorités nationales considérables, qui comprennent une forte part de gens cultivés ; et, parmi les gens cultivés qui savent ou pratiquent le lituanien et le lette, il y a certainement une majorité de bilingues.

Le groupe baltique est géographiquement voisin du groupe slave, et il présente avec le slave d'importantes ressemblances. Mais les deux langues qu'il comprend aujourd'hui, le lituanien et le lette, sont nettement distinctes des langues slaves.

F. — *Groupe slave.*

Comme le groupe baltique, le groupe slave est demeuré longtemps à l'écart de la civilisation gréco-romaine. Le pre-

mier contact entre les populations de langue slave et les populations de l'empire romain a eu lieu lors des grandes invasions ; et encore les rapports n'ont-ils pas été nombreux d'abord. Le premier texte slave écrit dont on ait la trace est la traduction des livres saints que les apôtres Cyrille et Méthode, venus de la région de Salonique, ont faite au IXe siècle pour un prince slave de Moravie. A cette date, le slave avait déjà emprunté aux langues occidentales, latin et germanique, des termes de civilisation, qui ont pénétré entre le Ve et le IXe siècle. Avec la traduction de Cyrille et Méthode commence une influence du grec byzantin qui est devenue dominante sur le slave oriental.

Séparé du monde méditerranéen et n'ayant pas subi, semble-t-il, à date ancienne, beaucoup d'influences étrangères, le groupe slave a, d'autre part, conservé un type linguistique archaïque ; la grammaire du slave était à l'époque de la communauté slave et est demeurée en partie aujourd'hui une grammaire proche, en certains de ses traits généraux, du type indo-européen. Par suite de cette conservation, les langues du groupe slave sont demeurées semblables les unes aux autres, plus que les langues du groupe germanique ou du groupe roman ; il y a moins loin du russe au serbe ou au polonais qu'il n'y a de l'allemand au suédois ou de l'italien au français, ou même du provençal au français.

Les parlers slaves étaient encore très pareils les uns aux autres au VIIIe siècle ap. J.-C. ; ils n'ont commencé à diverger notablement qu'à partir du IXe siècle ; depuis cette date, les événements historiques ont disloqué le monde slave, séparant les Slaves du Sud de ceux du Nord et orientant en des directions différentes ceux de l'Est et ceux de l'Ouest.

Il y a trois groupes de dialectes slaves, dont l'importance est inégale à tous égards.

Le groupe russe comprend trois dialectes : grand-russe, au Nord-Est ; le centre est actuellement Moscou — petit-russe, au Sud, depuis l'Est de la mer d'Azov jusqu'à l'Ouest de Lemberg (Lwów en polonais, Lviv en petit russe) — blanc-russe, au Nord-Ouest, en bordure du lituanien et du lette. Ces trois

dialectes n'ont divergé nettement que depuis le XII^e siècle environ. Ils présentent, par rapport au slave commun, des innovations communes visibles au premier abord et qui résultent de ce qu'ils continuent un même dialecte de l'époque slave commune et surtout de ce qu'ils avaient encore un développement commun alors que les parlers du Sud et de l'Ouest étaient isolés du groupe russe. Mais avec le temps, les trois dialectes russes sont devenus distincts.

Le terme blanc-russe est une expression générique pour un groupe de parlers locaux employés par plus de six millions d'individus, partie dans la Pologne actuelle, partie dans l'Union des Républiques soviétiques. Il n'existait pas de langue littéraire, pas de langue commune du type blanc-russe. Les Blancs-Russes n'avaient d'autre langue de civilisation que le grand-russe. On en constitue maintenant une dans la partie soviétique.

Le terme petit-russe s'applique à un autre groupe de parlers, plus considérable par l'étendue de la région qu'ils occupent et surtout par le nombre des individus qui les emploient. On dit souvent aussi ruthène, et le terme officiel est maintenant oukraïnien (ukrainien). Les parlers petits-russes ou ruthènes sont en usage dans toute la partie occidentale de la Galicie,où la bourgeoisie seule parle polonais, dans une province de l'ancienne Hongrie (maintenant à la Tchéco-Slovaquie) au Sud des Carpathes où il y a près de 500 000 « Ougro-russes », et dans tout le Sud de la Russie, jusqu'à l'Est de la mer d'Azov : les villes d'Odessa, de Kiev, de Khar'kov sont en territoire petit-russe. Le nombre des individus employant des parlers petits-russes, dits ukrainiens, dépasse sensiblement trente millions.

Actuellement, le petit-russe a un aspect assez différent du grand-russe, dont il se distingue par la phonétique et par la grammaire et surtout par le vocabulaire où figurent de nombreux emprunts au polonais. S'il faisait partie d'un autre groupe indo-européen, le petit-russe passerait pour un dialecte médiocrement différencié du grand-russe : les éléments du vieux fonds slave concordent pour tout l'ensemble ; mais sur le

domaine slave, où l'on est accoutumé à opérer avec des langues demeurées semblables les unes aux autres, on qualifie volontiers le petit-russe de langue autonome, et la section de langue et littérature russes de l'Académie de Pétersbourg, composée de linguistes éminents et compétents, s'est prononcée en ce sens en 1905. En fait, un individu parlant un parler petit-russe s'entend aisément avec un individu parlant grand-russe; les transpositions phonétiques et grammaticales à faire pour passer de l'un des types à l'autre sont faciles et régulières. Seul, le vocabulaire diffère à beaucoup d'égards; mais il n'est jamais difficile d'apprendre des mots nouveaux.

Néanmoins, il a été constitué en Galicie une langue écrite spéciale pour le petit-russe, et aussi différente qu'on l'a pu du grand-russe, parce qu'elle a été fixée en Autriche et contre l'influence de l'empire russe. Comme la plupart des hommes cultivés se servaient du polonais en Galicie, du grand-russe dans les provinces russes, et que d'ailleurs le gouvernement tsariste a fait au mouvement petit-russien une forte opposition, cette langue n'a pendant longtemps pas pris une grande importance. Le plus célèbre écrivain du domaine petit-russe, Gogol', a écrit en grand-russe. — Actuellement, en Russie, la situation est renversée. L'ukrainien est devenu langue officielle dans la partie ukrainienne des Républiques soviétiques. C'est la langue de l'école. Il y a Kiev une académie dont la langue est l'ukrainien. En Ukraine soviétique, un grand effort a lieu pour remplacer le grand-russe par l'ukrainien.

Le grand-russe est parlé dans tout l'Est et le Nord du domaine occupé par les Russes. Les parlers grands-russes se sont beaucoup étendus par colonisation et par absorption de populations parlant d'autres langues, surtout des parlers finnois. Ils envahissent la Sibérie : le russe s'y est infiltré, de l'Oural à Vladivostok. Comme l'extension des parlers russes est relativement récente, ils sont d'une singulière unité : les différences entre deux parlers russes séparés par un millier de kilomètres n'atteignent pas celles qu'on observe normalement entre deux parlers français ou italiens séparés par quelques

dizaines de kilomètres. Il n'y a en vérité qu'un seul parler russe sur tout le territoire grand-russe et dans les pays colonisés par les paysans russes. Et ce parler unique est celui de plus de soixante-dix millions d'individus.

Le grand-russe a une belle langue littéraire. Longtemps les Russes sont demeurés fidèles à la vieille langue écrite des premiers traducteurs slaves, laquelle est du type slave méridional, et qu'ils avaient légèrement adaptée à leur usage ; le russe écrit a du reste emprunté à cette langue une notable partie de son vocabulaire savant, comme le français a pris au latin écrit son vocabulaire abstrait. Mais, depuis la fin du XVIII[e] siècle, une langue véritablement russe et véritablement littéraire s'est fixée. Elle repose sur le parler populaire de la région de Moscou, dont elle ne se distingue ni par la prononciation ni par la grammaire. Une grande littérature a été composée dans cette langue ; elle a eu en Europe un rayonnement puissant. Le russe est aussi devenu une langue scientifique. Malgré la difficulté de la grammaire et le caractère aberrant de son vocabulaire, il tendait avant la guerre à prendre place parmi les grandes langues de civilisation de l'Europe.

Le groupe slave occidental a eu un sort bien différent de celui du groupe russe. Tandis que le russe pouvait s'étendre à l'Est jusqu'à l'Océan Pacifique, au Sud jusqu'à la Caspienne et presque jusqu'au Pamir, le groupe occidental, limité à l'Est par les parlers baltiques, assez résistants, et par le russe, et comprimé à l'Ouest par l'allemand, n'a presque pas cessé de perdre du terrain. Il comprend actuellement deux grands groupes : le polonais et le tchèque.

Avant la guerre, le polonais était employé dans l'ancien royaume de Pologne attribué à la Russie en 1815, dans une partie de la Galicie attribuée à l'Autriche en 1772 (en tant que la population rurale n'est pas de langue petite-russienne dans ces deux domaines), et, dans le royaume de Prusse, en Poznanie, et dans des parties de la Silésie. Tant dans la région où ils forment une masse compacte, dans le bassin de la Vistule, que dans les pays où ils ont émigré, notamment

en Westphalie, dans l'Amérique du Nord et maintenant en France, où il y a dans le Nord des villages entiers de mineurs polonais, on peut estimer qu'il y a plus de 23 millions d'individus employant des parlers polonais. Sauf ceux qui, à la suite de la fixation des frontières, sont demeurés sujets allemands, les Polonais non émigrés se trouvent presque tous dans la république polonaise. Le polonais s'écrit depuis le XIV^e^ siècle ; il possède une littérature considérable et originale. — Au groupe polonais se rattachent des parlers employés dans la région voisine de la Baltique, le kachoub, au Nord-Ouest de la ville de Danzig qui est devenue presque exclusivement allemande, et ce qui peut rester du slovince, en Poméranie ; les parlers kachoubs sont encore bien vivants ; le slovince est en voie de disparition ou disparu ; sans être proprement polonais, ces parlers sont proches du polonais.

Le tchèque est parlé par environ sept millions de personnes ; une masse tchèque compacte occupe le royaume de Bohême ; mais beaucoup de Tchèques ont émigré, et Vienne par exemple compte une population tchèque considérable. La littérature tchèque commence de bonne heure, dès le XIII^e^ siècle. Après une période d'éclipse, due à l'oppression de la bureaucratie des Habsbourg, il y a eu au XIX^e^ siècle une renaissance énergique ; et le tchèque est actuellement une langue de civilisation pourvue de tous les moyens nécessaires. — Les parlers slovaques, employés par plus de deux millions de personnes à l'Est de la Bohême, dans le Nord-Ouest de l'ancien royaume de Hongrie, sont étroitement apparentés au tchèque : il y a un groupe linguistique tchéco-slovaque ; et, bien qu'on ait essayé de développer une littérature en slovaque, le tchèque peut aisément servir de langue de civilisation aux Slovaques. Un seul obstacle s'y opposait : l'administration hongroise ; il est maintenant levé.

Le domaine slave occidental était plus vaste autrefois ; il s'étendait à l'Ouest jusqu'à l'Elbe. Il demeurait au début du XVIII^e^ siècle des parlers slaves sur le cours inférieur de l'Elbe, notamment près de Lüchow, et l'on en a des vocabulaires et de petits textes : c'est ce que l'on nomme le polabe.

Aujourd'hui encore, quelques dizaines de milliers d'individus emploient en Lusace des parlers slaves, bien distincts et du polonais et du tchèque, mais appartenant au même grand groupe occidental ; ce sont les parlers sorabes (on dit parfois Serbes de Lusace). Les sujets parlant sorabe sont bilingues, et leur langue de civilisation est l'allemand.

Les parlers slaves méridionaux s'étendent depuis la vallée de l'Isonzo, qui tombe dans l'Adriatique, jusqu'à Salonique et à la côte orientale de la presqu'île des Balkans, sur la mer Noire. Ils sont séparés du slave occidental et du russe par l'allemand, le magyar et le roumain.

On y distingue deux types : à l'Est, le type bulgare ; au centre, le type serbo-croate prolongé à l'Ouest par le slovène. Mais on ne saurait marquer nulle part une limite précise entre ces groupes : les parlers locaux ont dû former autrefois une série continue depuis le bulgare jusqu'au slovène. Maintenant encore, il y a, dans la région de Zagreb, entre les parlers proprement serbo-croates et les parlers proprement slovènes, une zone intermédiaire où les parlers ruraux, proches du slovène par leur type original, subissent de plus en plus l'influence du serbo-croate que les centres urbains ont adopté comme langue littéraire. D'autre part, des populations parlant serbo-croate se sont déplacées et sont venus au contact de parlers slovènes, déterminant ainsi en certaines régions des frontières linguistiques nettement tranchées.

Les discussions, viciées par des préoccupations politiques, qui se sont élevées sur la limite entre les parlers serbes et les parlers bulgares en Macédoine n'ont donc guère de sens scientifique. Les influences de civilisation sont venues de centres divers au moyen âge. Avec la perte de l'indépendance politique, est venu ensuite un émiettement linguistique. On n'arrive à marquer une ligne de séparation précise entre des parlers locaux de type « serbe » et des parlers locaux de type « bulgare » qu'à la condition de choisir arbitrairement des critères entre tous ceux qui existent. Et ces critères, curieux pour le linguiste, sont dénués d'importance pratique.

Les limites d'emploi dans les Balkans des deux langues

littéraires que sont le serbo-croate et le bulgare dépendront des limites politiques fixées par les traités : le bulgare sert aujourd'hui seulement dans le royaume de Bulgarie, et le serbo-croate sert à la fois en Macédoine, dans les anciens royaumes de Serbie et de Monténégro (en serbe *Crna gora* « montagne noire »), dans l'ancienne Croatie hongroise, dans l'ancien pays d'empire austro-hongrois : Bosnie-Herzégovine, et chez les Croates de l'ancienne Autriche, en somme dans toute la Yougoslavie, moins la Slovénie.

Le serbo-croate s'écrit avec deux alphabets : avec un alphabet cyrillique, le même qui sert au bulgare et au russe, mais avec quelques additions, chez les orthodoxes, avec l'alphabet latin (muni de quelques signes accessoires) chez les catholiques romains ; mais, depuis le grand linguiste Vuk qui a constitué la langue écrite moderne avec une orthographe parfaite, en complétant l'alphabet cyrillique par les signes nécessaires, il n'y a qu'un seul et même serbo-croate écrit qui est employé à Belgrade comme à Zagreb (Agram), à Cettigné comme à Sarajevo.

La plus ancienne langue écrite du slave repose sur un parler méridional : les traducteurs qui ont, au IX^e^ siècle ap. J.-C., constitué pour un prince morave la langue religieuse adoptée ensuite par le royaume de Bulgarie, puis, à la suite de ce mouvement bulgare, par tous les Slaves de l'Église d'Orient, venaient de la région de Salonique : ils ont écrit leur propre parler, et l'alphabet qu'ils ont établi était fait pour le noter. Le plus ancien alphabet, l'alphabet glagolitique, est sorti de l'usage ; il a été remplacé dans l'usage courant par un alphabet du type de la capitale grecque, l'alphabet dit cyrillique, qui a été fait sans doute lors du grand mouvement bulgare et qui est devenu commun à tous les Slaves de l'Église d'Orient. La langue des premiers traducteurs a été dans chaque région adaptée à l'usage local ; il s'est établi des types régionaux. Mais durant le moyen âge, les Slaves orthodoxes n'ont guère écrit que la langue constituée par Cyrille et Méthode, telle qu'elle s'est conservée et fixée en Bulgarie. Sous des influences extérieures, et il y a eu, depuis le XV^e^ siècle, une

littérature serbo-croate ; l'Illyrie a même eu au XVI^e siècle un développement littéraire assez brillant, sinon original. Au XIX^e siècle, on a fixé une langue écrite serbo-croate et une bulgare mentionnées ci-dessus qui sont indépendantes de cette tradition, et qui sont très différentes l'une de l'autre. Le bulgare, qui repose sur le parler de populations originairement turques, mais slavisées, est le moins fidèle au type slave ancien. Le serbo-croate est, surtout par la prononciation, l'une des langues slaves qui ont le mieux gardé la structure slave commune.

Le bulgare est employé par environ 4 800 000 individus et les parlers serbo-croates par environ neuf millions.

Le groupe slovène était le plus petit des groupes slaves d'Autriche ; il compte environ un million et demi de sujets ; il y a des minorités slovènes importantes en Autriche et surtout en Italie. Les villes principales du domaine slovène étaient en grande partie de langue allemande comme Laibach (en slave Ljubljana) ou italienne comme Trieste. Depuis la constitution du « Royaume des Serbes, Croates et Slovènes », le slovène est la langue commune de la Slovénie : il y a à Ljubljana une université où l'enseignement se donne en slovène. La langue couramment employée à Ljubljana est le slovène. On a écrit et publié en slovène, mais depuis le XV^e siècle seulement, et la langue écrite slovène n'a jamais pris grande importance. Les parlers slovènes ne diffèrent pas profondément des parlers serbo-croates voisins, et le serbo-croate pourrait servir aussi aux populations parlant slovène ; mais c'est à peine si un mouvement en ce sens s'est esquissé ; malgré les inconvénients qu'il y a à employer une langue de si faible extension, malgré l'impossibilité où est par exemple un écrivain slovène de vivre de sa plume, la langue littéraire slovène se maintient et rien ne fait prévoir que les Slovènes y renoncent.

En somme, il existe cinq langues slaves de civilisation irréductibles les unes aux autres : russe, polonais, tchèque, serbo-croate (avec le slovène) et bulgare. Ces langues présentent beaucoup de traits communs, et qui connaît l'une a,

par là même, une facilité à apprendre les autres. L'unité slave est la seule nette, la seule immédiatement visible des grandes unités linguistiques de l'Europe.

Si l'on examine les limites occidentales du domaine slave, on aperçoit que le germanique et le magyar ont réussi à occuper les cours supérieur et moyen du Danube dont le slave a été écarté presque partout. Le slave ne s'est maintenu que dans les zones montagneuses et sur les plateaux : le domaine slave est coupé par l'allemand entre la Bohême au Nord et la Slovénie au Sud. De même au Midi, l'italien est resté en grande partie maître des grandes villes, Trieste et Fiume, qu'entourent des parlers slaves.

Les parlers slaves ont une grande force de résistance et d'expansion, qui tient à ce que les peuples de langue slave, demeurés longtemps à un état de civilisation relativement peu avancé, sont prolifiques. Si la puissance d'assimilation allemande due à la supériorité de civilisation leur a fait perdre du terrain en Allemagne, ils en ont énormément gagné à l'Est. Sur la côte de Dalmatie et dans les îles dalmates, le serbo-croate a éliminé les parlers romans (différents de l'italien) autrefois employés dans cette région, et l'italien ne se maintient que dans les villes où il est soutenu par sa valeur de langue de civilisation, à laquelle se joint maintenant une puissance politique exercée avec dureté.

G. — *Grec.*

Le grec est l'une des langues indo-européennes qui sont connues à la date la plus ancienne. Les poèmes homériques ne peuvent être postérieurs au VII^e^ siècle av. J.-C., et l'on a des inscriptions depuis le VI^e^ siècle av. J.-C. au moins.

Au début de l'époque historique, le domaine hellénique se composait de parlers divers ; la prononciation, la grammaire, le vocabulaire étaient tout autres à Cypre qu'à Lacédémone, à Lesbos qu'à Athènes. Mais l'unité de la civilisation hellénique a amené l'unification de la langue : à partir des conquêtes d'Alexandre, qui ont étendu le grec bien au delà de ses

limites anciennes et qui ont amené beaucoup de non Hellènes à parler et à écrire le grec, il s'est constitué une langue une, dont le premier modèle a été la langue d'Athènes. C'est sur la langue commune qui s'est imposée à tout le monde hellénique oriental que reposent tous les parlers grecs modernes.

Les Grecs étaient un peuple de navigateurs et de colons. Ils se sont établis sur les côtes de beaucoup de pays, sans pénétrer bien avant dans aucun. Les conquêtes d'Alexandre ont porté le grec à l'intérieur des continents ; mais il n'y est pas demeuré. La zone continentale du grec ne comprend que la partie méridionale, étroite, de la presqu'île des Balkans, à partir de l'Épire et de la Thessalie. En revanche on parle grec dans toutes les îles de la mer Égée, à Chypre, en Crète, à Corfou, et il y a, actuellement encore, des Grecs en grand nombre dans les villes des côtes, à Constantinople, à Alexandrie, etc. A la suite de la guerre, les Turcs ont expulsé les Grecs de toute l'Asie-Mineure, et la population grecque se concentre dans la république hellénique : la région de Salonique s'est trouvée ainsi pourvue d'un grand nombre de colons qui lui ont rendu un caractère presque purement hellénique. En revanche les parlers grecs qui subsistaient à l'intérieur de l'Asie Mineure tendent à sortir de l'usage.

Ainsi le grec, qui a eu une influence immense, est réduit à un domaine restreint. C'est une petite langue, et actuellement de petite influence, mais qui a hérité d'un grand passé. Le groupe de langue hellénique autrefois le plus important, celui de Constantinople, est séparé du noyau des populations grecques. C'est une faiblesse pour l'hellénisme.

H. — *Arménien.*

Le domaine propre de l'arménien était hors de l'Europe, dans la région d'Erivan, de Van, d'Erzeroum. Le noyau principal est maintenant dans la république soviétique de Transcaucasse dont la capitale est Erivan. Mais des populations de langue arménienne, persécutées depuis longtemps, ont émigré en grand nombre, et il y a de fortes colonies arméniennes à

Constantinople, en Bulgarie, en Roumanie, jusqu'en Hongrie, et dans tous les pays de l'Europe comme en Amérique.

I. — *Indo-iranien.*

Les dialectes indo-iraniens occupent une aire considérable dans l'Inde dont ils couvrent la plus grande partie et dans l'Iran, avec le persan, l'afghan, etc. Sur aucun point, ils n'atteignent l'Europe. Dans l'antiquité, les Scythes, de langue iranienne, se sont étendus le long de la mer Noire jusqu'à l'embouchure du Danube. Mais aujourd'hui le dernier reste des dialectes scythiques se trouve dans les montagnes du Caucase ; c'est l'ossète, parlé par environ 200 000 montagnards.

Toutefois on rencontre en Europe un parler indien, celui des Tsiganes. En effet si, selon la voie qu'ils ont suivie et selon le pays qu'ils habitent, les Tsiganes ont introduit dans leur parler des éléments étrangers divers, le fonds de leur langue demeure indien. Les progrès d'une civilisation ordonnée et rigide rendent partout de plus en plus précaire la conservation des parlers tsiganes, qui ne sont employés que par un nombre restreint, et non déterminable, de gens disséminés en des contrées diverses de l'Europe.

En somme, tous les groupes de langues indo-européennes actuellement subsistants sont encore représentés en Europe. Mais la grande majorité des Européens parlent des langues qui appartiennent à trois de ces groupes : le groupe latin, le groupe germanique, le groupe slave. L'unité particulière de chacun de ces trois groupes, brisée depuis quinze à vingt-cinq siècles seulement, est encore sensible aux sujets parlants, surtout du groupe slave, pour peu qu'ils y prêtent attention, tandis que leur unité indo-européenne, brisée depuis plus de quatre millénaires, ne l'est qu'à un linguiste averti.

Toutefois la lointaine communauté linguistique indo-européenne se traduit encore par une ressemblance générale de structure grammaticale qui facilite aux Européens l'apprentissage de la langue les uns des autres et qu'on sent aussitôt

qu'on étudie et qu'on essaie d'apprendre quelques langues non indo-européennes : si différents qu'ils sont, l'anglais et le russe se ressemblent plus qu'ils ne ressemblent au finnois, au turc, à l'arabe ou au chinois par exemple. Les formes verbales, les pronoms offrent encore des ressemblances appréciables et une structure générale assez pareille. Les langues sont devenues étrangères les unes aux autres ; mais quand on les aborde, on se sent moins dépaysé, de beaucoup, qu'on ne l'est si on aborde une langue sémitique, surtout une langue extrême orientale, une langue africaine, une langue américaine.

Les langues appartenant à des familles autres que la famille indo-européenne n'ont, en Europe, qu'une importance restreinte. Dans l'Europe occidentale, on n'en trouve presque pas. La plupart proviennent d'invasions qui ont eu lieu à l'époque historique. L'Europe est un domaine acquis au groupe indo-européen, et il en est ainsi depuis le début de l'époque historique, c'est-à-dire en gros depuis le premier millénaire avant l'époque chrétienne. La seule langue non indo-européenne dont on ait des textes anciens et qui ait disparu en Europe occidentale est l'étrusque, qui se parlait dans la Toscane actuelle et que le latin a remplacé dès l'antiquité. La seule qui subsiste est le basque, résidu de parlers non indo-européens de la péninsule hispanique, dont l'aire d'emploi à date ancienne est inconnue.

Le basque, parlé au Nord et à l'Ouest des Pyrénées occidentales, en France et, pour une plus grande partie, en Espagne, est isolé ; on n'a pas réussi à déterminer un groupe de langues auquel il se rattacherait. Il est bien probable que c'est un reste de l'ancien ibère ; mais on sait trop peu de la langue des anciens Ibères pour risquer une affirmation absolue. En tout cas le basque continue une langue parlée autrefois dans la péninsule ibérique et en Gascogne, langue que les progrès des langues indo-européennes, du gaulois à date ancienne, des parlers romans ensuite, ont réduite à un domaine restreint.

A aucun moment, le basque n'a fourni une vraie littérature ; à aucun moment il n'a exercé d'action au dehors. Le vocabulaire basque a emprunté beaucoup aux langues voisines ; il ne leur a fourni à peu près rien.

Témoin d'un état de choses ancien, objet d'observation intéressant pour le linguiste, le basque n'a guère de rôle ni politique ni social. Les personnes cultivées qui le parlent sont bilingues, et leur langue de civilisation est ou le français ou l'espagnol. Le basque n'est donc qu'un ensemble de parlers locaux, servant aux relations locales. Il accentue le caractère particulariste de ceux qui le parlent encore, sans servir d'organe à une nation ayant conscience d'elle-même. En Espagne, l'emploi en diminue peu à peu. Il n'est qu'une survivance curieuse.

CHAPITRE IV

LES LANGUES NON INDO-EUROPÉENNES A L'EST DE L'EUROPE

Depuis l'époque médiocrement lointaine, mais cependant préhistorique, où les langues indo-européennes ont couvert l'Europe, les langues d'autres familles y occupent de moins en moins de place ; elles disparaissent ou ne subsistent que dans des recoins isolés où personne ne les remarque, si bien qu'on n'en a aucun témoignage.

Des langues antérieures, un seul débris subsiste aujourd'hui, on l'a vu : le basque, et l'usage en diminue peu à peu.

D'autres langues se sont introduites à des dates diverses. Plusieurs ont disparu ou tendent à disparaître.

Des colons qui paraissent être venus d'Asie-Mineure ont apporté l'étrusque en Italie. Après une période d'éclat, l'étrusque est sorti de l'usage, si bien qu'on en a perdu le sens, et que, malgré de grands efforts, on n'arrive à interpréter que partiellement et d'une manière incertaine les documents étrusques, conservés en grand nombre.

La conquête arabe a, beaucoup plus tard, apporté l'arabe en Espagne dont la reconquête l'a progressivement chassé. Avec la disparition du dernier royaume maure, la langue arabe a aussi disparu, si bien qu'elle n'est parlée nulle part en Europe.

Enfin la conquête turque a apporté la langue turque dans les Balkans. Mais presque partout, la population a maintenu sa langue. Même les propriétaires bosniaques qui, pour garder leurs biens, ont accepté la religion islamique sont demeurés fidèles à

leur parler serbe. Avec le recul de la domination turque, la langue elle-même a perdu toute influence. A part quelques débris sans importance, le turc ne subsiste que dans ce qui est demeuré à la république turque, la petite région d'Andrinople et de Constantinople.

A. — *Groupe finno-ougrien.*

Le seul groupe de langues important qui existe en Europe à côté de l'indo-européen est le finno-ougrien. Il se rencontre dans la région orientale de l'Europe, et seulement par suite d'invasions, les unes antérieures à la période historique, qui en cette région est du reste tardive, celles du groupe finnois, une autre relativement récente, celle du hongrois.

Les langues finno-ougriennes viennent d'Asie. Elles y ont en commun emprunté des mots à un groupe indo-européen, l'indo-iranien, plusieurs siècles avant le début de l'ère chrétienne. Le nom de nombre « cent », qui est *sata* en finnois, *szaz* (prononcer *saz*) en magyar, est un emprunt évident à l'indo-iranien, sanskrit *çata-*, iranien *sata-*. Il subsiste en Sibérie de nombreux groupes finno-ougriens, dont les parlers sont étroitement apparentés, les uns au finnois, les autres au magyar. Enfin le samoyède, langue parlée dans le Nord-Ouest de la Sibérie, est parent du finno-ougrien, sans faire partie proprement de ce groupe.

Les deux principales langues du groupe finno-ougrien sont maintenant en Europe.

Au Nord, le finnois est la langue dominante de la Finlande, où il y a environ 2 750 000 personnes de langue finnoise contre environ 340 000 de langue suédoise ; mais les habitants de langue suédoise sont surtout des bourgeois, habitant les villes de la côte, tandis que le fond de la population rurale est de langue finnoise. Le finnois de Finlande est pourvu d'une littérature originale, capable d'exprimer toutes les notions scientifiques ; c'est un bon instrument de culture nationale. Concurremment avec le suédois, c'est la langue officielle de la Finlande, dont la bureaucratie russe a souvent cherché à restreindre

l'autonomie, mais qui, depuis la révolution russe, a son indépendance.

Au centre de l'Europe, les Hongrois ou Magyars sont établis depuis le IXe siècle. Leur premier roi, saint Étienne, a été couronné en 1000. D'après les statistiques hongroises, sur les 20 800 000 habitants que comptait en 1910 le royaume de Hongrie, 10 000 000 environ étaient de langue magyare. Mais, s'ils n'étaient pas la majorité, les Hongrois étaient la classe dominante. Ils tenaient l'administration, et magyarisaient le pays.

Depuis le traité de Trianon, presque tous les sujets hongrois — 7 147 000 sur 7 980 000 d'après le recensement de 1920 — sont de langue hongroise. Et il y a de nombreux sujets de langue hongroise dans les pays voisins : environ 1 300 000 en Roumanie, près de 800 000 en Tchéco-Slovaquie, à peu près 500 000 en Yougoslavie, soit plus de deux millions et demi de sujets parlant hongrois hors de la Hongrie.

Comme les Finnois de Finlande, les Hongrois se sont donné une langue de civilisation, ils ont une littérature, des ouvrages scientifiques.

Le finnois et le magyar sont de même origine, mais, appartenant à deux groupes dialectaux distincts à l'intérieur du finno-ougrien et séparés depuis de longs siècles, ils sont actuellement très éloignés l'un de l'autre, tant par la structure grammaticale que par le vocabulaire et par l'aspect qu'ont pris les mots. Seul, le linguiste y peut apercevoir des restes effacés d'une communauté primitive. Par le détail, sinon par la structure générale, le finnois et le magyar diffèrent plus même que ne diffèrent deux langues indo-européennes de groupes différents, comme le russe et l'anglais.

Le magyar, apporté en Europe par une invasion datant du haut moyen âge, y est isolé ; il n'y a de parlers un peu semblables au magyar qu'en Sibérie : le vogoul et l'ostiak.

Le finnois fait partie d'un autre groupe du finno-ougrien. Il est relativement proche de l'este qui est parlé au midi du golfe de Finlande par environ un million d'individus et qui a reçu

au XIX^e^ siècle une littérature, et qui est maintenant la langue officielle de l'Estonie indépendante, et du live, qui a été, pour la plus grande part, remplacé par une langue baltique, le lette (on l'a vu p. 32). Et il se groupe aussi avec les parlers du groupe finnois qui subsistent à l'intérieur de la Russie : les parlers caréliens, vepses, etc., parlés dans les régions à l'Est de la Finlande, les parlers zyriènes, dans les gouvernements de Vologda, d'Arkhangel, de Viatka et de Perm, les parlers votiaks dans la région voisine de l'Oural, les parlers tchérémisses sur la rive gauche de la Volga, au Nord-Ouest de Kazan, les parlers mordves sur la rive droite de la Volga, à l'Ouest de Simbirsk. Ces parlers du groupe finnois ne servent qu'à des populations rurales, un peu plus de deux millions de gens, disséminés au milieu de sujets parlant russe ; aucun n'a fourni, à aucun moment, une langue commune ; aucun n'a de littérature ; plusieurs, notamment l'ingre et le vote dans la région de Pétersbourg, sont en train de disparaître ; et la seule grande langue de civilisation qui puisse servir aux populations qui emploient les parlers finnois de Russie est le russe. Toutefois la politique du gouvernement soviétique donne à ces langues un rôle dans l'administration locale et à l'école élémentaire. Entre ces parlers, d'une part, et ceux de Finlande et d'Estonie, de l'autre, il n'y a aucune continuité géographique ; ils sont d'ailleurs sensiblement différents du finnois de Finlande et différents entre eux. En somme, de simples curiosités linguistiques.

A l'extrême Nord, sur les bords de l'Océan Glacial, depuis la côte de Russie jusqu'à celle de Norvège, habitent les Lapons, qui sont environ 30 000, et dont les parlers appartiennent aussi au groupe finno-ougrien.

Les langues finno-ougriennes sont demeurées fidèles à leur type grammatical, qui est très différent du type indo-européen. Pour le vocabulaire, elles ont largement subi l'influence des langues indo-européennes sans exercer elles-mêmes d'action sur ces langues. Le finnois a pris à date préhistorique beaucoup de mots au baltique — et ces emprunts très anciens vont jusqu'au mordve et au tchérémisse —, puis au germanique,

et récemment au slave. Quant au magyar, il a joint beaucoup d'emprunts slaves, germaniques, latins à ceux qu'il avait déjà faits au turc, si bien que son vocabulaire est en notable partie étranger.

Le groupe finno-ougrien n'a fourni de véritables langues de civilisation — d'intérêt purement régional du reste —, le magyar, le finnois, et, en seconde ligne, l'este, qu'à l'extrême Ouest de son domaine, là où il est entré en contact avec les langues indo-européennes qu'il a largement utilisées.

B. — *Groupe turc.*

Les parlers turcs, qui sont demeurés très semblables entre eux par la structure et même par le vocabulaire, sont d'origine asiatique ; ils n'ont pénétré en Europe que depuis le moyen âge.

Dans la partie européenne de l'empire ottoman, très réduite maintenant, les Turcs ne sont pas même un million ; à Constantinople, le turc est la langue de l'administration ; mais on y parle aussi le grec, l'arménien et les langues européennes qui, pour les affaires, ont plus d'importance que le turc. Les juifs de Turquie emploient un parler espagnol, qu'ils ont apporté d'Espagne quand ils en ont été expulsés au XVI^e^ siècle : le groupe le plus important, celui de Salonique, est maintenant du domaine grec.

Le turc ottoman s'écrit ; le vocabulaire de cette langue écrite et officielle est tout plein d'éléments arabes et persans. L'Islam a en effet deux grandes langues de civilisation, pourvues chacune d'une belle littérature, et qui ont servi d'organes à une pensée originale, l'arabe et le persan ; le turc n'en est, pour les choses de la pensée, qu'un reflet. Conformément aux modes actuelles de la Turquie, on tend maintenant à en nationaliser la forme écrite.

Les invasions turco-tatares ont laissé un grand nombre de parlers de ce groupe en Russie, dans le bassin de la Volga, notamment dans la région de Kazan', et aussi en Crimée. Les statistiques officielles donnent pour les Turco-Tatars de la

Russie d'Europe et du Caucase un chiffre de plus de six millions d'individus.

Le turc et le finno-ougrien ont des structures générales semblables ; mais les deux groupes diffèrent absolument dans le détail. D'autre part, les langues finno-ougriennes d'Europe reflètent la culture européenne, tandis que les parlers turcs reflètent la culture de l'Islam.

C. — *Groupe caucasique.*

Il se parle sur le versant Nord du Caucase un grand nombre d'idiomes très différents les uns des autres, tels que le lezghien, l'abkhaz, etc. Ces langues sont, pour la plupart, tout au plus décrites, et l'étude linguistique n'en est qu'amorcée. Elles semblent former une famille ; mais la preuve n'a pas été fournie par une comparaison complète. Chacune des langues n'est employée que par un nombre restreint d'individus. Aucune n'est une langue de civilisation ; aucune ne s'écrivait avant la révolution russe qui en a fait des langues locales, enseignées dans les écoles. Plus encore que le basque, ce sont de simples survivances.

La famille caucasique du Sud, qui comprend le géorgien, le mingrélien, le souane et le laze, est plus importante ; le géorgien, parlé par 1 850 000 personnes, a une littérature depuis le x^e^ siècle ap. J.-C. ; et il continue de s'écrire. Mais il n'y a pas en Europe de groupes compacts appartenant à cette petite famille de langues.

Parlées par un nombre relativement faible d'individus, et très différentes les unes des autres, les langues non indo-européennes d'Europe ont un rôle étroitement limité aux populations qui les emploient ; elles n'ont pas de valeur générale. Pour les notions de civilisation, elles ne sont que le reflet des langues indo-européennes. Presque toutes perdent du terrain.

CHAPITRE V

LES FAMILLES DE LANGUES

La notion de familles de langues, avec laquelle opèrent les linguistes, a des portées diverses suivant les cas.

L'établissement d'une famille de langues repose toujours sur un même principe théorique : on dit qu'un certain nombre de langues, ayant à une date donnée une existence distincte, appartiennent à une même famille quand elles sont des différenciations d'une seule et même langue parlée à une date antérieure.

Des familles de langues se sont créées à date historique. Au IIIe siècle ap. J.-C., la langue officielle de l'empire romain, le latin, était la seule langue écrite et même parlée par les hommes cultivés de la partie occidentale de l'Empire. Sans doute il y avait encore en Gaule des paysans qui parlaient gaulois ; mais les parlers celtiques employés par les classes inférieures de la population étaient appelés à disparaître ; sans doute il y avait encore en Espagne et peut-être en Gascogne des parlers locaux qui continuaient de vieux idiomes de la région méditerranéenne — le basque en porte témoignage jusque aujourd'hui —, mais la langue dominante des centres importants était le latin ; sans doute, des parlers libyens, que représentent actuellement les parlers berbères, étaient employés couramment dans l'Afrique mineure ; mais ces parlers ne dominent plus que dans les régions où la civilisation romaine ne s'est pas imposée, dans des parties montagneuses de l'Algérie et au Maroc ; dans les villes de Tunisie, de l'Est de

l'Algérie, c'est du latin plutôt que du berbère que l'arabe a pris la place lors de la conquête par l'Islam.

L'empire romain s'est dissous à la fois par suite de ses faiblesses internes et sous l'effort des invasions. Les provinces qui le composaient ont eu chacune leur histoire propre, et le latin s'est trouvé dans chacune d'elles en des situations diverses. Quand, au IXe siècle, on a tenté de restaurer les études classiques et qu'on a pris conscience de ce qu'était le latin correct, on s'est aperçu que la langue qui se parlait en France n'était plus le latin : en 842, c'est en « roman » et non plus en latin que Louis le Germanique prête serment devant les Francs occidentaux, et le chroniqueur Nithard a conservé le texte de ce serment prononcé à Strasbourg : c'est le premier texte français qu'on possède.

Dans chaque province de l'Empire romain, le latin avait pris alors une forme propre. Les divergences n'ont pas cessé d'augmenter depuis. Dès le moyen âge, l'italien, l'espagnol, le portugais, le provençal, le français sont autant de groupes distincts, dont chacun se donne une langue littéraire ; le roumain, tout isolé, à l'écart des autres langues romanes, écrasé entre le magyar et les langues slaves, ne devait arriver qu'à l'époque moderne à posséder une langue commune, servant à la littérature.

De grandes langues aussi distinctes que le sont maintenant l'italien, l'espagnol, le portugais, le français, le roumain continuent toutes une même langue, un latin qui était à peu de chose près le même dans tout l'empire romain au IIIe siècle ap. J.-C.

On a passé du latin à l'italien, à l'espagnol, au portugais, au français, au roumain sans le vouloir et sans s'en apercevoir. Les habitants de la France septentrionale, dans la bouche de qui s'est constitué le français, au fur et à mesure que se séparaient les unes des autres les provinces de l'empire romain, ont cru qu'ils continuaient à parler la même langue ; la tradition n'a pas été interrompue. Un jour, en comparant la langue qu'ils parlaient à celle qu'écrivait Cicéron et dont la forme écrite subsistait, ils ont compris que ce n'était plus la

même, et, du coup, ils ont aperçu que le français différait des parlers italiens et espagnols.

Il suffit que la tradition d'une même langue ait lieu dans des conditions diverses pour qu'elle aboutisse à des langues diverses, sans que les sujets parlants le veuillent ni le sachent.

Il est rare que les familles de langues se soient constituées ainsi à une date où l'on en puisse constater, sinon suivre, la formation.

Mais, quand on observe certaines langues, le russe, le polonais, le tchèque, le serbo-croate, le bulgare, par exemple, on constate qu'elles présentent entre elles des ressemblances du même ordre que celles qui existent entre l'arabe de Syrie, l'arabe d'Égypte et celui du Maroc, par exemple, ou entre l'italien, l'espagnol, le portugais, le français et le roumain. Ces ressemblances obligent à supposer que, en un temps où aucune langue du type du russe, du polonais, du tchèque, du serbo-croate et du bulgare ne s'écrivait encore, il a existé un idiome sensiblement un que toutes ces langues continuent de manières différentes.

La démonstration résulte de ce que entre les sens à exprimer et les moyens phoniques dont la langue se sert pour les rendre il y a seulement un lien de fait, mais aucun rapport naturel. Il n'y a dans les deux syllabes du mot rien qui explique que le « pied » soit appelé *noga*, comme il l'est dans toutes les langues slaves ; il n'y a pas plus de raison pour que le prétérit soit marqué par *-l* ou pour qu'on oppose à une 3e personne du pluriel du présent russe en *-ajut*, serbo-croate en *-ajū*, polonais en *-ają*, une 3e personne du pluriel du prétérit masculin russe, serbe et polonais en *-ali*, par exemple russe *igrajut* « ils jouent », *igrali* « ils ont joué » ; serbo-croate *igrajū*, *igrali* ; polonais *grają*, *grali*. Si donc on trouve un ensemble de particularités de ce genre dans une série de langues, on est assuré que ces langues se comportent entre elles de la même manière que l'italien, l'espagnol, le français, le roumain entre eux, c'est-à-dire que, à un moment donné, il

y a eu une langue dont toutes les langues slaves actuellement en usage sont des continuations diverses. Quel que soit le nom — inconnu — que s'est donné la nation qui parlait cette langue, on peut convenir d'appeler sa langue « slave commun », et l'on dira que toutes les langues slaves actuelles sont au slave commun, parlé sans doute dans les siècles qui ont précédé le IX^e^ ap. J.-C. environ, ce que les langues romanes sont au latin parlé de l'époque impériale.

La démonstration du fait qu'un certain nombre de langues parlées à un moment donné sont la continuation d'une seule et même langue commune parlée à une date plus ancienne résulte donc de ce que ces langues présentent entre elles des concordances de certaines sortes qui ne peuvent pas être fortuites.

Dès lors la force de la démonstration dépend du nombre et de la précision de ces concordances.

Même pour les langues où les coïncidences sont le plus nombreux et le plus précises, elles sont rarement parfaites. Ainsi le mot *noga* sert dans tout le slave à désigner le « pied » ; mais l'accent n'est pas à la même place dans toutes les langues slaves ; il est sur la syllabe finale en russe, sur la première en serbo-croate ; le *g* se prononce *g* dans la plupart des langues ; mais en tchèque et dans les parlers petits-russes, il est spirant, c'est-à-dire du type de *ch* allemand (exactement du type du *g* de l'allemand *tage*), et l'on note alors *noha*. En citant les 3^es^ personnes du pluriel du présent des verbes signifiant « jouer », on a dû indiquer trois formes nettement dictinctes en russe, en serbo-croate et en polonais ; ces trois formes remontent à un même original ; mais elles sont distinctes depuis le moyen âge. L'emploi des pluriels tels que russe *igrali,* serbo-croate *igrali,* polonais *grali* n'est pas le même : en russe, *igrali* sert avec un sujet masculin, féminin ou neutre ; en serbo-croate, au contraire, *igrali* ne sert qu'avec un sujet au masculin et s'oppose à *igrale* et *igrala* qui s'emploient avec des sujets féminins et neutres ; en polonais *grali* ne sert qu'avec un sujet masculin désignant une personne et s'oppose à *grały* qui s'emploie avec un sujet masculin désignant un être non personnel et avec un sujet féminin ou neutre. L'aspect des

mots, la prononciation, la grammaire, le vocabulaire diffèrent notablement d'une langue slave à l'autre. Mais les concordances observées sont telles que, visiblement, les langues dites « slaves » continuent un même original ; et, bien qu'on ne possède pas cet original parce que les Slaves ont longtemps échappé à l'influence de la civilisation méditerranéenne et n'ont pas écrit avant le IX^e^ siècle, on en peut affirmer l'existence avec une certitude qui égale exactement celle avec laquelle on peut affirmer que toutes les langues romanes continuent le latin.

Il s'en faut de beaucoup que les concordances soient toujours aussi nettes qu'elles le sont pour les langues slaves ou pour les langues romanes. Soit, par exemple, l'allemand, l'anglais et le danois ; l'idée de « prier, inviter » est rendue, à l'infinitif, en allemand par *bitten,* en anglais par *bid,* en danois par *bede* ; au prétérit singulier, la forme est en allemand *bat,* en anglais *bad,* en danois *bad* ; au participe passé, allemand *ge-beten,* anglais *bidden,* danois *bidt.* Les concordances sont frappantes, tout en étant moins complètes que celles qu'offrent les langues slaves ; mais le nombre des cas de ce genre est assez restreint, bien que suffisant pour établir, par la seule considération des formes actuellement employées, que l'allemand, l'anglais et le danois sont la continuation d'un même idiome ancien, le « germanique commun », qui était sans doute encore sensiblement un vers le V^e^-IV^e^ siècle av. J.-C., c'est-à-dire à une date antérieure de quelques siècles aux plus anciens textes gotiques ou norrois runiques.

Toutefois, même pour des mots qui sont au fond les mêmes, les langues germaniques diffèrent souvent beaucoup entre elles. Ainsi le nom de la « soif », qui continue un même original germanique commun, apparaît en allemand sous la forme *durst,* en anglais sous la forme *thirst,* en danois sous la forme *törst* ; le parallélisme des trois formes saute aux yeux ; mais elles diffèrent trop pour que les sujets parlants en saisissent du premier coup l'identité. L'identité d'origine est moins visible encore dans un cas tel que celui des noms de la « dent », allemand *zahn,* anglais *tooth,* danois *tand.*

Mais, si l'on possède des formes plus anciennes des mêmes langues, on voit souvent les ressemblances devenir plus frappantes au fur et à mesure qu'on remonte plus haut dans le passé. Rien de moins semblable par exemple que la grammaire des noms dans l'allemand et l'anglais d'aujourd'hui. L'allemand a une déclinaison à plusieurs cas : il distingue entre *tag* « jour » pour le sujet et le complément direct, *tages* pour dire « du jour », *tage* pour dire « au jour, dans le jour », là où l'anglais n'a que l'unique forme *day* (où l'orthographe laisse transparaître l'identité d'origine avec *tag* bien plus que la prononciation *dé*[i]). Cependant, si l'on se reporte aux plus anciens textes connus de l'anglais et de l'allemand, vers le IX[e] siècle, on voit que, alors, les parlers anglais avaient, tout comme les parlers allemands, des formes diverses suivant les cas ; les noms anglais « se déclinaient » autrefois comme les noms allemands, et d'une manière sensiblement pareille. L'unité d'origine de l'allemand et de l'anglais, voilée si l'on envisage l'état de choses actuel, apparaît donc éclatante dès qu'on examine les faits du IX[e]-X[e] siècle ap. J.-C. Elle serait plus évidente encore si l'on connaissait l'état du germanique occidental au début de l'ère chrétienne. Par suite, les linguistes trouvent avantage, pour démontrer les parentés, à se reporter aux plus anciennes formes connues de chaque langue.

Quand on ne dispose pas de formes anciennes, la démonstration peut devenir malaisée. Ainsi, en ce qui concerne les langues finno-ougriennes, qui presque toutes ne sont attestées qu'à l'époque moderne, la parenté, certaine pour le linguiste qui voit les choses techniquement, n'est guère apparente au premier coup d'œil. De même le groupement par familles des langues des indigènes de l'Amérique, toutes connues à l'époque moderne seulement, est encore imparfait, et l'on ne sait jusqu'où il sera possible de le pousser.

Le groupement des dialectes celtiques : gaulois, brittonique et gaélique, ne fait aucune difficulté, parce que ces langues présentent en commun des innovations caractéristiques telles que la chute du *p* initial qui, d'un mot tel que le nom du « père », anciennement **pater*, a fait un mot tel que l'irlandais

athir. Mais l'étude historique des langues celtiques est rendue difficile par le manque de documents anciens. On n'a que des données misérables sur le gaulois qui, à l'époque de César, avait un aspect archaïque, à en juger par les noms propres de lieux et de personnes conservés dans les textes grecs et latins. Les premiers textes irlandais sont du VIIe siècle ap. J.-C., c'est-à-dire d'un temps où des changements profonds étaient intervenus déjà et où la langue était en pleine transformation. Les premiers textes brittoniques sont plus récents encore, et d'une époque où, par exemple, la flexion casuelle des noms était éliminée.

Même pour celles des langues indo-européennes où les textes remontent soit à l'antiquité, soit, du moins, au moyen âge, les difficultés ne manquent pas à ceux qui en veulent faire l'histoire. Mais les données, tant anciennes que modernes, sont partout assez nombreuses pour que la détermination des groupes ne soit pas douteuse. On n'hésite jamais sur le point de savoir si telle ou telle langue indo-européenne est celtique, romane, germanique, slave, etc.

Grâce au fait que certaines langues du groupe indo-européen ont commencé à s'écrire six ou sept siècles avant l'ère chrétienne, grâce à l'antiquité de certains textes qui ont été conservés, grâce aussi à l'archaïsme de certaines langues qui n'ont été fixées que tardivement par l'écriture, on a pu faire une théorie assez complète de la préhistoire des langues de ce groupe.

Les plus anciens textes védiques donnent une idée précise de l'état d'un dialecte de l'Inde qui ne peut être postérieur au VIIe siècle av. J.-C.; on a, pour l'iranien, des inscriptions perses de Darius, c'est-à-dire du VIe siècle av. J.-C., et, plus anciennement, une partie des textes sacrés du zoroastrisme : les hymnes gâthiques sont d'un type bien plus archaïque que le perse. Par la langue homérique et par les plus anciennes inscriptions, on possède le grec dès le VIIe siècle av. J.-C. Le latin, l'osque, l'ombrien sont aussi connus dès avant l'époque chrétienne mais plus tardivement que le grec et l'indo-iranien.

Les premiers textes germaniques, celui de la traduction des textes sacrés du christianisme en gotique et les premières inscriptions norroises en écriture runique, montrent en quel état était le germanique vers le IVe siècle ap. J.-C. Quoique relativement récents, les textes slaves du IXe siècle ap. J.-C. et lituaniens du XVIe siècle ap. J.-C. sont archaïques à bien des égards; et les dialectes slaves et baltiques conservent jusque aujourd'hui nombre de traits caractéristiques de la langue commune dont les langues du grand groupe indo-européen sont la continuation.

Sans qu'on puisse restituer vraiment la langue commune indo-européenne, on se fait une idée nette des traits généraux qui la caractérisaient.

Par suite, le linguiste sait toujours exactement si une langue appartient ou non au groupe indo-européen. On reconnaît vite si une langue est ou non la continuation de l'indo-européen commun. Ainsi, récemment, on a trouvé en Asie Centrale des textes provenant d'un peuple bouddhiste actuellement disparu qui occupait la région de Koutcha, et qui se servait d'un alphabet de l'Inde; dès qu'on a eu déchiffré quelques lignes de ces textes, on s'est aperçu que la langue dans laquelle ils ont été composés appartient au groupe indo-européen. Aucun doute ne s'est élevé.

Comme le groupe indo-européen est, de tous, le mieux connu, le mieux étudié, on s'efforce sans cesse d'y ramener des langues qui ne lui appartiennent pas. On a souvent, sans succès, essayé d'interpréter, par des étymologies indo-européennes, les inscriptions étrusques, qui demeurent presque inexpliquées ; on y a renoncé à peu près. Le basque est trop distinct de toutes les langues indo-européennes pour qu'une tentative de rapprochement ait des chances de réussir, et celles que l'on a faites ne peuvent passer pour sérieuses.

Ce n'est pas à dire d'ailleurs que l'étrusque ou le basque ne puissent avoir quelques rapports avec les langues indo-européennes. Mais ces rapports ne seraient pas de même degré que ceux qui existent entre le grec, le latin, le germanique et le slave par exemple.

Poser une famille de langues, c'est affirmer l'existence d'une continuité entre une langue commune parlée à une certaine date et un certain nombre de langues observées à une date postérieure. Pour les langues romanes, c'est dire qu'elles sont la continuation, à l'époque moderne, du latin parlé à l'époque impériale. Pour les langues indo-européennes, c'est dire que ces langues sont la continuation d'une langue inconnue, parlée en un temps et un pays sur lesquels on n'est pas exactement informé, mais qui a eu une certaine forme rigoureusement définie. Le latin, dont le français est l'une des continuations, appartient à la famille indo-européenne ; le français est donc une langue indo-européenne, puisqu'il continue une langue qui, elle-même, continuait l'indo-européen. On peut ainsi, en se reportant à des dates de plus en plus anciennes, constituer des familles de langues de plus en plus étendues.

Si l'on n'est pas encore parvenu à mettre hors de doute que l'indo-européen soit la continuation d'une langue dont telle ou telle autre langue est une continuation différente, cela ne prouve donc pas qu'il n'appartienne pas à la même famille que d'autres langues. On a signalé entre l'indo-européen et le sémitique, entre l'indo-européen et le finno-ougrien des concordances qui ne sont pas négligeables, mais dont on n'arrive pas à faire une théorie complète. Il est donc possible, mais il n'est pas établi que ces trois groupes de langues par exemple, et d'autres que l'on peut aussi essayer d'en rapprocher, notamment le groupe caucasique du Sud, le groupe berbère, le basque, le lycien, continuent une seule et même langue parlée à une date plus ancienne que celles que l'on est amené à supposer pour l'indo-européen commun, le sémitique commun, le finno-ougrien commun, etc.

Comme toute langue est la continuation d'une langue plus ancienne, il n'est en tout cas pas douteux que des groupes de langues dont on ne sait pas établir la parenté résultent de développements différents d'une seule et même langue ancienne.

On s'est même souvent demandé si toutes les langues

existant dans le monde ne seraient pas des continuations diverses d'une seule et même langue qui aurait pris avec le temps et suivant les lieux des formes divergentes. En l'état actuel des connaissances, la question ne comporte pas de réponse, et peut-être sera-t-il toujours impossible d'y répondre exactement.

En effet, s'il arrive que des langues se conservent longtemps avec très peu de changements, si par suite les langues qui composent certains groupes conservent longtemps entre elles des ressemblances évidentes, demeurant même presque identiques entre elles, comme il arrive dans le groupe des langues polynésiennes, ceci tient à des conditions qui ne se retrouvent pas partout. Il faut, pour cela, des populations qui ne subissent que peu de mélanges, comme c'est le cas dans les îles de la Polynésie, et dont le type de vie ne se modifie guère avec le temps.

Au contraire, là où les populations se mêlent et où elles n'ont pas d'homogénéité, là où des idiomes différents se juxtaposent et où nombre de sujets sont amenés à adopter une langue nouvelle, là où enfin il se produit des changements sociaux importants et où les conditions de la vie se modifient profondément, les langues sont sujettes à se transformer avec rapidité. Du III^e^ au IX^e^ siècle par exemple, le latin a pris, dans les provinces qui constituaient l'empire romain, des aspects nouveaux, différents suivant les provinces.

Le changement linguistique a lieu avec le temps ; mais il y a des périodes où les langues changent peu et lentement, et il y en a où, en peu de générations, elles deviennent méconnaissables. Le temps est l'un des facteurs du changement linguistique, mais sans doute le moindre.

Il n'est du reste pas évident que le type de parenté des langues qui se définit ainsi exactement pour le groupe indo-européen soit partout aussi net. Les groupes de petits chefs qui ont porté avec eux l'indo-européen ont imposé des formes correctes de leurs parlers, et les langues de la famille indo-européenne sont partout les continuations d'une langue une, comme toutes les langues romanes sont des continuations d'un

seul et même latin. Ce type d'extension d'une même langue initiale s'observe dans d'autres cas : à date historique, l'extension de l'arabe a eu lieu de même. Mais, dans d'autres conditions sociales et quand il s'agit de langues ayant des structures grammaticales autres, il a pu y avoir des situations troubles et complexes que les faits européens connus ne donnent pas occasion d'examiner ici.

CHAPITRE VI

PORTÉE PRATIQUE DE LA CLASSIFICATION DES LANGUES PAR FAMILLES

De ce que deux langues continuent une même langue plus ancienne, il ne résulte pas qu'elles aient conservé des ressemblances visibles, et que, par suite, le linguiste en puisse démontrer, ni même apercevoir, la parenté. En fait, on sait, grâce à la connaissance que l'on a du latin, du vieil anglais, du vieux slave, etc., que l'anglais, le français, le russe sont des langues parentes entre elles : ces trois langues sont indo-européennes. Mais si, pour le prouver, on était réduit à l'examen de l'anglais, du français et du russe tels qu'ils se parlent aujourd'hui, la preuve ne serait pas si aisée à fournir. Tout au plus pourrait-on soupçonner la parenté.

Une parenté dont les traces tendent à s'effacer ainsi n'a pas d'intérêt pratique. Pour qui veut actuellement étudier l'anglais et le russe, le fait que ces deux langues continuent un même indo-européen parlé il y a quelque trois mille ans, on ne sait où ni en quelles conditions, a peu de portée s'il n'est pas linguiste. La prononciation, le type grammatical et le détail des formes, le vocabulaire, tout diffère d'une langue à l'autre, et les quelques traits communs qu'on entrevoit, la ressemblance des noms de la « sœur » par exemple, *sestrá* en russe (avec accent sur la fin du mot), *sister* en anglais (avec accent sur l'initiale), tiennent en bonne partie à de simples accidents ; car, dans d'autres langues indo-européennes, le même mot a pris un tout autre aspect ; ainsi *soror* du latin, qui est bien différent de *sestrá*

et de *sister*, est représenté maintenant par le français *sœur*.

Deux langues indo-européennes modernes appartenant à un même groupe peuvent différer tellement que la portée pratique de leur communauté ancienne ait disparu. Ainsi l'irlandais d'une part, le breton et le gallois d'autre part, continuent une même langue indo-européenne, le celtique commun. Et pourtant leurs parlers ne rapprochent plus guère les Irlandais et les Gallois ; les deux groupes n'ont pratiquement en commun que d'employer une même langue de civilisation, l'anglais, qui est une langue germanique.

En l'état où sont parvenues maintenant les langues indo-européennes, le fait qu'elles continuent toutes une seule et même langue ancienne ne constitue plus un lien entre les hommes qui les parlent ; il n'en résulte même guère de facilité pour eux à apprendre la langue les uns des autres. Le linguiste sait que le français *huit* et le russe *vosem'*, qui a le même sens, se rattachent à un même original indo-européen, et l'on a déterminé tous les événements linguistiques par suite desquels, au lieu du vieux mot, le français et le russe ont des formes aussi peu semblables ; mais pour le Français qui apprend le russe ou pour le Russe qui apprend le français, cette communauté d'origine est sans intérêt. Il est sûr que le français *cinq* et le russe *piat'*, qui a le même sens, remontent à un même mot indo-européen, et l'on connaît les changements par lesquels on est passé de l'état de choses indo-européen à l'état français et à l'état russe ; mais, pour un Français et un Russe d'aujourd'hui, il n'en résulte rien d'utile. Le français (*ils*) *cuisent* et le russe *pekút*, dont le sens est identique, représentent un même mot, une même forme de l'indo-européen ; aucun sujet parlant ne saurait s'en douter, et, seul, le linguiste qui a étudié la grammaire comparée des langues indo-européennes peut comprendre le rapprochement. Le français *fendre* et l'anglais *bite*, qui signifie « mordre », appartiennent à un même groupe de mots indo-européens ; il n'y paraît plus. Le profane à qui l'on dira que le français *faire* et le mot anglais de même sens, *do*, remontent au fond à un même mot indo-européen sera sans doute porté

à croire que le linguiste se moque de lui, bien que rien ne soit mieux assuré.

La parenté qu'ont entre eux les parlers français du Nord a une valeur certaine ; car tous ces parlers ont un grand nombre de traits communs, pour la prononciation, la grammaire et le vocabulaire, et les sujets parlants arrivent aisément à sentir qu'ils parlent au fond une même langue. Il en est même résulté que tous ces parlers se rapprochent actuellement du français commun et tendent à perdre leur caractère propre. La parenté qu'ont entre elles les langues romanes comme le français et l'italien est moins rapprochée ; mais le parallélisme est encore assez grand à beaucoup d'égards pour rendre relativement aisé l'apprentissage de l'italien par un Français, du français par un Italien. La parenté qu'ont entre elles des langues indo-européennes de types différents comme les langues romanes et les langues slaves est si lointaine qu'elle n'a presque plus d'intérêt pratique. Et cependant, si l'on essaie d'apprendre des langues d'un tout autre groupe, une langue sémitique comme l'arabe par exemple, on se sent en présence d'une structure linguistique plus distincte ; si effacées qu'elles soient, les traces de l'ancienne unité indo-européenne ne sont donc pas abolies, ni, au fond, tout à fait sans efficacité.

Si, comme il est possible mais non démontré, l'indo-européen et le finno-ougrien par exemple sont parents, l'apprentissage du finnois ou du magyar par un Français n'en est en rien facilité. La différence est devenue trop grande.

Une parenté de langues peut donc, suivant le cas, exprimer ou non quelque chose d'actuellement visible et d'actuellement utile. Cela ne change rien à ce qu'on entend théoriquement par cette parenté. Quand on dit que deux langues sont parentes, on exprime le fait historique que, à une date déterminée, ces deux langues n'en faisaient qu'une et qu'il y a eu depuis développement continu de cette même langue en des conditions différentes qui ont déterminé des différences de structure plus ou moins profondes. La réalité constante que comporte une « parenté » de langues, c'est le fait historique

d'une communauté linguistique ayant existé à une date donnée. Mais cette date peut être plus ou moins lointaine ; les changements intervenus entre la période de communauté et la période ultérieure qu'on considère peuvent être plus ou moins importants ; et la définition n'implique pas que le fait historique de la communauté ait laissé la moindre trace actuellement appréciable, ni, par suite, qu'il en résulte pratiquement rien.

Expression d'un fait historique, une parenté de langues n'enseigne rien non plus sur ce que l'on pourrait appeler proprement une origine. Le linguiste envisage le développement d'une langue entre deux dates. Le latin, que continuent les langues romanes, est une forme prise par l'indo-européen ; l'indo-européen, qui n'est livré par aucun monument, qui presque assurément n'a jamais été écrit, mais dont la comparaison de langues conservées garantit l'existence, était à son tour la forme prise par quelque langue parlée antérieurement. Le linguiste ne saisit donc nulle part une *origine* ; il ne peut que suivre, plus ou moins complètement, de plus ou moins près, l'histoire d'une langue donnée entre deux moments plus ou moins exactement déterminés.

CHAPITRE VII

LANGUES ET RACES

On parle volontiers de peuples romans, d'une race slave, d'un type aryen. Autant d'expressions qui n'ont pas de sens précis. Ou bien elles n'ajoutent rien à la notion de parenté de langues, ou bien elles y ajoutent une erreur.

Il est d'expérience courante qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre une langue et la « race » de ceux qui la parlent.

L'anglais, par exemple, a été apporté en Grande-Bretagne par des conquérants angles et saxons, donc par des Germains occidentaux, venus du continent. Mais ces groupes de conquérants n'ont, pas plus en Grande-Bretagne qu'ailleurs, éliminé la population antérieure. Ils se la sont assimilée, et seulement dans l'Angleterre propre ; car, comme on le sait, des parlers celtiques se sont maintenus jusqu'au XVIII^e^ siècle en Cornouaille, jusqu'à présent dans le pays de Galles et en Écosse. Des Scandinaves se sont établis sur les côtes et ont partiellement dominé le pays. Puis est venue la conquête par les Normands de France, qui a apporté un nouveau groupe de colons influents. La population de l'Angleterre proprement dite résulte donc d'un mélange complexe d'anciens habitants du pays, de Germains occidentaux (Angles et Saxons), de Germains scandinaves et de Franco-Normands. Quant aux anciens habitants du pays, ils provenaient eux-mêmes d'un mélange : le brittonique n'était la langue de la partie méridionale de la Grande-Bretagne que par suite de la conquête celtique dont on ne connaît ni la date ni les conditions précises, et qui doit avoir eu lieu au moment de la grande extension du cel-

tique, vers le VI^e^-V^e^ siècle av. J.-C. Et il est probable que, dès avant la conquête celtique, la population résultait d'un mélange et n'avait pas d'unité originelle.

La langue anglaise porte encore témoignage de ce mélange. Aussitôt après la conquête saxonne, le germanique occidental y a pris un aspect tout particulier qui ne peut s'expliquer que par le fait que l'anglais est du germanique occidental parlé par des gens habitués à un autre type de langue. Nombre de mots germaniques de l'anglais sont des termes scandinaves apportés par des Scandinaves. Enfin le vocabulaire anglais s'est empli, de par la conquête franco-normande, de termes français qui s'y sont maintenus. On y trouve le mot emprunté au français *beef* à côté du mot germanique *ox* « bœuf » (*ochs* en allemand), *mutton* à côté de *sheep* « mouton » (*schaf* en allemand), etc. Les termes de droit et d'administration, comme *pledge* « caution », sont français ; ce mot, qui a disparu en français moderne, était courant en vieux français. Un mot tel que *budget* « sac » est le français *bougette* ; et quand le français l'a emprunté à l'anglais, avec d'autres termes de la langue parlementaire, c'est un vieux mot français qui a été pris, avec le sens particulier qu'il avait reçu dans la langue spéciale des politiciens. La structure d'ensemble de l'anglais, la transformation subie par le germanique occidental sur le sol brittanique, la variété d'origines du vocabulaire dénoncent au linguiste la variété d'origines de la population anglaise et la variété des influences qu'a subies, à date historique, l'Angleterre.

En s'étendant à la Cornouaille, à une partie du pays de Galles, à l'Écosse, l'anglais est devenu la langue de gens dont des ancêtres assez proches employaient de tout autres idiomes. Le caractère composite de la population de langue anglaise s'en est trouvé encore accru, sans parler des immigrants de toutes sortes qui sont entrés en Angleterre depuis le moyen âge.

Les Anglais ont colonisé l'Amérique du Nord. Mais ils n'ont pas été les seuls. Parmi les premiers colons, il y a eu aussi des Hollandais et des Français. La population indigène, peu

dense, a tendu à s'éliminer et ne joue pas un rôle appréciable dans le développement du pays. Mais depuis le XVIII^e^ siècle, depuis que l'Amérique du Nord se développe rapidement, elle a reçu un afflux ininterrompu de colons venus de toutes les parties de l'Europe. Les premiers colons anglais sont maintenant noyés dans des masses d'immigrants de toutes sortes.

De ces colons nouveaux, les uns, comme les Irlandais, étaient en grande partie de langue anglaise, mais descendaient de gens qui, jusqu'au seuil du XIX^e^ siècle, avaient parlé une langue celtique, les autres, et les plus nombreux, avaient d'autres langues. Il y a eu des millions de nègres africains, d'Allemands, de Scandinaves, de Lettons et de Lituaniens, de Polonais, de juifs polonais, russes ou galiciens (parlant pour la plupart le yiddisch, dialecte allemand), de Slovaques, de Finlandais, d'Italiens, de Grecs, d'Arméniens. Certains États du Sud, rattachés maintenant aux États-Unis, ont fait partie du Mexique, où la colonisation initiale a été espagnole et où les indigènes se sont croisés avec les colons. L'anglais, langue officielle du pays et langue des classes dominantes, s'impose à tous les habitants dès qu'ils veulent participer à la vie commune, aux affaires comme à la politique. Il est devenu la langue universelle de l'Amérique du Nord, bien que la grande majorité des occupants actuels des État-Unis et du Dominion britannique du Canada descendent uniquement ou partiellement de parents ou d'aïeux dont la langue n'était pas l'anglais.

Seuls, les colons français, qui forment au Canada une masse compacte et qui sont en grande partie des ruraux, ont maintenu un îlot français au milieu des sujets de langue anglaise de l'Amérique du Nord. En Louisiane, au contraire, le français se résorbe, et l'anglais tend à se généraliser.

Ainsi l'on voit que, là où il occupe l'aire la plus vaste et où il est la langue du plus grand nombre de gens, l'anglais est parlé par des hommes dont, au XVIII^e^ siècle, les ancêtres parlaient pour la plupart d'autres langues et qui sont venus des régions les plus diverses. En 1910, aux États-Unis, sur une population totale de 93 millions d'habitants, plus de 13 mil-

lions étaient nés à l'étranger, dont seulement un million en Grande-Bretagne et 1 300 000 en Irlande; 2 500 000 venaient d'Allemagne, 1 700 000 de Russie et de Finlande, 1 170 000 d'Autriche, 500 000 de Hongrie, 1 300 000 d'Italie. Et, parmi les hommes qui sont nés aux États-Unis, beaucoup sont fils ou petit-fils de colons récents.

Dans le reste de l'Amérique, à partir du Mexique, la langue officielle est partout l'espagnol, sauf au Brésil, où elle est le portugais. Parmi ceux qui, dans ces régions, parlent aujourd'hui l'espagnol ou le portugais, bien peu descendent uniquement d'Espagnols ou de Portugais. Le nombre des colons espagnols et portugais n'a pas été grand. Mais à la différence de ce qui s'est passé dans l'Amérique du Nord, il y a eu croisement entre les colons et les indigènes, et le sang indigène entre pour une plus ou moins large part dans le mélange. Au Mexique et dans l'Amérique centrale et équatoriale, les habitants actuels sont avant tout des descendants d'indigènes ; les langues indigènes du pays subsistent encore sur bien des points ; mais partout l'espagnol ou le portugais est la langue officielle, l'unique langue de civilisation et la seule qui se répande. Dans la zone tempérée, et notamment dans la république Argentine et au Chili, il y a de nombreux colons venus de tous les pays d'Europe ; la république Argentine est pleine d'Italiens, de Basques, etc.

L'exemple de l'Amérique, qu'on peut observer à l'époque actuelle, montre que parenté ethnique et parenté de langue sont choses différentes, et qui ne sont unies par aucun lien nécessaire.

Quand il a composé son grand traité de linguistique (paru de 1876 à 1888), où il donne un aperçu de toutes les langues, Frédéric Müller a classé les langues suivant le caractère physique des hommes qui les parlent. Il ne pouvait trouver un principe de classement moins heureux.

Sans doute on observe des concordances entre les langues et les types ethniques. Les nègres qui se servent des langues du groupe bantou dans le Sud de l'Afrique ou les gens de type malais qui emploient les idiomes indonésiens dans les

îles malaises et jusqu'à Madagascar sont différents des blancs qui, en Europe, parlent des langues indo-européennes ou des langues finno-ougriennes. Mais ces concordances tiennent à ce que les langues actuellement employées dans le monde paraissent résulter presque toutes de l'évolution divergente d'un assez petit nombre de langues plus anciennes, et à ce que les conditions historiques et géographiques ont déterminé des répartitions des langues et des races qui, sans concorder exactement entre elles, présentent des traits communs.

Ce n'est pas parce qu'ils sont tous de « race » bantou que les nègres du Sud de l'Afrique, à l'exception des Hottentots, parlent des idiomes bantou ; c'est parce que le bantou s'est étendu, par conquête, sur tout le Sud de l'Afrique, à une date qui n'est sans doute pas ancienne, de même qu'on parle arabe de l'Égypte au Maroc par suite d'un mouvement de conquête et de civilisation qui se laisse suivre historiquement.

La race se définit par des caractères physiques. On n'observe guère de races pures à l'heure actuelle ; c'est-à-dire, pour employer des termes plus précis, qu'il y a très peu de populations physiquement homogènes. Dans la mesure où il y en a, les limites des langues et des populations de type semblable ne concordent jamais d'une manière exacte. En Europe, le type linguistique slave diffère profondément du type allemand, lequel ne diffère pas moins du type roman ; or, on chercherait en vain à classer les types physiques de l'Europe continentale en slaves, germaniques et romans. Les populations de langue finnoise, qui emploient des parlers essentiellement différents des langues indo-européennes, ne se distinguent pas par un type commun vraiment particulier. Les types caractéristiques de l'Europe, le type dolichocéphale blond, le type alpin, le type méditerranéen, ne sont nullement bornés par les limites qui séparent les types linguistiques. Et d'ailleurs ces types ne s'observent presque nulle part d'une manière exclusive.

Il y a en Europe un groupe qui, de parti pris, ne contracte de mariages qu'à l'intérieur de ce groupe, le groupe juif. Sans doute, il n'en a pas toujours été ainsi, et les juifs sont moins

exempts de mélanges qu'on ne le croit souvent. Mais les unions hors du groupe sont interdites par la religion et, durant de longs siècles, on n'en a guère observé. Si donc il y a en Europe une « race », c'est assurément la « race » juive. Or, les juifs n'ont pas de langue propre. Ils adoptent la langue du pays où ils sont. Au moyen âge, les juifs d'Allemagne parlaient allemand, les juifs du Midi de la France, provençal, et ceux d'Espagne, espagnol. Quand, à l'époque de la Renaissance, la persécution ou le besoin d'essaimer ont amené des juifs à s'établir dans des pays ayant une civilisation inférieure à celle qu'ils possédaient, ils ont gardé leur langue, les colons d'origine allemande dans l'Est de l'Europe, ceux d'origine espagnole dans le Levant méditerranéen. Par suite, là où les juifs ont, par exception, une langue à eux, c'est, en Lituanie, en Russie, en Pologne, en Roumanie, un dialecte allemand ; c'est, dans l'ancienne Turquie, un dialecte espagnol. Longtemps avant l'époque chrétienne, l'hébreu était une langue morte, et les juifs de Palestine parlaient araméen ; les quelques mots sémitiques que citent les évangélistes ne sont pas des mots hébreux, ce sont des mots araméens ; c'est de l'araméen qu'ont emporté avec eux en Égypte les juifs de la « diaspore », et l'on a trouvé en Égypte de nombreux documents juifs écrits en araméen. Les juifs d'Égypte n'ont d'ailleurs pas tardé à adopter le grec quand le grec a été l'organe d'une civilisation supérieure : deux siècles avant l'ère chrétienne, il a fallu traduire la Bible en grec pour leur usage. Ceux des juifs qui, dans l'Europe orientale et dans les colonies palestiniennes, parlent hébreu aujourd'hui ont pris dans les livres la langue qu'ils ont appris à parler par nationalisme ; on peut ainsi parler hébreu comme on parlait latin dans les collèges du moyen âge ; et il y a maintenant des enfants pour qui cet hébreu, rendu artificiellement à la vie, est une langue maternelle.

Qu'on définisse la race par des caractères physiques actuels ou qu'on la définisse par la lignée — les deux définitions sont possibles —, jamais les limites de races et les limites de langues ne concordent d'une manière exacte.

Tout enfant, de quelque origine qu'il soit, paraît apte à parler n'importe quelle langue; les différences de tendances résultant de l'hérédité ont des conséquences, souvent importantes, pour le développement ultérieur des langues, mais au début, elles sont si peu sensibles qu'on les aperçoit à peine. Un petit nègre, descendant de nègres du Soudan, parle correctement le français ou l'anglais s'il a commencé dès sa première enfance à pratiquer ces langues dans un milieu où on les parle correctement. Jamais en Europe des différences de « race » n'ont été un obstacle à l'unité parfaite de langue : presque toutes les populations d'Europe ont changé de langue une ou plusieurs fois; toutes se sont montrées capables d'apprendre les langues les unes des autres.

Personne n'oserait, sans sourire, dire que les Français sont de « race » latine. Il n'y avait pas de « race latine » au moment où l'empire romain s'est étendu hors de l'Italie : la population de Rome était dès lors un mélange des peuples les plus divers. Et, en Gaule, il n'y a jamais eu que peu de colons venus d'Italie : la Gaule a accepté le latin comme langue de civilisation; mais elle ne s'est jamais peuplée de « Latins ». D'ailleurs, quand le latin y est devenu courant, la population était déjà très mêlée. Les Gaulois eux-mêmes y étaient des conquérants, venus à date peu ancienne, et peut-être pas en grand nombre. Plus tard, des Germains y sont venus, à l'époque des grandes invasions. Des races diverses s'y sont succédé et s'y sont fondues depuis l'époque préhistorique. Donc rien n'est moins homogène, au point de vue purement ethnique, que la population française dont l'aspect même dénonce au premier abord l'origine composite.

Parler d'une race « aryenne » est plus puéril encore.

Les langues de l'Inde, dont le sanskrit védique offre la forme la plus ancienne, les langues de l'Iran, dont les plus vieux textes sont l'Avesta et les inscriptions des rois achéménides, l'arménien, le slave, le baltique (lituanien et lette), l'albanais, le grec, le latin, le celtique, le germanique sont, sous des aspects divers, la continuation d'une seule et même langue, qu'on est convenu d'appeler l' « indo-européen com-

mun ». C'est un fait linguistique, Quand et comment cette langue une s'est-elle brisée en dialectes et répandue sur l'Europe et une partie de l'Asie, on l'ignore. Quel peuple la parlait et avec quels autres peuples s'est-il mélangé lors de la séparation, on l'ignore tout autant. Il est seulement évident qu'un peuple n'aurait pu couvrir ainsi un continent entier et une grande partie d'un autre à lui seul; l'extension de l'indo-européen, telle qu'on l'observe à l'époque historique, suppose que les populations de langue indo-européenne ont, soit par leur force, soit surtout par leur sens de l'organisation sociale et par le prestige qui en est résulté, donné leur langue à des populations dont le parler était autre. Les peuples qui emploient des langues indo-européennes sont tous indo-européanisés, et non indo-européens.

Appliqué à toutes les nations de langue indo-européenne, comme il l'a été souvent, le nom d'*Aryen* est usurpé. Les peuples dont le groupe indo-iranien des langues indo-européennes était la langue se donnaient à eux-mêmes le nom d'*Arya-*, qu'on trouve dans leurs plus anciens textes. Le nom même de l'Iran est l'une des formes de ce mot : *Aryānām* (au pluriel), qui est devenu *Erán,* et qu'on prononce aujourd'hui *Irân* en persan. Il est juste d'appeler Aryen un Indou du Nord-Ouest de l'Inde ou un Persan ; mais appliquer ce nom à un individu de langue slave, germanique ou romane, c'est donner au mot une extension à laquelle on n'est autorisé par rien. Si l'on a étendu sans droit la valeur du nom d'*Arya-*, c'est simplement parce que le sanskrit, connu à une date relativement ancienne, sous une forme souvent archaïque, et bien décrit par des grammairiens indigènes, est précieux pour le linguiste et a joué, dans la constitution de la grammaire comparée des langues indo-européennes un rôle dominant. L'emploi du mot *aryen,* qui a fait une si singulière fortune, mais qui est heureusement en régression, provient d'un fait linguistique mal interprété.

Il n'y a en Europe presque pas une population, qui, au cours de l'histoire, n'ait changé de langue, et souvent plusieurs fois, là même où elle n'a pas eu conscience d'un changement.

Le français normal, qui est maintenant la langue commune de tous les Français, est fondé sur le parisien, et, en ce sens, tous les Français parlent « parisien »; mais en devenant langue commune, le parisien a perdu de ses caractères propres; et, en ce sens aussi, le parisien est devenu du « français »; ainsi les Français non parisiens n'ont plus le parler de leurs ancêtres; et les Parisiens descendants d'une lignée de Parisiens, qui sont à Paris une minorité, ne parlent même plus vraiment le parisien. L'italien normal est fondé sur le toscan; mais il ne se prononce pas à la toscane; la prononciation est plutôt romaine; donc aujourd'hui ni les Toscans de lignée toscane ni les Romains de lignée romaine, ni, à plus forte raison, les autres Italiens ne continuent exactement, en parlant l'italien commun, le parler de leurs ascendants.

La langue se transmet souvent de génération en génération; mais les fils ont aussi bien souvent un parler autre que celui des pères.

CHAPITRE VIII

LANGUE ET NATION

Le lien entre la langue et la nation existe : dans un pays où, comme dans l'ancienne Autriche, il y avait plusieurs « nations », c'est par les langues que s'opposaient les nations, et, quand on voulait faire une statistique des nations de l'empire austro-hongrois, on n'avait d'autre ressource que de demander à chaque habitant quelle était sa langue usuelle. Ainsi en Autriche, on comptait pour Allemands ceux qui déclaraient avoir pour langue habituelle l'allemand, pour Tchèques ceux qui déclaraient avoir pour langue habituelle le tchèque, pour Slovènes ceux qui déclaraient avoir pour langue habituelle le slovène, et ainsi de chaque nationalité.

On a reproché à ce procédé d'être tendancieux et de favoriser la langue dominante de l'État, en l'espèce, l'allemand, aux dépens des langues des autres nations de l'Empire. A tort : la langue qui importe au point de vue social est celle qu'emploient les sujets parlants. Demander aux gens quelle est leur langue maternelle aboutit à leur faire avouer une langue que, dans bien des cas, ils ont abandonnée. Si en France on faisait une statistique linguistique, il serait évidemment absurde de demander à un méridional devenu fonctionnaire ou employé si sa mère lui a parlé patois dans ses premières années : le patois a toutes chances d'être pour lui un parler mort qu'il retrouve à peine au fond de sa mémoire. La langue à déterminer par le statisticien est celle que le sujet reconnaît pour la sienne, — à condition bien entendu que sa déclaration soit libre.

Ce n'est pas que la nation s'exprime toujours par la langue, ni qu'un particularisme de langue suffise à donner une conscience nationale.

En Irlande, où l'esprit national est poussé jusqu'à la passion, la plupart des nationalistes ont pour langue usuelle l'anglais. Par nationalisme, on travaille à y restaurer l'emploi de l'irlandais qui, il y a peu d'années encore, était en voie de disparition rapide. Mais il faut du temps pour remettre en usage une langue qui s'en va. Et, actuellement, c'est en anglais que s'expriment bien souvent les sinn-feiners irlandais. Le nom du parti est irlandais ; sa langue est encore généralement l'anglais.

En France, les parlers méridionaux sont inintelligibles à un Français du Nord ; le provençal diffère du français à peu près autant que l'espagnol de l'italien. Néanmoins un Provençal ou un Gascon n'a pas le sentiment d'appartenir à une autre nation qu'un Français du Nord. Un Breton parle une langue d'autre famille que le français ; mais il se sent de nation française. Bien que séparés politiquement de la France depuis 1871, beaucoup d'Alsaciens, qui employaient familièrement un parler alémanique, se sentaient Français dès avant le retour du pays à la France.

En revanche, un Suisse ou un Belge de langue française ne se sent pas de nation française. Le fait d'appartenir à un État différent, d'avoir des traditions historiques différentes, certains usages différents suffit, malgré l'identité de langue, et en partie au moins, de culture, à écarter le sentiment d'être d'une même nation.

La nation est en effet chose vague, dont le sens et les caractères diffèrent suivant les circonstances. Elle prend une netteté en Orient où se trouvent juxtaposées des nations distinguées à la fois par la langue, par les usages et par la religion. Dans l'ancienne Turquie, à côté des Turcs ottomans, musulmans, de langue turque, on trouvait des Grecs, chrétiens de rite orthodoxe, parlant grec et vivant de manière tout autre — des Arméniens, chrétiens de rite grégorien, donc ayant une Église proprement arménienne, de langue arménienne et

vivant aussi à leur manière — des juifs, de religion juive, parlant un dialecte espagnol et pratiquant des usages qui leur sont strictement propres — des Arabes, musulmans comme les Turcs, mais parlant arabe et ayant une manière de vivre autre que celle des Turcs — bien d'autres nations encore, moins nettes sans doute, mais encore distinctes.

Ces nations vivaient côte à côte, sans se mélanger, sans contracter mariage les unes avec les autres, pour autant du moins qu'elles appartenaient à des confessions différentes; elles avaient chacune leurs écoles, leurs institutions. Quand la révolution jeune-turque a mis en évidence le nationalisme turc qui s'était organisé sous le régime hamidien, la structure de l'empire ottoman s'en est trouvée bouleversée. De l'exaspération du sentiment national turc sont venus les massacres d'Arméniens, sous Abd-ul-Hamid, puis sous le régime jeune-turc et, avec un esprit de système nouveau, durant la guerre. Et, à la suite de la guerre, la Turquie a réussi à imposer de cruels échanges de population qui ont chassé les Grecs de l'Asie-Mineure et les Turcs du domaine grec.

La langue est l'un des caractères de ces nations distinctes que renfermait l'empire ottoman, et qui coexistaient dans les mêmes provinces, dans les mêmes villes. Mais ce n'est pas le seul, et il peut manquer. Il y avait en Asie Mineure, séparés du gros de la nation grecque et de la nation arménienne, dans des régions où ils sont isolés, des Grecs et des Arméniens qui avaient abandonné l'usage du grec ou de l'arménien, et qui, tout en parlant turc, se sentaient encore grecs ou arméniens.

Une nation n'est pas liée à tel ou tel soutien matériel, et pas même à la langue. Appartenir à une nation est affaire de sentiment et de volonté.

Mais il demeure que la langue est le premier, le plus clair et le plus efficace des caractères par lesquels se distingue une nation. Là où s'effacent les différences de langues, les différences nationales tendent à s'effacer aussi; et là où manque un sentiment national, les différences de langues tendent à disparaître. En France, où les provinces méridionales et la Bretagne n'ont aucun sentiment national propre, le français est

partout la langue des villes, la langue de l'école, la seule langue de culture ; bien qu'il ait eu en Mistral un grand poète, le provençal est accessoire pour les gens cultivés qui l'emploient, et la pensée abstraite des Français du midi est de langue française comme celle des Français du Nord. L'absence de sentiment national détermine un affaiblissement progressif du provençal et du breton, qui ne sont plus en usage constant que dans les campagnes, et qui se vident de force propre, qui s'emplissent de mots français plus ou moins adaptés et de tours français, qui deviennent, en un mot, de faibles reflets du français.

Beaucoup d'Alsaciens incorporés malgré eux à l'empire allemand entretenaient pieusement la connaissance et la culture de la langue française, marquant par là qu'ils étaient Allemands malgré eux.

Les juifs de l'Europe orientale, qui ont le sentiment de former une nation particulière, n'ont pas seulement conservé leur parler germanique, le yiddisch, qui les distingue de leurs voisins ; ils ont développé l'emploi d'une langue morte, l'hébreu, qui a toujours été leur langue religieuse, et il y a maintenant une littérature moderne en hébreu ; les juifs ont appris à parler cet hébreu, comme les savants du moyen âge parlaient le latin. Et l'hébreu ainsi rénové est entré dans l'usage parlé ; il est la langue des sionistes de Palestine.

D'autre part, là même où n'existe pas cette volonté de former une unité particulière qui est le fondement d'une nation, la communauté de langue suffit à déterminer une communauté de culture et une communauté de sentiments. La Suisse, qui a pour langues officielles les langues de trois grands pays voisins, l'Allemagne, la France et l'Italie, en fournit un bel exemple.

Les Suisses se sentent citoyens d'un même État qui a son unité et qui est pourvu d'institutions originales ; ils veulent être suisses ; même leur fédéralisme évolue vers une centralisation croissante. Néanmoins, le fait qu'ils parlent des langues distinctes les oriente de façons différentes ; la plupart de ceux qui emploient des parlers allemands sont attirés vers la

culture allemande, et prennent quelque chose de l'esprit allemand ; la plupart de ceux qui emploient des parlers français ou italiens sont attirés vers la culture française ou italienne. Malgré la puissance de l'idée suisse, il s'est créé ainsi des oppositions entre Alémaniques, Romands et Italiens, oppositions dont sait triompher l'esprit suisse et qui n'ont jamais atteint les groupes tout entiers, mais qui, à certains moments, ont eu de l'acuité. Les Suisses de parler roumanche, dont le parler local est roman, mais dont la langue de culture est l'allemand, ont en partie des sentiments allemands.

Pour voir d'une manière juste le lien entre la langue et la nation, il faut donc tenir compte de bien des nuances.

Mais il n'y a guère de nation qui ne vise à posséder une langue en propre, et une langue ne subsiste que misérablement là où elle n'est pas soutenue par un sentiment national.

CHAPITRE IX

LANGUE ET CIVILISATION

L'unité de langue provient de l'unité de culture, et le maintien d'une langue une s'explique par le maintien de l'unité de culture.

Alors que l'unité de l'empire romain a déterminé l'extension du latin dans la partie occidentale de l'empire, le latin n'a guère entamé le domaine du grec : seules, l'Italie méridionale et la Sicile, où le grec n'avait du reste pas dépassé la frange maritime du pays, ont abandonné lentement le grec, et sont aujourd'hui de langue romane ; peut-être même des villages de langue grecque de l'Italie méridionale ont-ils conservé la tradition du grec ancien. C'est que la civilisation grecque, qui avait servi de modèle à la civilisation romaine, avait conservé son prestige, malgré la perte de l'indépendance politique. Les gens qui parlaient grec auraient cru déchoir en employant la langue d'un peuple de civilisation inférieure et qui leur devait sa civilisation.

Les juifs qui sont allés de l'Ouest à l'Est de l'Europe n'ont pour la plupart pas abandonné l'allemand ou l'espagnol pour adopter les langues des pays où ils s'établissaient et dont la culture était moindre que la leur. Différents par la race, par la religion, par les usages, par le parler, ils ont formé une nation séparée au milieu des nations sur le territoire desquelles ils se sont installés. De là est résultée une question juive.

Une culture propre ainsi constituée peut durer alors même que les conditions qui l'ont fait créer ont disparu. En émigrant

de Lituanie, de Russie, de Pologne, de Galicie, de Roumanie en Amérique, les juifs qui en foule sont allés en Amérique y ont transporté leur langue, et aujourd'hui, dans New-York, qui est devenu le centre juif le plus important du monde, il y a de grands groupes où l'on parle yiddisch. Sans doute il arrivera là ce qui est arrivé partout où une langue se trouve transportée dans un milieu de civilisation plus élevée : à la longue, le yiddisch ne peut manquer de s'éliminer au profit de la langue dominante du pays, l'anglais. La persistance du yiddisch en Amérique, l'existence à New-York d'une littérature en yiddisch ne sont que des survivances, dont la fin ne peut d'ailleurs être prévue.

Il y a eu dans le Midi de la France, au XIII^e^ siècle, une civilisation brillante, dont le provençal était la langue usuelle. Elle a peu duré. Durant le temps assez court où elle a pu se développer, elle a eu une poésie lyrique originale, mais assez peu variée ; elle n'a pas créé une prose. La langue savante était alors le latin ; le provençal a été une langue poétique, non une langue de civilisation complète. Quand une prose savante s'est constituée dans la France du Nord, la civilisation propre du Midi était brisée. Jusqu'au XIX^e^ siècle, la tradition n'a pas été reprise. Les parlers du Midi n'ont servi durant de longs siècles qu'à l'usage courant et familier ; ils n'ont pas été employés à exprimer des idées générales ; ils n'ont pas été des instruments de civilisation. Et quand, au XIX^e^ siècle, on s'est remis à écrire certains parlers du Midi, les seuls ouvrages notables ont encore été des ouvrages poétiques. La presse est de langue française à Toulouse, à Montpellier, à Marseille. Quand, pour répondre à cette objection, Mistral ne trouvait à citer que les almanachs provençaux, il confirmait en réalité l'absence d'une prose provençale servant à exprimer des idées.

De même, si le breton armoricain n'est qu'une langue accessoire, employée seulement par des populations rurales, c'est qu'il n'a jamais servi d'expression à aucune civilisation. A aucun moment, la Bretagne n'a eu une civilisation propre, indépendante, si peu que ce soit, de la civilisation française.

Tous les efforts qu'on peut faire pour donner au breton une existence littéraire se heurtent au fait qu'il ne représente la tradition d'aucune civilisation particulière.

Une langue ne vaut que si elle est l'organe d'une civilisation originale. Cette civilisation n'a pas besoin d'être étendue ; il suffit qu'elle ait une personnalité. En revanche il est malaisé de détruire une langue originale de civilisation une fois constituée.

Sans doute, plusieurs, et de grandes, ont disparu. Le babylonien, qui a été la principale langue de civilisation de l'Asie, du golfe Persique à l'Arménie et jusqu'à la Méditerranée, est sorti de l'usage, et le secret même de l'alphabet à l'aide duquel on l'écrivait s'est perdu ; ç'a été un triomphe de la philologie au XIX^e^ siècle que de le retrouver. L'égyptien, qui a été durant quatre mille ans l'organe d'une forte civilisation, est de même sorti de l'usage, et ç'a été un autre triomphe de la philologie que d'arriver à le lire au XIX^e^ siècle. Mais pour ces disparitions il a fallu de grands changements historiques, et le remplacement total des civilisations auxquelles servaient ces langues par des civilisations nouvelles, plus élevées, la civilisation grecque, la civilisation arabe. L'égyptien s'employait encore plusieurs siècles après la conquête arabe ; la forme qu'il avait prise avec le temps, forme connue sous le nom de copte, a encore servi à une littérature chrétienne.

Même dans les conditions les plus difficiles, une langue de civilisation une fois constituée, pourvue d'une littérature propre et de tous les moyens d'expression nécessaires, persiste obstinément. On en a un exemple éloquent dans l'arménien. Il a été créé, au V^e^ siècle ap. J.-C. d'après la tradition, un peu plus tard peut-être, une langue littéraire arménienne, avec un alphabet particulier, pour les besoins de l'Église arménienne ; toute une littérature, historique, poétique, exégétique, savante a été écrite dans cette langue ; la littérature arménienne a eu une renaissance brillante au IX^e^ siècle. Et depuis, malgré les persécutions, malgé les ruines, malgré les massacres, l'arménien a vécu. Au XIX^e^ siècle, la nation arménienne s'est donné deux langues littéraires nouvelles

fondées sur les parlers actuels, l'une à l'Est, en territoire russe, l'autre à l'Ouest, en territoire turc. Grâce au fait que ces deux langues se sont fixées sous l'influence de la vieille langue classique, elles sont assez proches l'une de l'autre pour que ceux qui lisent couramment l'une n'aient guère de difficulté à comprendre l'autre. Et dès que quelques Arméniens sont réunis dans une ville où ils ont émigré, ils établissent une imprimerie et fondent un journal imprimé dans leur langue. Tant est grande la vitalité d'une langue de civilisation.

Dans l'Algérie, administrée par les Français, l'arabe, qui a le prestige d'être une grande langue de civilisation, fait actuellement reculer le berbère, langue des anciens habitants du pays, qui ne s'écrit pas et qui n'a pas de littérature. Le progrès de la civilisation suffit à donner force à l'arabe, bien qu'il ne soit pas la langue de la population dominante. Nulle part la population arabe ne montre de disposition à abandonner sa langue ni au profit du turc dans l'ancien empire ottoman, ni au profit du français ou de l'anglais en Tunisie ou en Égypte. La force de résistance et même d'expansion de l'arabe est, aujourd'hui encore, grande.

Il n'y a pas lieu de croire que, à l'époque préhistorique où elles avaient une langue commune, les populations de langue indo-européenne aient eu un « gouvernement » commun. L'ancienne unité linguistique indo-européenne reposait sur une unité de « civilisation », non sur une unité politique.

CHAPITRE X

LE RENOUVELLEMENT DES LANGUES

Les langues de civilisation de l'Europe actuelle sont très différentes les unes des autres.

Cinq, l'italien, l'espagnol, le portugais, le français et le roumain, sont romanes ; et l'on ne peut négliger le catalan. Cinq, l'allemand, le flamand-néerlandais, l'anglais, le suédois et le dano-norvégien, sont germaniques. Cinq, le tchèque, le polonais, le serbo-croate, le bulgare et le russe, sont slaves ; et il y faut joindre le slovène. On publie, on prêche en gallois. Le grec, quoique déchu, se maintient, en partie grâce à la grandeur de son passé. On travaille à restaurer ou à constituer l'irlandais, l'islandais, le lituanien, le lette, l'albanais même en langues modernes de civilisation. L'arménien garde sa place. Il y a ainsi en Europe plus de vingt langues indo-européennes qui jouent ou auxquelles on cherche à faire jouer le rôle de langues de civilisation. Il y faut ajouter trois langues littéraires finno-ougriennes : le magyar, le finnois et l'este, et, à Constantinople, le turc.

Toutes ces langues sont, dans leur état actuel, irréductibles les unes aux autres. Même celles qui ont divergé depuis le moins de temps et qui se sont développées dans les conditions les plus semblables sont devenues distinctes : le portugais est une tout autre langue que l'espagnol, le tchèque diffère beaucoup du polonais. C'est qu'une langue qui se cristallise sous une forme propre s'oppose à toutes les autres ; il s'y établit une tradition particulière.

Si un Romain de l'époque de Plaute, de Cicéron ou même

de saint Augustin pouvait entendre un Portugais, un Français ou un Roumain, il serait bien surpris d'apprendre que c'est sa langue qu'on lui parle, et que ceux qui l'ont transmise ont eu constamment le sentiment et la volonté de la continuer purement et simplement. Si l'un de ceux qui parlaient l' « indo-européen » avait occasion d'observer un Anglais, un Albanais ou un Persan, il aurait assurément plus que de la stupeur quand on lui dirait que tous ces gens parlent sa propre langue, et que la tradition n'en a jamais été interrompue.

Cette stupeur serait justifiée. Malgré la continuité de la tradition, la langue s'est renouvelée dans tous ces cas. Elle est devenue dans chacun quelque chose d'essentiellement différent, suivant les conditions diverses du développement.

Ces différences profondes tiennent en partie à ce que les mêmes éléments conservés ont pris suivant les circonstances des aspects différents, en partie à ce que des éléments nouveaux se sont introduits au cours de chaque développement.

Le français est une continuation du latin. Mais ce latin n'est pas celui que parlaient les descendants d'anciens Latins ; c'est celui qui a été adopté par des gens parlant une langue différente, sans doute le gaulois pour la plupart. On ignore en vérité si des langues parlées en Gaule antérieurement à la conquête gauloise ne s'étaient pas maintenues à côté du gaulois jusqu'à la conquête romaine, si, par suite, certains sujets ne sont pas passés d'une langue autre que le gaulois au latin ; le cas du basque, qui s'est seul conservé jusqu'à présent, peut n'avoir pas été unique. Quelque langue qu'ils aient employée avant de parler latin, les habitants de la Gaule n'ont pu manquer de transporter dans le latin qu'ils parlaient quelque chose de leurs habitudes antérieures.

On n'a qu'à comparer ce qui se passe actuellement en France : beaucoup de Français du Midi, qui ne connaissent pas les parlers méridionaux et qui n'ont pas d'autre langue que le français du Nord, n'en parlent pas moins le français avec toutes sortes de particularités ; ils ne placent pas les *e* muets comme les Français du Nord, ils emploient autrement les *a*, les *o* et les *é* ouverts et fermés, ils se servent de *l* mouillé

que les Français du Nord remplacent par *y* et de *r* dental au lieu de *r* uvulaire ; ils conservent l'usage des prétérits simples tels que *je fis* que le français du Nord a abandonnés ; ils emploient des mots qui ne sont pas connus à Paris. Quand les Français du Midi écrivent, on ne les distingue guère de ceux du Nord ; dès qu'ils ouvrent la bouche, on les reconnaît.

Il a dû se passer, en une plus ou moins large mesure, quelque chose d'analogue dans l'Empire romain. Les habitants de chaque province, qui ont abandonné des langues diverses au profit du latin, ont parlé le latin chacun avec leurs habitudes linguistiques particulières et, ce qui importe peut-être plus encore, avec les tendances qu'ils tenaient de leur hérédité linguistique non latine. Les différences qui en sont résultées se manifestent à peine dans les textes écrits qu'on possède du temps de l'Empire romain. Mais dès que, avec la baisse de la civilisation et avec la diminution de l'influence de l'école et de la langue écrite qui en a été la conséquence, chaque partie de l'Empire a été livrée à ses tendances propres, les effets des habitudes linguistiques diverses qui existaient suivant les provinces se sont fait sentir, et il y a eu vite autant de formes du latin qu'il y avait de provinces. Dès le III^e^ siècle ap. J.-C., Rome cesse de jouer, pour la langue comme pour la politique, un rôle dominant dans l'Empire. A partir du haut moyen âge, presque chaque localité a eu son développement linguistique propre.

Là où le « substrat » ancien est le même, on observe des développements, sinon identiques, du moins semblables. Ainsi les parlers du Nord de l'Italie, employés dans les régions où l'on a parlé gaulois comme en Gaule, présentent avec les parlers gallo-romans un bon nombre de particularités communes. Par exemple, l'ancien *u* long du latin (prononcé comme français *ou*) a passé à *ü* (*u* français), dans la plupart des parlers du Nord de l'Italie comme en français ; le mot latin *crūdum,* que l'Italien du centre garde sous la forme *crudo* (avec *u* prononcé *ou*) est *crü* (avec *u* français) dans des parlers de l'Italie du Nord comme en français, et il ne s'agit pas là d'une influence du français, mais d'un développement autonome de ces par-

lers, qui ont à beaucoup d'égards un aspect particulier, nullement français.

Les différences de ce que l'on a nommé le « substrat » linguistique sont de grande conséquence pour l'évolution des langues. Les aspects divers qu'a pris l'indo-européen commun s'expliquent sans doute en notable partie, au moins pour les débuts et pour l'orientation de chaque grand type de changements, par des différences de « substrat ».

Les langues « aryennes » de l'Inde (le nom de « aryen » est légitime dans l'Inde, on l'a vu p. 74) présentent en commun avec des langues indigènes, les langues dravidiennes encore parlées dans le Sud de la presqu'île, un type de consonnes dentales qui ne se retrouvent pas en perse, ni d'ailleurs dans la plupart des autres langues indo-européennes ; et ce type de dentales — qui est à peu près celui des dentales anglaises — y apparaît comme une nouveauté due à ce que l'indo-européen a été adopté dans l'Inde par une population indigène chez laquelle ce type de dentales était courant. Ce type de dentales se trouve aussi dans le parler iranien le plus voisin de l'Inde, l'afghan.

Le système des consonnes arméniennes ne se distingue presque pas de celui des consonnes du groupe caucasique du Sud dont le géorgien est le principal représentant, mais il diffère tout à fait de celui qu'on est amené à supposer pour l'indo-européen commun.

Il est presque toujours malaisé, le plus souvent impossible, de déterminer précisément en quoi a consisté l'influence du « substrat ». Mais dans les singularités d'aspect que présente chacune des langues indo-européennes, le « substrat » a eu un rôle décisif.

Dès lors, on voit combien il est faux de dire simplement que le français, l'espagnol, le roumain sont du latin transformé de manières diverses. Il y a eu deux facteurs : la norme idéale du latin, qui a été la même dans tout l'Empire romain, et le « substrat », qui variait d'une province à l'autre, parfois peut-être d'une localité à l'autre. Il n'est pas moins faux de dire tout simplement que le grec, le latin, le celtique, le germa-

nique, le slave, etc. sont de l'indo-européen transformé de manières diverses. Ce n'est pas un hasard que l'indo-européen ait pris des formes si différentes. Ce n'est pas un hasard que le *p* ait cessé de se prononcer en celtique, que l'irlandais par exemple dise *athir*, là où le sanskrit dit *pitā*, le grec *patḗr*, le latin *pater*, etc. Ce n'est pas un hasard que toutes les consonnes du type des occlusives aient en germanique une prononciation différente de celle des consonnes correspondantes des mêmes mots dans les autres langues, que le gotique par exemple dise *fadar* (avec *d* prononcé comme le *th* anglais entre deux voyelles), là où le grec a *patḗr*, le latin *pater*, etc. Ce sont sans doute des différences de « substrat » qui ont déterminé les divergences initiales et les divergences de développement d'où sont résultés des états actuels entièrement distincts.

La langue commune est ce qui se voit au premier coup d'œil, et ce qui se laisse reconnaître avec certitude là même où les choses ne sont pas immédiatement évidentes. Le « substrat », au contraire, est un élément indéterminable, dont rien ne permet de mesurer l'importance en chaque cas. Mais le développement est conditionné par la rencontre de ces deux éléments. La théorie des familles de langues, qui ne tient compte que de l'un des deux, parce que c'est le seul saisissable, donne une impression inexacte. Il n'est pas moins nécessaire d'expliquer les divergences que de constater les concordances entre les langues d'une même « famille ». L'originalité de chaque langue est un fait, tout comme la communauté d'origine, et, dans toute la mesure où des tendances nouvelles ont amené la transformation du type ancien, il faut considérer la langue nouvelle comme étant un produit à la fois de la langue commune qu'elle continue et du « substrat » particulier d'où viennent les tendances au changement.

D'ailleurs le « substrat » peut n'être pas unique, et il peut n'être pas simple.

Le « substrat » peut n'être pas unique. Soit, par exemple, le groupe germanique ; il repose sur une langue commune ayant existé dans les siècles qui ont immédiatement précédé

l'ère chrétienne ; entre l'époque indo-européenne et l'époque de la langue commune, la langue que continue le germanique ne peut manquer d'avoir eu une histoire compliquée. Quelques-unes des nouveautés que présente le germanique sont sans doute très anciennes ; elles proviendraient de l'extension de l'indo-européen à des populations nouvelles faite à un moment où les parlers indo-européens ont commencé de se différencier les uns des autres. D'autres nouveautés du germanique doivent provenir de l'extension de la langue nouvelle ainsi constituée, — qui avait sans doute encore un aspect assez indo-européen, à peu près comme le sankrit des hymnes védiques ou comme le grec homérique, — à des populations ayant une autre langue, donc d'un autre « substrat ». Il s'agit là de faits préhistoriques sur lesquels il n'y a pas de témoignage positif ; on ne saurait donc rien affirmer, rien préciser. Mais, même en admettant qu'il n'y ait pas eu successivement pour le germanique deux — ou plusieurs — « substrats » étrangers, il a pu et dû y en avoir plusieurs pour d'autres groupes. C'est ainsi que le latin est de l'indo-européen accepté par des Italiens de toutes sortes et que le gallo-roman est du latin accepté par des habitants de la Gaule, qui avaient, antérieurement, accepté le gaulois.

Le « substrat » peut être complexe. Les populations d'une même région qui acceptent une langue nouvelle ont souvent été de langues diverses. Ainsi, en Italie, le latin s'est substitué à une quantité de langues différentes, qui étaient en partie mêlées les unes aux autres, comme le grec et l'osque l'étaient en Campanie. Mais surtout, les langues communes s'établissent en général dans des groupes dominants qui attirent des immigrants ; déjà dans l'antiquité, et, de la façon la plus claire, dans les temps modernes, c'est dans les grandes villes que se constituent les langues communes : le français est, en somme, la langue de Paris. Mais, de tout temps, Paris, qui est un nœud de routes terrestres et fluviales, a eu, à côté de sa population locale et de celle qui lui vient de la campagne voisine — où, du reste, le parler diffère sensiblement, et depuis longtemps, du parler parisien — des hôtes de toutes sortes,

provinciaux et étrangers, dont beaucoup s'y sont fixés; or, ces provinciaux et ces étrangers avaient des parlers variés ; ils ont apporté chacun leurs tendances propres, et les tendances actuelles des Parisiens résultent de toutes ces tendances qu'il est impossible d'observer, de décrire, de mesurer; par suite, même si l'on savait faire le départ de ce qui est dû à l'action d'un « substrat » défini dans un cas simple, personne ne saurait prévoir la direction que prendra le parisien, bien moins encore, déterminer la part de chacune des influences infiniment diverses qui s'y exercent. Il en a été de même à Rome, où s'est élaboré le latin impérial qui est devenu avec le temps les diverses langues romanes ; de même aussi à Athènes et dans les grandes villes de l'époque hellénistique où, du IV^e^ siècle av. J.-C. à la fin de l'Empire, s'est élaboré le nouveau grec commun sur lequel reposent les parlers grecs actuels.

L'influence du parler varie du reste avec le temps. Rome était un modèle au I^er^ siècle de l'ère chrétienne. Au IV^e^ siècle, les centres provinciaux se sentaient égaux en culture à la métropole.

Mais de ce que les influences qui déterminent le cours nouveau pris par la langue sont trop complexes pour se laisser analyser, il ne résulte pas qu'elles ne soient pas. Le linguiste constate le point de départ et les changements survenus entre les deux dates entre lesquelles il est obligé d'enfermer toute étude du développement de la langue (car il n'y a pas d'histoire sans chronologie). Les tendances d'où procèdent les changements lui échappent pour la plupart ; mais, puisqu'il y a eu changement, et souvent changement profond, il est clair que, au moins dans les cas où il y a eu changement de type phonique ou morphologique, certaines forces, et des forces nécessairement puissantes, ont déterminé le changement.

Du reste, il ne faudrait pas vouloir tout expliquer par l'action des « substrats ». Des conditions de nature proprement linguistique jouent un grand rôle: en matière de langue plus encore que pour la plupart des autres faits sociaux, un chan-

gement, même peu important en lui-même, peut avoir des conséquences graves, et un petit fait peut suffire à déterminer une orientation nouvelle. En voici un exemple frappant :

Il y avait en latin ancien beaucoup de mots terminés par *-s*. En particulier, *-s* servait dans la plupart des noms masculins à caractériser le cas sujet (nominatif) au singulier et le complément direct (accusatif) au pluriel. On disait *focus* au cas sujet du singulier, *focos* au cas régime (accusatif) du pluriel tandis que le cas régime du singulier était *focum* et le cas sujet du pluriel *foci*. Le vieux français, qui a conservé la consonne *-s* à la fin des mots, a tiré de ce fait une opposition du cas sujet et du cas régime :

	SINGULIER	PLURIEL
cas sujet	*feus*	*feu*
cas régime	*feu*	*feus*.

Puis, à partir du XIII^e^-XIV^e^ siècle, il a réservé au singulier la forme *feu*, au pluriel la forme *feus*, qu'on écrit bizarrement par *feux*, et où d'ailleurs *-s* a cessé de se prononcer, comme la plupart des consonnes finales en français. Le reste de déclinaison que représentait la distinction du cas sujet et du cas régime a ainsi disparu, et le français s'est retrouvé conforme au type général des autres langues romanes.

Dans le cas où les mots sont groupés dans la phrase, *-s* a subsisté en devenant sonore entre voyelles, et le français a été amené à distinguer *l'enfant* où il n'y a pas de *z* avant *enfant* et *lé-z-enfants*, où il y a un *z* devant *enfant*. De là est sortie, en français moderne, une tendance à caractériser le pluriel par un *-z-* préfixé aux mots commençant par voyelle ; d'après *lé-z-yeux*, on a été amené à dire populairement *quat-z-yeux*, *z-yeuter*, etc., et l'on peut entendre l'appel *z-enfants*, au lieu de *enfants* ! Il se crée ainsi un procédé grammatical nouveau, dû à l'accident que *-s* final s'est maintenu au début de l'histoire du français.

En Italie, *-s* final n'a pas subsisté ; et ce n'est pas un hasard ; un bon nombre de faits établissent que, dans le latin d'époque

républicaine, *-s* à la fin des mots se prononçait très peu ou disparaissait tout à fait. Quand le latin a été transporté en Gaule par des maîtres d'école qui mettaient en évidence les formes grammaticales, quand il s'est prononcé sous l'influence de l'écriture, et quand il a été parlé par des Gaulois qui employaient souvent *-s* à la fin des mots dans leur langue, la consonne finale *-s* s'est consolidée, et elle n'a disparu dans la prononciation qu'après le moyen âge, quand le français a, d'une manière générale, éliminé les consonnes finales à la fin des mots. En Italie, au contraire, l'ancien état de la langue a persisté ; de bonne heure, on a tout à fait cessé de prononcer *-s* final ; le résultat a été que *focus* et *focum* se sont confondus au singulier (car *-m* final était aussi faible), et l'italien n'a jamais connu qu'un singulier *fuoco* pour le sujet et pour le régime. Au pluriel, l'italien n'a jamais eu *-s* final ; donc il n'a pu se créer une caractéristique telle que *z-* préfixé à une voyelle pour marquer le pluriel.

Un accident phonétique a suffi à déterminer une différence très grave entre les tendances du français et celles de l'italien. Or, le cas cité n'est qu'un exemple entre une infinité. Chaque changement de détail crée, pour le développement ultérieur de la langue, des conditions nouvelles.

Même si le « substrat » est identique, une langue parlée en deux régions séparées et entre lesquelles les relations sont rompues ou relâchées se segmente donc avec le temps en deux langues qui peu à peu prennent des aspects distincts. Car il suffit, pour déterminer des possibilités divergentes, qu'un même état de choses instable dans la langue commune aboutisse à deux résultats distincts dans le détail. C'est la part de hasard qu'il y a dans le développement linguistique comme dans tous les faits historiques, et elle est immense. Ce sont en grande partie de menus incidents linguistiques qui font que les parlers français se sont si fort éloignés les uns des autres.

En effet, là même où plusieurs parlers présentent en commun la même innovation, si, à d'autres égards, les innovations ne concordent pas, ces parlers divergent définitivement. Par

exemple, les parlers italiens du Nord s'accordent avec le français pour altérer en une sorte de *k* mouillé le *c* du groupe de consonnes latin *ct*; mais il résulte de là que le latin *factum* devient *fait* en français (le *k* mouillé ayant passé à *i*), *fac'* en lombard ; les deux mots ne se ressemblent plus, malgré la communauté initiale du développement. Le maintien de la voyelle finale de *factu(m)* en génois fait que, malgré la quasi-identité du traitement de *-ct-*, le mot français et le mot génois sont bien distincts : *fait,* maintenant prononcé *fé* (le *-t* ne se prononce pas dans le participe, et ce n'est que d'une manière artificielle que certains Français le font sonner comme dans le substantif *fait*) est bien loin de *fajtu* du génois. Le maintien de la diphtongue *ei* (notée *ej*) et de la consonne finale suffit à faire que le piémontais *fejt* ne ressemble pas plus au français *fait* qu'à l'italien *fatto,* bien que, au début, l'altération du groupe de consonnes *-ct-* ait été commune au français et au piémontais, mais étrangère à l'italien.

Dans un groupe de parlers où l'imitation d'un parler dominant tend constamment à rétablir l'unité, les effets des accidents de ce genre sont généralement éliminés. Mais, dès qu'ils sont séparés et ne subissent plus une même influence, des parlers très semblables entre eux au début se mettent à diverger par suite des conséquences multiples qu'entraînent des changements d'abord assez menus.

Donc, sans que des différences de « substrat » aient à intervenir, la seule interruption des relations suffit à briser peu à peu l'unité d'une langue.

Si l'interruption des relations s'ajoute à une différence de « substrat », les changements peuvent être rapides et profonds.

L'anglais en offre un exemple illustre. La langue que les conquérants angles et saxons ont apportée en Angleterre était un dialecte germanique ; or, le germanique est l'un des groupes indo-européens où le « substrat » (ou plutôt la série des « substrats ») a introduit les innovations les plus graves. Le germanique commun n'était pas arrivé à un état d'équilibre. Les consonnes avaient pris un type nouveau, sujet à toutes

sortes d'altérations. Un accent d'intensité violent s'était fixé sur la première syllabe des mots et changeait l'aspect de la langue. Les voyelles subissaient des variations étendues sous l'influence des consonnes et des voyelles voisines. La grammaire de type antique ne s'harmonisait plus avec la prononciation nouvelle. Aussi, dès le début de l'époque historique, les dialectes germaniques sont-ils tous en voie de transformation rapide. Et la transformation est d'autant plus profonde que, à ce moment, les populations germaniques se déplacent, qu'il se produit des mélanges de populations, des changements dans les conditions de vie et qu'une culture latine tend à remplacer la culture nationale. C'est une langue dénuée de stabilité qu'apportaient les conquérants angles et saxons de l'Angleterre.

Les habitants du pays parlaient alors depuis quelques siècles une langue « brittonique », et sans doute ils n'étaient pas non plus arrivés à un état linguistique stable ; car, de même que les langues germaniques, les langues celtiques se transforment rapidement et d'une manière profonde depuis l'époque du celtique commun. Les dialectes celtiques qui ont subsisté en Angleterre, le gallois et le cornique, sont parvenus dès le moyen âge à un stade avancé de développement. En adoptant le parler germanique des conquérants, la population de langue celtique de la Grande-Bretagne en a donc accru l'instabilité.

Le vieil anglais est, par rapport au germanique occidental commun dont il est l'un des représentants, et plus encore par rapport au germanique commun, fortement modifié. Et il n'offre pas seulement des traits nouveaux. Il est dominé, surtout en ce qui concerne les voyelles, par des tendances propres ; ce n'est pas seulement par les changements réalisés que le vieil anglais est, parmi les langues germaniques, une langue singulière ; il l'était par les tendances intimes qui devaient déterminer des changements ultérieurs.

S'il y avait eu des forces d'arrêt, la langue se serait peut-être stabilisée.

Chez un peuple très cultivé, la langue écrite a une action

conservatrice, au moins à certains égards. Mais la littérature avait au x^e^ siècle d'autant moins d'action que la langue savante était le latin ; la littérature profane n'était que poétique ; la littérature religieuse en langue vulgaire était accessoire.

Une langue commune employée sur un territoire étendu par une population dont les membres entretiennent entre eux des relations fréquentes est fixée par là-même ; il est difficile en effet de faire subir au langage des modifications identiques sur tout le domaine. Mais, au x^e^ siècle, il y avait des parlers angles et saxons en Angleterre ; il n'y avait pas un anglais. Le x^e^ siècle est l'époque de l'émiettement féodal, et, par suite, de l'émiettement linguistique.

Un événement historique a encore accru l'instabilité : l'Angleterre a été dominée, depuis 1066, par les Franco-Normands de Guillaume le Conquérant, et la langue de la classe dominante est devenue le français. Le fond de la population n'a pas changé de langue pour cela ; mais son parler n'a plus eu, pendant trois siècles, que la valeur d'une langue vulgaire, purement locale. L'anglais n'a plus servi à des relations générales ; il n'a plus été employé par une aristocratie répandue dans tout le pays qui a besoin d'une langue commune. Toutes les tendances au changement ont eu libre carrière. Quand l'aristocratie, trop isolée, a fini par adopter la langue du pays et que l'anglais est redevenu commun à tout le monde, les innovations résultant des tendances anciennes étaient réalisées. L'anglais était parvenu ainsi à une stabilité ; mais il ne ressemblait plus au germanique commun, moins encore à l'indo-européen. C'était un idiome nouveau, d'un type nouveau.

A la prononciation du germanique commun, déjà bien différente de la prononciation indo-européenne, s'était substitué un système phonique original. A la grammaire du germanique commun, déjà simplifiée par rapport à l'extraordinaire complication des formes grammaticales indo-européennes, s'était substituée une grammaire où la flexion ne jouait presque plus de rôle.

L'anglais continue le germanique commun, tout comme le germanique commun continuait l'indo-européen. Mais le système phonique de l'anglais n'a guère plus de traits en commun avec le système phonique de l'indo-européen qu'avec celui de n'importe quelle autre langue du monde, de quelque famille que ce soit. Quant au système grammatical de l'anglais, il ressemble plus à celui du chinois ou d'une langue soudanaise qu'à celui de l'indo-européen : bien qu'il y traîne quelques vieilleries dans le verbe, c'est le plus simplifié, le plus moderne qu'il y ait dans tout le groupe indo-européen ; sans rien devoir au roman, il est assez pareil au type roman ; toutefois il est plus éloigné encore de l'ancien type indo-européen que ne l'est le roman.

Du système phonique et du système grammatical indo-européen, l'anglais n'a donc rien conservé. Il est une langue indo-européenne au sens historique du mot ; il ne l'est plus au sens actuel. Seules, quelques anomalies, comme l'opposition de la forme du sujet et de celle du complément dans les pronoms de première personne, laissent entrevoir actuellement que l'anglais est de l'indo-européen transformé : *I* (sujet) « je, moi », *me* (complément) « me, moi », *we* (sujet) « nous », *us* (complément) « nous » rappellent d'assez près les faits indo-européens que continue le sanskrit par exemple avec *aham* « moi » (sujet), *mām* « me, moi » (complément), *vayam* « nous » (sujet), *asmān* « nous » (complément). Mais les survivances de ce genre sont peu nombreuses et ne tiennent pas de place dans le système général de la langue.

Par suite les forces qui ont déterminé les changements sont pour beaucoup plus dans l'anglais d'aujourd'hui que la langue indo-européenne commune dont il est, à travers le « germanique commun » et le « germanique occidental », la continuation.

Le vocabulaire reçoit des enrichissements et subit des pertes indépendamment des changements qui atteignent la prononciation et la grammaire. Il dépend des influences de civilisation qui agissent sur la population. Une population qui, comme les Grecs du VI^e^-IV^e^ siècle av. J.-C., a un dévelop-

pement de civilisation puissant et original, qui est à la tête de la civilisation de son temps et qui a le sentiment de sa valeur, et qui, en même temps, a sa pleine indépendance politique, n'emprunte presque pas de mots à des langues étrangères. Au contraire, une population qui subit une domination étrangère et qui accepte une civilisation étrangère, prend à la langue de ses maîtres politiques et de ses maîtres « de culture » la plus grande partie de son vocabulaire, même si elle conserve sa langue propre. On « emprunte » des mots, suivant le terme consacré, dans la mesure où l'on subit des influences étrangères, influences de domination ou influences de civilisation. Et souvent le vocabulaire en est tout transformé.

Ainsi le persan a fidèlement conservé jusqu'à présent les traits essentiels de la prononciation et de la grammaire perses tels qu'ils existaient au IIIe siècle ap. J.-C. chez les chefs de l'empire sassanide. Mais la conquête arabe et l'islamisation qui en a été la conséquence ont donné à l'arabe un prestige qui l'a rendu dominant, et le persan, en conservant intactes sa prononciation et sa grammaire, s'est empli de mots arabes qui ont remplacé en grande partie les mots indigènes. Un texte écrit en persan moderne a une grammaire persane avec un vocabulaire presque arabe. Même dans la langue courante, les mots arabes ont pris une large place.

Ce n'est pas seulement parce qu'il a transformé sa prononciation et sa grammaire que l'anglais a perdu de son ancien caractère ; c'est aussi parce que à l'ancien vocabulaire germanique il a ajouté, et en partie substitué, un vocabulaire français, à la suite de la conquête franco-normande. Sur la prononciation ou sur la grammaire de l'anglais actuel, l'influence du français ne s'est pas exercée directement d'une manière appréciable. Mais sur le vocabulaire, peut-être aussi sur la manière de bâtir les phrases, l'influence française a été immense. Le vocabulaire anglais est mi-partie germanique, mi-partie français. Et, dans l'ensemble, la structure de la phrase anglaise concorde avec la structure de la phrase française.

A côté des influences profondes, difficiles à reconnaître et à établir, qui s'exercent sur la prononciation et sur la grammaire,

il y a donc des influences visibles sur le vocabulaire, influences que déterminent ou la domination politique, ou la supériorité de civilisation, supériorité générale ou partielle, ou l'accord de la domination politique et de la supériorité de civilisation. Les changements du vocabulaire sont indépendants de ceux de la prononciation et de la grammaire ; ils proviennent d'actions différentes, et l'on n'a jamais le droit de conclure des uns aux autres.

Les langues qui, comme l'anglais, joignent à la transformation du système phonique et grammatical la transformation du vocabulaire achèvent par là de s'écarter du type linguistique qu'elles continuent. Même s'il était demeuré fidèle au type germanique commun dans la mesure où l'est par exemple l'allemand, l'anglais en serait différencié d'une manière décisive par son lexique.

Après toutes les transformations qui se sont produites, de l'indo-européen au latin et du latin au français, la grammaire française ne ressemble plus à la grammaire indo-européenne, et les quelques mots indo-européens que conserve le français sont méconnaissables du fait des altérations qu'ils ont subies, altérations de la prononciation s'accumulant les unes sur les autres, et altérations du type grammatical. Soit, par exemple, l'indo-européen **peqwō* « je cuis », devenu en latin *coquō*, et que continue la forme *cuis* du français. On sait comment on est passé de l'une des formes à l'autre ; mais le profane est tenté d'être sceptique quand le linguiste lui affirme la certitude d'une pareille succession de faits.

Or, à cette transformation complète de l'aspect des mots et de la grammaire s'ajoute un renouvellement non moins complet du vocabulaire. Déjà le vocabulaire latin n'était que pour une partie la continuation du vocabulaire indo-européen ; il s'y était ajouté beaucoup de mots grecs, comme *poinā* « châtiment », dont le latin a tiré *pūnīre* « châtier », — des mots phéniciens (en petit nombre), comme le nom de la toile d'emballage, *saccus*, — sans doute des mots pris à des langues méditerranéennes ou italiques inconnues, — et même des mots gaulois comme le nom du « char », *carrus*. C'est de ce

vocabulaire, ayant des origines déjà multiples, que les langues romanes ont hérité. Des influences nouvelles s'y sont ajoutées pour former le vocabulaire français, où il y a, en petit nombre, des mots locaux, en partie méditerranéens ou gaulois, gaulois pour une part, puis, en assez grand nombre, des mots germaniques, pris lors des invasions, ensuite des mots arabes, et enfin des mots italiens, espagnols, anglais, slaves, etc. Cependant la principale source du vocabulaire français est le latin écrit, auquel a été emprunté presque tout le vocabulaire abstrait : le mot latin *causa* est devenu le français *chose* en tant que le français continue le latin d'une manière ininterrompue ; mais au sens philosophique, *causa* a été pris au latin écrit, et a fourni le français *cause* qui, de la langue philosophique, a passé à la langue la plus familière.

Pas plus que la grammaire française ne ressemble à la grammaire de l'indo-européen commun, le vocabulaire français ne remonte directement à celui de l'indo-européen. Et les voies qu'ont suivies les mots indo-européens pour arriver au français sont singulièrement diverses : *père* vient de l'indo-européen par une tradition continue ; *parler* en vient par l'intermédiaire du grec ; *char* par l'intermédiaire du celtique ; *choisir* par l'intermédiaire du germanique. D'autre part, il y a des mots qui ne sont pas d'origine indo-européenne ; ainsi un mot aussi courant que *gêne* est d'origine hébraïque.

On voit en quel sens, de quelle manière, sous le bénéfice de quelles réserves, il est licite de dire que le français continue l'indo-européen.

La valeur actuelle d'une parenté de langues varie à l'infini. Elle diffère suivant le degré de transformation de chaque langue : la parenté de l'espagnol et de l'italien a plus de valeur actuelle que celle de l'italien et du français par exemple ; la parenté des langues slaves a plus de valeur actuelle que celle des langues romanes entre elles ; et ainsi de chaque cas. La valeur d'une parenté de langues, qui parfois est grande, peut devenir négligeable. Le terme même de parenté de langues a des valeurs distinctes suivant la façon dont se sont faites les extensions de langues et suivant la structure des langues.

CHAPITRE XI

UNIFICATION ET DIFFÉRENCIATION

A l'origine de toute « famille » de langues, il y a, par définition, une langue « commune », l'indo-européen commun pour la famille indo-européenne, puis le latin pour le groupe roman, le slave commun pour le groupe slave, le germanique commun pour le groupe germanique, etc. Par définition aussi, les « familles de langues » résultent du fait que les unités ainsi formées se sont brisées, et que les sujets qui ont conservé la tradition de chacune de ces langues communes les ont transformées de manières diverses.

Les faits linguistiques exprimés par les « familles » de langues consistent donc dans des unifications et des différenciations successives.

En effet l'expérience montre que, sans cesse, les langues communes s'étendent sur de nouveaux domaines et que, sans cesse aussi, elles se brisent en parlers distincts.

Dans les derniers temps, on s'est demandé souvent si toute histoire linguistique se ramène à ces deux grands faits, et s'il n'y aurait pas eu sur certains domaines, des développements plus compliqués. Pour les langues de l'Europe, la question n'aurait à se poser qu'à propos du basque dont les origines sont encore indéterminées. Il n'y a donc pas lieu d'examiner cette question obscure. Dans le groupe indo-européen, la notion de famille de langues se laisse définir exactement.

Les deux tendances, tendance à unifier et tendance à différencier, sont également puissantes. L'une ou l'autre l'emporte suivant les circonstances, et souvent toutes deux sont en œuvre à la fois.

D'autre part, des influences de civilisation interviennent.

Dans une région donnée, où se parlent des langues diverses, il n'y a en général qu'une grande langue qui soit la langue de civilisation principale et qui soit en possession d'une sorte de droit à fournir autour d'elle des termes de civilisation. C'est le cas du chinois, par rapport au japonais, au coréen, à l'annamite, ou de l'arabe par rapport au persan, au turc (qui, comme l'hindi, reçoit pourtant des mots de la grande langue de civilisation qu'est, et surtout qu'a été, le persan), au berbère, aux langues des nègres islamisés de l'Afrique.

Il faut ainsi tenir compte à la fois de la façon dont les langues s'étendent et se brisent en parlers divers et de la façon dont se constituent et dont agissent les grandes langues de civilisation.

CHAPITRE XII

EXTENSION DES LANGUES COMMUNES

Le rôle du langage est de rendre possibles les relations entre les hommes. Une langue remplit d'autant mieux cette fonction qu'elle est parlée, ou du moins comprise, par un plus grand nombre d'hommes, sur une aire plus vaste.

Une langue parlée sur un petit espace par un petit nombre d'hommes ne peut subsister qu'autant que ceux qui la parlent vivent isolés. On rencontre dans les montagnes du Caucase une quantité de langues distinctes les unes des autres. Les populations qui les emploient ne participent pas à la civilisation de leur temps ; dans la mesure où elles ne sont pas bilingues, elles n'entrent en rapport avec le reste de l'humanité que par des interprètes qui connaissent des langues d'usage plus étendu.

Le progrès de la civilisation a donc pour effet d'obliger les gens qui parlent des langues purement locales à connaître en même temps une langue d'usage plus général. Un paysan français dont le parler usuel est un patois qui ne concorde pas dans le détail avec le patois d'un village voisin et n'est pas compris hors des limites d'une province est obligé de parler français dès qu'il sort de sa petite patrie ; pour ses rapports avec l'ensemble du pays, pour sa culture générale, sa langue est le français, plus ou moins correctement employé, et il est par là conduit à préférer le français à son patois qui n'est pour lui qu'une charge inutile, qui demeure une faiblesse dans toute sa vie.

Les grandes forces collectives agissent au profit de l'unité de langue.

Le français commun est la langue de l'administration ; c'est la seule langue qui puisse s'employer avec les agents de l'État. Pour autant que les citoyens ont affaire aux fonctionnaires publics, ils doivent employer le français, et, s'ils ne savent pas le bien comprendre et l'employer d'une manière juste, ils sont en état d'infériorité. Qui veut devenir fonctionnaire doit posséder le français commun, passablement pour être fonctionnaire inférieur, tout à fait pour briguer une situation plus élevée.

Le français est, depuis le milieu du XVI^e^ siècle, l'unique langue admise dans les contrats que sanctionne la puissance publique. Pour être comprise exactement, la moindre affaire de transmission de propriété qui intéresse le paysan exige l'usage de la langue commune. Les notaires de village en pourraient dire long sur les difficultés qu'ils rencontrent près de paysans illettrés ne parlant que le patois.

Le français est la langue de l'école. Depuis la révolution, tout l'enseignement se donne dans la langue commune, et les examens et les concours, même les plus modestes, qui apportent à l'enseignement ses sanctions, ont lieu en français et même concernent en partie la langue française. Ne pas posséder dès l'abord une connaissance exacte de la langue est une faiblesse dont l'enfant souffre dans sa vie scolaire. Or, tous les enfants, à peu d'exceptions près, subissent maintenant l'action de l'école, tandis que, au début du XIX^e^ siècle, une très grande partie y échappaient encore, surtout dans les régions rurales.

Le français est la langue de l'armée. Tous les commandements se font en français, et l'on ne saurait avoir un grade, si humble soit-il, sans une certaine possession de la langue commune. On ne peut devenir un chef que si l'on parle et si l'on écrit cette langue avec quelque correction.

Ainsi toute la machinerie de l'État moderne, qui prend l'individu à sa naissance et le tient jusqu'à sa mort, impose l'usage et la connaissance de la langue commune.

A cette action s'ajoutent deux autres influences : celle de la langue écrite et celle des affaires.

Dans un pays comme la France, il n'y a pratiquement qu'une langue écrite, le français. Tous les journaux de quelque importance sont en français, en Provence ou en Gascogne comme à Paris. Tous les livres scientifiques ou techniques sont en français. A part quelques publications locales, dont un petit nombre seulement ont une portée, la littérature est en français : le grand poète provençal du XIX^e^ siècle, Mistral, n'a pas eu de successeur qui se soit fait un nom dans la nation, et il n'y a pas, à proprement parler, de prose provençale. L'imprimerie a rendu intense l'action de la langue écrite. Le français est, en France et dans les provinces de langue française, en Suisse et en Belgique, la seule langue qui s'écrive utilement; écrire en provençal ou en breton n'est qu'un divertissement de lettré.

Sauf en Alsace, où se donnent des représentations en dialecte alsacien, le théâtre n'est que français.

Qu'il s'agisse de commerce, de banque ou d'industrie, une affaire importante n'a jamais un caractère purement local, rarement un caractère régional. Les mêmes sociétés financières, commerciales ou industrielles font des affaires dans le pays entier, imposent grâce à leur influence dominante la langue commune même aux affaires qui pourraient, par elles-mêmes, se servir d'un parler local ou régional. La langue des chemins de fer est le français. Dans les temps anciens où il n'y avait pas de grande industrie, où les marchands formaient un groupe peu étendu et ne s'adressaient pour la plupart qu'à des fournisseurs régionaux et à une clientèle locale, les affaires n'ont pas beaucoup contribué à l'extension des langues communes. Il en est autrement aujourd'hui où un large commerce est une condition essentielle de la vie, et où une seule usine a souvent plus d'ouvriers, venus de provinces diverses et de pays divers, que les plus grandes cités de la Grèce antique n'avaient de citoyens.

La langue commune est la seule dont les habitants de provinces éloignées l'une de l'autre puissent se servir entre eux; dès que les relations se multiplient, l'usage de la langue commune s'impose. L'unité de langue de l'empire romain

a eu pour condition première les voies romaines. Dans la marine de guerre française, dont les équipages se recrutent surtout en Provence et en Bretagne, la seule langue dont puissent se servir entre eux les marins bretons et provençaux est le français.

La croissance des villes impose l'emploi de la langue commune. Les grandes villes et les localités industrielles tirent souvent de très loin et de régions diverses, en partie de l'étranger, l'afflux de population dont elles ont besoin pour se développer. Ces immigrés venus de partout ne peuvent s'entendre entre eux ou avec les anciens habitants de la ville qu'à l'aide du français commun. Une ville comme Lyon, placée au centre d'une région où les parlers locaux sont très éloignés du type parisien, mais où les immigrés avaient des parlers différents les uns des autres, est devenue un centre d'où l'influence du français se répand au dehors, et depuis longtemps. On en peut dire autant de Marseille, de Bordeaux, de Lille, de Nancy. On n'entend guère que le parler local dans les campagnes de la Haute-Loire, tandis que, dans une ville d'importance pourtant médiocre et isolée des grandes voies comme Le Puy, le français est l'idiome usuel. Clermont-Ferrand est en Auvergne un centre d'où rayonne le français. Dans le Puy-de-Dôme, le patois résiste chez les ruraux. Mais on voit le français gagner les petites villes et tous les éléments demi-bourgeois de la population.

La campagne résiste plus aisément que les villes même petites : le rural échappe à l'action de l'État, de la littérature, des affaires. Cependant les villes, si elles sont avant tout des centres de régions rurales, ne subissent pas entièrement l'extension du français commun : tandis que le français est la langue des grands centres nationaux et internationaux comme Bordeaux ou Marseille, le parler local se maintient partiellement, au moins pour les couches inférieures et moyennes de la population, dans des villes, pourtant importantes, comme Toulouse ou Montpellier qui sont surtout des capitales rurales. Mais là aussi le français se répand.

Tout le long des voies commerciales qui relient les grandes

villes, le français commun s'installe, tandis que les régions situées à l'écart conservent relativement le parler local. La pénétration du français commun s'est faite sur le parcours des grandes voies de Paris à Marseille, par Dijon, Lyon et la vallée du Rhône, de Paris à Bordeaux, par Orléans et Tours, de Saint-Étienne ou Clermont à Paris, par Nevers et Moulins.

Unique langue de l'État, de la littérature et des grandes affaires, unique langue de tous les hommes cultivés et de tous les personnages influents, le français commun est la seule langue qui ait en France un prestige. C'est une tare que de ne pas le parler et l'écrire correctement.

Au regard de l'étranger, c'est la seule langue avec laquelle on puisse se faire comprendre hors des frontières du pays, le seul des parlers employés en France que des étrangers connaissent, le seul pour lequel on trouve des interprètes.

Tout impose aux Français d'aujourd'hui l'usage du français commun. La dernière guerre, qui a rapproché dans les mêmes régiments des Français de toute origine, a plus que jamais imposé la seule langue à l'aide de laquelle tous les Français se comprennent entre eux.

Au début du XIX^e^ siècle, l'usage du français commun était le fait d'un nombre relativement restreint d'hommes cultivés. Partout, dans les villes comme à la campagne, subsistaient les parlers locaux. Depuis que la Révolution, en mêlant les Français dans la même armée, en leur donnant à tous une même administration et la faculté de devenir fonctionnaires, a achevé l'unification du pays déjà poussée avant par la royauté, le français central tend de plus en plus à devenir en France la langue universelle.

Sous l'ancien régime, les habitants du pays avaient des statuts différents suivant qu'ils étaient ecclésiastiques, nobles, bourgeois, marchands, artisans, paysans ; mais ils vivaient pour la plupart côte à côte, dans les mêmes localités, et d'une vie qui différait peu ; le niveau de leur culture était presque le même pour la plupart. Depuis la fin du XVIII^e^ siècle, il n'y a que des citoyens ayant les mêmes droits ; mais les niveaux

d'existence sont devenus de plus en plus différents entre le riche et le pauvre, entre le chef d'industrie et l'ouvrier, et les différences d'instruction, de formation intellectuelle sont devenues tranchées. Entre le bourgeois de la ville, dont la langue de civilisation était partout le français, et le paysan et le petit artisan employant le parler local, un grand fossé s'est creusé. Pour le combler, l'homme du peuple n'a eu d'autres moyens que de s'embourgeoiser et de se franciser à son tour.

La francisation a été facile parce que depuis longtemps toutes les notions de civilisation s'exprimaient seulement avec des mots français et que les parlers locaux étaient, en une large mesure, du français patoisé.

Dans un rayon qui varie suivant les cas de deux à quatre ou même cinq cents kilomètres autour de Paris, les parlers locaux s'effacent. Là où il s'agit de parlers français du Nord, le vocabulaire français se substitue au vocabulaire local, la forme des mots français aux formes patoises par des transpositions systématiques, et enfin, en dernier lieu, les formes grammaticales françaises aux formes grammaticales locales. Les parlers nettement différents, bretons, flamands ou provençaux, se maintiennent mieux, mais là où ils sont attaqués, ils s'éliminent simplement. Et un français plus ou moins proche du français normal prend, presque partout dans le Nord et souvent ailleurs, la place des parlers locaux. Les savants qui, dans la moitié septentrionale de la France, veulent étudier les parlers locaux n'en trouvent plus que des traces ; dans des villes aussi petites que Remiremont (dans les Vosges), le parler local n'existe plus qu'à l'état de souvenir. Dans de simples villages, le patois meurt rapidement. On voit approcher le moment où, dans toute la France du Nord, jusqu'à Bordeaux, jusqu'au Massif Central et jusqu'au Sud de Lyon, il n'existera plus que le français commun, plus ou moins correctement parlé. Au fur et à mesure que le paysan devient un bourgeois — et tout paysan français est de plus en plus un bourgeois —, le patois disparaît avec les autres coutumes locales, et le français commun s'installe comme les costumes urbains. A un linguiste qui lui

demandait s'il savait le patois de son village, un paysan vosgien répondait, il y a déjà vingt ans : « Oui, mes parents m'ont parlé patois ; et ce n'est pas le meilleur service qu'ils m'aient rendu. »

Sans doute, ce français a des colorations régionales, et ceci d'autant plus qu'il devient davantage la langue de tous. Chaque centre notable fournit un modèle linguistique à la petite région qui l'entoure. Mais, quelles qu'en soient les nuances, cette langue est partout du français.

Dans le Midi, où les parlers locaux appartiennent à un autre type roman, et où l'on n'obtient pas du français simplement en francisant le parler local, les parlers se maintiennent. La campagne garde presque partout le parler local. Mais toutes les personnes qui ont des relations hors des villages, tous les jeunes savent maintenant le français, ils sont bilingues et le parler local n'est plus qu'un patois, langue accessoire, réservée à des usages humbles. Observant une petite localité de Provence, près de Forcalquier, M. Brun a constaté que tout le monde y sait le français et le parle à l'occasion, et que si les hommes même jeunes emploient encore entre eux le parler local, les jeunes femmes parlent seulement le français de même que leurs toilettes sont à la mode de Paris.

En l'espace d'un siècle, l'unification des parlers au profit du français commun a été en France un fait presque accompli.

Ce que l'on observe ainsi en France s'est produit de même plus ou moins vite, plus ou moins complètement dans tous les pays de civilisation européenne. Partout des langues communes se substituent aux parlers locaux, et les parlers locaux, devenus de simples patois, s'éliminent.

Le détail des faits varie d'un cas à l'autre. La puissance de l'État n'intervient pas partout avec la même force. Le rôle de la littérature ou des affaires n'est pas le même partout. Il arrive que des types régionaux se conservent plus fidèlement qu'en France et qu'un esprit provincial maintienne aux dialectes un certain prestige ; c'est le cas de l'Allemagne par exemple. Mais partout il y a une langue commune, d'origine urbaine,

qui se superpose aux parlers locaux et qui, peu à peu, en prend la place.

Cette langue commune est fixée d'une manière d'autant plus rigide qu'elle prétend davantage jouer un rôle universel. Si une langue veut être connue au dehors, il faut qu'elle ne comporte que peu de flottements. Les langues qui, comme l'anglais, l'espagnol, le français, ont, de quelque manière, un rôle mondial, sont fixées ; toute déviation de la norme y est condamnée comme une incorrection. Il y a un « bon usage » dont il n'est pas licite de s'écarter. Les choses n'ont pas partout la même rigidité ; mais partout il y a une norme.

Il arrive souvent que la langue commune ait été au début celle de peu de gens, et que les circonstances seules en déterminent l'extension. Ainsi, dans l'ancienne province russe de Transcaucasie, le russe devenait avant la révolution la langue commune. Or, le nombre des colons russes y était petit. A Tiflis comme à Bakou, le russe était la langue commune, alors que, à Tiflis, la population est, pour la plus grande partie, géorgienne et arménienne, et que, à Bakou, elle est turque et arménienne. Mais le russe était avant la ruine de l'Empire russe la langue de l'administration, de l'école, des affaires. Ce qui importe en pareil cas, ce n'est pas l'idiome adopté, c'est qu'il y ait une langue commune. En l'espèce, cette langue commune n'était originairement celle d'aucune des populations du pays, et elle était venue du dehors, avec un nombre insignifiant de colons. Si les événements politiques en déterminaient la disparition, les relations entre les habitants deviendraient malaisées.

De même en Algérie, le français est la langue de civilisation des divers colons, bien que peu de ces colons descendent de Français du Nord. Mais le français est la seule langue à l'aide de laquelle puissent s'entendre entre eux des hommes dont les uns descendent de Français méridionaux, d'autres d'Italiens, de Maltais (parlant un dialecte arabe), d'Espagnols, de Catalans, de juifs (parlant un arabe un peu particulier), et dont d'autres sont des indigènes, descendant les uns de parents de langue arabe, d'autres de parents de langue berbère. La diver-

sité des parlers maternels des habitants de civilisation européenne les oblige à employer une langue commune, qui se trouve être le français.

L'anecdote suivante, contée dans la *Frankfurter Zeitung*, 8 août 1917 (édition du matin), montre combien vite on est amené à recourir à la langue commune du pays où l'on se trouve ; cette anecdote se trouve dans une chronique non signée, mais faite évidemment par un observateur qui a été sur les lieux. Deux soldats allemands, l'un Allemand du Nord, l'autre Bavarois, travaillent dans la partie occupée de la France ; l'Allemand du Nord demande au Bavarois sa hache ; mais les parlers des deux soldats sont trop différents ; ils n'arrivent pas à s'entendre ; le Bavarois fait comprendre qu'il ne peut pas se dessaisir de son outil. L'Allemand du Nord dit alors : « *Touteswite retuhr !* ». Ces mots font partie du petit vocabulaire français qu'ont acquis tous les soldats en pays occupé ; le Bavarois répond : « *Wui, wui, kompri* », en employant aussi des mots du même vocabulaire.

Des faits analogues ont eu lieu autrefois. L'extension du latin dans l'Empire romain a été déterminée par le besoin qu'ont senti les habitants de l'Empire de s'entendre entre eux.

Une langue commune existait déjà, dans la moitié orientale de l'Empire, depuis l'époque hellénistique, avec le grec. Cette langue était partout la même, et l'on tendait à oublier les anciens dialectes. Bien qu'aucun pouvoir central n'ait existé sur le domaine grec d'une manière durable, la langue s'y est unifiée entre le IV^e^ et le II^e^ siècle av. J.-C. environ, par l'effet du besoin qu'ont les hommes d'avoir une même langue quand ils ont une même civilisation. La littérature, l'école, les affaires ont suffi, sans l'intervention d'une autorité publique, à unifier le parler. Le seul rôle de l'autorité a été de maintenir la norme : partout les actes officiels sont écrits dans une langue relativement archaïsante et correcte, et, si la langue est demeurée fixe, le fait est dû à ce qu'il y avait des écoles et une littérature, et à ce que les éléments cultivés de la nation ont tenu à l'usage ancien.

Dans la partie occidentale de l'Empire romain, il n'y avait pas, avant la conquête romaine, de langue commune semblable au grec. Le latin, qui était la langue des autorités, s'est répandu partout. Les colonies romaines ont pu jouer un rôle dans cette extension, surtout au début. Mais elles n'auraient pas suffi. L'extension du latin a été déterminée par le besoin qu'ont d'un idiome commun des hommes qui ont des relations fréquentes, et par le prestige d'une langue qui exprime une civilisation supérieure.

L'aristocratie gauloise a vite adopté le latin, pour garder dans l'Empire romain le plus possible de ses privilèges ; elle a accepté le latin par intérêt. Les gens qui voulaient se cultiver ont été amenés au latin par l'attrait de la civilisation gréco-latine. Le peuple a suivi, sans doute lentement.

La civilisation qui existait en Gaule avant la conquête romaine ne comportait presque pas l'usage de l'écriture ; ce que l'on a d'inscriptions gauloises, comme d'inscriptions ibères, est négligeable.

N'étant pas écrites avant de tomber au rang de patois locaux, les langues indigènes de l'Europe occidentale ne l'ont naturellement pas été après, et l'on n'a aucun moyen de voir quand et comment elles ont disparu ; à en juger par ce que l'on observe ailleurs à date historique, cette disparition des anciennes langues a dû être lente chez les gens de condition inférieure et surtout à la campagne, et n'a pu manquer de demander plusieurs siècles. Le basque s'est maintenu dans la région occidentale au Sud des Pyrénées, et les parlers celtiques en Grande-Bretagne, parce que la civilisation romaine n'a jamais pris vraiment pied dans ces deux régions.

Si la France du Nord a été mieux assimilée, cela tient sans doute dans une large mesure à ce qu'il y a eu dans la région du Rhin une zone militaire où, à côté des idiomes locaux, la langue latine s'est imposée. En Illyrie et en Dacie, le latin a suivi les légions, et, même en Orient, ce que l'on trouve en grec, en araméen, en arménien de mots pris au latin est dû à l'armée ; il est curieux que les quelques mots latins qu'on lit dans le texte original des Évangiles — le plus ancien texte

littéraire qui donne une idée du grec un peu vulgaire — sont des termes militaires, comme le mot *legeón*, le nom même de la « légion ».

Avant l'extension du latin, l'émiettement linguistique était grand en Europe occidentale. Pour la plupart des régions, il est impossible de l'établir en fait, faute de monuments écrits. Mais l'Italie, où l'usage de l'écriture s'est répandu relativement tôt, fournit des données : au IIIe siècle av. J.-C., on y observe un fourmillement de langues diverses.

Dans la région centrale, les parlers indo-européens, dits italiques, comprennent deux groupes dialectaux distincts : le groupe latin et le groupe osco-ombrien.

Le parler de Rome, qui a servi de base au latin classique et qui est devenu par la suite la langue de l'Empire, n'était d'abord qu'un parler latin entre plusieurs, assez différents les uns des autres ; ainsi le nom de la lune, qui est à Rome *lūna*, était *lōsna* à Préneste (la Palestrina actuelle).

Les parlers osco-ombriens forment eux-mêmes deux groupes, l'un osque et l'autre ombrien, dont l'usage s'étendait de l'Ombrie jusqu'à la Calabre. Plus ou moins différents entre eux, les parlers osco-ombriens étaient très différents du latin ; ainsi l'interrogatif « qui », qui est *quis* en latin, est *pis* en osque et en ombrien.

Mais les parlers latins, osques et ombriens qui constituent ce que l'on appelle le groupe « italique » de l'indo-européen ne sont qu'une partie des parlers de l'Italie au IIIe siècle.

Sur la côte méridionale, il y avait de nombreuses colonies grecques, et la région de Tarente était si hellénisée qu'on la qualifiait de Grande-Grèce. Dans cette partie occidentale du domaine grec, qui a échappé à l'unification hellénistique, les parlers locaux se sont maintenus longtemps ; or, Cumes par exemple était une colonie ionienne, et Paestum une colonie dorienne. Le parler variait donc d'une localité à l'autre dans une même région.

Au Nord de Rome et au Nord-Ouest de l'Ombrie, l'étrusque occupait une aire considérable, dont l'étendue n'est pas détermi-

nable parce que le domaine de la langue n'a pas nécessairement recouvert celui de l'empire étrusque qui a varié avec le temps. Il n'appartient pas au groupe indo-européen. Les textes qu'on en possède demeurent à peu près incompris. A quelque groupe qu'appartienne la langue, une chose est sûre : elle diffère entièrement des parlers osques, ombriens et latins avec lesquels elle était en contact.

Les expéditions des Gaulois, vers le v^e^ siècle avant J.-C., ont apporté le gaulois dans le Nord de l'Italie, et surtout en Lombardie ; le nom de la ville de Milan, *Mediolānum* « *lāno-* (sens incertain) du milieu », est un nom gaulois, et qui se retrouve en France dans plus de quinze localités, notamment à [*Château-*]*meillant* (*Castellum-Mediolānum*), dans le département du Cher.

Toutes ces langues, différentes les unes des autres, sont des langues de conquérants, venues en Italie à des dates diverses, les Grecs, et surtout les Gaulois, encore à date historique. Elles se sont substituées à des langues préexistantes sur lesquelles on ne sait rien.

Dans la région orientale de l'Italie, on trouve quelques monuments du vénète, dans le pays vénitien, du iapyge et du messapien, au Sud. Autant que les quelques traces qu'on a de ces parlers permettent de l'entrevoir, ils appartiennent au groupe indo-européen. De la Sicile, on a un peu de sicule. Tous ces textes sont à peu près inintelligibles ; on essaie de les interpréter par des combinaisons étymologiques dont la valeur probante est médiocre ou nulle.

Les textes conservés ne suffisent d'ailleurs pas à donner une idée de la variété des langues qui existaient en Italie avant l'ère chrétienne. Par exemple, il subsistait assurément des parlers ligures dans la région génoise ; or, on n'en a conservé aucun texte. Les populations alpestres avaient sans doute aussi des parlers spéciaux ; des mots de ces parlers subsistent dans le vocabulaire actuel des vallées des Alpes.

L'établissement des colonies romaines, l'attribution du droit de cité romaine à tous les Italiens, l'organisation de routes qui ont permis à toutes les régions de l'Italie de communiquer

aisément avec Rome, ont donné le moyen de parer à cet émiettement des parlers en portant sur toute l'Italie le latin de Rome. Les parlers latins locaux ont été absorbés par le latin commun. L'osque et l'ombrien ont cessé de se parler durant la période impériale. Employé dans la région de civilisation avancée qu'était la Campanie, l'osque s'est défendu assez longtemps : on le parlait encore couramment à Pompéi lors de la destruction de la ville ; mais il a fini par disparaître. Le prestige de Rome, en donnant au latin romain la prédominance sur les autres parlers de l'Italie, permettait en effet de remédier à la gêne que la diversité des parlers apportait aux relations.

Rome ne semble pas avoir eu à faire effort pour étendre l'usage de sa langue pas plus qu'on n'impose aujourd'hui aux provinces l'usage du français. Une fois soumises, les populations ont adopté le latin comme elles adoptaient les coutumes romaines, parce qu'elles y trouvaient honneur et avantage. Après les rudes luttes du début, qui l'ont rendue possible, l'extension de la culture romaine s'est faite d'elle-même. Les langues locales sont mortes de leur manque de prestige, de leurs inconvénients, de leur inutilité.

Vis-à-vis des anciennes civilisations nationales, la civilisation hellénistique que Rome a reçue et qu'elle a continuée et répandue avait une force immense : elle s'adressait à l'humanité entière et se livrait à quiconque y voulait participer. Les Gaulois ont eu leur culture intellectuelle propre ; mais elle était la propriété privée de groupes d'initiés qui la gardaient pour eux et pour leurs disciples. Le jour où ces petits groupes aristocratiques et religieux ont perdu leur domination, cette culture s'est effondrée. Et la civilisation de Rome, démocratique en un sens puisqu'elle appartenait à qui voulait la prendre, l'a remplacée sans avoir à exercer de pression. Elle a été reçue comme une faveur, non comme une obligation. Seuls y ont échappé ceux qui n'ont pas participé au progrès général de la civilisation.

Il est rare que l'extension d'une langue provienne d'une contrainte. On n'impose pas directement une manière de parler. La contrainte exercée sur les individus résulte d'une

volonté collective, souvent inconsciente, des membres du groupe ; cette volonté collective tient à l'intérêt qu'ont les individus à parler une langue où s'exprime la meilleure forme de civilisation et dont l'usage ne soit pas étroitement restreint.

Dans les cas où des extensions de langue ont eu lieu ou ont lieu encore, le début en vient le plus souvent d'une conquête, d'une colonisation. Mais pour s'étendre ainsi, il faut qu'une langue serve d'organe à une civilisation supérieure. On ne renonce en faveur d'une langue étrangère à son parler maternel, que si cette langue est apte à rendre des services auxquels n'est pas propre le parler indigène. La contrainte ne s'exerce ordinairement pas sur la langue même ; la supériorité politique ou économique ou intellectuelle qu'ils subissent, le prestige de la religion et de la culture qu'ils adoptent suffisent à déterminer les hommes à parler accessoirement, puis uniquement, une langue qui n'était pas la leur, et surtout amènent les jeunes à préférer une langue qui n'était pas celle de leurs parents.

L'extension des langues communes provient de leur prestige : pour triompher, il faut qu'une langue commune apparaisse comme le « beau langage ». Malgré la domination des Francs, le germanique n'a pas prévalu sur le latin en Gaule parce que le latin était la langue d'une civilisation plus avancée que ne l'était celle des Germains. L'allemand a subi l'influence du latin beaucoup plus que les langues romanes n'ont subi l'action du germanique. Le latin n'a pas plus été remplacé par la langue des Francs que le christianisme ne l'a été par leur religion. L'arabe ne se laisse entamer presque nulle part parce qu'il a son prestige de langue religieuse et de langue de civilisation : le fait va de pair avec cet autre fait connu que, en principe, malgré les efforts des missionnaires et la supériorité de civilisation des peuples chrétiens, il ne se fait pas de conversion de l'Islam au christianisme.

Le commerce, qui ne confère pas de prestige, est un moyen faible d'extension des langues. Le phénicien ne s'est pas répandu comme le grec parce qu'il n'a pas été, comme le grec, le porteur d'une civilisation originale. La Hanse a pu

semer tout autour de la mer du Nord et de la Baltique des mots allemands ; elle n'a imposé nulle part le bas-allemand, et le bas-allemand est demeuré un groupe de patois.

La mort d'une langue se produit peu à peu, presque sans qu'on s'en aperçoive. Dans une région où coexistent un parler local et une langue commune de civilisation, les habitants qui, soit par leur situation sociale, soit par leur degré avancé de culture, soit par les relations qu'ils possèdent au dehors, sont tenus de connaître la langue commune sont ceux qui ont un prestige. Ils emploient volontiers la langue commune dont la possession prouve leur supériorité. Et, en vertu de la tendance qui pousse les hommes à se rapprocher des classes considérées comme supérieures et à les imiter, tout le monde tient à connaître cette langue commune. La population tend ainsi à devenir bilingue. Le parler local ne sert plus qu'aux relations de famille, aux rapports privés. Il s'emplit d'éléments étrangers ; il se vide de son originalité. Il n'a bientôt plus aucun intérêt, pas même celui de maintenir une tradition à laquelle on tient ; car il devient peu à peu un calque grossier de la langue commune, avec d'autres procédés linguistiques, mais presque sans caractère propre. Le parler local est inutile le jour où toute la population, connaissant la langue commune, est bilingue. Les jeunes n'éprouvent plus alors le besoin de connaître le parler local ; s'ils l'ont pratiqué dans leur enfance, ils l'oublient l'âge mûr venu. Il en est des patois comme des costumes locaux que les vieux continuent à porter, quand déjà leurs enfants les ont abandonnés et ont adopté le costume habituel dans la ville voisine. Un jour vient où, avec la mort du dernier vieillard qui le savait, le parler s'éteint. C'est ainsi qu'on a vu mourir sur les bords de la mer Baltique les parlers slovinces éliminés par l'allemand ; il y a quelques années déjà, on ne trouvait plus dans chaque village que quelques personnes âgées qui les savaient encore ; on ne sait s'il en subsiste aujourd'hui aucun. Il en va de même du breton dans beaucoup de localités.

Des colonies qui se transportent sur un sol étranger peuvent conserver longtemps leur parler propre. Ainsi des Grecs,

des Albanais ont encore en Sicile un parler grec ou albanais. Tant que ces populations ont vécu isolées, elles ont pu garder leur parler, tout en empruntant des mots italiens et des manières italiennes de s'exprimer. La civilisation moderne, en les obligeant à entrer dans son cours général, ruine ces petites enclaves linguistiques. Des Tsiganes ont pu conserver jusqu'à présent un parler propre d'origine indienne en même temps qu'une sorte de statut personnel; mais ce maintien devient de plus en plus malaisé; on peut prévoir le moment où les derniers Tsiganes devront se fondre dans l'ensemble des populations parmi lesquelles ils ont erré jusqu'à présent, et où par suite ils auront perdu leurs parlers propres.

Faute de données historiques, on ne sait comment se sont établies et répandues les langues communes sur lesquelles reposent la plupart des familles de langues bien définies que l'on observe maintenant. Les conditions particulières ont varié suivant les cas. Mais partout il s'agit du même type de faits : une langue qui a un prestige supérieur et qui sert à des relations plus étendues se substitue à des parlers locaux. Là où s'est réalisé ce grand type de faits maintenant bien reconnus, il y a des familles de langues nettes, bien reconnaissables. Quant à ce qui a pu se passer sur des domaines où l'on aperçoit des ressemblances vagues, mal définissables, entre les parlers, on ne saurait actuellement le dire avec quelque précision.

Les extensions de langues ont été chose normale à des époques préhistoriques comme à l'époque historique. Pour expliquer les groupes indo-européens tels que l'indo-iranien, le grec, l'italique, le celtique, le germanique, le baltique, le slave, on est obligé de supposer des langues communes qui ont été employées à des dates diverses sur d'assez grandes étendues de territoire: l'indo-iranien à une date qui est nécessairement antérieure au XV^e^ siècle av. J.-C., le slave au contraire à une date qui n'est guère antérieure au IX^e^ siècle ap. J.-C. Le groupement des langues indo-européennes suppose de même un indo-européen commun largement étendu à une époque relativement ancienne, qui ne peut guère être

postérieure à la fin du troisième millénaire avant l'ère chrétienne. Le groupement des langues sémitiques suppose un sémitique commun, le groupement des langues finno-ougriennes, un finno-ougrien commun, le groupement des langues indonésiennes (langues telles que le malais, etc.), un indonésien commun, le groupement des langues bantou (dans l'Afrique du Sud), un bantou commun. Il y a là un grand type de développement — plus ou moins net suivant les cas — dont on peut observer en beaucoup de domaines, sinon la marche et le progrès, du moins les résultats.

Les faits sont parfois saisissants. Ainsi, dans toute l'île de Madagascar, il n'existe qu'une seule langue, peu différenciée, et cette langue est un dialecte indonésien. Un nombre, évidemment assez faible, de colons venus des îles malaises à Madagascar, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, a donc suffi pour donner une même langue à toute la grande île africaine.

CHAPITRE XIII

DIFFÉRENCIATION DES LANGUES COMMUNES

L'unité linguistique est un idéal vers lequel on tend, mais qu'on n'atteint pas.

Dans les meilleurs cas, il y a unité de norme, non unité de réalisation.

Pour les langues bien réglées, comme le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol, on se plaint sans cesse de ce que les gens parlent ou écrivent incorrectement. Peu de gens parlent ou écrivent le français d'une manière impeccable, et la « crise du français » a fait l'objet de plaintes. Il n'est pas rare de voir des écrivains considérables commettre des fautes contre les règles. Il y a peu d'auteurs qui ne soient sujets à négliger certaines règles dans leur parler courant et même dans leurs écrits. On pourrait citer un romancier justement célèbre qui, à la fin d'un de ses livres, a écrit « *ils se dissolvèrent* » !

Parmi les Parisiens cultivés, nés et élevés à Paris, on n'en trouverait pas deux qui parlent exactement de la même manière, bien que la norme du français soit fixée dans le détail.

C'est qu'une langue ne se transmet pas comme un outil ; c'est une capacité qu'ont un certain nombre d'hommes de parler suivant un certain système et de comprendre ce qui est dit conformément aux règles de ce système.

L'enfant qui apprend à parler pour la première fois, ou le sujet qui, à un âge quelconque, cherche à s'assimiler une langue autre que sa langue maternelle ne reçoivent pas cette capacité toute faite. Ils doivent se rendre compte de la valeur de ce qu'ils entendent, en confrontant les paroles entendues

avec les réalités auxquelles elles s'appliquent et en observant les différences entre les éléments linguistiques perçus par eux, différences souvent délicates. Comme on l'a dit, tout dans le langage n'est qu'opposition : les sons, les formes grammaticales, les mots ne prennent leur valeur qu'en s'opposant les uns aux autres. Qui apprend une langue doit sentir ces oppositions, en apprécier la valeur et s'exercer à les reproduire.

Au cours de cet apprentissage, il y a des faits mal perçus, mal compris, et, parmi ceux qui ont été correctement perçus et compris, tous ne sont pas reproduits quand le sujet s'essaie à parler.

Malgré la complexité des éléments qui constituent une langue, un enfant normal arrive à comprendre d'une façon complète et à reproduire presque sans altération le langage de ceux auprès desquels il apprend à parler. La puissance d'assimilation du jeune enfant est chose merveilleuse; dans les trois premières années de sa vie, l'enfant acquiert beaucoup plus qu'il ne fait dans toute la suite. La perfection des acquisitions faites alors dépasse ce qui peut se réaliser plus tard. Quand l'enfant apprend à parler dans un milieu sensiblement homogène, son langage diffère peu de celui de ce milieu. Si donc le changement linguistique se bornait à celui qui résulte de la transmission du langage de génération en génération, il serait lent et il faudrait de longs siècles pour modifier d'une manière essentielle la structure d'une langue. Une langue arrivée à un état d'équilibre et employée par une société homogène est stable; les changements ne portent que sur des détails et n'affectent pas la structure générale du système.

Mais la plupart des langues ne sont pas arrivées à un état d'équilibre, et la plupart des sociétés ne sont pas homogènes.

On l'a indiqué déjà : quand une population adopte une langue qui n'était pas la sienne, elle ne parvient ni à en comprendre toutes les délicatesses ni à en reproduire exactement tout le système. Alors les habitants se trouvent parler de manières diverses. Il en est qui continuent à parler leur langue maternelle. Il en est qui ont appris la langue nouvelle, et qui la parlent d'une manière plus ou moins correcte, suivant leur

faculté d'assimilation, suivant l'effort qu'ils ont fait, et suivant les circonstances. Le milieu n'a donc plus d'homogénéité. Dans le Midi de la France, où il est une langue d'importation, le français est parlé d'une manière moins une que dans la France septentrionale et centrale, où il est indigène.

Ce cas d'une langue se substituant à un parler ancien est celui où, dès l'abord, la tradition est le plus imparfaite. La modification subie par la langue en pareil cas peut être extrêmement profonde. Ainsi les esclaves nègres des anciennes colonies, en acceptant le français ou l'espagnol, ont entièrement transformé ces langues. Ils leur ont donné une prononciation nouvelle; ils en ont simplifié la grammaire : le verbe, qui est le seul élément compliqué de la grammaire française, le seul où l'on reconnaisse encore des restes de la grammaire indo-européenne ancienne, est réduit à l'unique forme de l'infinitif dans les parlers français créoles. C'est que les parlers des nègres soudanais diffèrent essentiellement du français et que des hommes qui occupent une situation irrémédiablement inférieure ne sentent pas le besoin d'avoir le beau langage de leurs maîtres qui, de leur côté, ne font rien pour les corriger.

Au contraire les Gaulois, qui parlaient une langue d'un type semblable au latin, et qui ont adopté le latin pour être des citoyens romains et en avoir les droits, se sont assimilé le système complet de la langue latine. Le latin qu'ont parlé en Gaule, durant les premiers siècles de l'ère chrétienne, les hommes qui ont abandonné leur parler propre était en gros le même que celui qui se parlait en Italie. Mais il se parlait sans doute avec un « accent » particulier. Les traditions n'étaient pas les mêmes. Et surtout, à côté d'hommes qui avaient bien appris la langue, il s'en trouvait qui l'avaient acquise imparfaitement. Le « milieu » linguistique n'était pas homogène, et le changement linguistique a été plus rapide, plus profond en Gaule qu'en Italie. Dès le IX^e^ siècle, le français était plus différent du latin par sa structure générale que ne l'était l'italien central.

Là où l'enfant qui apprend à parler n'est pas entouré de gens qui ont exactement une même langue, il est relativement

libre; il peut choisir entre plusieurs des possibilités qui s'offrent à lui, et il peut innover : l'innovation ne choque pas dans un milieu où chacun a en quelque mesure une manière propre de parler comme elle le ferait chez des hommes qui appliquent tous les mêmes règles.

D'ailleurs, en rompant la tradition, l'adoption d'une langue nouvelle diminue la stabilité de la langue. Une langue est un système où tout se tient et où le changement d'un détail suffit à disloquer l'ensemble. Par exemple, la distinction délicate de *è* ouvert et de *é* fermé est en français chose essentielle; des oppositions grammaticales comme celle qui existe entre le futur *je ferai* et le conditionnel *je ferais* en dépendent; les gens qui ne reproduisent pas exactement cette distinction détérioreront du coup la grammaire; or, les Français du Midi distinguent mal les voyelles ouvertes des voyelles fermées. La prononciation de l'*e* dit muet, qui tantôt est prononcé et tantôt ne l'est pas, donne aux mots français un aspect caractéristique; or, les Français du Midi placent mal les *e* muets, prononçant souvent ceux que le français normal laisse tomber et laissant tomber ceux que maintient le français normal. Si le français du Midi était abandonné à lui-même et s'il échappait durant quelques dizaines d'années à l'influence de la France du Nord qui maintient la règle chez les personnes cultivées, il n'en faudrait pas plus pour faire du français méridional une langue ayant un aspect nouveau, différent de l'aspect du français central. Dès maintenant il y a, non pas des français provinciaux, mais des types provinciaux du français qui tendent à se fixer dans chaque région.

Une langue nouvellement apprise est donc à la fois modifiée, par le fait même de l'adoption, et instable, par suite des différences de parler entre les divers sujets et par suite des altérations qui atteignent certains éléments de cette langue, altérations qui ont souvent de grandes conséquences pour l'ensemble du système.

Aussi longtemps que l'unité politique et l'unité de civilisation continuent d'agir, les tendances à la divergence sont combattues d'une manière efficace. Tant que l'Empire romain

a subsisté, tant que la civilisation romaine est demeurée pareille dans toutes les provinces, le latin a gardé dans l'ensemble une unité. Mais, dès le IIIe siècle ap. J.-C., la civilisation antique fléchit. Les provinces, où la civilisation n'était souvent pas inférieure à celle de Rome, ont cessé d'imiter attentivement la capitale. Au Ve siècle, l'Empire se brise, et chaque province a un sort distinct. Les relations d'un pays à l'autre deviennent difficiles. Chaque région, chaque localité a sa vie propre. Dès lors le langage se développe d'une manière particulière dans chaque localité. En même temps que l'Empire romain se fragmente en nations distinctes, la langue latine se fragmente en parlers distincts. Au IXe siècle, le français, l'italien, l'espagnol étaient des langues différentes, bien que, en France, en Italie, en Espagne, on n'ait jamais cessé de vouloir parler latin et de croire qu'on parlait latin. L'émiettement du latin en parlers régionaux, en parlers locaux au cours du moyen âge exprime l'émiettement de l'autorité au temps de la féodalité.

La réaction n'a pas tardé. Dès qu'il y a eu en France une littérature en langue vulgaire, cette littérature ne s'est pas servie des parlers locaux, mais d'une langue commune. On chercherait en vain dans les *Chansons de geste* le parler de de telle ou telle localité ; toutes sont écrites dans une même langue, à quelques détails près. Les textes proprement littéraires en français médiéval sont, pour la plupart, peu dialectaux. Depuis le XIe siècle, la tradition de la langue française commune est continue. Cette langue est celle de la royauté qui, partie de l'Ile-de-France, a fait l'unité française.

L'existence de la langue commune a précipité la différenciation des parlers locaux. Si les Français avaient dû, pour s'entendre entre eux, comprendre le parler les uns des autres, on aurait fait effort pour maintenir une certaine unité de parler. Et, tout en comportant des différences dialectales, les parlers français seraient demeurés parallèles les uns aux autres. Mais c'est ou le latin ou la langue commune qui était l'instrument employé dans les relations entre gens de localités diverses. Dès lors le parler local n'a plus servi qu'aux rela-

tions locales, tout au plus aux relations régionales. Par suite chaque parler a développé sans frein ce qui lui était particulier. Et l'on est arrivé à cette situation singulière que, sur le territoire français, les parlers locaux diffèrent d'un village à l'autre ; il y a de véritables frontières linguistiques entre des villages distants de quelques kilomètres ; et il ne faut souvent que quelques dizaines de kilomètres de distance pour que des sujets employant chacun le parler de leur village ne s'entendent pas entre eux. Des soldats de la région de Saint-Flour comprennent mal leurs camarades de la région du Puy ; or, il s'agit de jeunes gens dont les parlers appartiennent à un même groupe du gallo-roman méridional.

Les patois disparaissent, on l'a vu, depuis le milieu du XIX^e^ siècle, et en France et dans la plus grande partie de l'Europe.

Mais l'unité linguistique ne se réalise par pour cela.

On l'a déjà noté : la langue commune est parlée de manières diverses suivant les régions. En France, les habitudes articulatoires, la grammaire varient de province à province, et la façon de parler la langue commune s'en ressent. Ce n'est pas de la capitale que chaque localité reçoit la langue commune. Le français est, en gros, la langue de Paris généralisée. Mais, dans chaque région, il y a des centres particuliers, où le français a pris des aspects spéciaux. Et ce sont ces centres qui servent de modèles dans des régions d'étendue plus ou moins grande. Les provinces de la France ont trop de liens entre elles pour que ces parlers régionaux s'éloignent beaucoup les uns des autres. Mais ils sont distincts. Le français parlé à Lyon ou à Bordeaux n'est pas exactement celui de Paris.

Si la tendance au régionalisme qui existe depuis quelques années venait à triompher, les français régionaux pourraient devenir sensiblement différents les uns des autres, et il en résulterait, pour l'unité de la langue, un danger. En Allemagne, où à quelques points de vue le régionalisme a conservé de la force, la langue parlée diffère sensiblement de province à province.

Les sociétés modernes ne sont pas homogènes.

Les grandes villes où s'élaborent et se développent les langues communes ne sont composées que pour une partie, souvent pour une minorité, de gens nés dans la ville même. Il y a à Paris des sociétés régionales, qui maintiennent leurs relations régionales, qui se groupent même en partie dans les mêmes quartiers. On entend à Paris tous les « accents » régionaux de la France. Les étrangers sont nombreux dans les grandes villes. Les Parisiens dont la langue est pure sont noyés parmi des gens dont le parler n'a rien de parisien, et l'étranger qui veut entendre du parisien, n'y réussit pas toujours. Le romaniste allemand Koschwitz, venu à Paris pour y faire un livre sur les parlers parisiens, a enregistré le parler de toute une série de personnages célèbres, et il ne s'est pas aperçu que parmi eux il y avait un seul Parisien — qui n'était même pas né à Paris — parlant parisien, le grand romaniste Gaston Paris. Si par hasard Gaston Paris n'avait pas été élevé à Paris, le parisien ne serait pas représenté dans ce livre sur les *Parlers parisiens*.

Il y a des classes sociales. En France, un homme cultivé ne parle pas comme un homme du peuple ; le parisien des Champs-Élysées n'est pas celui de la Sorbonne qui diffère de celui des faubourgs. Il y a loin du parler d'un Parisien lettré à celui d'un Parisien des quartiers ouvriers. Chaque différence dans le degré de culture se marque dans la langue. On observe à Londres des différences égales ou plus grandes encore entre le parler des hautes classes et celui du bas peuple.

Les différences de ce genre sont plus ou moins sensibles suivant que la langue commune est fixée depuis plus ou moins longtemps et que les forces de conservation doivent résister à des tendances plus ou moins puissantes vers certains changements. Le russe d'un lettré diffère moins de celui d'un illettré que le français, l'anglais, l'italien d'un homme cultivé ne diffère du langage employé dans des classes sociales moins lettrées. Toutefois, ces différences tendent à s'atténuer, même dans l'Europe occidentale, parce que toute la population s'in-

struit de plus en plus, lit de plus en plus, et devient ou veut devenir de plus en plus « bourgeoise ».

Les hommes se groupent de façons diverses, et chaque groupement a des manières de parler spéciales. Suivant les groupements professionnels ou sportifs, le vocabulaire présente toutes sortes de particularités, si bien que la langue d'un groupement devient aisément inintelligible à tous ceux qui n'en font pas partie.

L'exemple le plus typique de ces vocabulaires spéciaux est fourni par la langue des éléments sociaux irréguliers, voleurs, vagabonds, mendiants, qu'on nomme l'*argot*. Il y a des *argots* dans toute l'Europe. En France, on suit l'*argot* depuis le XV^e^ siècle ; et il existait assurément auparavant. Le grand poète Villon a composé en argot des ballades qui sont peu intelligibles, mais dont la clé a été livrée en partie par un petit vocabulaire argotique conservé dans le dossier d'un procès criminel de l'époque de Villon, et où sont expliqués certains mots employés par la bande de malfaiteurs à laquelle Villon était affilié. Le vocabulaire argotique s'est perpétué depuis lors ; quelques textes permettent d'en suivre le développement. Il n'a pas cessé de se transformer afin de demeurer inintelligible aux non-initiés.

Les élèves d'une même école, les soldats qui sont incorporés dans un même régiment et qui habitent une même caserne, les ouvriers qui travaillent dans un même atelier ont chacun des vocabulaires spéciaux. Ils se plaisent à employer des mots et des manières de s'exprimer qui n'ont pas cours hors de leur cercle. Le lexique d'un ouvrier n'est pas celui d'un employé de commerce, et celui-ci diffère à son tour de celui d'un étudiant des Universités. Partout où un certain nombre de gens ont le sentiment de former un groupe à part, ils ont aussi, en quelque mesure, un vocabulaire à part.

Mais variété de vocabulaire ne signifie pas différence de langue. Une langue est définie par sa prononciation et sa grammaire. Or, les argots, les langues de métiers, d'écoles, de sports n'ont ni prononciation propre, ni grammaire propre.

Ils ne se distinguent que par le vocabulaire, et souvent aussi par les tours de phrase.

Si l'on tient compte de toutes les différences, différences régionales et locales, différences de classes sociales, particularités de vocabulaire des argots et des langues spéciales, on constate qu'une grande langue moderne, tout en gardant une unité, a des aspects très divers.

Ces différenciations sont de grande conséquence pour le développement des langues. La principale demeure la différenciation suivant les lieux, qui aboutit à faire d'une langue commune un groupe de dialectes distincts, puis des langues vraiment différentes, dont finalement ceux qui les parlent n'aperçoivent même plus les ressemblances.

CHAPITRE XIV

LES DIALECTES

Si, comme il arrive durant les périodes où se dissolvent des Etats unifiés et où la civilisation est en régression, une langue une a son développement propre dans chacune des localités où elle est parlée, les changements se produisent indépendamment en chaque endroit. Mais, d'une part, ces changements résultent de l'état de choses antérieur qui est, par hypothèse, sensiblement le même partout, et, de l'autre, il y a, en quelque mesure, une action mutuelle des parlers voisins les uns sur les autres, puisque les habitants d'une même région ont nécessairement des rapports entre eux, si trouble que soit l'état du pays, si forte que soit la régression de la civilisation. D'ailleurs, les conditions variées, et en partie inconnues, des changements linguistiques sont les mêmes en tout ou en partie sur des domaines étendus et produisent des effets analogues. Il se réalise alors ce que l'on nomme des *dialectes*.

Au sens où les linguistes entendent le mot, il y a *dialecte* là où des parlers sensiblement identiques à un moment donné, puis évoluant d'une manière indépendante, ont réalisé un ensemble d'innovations communes, et où, par suite, les sujets parlant une même langue, tout en utilisant chacun leur parler local, ont le sentiment de former, à l'intérieur de cette langue, un groupe linguistique particulier.

Un dialecte ainsi défini ne saurait avoir de limites géographiques précises. Car chacune des innovations linguistiques qui le caractérisent a ses limites propres. Par exemple, en

France, du IVe au VIIIe siècle, le français du Nord et les parlers méridionaux ont constitué deux « dialectes » (qui, bien avant la date des premiers textes, étaient devenus des langues distinctes). Et, surtout si l'on envisage les termes extrêmes, les parlers qui appartiennent à chacun des deux groupes de dialectes ont un grand nombre de traits par où ils s'opposent. Mais chacun des faits caractéristiques a son aire particulière. Entre les parlers nettement septentrionaux et les parlers nettement méridionaux de la Gaule romane, il y a donc une sorte de zone de transition, traversée par plusieurs limites de faits linguistiques.

Le plus net, le plus constant des faits qui distinguent les parles du Nord de ceux du Midi, est le traitement de la voyelle *a* sous l'accent, qui est *a* dans le Midi, *é* dans le Nord ; on dit dans le Nord *aimer* et dans le Midi *amar*, en face du latin *amare*, et un même nom de lieu est de la forme *Nérac* dans le type méridional, *Néret* (avec un *-t* purement graphique) dans le type septentrional. Mais tel autre fait non moins caractéristique a des limites différentes de celles du traitement de *a*. Ainsi, le *p* latin placé entre des voyelles ou entre des éléments équivalents devient *b* dans le Midi, *v* dans le Nord ; le latin *capra* est représenté par *cabra* dans les parlers méridionaux, par *chèvre* en français ; or, dans ce même village de Néret (Indre), dont le nom fournit un bon exemple du passage septentrional de *a* à *e*, le *p* entre voyelles donne *b*, comme dans le Midi, et non *v* ; une *chèvre* y est une *chyeb*, et ainsi dans tous les cas analogues.

On arrive souvent ainsi à localiser exactement la forme des mots. Par exemple, la finale gallo-romaine *-iacum*, fréquente dans des noms propres de lieux qui servent aussi de noms de famille, aboutit à *-(y)ac* dans le Midi, à *-a* (écrit *at*) au Nord de la Gascogne, à *-é* (écrit *-et*) dans une zone au Sud de la Loire, à *-i* (écrit *-y*) plus au Nord. Un même nom latin, de la forme *Miliacum* sans doute, donne ainsi *Meilhac* (où *lh* note *l* mouillée) en Gascogne, *Meillat* en Limousin, dans la Creuse, et jusqu'à la limite Sud du département de l'Allier, sans doute *Meillet* en Poitou et au Sud du département de l'Allier

(dans le village de Saint-Désiré, Allier, d'où la famille de l'auteur de ce livre est originaire), *Meilly* plus au Nord.

Le *dialecte* devient plus ou moins saisissable suivant les circonstances historiques.

Là où chaque parler se développe d'une manière autonome, en subissant peu l'action des parlers voisins, le dialecte demeure vague, même si les innovations communes sont nombreuses. Car le domaine où se produit une innovation ne concorde jamais au juste avec le domaine où s'en produit une autre. Alors le « dialecte » n'a sa netteté que dans une zone centrale où toutes les innovations sont réunies ; ailleurs, les concordances sont imparfaites et l'on parle de zone de transition.

Quand les habitants de tout le domaine parlant le dialecte ont entre eux des rapports fréquents et qu'il se constitue des centres régionaux de quelque importance, les sujets parlants imitent d'ordinaire le parler d'un même centre. Alors seulement le dialecte prend un caractère défini.

Toute unité linguistique véritable résulte d'une unification, et cette unification a lieu en vertu d'une volonté plus ou moins consciente des sujets parlants. Ainsi, le provençal est devenu un dialecte caractérisé, et de même le gascon, tandis que, dans le centre de la France, il ne s'est produit nulle part un dialecte dont les sujets parlants aient pris conscience. Il y a en Allemagne des dialectes parce que la féodalité y a laissé des Etats ayant une autonomie ; il n'y a presque pas de dialectes en France, surtout dans la France du Nord, parce que la royauté centrale y a été puissante de bonne heure.

Bien des discussions qui se sont élevées sur les limites de telle ou telle langue sont vaines. On en aperçoit la vanité quand on sait que les « dialectes » n'ont pas de limites définies, et qu'il n'y a de limites exactes que de chaque fait linguistique en particulier.

Les parlers slaves méridionaux couvrent un domaine continu depuis le Nord-Ouest, avec les premiers parlers slovènes, au voisinage des parlers allemands et italiens du Tyrol et de la Vénétie, jusqu'au Sud-Est, avec les derniers parlers macédo-

niens et bulgares, sur les bords de la mer Égée et de la mer Noire. Dans cet ensemble continu, où l'on observe un grand nombre de limites de faits particuliers, mais où nulle part, sauf entre le slovène et le serbo-croate par suite d'accidents historiques, on ne peut marquer une frontière entre deux dialectes caractérisés, il s'est constitué dans le passé deux groupes, l'un au centre, le type serbo-croate, l'autre à l'Est, le type bulgare. Au XIX^e siècle, lors de la renaissance des nations slaves, il a été créé là, sur la base des parlers de deux régions très éloignées l'une de l'autre, deux langues communes, qui s'écrivent, le serbo-croate et le bulgare. Le serbe et le bulgare communs, employés l'un dans l'État serbo-croate, l'autre dans l'État bulgare, sont venus s'affronter. Mais là où, par suite des circonstances, les langues communes n'ont pu se répandre, comme il est arrivé en Macédoine où le régime turc a subsisté jusqu'aux guerres balkaniques, on ne peut tracer aucune frontière linguistique.

Les parlers de Macédoine sont une partie de l'ensemble slave méridional ; ceux qui les parlent pourront, suivant les circonstances, prendre pour langue commune le serbe ou le bulgare. Leurs parlers, différents entre eux, ne sont ni vraiment serbes ni vraiment bulgares, surtout si l'on pense au bulgare écrit qui est fondé sur des parlers assez éloignés des parlers macédoniens. Sans doute la simplification des formes de noms est la même en Macédoine qu'en Bulgarie ; mais c'est l'effet d'une tendance qui se manifeste aussi dans les parlers serbes de la région balkanique. Les maîtres d'école bulgares ou bulgarisés ont exercé en Macédoine une forte action dans le dernier tiers du XIX^e siècle ; et c'est ce qui a donné occasion aux Bulgares de revendiquer le pays pour leur langue commune ; mais il n'y a pas eu d'action continue d'une langue de civilisation : au moyen âge, il y a eu des influences diverses suivant la situation politique ; et, depuis la conquête turque, la tradition littéraire a cessé de jouer un rôle appréciable. Si donc les politiciens ont réclamé les parlers de Macédoine pour tel ou tel groupe, les linguistes désintéressés ne peuvent que réserver leur opinion.

En réalité ces parlers n'appartiennent en propre ni à l'un ni à l'autre des deux groupes qui se les disputent. Et, même si les données linguistiques avaient une netteté qu'elles n'ont pas, la ressemblance particulière avec l'autre groupe n'aurait rien de décisif. Il est puéril de faire intervenir la linguistique dans des questions de frontières de cet ordre. C'est la politique qui décidera de l'avenir linguistique de la Macédoine.

Pour qu'il y ait une limite linguistique nette, il faut que deux langues distinctes, parties de centres éloignés, s'étendent en allant à la rencontre l'une de l'autre jusqu'au moment où elles viennent se toucher. On arrive alors à des limites comme celles du français, de l'allemand et de l'italien en Suisse, du français et du flamand en Belgique. Mais la différenciation spontanée d'une langue commune sur un domaine étendu ne donne lieu qu'à des parlers de transition. Elle exclut toute limite précise de dialectes. Il n'y a pas en linguistique de problème plus trouble que celui de l'appartenance de tel ou tel parler à tel ou tel dialecte.

Si, entre les parlers slaves méridionaux, on peut souvent trouver des limites tranchées, c'est que la région qu'ils couvrent a eu une histoire accidentée, et qu'il s'y est produit des migrations nombreuses. Une limite linguistique tranchée résulte toujours de quelque accident historique ou géographique. Elle ne peut avoir de sens politique que si elle traduit la communauté durable d'une civilisation importante. Là où, comme dans les Balkans, il n'y a jamais eu en fait qu'une même civilisation slave, et où, comme en Macédoine, des influences bulgares et des influences serbes se sont succédé pour aboutir ensuite à une longue interruption des deux influences, toutes les deux passagères, toutes les deux superficielles, la question du caractère serbe ou bulgare de tel ou tel parler a peu de sens linguistique, et moins encore de portée pratique.

CHAPITRE XV

LES LANGUES SAVANTES

A des parlers vulgaires qui avec le temps se différencient à l'infini se superposent souvent des langues savantes qui sont les mêmes sur de vastes domaines.

Quand, à partir du v[e] siècle environ, les parlers régionaux et locaux se sont mis à diverger fortement dans les pays de langue latine qui constituaient la partie occidentale de l'Empire romain, et qu'ils ont pris des aspects nouveaux, on a continué cependant d'écrire le latin classique. Les auteurs y réussissent médiocrement à l'époque mérovingienne parce que la culture subissait une baisse ; mais même alors on se rapproche autant qu'on le peut du latin correct de l'époque impériale ; la langue écrite est un latin classique où se glissent des vulgarismes nombreux. Avec la renaissance des études antiques à l'époque carolingienne, on revient à un latin classique sensiblement correct.

Il se constitue alors, à côté des langues vulgaires qui ont désormais leur autonomie, une langue savante qui est celle de l'Église et de la science, en un mot de la culture intellectuelle de l'Europe occidentale durant le moyen âge. Le latin sert dès lors de langue savante non seulement dans les pays romans, où il était traditionnel, mais dans toutes les parties de l'Europe qui se rattachent à l'Église de Rome. Le latin est la langue savante de l'Irlande, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, et les plus anciens monuments qu'on ait de l'irlandais, de l'anglais, de l'allemand sont des gloses destinées à faciliter la lecture de textes latins. L'Église catholique

romaine a maintenu au latin son caractère impérial, sa « catholicité », c'est-à-dire sa généralité, après la ruine de l'Empire romain.

Quand se fondent les universités de l'Europe occidentale, le latin est partout leur seule langue. Lorsqu'un écrivain comme Dante s'adresse au grand public, il écrit en italien ; lorsqu'il s'adresse aux lettrés, il écrit en latin. Les littératures en langue vulgaire ne comportent d'abord que de la poésie, épique, courtoise ou populaire. Les premiers textes français en prose sont des récits d'hommes de guerre, comme Villehardouin ou Joinville, qui racontent ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont vu.

Durant le moyen âge, les savants de l'Europe occidentale, de l'Espagne jusqu'à la Pologne, de l'Écosse et de la Suède jusqu'à la Sicile, n'ont eu qu'une même langue. Un professeur, un étudiant passaient d'une Université à l'autre sans éprouver d'autre embarras que celui, minime, qui résultait des manières, diverses suivant les pays, de prononcer le latin. Les mêmes écrits se lisaient partout. Cet état de choses a duré jusqu'à l'époque moderne.

Il a fallu le grand mouvement de la Réforme et de la Contre-Réforme, quand on a voulu atteindre le public même, pour faire écrire en langue vulgaire de véritables ouvrages théologiques. Les polémiques entre catholiques et réformés, entre jansénistes et jésuites ont beaucoup servi au développement de la prose française au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle ; l'Italie et l'Espagne, où il n'y a pas eu de luttes de ce genre, ont moins développé la prose savante en langue nationale.

Le latin était encore au XVII^e^ siècle la langue de la science et de la philologie, et ce n'est qu'accessoirement qu'un Descartes a écrit en français ; le latin était encore pour lui le mode d'expression normal des idées philosophiques. A travers le français de Descartes, on sent le latin ; on a l'impression que la pensée philosophique se faisait chez lui en latin. La publication en français du *Discours de la Méthode* (en 1637) marque un moment capital dans le développement du

français littéraire, et si bien qu'on a dû traduire très vite en français les *Méditations* que Descartes avait publiées en latin.

Ce n'est guère qu'au XVIII^e^ siècle que le latin cesse d'être la langue commune des savants et des philosophes. La décadence des Universités, dont il était la langue habituelle, a aidé à sa ruine.

La Réforme, en séparant de l'Église de Rome une partie de l'Europe occidentale, a fait abandonner, là où elle a prévalu, l'usage du latin dans le culte. Elle a par là contribué à ôter au latin son caractère universel.

Au XIX^e^ siècle, le latin savant n'était plus qu'une survivance. Là même où certaines publications des Universités se faisaient encore en latin, la langue vulgaire était celle qu'on employait dans les cours. L'usage d'imposer aux candidats au doctorat ès lettres la composition d'une thèse en latin à côté d'une thèse en français s'est perpétué en France durant tout le XIX^e^ siècle. Mais la thèse latine est devenue peu à peu un simple pensum ; quand on a cessé de l'exiger, l'obligation de l'écrire en latin l'avait réduite à n'être qu'un accessoire le plus souvent sans importance. Peu de candidats savaient exposer eux-mêmes en latin les idées actuelles ; la plupart faisaient traduire en méchant latin par un professionnel besogneux leur rédaction française ; et quand on envoyait à un savant étranger une thèse latine sur un sujet de linguistique, on s'exposait à voir exprimer poliment le regret qu'un travail offrant un intérêt soit écrit en latin.

Ainsi le latin, qui vit encore dans l'usage courant sous les formes nouvelles des langues romanes, est mort comme langue savante. Seuls, quelques philologues s'en servent encore.

La science européenne a du coup perdu sa langue commune.

L'Église catholique romaine emploie le latin comme langue rituelle ; les offices se récitent en latin, les prêtres lisent en latin leurs prières journalières. Mais la lecture et le chant des offices sont faits dans des conditions telles que même ceux qui entendent le latin ne peuvent guère comprendre ; le plus

souvent les chantres ne comprennent pas ce qu'ils chantent ; et les prêtres eux-mêmes ne semblent pas toujours suivre de près le sens des paroles latines qu'ils prononcent. Tout ce qui, parmi les choses religieuses, doit être compris se fait dans les langues nationales.

La perte d'une langue savante commune comme était le latin a causé une gêne évidente. Mais il serait vain de la déplorer : personne ne songe à revenir à l'état aboli.

L'usage d'une langue morte comme langue savante a du reste de grands inconvénients.

D'abord l'habitude de s'exprimer dans un idiome fixé une fois pour toutes immobilise pour ainsi dire la science. Une langue fixée est commode pour une science traditionnelle, dont les idées se renouvellent peu ; elle est une entrave pour une science neuve dont les principes changent, dont les doctrines se transforment sans cesse. Le latin ne se prête naturellement pas à l'expression des idées modernes, et l'on n'arrive que par des artifices à les rendre avec les ressources d'une langue ancienne.

En ramenant le latin médiéval à l'usage classique, les humanistes de la Renaissance du XV^e^ et du XVI^e^ siècles ont contribué à ruiner définitivement l'emploi du latin savant. Peut-être que si le latin médiéval avait continué de s'employer sans prétendre à la correction classique, et en s'adaptant aux idées nouvelles, il aurait pu demeurer, au moins en partie, la langue savante de l'Europe. Mais dès qu'il revenait au cicéronisme, il ne pouvait servir commodément à rendre la pensée moderne. Du jour où ils ont rendu — ou cherché à rendre — au latin écrit sa pureté antique, les humanistes ont décidé de sa perte.

Mais, même si ne s'était pas produit ce retour au passé, une langue qui, comme le latin écrit depuis le V^e^ siècle, a perdu le contact avec toute langue courante, se fixe trop pour rendre, avec la souplesse, avec la fluidité qu'elle doit avoir, une pensée qui prétend suivre dans tous leurs détours les faits naturels et sociaux. Une langue purement savante comme le

latin du moyen âge interpose entre la pensée et la réalité comme un écran. L'obligation, malheureusement inévitable, où sont les savants de s'assimiler les résultats acquis avant eux, de se conformer ainsi à la pensée de leurs prédécesseurs, est déjà une lourde entrave au progrès de la science : après s'être ainsi plié, il faut une force singulière pour se redresser et pour voir directement les faits, pour ne pas développer simplement des idées une fois adoptées. Employer une langue spéciale à la science rend plus difficile encore de se mettre en face de la réalité, de se dégager des formules apprises.

Les mathématiciens, qui opèrent avec des notions rigoureusement abstraites, ont pu continuer, même au XIX^e^ siècle, à utiliser parfois un latin conventionnel. Une langue fixée n'a pas toujours, pour leur science, de grands inconvénients. Il en va autrement des physiciens, et plus encore des naturalistes ou des sociologues.

La perte d'une langue commune a été un mal. Mais, au fur et à mesure que, depuis le moyen âge, les savants se sont efforcés de voir mieux la nature telle qu'elle est et de remplacer les enseignements traditionnels par des doctrines fondées sur la seule observation des faits, le latin est devenu moins capable d'être la langue de la science.

En tant qu'il a été fixé comme langue savante, le latin est un calque du grec avec les éléments du vocabulaire latin et quelques mots empruntés au grec. Le rôle de Cicéron, par exemple, a été de transposer en un latin élégant et idiomatique la rhétorique et la philosophie grecques. Le christianisme, dont la langue principale a d'abord été le grec, a contribué à son tour à augmenter cette influence du grec sur le latin. On n'est sûr d'avoir compris la valeur exacte d'un mot philosophique ou technique en latin que lorsqu'on connaît le mot grec dont il est l'équivalent, tant en général le vocabulaire latin savant est une simple transposition du vocabulaire grec correspondant. Et c'est pour cela que le latin n'a pas déplacé le grec en Orient : l'imitation n'a pas eu un prestige suffisant pour remplacer l'original.

Dans les pays de langue grecque, comme dans ceux de langue latine, les écrivains sont demeurés fidèles à l'usage une fois fixé. Dès le Ier siècle après J.-C., la langue qu'emploient les écrivains grecs ou latins est éloignée de l'usage familier. Des textes grecs qui, comme ceux du Nouveau Testament, ont été écrits par des demi-lettrés pour le peuple, étaient d'abord dans une langue qui différait sensiblement de celle des lettrés. Mais vite on s'est efforcé de rendre cette langue plus littéraire ; si l'on observe les évangiles « synoptiques », on aperçoit qu'à beaucoup d'égards, l'évangile de Luc offre des arrangements du texte de Marc destinés à les rendre plus « corrects », plus conformes à l'usage des lettrés. La découverte de textes grecs non littéraires — lettres, rapports, pièces de procès, brouillons, comptes — sur des papyrus conservés en Égypte a montré que les particularités non classiques de la langue du Nouveau Testament ne tiennent pas à l'origine étrangère des auteurs, mais au fait qu'ils s'éloignaient moins que les écrivains de l'usage de la langue parlée en leur temps.

Tous ceux qui ont écrit à l'époque byzantine se sont ainsi conformés plus ou moins à l'usage de la langue littéraire commune de l'époque hellénistique. Les variations en plus ou en moins tiennent au degré de culture des auteurs, et aussi à leur époque ; il y a eu, à Byzance comme en Occident, des périodes de déclin de la culture, puis de renaissance. Le grec qu'on voulait écrire était presque toujours du grec normal, non du grec vulgaire. Et jusqu'à présent le grec ne s'est pas émancipé de l'usage ancien. Tandis que le grec actuellement parlé est loin du grec classique, la langue écrite vise presque toujours à s'en rapprocher. Des éléments nombreux et influents de la population s'opposent à ce qu'on écrive la langue vulgaire, telle qu'elle se parle et telle que les poètes, les écrivains originaux tentent de l'écrire, et, quand par exemple on a « traduit » en grec d'aujourd'hui les textes sacrés, il y a eu à Athènes des émeutes contre les « vulgaristes ».

Toutefois, en Orient, le grec, qui avait été, du IIIe siècle av. J.-C. jusqu'au début de l'ère chrétienne, et même après,

la langue commune de civilisation, n'a pas joué le même rôle que le latin en Occident. A la suite des expéditions d'Alexandre, il s'est fondé des royaumes de civilisation hellénique en Égypte et dans l'Asie antérieure jusqu'à l'Inde. Mais bientôt l'hellénisme a reculé de l'intérieur de l'Asie vers la côte qui a toujours été le domaine propre des Grecs. Sous l'Empire romain, le grec commun est demeuré la langue de civilisation des parties de l'Empire où il dominait auparavant; mais il a cessé de s'étendre. Et, en propageant le christianisme, l'Église d'Orient n'a pas répandu le grec comme l'Église d'Occident répandait le latin. Elle n'a pas conservé l'unité qui caractérise l'Église d'Occident : il y a une Église catholique romaine, il n'y a pas d'Église universelle byzantine.

En Occident, on a parfois commenté ou paraphrasé en langue du pays les textes sacrés du christianisme ; on ne les a traduits que tard. En Orient, on les a traduits presque dès le début.

En Syrie et en Mésopotamie, il y avait une langue sémitique qui était devenue une langue commune, l'araméen ; elle a fourni de bonne heure aux Perses la langue de leurs bureaux, où ils avaient des fonctionnaires écrivant en araméen. On a traduit les textes sacrés du christianisme en une forme de l'araméen, le syriaque. Et il s'est développé une littérature chrétienne en syriaque.

L'évêque Ulfila, d'une tribu de Gots établis dans les Balkans, a traduit la Bible en gotique au IV^e^ siècle, et, si depuis le gotique n'est pas demeuré une langue commune, c'est que trop dispersés, les Gots se sont fondus dans d'autres nations. Mais la traduction d'Ulfila a servi aux Gots durant plusieurs siècles.

Les Arméniens ont traduit la Bible dès le V^e^ siècle d'après la tradition, et, en tous cas, antérieurement au VIII^e^ siècle. Il s'est développé chez eux une importante littérature toute chrétienne. L'Église arménienne est de type oriental, mais autonome, indépendante des Églises d'Orient comme de l'Église romaine.

Plus tard que les Arméniens, vers le x^e^ siècle, les Géorgiens se sont donné à leur tour un alphabet, une traduction des textes saints, une littérature chrétienne.

En Égypte, où la langue ancienne du pays subsistait et où le grec s'y était juxtaposé sans l'éliminer, dans les provinces de l'intérieur surtout, il y a eu une littérature chrétienne écrite dans la forme nouvelle qu'avait prise la langue, qu'on appelle alors le copte. Les alphabets dont on se servait pour noter l'égyptien ancien et dont l'usage s'était encore maintenu à l'époque des Lagides et même des empereurs romains étaient alors abandonnés, et, comme pour le gotique et pour l'arménien, on a créé un alphabet nouveau sur le modèle grec.

Au IX^e^ siècle, des apôtres slaves, venus de la région de Salonique, Cyrille et Méthode, ont, pour un prince morave, créé un alphabet slave sur le modèle grec et traduit en slave les livres saints. Ç'a été le commencement d'une littérature slave chrétienne. Ces prêtres ont rencontré à Rome une forte opposition. Néanmoins la traduction a été faite, la littérature slave fondée. Et conservée, développée d'abord dans le royaume bulgare, la langue écrite ainsi constituée a servi aux Églises slaves qui se sont rattachées à l'Église d'Orient. Ainsi les peuples de langue slave ont été coupés en deux groupes, les uns appartenant à l'Église romaine, les autres au groupe des Églises orientales, les premiers se servant du latin comme langue savante, les autres du slave écrit constitué par les premiers traducteurs. Aujourd'hui même, le groupe serbo-croate se divise entre les deux Églises, les Croates écrivant avec l'alphabet latin et les Serbes avec l'alphabet cyrillique une langue commune qui est la même pour les deux parties de la nation.

A l'Est de l'Europe et en Asie, il y a eu autant d'alphabets, de langues écrites, de traductions des livres saints qu'il y avait de nations ayant conscience de leur existence propre. La tradition de ces différences s'est maintenue. Le vieux slave, constitué par les premiers traducteurs, a pris des aspects divers chez les Bulgares, chez les Serbes, chez les Russes. L'alpha-

bet cyrillique employé par les Bulgares, les Serbes et les Russes est au fond le même ; mais il a subi des adaptations diverses pour noter le bulgare, le serbe et le russe actuels ; la concordance n'est plus entière.

A la civilisation une de l'Europe occidentale, que caractérise l'usage du latin comme langue commune, et qui a gardé jusqu'à présent comme symbole de son ancienne unité l'usage d'un même alphabet, l'alphabet latin, s'opposent donc en Orient des civilisations chrétiennes nationales, pourvues chacune d'un alphabet propre, d'une langue littéraire propre. A ces littératures, la littérature grecque chrétienne a fourni des modèles ; la littérature classique antérieure au christianisme est demeurée à peu près sans action. A ce point de vue encore, l'Orient se distingue beaucoup de l'Occident, où l'intérêt pour le latin classique n'a jamais manqué tout à fait et où a toujours été maintenu le lien avec l'antiquité. Seuls en Orient, les Grecs ont continué de s'intéresser au grec antique.

Les Arméniens connaissent encore un peu la philosophie grecque, sous une forme scolastique. Les Slaves l'ignorent presque totalement. Et, assez vite même, les nations orientales ont échappé à l'influence grecque chrétienne. Chacune a tendu à être autonome, le plus possible. En face de la civilisation latine d'Occident il y a en Orient des civilisations purement chrétiennes, sans mélange d'humanisme, et nationales à la fois.

En Occident, le latin est devenu la langue savante de pays qui, comme l'Irlande ou l'Allemagne, n'ont jamais fait partie de l'Empire romain. Dans l'Est de l'Europe et en Asie Mineure les nations qui ont été christianisées n'ont été hellénisées en aucune mesure ; elles ont perdu leur culture propre ; mais elles ont gardé leurs langues. Et il y a eu autant de langues savantes que de nations. L'unité ancienne a été ainsi brisée dès l'abord.

L'usage des langues savantes n'est pas limité au seul monde gréco-romain et aux nations qui ont reçu l'héritage gréco-romain. On en observe partout, et à toute époque.

Dès une antiquité relativement reculée, en Babylonie et en Égypte, il s'est constitué des langues savantes, pourvues chacune d'un alphabet propre très compliqué, et où des procédés idéographiques et phonétiques coexistaient. Chacune de ces deux langues a duré un long temps ; on les suit, le babylonien, depuis les plus anciens textes, de la fin du troisième millénaire avant l'ère chrétienne jusque pendant la période achéménide, où la ruine de Babylone et de l'Assyrie en détermine la disparition, et l'égyptien, depuis le temps de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque des Lagides, où le grec l'a remplacé comme langue savante.

Dans l'Inde, le sankrit classique a pris sa forme arrêtée durant les siècles qui ont immédiatement précédé l'ère chrétienne, c'est-à-dire en même temps que se fixait le grec commun de l'époque hellénistique. Depuis, le sanskrit est demeuré la langue savante de toute l'Inde brahmanique ; il a aussi servi au bouddhisme dans le Nord. Du 1er au xe siècle ap. J.-C. environ, le sanskrit s'est largement répandu en Asie Centrale, au Nord de l'Himalaya ; des textes sanskrits ou traduits du sanskrit ont été retrouvés dans le Turkestan chinois. C'est une culture sanskrite que continuent les langues des textes récemment retrouvés en Asie Centrale : l'une de ces langues, parlée dans la région de Koutcha et de Tourfan, formait un groupe à part parmi les langues indo-européennes ; une autre, qui se parlait à Khotan, faisait partie des dialectes iraniens orientaux. L'une et l'autre ont actuellement disparu.

Dans le Sud de l'Inde, vers le même temps, il s'est fixé une autre langue savante du bouddhisme, le pâli, qui est demeurée la langue sacrée de tout le bouddhisme méridional, à Ceylan, en Birmanie, au Siam, au Cambodge.

Il y a donc eu dans l'Inde deux grandes langues savantes, qui s'emploient encore maintenant bien qu'elles ne soient plus que des survivances religieuses, et bien que partout la civilisation moderne s'exprime autrement. Ces langues ont eu un grand rayonnement, jusqu'en Chine, en Indo-Chine, et dans les îles malaises.

Dans le groupe sémitique, la langue savante araméenne n'a fait qu'une fortune médiocre : la culture araméenne n'a jamais été originale. Mais il s'est créé en Arabie au VII^e^ siècle une langue savante nouvelle, qui, avec l'extension de l'islamisme, a pris un rôle immense. L'alphabet sémitique a reçu les additions nécessaires pour s'adapter à la prononciation de l'arabe. Jusqu'à présent, l'ancien arabe est demeuré la seule langue écrite dans le monde de langue arabe ; il subit des changements, des réductions ; on prononce les mêmes mots de façons différentes suivant les lieux. Mais la graphie, qui ne note pas les voyelles, dissimule les différences profondes qui séparent les parlers arabes d'une extrémité du domaine à l'autre. Et les mêmes textes écrits peuvent être compris partout. Alors que l'unité de l'arabe parlé est rompue, l'unité de l'arabe écrit demeure. En même temps, l'arabe reste pour tous les Musulmans de langue perse, ou turque, ou indienne, ou africaine, le langue savante par excellence ; il est pour eux ce qu'est la latin pour un catholique romain : le nombre des mots arabes qui ont passé dans les langues des peuples islamiques est énorme, et les lettrés qui connaissent l'arabe en introduisent constamment de nouveaux.

A côté de l'arabe, une seule langue de l'Islam a réussi à devenir une grande langue commune de civilisation, le persan.

Lors de la réaction nationale qui, avec les Arsacides, puis surtout avec les Sassanides, a restauré un État iranien après la destruction de l'empire achéménide par Alexandre le Grand, il s'était constitué une langue de civilisation, le pehlvi, qui a joué un grand rôle en Asie du III^e^ au VII^e^ siècle ap. J.-C. ; et l'on a encore beaucoup de textes en cette langue. Les populations de langue iranienne ont compris alors de quelle importance était pour un peuple vis-à-vis de l'étranger la possession d'une langue écrite nationale.

L'islamisation a fait subir à cette langue de la Perse une éclipse. Beaucoup d'Iraniens ont écrit dans la grande langue de civilisation de l'Islam, l'arabe, et la culture arabe doit à ces Iraniens une large part de sa richesse et de son originalité.

Mais quand un Etat persan s'est rétabli, la langue littéraire perse a reparu sous une forme un peu plus moderne, et, notée avec l'alphabet arabe légèrement enrichi, elle a fourni l'une des littératures les plus personnelles et les plus savoureuses qui soient.

A partir du IX^e^ siècle, le persan est devenu dans une grande partie de l'Asie Centrale une langue générale de communications, et une langue de cour. Depuis, la décadence de l'État perse a fait perdre au persan beaucoup de son importance. Mais l'influence qu'il a exercée sur la langue des Indous islamisés et des Turcs montre quelle en a été l'importance, et son rôle n'est pas achevé. Le persan demeure la seule langue littéraire, la seule langue commune de tous les peuples islamiques parlant des dialectes iraniens, de la Caspienne au golfe Persique, du Caucase à l'Inde.

Le cas du chinois est plus remarquable encore que celui de l'arabe. Les parlers chinois sont très différents les uns des autres, et actuellement, un Chinois du Nord parle en réalité une autre langue qu'un Chinois du Sud, tant les divergences sont grandes. Mais l'écriture, qui est idéographique en son principe, et non phonétique, permet de lire partout les mêmes textes sans difficulté, de sorte qu'une même langue écrite, prononcée de manières diverses, sert dans tout le pays. Il y a plus. Les langues d'Extrême-Orient, qu'on ne peut ramener à une même famille, ont cependant des structures semblables. Essentiellement différent du chinois, l'annamite par exemple se compose, comme le chinois, de mots monosyllabiques, et, pas plus que le chinois, n'a de flexions grammaticales. On peut donc lire, avec des mots annamites, un texte écrit en caractères chinois : il y a un sino-annamite. On peut, dans un texte japonais, insérer des caractères chinois, qui se lisent autrement qu'en chinois, mais qui rendent le même sens. Ainsi la langue chinoise écrite est en Extrême-Orient un instrument universel de civilisation, et beaucoup de gens qui sont incapables de causer les uns avec les autres arrivent à s'entendre quand ils ont à la main le pinceau à tracer des caractères.

Les grandes langues de civilisation forment un lien entre des hommes dont la langue courante est en partie autre. Ce sont les langues des élites intellectuelles qui conservent les doctrines acquises dans chaque groupe de l'humanité, qui inventent des idées nouvelles, qui transmettent la science et qui la font avancer. Par suite, elles fournissent à toutes les langues diverses et souvent de familles diverses, appartenant à un même groupe de civilisation, un fonds commun de mots savants et de manières de s'exprimer. Leur influence linguistique est immense.

Elles sont nécessairement peu nombreuses : il ne saurait y avoir beaucoup de grandes civilisations originales ; et, en général, chaque grande civilisation n'a qu'une langue principale pour s'exprimer.

Ce n'est pas son rôle dans le commerce, ce n'est même pas son rôle dans la politique qui donne à une langue l'essentiel de son influence; c'est l'usage qui en est fait dans les choses de l'esprit.

La langue d'une dynastie comme la dynastie achéménide, qui a dominé, durant deux siècles, de l'Inde à l'Égypte et à la mer Égée, de la Caspienne au golfe Persique n'a exercé aucune action, parce que l'empire perse n'a pas eu de civilisation propre, ni de littérature; et le rôle relativement grand joué par une langue de civilisation de valeur médiocre comme l'araméen, depuis l'Égypte jusqu'à la Babylonie, durant la domination des rois achéménides, tient précisément à ce que la langue de ces princes, le perse, n'était pas une langue cultivée. C'est à l'époque arsacide et à l'époque sassanide que l'Iran a eu de vraies langues de civilisation.

Si l'hébréo-phénicien a eu de l'influence, ce n'est pas parce que les Phéniciens ont créé un grand empire colonial et ont fait un important commerce dans la Méditerranée et jusque sur les rives de l'Océan : de ce grand mouvement commercial il ne reste linguistiquement presque rien ; c'est parce qu'une tribu de l'arrière-pays a eu un grand mouvement religieux et que des Hébreux ont composé le recueil qui est devenu

le « Livre » par excellence, la *Bible*, que les mots des langues européennes sont pleins de sens bibliques.

Dominés au moins en partie, à tous les moments de leur histoire, par les Perses achéménides, puis par les Macédoniens, puis par les Romains, les Grecs ont fourni au monde moderne le premier modèle de ses langues de civilisation, et celui dont l'action a été la plus grande.

Encore maintenant, alors que le latin n'est plus la langue savante de l'Europe et que peu de gens sont capables de l'écrire ou même de le lire couramment, les études latines sont un trait d'union entre les hommes cultivés des pays de civilisation européenne.

Mais le latin ne sert plus, ne servira plus de langue commune. Il y a eu en Europe, ou du moins en Europe occidentale, une langue de civilisation commune; il n'y en a plus. Et l'Europe actuelle appartient aux langues nationales.

CHAPITRE XVI

NÉCESSITÉ DES LANGUES NATIONALES

Le trait qui domine le développement linguistique depuis le début du XIX^e^ siècle est la fixation de nouvelles langues nationales. Toute nation qui prend conscience d'elle-même veut avoir sa langue écrite, sa langue de culture qui lui soit propre.

Le nombre des langues écrites tend à s'accroître sans cesse. Des groupes de parlers qui ne servaient qu'à des ruraux comme le lituanien ou le lette reçoivent une langue écrite. Des Catalans ne se contentent plus de l'espagnol. Les Petits-Russes prétendent avoir une langue différente du grand-russe, qui est si proche à tous égards du petit-russe ou ruthène, et le gouvernement de l'union soviétique va au-devant de leur désir. En France même, où l'unité nationale est si fortement constituée et où le « régionalisme » n'arrive pas à prendre force, il y a eu des essais de littérature en parler méridional ; un grand poète provençal s'est trouvé au XIX^e^ siècle, sans véritable successeur il est vrai.

La tendance à constituer des langues communes nationales n'est pas chose nouvelle.

On l'observe dès l'antiquité. En Grèce, où chaque cité ou groupe de cités formait un État indépendant, on rencontre au début de l'époque historique, du VI^e^ au III^e^ siècle av. J.-C., presque autant de langues officielles qu'il y a de villes. Sparte, Argos, Corinthe, Gortyne, Héraclée, Syracuse sont des cités doriennes, et les Doriens forment, parmi les Grecs, un groupe bien caractérisé ; ils apparaissent comme une tribu conquérante qui, au début de l'histoire de la Grèce, avait son unité ;

néanmoins le dorien qu'on écrivait à Sparte différait sensiblement de celui d'Argos ; et il y avait autant de doriens écrits qu'il y avait de cités doriennes. Mais, sauf à Syracuse qui était une grande ville, et qui a été le centre d'une littérature brillante, par malheur perdue à peu près tout entière, il n'y a eu nulle part une littérature notable dans ces langues locales ; les parlers doriens autres que le syracusain ont servi de langues officielles, non de langues littéraires.

La première langue vraiment commune qui se soit constituée en Grèce a été celle du premier groupe qui a donné aux Grecs une civilisation originale, le groupe ionien ; et il s'est développé une grande littérature en ionien, parallèlement à la littérature dorienne de Syracuse. Quand l'empire achéménide a eu mis sous sa domination les principales cités ioniennes tandis qu'Athènes gardait son indépendance, l'attique s'est constitué à son tour en langue commune, et, profitant à la fois du modèle ionien et du modèle syracusain, il est devenu la plus grande langue littéraire de la Grèce ; c'est l'attique qui a servi de base principale pour constituer, à l'époque hellénistique, la langue commune qu'ont finalement adoptée tous les Grecs.

En se donnant ainsi des langues officielles et des langues littéraires locales et régionales, les Grecs ont fourni, à cet égard comme à tant d'autres, un premier modèle de ce que devait être le monde moderne. Mais leurs petits États, bornés à une cité ou à de petits groupes de cités, n'ont pas conservé leur autonomie. Et ces langues locales et régionales n'ont pas duré : les parlers grecs modernes reposent sur la langue commune de la Grèce orientale à l'époque impériale.

Il est commode d'avoir pour langue commune un idiome qui soit analogue au parler couramment employé dans l'usage local et familier. L'effort à faire par un Français du Nord pour s'assimiler le français commun est peu sensible ; chacun aperçoit de suite les systèmes de correspondances linguistiques qui lui permettent de passer de son parler local au français commun. Ce français commun est pour lui la norme idéale

d'une langue dont son parler maternel n'est qu'un autre aspect.

Un Wallon, dont le parler local, tout en étant roman et du groupe français septentrional, est bien distinct du français, a cependant le sentiment que son parler ne diffère pas essentiellement du français ; et il aime dans le français commun une langue qui est la sienne. Au contraire, un Flamand, dont le parler local est germanique, doit tout apprendre s'il veut s'assimiler le français. C'est une autre prononciation, une autre grammaire, un autre vocabulaire ; il faut entrer dans un type étranger. Les Flamands qui n'ont pas appris le français dès l'enfance ont peine à s'y plier. Leur prononciation est étrange, leur grammaire incorrecte, leurs tours de phrases non idiomatiques, leur vocabulaire impropre. Et c'est pour cela que, en Belgique, les Flamands demi-cultivés imposent de plus en plus l'usage du flamand à côté, et souvent à la place, du français.

Aussi longtemps qu'il y a une classe dominante se composant d'un petit nombre de privilégiés, l'emploi d'une langue commune différente du parler usuel du pays a peu d'inconvénients. Il est facile de procurer aux enfants des précepteurs et des gouvernantes qui leur enseignent cette langue dès le début de leur éducation, et de la leur faire étudier à fond au cours d'études qui se prolongent durant de longues années. Les familles de la classe dominante pratiquent la langue commune ; elles la savent par tradition ; elles la parlent couramment. En Flandre, la bourgeoisie cultivée est en notable partie de langue française. La Flandre a même fourni à la France actuelle quelques-uns de ses écrivains les plus originaux, les Verhaeren, les Maeterlinck. En pays flamand, une grande ville bourgeoise comme Bruxelles est principalement de langue française. Mais, à moins de changer de langue tout entier, le peuple ne saurait, comme la bourgeoisie, superposer une langue de civilisation à un parler local tout différent.

D'ailleurs l'emploi d'une langue littéraire profondément distincte de la langue de tous les jours est, même pour ceux qui peuvent bien apprendre la langue commune, une cause d'infériorité. Tant que les parlers méridionaux y ont été la langue courante de tous, le midi n'a fourni à la France aucun grand

écrivain. Sauf Montaigne, qui du reste appartenait à une famille riche et bien posée, qui avait sûrement parlé français dès son enfance, et qui était d'une région frontière, aucun des grands écrivains français antérieurs au XIX^e^ siècle n'est venu des pays de langue d'oc, et ce n'est pas, on le sait, faute de dons littéraires pour les populations de ces provinces.

Dès qu'il accède au pouvoir, le peuple subit malaisément l'état d'infériorité où le met l'emploi d'une langue commune qu'il connaît à demi. Ce sont les petits bourgeois, paysans et ouvriers flamands qui imposent l'usage officiel du flamand, tandis que la haute bourgeoisie se désintéresse de la question. On a vu, dans les villes de Flandre, la grande bourgeoisie, même cléricale, tenir à l'éducation de ses enfants en français, en dépit du mouvement flamingant qui est plutôt populaire et petit bourgeois, et en dépit de l'effort fait par une partie au moins du bas clergé pour donner au peuple une culture flamande. Toutes les Universités belges, les Universités d'État de Liège et de Gand comme les Universités libres de Bruxelles et de Louvain, sont demeurées de langue française jusqu'à la guerre, et les Allemands ont dû recourir à la force et exiler les professeurs les plus éminents pour imposer l'usage du flamand à l'Université de Gand, en pays flamand. L'essai récent fait pour flamandiser l'Université de Gand se heurte à des résistances et n'a pas abouti complètement.

Par ses bureaux, par l'administration de la justice, par l'armée, l'État moderne enserre toute la vie des individus. Le citoyen qui n'est pas maître de la langue commune souffre sans cesse de cette faiblesse. Il ne sait pas s'expliquer auprès de ceux de qui dépendent ses affaires. Et il ne peut pas devenir lui-même l'un des agents du gouvernement. Il est un inférieur. Là où il ne se décide pas, comme en France, à bien apprendre, et finalement à parler d'ordinaire, la langue commune, il cherche donc à obtenir qu'on emploie une langue officielle qu'il puisse comprendre et pratiquer sans effort, c'est-à-dire qui repose sur un parler semblable au sien. Il pourra ainsi être sans peine compris des fonctionnaires, et il lui faudra peu de travail pour devenir lui-même fonctionnaire ou pour

faire de ses enfants des fonctionnaires. Tout progrès de la démocratie amène donc une tendance à constituer pour chaque groupe national ayant un parler spécial une langue commune qui puisse servir de langue officielle. C'est l'un des éléments presque constants de la lutte que mènent les démocraties contre les bureaucraties dominantes.

D'une manière un peu étroite, la lutte des langues devient la lutte pour les « places ». Les bourgeois qui souvent ont pour unique langue la langue commune ne s'abaissent pas volontiers à apprendre un idiome vulgaire sans culture, ou qui, dans la mesure où il est cultivé, n'est qu'un calque, plus ou moins gauche, de la langue supérieure qui est la leur. Imposer aux fonctionnaires la connaissance de nouvelles langues communes fondées sur les parlers populaires, c'est exclure des places la vieille bourgeoisie, et lui substituer des hommes nouveaux venus du peuple. Partout les ruraux ont de l'antipathie contre les administrations, contre les bureaux dont l'action qu'ils comprennent mal les gêne et dont les exigences leur sont souvent pénibles. Là où l'administration a une langue étrangère, cette antipathie est naturellement plus grande. Les ruraux et les hommes sortis des milieux ruraux ont un âpre désir d'écarter des hommes qu'ils haïssent. Les langues communes nouvelles marquent souvent l'avantage que prennent les ruraux sur « les messieurs de la ville ». Un homme politique illustre de l'Europe centrale disait un jour que la langue de l'avenir est celle des campagnes : il résumait par là l'expérience qui s'est faite dans la partie centrale et orientale de l'Europe. La lutte linguistique y est le symbole d'une lutte pour le pouvoir.

Elle se manifeste en particulier autour de l'école. L'éducation des enfants est dominée par l'école publique, par les examens et par les concours qui en consacrent les résultats. La langue de l'école est la langue du prochain avenir. Du jour où la nouvelle langue commune est celle que l'on enseigne aux enfants et que l'on emploie dans les examens, elle sera celle du pays quelques années après. L'instituteur, qui partout sort de classes peu élevées de la population et qui est rarement fils de parents déjà très cultivés, est l'artisan le plus actif de

l'extension des nouvelles langues communes ; il ne sait bien que la langue de sa nation ; et il tient à ce que cette langue ne soit primée par aucune autre. D'ailleurs, il est pénible de donner l'enseignement élémentaire aux enfants dans une langue qui n'est pas leur parler maternel ; la tâche de l'instituteur est évidemment plus lourde là où il doit enseigner à ses élèves une langue qu'ils ne savent pas que là où il les exerce à se conformer à certaines normes en usant de la langue qu'ils parlent. Depuis qu'il est admis que tous les enfants doivent recevoir l'enseignement primaire, il est devenu plus malaisé d'imposer à l'école une langue qui diffère absolument du parler que les enfants emploient avec leurs parents.

En Norvège, où il y a maintenant deux langues écrites pour guère plus de deux millions et demi d'habitants, c'est la vieille bourgeoisie qui conserve le dano-norvégien, et ce sont les partis démocratiques qui travaillent à imposer le *landsmaal*, exclusivement fondé sur des parlers ruraux spécifiquement norvégiens.

Chaque progrès de la démocratie favorise ainsi l'emploi de langues proprement nationales.

Or, les traités qui ont terminé la grande guerre n'ont pas seulement déplacé des frontières. Ils ont, en fait, donné dans l'Europe orientale le pouvoir à des hommes nouveaux, et, en première ligne, à des paysans, à des ouvriers ; ils ont déterminé la constitution d'une couche nouvelle de petits bourgeois qui a pris dans la vie politique des États une importance dominante. La nouvelle situation des langues traduit une situation politique nouvelle.

Du reste, quand on veut agir sur le peuple, on est obligé de s'adresser à lui dans sa langue.

L'Église catholique, qui a longtemps eu pour langue savante le latin et qui s'en sert encore comme langue rituelle, prêche dans les langues nationales, même dans les pays romans, depuis que les langues romanes se sont différenciées du latin ancien au point de rendre impossible l'intelligence du latin ancien aux fidèles.

L'Église chrétienne d'Orient a fait plus : elle a dès le début traduit les livres saints dans la langue nationale de chaque groupe de fidèles ; elle a constitué une littérature d'édification dans chacune de ces langues. Il est sorti de là des littératures nationales, des cultures nationales. Ces littératures ne sont pas restées bornées aux choses religieuses ; les langues littéraires une fois fixées ont servi à des usages profanes.

C'est ainsi que les premiers monuments connus d'une grande partie des langues indo-européennes proviennent de l'évangélisation chrétienne : les plus anciens textes gotiques, slaves, arméniens ne sont pas des ouvrages originaux ; ce sont des traductions qui ont été faites pour les besoins de la propagande chrétienne ; des ouvrages, plus ou moins modelés sur des types grecs, ont été composés par la suite dans les langues ainsi fixées par les propagateurs du christianisme.

Aujourd'hui encore l'alphabet arménien et l'alphabet slave qu'ont créés les propagateurs du christianisme chez les Arméniens et chez les Slaves sont en usage ; aujourd'hui encore les deux langues littéraires arméniennes et les langues des nations slaves qui appartiennent à l'Église d'Orient continuent, dans une large mesure, la tradition de la langue des premiers traducteurs.

Les communistes de Russie, qui sont des maîtres dans l'art de la propagande, n'ont pas dédaigné ce moyen d'action : ils favorisent les langues particulières qui existent en grand nombre dans les républiques soviétiques ; ils y laissent ou y font développer un enseignement donné à l'aide de langues sans culture ; ils font imprimer dans ces langues de petits livres de propagande, assez pareils en leur genre aux petits livres qui ont été écrits pour propager la Réforme et la Contre-réforme et grâce auxquels on a quelque idée du vieux prussien ou du lituanien du XVI^e^ siècle. C'est le grand mouvement de la Réforme et de la Contre-réforme qui a déterminé en Europe la première fixation par écrit et la première utilisation imprimée de certaines langues, le lituanien et le lette par exemple. En France, en Allemagne, en Angleterre, le développement de la prose littéraire a beaucoup dû aux discussions religieuses.

Pareille nécessité a conduit le bouddhisme à créer de même des langues écrites très diverses. A côté du sanskrit, il a constitué dans l'Inde une langue qui lui est propre, et qui représente un stade du développement des langues de l'Inde sensiblement plus avancé que le sanskrit, le pâli. Dès le IIIe siècle av. J.-C., l'un des plus grands empereurs qu'offre l'histoire de l'Inde, Açoka, a fait graver, dans les diverses provinces de son royaume, des sortes de sermons où il prêche la doctrine du Bouddha; ces exhortations, dont le fond est partout le même, sont écrites dans des formes différentes, adaptées chacune à la province où elles ont été gravées sur la pierre.

Quand, plus tard, après les grands mouvements qui se sont produits dans les siècles qui ont précédé et suivi le début de l'ère chrétienne, on retrouve le bouddhisme en Asie centrale, cette fois encore, on le voit se servir des langues des populations qu'il fallait convertir. Les trouvailles faites en Asie centrale ont apporté récemment des textes bouddhiques dans un dialecte iranien oriental, dans un dialecte iranien du Nord-Est dit sogdien, dont les plus anciens monuments remontent au début de l'ère chrétienne, et enfin dans une langue indo-européenne de type jusqu'ici inconnu, qui se parlait notamment dans la région de Koutcha, et que les auteurs de la trouvaille ont nommée improprement « tokharien ». Le prosélytisme bouddhique a ainsi produit, au point de vue linguistique, les mêmes effets que le prosélytisme chrétien. Mais moins heureuses que l'arménien ou le slave, les langues qu'il a fait fixer en Asie centrale ont toutes disparu de l'usage.

Le zoroastrisme et le manichéisme ont contribué pour leur part à fixer des langues écrites. La vieille langue religieuse du zoroastrisme, celle de l'Avesta, est d'un type archaïque; dès avant le début de l'ère chrétienne, elle était inintelligible aux fidèles. Quand la dynastie sassanide a, vers le IIIe siècle ap. J.-C., fait du zoroastrisme une religion d'État, religion nationale qui devait être pour les Perses ce qu'étaient ailleurs le christianisme et le bouddhisme, on a traduit l'Avesta dans la langue parlée en Perse à cette époque, le pehlvi. Le pehlvi

était la langue de l'empire, celle dans laquelle sont composés les plus anciens documents officiels conservés, les inscriptions du fondateur de la dynastie. On a commenté l'Avesta, et il s'est développé toute une littérature, sacrée et profane, en pehlvi. De cette littérature il ne demeure que des restes, conservés par les derniers zoroastriens subsistants, notamment par les Parsis de l'Inde, mais elle a eu une grande importance, et les plus anciens écrivains persans, surtout le grand poète Firdousi, en ont recueilli la tradition. Mani et ses disciples ont aussi écrit le pehlvi, mais en débarrassant la graphie des étrangetés qui la hérissaient dans les textes officiels et zoroastriens et qui en rendaient l'accès impossible pour un lecteur non initié.

Ainsi, en Orient, c'est le prosélytisme des religions nouvelles qui a déterminé la constitution de langues nationales écrites, capables de servir de langues communes. Et ces langues ont contribué à soutenir le sentiment national.

L'arménien, une fois fixé, a servi de langue officielle quand, après la conquête islamique, la dynastie des Bagratides a établi un royaume national dans la région d'Ani et qu'il y a eu, autour de cette dynastie, une première renaissance de la littérature et de l'art arméniens. Il a servi de nouveau de langue officielle quand, à l'époque des Croisades, il y a eu en Cilicie un royaume arménien, celui des Roupéniens, dont l'échec des Croisades a déterminé la ruine. Depuis, avec l'Église grégorienne autonome, il a maintenu l'existence de la nation, qui a survécu à toutes les persécutions, à tous les massacres.

Si la Perse a eu, depuis le IX^e^ siècle environ, une littérature profane dans sa langue et si elle ne s'est pas contentée de la grande langue littéraire de l'Islam, l'arabe, c'est qu'il existait déjà une littérature pehlvie dont la littérature persane a été d'abord une continuation. L'alphabet est nouveau; mais le persan représente seulement un moment un peu plus avancé du développement de la langue pehlvie. L'emploi du persan comme langue écrite manifeste le grand fait que, dans l'Islam où elle a tant apporté, la civilisation iranienne a gardé une originalité, une autonomie.

CHAPITRE XVII

FIXATION DES LANGUES LITTÉRAIRES EN OCCIDENT

En Occident, à la différence de ce qui s'est passé en Orient, ce n'est pas la religion qui a été le premier agent de la fixation des langues nationales. Elles ont servi d'abord à des besoins profanes, ou, du moins, elles n'ont pas eu un caractère essentiellement religieux.

Le premier texte français qu'on possède n'est pas un texte religieux. C'est celui d'un serment qui a été prononcé devant le peuple à l'époque carolingienne. Ce document, inséré dans une chronique écrite en latin, montre que, pour s'adresser au peuple, il fallait le faire dans sa langue. C'est un besoin politique qui a amené à noter du français par écrit pour la première fois. Ensuite, il y a de petits poèmes édifiants, la cantilène de sainte Eulalie, ou la Vie de saint Alexis, œuvres religieuses, mais destinées au peuple; si ces petits poèmes religieux ont survécu plutôt que d'autres, profanes, cela tient à ce que ceux qui écrivaient étaient des clercs et qu'ils ont noté plus volontiers des poèmes édifiants que des poésies populaires qui sans doute commençaient à exister. Et en effet il apparaît bientôt, à partir du début du XII^e^ siècle, une grande littérature profane, la littérature épique des Chansons de geste, les romans en vers de Chrestien de Troyes, la littérature populaire du Roman de Renart et des fabliaux, une poésie lyrique de cour, le théâtre des mystères où l'on voit le public intervenant à l'église à côté de l'officiant, enfin une poésie déjà destinée à exprimer des idées dans le Roman de la Rose,

une prose vulgaire chez des chroniqueurs comme Villehardouin, Joinville, Froissart. Aucun de ces textes n'est destiné aux savants, aucun n'est un document officiel de l'Église. Le français écrit, qui commence avec la première royauté française, celle des Capétiens, apparaît, dès le XIII^e^ siècle, comme une langue de civilisation, un modèle pour les pays voisins. Il est la langue de la dynastie, de la noblesse qui se groupe autour d'elle, de la bourgeoisie qui lui fournit ses administrateurs, et, au XVI^e^ siècle, il devient la langue officielle de l'État, au XVII^e^ siècle, la langue de la diplomatie.

Ce qui est vrai du français l'est, à des dates diverses, de toutes les langues de l'Europe occidentale.

On a des textes en irlandais dès le VII^e^ siècle ap. J.-C., en allemand ou en anglais dès le VIII^e^, bien plus tôt que dans les langues romanes, parce que, en pays de langue irlandaise, allemande ou anglaise, le latin étant la langue savante et la langue vulgaire étant d'autre famille, il fallait recourir à la langue vulgaire pour interpréter le latin. On a en haut allemand et en bas allemand des poèmes édifiants dès avant le X^e^ siècle, œuvres de faible rayonnement, écrites dans des monastères avec les parlers particuliers de la région, et qui n'ont pas abouti à des traditions littéraires suivies; aucune de ces tentatives n'a influé sur les formes qu'a prises l'allemand par la suite. La littérature épique de l'Irlande n'apparaît que plus tard. A date ancienne, jusqu'au XI^e^ siècle, il n'y a pas sensiblement plus de littérature profane en allemand ou en anglais qu'en français, en espagnol ou en italien.

La littérature profane apparaît vers des dates voisines en Allemagne et en Angleterre. La littérature en moyen haut allemand est presque tout entière une adaptation ou une imitation de la littérature française du XIII^e^ siècle. La littérature anglaise proprement dite commence avec Chaucer, au XIV^e^ siècle; elle est profane comme les anciennes littératures française, provençale, italienne, espagnole.

Ainsi, après les XII^e^-XIII^e^ siècles, les langues nationales ne se sont pas seulement développées dans l'usage courant; elles ont été fixées par écrit; elles ont acquis des formes littéraires

qu'on voit s'enrichir peu à peu. Elles ont servi à composer des poèmes destinés au public. Puis on les a employées dans les chancelleries pour rédiger des actes qui devaient être compris des intéressés. En Italie, d'aussi grands poètes que Dante et Pétrarque donnent à la langue son aspect définitif dès le XIII^e siècle, et l'on voit par eux à quelle souplesse étaient parvenues ces langues civiles, profanes, que la science du temps négligeait.

Le fait que les langues nationales de l'Ouest de l'Europe ont été fixées par des laïcs, en vue d'usages profanes, qu'elles sont dans leur fond des langues de la noblesse et de la bourgeoisie, et que le clergé ne s'en sert qu'en tant qu'il s'adresse au public, a été capital pour le développement linguistique de l'Europe.

Au début, les langues écrites de l'Europe occidentale ne différaient du parler courant de l'époque des auteurs que dans la mesure où les classes supérieures de la société avaient des relations plus larges et visaient à employer un idiome compris sur un domaine étendu, et dans la mesure aussi où elles avaient un peu plus de culture, où elles prétendaient à des manières plus « distinguées » que le bas peuple.

Dès l'abord, ces langues ont échappé cependant à tout ce qui aurait eu un caractère étroitement local; les Chansons de geste françaises ne reproduisent le parler d'aucune localité; Chrestien de Troyes n'écrit pas le champenois.

D'autre part, dès le XIII^e siècle, la littérature française est courtoise, empreinte de sentiments délicats. Si les langues écrites de l'Europe occidentale au moyen âge ne sont pas des langues de clercs, comme celles de l'Europe orientale, elles sont moins encore des langues *vulgaires*. Elles sont constituées par des hommes cultivés pour des hommes qui ont eux-mêmes quelque culture et qui ne veulent pas se considérer comme des gens de la foule. Le caractère à la fois « populaire » et « distingué », c'est-à-dire profane et aristocratique, des langues nationales de l'Europe occidentale se marque dès le début.

Ce n'est pas une nouveauté, on l'a vu. La Grèce antique

avait donné le modèle de langues de cette sorte avec l'ionien du VI^e^ siècle, avec l'attique du V^e^ et du IV^e^ av. J.-C. Rome avait suivi cet exemple : le latin qui s'est fixé à l'époque républicaine est une langue profane de civilisation faite pour une aristocratie rurale et qu'une grande cité a adoptée. Les peuples romans, les peuples germaniques et même les peuples slaves occidentaux, Tchèques et Polonais ont continué cette tradition.

Jusqu'au XVI^e^ siècle, les langues nationales qui se sont, à des dates diverses, fixées dans l'Ouest de l'Europe, sous forme écrite, et qui ont servi de langues communes, ont suivi de près le développement des langues parlées et s'y sont conformées. Le français qu'écrit Villon au XV^e^ siècle diffère beaucoup de celui qu'écrivaient les auteurs des Chansons de geste au début du XII^e^. Faites pour le peuple, ces langues écrites évoluaient en même temps que la langue du peuple.

Avec le début du XVI^e^ siècle, la situation change.

Grâce à l'invention de l'imprimerie, les publications en langue nationale se multiplient, et elles prennent un caractère fixé ; elles échappent à l'action des copistes qui jusque-là, en partie volontairement, en partie sans y penser, modernisaient au fur et à mesure les textes qu'ils reproduisaient. Il s'établit une unité de la langue imprimée.

Le XVI^e^ siècle est, d'autre part, le moment où le rôle du latin comme langue savante et comme langue d'État diminue, où l'on commence à exposer en langue vulgaire des idées philosophiques ou scientifiques, où l'on écrit de plus en plus en langue nationale des pièces officielles. Le latin était la langue officielle de l'Empire romain germanique; quand l'Empire perd sa signification politique, le latin souffre de cette diminution, dont profitent les langues nationales. Or, savants et hommes d'États sont, par nécessité, traditionalistes. Ils ne peuvent agir qu'en se référant à une tradition établie, et même lorsqu'ils introduisent les nouveautés les plus révolutionnaires, ils tiennent compte du passé.

Aussi éprouve-t-on alors le besoin de donner aux langues nationales une forme en quelque sorte définitive. Puisque la langue nationale était appelée à remplacer pour certains usages

la langue savante établie, le latin, elle en devait acquérir les mérites. On travaille à réformer la langue sous des influences latines et sous des influences étrangères. La langue écrite acquiert du coup une indépendance par rapport à la langue parlée dont elle était jusque-là un reflet.

Sans doute le changement n'a pas été radical. Dès le moyen âge, les langues nationales écrites ne pouvaient suivre l'usage parlé qu'avec un retard et d'une manière incomplète. Une langue écrite est toujours un peu une langue savante, et elle tend à se donner ses tours propres, son vocabulaire propre, qui durent indépendamment de la langue parlée. Et, d'un autre côté, la fixation n'est pas encore absolue au XVI^e^ siècle : l'écrivain a encore une large part de liberté ; et il subit fortement l'influence de la langue parlée autour de lui. D'ailleurs, il n'y a pas de centralisation ; on écrit et l'on imprime dans des villes très diverses. La Réforme et la Contre-réforme, d'une part, la Renaissance antique et le traditionalisme, d'autre part, sont en conflit durant tout le XVI^e^ siècle, et ce ne sont pas des mouvements qui se concentrent en un point déterminé. Il subsiste donc une variété, une liberté.

Néanmoins, la fixation se fait déjà. Le cas de l'allemand est curieux. Un allemand commun tendait à se fixer dès le XIV^e^ siècle, surtout dans les pays de colonisation de l'Est, où l'allemand était une langue d'importation. C'est dans les bureaux d'État de Saxe, de Prague, de Vienne que l'allemand moderne a été constitué. La traduction de la Bible par Luther a donné à cette langue une consécration à la fois littéraire et religieuse.

Au XVII^e^ siècle, la cristallisation est presque partout chose faite. Les grandes langues de l'Europe occidentale ont acquis dès lors l'aspect qu'elles ont encore aujourd'hui, et, depuis, elles n'ont plus changé que dans le détail. Au latin, fixé depuis l'antiquité, se superposent et se substituent, dans l'Europe occidentale, des langues nationales écrites également fixées : italien, espagnol, portugais, anglais, allemand, polonais.

Une partie des langues qui s'étaient écrites au moyen âge cesse alors de s'écrire ou ne s'écrit plus qu'exceptionnellement.

Le provençal ne sert plus guère de langue écrite depuis longtemps déjà; l'irlandais, le tchèque, le bas allemand ne servent plus à la littérature, ou peu s'en faut. On assiste en fait à une limitation du nombre des langues littéraires.

Les seules langues qui se fixent alors sont celles des unités nationales qui étaient arrivées sinon à l'unité politique, du moins à la conscience de leur unité nationale, et qui à cette conscience joignaient une civilisation propre : la France, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Pologne, qui avaient chacune une royauté nationale, et de plus l'Empire romain germanique, où le titre impérial n'apportait guère d'unité, et l'Italie, dépourvue de toute unité, même formelle, parce que ces pays avaient une forte culture propre et le sentiment d'une unité intime qui passait par-dessus les divisions politiques. La littérature italienne avait, au XVI^e^ siècle, fourni des modèles aux poètes français.

Au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, le sentiment vague de l'unité impériale, qui avait subsisté durant le moyen âge disparaît définitivement. L'ère des monarchies nationales s'ouvre et avec elle l'ère des langues nationales.

Le français prend au XVII^e^ siècle une avance, parce que, en face de l'Empire et de l'Italie infiniment divisés, il est la langue d'un grand État déjà bien unifié. C'est alors qu'il fournit sa littérature classique, alors qu'il devient la langue élégante de l'Europe, alors qu'il est admis sans effort comme langue de la diplomatie : avant de mourir, Louis XIV, malgré tous les revers subis, signe pour la première fois, à Rastatt, en 1714, un traité en français avec l'Empire, et dès lors le français est la langue diplomatique de l'Europe.

CHAPITRE XVIII

LE FRANÇAIS LITTÉRAIRE

Au fur et à mesure qu'il a servi davantage à exprimer des idées, qu'il est devenu davantage une langue savante, le français a, depuis le moyen âge, subi davantage l'influence du latin écrit.

Quand on lit la Chanson de Roland par exemple, on est frappé de l'indigence et du manque de variété des types de phrases. C'est sous l'influence du latin que s'est constituée peu à peu une prose française littéraire. Au xv[e] siècle, la prose française apprend à former des périodes, à l'imitation de la période latine, qui était elle-même imitée de la période grecque. Les grands prosateurs du xvi[e] siècle, Rabelais, Montaigne, Calvin, ont une culture toute latine, et leur rôle linguistique a été d'exprimer en un français net et savoureux des idées qui n'avaient été bien rendues jusque-là qu'en latin. La traduction de Plutarque par Amyot a pour ainsi dire versé en français toute l'antiquité gréco-romaine. Quand le français est devenu l'instrument de la pensée abstraite, il a dû acquérir tout ce qu'il n'avait pas eu besoin d'avoir tant qu'il était simplement la langue de la vie courante ; en recueillant l'héritage du latin savant, il en a pris le vocabulaire.

Car c'est surtout le vocabulaire qui subit l'action du latin écrit. Dès le moyen âge, le français commun emprunte au latin ses termes abstraits et ses dérivés au lieu de les former par ses propres moyens. C'est alors que, comme abstrait d'un verbe tel que *émouvoir*, on recourt à *émotion*, qui n'est pas un mot français, qui est simplement le latin *emotio* (génitif

emotionis) ; c'est alors que comme adjectif à côté d'un substantif tel que *père,* on recourt à *paternel,* qui n'est qu'une adaptation du latin *paternus,* et la « qualité de père » s'exprime par *paternité,* simple francisation du latin *paternitas.* Si l'on veut avoir un adjectif dérivé de *œil,* on ne songe pas à partir du mot français ; on se sert du dérivé *ocularius* du latin *oculus,* que l'on francise en *oculaire.* Quand on veut exprimer une idée abstraite comme celle de « patrie », on ne songe pas à former un mot en français même ; on prend le mot latin *patria,* francisé en *patrie.* Et ce ne sont pas là des faits exceptionnels. C'est chose courante, normale. Il résulte de là cette conséquence singulière qu'un Français qui ne sait pas le latin est hors d'état de comprendre les rapports que soutiennent les mots français entre eux. On peut parler, entendre, écrire le français sans savoir un mot de latin ; mais on ne peut se rendre compte des rapports des mots entre eux si l'on n'est pas latiniste. Le Français qui n'a pas appris de latin est devant le vocabulaire de sa langue comme un ouvrier électricien qui ignore les premiers principes de l'électricité : il peut poser des fils par routine ; il ne peut rien comprendre à ce qu'il fait.

Quiconque sait un peu de latin se rend compte du fait que *émouvoir* est le même mot que le verbe latin *emovere* et voit que *emotio,* qu'il retrouve dans le français *émotion,* est l'abstrait correspondant à *emovere,* dont le participe passé passif est *emotus.* Mais le Français qui ne connaît que *émouvoir, ému* est hors d'état d'apercevoir le rapport exact entre *émouvoir,* qui a été conservé par la tradition orale, et *émotion,* pris au latin écrit.

Le rapport entre *œil* et *oculaire,* transparent pour qui a fait du latin, est inintelligible pour qui n'en a pas fait. Quand un Français du peuple rencontre l'expression courante *témoin oculaire,* rien ne l'avertit qu'il s'agit d'une personne qui a vu de ses propres yeux.

Le français est devenu ainsi une langue étrangement abstraite où les mots dérivés, pris pour la plupart à un idiome savant, ne sont en général pas susceptibles d'être interprétés dans la langue même.

Dans une devise telle que *liberté, égalité, fraternité,* il n'y a pas un mot de pure tradition française ; ce sont trois mots pris au latin écrit, et à peine adaptés.

Quand un Romain disait *patria,* il savait que ce mot désignait le pays de ses pères ; car l'adjectif *patrius* signifie « du père ». Quand un Français dit *patrie,* il n'évoque que la notion abstraite de la « patrie », et le langage ne lui fournit pas le soutien concret de cette notion que le Romain avait immédiatement quand il pensait à *patria.*

L'anglais, qui est une langue germanique, a subi à peu près la même influence du latin savant. On y trouve par conséquent une forme telle que *paternal* en face de *father.* Et le rapport entre *to move,* qui d'ailleurs est un mot d'origine latine, et l'abstrait *emotion* est moins clair encore pour un Anglais que ne l'est, pour un Français, celui entre *émouvoir* et *émotion.*

Cet état de choses a un avantage : les mots abstraits ont purement leur valeur abstraite, sans mélange, et par suite sans l'imprécision que le souvenir vague d'un sens courant y mêle. La « patrie » est autre chose que le « pays des pères ». Un étranger sincèrement naturalisé a pour patrie un pays qui n'est pas celui de ses pères. La notion de « patrie » a aujourd'hui un sens juridique précis qui n'a plus rien de commun avec celle de « paternité ». Et il est bon que les deux notions soient séparées par le langage comme elles le sont dans la pensée d'un moderne. Le mot allemand *Vaterland,* qui signifie précisément « pays des pères » et qui est un calque de *patria,* est transparent pour tout Allemand, mais a, par là même, le grave défaut d'avoir un sens propre, indépendant du sens actuel du mot « patrie ».

Pour un Romain, le mot *ambitio* (génitif *ambitionis*) désignait l'effort que l'on fait pour obtenir une fonction auprès de gens qui ont le pouvoir d'en disposer. Et il a d'ordinaire cette valeur abstraite. Mais le Romain y sentait encore le fait d'aller près des électeurs, de tourner autour d'eux pour capter leurs suffrages : *amb-itio* signifie « fait d'aller autour » ; c'est le nom d'action du verbe *amb-ire* « aller autour », d'où « briguer ». En français, où le mot a été pris tel quel à la langue

savante, il n'a rien gardé de son ancienne valeur concrète. La notion de l' « ambition » est rigoureusement abstraite. Et l'on tire de *ambition* un verbe nouveau, aussi abstrait, *ambitionner*.

Ainsi, dans les mots abstraits du français, il ne traîne aucun souvenir de valeur concrète. Les notions apparaissent avec une pureté qui est due au fait que les noms qui les désignent, pris à une langue savante distincte du français courant, ne sont pas troublés par des associations avec des mots usuels qui leur ôteraient leur caractère de simples signes.

Mais cette supériorité n'existe que pour les gens qui ont exercé leur esprit à la pensée abstraite. Toute personne qui ne s'est pas, par de longues années d'études, donné une culture supérieure est incapable de manier cet instrument qu'ont ajusté des esprits déliés et cultivés, dressés par la scolastique, puis nourris de la connaissance de l'antiquité, et enfin des subtilités de la science et de la philosophie depuis le XVI^e^ siècle. Qui ne s'est pas assoupli l'esprit par une longue gymnastique est hors d'état d'écrire le français avec quelque propriété d'expression. Le français d'un demi-lettré fait sourire presque à chaque phrase ceux qui, grâce à la culture générale de leur esprit et à l'apprentissage qu'ils ont fait de la valeur exacte des mots, connaissent leur langue. Cette connaissance exige tant de finesse naturelle cultivée avec tant d'effort durant tant de temps qu'elle a toujours été une rareté. Bien peu de candidats même aux examens les plus difficiles, qu'on affronte seulement après de longues études, la possèdent suffisamment. Il faut n'avoir pas conscience des difficultés pour se résigner sans trembler à écrire quelques lignes de français.

Quand on veut désigner une notion scientifique nouvelle, ou simplement un objet nouvellement inventé, on se sert d'éléments latins, ou bien, à l'imitation des Latins eux-mêmes, d'éléments grecs pour former le mot nouveau nécessaire. Longtemps ces mots ont été faits correctement. Des mots formés avec des éléments latins comme *vélocipède* ou avec des éléments grecs comme *télégraphe, téléphone* sont bien faits à ce point de vue.

Mais il existe maintenant un si grand nombre de ces mots savants que les éléments en sont francisés, et il ne manque pas de termes nouveaux que des gens dénués de culture classique ont formés d'une manière hybride, avec des éléments mi-partie latins et mi-partie grecs, usuels en français les uns et les autres.

Ainsi le français a de nombreux mots savants tels que *bi-pède,* où figure le premier terme de composé latin *bi-* signifiant « deux », et il a d'autre part *cycle,* qui est un mot grec francisé ; avec ces deux éléments, on a fait le mot *bicyclette.* Trop long, ce mot mal venu répugne au parler courant qui admet plus volontiers *vélo.*

De même, il y a beaucoup de mots commençant par *auto-*, comme *auto-graphe* ; d'autre part, *mobile,* qui est un mot pris au latin écrit, est courant : de ces deux termes, on a fait *auto-mobile,* mot hybride, et d'ailleurs trop long, que la langue courante a simplifié et francisé en *auto* : la graphie d'*auto* a un air étranger; mais pour la prononciation, le mot est aussi français que *râteau* ou *couteau,* et, ainsi réduit, il joint au mérite de n'avoir rien de choquant pour le linguiste, celui d'avoir la longueur normale d'un nom français et de ne suggérer aucun rapprochement étymologique.

C'est ainsi avec des éléments étrangers, plus ou moins assimilés, que le français crée des mots nouveaux. Les suffixes qui servent à former ces noms sont pour la plupart étrangers, latins ou grecs : *-iste* et *-isme* sont grecs; et du mot bien français *tour,* on tire des mots qui sont entrés dans l'usage courant : *touriste* et *tourisme*, mots qui ont du reste le mérite d'être internationaux, et d'être aussi bien compris en anglais qu'en français.

En même temps, la langue est amenée à réagir contre la séparation entre les mots et leurs dérivés. L'opposition entre un mot venu du latin par tradition orale et un abstrait pris au latin écrit a, pour les gens peu cultivés, quelque chose de choquant. Il arrive que l'on cherche à l'éliminer.

Comme *émouvoir* est un verbe irrégulier, de forme difficile, il tend à sortir de l'usage courant et à être remplacé par un

dérivé du nom d'action pris au latin écrit, *émotion,* d'où *émotionner*. Ce n'est pas le vocabulaire indigène qui chasse le vocabulaire savant ; c'est sur le vocabulaire savant que des demi-lettrés forment des mots indigènes nouveaux. On fabrique abondamment des mots nouveaux sur les mots savants déjà introduits.

Autrefois, quand on empruntait un mot latin comme *corrodere,* on le transposait simplement dans la conjugaison de *aimer,* et l'on disait *corroder*. Quand récemment, on a eu besoin d'un verbe apparenté à *explosion, explosif,* qui sont des mots pris au latin savant, on n'a pas pris *explodere,* pour en faire **exploder,* comme on aurait fait autrefois, et comme l'anglais dit en effet *explode* ; sous l'action des mots déjà existants, on a fait, bizarrement, *exploser,* qui a, pour un Français peu cultivé d'aujourd'hui, le mérite de former avec les mots déjà faits sur le latin écrit *explosion* et *explosif* un groupe intelligible.

Mais ces demi-francisations par où se traduit un commencement de réaction de la demi-culture contre la haute culture qu'exige un emploi correct du français, ne sont encore que partielles et n'ont pas produit jusqu'ici de grands effets.

Après la période de mœurs brutales qui caractérise la fin du XVI^e^ siècle et le début du XVII^e^, il y a eu une réaction naturelle ; on s'est efforcé de revenir à une vie mieux policée. Le français a été alors fixé dans des salons, sous l'influence d'écrivains « précieux » comme Voiture ; des observateurs attentifs de la langue comme Vaugelas, soucieux de distinctions exactes, en ont arrêté jusqu'au plus menu détail. La première moitié du XVII^e^ siècle travaille à définir l'usage du français qui se parlait dans la noblesse et dans la haute bourgeoisie de Paris. Un poète comme Malherbe est préoccupé avant tout de grammaire ; un écrivain comme Balzac est un professeur de rhétorique. Quand le succès du *Cid* révèle le premier grand poète dramatique de la France, l'Académie française nouvellement fondée examine de près sa langue, et Corneille tient compte de la critique, comme on le voit par les éditions de

son œuvre postérieures à la première. La langue littéraire française telle qu'on l'a fixée au XVII^e siècle, et telle qu'elle a peu varié depuis, au moins en ce qui concerne les principes, est le résultat de discussions subtiles, portant sur des questions d'importance médiocre, souvent artificielles, mais qui ont donné à l'expression une extrême délicatesse et qui ont déterminé l'usage jusque dans des détails infiniment petits. Le français est depuis lors une langue à la fois rigoureusement arrêtée et pleine de distinctions fines.

Ce parler avait une unité : au XVI^e siècle, la cour a en grande partie résidé hors de Paris, la littérature s'est écrite presque toute hors de Paris et subit des actions provinciales : les poètes de la Pléiade se font même une doctrine de ces influences et utilisent les mots dialectaux qui leur plaisent. Avec Malherbe et le XVII^e siècle on revient au pur français de Paris.

La fixation n'a pas été l'œuvre de grammairiens de profession, de théoriciens, procédant par principes généraux, ni d'écrivains de métier, mais d'observateurs, de gens du monde, qui ont codifié l'usage pratiqué à Paris autour d'eux. La France a eu dès lors pour langue commune le parler fixé d'une société polie et lettrée.

On sait peu de choses du parler des faubourgs de Paris au XVII^e siècle. Mais on a des données sur la langue qui se parlait aux portes de Paris ; elle diffère profondément de la langue littéraire qui s'est établie dans les salons parisiens, à laquelle de grands écrivains ont donné une consécration et que l'administration royale a adoptée et écrite avec une fermeté souvent admirable.

Une langue commune peut demeurer dans l'usage des lettrés, et servir à la société polie, durant un long temps après avoir été instituée. Le grec commun qui a été arrêté vers le IV^e siècle av. J.-C., a servi, avec des changements minimes, durant l'Empire romain, et c'est encore la langue des Pères de l'Église. Le latin, qui s'est constitué à l'époque républicaine et auquel Cicéron a donné son aspect définitif, a été la langue

de toute l'époque impériale, et il a fallu la ruine de l'Empire romain pour en faire abandonner l'usage ; encore a-t-il persisté comme langue savante durant de longs siècles après être sorti de l'usage parlé. Le sanskrit présente un cas plus frappant encore ; comme le grec, il a été fixé dans les siècles qui ont précédé l'ère chrétienne, mais d'une façon beaucoup plus minutieuse, et les règles n'ont en rien varié depuis cette fixation. Toutefois les fixations de ce genre n'empêchent pas les tendances au changement d'agir.

Il peut y avoir alors deux cas.

Ou bien la langue commune subsiste comme une pure langue savante, entièrement distincte de l'usage courant. C'est ce qui est arrivé dans l'Inde, où le sanskrit était déjà très éloigné de la langue parlée au moment où les règles en ont été arrêtées, et où par suite les langues locales ont évolué d'une manière indépendante ; le sanskrit leur a fourni un vocabulaire savant ; mais il n'a pas agi sur la prononciation, sur la grammaire, sur la forme des mots, et les langues actuelles de l'Inde sont si éloignées du type sanskrit, surtout au point de vue grammatical, qu'on a parfois peine à se rendre compte de leur origine aryenne.

Ou bien le contact est maintenu entre la langue écrite et la langue parlée. C'est ce qui est arrivé pour le grec et le latin durant l'antiquité. Alors, sous l'influence de la langue parlée, la langue écrite présente des fléchissements de détail, plus ou moins sensibles selon les temps et selon les auteurs, et chaque période de fléchissement est suivie de réactions. On s'efforce de se rapprocher de l'usage ancien toutes les fois qu'il est momentanément altéré ; ainsi, pour le grec, il y a eu sous l'Empire romain un mouvement atticiste, qui montre l'effort qu'il fallait faire pour résister aux tendances existant dans la langue parlée. Mais, de son côté, le langage parlé se maintient relativement voisin de la norme fixée aussi longtemps que la culture persiste ; et il y a des différences sensibles de parler suivant le degré de culture des individus ; les personnes instruites maintiennent par leur exemple l'usage ancien dont les individus dénués de culture s'éloignent sou-

vent beaucoup. Depuis que les papyrus trouvés en Égypte et certaines inscriptions d'origine plébéienne ont fourni des spécimens de langue mi-populaire, on sait combien, dès l'époque impériale, le grec parlé différait du grec écrit.

La situation du français est, depuis la première moitié du XVII^e^ siècle, celle du grec depuis le III^e^ siècle av. J.-C. et du latin durant la période impériale : une langue écrite arrêtée qui se défend contre le changement, mais qui n'évite pas certains fléchissements ; une langue parlée, qui se rapproche plus ou moins de la langue écrite, suivant le degré de culture de ceux qui parlent, et qui présente toutes les nuances possibles depuis le patois à peine francisé du paysan ou le parler faubourien de certains ouvriers grossiers jusqu'au parler des cercles les plus cultivés et les plus distingués, presque identique à la langue écrite. Le type de la langue parlée dépend de l'effort qui est fait pour maintenir la tradition. Là où cet effort est grand et soutenu, la langue est conforme en beaucoup de points à l'état ancien ; là où l'effort est faible, le parler a des caractères tout nouveaux.

Là même où l'effort pour maintenir la tradition est le plus grand, la langue a subi des changements graves. L'écriture ne fixe la prononciation que d'une manière partielle. Si un écrivain du XVII^e^ siècle entendait lire ses écrits par un moderne, il les reconnaîtrait à peine. Pour déclamer un vers français classique avec son rythme correct, il faut se servir d'une prononciation tout autre que la prononciation courante, prononcer beaucoup d'*e* « muets » qu'on a maintenant l'habitude d'omettre, faire des voyelles d'*i* et d'*ou* en hiatus qu'on prononce actuellement comme des consonnes, ainsi traiter *nation* comme un mot de trois syllabes, avec un *i* voyelle. Les comédiens qui récitent des vers classiques les disent en grande partie faux. A la Comédie française ou à l'Odéon, pour jouer les pièces en vers on use d'un compromis entre la prononciation ancienne exigée par les vers et la prononciation moderne attendue par les auditeurs ; ce compromis est le plus souvent intolérable à qui sait ce que c'est qu'un vers français classique.

La grammaire change. Le prétérit simple du type *j'aimai, je fus* était encore usuel en français au XVII^e^ siècle ; depuis le XVIII^e^ siècle, il a tendu à sortir de l'usage ; et aujourd'hui, en parlant, personne ne l'emploie dans la région où le français est la langue usuelle de tout le monde, c'est-à-dire dans un rayon de deux à trois cents kilomètres autour de Paris. Néanmoins on continue à écrire ce prétérit, que les règles exigent dans certains cas. Personne, dans la région parisienne, ne prononce plus un imparfait du subjonctif comme *nous aimassions* ou *vous reçussiez* ; de pareilles formes seraient accueillies par des rires ; et pourtant il serait de règle stricte de les écrire ; pour les éviter, en parlant et même en écrivant, on s'est habitué à ruser et à se servir de tours qui permettent de s'exprimer sans y avoir recours et sans pourtant heurter de front des règles demeurées absolues en théorie.

De la première moitié du XVII^e^ siècle au XVIII^e^, la langue avait suffisamment évolué pour que, comme on le sait, Voltaire ait fait un bon nombre de contresens quand il a commenté les œuvres de Corneille. Et pourtant les règles grammaticales une fois établies n'ont plus changé, et le système de la langue est demeuré le même.

Le vocabulaire a plus varié que l'orthographe, que l'aspect des mots et que la grammaire. Il s'est introduit nombre de mots nouveaux, et beaucoup de mots anciens sont sortis de l'usage. En France, la réforme romantique, qui n'a touché ni à la prononciation, ni à la grammaire, ni à la prosodie, ni, au fond, à la structure générale du vers, n'a consisté, au point de vue linguistique, que dans l'abandon de termes poétiques périmés et dans l'adoption de mots auxquels la langue littéraire était plus ou moins fermée jusque-là. Néanmoins le vocabulaire de la langue écrite actuelle diffère profondément de celui de la langue parlée, même dans des cercles cultivés. Beaucoup de mots s'écrivent qu'on ne dit guère ; beaucoup de mots se disent qu'on n'ose écrire.

Pour introduire dans la littérature le vocabulaire qui a cours dans le peuple, il n'a pas fallu moins que la guerre actuelle. Toutes les classes de la nation se sont trouvées rap-

prochées dans les mêmes formations militaires, et les soldats ont employé des termes courants de la langue populaire. Cet usage militaire a conféré aux mots populaires une sorte de noblesse, et des écrivains, qui auraient sans doute rencontré de fortes résistances s'ils avaient employé la langue du bas peuple parisien, ont pu l'introduire, sans choquer, dans des ouvrages où ils font figurer des soldats. Quelques livres de guerre, ainsi le *Gaspard* de M. Benjamin, qui est un récit aisé, sans prétention, et surtout le *Feu* de M. Barbusse, livre tendu, mais dont les visées sont plus hautes, sont pleins de ce vocabulaire populaire, presque tout entier antérieur à la guerre, dont l'emploi à l'armée a permis l'introduction dans des livres ayant un caractère littéraire. Ces termes n'apparaissent du reste pas dans les récits et dans les descriptions, où les auteurs parlent pour leur compte ; ils ne figurent que dans des phrases prêtées aux hommes qui jouent un rôle dans les livres indiqués ; le style des auteurs est tout autre, et, en ce qui concerne M. Barbusse, aussi artificiel et littéraire que celui de ses soldats est vulgaire. Ceci même fait ressortir combien profonde est la différence entre le vocabulaire populaire et celui des classes cultivées. Cette introduction du vocabulaire vulgaire dans la littérature produit un effet peu harmonieux. Le mélange, plus intime et plus artistique, de la langue littéraire et du parler populaire qui a été fait dans la *Jeanne d'Arc* de M. Delteil n'est pas beaucoup plus harmonieux. Le français écrit résiste à l'introduction d'un élément vraiment populaire.

Le vocabulaire n'est pas, dans la langue écrite, le seul élément « savant ». En parlant, on ne fait guère que des phrases simples, qui ne se chargent pas de subordinations multiples. C'est à l'imitation de la période latine qu'on a travaillé, depuis le XV^e^ siècle, à faire en français des périodes. On n'oserait en parlant guère employer bien des types de phrases qui, sur le papier, paraissent simples. Et si l'on se bornait, en écrivant, à employer les types de phrase qui servent à la conversation courante, on donnerait l'impression d'une étrange pauvreté, et d'un singulier manque de nuances. La gaucherie avec laquelle

les demi-lettrés, et même bien des gens cultivés, manient les phrases un peu complexes est plus frappante encore que l'impropriété de leur vocabulaire.

Entre la langue écrite et la langue parlée, la différence est de plus en plus grande. La langue écrite devient de plus en plus purement traditionnelle, et M. Thérive, qui est le défenseur le plus éclairé du purisme, l'a qualifiée crument de « langue morte ».

La littérature souffre du caractère artificiel de la langue. Les ressources que fournit une langue aux écrivains ne sont pas infinies. L'expérience montre que les écrivains les épuisent vite. Ce moment d'épuisement une fois arrivé, les écrivains en sont réduits à employer des formules qui ont déjà servi, des « clichés ». Ils cherchent à rajeunir les effets en recourant à des archaïsmes, à des provincialismes, à la langue populaire, à des mots fabriqués, à des tours forcés ; ces artifices de décadence s'usent à leur tour. La littérature grecque et la littérature latine ont pâti de cette situation dans l'antiquité, et elles ont vécu en décadence durant des siècles ; toutes les grandes littératures de l'Europe et de l'Amérique sont atteintes du même mal, auquel on ne voit aucun remède.

La langue commune française est donc une langue traditionnelle, littéraire, aristocratique, et qui ne peut être maniée d'une manière courante que par des personnes ayant un degré très élevé de culture. Elle a été créée par le travail d'une élite intellectuelle et d'une élite sociale. C'est une sorte d'idéal dont les Français se rapprochent plus ou moins sans qu'aucun arrive à le réaliser.

La « crise du français » dont on s'est plaint dans les dernières années n'est pas nouvelle. Il a toujours été difficile d'écrire le français littéraire, qui, dans sa forme fixée, n'a jamais été la langue que de très peu de gens et qui n'est aujourd'hui la langue parlée de personne. La difficulté grandit de jour en jour, au fur et à mesure que grandit la différence entre le parler de tous les jours et cette langue fixée, au fur et à mesure aussi qu'on s'éloigne et du temps et des

conditions sociales où la langue littéraire a été constituée.

Ceux des élèves des lycées qui sont issus de milieux ouvriers ou petits bourgeois ont souvent grand peine pour arriver à écrire d'une manière même à demi correcte le français littéraire qui diffère profondément du parler en usage dans leur famille. Beaucoup n'y parviennent pas.

Actuellement la France a une organisation politique démocratique, et tous les citoyens y ont accès à une certaine culture, qui est souvent faible, qui même pour la plupart de ceux qui passent par l'enseignement secondaire est très médiocre. Mais elle a une langue raffinée, faite pour une aristocratie, qui n'est couramment maniée avec correction que par une petite classe de la société, et que l'on ne peut bien écrire ou bien parler que si l'on a des dons spéciaux cultivés par un long travail. La très grande place tenue dans la politique et dans la presse par des professeurs et des avocats n'est pas due au hasard : dans un pays démocratique où tout se fait par la parole et par la presse, seule une connaissance solide de la langue écrite, qui est chose rare, permet de remplir certaines fonctions.

Les proclamations électorales, où des politiciens d'arrondissement ou de village s'adressent en termes abstraits qu'ils comprennent peu à des électeurs dont la plupart les comprennent moins encore, sont souvent les choses les plus ridicules, et aussi les plus affligeantes, qui se puissent lire.

L'état français est, à ce point de vue, extrême. Mais toutes les langues communes qui ont commencé de se fixer à l'époque de la Renaissance présentent, à des degrés divers, une situation comparable. Comme le français, et en partie presque autant, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, le polonais sont des langues traditionnelles, créées par des élites pour des élites, qu'on ne peut parler et écrire qu'au prix d'un sérieux apprentissage et dont la pratique suppose une forte culture.

Dans l'Europe occidentale et en Amérique, des langues aristocratiques servent d'organes à des démocraties qui s'embourgeoisent.

CHAPITRE XIX

LA SITUATION LINGUISTIQUE SUIVANT LES RÉGIONS DE L'EUROPE

Il y a en Europe trois situations linguistiques diverses.

A l'Ouest, des aristocraties et des bourgeoisies bien organisées depuis longtemps se sont donné des langues communes fondées sur les parlers des villes du pays : anglais, allemand, français, italien, espagnol, portugais. La puissance de ces grandes langues est telle qu'elles refoulent d'un mouvement ininterrompu les parlers locaux. Les parlers ruraux imitent de de plus en plus les parlers urbains, au point de perdre tous leurs caractères propres.

Dans une région intermédiaire, qui va de la Finlande aux Balkans, la situation est trouble : presque partout se juxtaposent des sujets de langues diverses dans les mêmes régions. Les langues des villes diffèrent de celles des campagnes voisines. Et, comme le pouvoir politique est aux mains de majorités rurales, des langues de civilisation, en partie rénovées, en parties nouvelles, se sont constituées pour satisfaire aux besoin, des masses paysannes ; elles deviennent les langues officielles, mais sans avoir le prestige nécessaire pour s'imposer complètement aux urbains qui ont de vieilles langues écrites. C'est le domaine des majorités et des minorités linguistiques, avec les querelles qui en résultent.

Quant au domaine oriental, c'est celui de l'Union des républiques soviétiques, l'ancien empire des tsars, diminué seulement de la Finlande et des autres pays riverains de la Bal-

tique, de la Pologne et de la Bessarabie. Le gouvernement issu de la révolution y a instauré une politique linguistique nouvelle faite pour les besoins de la propagande communiste chez des hommes incultes dans des pays incultes jusqu'ici.

Chacun de ces trois domaines appelle une étude spéciale.

CHAPITRE XX

LA SITUATION LINGUISTIQUE EN EUROPE OCCIDENTALE

A l'Ouest de la ligne que jalonnent Trieste et Königsberg, il y a, dans chaque pays, une langue commune de civilisation fixée par une longue tradition, reconnue de l'État, ennoblie par une grande littérature et dont personne ne conteste le prestige et l'autorité : espagnol, portugais, italien, français, anglais, allemand, hollandais, langues scandinaves ; au Sud, le grec a une situation pareille pour tous les Hellènes.

Dans les pays où dominent ces grandes langues, quel que soit le nombre plus ou moins grand des gens qui les parlent, il peut y avoir des parlers locaux particuliers. Ces parlers peuvent appartenir à des groupes différents de la langue principale : tel est le cas en France pour le basque et le breton ; ils peuvent relever aussi de groupes étroitement apparentés à la langue commune, comme c'est le cas pour les parlers de langues d'oc ; leur valeur de civilisation et leur utilité pratique sont si inférieures à ce que fournit la grande langue qu'ils n'entrent pas en compétition. Depuis la Révolution, il y a partout un désir profond de posséder la langue nationale. Tout homme ayant une situation hors de son village, toute personne même à demi cultivée ou bien passe entièrement à la langue commune ou au moins joint une connaissance entière de la langue commune à celle de son parler local. Il n'y a donc pas de question de langue.

Un savant linguiste de l'Europe orientale parlait un jour de l'oppression du breton en France. L'idée ne peut que faire sourire un Français, surtout s'il est breton : par rapport au fran-

çais, le breton est un outil si grossier, si peu utile qu'aucun Breton sensé ne peut songer à l'employer de préférence. Autant dire que la lampe électrique opprime la chandelle ou le bâton de résine ; autant se plaindre de ce que la moissonneuse fait du tort à la faucille. C'est si on lui imposait l'école en breton, le journal en breton qu'un paysan breton se sentirait opprimé.

En Grande-Bretagne, si le cornique est mort depuis plus de cent ans, le gallois se maintient tenacement dans son domaine et, pour des centaines de milliers de sujets, il est demeuré une langue usuelle. Il s'est même constitué une langue commune qui sert à tout le pays et dont l'existence renforce la situation du gallois, puisque, d'un bout à l'autre du pays de Galles, on s'entend avec cette langue, et qu'elle a une littérature abondante, sinon originale et douée de rayonnement. Mais tous les hommes d'affaires, toutes les personnes cultivées n'en connaissent pas moins l'anglais. Le pays de Galles est bilingue. Aucun citoyen notable n'ignore l'anglais, si bien que malgré sa popularité, malgré le large usage qui en est fait, le gallois est resté une langue accessoire ; c'est un luxe dont le pays se passerait aisément, tandis que l'anglais y est indispensable.

En France, le mouvement en faveur de la langue d'oc est tout littéraire. Il a été composé au XIX^e^ siècle beaucoup de poésies en provençal et en gascon ; il y a eu un grand poète provençal et de bons poètes provençaux et gascons. Mais l'instrument français est si bon pour exprimer des idées qu'il n'a pas été constitué à proprement parler une prose en provençal et en gascon. Il y a dans le Midi une presse régionale puissante, à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier, à Marseille ; mais elle est de langue française et même, en partie, rédigée à Paris. Lors d'un banquet offert à un professeur distingué, historien de la littérature moderne en langue d'oc, on a vu le héros de la fête répondre en français aux discours provençaux, faute d'avoir l'habitude de s'exprimer en provençal.

La seule province de France où se pose un problème est l'Alsace. Le parler maternel des Alsaciens est un dialecte allemand, de type alémanique, éloigné de l'allemand littéraire,

dialecte qui ne s'écrit que par fantaisie littéraire et qui n'est à aucun degré une langue de civilisation. Tant que l'Alsace a été française, le français y était la seule langue de civilisation. Toutefois, les Alsaciens, grâce à leur parler local de type allemand, apprenaient plus aisément que les autres Français l'allemand littéraire, et la connaissance de l'allemand y était beaucoup plus répandue qu'ailleurs en France. Durant la période de l'annexion à l'Allemagne, de 1871 à 1918, l'allemand est devenu la langue de l'école et de l'administration, et, bien que la connaissance et la pratique du français aient été soigneusement maintenues par beaucoup d'Alsaciens, notamment de la bourgeoisie, et principalement dans le Sud de l'Alsace, l'allemand est devenu la langue de civilisation d'une grande partie de la population, chez les ouvriers et chez beaucoup de paysans. Lors du retour à la France, beaucoup d'Alsaciens, surtout dans le peuple, ne savaient pas le français ou le savaient mal. Le clergé luthérien est naturellement attaché à la langue de Luther. Beaucoup de prêtres catholiques se méfient, en Alsace comme presque partout ailleurs, comme en Flandre notamment, de l'influence que peut exercer ce qui est écrit en français. D'une part, il a été fait un grand effort pour apprendre le français ou pour le savoir mieux. Mais, de l'autre, il y a des résistances. Un député alsacien communiste qui, du reste, n'ignore pas le français, a prononcé un jour au parlement français, un discours en allemand, manifestation que le président a eu le libéralisme de laisser faire une fois, mais qui est apparue vaine et puérile, et dont le renouvellement n'est plus toléré. L'école répand largement la connaissance du français dans les jeunes générations, et le français recommence à se propager rapidement en Alsace. On a naturellement des égards pour les éléments de la population qui le savent peu ou qui ne le savent pas ; et il est bon d'ailleurs de profiter de la facilité qu'ont les Alsaciens à apprendre l'allemand pour constituer un solide noyau de bons connaisseurs d'une des grandes langues de civilisation du monde. La situation appelle des tolérances et des dispositions particulières à l'Alsace parce que les parlers locaux appar-

tiennent, chose unique en France, à un groupe linguistique voisin pourvu d'une grande et ancienne langue de civilisation.

En Allemagne, il n'y a plus à l'Ouest ni au Nord de groupe important employant des parlers non allemands depuis que la partie de la Lorraine qui avait été annexée a fait retour à la France, que le Nord du Slesvig a fait retour au Danemark et que le pays kachoub a été attribué à la Pologne. Les parlers sorabes de Lusace, parlés par quelques dizaines de milliers de sujets, sont un reste curieux des parlers slaves qui ont autrefois occupé toutes les régions à l'Est de l'Elbe (le polabe, parlé plus au Nord, est mort depuis le XVIII^e siècle); mais ces sujets savent tous l'allemand qui est leur langue de civilisation; ils sont bilingues, et ils ne semblent pas se soucier de mettre le sorabe en concurrence avec l'allemand pas plus que la masse des Bretons ne met le breton armoricain en concurrence avec le français. C'est seulement à l'Est que, à la suite de la fixation de la frontière il subsiste des groupes notables de sujets dont la langue maternelle est le polonais, et non l'allemand ; la connaissance de l'allemand est très répandue chez ces sujets de langue polonaise, qui même, dans certains districts, sont de sentiments allemands.

En Grande-Bretagne, à part le pays gallois où il s'est formé une langue commune qui se maintient à côté de l'anglais, il n'existait jusqu'à ces derniers temps aucune concurrence à la langue commune. Le gaélique d'Écosse et de l'île de Man n'est plus qu'une curiosité.

En Irlande, des parlers gaéliques, fortement différenciés les uns d'avec les autres, subsistaient dans les parties de l'île les plus reculées et les moins atteintes par la civilisation moderne; l'anglais était la langue unique des gens cultivés, et, si l'Irlande a fourni des écrivains originaux comme Synge, c'est en langue anglaise. Toutefois, dès avant 1914, l'esprit nationaliste poussait à restaurer la pratique de l'irlandais; l'érection de la plus grande partie de l'Irlande en dominion autonome a accru cette tendance ; on s'efforce maintenant de constituer une langue écrite irlandaise commune et d'en répandre la connaissance et la pratique. Le gouvernement cherche à

imposer dans les écoles l'étude de la langue irlandaise ; mais, s'il est appuyé à cet égard par des groupes actifs, il rencontre, d'autre part, beaucoup de résistances passives. L'obligation d'enseigner l'irlandais dans l'État libre d'Irlande est ressentie par bien des gens comme une brimade dénuée de signification. L'avenir montrera si l'esprit de nationalisme est assez fort pour faire préférer à une grande et belle langue d'utilité mondiale une langue qui, par la force des choses, ne peut avoir aucun rayonnement, qui tend à séparer les Irlandais d'Irlande de leurs frères d'Amérique, auxquels la nation irlandaise doit tant, et qui aurait l'inconvénient d'isoler dans une prison linguistique ceux dont elle deviendrait la langue de civilisation.

Les États scandinaves ont chacun leur langue, la Suède, le suédois, le Danemark, le danois. En Norvège, il ne se pose une question que parce que au compromis entre le danois et le norvégien qu'est le *riksmaal*, organe de l'élite intellectuelle du pays, a été superposée une langue commune, le *landsmaal*, bâtie sur des parlers ruraux proprement norvégiens et que les partis démocratiques soutiennent contre le *riksmaal*, langue de la vieille bourgeoisie.

La Hollande a de même sa langue et il ne s'y pose aucun problème linguistique. Comme le néerlandais est peu connu en dehors de son domaine propre, une grande connaissance des langues de pays voisins y est très répandue chez tous les gens qui ont quelque culture.

La Belgique, en revanche, souffre d'une grave difficulté : les parlers locaux sont les uns romans de type français, les autres germaniques : il y a, d'une part, les parlers wallons, de l'autre, les parlers flamands. Quand la Belgique s'est constituée, la bourgeoisie qui la dirigeait a pris pour langue officielle le français, et c'est le français qui jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle a été la langue commune de la Belgique. Bien que tout entourée d'une campagne où sont en usage des parlers flamands, la capitale, Bruxelles, est devenue une ville de langue française. Mais, au fur et à mesure que les paysans et les ouvriers ont pris plus de part à la direction du pays, les éléments flamands, qui sont la majorité, ont agi pour qu'une seconde langue commune, le fla-

mand, obtienne des droits égaux à ceux du français. La forme écrite de cette langue est identique au hollandais écrit. La Belgique est donc un pays où existent deux langues officielles ayant des droits égaux : le français et le flamand. Théoriquement rien de plus juste. Mais, pour les Wallons, tout gain du flamand représente une diminution de la langue littéraire, qui est le français. D'ailleurs les éléments français du pays éprouvent une répugnance bien naturelle à apprendre une langue d'intérêt tout local, comme le flamand qui n'a, hors de la Belgique et de la Hollande, aucun rayonnement. Flamandiser une université comme celle de Gand, c'est lui retirer son caractère universel pour en faire une institution provinciale, et la décision, qui paraît au premier abord naturelle, d'attribuer au flamand l'une des universités d'État a heurté les sentiments de beaucoup de professeurs et étudiants ; elle n'a même pas pu être réalisée d'une manière complète. Dans la mesure où elle est réalisée, elle aboutit naturellement à chasser les étudiants étrangers.

Grâce au caractère fédératif de leur constitution et aussi à un esprit civique formé depuis longtemps, les Suisses échappent à toute querelle de langue bien qu'il y ait dans le pays trois langues reconnues officiellement et, en fait, quatre types de parlers. La situation est curieuse. La majorité de la population emploie des parlers alémaniques, dont la forme est éloignée de celle de l'allemand commun ; dans l'usage familial et privé, ces parlers sont largement employés, même par des gens cultivés ; il est courant, en Suisse alémanique beaucoup plus qu'en Allemagne même, de parler « dialecte » ; mais l'unique langue qui s'écrit, l'unique langue officielle de la partie alémanique du pays est l'allemand littéraire, qui est la langue des écoles. Dans les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, dans une partie des cantons de Fribourg et du Valais et dans un coin du canton de Berne, les parlers locaux sont romands ; la langue commune est le français. Comme dans la France du Nord, le français élimine les parlers locaux et les uns ont disparu, les autres sont en voie de disparition. Le niveau de l'instruction, qui est élevé, a entraîné dans la plupart des

localités l'élimination du patois local. Dans toute la partie romande du pays, le français commun tend donc à devenir la langue unique. Le canton du Tessin est de langue italienne, et l'Italie est, par suite, la troisième langue officielle de la Confédération suisse. Enfin dans le canton des Grisons, il subsiste des parlers réto-romans, dits roumanches ; ces parlers romans ont eu autrefois plus d'extension ; mais ils n'ont fourni aucune langue de civilisation, et l'allemand, qui était la langue de civilisation du pays, les a refoulés. C'est l'allemand qui reste la langue du canton, et les localités où subsistent les parlers de type roman ne réagissent pas contre l'usage de l'allemand. La Suisse admet ainsi trois grandes langues de civilisation qui sont celles des pays voisins. Elle échappe à l'inconvénient que présente cette situation, en partie parce que beaucoup d'affaires sont cantonales ou municipales, en partie parce que la connaissance du français est plus répandue dans la partie alémanique du pays et la connaissance de l'allemand plus répandue dans la partie romande que ce n'est le cas pour le français et l'allemand en Allemagne et en France, et enfin parce que chaque partie du pays a une langue dominante : la Suisse est traversée par des limites linguistiques ; mais ces limites sont tranchées, et l'on passe d'une région alémanique à une région française ou à une région italienne sans rencontrer presque nulle part des zones où cohabitent des sujets de langues diverses : les situations sont nettes. Sauf Fribourg et le Valais, il n'y a pas de cantons vraiment bilingues. Sans doute la coexistence de trois idiomes officiels ne va pas sans inconvénients ; elle exige certaines concessions de chacun des citoyens aux autres ; mais elle est supportée sans difficultés graves, pour une large part parce que les trois langues sont d'un niveau littéraire et culturel égal, et parce que pour l'essentiel la langue des villes ne diffère pas de celle des campagnes environnantes.

En Espagne, il ne se pose de problème que pour le catalan Le fait que les parlers galiciens sont plus proches du portugais que de l'espagnol ne paraît pas avoir suscité de difficultés. Les parlers catalans diffèrent des parlers espagnols dans la même

mesure que les parlers provençaux des parlers français. S'il se pose en Espagne une question du catalan tandis qu'il n'y a pas en France, à proprement parler, de question du provençal, c'est que, par suite de son importance économique et du niveau relativement élevé de civilisation dans la région catalane, la Catalogne éprouve un certain désir d'avoir une autonomie. Dans la petite région catalane, essentiellement rurale, qui appartient à la France, la question de langue ne se pose pas plus qu'en Provence, à ceci près que le catalan, ayant une forte unité et différant radicalement du français, le parler local, appuyé du reste sur le catalan d'Espagne, se maintient comme il ne le fait nulle part en France. Mais en fait tous les Catalans cultivés d'Espagne ou bien ont pour langue ordinaire l'espagnol ou, au moins, connaissent bien l'espagnol, qui est une grande langue littéraire, qui est nécessaire dans leurs affaires, et qui, du reste, grâce à l'Amérique du Sud, a une importance mondiale. Il ne faut pas s'exagérer l'importance de la question du catalan.

En somme, les grandes langues de civilisation de l'Europe occidentale ont trop de prestige et de valeur pratique pour qu'il se pose réellement des questions linguistiques. Mouvements tout littéraires ou jeux de politiciens, les essais faits pour restaurer ou pour instituer des langues particulières n'ont un véritable inconvénient que là où ils risquent d'aboutir à donner à quelque groupe de malheureux pour langue principale un idiome provincial qui les isolerait au lieu de les mettre en rapport avec le monde civilisé. Mais les citoyens de l'Europe occidentale ont trop de sens pratique pour sacrifier à un vain nationalisme local la valeur de leur culture et leurs intérêts matériels. A côté des grandes langues, il subsiste nombre de parlers locaux, les uns délaissés, les autres choyés ; il y a même des langues communes ayant plus ou moins de littérature; mais, amusettes de lettrés, simples survivances ou produits d'une politique locale, toutes ces langues sont, chez les gens ayant quelque culture, des langues secondes; elles ne concurrencent pas réellement les grandes langues. Elles n'en sont que des parentes pauvres qui n'ont pas réussi.

CHAPITRE XXI

ORIGINES DE LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS L'EUROPE ORIENTALE

En Europe orientale, la situation linguistique est trouble et complexe. Le fait tient aux conditions historiques où les langues se sont développées.

Il y a, tout d'abord, la façon différente dont se sont comportés le grec et le latin.

Langue d'une population de terriens, et langue officielle de l'Empire et de son administration, le latin a été adopté par les populations soumises, qui se sont rapidement romanisées : la Gaule, la péninsule hispanique, l'Afrique du Nord, l'Illyrie ont reçu la civilisation gréco-latine sous la forme latine. Partout, dans l'Occident de l'empire, le latin est devenu la langue de civilisation, et, par suite, avec le temps, le parler unique de tous les habitants. Quand le christianisme s'y est propagé, le latin en a naturellement été la langue. Langue de l'église d'Occident, il n'a pas servi seulement dans les pays où le latin était le parler commun de la population; il est resté la langue savante partout, en Irlande et en Grande-Bretagne comme dans les pays de langue germanique ou slave occidentale. L'Église d'Occident ne s'est servie des parlers locaux que pour évangéliser et catéchiser. Grâce à cette circonstance, on a continué d'apprendre et d'employer le latin écrit dans toute l'Europe occidentale ; on n'a commencé que tardivement d'écrire les parlers locaux, et pour l'usage profane plus que pour l'usage religieux, pour l'usage littéraire plus que pour l'usage savant. Le latin a été en Occident, pendant le moyen

âge, et jusqu'au seuil de l'époque contemporaine, un principe d'unité.

Le sort du grec a été autre. C'est par la mer que le grec s'est répandu. Il y a eu des établissements grecs sur tout le pourtour de la Méditerranée, de la mer Noire à la Gaule, de la Thrace à l'Afrique du Nord. Le grec est devenu à partir du VI^e^ siècle av. J.-C. la grande langue de civilisation de la région méditerranéenne. Mais nulle part le grec n'a pénétré dans les terres, nulle part il n'a mordu sur les populations de l'intérieur. A part la pointe de la péninsule balkanique et certaines îles, il n'a jamais été que la langue de ports isolés les uns des autres. Presque partout sa situation était donc instable. Si Rome n'avait pas hellénisé sa culture et empli sa langue de mots grecs et surtout de valeurs grecques des mots, l'action du grec aurait été étroitement limitée: c'est sous la forme latine que le grec a agi en Occident. De même en Orient, les peuples ont admis l'influence grecque, mais en gardant leur caractère propre et leur langue. L'Église d'Orient n'a pas eu de langue commune : le grec a été pour les chrétiens des nations orientales un modèle, mais il n'a pas été l'instrument unique comme le latin en Occident. A des dates diverses, les textes sacrés du christianisme ont été traduits dans la langue des divers pays orientaux, à l'aide d'alphabets propres, et il a été constitué des langues nationales pour l'église de chaque nation.

Jésus et ses disciples employaient la langue sémitique de la Judée, qui était alors l'araméen. Mais les évangiles et les autres textes du Nouveau Testament ont été rédigés dans la langue de civilisation de la région méditerranéenne orientale, qui alors était le grec. L'araméen n'intervient dans l'Évangile que dans quelques cas isolés où il a paru nécessaire de citer, sous la forme originale, des paroles significatives de Jésus. La langue initiale du christianisme a donc été le grec. Mais, de bonne heure, on a traduit en syriaque les textes grecs du christianisme. Et, dans cette forme particulière de l'araméen qu'est le syriaque, il s'est constitué une littérature chrétienne abondante qui, à son tour, a rayonné sur les pays voisins, sur la

Perse et sur l'Arménie; le vocabulaire chrétien de l'Arménie est en partie d'origine syriaque.

De même les textes chrétiens ont été traduits dans l'égyptien courant qu'on nomme le copte. Et il s'est formé, du IVe au VIIe siècle, une littérature chrétienne en copte, notée, non plus avec l'ancien alphabet égyptien, mais à l'aide d'un alphabet d'origine grecque. C'est grâce à cette forme tardive de l'égyptien ainsi employée par l'Église chrétienne d'Égypte qu'on a pu interpréter les anciens textes égyptiens : sans le copte, Champollion aurait pu à peine commencer à lire les textes hiéroglyphiques, il ne serait jamais parvenu à les comprendre.

D'après la tradition, c'est au Ve siècle que les Arméniens auraient constitué, à l'imitation de l'alphabet grec, leur alphabet, si admirablement adapté à noter leur langue, et qu'ils auraient commencé à traduire les textes chrétiens. Eux aussi se sont donné ensuite une littérature, chrétienne d'abord, et, celle-ci une fois posée, une littérature profane grâce à laquelle la nation arménienne a gardé jusqu'à présent sa tradition propre. — Plus tard, les Géorgiens ont procédé de même.

Au IVe siècle, l'évêque arien Ulfila a traduit en gotique le Nouveau Testament et d'autres textes chrétiens. Et ces traductions sont demeurées en usage chez les Gots durant longtemps. Si elles ont fini par sortir de l'usage, c'est que les Gots se sont fondus dans les populations où ils ont établi leur domination et que le gotique a cessé d'être parlé.

Ce n'est qu'au IXe siècle que des hommes d'église macédoniens, Cyrille et Méthode, ont traduit du grec en slave, pour un prince morave, les textes chrétiens, qu'ils ont combiné, sur le modèle grec, un alphabet exactement adapté à la prononciation de leur langue et créé par là une langue littéraire slave, fondée sur un parler slave méridional. Cette œuvre a rencontré à Rome une grande opposition, et ce n'est qu'après des luttes longues et pénibles qu'elle a été accomplie. Jusque là c'est l'Eglise d'Occident qui avait évangélisé les Slaves : les termes chrétiens qui sont communs à tous les Slaves et qui remontent à une période relativement ancienne viennent

du latin et du germanique. La création d'une langue écrite slave pour l'usage de l'Église a favorisé dans la région orientale le développement d'Églises slaves autonomes liées d'une manière lâche à l'Église d'Orient. Le monde slave s'est trouvé coupé en deux parties, l'une occidentale qui est demeurée fidèle à l'Église d'Occident et dont le latin a été la langue rituelle et la langue savante, l'autre qui a fait partie du groupe lâche de l'Église d'Orient et dont le slavon ecclésiastique a été la langue rituelle et la seule langue écrite. Tout en conservant ce fonds commun, ce slavon a été adapté à l'usage propre de chacun des pays où on l'employait; il a pris des formes sensiblement distinctes en pays bulgare, en pays serbe et en pays russe, de sorte qu'il n'a même pas maintenu exactement une unité slave orientale. Les conditions difficiles où se sont développées les cultures chez les peuples slaves, le peu de durée qu'a eu chaque période littéraire et la brusque ruine de chacune des renaissances qui ont apparu n'ont jamais permis à aucune des formes de prendre une autorité. Il n'y a jamais eu que des ombres, de plus en plus pâles et indistinctes, de la culture grecque byzantine apportée par les premiers traducteurs; ces premières traductions n'ont jamais plus été égalées dans le monde slave, la tradition littéraire slave est d'ailleurs allée s'affaiblissant. Dans le pays où la langue a été constituée, en Moravie, elle s'est interrompue immédiatement : la Moravie est restée attachée à l'église d'Occident. C'est dans le royaume bulgare qu'aux x^e^-xi^e^ siècles, le slavon s'est conservé, que de nouvelles traductions ont été faites, que l'alphabet cyrillique a remplacé l'alphabet glagolitique des premiers traducteurs, bref que le vieux slave des premiers traducteurs a pris la forme définitive dans laquelle il s'est ensuite propagé et a exercé son action ; sans ce travail de l'époque bulgare, l'œuvre des premiers traducteurs avait chance de disparaître. De là le slavon est passé dans le groupe serbe et le groupe russe où il a pris des aspects nouveaux. La conquête turque a ensuite ruiné la tradition en Bulgarie et en Serbie, de sorte que, finalement, l'Église de Russie a été la seule héritière de la tradition slavonne. Cette tradition n'a pas agi sur le serbe

du XIX^e siècle, et elle n'a agi sur le bulgare qu'à travers le russe qui a servi de modèle pour la fixation du bulgare écrit au XIX^e siècle.

Tard venues à l'écriture, les populations de langue roumaine se sont servies des textes religieux slaves et ne se sont mises que dans les dernières années du XV^e siècle à noter, d'abord avec l'alphabet slave, leur propre langue.

Autre chose était de conserver et de lire quelques parties de la littérature profane dans la langue latine qui était la langue de l'Église, autre chose de traduire dans chacune des langues locales la littérature grecque profane. A côté de l'Église d'Occident, la tradition de l'ancienne littérature latine s'est conservée en quelque mesure; il était toujours possible de la ranimer quand elle venait à s'affaiblir. Les églises nationales d'Orient n'ont rien ou presque rien maintenu de l'ancienne littérature grecque : les littératures qui ont été créées par les Églises d'Orient ne sont que religieuses; par là même elles n'ont pas eu pour la tradition de la culture antique une action pareille à celle qu'a eue en Occident le maintien du latin ancien par l'Église. Il y a eu en Occident des suites d'années où la culture antique n'était plus connue que de peu d'hommes, et médiocrement connue; jamais cependant on ne l'a perdue de vue, tandis que les peuples slaves orientaux n'en avaient qu'à peine un reflet indirect à travers des textes chrétiens souvent mal choisis, gauchement traduits, et, par suite, difficiles à comprendre. Même la littérature chrétienne n'était connue que partiellement, et souvent sous les formes les moins élevées. Ainsi l'on a en vieux slave, de la période bulgare, un recueil de vies de saints et d'homélies traduites du grec qui est connu sous le nom de *Suprasliensis*; or, ces vies de saints sont de la plus lamentable littérature de moines mal cultivés, écrivant pour des gens sans culture; et les homélies qui y sont attribuées aux grands Pères de l'Église sont parmi les moins authentiques.

En Occident, et partout où dominait l'église d'Occident, le latin étant inintelligible au peuple, il s'est développé de bonne heure des littératures en langue vulgaire. Dans les pays

de l'église d'Orient, où la langue ecclésiastique était à demi-intelligible pour tout le monde, rien de pareil ne s'est produit. Et l'Eglise elle-même, qui n'avait de contact avec aucune littérature propre, était hostile à toute création de littérature pour le peuple. L'écriture n'y a donc été qu'un pauvre instrument de civilisation. Il ne s'est produit, hors de l'Eglise, aucune classe cultivée.

Au point de vue politique, les organisations de l'Empire romain n'allaient guère ni à l'Est du Rhin ni au Nord du Danube. Le reste de l'Europe était encore, durant les premiers siècles de l'ère chrétienne, dans l'ancien état du type indo-européen : nations sans organisation politique étendue, groupes qui se formaient et se défaisaient sans cesse. Rien de stable ni de définitif nulle part. Quand se sont produits les grands mouvements de population, il n'y a pas eu là les résistances qu'ont rencontrées les envahisseurs chez des hommes ayant l'habitude d'une administration organisée et qui s'étaient assimilé la grande civilisation gréco-romaine. Les Germains qui ont pénétré en Italie et en Gaule ont pu dominer le pays ; ils ne l'ont pas assimilé, et ce sont eux qui, au contraire, non seulement dans les provinces où ils se sont établis, mais aussi chez eux, ont acquis en quelque mesure la culture gréco-romaine, qui se sont convertis au christianisme et qui, à leur tour, l'ont porté au dehors : Charlemagne, qui était un chef franc, a restauré à son profit l'Empire romain, et c'est sur le domaine germanique que le moyen âge a connu des souverains qui se tenaient pour les successeurs des Césars romains. Plus à l'Est au contraire, la culture gréco-romaine n'a pénétré que tardivement, et les mouvements des peuples ont laissé derrière eux des situations troubles.

D'ailleurs l'Est de l'Europe a servi de passage aux invasions qui venaient de l'Asie et qui amenaient des populations barbares dont, pour la plupart, les langues n'étaient pas du groupe indo-européen. Ces invasions disloquaient en particulier les peuples de langue slave, et elles les empêchaient de s'organiser d'une manière durable, de se civiliser d'une manière profonde. Peuples de langue finno-ougrienne, de langue

turque, de langue mongole sont ainsi venus interrompre ou arrêter tout développement suivi.

A l'Ouest, ce n'est que dans l'Afrique du Nord que les invasions ont fait disparaître le latin avec la civilisation gréco-romaine. De là, les invasions ont gagné l'Espagne dont la partie méridionale a été longtemps occupée par les Maures. Mais les Maures n'ont pu s'y maintenir ; refoulés peu à peu, ils ont fini par perdre Grenade où ils étaient demeurés longtemps, et la reconquête a rendu la péninsule hispanique tout entière aux parlers romans. Il n'y reste d'autre trace de la langue arabe que des mots plus ou moins techniques, empruntés en nombre médiocre. Le contraste avec l'Europe orientale où l'on trouve en Russie un grand nombre de populations de langue finno-ougrienne et de langue turco-tartare, et où il y a hors de Russie, un Etat finlandais, un Etat estonien et, jusque sur le Danube, un Etat hongrois, est frappant.

Le trouble a été accru par l'action de conquête et de colonisation venue de l'Occident. Les Allemands se sont infiltrés dans le domaine des langues slaves et baltiques sur lequel ils ont peu à peu mordu largement. Les Slaves s'étaient avancés loin vers l'Ouest ; toute la plaine du Nord jusqu'à l'Elbe était de langue slave au début du moyen âge : la Poméranie a un nom purement slave ; Leipzig porte un nom slave. La noblesse allemande a progressivement occupé et germanisé le pays. Encore maintenant il y a peut-être en Poméranie des débris de parlers slaves ; encore au XVIII^e^ siècle, le polabe existait sur le cours moyen de l'Elbe ; aujourd'hui encore le petit îlot sorabe est un témoin de l'ancien slavisme du pays. Pareilles actions ne vont pas sans que des populations de langues diverses soient juxtaposées durant longtemps ; la large bande de pays où l'allemand et le polonais s'emploient côte à côte donne une idée de ce qu'est la situation de ces régions de contact depuis le moyen âge.

Les Allemands n'étaient pas en contact avec les langues baltiques dont les séparait un territoire slave. Mais les chevaliers teutoniques sont allés convertir et conquérir les pays de la Baltique. Ils ont occupé la Prusse : le parler de type baltique

qui s'y parlait, le prussien, a été éliminé au XVI^e^ siècle, et il n'y a pas aujourd'hui de pays plus allemand que la Prusse orientale où les paysans parlaient encore leur vieille langue au XVI^e^ siècle. Les chevaliers ont aussi occupé la région lettone ; la noblesse de ces pays est allemande et a gardé jusqu'à présent l'usage de l'allemand. Mais là la population rurale ne s'est pas assimilée ; le lette y a persisté, si bien qu'il est aujourd'hui la langue officielle de la république de Lettonie. Quant à la Lituanie, elle avait su résister à toutes les attaques des chevaliers teutoniques et avait gardé sa pleine indépendance, grâce à l'union avec la Pologne.

Faute d'avoir été atteintes par la civilisation gréco-romaine et d'avoir pu ensuite se l'assimiler en quelque mesure, comme l'ont fait les Allemands depuis la période des invasions, les populations de l'Europe orientale ont dû souvent recourir à des voisins pour trouver les moyens de civilisation qui leur manquaient. C'est ainsi que les Lituaniens qui ont mené avec succès de grandes guerres du XI^e^ au XIV^e^ siècle et qui ont étendu leur empire jusqu'au delà de Kiev, mais qui étaient restés païens et sans culture occidentale, ont demandé à leurs voisins russes des gens sachant écrire. De là vient que les Lituaniens, qui ont été les conquérants, ont emprunté au russe — sous la forme du blanc-russe — une large part des termes de civilisation qui leur manquaient. Il se trouve ainsi que le lituanien est plein de mots blancs-russes et que le blanc-russe a empiété sur l'ancien domaine lituanien : Vilna, qui a dû être en pays de langue lituanienne, est maintenant entourée d'un pays rural où se parle le blanc-russe et est située à l'Est de la limite du lituanien.

En Pologne même, les souverains et les nobles ont fait appel à des Juifs venus d'Allemagne occidentale pour pourvoir leurs bureaux et faire leurs affaires. Le pays ne fournissait pas la classe de demi-lettrés qui aurait été nécessaire. Les Juifs ont trouvé un terrain favorable à leur développement dans ce pays où il n'y avait que des nobles et des paysans, et ils s'y sont multipliés ; ils étaient propres à accomplir toutes les besognes de commerçants et d'employés. Or, ils ont

gardé le parler allemand qu'ils avaient apporté des régions d'où ils avaient émigré. Les villes, petites et grandes, se sont trouvées ainsi avoir, à côté de la population indigène : noblesse et clergé avec leurs serviteurs, de grands groupes de commerçants et d' « intellectuels » parlant une langue entièrement différente à laquelle, de plus, des emprunts nombreux à l'hébreu ont donné un caractère propre. La forte expansion d'un parler allemand occidental dans les localités urbaines de Lituanie, de Pologne, de Galicie, de Bessarabie est venue compliquer singulièrement la situation linguistique de ces pays.

A la suite des invasions tatares, un autre groupe de commerçants est venu en Galicie, en Bessarabie et jusqu'en Hongrie : les Arméniens. Et il y a eu en usage pendant plusieurs siècles des parlers arméniens dans ces régions. Mais, chrétiens, les Arméniens se sont fondus peu à peu dans la population dominante, et leurs parlers propres ont à peu près disparu, première simplification d'une étrange complication linguistique.

Dans l'Etat uni de Pologne et de Lituanie, la noblesse s'est polonisée, tandis que les paysans gardaient leurs langues traditionnelles : lituanien, blanc-russe ou petit-russe. Ainsi s'est juxtaposée une classe dominante, de langue polonaise, aux juifs urbains de langue allemande et à des ruraux de langues diverses : lituanienne, polonaise ou russe.

On est loin de l'unité linguistique qui règne dans chacun des grands pays de l'Europe occidentale. Partout dans l'Est de l'Europe se posent d'embarrassantes questions de langues. Partout la langue ou plutôt les langues parlées dans les villes diffèrent plus ou moins fortement des parlers des campagnes.

CHAPITRE XXII

LES LANGUES NATIONALES DE L'EUROPE ORIENTALE

Chez les nations orientales où des langues nationales ont été fixées par écrit depuis l'introduction du christianisme, ces langues se sont maintenues durant tout le moyen âge en ne s'adaptant que peu à l'état du langage parlé.

L'Empire byzantin a continué jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au XV^e^ siècle, à se servir du grec ancien qui avait été la langue des Pères de l'Église. Les Arméniens ont gardé jusqu'au XIX^e^ siècle leur ancienne langue classique, à ceci près que, pour l'usage profane, l'arménien a été écrit à l'époque des croisades comme il se parlait en Cilicie. Le slavon des premiers traducteurs, légèrement adapté à l'usage bulgare, serbe ou russe suivant les régions, est demeuré la langue des Églises des peuples slaves orientaux.

Mais ces langues fixées à des dates anciennes, et sous la forme d'un dialecte particulier, et d'ailleurs surtout faites pour des usages ecclésiastiques, ne répondaient pas aux besoins modernes. Au XIX^e^ siècle, il a fallu les renouveler pour avoir des langues vraiment nationales.

La Russie où, depuis Pierre le Grand, les classes dirigeantes se tournaient vers l'Europe, a été la première à s'émanciper de la langue ancienne. Le vieux slavon des premiers traducteurs slaves est fondé sur un parler de type méridional, assez éloigné du russe. Bien que, dès le moyen âge, les Russes qui écrivaient aient été conduits à le modifier surtout pour les usages profanes, ce qui s'est écrit en Russie jusqu'à la fin du

XVIII^e siècle est un compromis entre le vieux slavon et le russe. A la fin du XVIII^e siècle, on s'est décidé à écrire le russe tel qu'il se parle, à quelques détails d'orthographe près. S'il se trouve dans le russe écrit depuis lors beaucoup de mots slavons, c'est que, dès le moyen âge, le russe a emprunté son vocabulaire savant au slavon ecclésiastique, comme le français et l'anglais empruntaient le leur au latin. Le russe est ainsi, en un sens, l'héritier direct, et le seul héritier, de la tradition littéraire slavonne. Par là, il est séparé des langues écrites de l'Europe occidentale, romanes, germaniques ou slaves, qui toutes ont eu pour modèle et pour source de leur partie savante le latin. Le russe littéraire est proche de la langue parlée, parce qu'il a été modelé, à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, sur cette langue parlée même, et que rien ne l'en a séparé depuis.

La fraîcheur de la littérature russe du XIX^e siècle tient pour beaucoup à ce contact entre la langue de tout le peuple et la langue de la littérature. Le charme de la langue d'un Tolstoï provient de son caractère idiomatique, de la justesse de ses nuances, de son naturel. Et ce n'est pas un hasard que le genre où ces mérites d'une langue littéraire proche de la langue courante ont le plus d'avantages, le roman, soit celui où a particulièrement brillé la littérature russe du XIX^e siècle.

Pour le serbe et le bulgare, on a procédé plus radicalement encore. La conquête turque avait ruiné, dans les pays slaves méridionaux, ce qu'il y avait de culture et n'y avait pas laissé subsister d'aristocratie. La littérature serbe qui s'est développée sur la côte d'Illyrie, à Raguse, à l'époque de la Renaissance, sous l'action de la Contre-réforme, avait été écrite dans la langue du temps, sans souci de la vieille littérature ecclésiastique qui n'appartenait pas à l'Église romaine. Les hommes qui ont constitué le bulgare et le serbo-croate écrits actuels ne se sont pas non plus souciés du passé ; ils sont partis simplement du langage parlé. Vuk Karadjic', qui a fixé la langue serbo-croate littéraire dans la première moitié du XIX^e siècle et qui a recueilli les chansons populaires, n'a pas hésité à

compléter l'alphabet cyrillique, à créer les caractères supplémentaires nécessaires pour noter la prononciation serbe et à faire abstraction de tout ce qui, dans l'orthographe ancienne, ne répond pas à la prononciation actuelle. Sans doute le serbo-croate et le bulgare qu'on écrit ne sont pas identiques au parler de chaque Serbe ou de chaque Bulgare ; la langue commune commence seulement à introduire une unification : chaque localité slave méridionale a son parler propre ; mais ces langues sont modernes, et tout Serbe, tout Bulgare les acquiert sans peine ; il ne s'y trouve rien de traditionnel, rien de savant. L'interruption de la culture qui s'est produite fait que, à la différence du russe, on y rencontre peu de mots de la vieille langue écrite. Ces populations slaves, qui ne connaissent aucune vieille aristocratie, ont ainsi des langues toutes modernes, et des orthographes où l'écriture note presque exactement la prononciation actuelle.

Toutefois on s'est écarté de la langue parlée à un point de vue : la conquête turque avait répandu dans l'usage courant beaucoup de mots islamiques : mots arabes, persans et quelquefois turcs. En constituant les langues slaves écrites, on a éliminé ces mots, qui sentaient la domination étrangère, et l'on s'est tenu à un vocabulaire slave ou slavisé. Le bulgare et surtout le serbo-croate ne comportent plus qu'un nombre très restreint des mots apportés par la conquête turque.

Les Arméniens ont procédé comme les Slaves. Ils ont constitué au XIX^e^ siècle deux langues littéraires distinctes, assez proches l'une de l'autre, l'une dans les provinces annexées à la Russie, l'autre dans le domaine demeuré sous la domination turque. Ces deux langues sont fondées sur l'état actuel de la langue. La langue littéraire de l'Arménie russe surtout a fait abstraction de l'ancien arménien écrit ; en Turquie, l'influence de la langue savante s'est fait sentir plus fortement ; la langue écrite est en partie archaïsante. Des deux côtés, on a éliminé le vocabulaire d'origine islamique ; et, tandis que les parlers populaires sont pleins de mots dus à l'influence

turque, les langues écrites n'en ont pas un seul. A ce point de vue, l'arménien écrit est artificiel. Mais, dans l'ensemble, le système des deux langues littéraires arméniennes est conforme à l'état actuel des parlers. Maintenant que les Arméniens sont obligés de se concentrer dans la région d'Erivan et que, par les déportations, les Turcs ont réussi à éliminer presque totalement l'élément arménien de leur république, c'est la langue orientale qui se généralise.

Des nations orientales pourvues d'une ancienne langue littéraire, la nation grecque est la seule qui ne l'ait pas renouvelée à fond. Fière de son ancienne littérature qui a servi de modèle à toute l'Europe, fière de posséder le texte original du Nouveau Testament et des écrits des Pères, elle n'a pu se résigner à rompre avec le passé. Il a bien fallu se conformer un peu à l'usage moderne, renoncer à l'emploi de l'infinitif ou du futur, définitivement sortis de l'usage. Mais, en gros, on est resté fidèle au type ancien sur le plus de points qu'il a été possible. Bien entendu, on a banni avec soin tous les mots que la domination turque avait introduits, et aussi beaucoup de ceux qu'avaient apportés des influences latines ou romanes ; le vocabulaire a été réhellénisé et archaïsé. Un helléniste qui ne sait que le grec ancien n'est pas trop dépaysé en ouvrant un journal à son arrivée à Athènes : il le lit presque du premier coup. Si, du journal, il veut passer aux gens qu'il rencontre dans la rue, il éprouve une désillusion : il ne comprend pas et n'est pas compris. Il y a eu de grands changements entre l'époque ancienne et l'époque moderne. Pour un exposé scientifique, pour la politique, ce grec moderne archaïsant, qu'on appelle langue puriste, et où l'on évite le plus possible les ressemblances avec le parler actuel, est commode ; mais il a l'inconvénient d'être mal compris de la foule. Les gens ayant quelque culture arrivent à parler le grec puriste qui, tout artificiel qu'il est, descend peu à peu des salons et des journaux jusqu'aux plus petites gens. Pour la littérature, il a le défaut de n'avoir rien de la fraîcheur d'une langue vivante, rien de la vie d'une langue populaire, et les poètes ont éprouvé le besoin d'écrire la langue du peuple. A côté de la

langue puriste, il y a donc eu, tout le long du XIX^e^ siècle, un effort pour écrire le grec d'aujourd'hui : les meilleurs poètes de la Grèce moderne se sont servis, se servent encore de la langue vulgaire. Mais l'Église, l'école, l'administration, l'armée agissent en faveur de la langue puriste, qui, grâce à son prestige, s'infiltre dans l'usage quotidien.

CHAPITRE XXIII

LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LA BANDE CENTRALE DE L'EUROPE

Dans la grande bande qui va de la Finlande à la Grèce, la division linguistique est extrême, et la situation trouble presque d'un bout à l'autre.

Depuis les traités par lesquels s'est terminée la grande guerre, il y a là un grand nombre d'États indépendants, dont chacun a une langue officielle distincte. Cette langue repose sur les parlers de la majorité de la population, qui, dans une notable partie des cas, est surtout rurale; dans les villes, la population a en partie, et parfois en majorité, une autre langue ou d'autres langues. Souvent ces langues officielles ne s'écrivent couramment que depuis peu, ne se sont fixées sous la forme actuelle qu'au cours du XIX^e^ siècle et sont inconnues au dehors.

La langue de l'État est celle d'une majorité plus ou moins forte; elle n'est pas la langue du pays entier. Il y a des minorités. Souvent, ces minorités sont d'anciennes classes dominantes; les gens qui les parlent ont conservé une aisance; et surtout le niveau de leur culture est élevé, supérieur à celui de la majorité; leur langue est parfois une grande langue de civilisation, officielle dans un pays voisin. Il a donc fallu tenir compte des minorités. C'est pour ces cas qu'a été constitué le droit des minorités qui a créé des situations linguistiques difficiles et complexes.

En pareil cas, il y a autant de types d'écoles primaire et secondaire qu'il y a de langues reconnues dans les pays. Dans

chacune des écoles de minorités, la langue d'enseignement est celle de la nation à laquelle est attribuée l'école; mais il va de soi que, en outre, la langue officielle du pays est enseignée; on s'achemine ainsi vers un état où toute la population connaîtra la langue officielle. La situation scolaire de ces pays est inverse de celle de l'Alsace où la langue de l'école est le français et où l'allemand est enseigné accessoirement. — Quant à l'Université, elle ne comporte pas de divisions nationales, et, en général, sa langue unique est la langue officielle du pays, même si cette langue est une petite langue par rapport à celle des minorités.

Si incommodes que puissent être quelquefois ces situations linguistiques complexes, les inconvénients qu'elles présentent sont encore plus d'ordre moral que d'ordre matériel. La majorité dominante ressent comme une offense le parti pris qu'a la minorité de garder son autonomie linguistique, c'est-à-dire en fait sa culture propre; et, si la langue est celle d'un pays considéré comme hostile ou dont on redoute l'action politique, elle est près de voir dans cette fidélité à une culture nationale une sorte de trahison, sinon de fait, au moins en esprit. Et la minorité, qui tient, en général à bon droit, sa culture propre pour égale ou pour supérieure à celle qui lui est imposée par l'État, ressent comme une humiliation l'obligation qui lui est faite d'apprendre une langue qui, pour elle, est étrangère, qui n'ajoute rien d'utile à sa culture générale.

Ces arrangements sont si récents qu'on n'a pu en apprécier encore la valeur pratique et la portée morale. On est trop près des événements pour que les sentiments ne soient pas vifs, pour que certains regrets apparaissent périmés et pour que la modestie qui convient atténue les excès de certains changements de situation. Des générations nouvelles montent qui n'ont pas connu le passé et pour qui ces changements ne seront plus des nouveautés ou trop douloureuses ou trop heureuses.

Mais, dès maintenant, il y aurait abus à s'imaginer que des langues de paysans nouvelles venues à la culture pourront avoir, même dans les limites d'un petit pays, une situation

pareille à celle qu'un long passé de travail a donnée aux grandes langues de civilisation de l'Europe occidentale.

Il faut d'ailleurs espérer que les susceptibilités des représentants des petites langues s'atténueront avec le temps ; elles sont quelquefois puériles et s'attachent à des détails sans importance : un fort groupe de Lettons vivant ou ayant vécu à Paris s'est longtemps agité pour que les Français remplacent le mot usuel de *Lettonie* par *Latvie* — qui est le nom indigène *Latvia* — et *Letton* par *Latvien*, comme si les Français devaient appeler l'Allemagne *Deutschland !*

Prévoir ce qui arrivera serait risqué ; conseiller serait inutile. Ce que l'on sait du passé autorise à prévoir des simplifications qu'imposera la nécessité aux nationalismes, anciens ou nouveaux, aujourd'hui ombrageux et que les frottements assagiront.

CHAPITRE XXIV

LA RÉGION DE LA BALTIQUE

La situation diffère d'un pays à l'autre. Nulle part elle n'est simple.

En Finlande, il y a deux langues reconnues : le finnois, qui est fondé sur la langue de toute la population rurale, de tout l'intérieur du pays, et le suédois, langue de l'ancienne administration, aujourd'hui encore langue d'une grande partie de la bourgeoisie des villes, toutes situées sur les côtes. A l'Université, le suédois a gardé une place notable. Mais, même à la fin du régime tsariste, la Finlande avait quelque autonomie ; une culture nationale en langue finnoise s'était développée durant la seconde moitié du XIX^e^ siècle ; et en 1914 le suédois avait depuis longtemps cessé d'avoir le monopole de la culture. Au fur et à mesure qu'il se constitue une classe moyenne de langue finnoise comprenant des hommes de haute culture, au fur et à mesure que les villes reçoivent un fort élément finnois demeurant finnois, le suédois apparaît de plus en plus comme une langue de minorité ; il est de plus en plus délogé de sa position ancienne de seule langue de civilisation.

Avant la guerre, l'Estonie n'avait pas l'autonomie qu'avait gardée en quelque mesure la Finlande dans l'empire des tsars. L'este n'y était qu'un groupe de parlers locaux et n'était pas une langue de civilisation. Il y avait une aristocratie de langue allemande, et l'Université de Dorpat (en este *Tartu*) a été longtemps de langue allemande, avec tous les caractères d'une université allemande. Le gouvernement tsariste l'avait russifiée.

La classe cultivée ne comprenait donc que des hommes formés à la culture allemande ou, dans les derniers temps, à la culture russe. C'est maintenant seulement que commence à se créer une classe d'hommes cultivés en este.

Appartenant à une famille de langues différentes de la famille indo-européenne, et dont la structure est tout autre, le finnois et l'este isolent plus encore du reste de l'Europe Finlandais et Estoniens cultivés dans leur langue que ne font d'autres langues de civilisation faites pour des groupes tout aussi restreints.

La Lettonie et la Lituanie étaient encore en 1914 incorporées à l'empire des tsars, sauf une petite partie du domaine lituanien qui faisait partie de la Prusse. Le lette et le lituanien ont été écrits depuis la Réforme. Mais il y a loin de quelques publications édifiantes ou polémiques à une vraie littérature; et, ni dans l'un ni dans l'autre pays, il n'a été, jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, établi une langue commune organe d'une classe d'hommes cultivés en cette langue. Toutefois, un mouvement national s'est produit dès la fin du XIX^e^ siècle chez les Lettons comme chez les Lituaniens. Les Lituaniens émigrés aux États-Unis ont largement contribué à ce mouvement auquel, au début du XX^e^ siècle, la bureaucratie tsariste avait laissé un peu de champ pour contrecarrer l'influence du polonais; en effet la noblesse et la bourgeoisie étaient en Lituanie de langue polonaise en vertu d'une ancienne tradition : le polonais seul servait de langue polie dans la société, et c'est le russe qui était la langue de l'école et des affaires. Quand se sont établis, à la suite de la guerre, les États de Lettonie et de Lituanie, les langues étaient déjà prêtes, et il n'y a eu qu'à en répandre l'usage, à les installer dans l'enseignement et à les enrichir pour leur permettre de rendre des services nouveaux. La Lettonie est à cet égard beaucoup plus avancée que la Lituanie, parce que l'instruction y est plus répandue : la Lituanie était un pays d'illettrés, alors que dans l'empire des tsars la Lettonie était une des provinces où le niveau de l'instruction était le plus élevé. L'activité des Lettons est si remarquable que, malgré le rôle dominant que

jouait chez eux l'aristocratie allemande, héritière des chevaliers teutoniques, malgré le caractère russe de l'administration, ils ont assimilé une population de langue finnoise, les Lives : le live a presque disparu, et la Livonie est maintenant de langue lettone.

Les juifs qui avaient entre les mains une grande part du commerce — et même, en Lituanie, presque tout le commerce — sont demeurés fidèles à la fois à leur yiddisch et au russe que la mode s'était établie d'adopter. C'est ainsi que, dans la capitale de la Lituanie, Kaunas (Kovno), on entend communément parler russe, parce qu'une forte part de la population est juive. Même après la réforme agraire qui a dépouillé de la plus grande partie de leurs terres les anciens propriétaires, il reste en Lettonie une large classe noble ou bourgeoise de langue allemande. Et, malgré l'état d'hostilité où se maintient la Lituanie, vis-à-vis de la Pologne — sans réciprocité —, nombre de sujets de langue polonaise se trouvent en Lituanie, où il y a aussi, notamment dans le territoire de Memel, des sujets de langue allemande.

Lettonie et Lituanie présentent donc des situations linguistiques complexes. Le lette et le lituanien sont des langues de paysans nouvellement appelées à la culture ; tous les hommes cultivés autres que ceux qui sortent maintenant des écoles se sont formés en allemand, en polonais ou en russe ; malgré l'effort fait, l'action du lette et du lituanien est encore bornée et ne pourra prendre d'importance que lorsque les générations nouvelles formées en lituanien et en lette joueront un rôle. Même alors toute culture supérieure continuera d'exiger la possession complète de langues étrangères. Lituanien et lette ne peuvent suffire, non plus que le finnois ou l'este, à qui regarde hors de la frontière du pays.

Le lituanien et le lette sont deux langues de types très voisins, on pourrait presque dire deux dialectes d'une même langue. Ce qui diffère le plus de l'un à l'autre, c'est le vocabulaire, parce que le lituanien a subi surtout l'influence du russe et le lette l'influence de l'allemand. Cette ressemblance étroite des deux langues pourrait rapprocher les deux peuples

s'ils étaient unis dans un même État ; mais, comme la Lettonie et la Lituanie sont deux pays entièrement indépendants et sans lien particulier l'un avec l'autre, et que les Lituaniens n'ont pas d'intérêt à apprendre le lette, ni les Lettons, le lituanien, la parenté intime des deux langues n'a presque aucun effet utile.

CHAPITRE XXV

L'ANCIEN EMPIRE AUSTRO-HONGROIS ET LES DEUX GRANDES NATIONS SLAVES DE L'EUROPE CENTRALE

L'ancien empire autro-hongrois n'avait pas de langue commune. Ni dans l'une ni dans l'autre des deux parties en lesquelles il se divisait depuis le compromis de 1867, il n'y avait une population capable d'imposer sa langue à l'État entier.

En Autriche, l'ancienne langue d'Etat était l'allemand ; mais c'était la langue d'à peine un tiers du pays.

La classe dominante de la Hongrie était celle des Magyars ; mais elle ne constituait même pas la moitié de la population. Si l'allemand était demeuré la langue de tout l'empire austro-hongrois, il aurait conservé du moins le prestige d'être la langue impériale ; l'adoption du magyar comme langue officielle d'une des moitiés de la double monarchie avait brisé la situation privilégiée de l'allemand. Les colons allemands et les juifs, qui sont nombreux en Hongrie et dont avant la guerre le rôle était grand, étaient obligés d'apprendre le magyar s'ils voulaient jouer un rôle dans l'État hongrois, et ils étaient perdus pour l'influence de l'allemand comme langue générale.

Car, en Hongrie, la classe dominante imposait sa langue ; elle profitait de ce que les populations roumaines, slovaques et croates étaient presque uniquement rurales, n'avaient pas de villes importantes et ne disposaient presque d'aucun moyen pour développer leurs parlers.

Néanmoins, elle n'avait pu empêcher la Croatie de garder une autonomie, et, par suite, d'avoir sa langue officielle qui était le serbo-croate : il y avait à Zagreb (Agram) un centre important de culture serbo-croate durant les deux derniers tiers du XIX^e^ siècle, et tous les efforts faits pour y imposer le magyar comme langue commune avaient échoué.

Du reste, le magyar n'est pas une vieille langue de civilisation. Il porte dans son vocabulaire la trace d'influences extérieures de toutes sortes ; il est plein d'emprunts au turc, au slave, à l'allemand, au latin, tandis que lui-même n'a exercé sur les langues voisines presque aucune influence durable. Sa littérature n'a pas de prestige. Il n'appartient pas à la même famille linguistique que la plupart des langues parlées en Europe et surtout dans cette région de l'Europe ; il a une structure compliquée, n'est facile à apprendre pour personne. Hors de la Hongrie, il est universellement inconnu. Sorti des frontières de la Hongrie, un sujet hongrois qui ne sait pas d'autre langue commune est hors d'état de se faire entendre, hors d'état même presque partout de trouver un interprète. Une publication scientifique en magyar, quelle qu'en soit la valeur, est destinée à demeurer ignorée ; il faut qu'elle soit traduite ou résumée dans une grande langue étrangère.

Aussi les nationalités non magyares de la Hongrie éprouvaient-elles comme un acte de tyrannie le parti pris des Magyars de leur imposer leur langue comme langue d'État. En effet, chacune de ces nationalités avait une langue dont les titres de noblesse valaient autant et plus que ceux du magyar. Le slovaque n'est qu'un dialecte du groupe tchèque ; or le tchèque a un passé et s'est donné au XIX^e^ siècle une langue de civilisation. Les Roumains ont une langue littéraire, bien développée, et qui, appartenant au groupe roman, est de plain-pied avec les grandes langues de l'Europe occidentale. Les Croates disposent de l'une des langues littéraires les plus séduisantes de l'Europe et appartiennent, comme les Slovaques, au groupe slave dont l'unité demeure une force, malgré la division actuelle des langues de ce groupe.

Le jour où la constitution oligarchique de la Hongrie aurait cédé au mouvement démocratique qui emporte le monde, la situation de la langue magyare aurait été emportée dans la ruine de la caste aristocratique qui l'imposait. Car le magyar n'était défendu que par la force politique de cette caste. Il ne porte pas une civilisation originale.

Le traité de Trianon a renversé la situation. L'État magyar a été amputé de toutes les provinces où la langue de la majorité est autre que le magyar ; le pays slovaque, et même la région subcarpathique, ont été attribués à la Tchécoslovaquie ; la Croatie a été unie à la Serbie ; la Transylvanie est entrée dans la Roumanie. Et, comme il se trouvait des Magyars dans ces pays, il y a maintenant hors de Hongrie des minorités magyares, notables en Croatie et en Slovaquie, très nombreuses en Transylvanie. Dans une ville comme la capitale de la Transylvanie, Cluj en roumain, Koloszvar en hongrois et Klausenburg dans la langue des colons allemands (assez nombreux en Transylvanie), l'élément hongrois a conservé une grande force ; le magyar est la langue de la vieille aristocratie et de la vieille bourgeoisie. C'est le tour des Hongrois de résister à la roumanisation ; leurs journaux ont gardé une large vente et ils ont leurs écoles, auxquelles est reconnu un caractère officiel. L'Université est cependant purement roumaine.

En Autriche, l'ancienne langue d'Etat, la langue de la dynastie qui a constitué l'Empire, était l'allemand, une des grandes langues de civilisation du monde, l'une de celles qui, par leur littérature, par le nombre et la qualité des ouvrages de toutes sortes qu'elle a servi à rédiger, ont la plus grande valeur. Comme la plupart des langues slaves avaient cessé d'être cultivées et que, d'ailleurs, elles diffèrent trop entre elles pour permettre aux sujets parlant des langues slaves différentes de s'entendre couramment, on a pu dire longtemps que l'allemand était la langue commune des Slaves. Néanmoins, au fur et à mesure que les peuples ont réussi à faire sentir leur action et qu'ils se sont efforcés d'échapper à la

tyrannie qu'exerçaient la bureaucratie et la police des Habsbourg, l'allemand avait perdu en Autriche de sa situation dominante, et la minorité qui le parle avait été obligée de faire des concessions aux autres langues. Les Italiens du Trentin et de Trieste ne se sentaient pas disposés à incliner devant un autre idiome la langue de Dante. Et surtout les Slaves avaient repris conscience de leur caractère national.

Dans un pays pourvu d'institutions représentatives, le gouvernement ne peut s'appuyer seulement sur une minorité, si puissante soit-elle. Le gouvernement autrichien qui représentait avant tout le groupe allemand avait été amené à chercher un appui près d'une population slave ; il l'avait trouvé près des Polonais.

La partie de la Pologne annexée à l'Autriche avait pu, dans ces conditions, non seulement utiliser le polonais pour les choses locales, mais s'en servir pour les affaires de la province. L'Université et l'Académie de Cracovie étaient devenues des centres importants d'études polonaises. Les Polonais avaient pu conserver de l'autorité sur les Ruthènes : la ville de Lemberg (Lwów) était demeurée polonaise au milieu d'un domaine où le petit-russe est l'idiome de la grande majorité des habitants ; l'Université de Lwów était en grande partie polonaise.

Il avait été relativement facile de concéder une situation spéciale aux Polonais parce qu'il n'y avait pour ainsi dire pas de sujets de langue allemande dans les régions de langue polonaise ou dans celles où les classes dominantes sont polonaises, c'est-à-dire en Galicie.

Il en était autrement dans les deux autres régions de l'empire occupées par des nations de langue slave. Les Tchèques en Bohême, les Slovènes et les Croates au Sud sont mêlés à des populations de langue allemande, qui occupent en partie les villes et les régions industrielles, qui étaient habituées à dominer dans l'État et dans les affaires et à qui l'usage que les populations de langue slave faisaient de leur langue maternelle dans les affaires publiques produisait l'effet d'une usurpation. Les Slaves ont dû, concession par concession, arracher

au pouvoir central de Vienne le droit de se servir de leurs langues dans les administrations et celui d'avoir des écoles. Et, comme ils étaient la majorité, il avait fallu peu à peu leur consentir des fragments de leurs droits.

C'est en Bohême que la lutte a été le plus âpre. Là s'affrontent à peu près deux tiers de Tchèques et un tiers d'Allemands, non pas toujours répartis entre des localités distinctes, mais en partie mêlés dans les mêmes villes. Avec une énergie inflexible, les Tchèques se sont donné une langue de civilisation complète.

A la fin du XVIII^e siècle, le tchèque avait cessé d'être un idiome cultivé ; il ne servait plus guère qu'aux couches inférieures de la population, et surtout aux ruraux. L'aristocratie s'était germanisée au contact de la noblesse autrichienne et pour faire sa cour aux Habsbourg. Mais une bourgeoisie nationale s'est constituée avec le progrès économique du pays. Elle a réclamé sa place. Elle a exigé d'avoir des écoles tchèques ; tout un enseignement en tchèque a été organisé, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'Université. A l'Université de langue allemande qui existait à Prague, a été juxtaposée une Université tchèque, qui est devenue un centre d'études puissant et qui a fourni une élite intellectuelle tchèque. Prague est devenue une ville largement tchèque, où tout se fait en tchèque.

On a poussé le souci nationaliste jusqu'à expulser du tchèque les mots allemands qui y étaient entrés en grand nombre ; le vocabulaire du tchèque est devenu ainsi, pour une forte part, un vocabulaire artificiel où des mots dérivés ou composés faits avec des éléments slaves ont systématiquement remplacé les mots allemands ou d'aspect allemand. Ce procédé n'a pas été sans inconvénients ; il a isolé le tchèque non seulement de toutes les langues européennes, mais même de toutes les langues slaves. Tandis que le polonais conserve jusqu'à présent une foule de mots pris à l'allemand, bien assimilés et polonisés pour la plupart, le tchèque n'a que des éléments slaves, et, pour être trop exclusivement slave, son

vocabulaire se trouve ne plus concorder avec celui du polonais, ni même d'aucune autre langue slave en bien des cas. On est allé jusqu'à remplacer un mot européen comme *teatr*, courant en polonais et en russe, par un mot *divadlo*, qui n'a son équivalent nulle part en Europe. Il a été commis là, d'une manière systématique, le péché contre l'unité du vocabulaire européen que les Allemands ont commis, sur une échelle heureusement moindre, quand ils ont fabriqué un mot comme *fernsprecher* pour désigner le téléphone. La lecture des ouvrages tchèques a été rendue par là relativement malaisée. Quoi qu'il en soit, il y a une langue tchèque à l'aide de laquelle on peut exprimer toutes les idées et qui est un outil de civilisation se suffisant à lui-même.

La situation que cette langue s'était conquise avait créé de grandes difficultés. Les Allemands, qui ont une langue de civilisation de premier ordre, n'étaient pas et ne sont encore guère disposés à étudier le tchèque qui, hors de Bohême, ne leur servirait pas et qui ne leur apporte pas un enrichissement de civilisation. Il leur devient impossible ainsi d'occuper, dans un pays où ils sont établis et où ils se sentent chez eux, un grand nombre de positions officielles ou privées. Les Tchèques n'admettent pas, d'autre part, qu'on divise leur pays en une zone où les Allemands sont en majorité et une zone où les Tchèques sont les plus nombreux ; car la Bohême forme une unité. La constitution du tchèque en langue de civilisation a donc abouti à une lutte entre deux langues, celle de l'ancien groupe dominant et celle d'une population active qui prend une place de plus en plus grande. L'institution du suffrage universel donnait au tchèque une situation chaque jour plus forte. Et la lutte devenait de plus en plus aiguë.

La dislocation de l'Empire austro-hongrois a permis à la Bohême d'obtenir la pleine indépendance.

Au pays proprement tchèque a été jointe la Slovaquie, où s'emploie un dialecte différent du tchèque, mais qui est parmi les langues slaves la plus semblable au tchèque : comme les Hongrois n'avaient pas laissé les Slovaques se donner d'une manière efficace une langue de civilisation, rien ne s'oppose à ce que les

Slovaques emploient le tchèque ; des frottements sont inévitables entre deux populations qui auparavant relevaient de pouvoirs distincts et dont la tradition, la mentalité diffèrent ; mais les malentendus entre Tchèques et Slovaques ne sont pas provenus des différences de parler.

A la Tchéco-Slovaquie il a même été ajouté un petit bout de territoire, autrefois hongrois, où les parlers sont de type russe ; c'est ce que l'on appelle la Russie subcarpathique. Là non plus il n'y avait aucune civilisation en langue slave, et le tchèque n'a eu à déplacer aucune langue de civilisation.

Le seul embarras grave que rencontrent les Tchèques provient du fait que, partie dans les villes, partie dans les régions frontières voisines de l'Allemagne, il y a en Bohême, réparti entre beaucoup de districts, à peu près un tiers de sujets dont la langue est l'allemand.

Le problème qui se pose est celui de trouver le moyen d'organiser linguistiquement un pays bilingue, dont les deux langues se suffisent à elles-mêmes au point de vue de la culture, sans que ni l'une ni l'autre population soit lésée. Il serait simple à résoudre si l'on admettait un droit des majorités d'imposer leur langue aux minorités. Mais il y aurait une tyrannie à exercer ce droit ; et l'expérience montre qu'une population hautement civilisée, possédant une grande langue de civilisation, et adossée à un grand peuple de même langue, ne change pas de langue. Ce serait une chimère de croire qu'on tchéquisera la partie allemande de la Bohême. Le nouveau gouvernement ne le tente pas : l'Université allemande de Prague subsiste à côté de l'Université tchèque. Il faudra donc trouver un moyen de faire vivre côte à côte deux langues de civilisation ayant sinon les mêmes droits, du moins des droits. On a trouvé à ce problème des solutions approximatives ailleurs, notamment en Finlande, où longtemps le suédois et le finnois ont été employés concurremment, mais où, il est vrai, les démocrates finlandais se sont mis à témoigner au suédois une hostilité. On en devra trouver dans les autres pays où se pose la même question. Dans un pays bilingue de cette sorte, la vie est moins aisée que dans un pays où règne une seule

langue. Mais il n'est pas impossible d'accommoder les choses, au prix de concessions mutuelles et de sensibles embarras pratiques.

Les Slaves du Sud n'étaient pas arrivés à un état économique aussi avancé que les Tchèques ; ce sont pour la plupart des ruraux. Surtout dans les pays slovènes, les Allemands étaient les maîtres dans les villes ; plus au Sud, Trieste, entourée de parlers slovènes, a une majorité d'habitants qui se sentent italiens et qui parlent l'italien. Aussi n'avait-il pas été fait autant de concessions au slave du Sud qu'au tchèque. Il y avait une Université serbo-croate dans la Croatie demi-autonome qui était rattachée à la Hongrie, à Zagreb (Agram) qui était le grand centre de culture serbo-croate en Autriche-Hongrie. Mais, en Autriche, il n'avait été accordé aux Slaves du Sud aucun centre de haute culture leur appartenant en propre : l'Université de Graz était et est restée purement allemande.

Dans le pays d'empire austro-hongrois, la Bosnie-Herzégovine, il n'avait été institué non plus aucun centre de haute culture en serbo-croate ; mais il avait été impossible de refuser des écoles élémentaires et des écoles secondaires de langue serbo-croate à une population qui, tout entière, emploie des parlers serbo-croates.

Les populations slaves méridionales de l'Autriche ont repris conscience de leur nationalité. Elles parlaient, elles écrivaient leur langue. En 1914, il était trop tard pour imposer l'allemand ou l'italien aux Slovènes et aux Serbes et Croates de l'Istrie.

L'Autriche avait reconnu la langue littéraire slovène distincte du serbo-croate, et il y avait des écoles slovènes, des gymnases slovènes, des livres en slovène. Sans doute les parlers de l'extrême Sud-Ouest du domaine serbo-croate diffèrent sensiblement des parlers de l'Herzégovine sur lesquels est fondé le serbo-croate littéraire. Mais ces différences n'ont rien d'essentiel ; elles ne sont pas beaucoup plus grandes que celles que présentent entre eux beaucoup de parlers considérés comme serbo-croates. Aucune difficulté d'ordre linguistique ne s'opposerait à ce que les Slovènes aient comme langue commune le

serbo-croate. Alors le million et demi de Slovènes qui, par lui-même, ne saurait se donner ni une littérature importante — car il ne peut faire vivre ses écrivains —, ni une large culture scientifique propre — car un si petit public ne peut alimenter une série de manuels —, accroîtrait utilement la masse imposante des Serbo-Croates et prendrait sa part de tout ce qui sera fait en serbo-croate.

Ce sentiment commençait à se développer nettement chez quelques Slovènes, et les barrières qu'une administration artificieuse avait élevées pour séparer en petits groupes la masse des Slaves méridionaux d'Autriche, de Hongrie, de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, de Serbie, de Monténégro, auraient dû pouvoir être enlevées : les différences de confessions religieuses n'empêchent pas les Serbes et les Croates de n'avoir qu'une seule langue littéraire, la même à Belgrade et à Zagreb ; le fait que les catholiques se servent de l'alphabet latin et les orthodoxes de l'alphabet cyrillique perfectionné par Vuk ne dissimule à personne l'unité de la langue commune : catholiques, orthodoxes et musulmans n'ont qu'une même langue littéraire serbo-croate, dont les Slovènes pourraient se servir également. Un terme nouveau, celui de yougoslave (c'est-à-dire slave méridional), qui tend à se répandre, exprime l'unité foncière du monde serbe, croate et slovène. Ce terme est d'ailleurs impropre : le bulgare, qui est assez différent, est aussi et plus méridional. Toutefois rien ne fait prévoir un abandon prochain du slovène écrit.

A côté du polonais, le petit-russe demandait sa place en Galicie. Comme la propriété foncière est en grande partie entre les mains de Polonais et que, dans les villes, les bourgeois sont surtout de langue polonaise, le petit-russe était demeuré presque sans culture.

D'autre part, la grande masse des sujets employant les parlers petits-russiens, qu'on appelle aussi ruthènes ou ukrainiens (oukraïniens), était en Russie où la bureaucratie tsariste ne lui permettait aucune manifestation extérieure de ses caractères propres.

Mais, dans la Galicie autrichienne, les Ruthènes ne pouvaient se servir du polonais, qui est d'un type slave tout différent. Pour éviter l'emploi de la langue russe commune par des sujets des Habsbourg, il a été constitué en Galicie une langue littéraire ruthène qui prenait de l'importance à mesure que le peuple ruthène se rendait indépendant de la noblesse et de la bourgeoisie polonaises.

Il y avait donc, en Autriche, quatre grandes langues slaves distinctes, langues écrites et capables d'être des instruments de culture : le tchèque, le polonais, le serbo-croate (à côté duquel il y avait encore le slovène, proche mais différent), le ruthène. Ces langues appartiennent à trois groupes différents du slave ; et même les deux qui sont du même groupe, le polonais et le tchèque, se sont développées au XIX^e^ siècle d'une manière si indépendante que leur parenté dialectale en est en partie masquée ; les effets de leur communauté de développement au moyen âge n'ont pas été utilisés. Ainsi les populations de langue slave opposaient au bloc allemand, puissant à la fois par sa valeur propre et par sa possession d'état, quatre, et même en comptant le slovène, cinq langues slaves de culture qui étaient chaque jour de meilleurs instruments, mais dont aucune n'était de force à rivaliser avec l'allemand. Leurs efforts n'étaient pas concertés, et chaque groupe menait sa lutte séparément. En Galicie, il y avait même opposition entre deux groupes slaves : le polonais et le ruthène.

Malgré ces difficultés, la situation des langues slaves grandissait en Autriche. A des populations incultes et misérables, la bureaucratie allemande pouvait imposer sa langue ; elle ne le pouvait plus vis-à-vis d'hommes qui avaient appris à lire dans leur idiome maternel, qui parvenaient à l'aisance et qui acquéraient une indépendance économique. Les professeurs d'écoles élémentaires soutiennent la langue nationale. Les jeunes gens du peuple veulent pouvoir prendre place parmi les fonctionnaires sans avoir à apprendre une langue étrangère, et des citoyens qui se sont enrichis n'admettent plus d'être

traités en inférieurs. Quand, en 1916, on a, pour la première fois depuis le début de la guerre, réuni le Reichsrat, les députés slaves ont dit qu'ils avaient le droit de s'exprimer chacun dans leur langue. C'en était fait de la domination de l'allemand en Autriche. La situation privilégiée de l'allemand était liée à la puissance de l'aristocratie et des bureaux qui, sous elle, dominaient le pays. Depuis que l'Autriche avait un parlement central et des parlements provinciaux et que tous les citoyens y avaient, sinon des droits égaux, du moins des droits, les langues nationales se développaient, et, au lieu d'une langue dominante, l'Autriche se trouvait avoir sept langues : allemand, tchèque, polonais, ruthène, serbo-croate (avec le slovène) et italien, et enfin le roumain en Bukovine.

L'exemple de la Suisse montre comment un État peut fonctionner sans avoir une langue commune. Il faut pour cela des institutions du type fédéraliste, une large autonomie de chaque partie de la fédération, de chaque province, de chaque localité, et, en même temps, et surtout, une bonne volonté active, un désir de vivre en harmonie avec tous les confédérés. Rien de tout cela n'était réalisé en Autriche.

D'ailleurs le cas de la Suisse est particulièrement favorable. Les trois langues officielles : allemand, français et italien (l'italien étant la langue d'une assez faible minorité), sont trois grandes langues de civilisation, et aucun des confédérés ne se sent diminué en employant la langue d'un autre. Il est beaucoup plus malaisé d'obtenir d'un individu qui a une grande langue de civilisation qu'il pratique en même temps une langue dénuée de valeur universelle. Un Flamand ne fait pas une grande concession à un Wallon en apprenant le français ; mais un Wallon a peu d'intérêt à savoir le flamand. Un Tchèque ne peut guère se dispenser de savoir l'allemand ; mais un Allemand de Bohême trouve, non sans raison, qu'il emploie mal la peine qu'il se donne pour apprendre le tchèque, de même que les sujets non magyars du royaume de Hongrie répugnaient à étudier une langue dépourvue de rôle mondial. La situation linguistique des pays qui composaient l'Autriche-Hongrie ancienne était donc délicate à régler. Même

le fédéralisme le plus large et les autonomies locales les mieux comprises n'auraient pas résolu toutes les difficultés.

Des sept grandes langues existant en Autriche, six : l'allemand, l'italien, le polonais, le serbo-croate, le roumain, et le ruthène, étaient aussi des langues de pays étrangers ; chacune était donc considérée non comme une simple langue provinciale, mais comme une véritable langue d'État par ceux qui l'employaient. Et les Tchèques eux-mêmes, bien que tous sujets autrichiens, avaient le sentiment d'appartenir à un Etat qui avait eu son autonomie et qui voulait la recouvrer.

Une autre difficulté très grave provenait de ce que les langues n'avaient pas chacune en Autriche un domaine propre où elles régnaient exclusivement. Le tchèque et l'allemand sont employés concurremment en Bohême; le slovène et l'allemand l'étaient de même dans les provinces méridionales. Trieste, grande ville principalement italienne, est tout entourée de populations purement slovènes. En Galicie orientale, une aristocratie et une bourgeoise de langue et de culture polonaises se superposent au fond ruthène de la population, tandis que les juifs parlent le yiddisch. Des colonies serbo-croates, entourées de domaines allemands, hongrois ou roumains, vont jusqu'au Danube. En Bukovine, le roumain se juxtapose au ruthène. Et presque partout l'allemand jouait son rôle. Toutes ces langues sont des langues écrites ; chacune prétend exprimer la culture propre d'une nation. Des populations de langues diverses habitent les mêmes régions ; et l'on ne saurait leur donner satisfaction en découpant, d'une manière si ingénieuse et si compliquée que ce soit, des territoires où dominerait chaque langue. On serait amené à donner, dans toutes les régions bilingues, un statut linguistique personnel à chaque individu et à créer des institutions complexes, qui varieraient suivant les conditions spéciales à chaque région.

En Hongrie, la répartition géographique était un peu plus tranchée. Mais des Slovaques, des Croates, des Roumains et aussi des colons allemands sont, en bien des régions, mêlés aux sujets parlant magyar, et il était aussi difficile de satisfaire aux justes revendications de chacun.

Le jour où, en constituant un État hongrois à côté de l'État autrichien, on avait donné au magyar une situation presque égale à celle de l'allemand, il avait été introduit dans l'Empire austro-hongrois un principe de dissolution linguistique comme de dissolution politique. Chacune des nations de l'Empire prétendait avoir sa langue, et il n'y a pas de principe au nom duquel on pouvait refuser à l'une de ces nations ce qu'avaient obtenu les Magyars.

La guerre a résolu quelques-uns des problèmes qui se posaient dans l'empire austro-hongrois : chacune des nations de langue slave qui s'y trouvaient a maintenant son indépendance.

Il y a une Tchéco-Slovaquie, on l'a vu, où le tchèque est la langue officielle et où l'allemand est une langue de minorité, avec des droits, mais des droits de minorité.

La partie polonaise de l'Autriche a fait retour à la Pologne unifiée.

Les pays de langue serbo-croate et de langue slovène ont été rattachés à la Serbie, et il y a un royaume un des Serbes, Croates et Slovènes où, on le voit, il ne se pose guère de question de langue, puisque l'autonomie du slovène est admise.

Trieste et Fiume (en slave *Reka*, rivière) appartiennent désormais à l'Italie.

La Bukovine, où se parle le roumain, fait partie maintenant de la Roumanie.

Il subsiste une Autriche ; mais, à part quelques petits territoires de parler slovène qui, en vertu du plébiscite de Klagenfürt, sont autrichiens, elle ne comprend que des provinces de langue allemande.

Ainsi les limites des États coïncident à peu près avec les limites des langues, et tout se fait comme si la langue, seul caractère net auquel on reconnaît une nation ayant une culture propre, devait déterminer les frontières politiques.

Mais un État ne peut se passer de frontières. Et, à l'intérieur de ces Etats où la majorité donne sa langue à l'État, à l'administration, il subsiste des minorités nationales.

On a vu comment ces difficultés ont été résolues en Tchéco-Slovaquie.

La situation de la Pologne est plus difficile et plus compliquée que celle de la Tchéco-Slovaquie.

Appartenant, comme la Bohême, à l'Eglise d'Occident, la Pologne a, depuis le moyen âge, regardé à l'Ouest et a pris la civilisation de l'Europe occidentale. Un peu plus avancée parce qu'elle était plus à l'Ouest, la Bohême lui a servi de modèle pendant un temps, et le polonais a fait au tchèque des emprunts. Mais bientôt les Polonais ont pris leurs modèles directement à l'Occident, et, depuis le XV^e^ et surtout le XVI^e^ siècle, il s'est constitué une littérature polonaise. Demeurée indépendante, la Pologne a eu une cour et une noblesse de culture polonaise. Quand, à la fin du XVIII^e^ siècle, ont eu lieu les partages, la Pologne avait une langue littéraire bien formée, une littérature pourvue d'une tradition, et la ruine politique du pays n'a pas eu pour suite une ruine de la civilisation polonaise. La violence faite à la nation a surexcité le sentiment polonais, et la Pologne a eu ses plus grands écrivains en un temps où elle avait cessé d'être libre. A la différence de toutes les langues de l'Europe centrale, le polonais est donc une vieille langue de civilisation, et, chose capitale, la langue d'une ancienne aristocratie de type occidental.

Mais le polonais n'est pas la seule langue de l'Etat polonais tel qu'il est sorti des traités d'après-guerre. Des Etats comme l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie ont reçu pour limites à très peu près la limite linguistique de l'este, du letton, du lituanien ; au contraire les limites de la Pologne ne concordent presque nulle part avec celles des parlers polonais.

A l'Ouest, il n'y a pas de frontière nettement tranchée entre l'allemand et le polonais. Depuis plus de dix siècles, les Allemands pressent sur leur frontière orientale. Ils ont colonisé, assimilé des populations slaves placées à l'Est de l'Elbe. Le polabe, qui était un type de parlers slaves assez proche du type polonais, a été remplacé par l'allemand ; les parlers slaves de Poméranie achèvent de s'éteindre. La ville de *Gdansk* était de langue slave ; le Danzig d'aujourd'hui est une ville de langue allemande. Cette poussée continue par

laquelle les Allemands ont durant de longs siècles repoussé ou assimilé, au Sud et au Nord, les populations de langue slave est un des faits qui dominent l'histoire de l'Europe centrale. Elle a disloqué les populations de langue slave, découvrant le polonais à l'Ouest et, en germanisant la vallée du Danube jusqu'à la limite du hongrois, a séparé les Tchèques des Slovènes : le linguiste aperçoit encore quelques traces effacées de concordances entre le tchèque et le slovène. Par suite de l'infiltration et de la pression continue des Allemands, la zone occidentale de la Pologne est semée d'éléments de langue allemande ; le plébiscite a montré que Allemands et Polonais sont juxtaposés dans toute cette zone. Il n'a donc pas été possible de tracer une ligne de séparation entre parlers allemands et parlers polonais, entre hommes qui se sentent allemands et hommes qui se sentent polonais. La frontière qui a été fixée a eu le caractère — et les défauts — d'un compromis. Elle a laissé des sujets de langue polonaise en Allemagne, des sujets de langue allemande en Pologne. Dans toute cette région, la situation du polonais et de l'allemand est comparable à celle du tchèque et de l'allemand sur la frontière germano-tchèque, à ceci près qu'il n'y a guère de sujets de langue tchèque en Allemagne tandis qu'il y a en Allemagne beaucoup de sujets parlant polonais.

A l'Est, ce sont des parlers russes qui bordent les parlers polonais. Russe et polonais sont deux langues slaves, mais appartenant à des groupes différents, et l'on ne peut jamais hésiter sur le caractère russe ou polonais d'un parler : la distinction est tout aussi nette que celle de l'allemand ou du lituanien et du polonais. Toutefois, ici encore, la situation est trouble parce que la Pologne a longtemps dominé dans les provinces de langue russe voisines du domaine polonais. En Russie Blanche, en Ukraine, une classe dirigeante polonaise coexiste par suite avec une paysannerie qui emploie des parlers russes. Ainsi, en Galicie orientale, pour autant qu'elles ne sont pas juives, les villes sont plutôt de langue polonaise, la campagne de langue ukrainienne : Lwów est comme un îlot polonais au milieu d'une campagne ukrainienne. Là sur-

tout où la population rurale est catholique, la culture polonaise a marqué le pays de son empreinte. Sans doute il y a des résistances, et là, comme ailleurs, le mouvement démocratique a provoqué, chez les éléments semi-cultivés de la population, un désir de voir employer officiellement la langue de la majorité des habitants. En Galicie, l'administration autrichienne a autrefois favorisé ce mouvement pour restreindre la puissante influence polonaise. Dans les provinces qui relevaient anciennement de l'empire des tsars, pareil mouvement n'a pas eu lieu : l'administration russe n'admettant que le grand russe, l'ukrainien ne se développait pas, et les propriétaires polonais gardaient, sans avoir besoin de l'appui du pouvoir politique, leur situation sociale et leur influence.

Enfin, ne se mariant qu'entre eux, isolés par des usages propres, restant séparés de la vie polonaise et, par là même, tenus à l'écart par la société polonaise, les juifs qui constituent une grande partie de la population des villes, petites ou grandes, et qui ont entre les mains la plus grande partie du commerce ont conservé leur yiddisch. Ceux qui ont reçu une culture différente de la tradition juive ont reçu cette culture des écoles de l'Etat : ils ont étudié en allemand dans la partie de la Pologne qu'avait annexée la Prusse, en russe dans l'ancien royaume de Pologne. Malgré la situation inférieure faite aux juifs dans l'ancienne Russie, malgré le fait que les juifs étaient exclus de toute la Russie proprement dite et n'étaient en principe tolérés que dans les provinces occidentales, polonaises ou ukrainiennes, les jeunes juifs cultivés ont marqué pour la langue russe un goût très vif, d'autant plus vif que, langue d'une puissante nation, d'un empire immense, le russe ouvrait de larges perspectives à l'action, et que, d'autre part, ce qu'il y a de semi-oriental dans la culture russe plaisait aux juifs. Il s'est formé une société juive de langue russe à côté de la société polonaise.

Quand, après la guerre, les trois tronçons de l'ancienne Pologne se sont rapprochés, les conditions où se trouvait chacun différaient. Dans la partie autrichienne, la culture polo-

naise s'était développée librement, et Cracovie a été en mesure de fournir une part notable des professeurs polonais nécessaires dans les universités polonaises créées à Varsovie, à Poznan' (Posen) et à Vilna. Dans la partie du pays qu'avait annexée la Russie, les Polonais avaient maintenu jalousement leur langue et leur culture ; mais l'université de Varsovie, la seule du pays, était purement russe et n'apportait rien à la Pologne : au point de vue polonais, tout y était à créer. En Prusse, la région polonaise ne possédait aucune université ; et les jeunes Polonais devaient aller étudier dans les universités allemandes ; les Polonais de Poznanie avaient une culture supérieure toute allemande. Toutefois, malgré les différences que ces situations avaient provoquées, tous les Polonais avaient un vif sentiment de leur unité.

Mais, à côté d'eux, souvent opposés à eux, des éléments allemands, blancs-russes, ukrainiens et juifs rompent l'unité linguistique du pays. Aux extrémités, la population est parsemée de gens parlant une autre langue, ou même est en majorité composée d'allogènes. Et, jusqu'au cœur du pays, les juifs sont un élément non assimilé, dont une large part ne s'intéresse pas au polonais et veut rester étrangère à une vieille langue de civilisation, de type occidental, pour laquelle elle n'éprouve aucune sympathie et dont elle n'attend guère.

Ainsi les deux grands Etats slaves du centre de l'Europe souffrent de situations linguistiques troubles. Mais ils ont cette force d'avoir une vieille tradition de civilisation. A défaut de l'unité, ils disposent chacun d'un noyau puissant de population nationale à la fois rural et urbain. Et, si l'état des villes est complexe, la campagne a une unité de langue qui donne à l'ensemble du pays pour la Bohême, à un fort noyau du pays pour la Pologne, un fond solide.

CHAPITRE XXVI

LA RÉGION BALKANIQUE

Dès avant la guerre, il s'était établi dans la région balkanique autant d'États qu'il y avait de groupes linguistiques importants. Outre la Turquie qui gardait son autorité sur une bande de territoire étroite de Constantinople jusqu'au delà de Salonique, on y trouvait — chaque Etat ayant sa langue propre — le roumain, le serbe (dont la langue littéraire ne se distingue pas du croate : seul l'alphabet diffère), le bulgare, l'albanais et le grec. Aussi, quand on a institué une série d'Etats indépendants, chacun pourvu de sa langue officielle, de la Finlande à la péninsule balkanique, les gens qui souffraient de la nouvelle organisation ont protesté contre la « balkanisation » de l'Europe, on devrait dire de l'Europe centrale.

Les agrandissements qu'ont reçus certains États des Balkans ont diminué leur cohésion linguistique.

Les provinces de Moldavie et de Valachie qui composaient l'ancien royaume de Roumanie étaient à peu près entièrement de langue roumaine. Il y avait seulement, dans la Dobroudja, une région trouble où se parlent le turc et le bulgare, et, dans les villes, un nombre considérable de juifs employant le yiddisch. Les provinces nouvellement ajoutées sont moins pures : en Transylvanie, il y a des groupes compacts de Hongrois ou de Roumains magyarisés, et ces Hongrois y gardent dans les villes un rôle dominant; il y a de plus de vieilles colonies allemandes qui ont en partie — mais en partie seulement — conservé leur langue ; en Bukovine, il y a des éléments slaves,

et l'on en trouve plus encore en Bessarabie, où l'influence russe est demeurée vivace. En Bukovine et en Bessarabie, l'élément juif est important par le nombre et par le rôle qu'il joue dans les affaires ; en Bessarabie, comme partout, les juifs gardent au russe leur sympathie. Mais presque tous les gens parlant roumain se trouvent maintenant réunis dans la grande Roumanie nouvelle ; seuls font exception quelques petits groupements qui se trouvent dans l'Etat yougoslave. Très loin de la Roumanie, il y a de plus en Macédoine les Aromounes ou Koutso-Valaques, groupes de pasteurs transhumants, dont le parler est de type roumain, mais qui sont noyés dans un ensemble de populations employant des parlers slaves.

Dans l'ancien royaume de Serbie, il n'y avait proprement que des sujets employant des parlers de type serbe. La réunion du Monténégro, de la Bosnie-Herzégovine et de la Croatie n'a pas diminué cette unité : ces provinces n'avaient d'autre langue écrite que le serbo-croate tel qu'il a été fixé dans la première moitié du XIX^e^ siècle ; si les orthodoxes emploient l'alphabet cyrillique et les catholiques l'alphabet latin, c'est affaire d'écriture. Sauf les groupes qu'a annexés l'Italie, sur la côte d'Illyrie, dans la région de Trieste et de Fiume (Reka), à peu près tous les sujets de parler serbo-croate sont réunis dans l'Etat yougoslave. Les groupes étrangers qu'on trouve dans le Banat sont divers et n'ont qu'une importance restreinte. C'est aux extrémités du Nord-Ouest et du Sud-Est seulement que fait défaut l'unité linguistique.

Au Nord-Ouest, il y a une grande province de l'Etat yougoslave, la Slovénie, où les parlers, tout en étant voisins du type serbo-croate, en diffèrent fortement, et où s'est formée depuis le XV^e^ et surtout le XVI^e^ siècle une langue écrite particulière, le slovène. Bien que quelques parlers slovènes soient inclus dans l'Autriche et un assez grand nombre en Italie, le groupe slovène garde une importance. Il a son université à Ljubljana (Laibach), et il est la langue de l'école dans toute la Slovénie. L'Etat yougoslave s'appelle officiellement : Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (SHS).

Au Sud-Est, le problème est plus délicat. Sauf une étroite

bande côtière au Sud, l'Etat yougoslave a reçu toute la Macédoine. Or, au cours de l'histoire, il s'est exercé sur ce pays des influences bulgares à certains moments, serbes à d'autres. Enfin, depuis la conquête turque, les parlers slaves livrés à eux-mêmes se sont développés sans subir d'aucun côté aucune influence notable de civilisation. Les parlers méridionaux se sont altérés dans le même sens que le parler bulgare, en ceci qu'ils ont tendu à perdre la déclinaison des noms. Mais cette tendance à la ruine de la déclinaison se constate aussi en serbe, quoique à un degré moindre, et elle est d'autant plus sensible qu'il s'agit de parlers serbes plus méridionaux, plus proches de la Macédoine. En somme les parlers de la Macédoine ne sont pas serbes, mais ils diffèrent aussi à beaucoup d'égards du type du bulgare écrit qui est fondé sur des parlers d'une région bulgare assez éloignée de la Macédoine. Comme les parlers slaves méridionaux sont semblables les uns aux autres, il est à peu près aussi aisé à un paysan macédonien d'avoir pour langue écrite le serbe que le bulgare ; la difficulté est, dans un cas comme dans l'autre, moindre que celle que peut avoir un petit Suisse bernois à lire l'allemand écrit, incomparablement moindre que celle qu'a un petit méridional français, parlant à la maison provençal ou gascon, à lire le français écrit, un petit Sicilien à lire l'italien. Pour des raisons politiques, Serbes et Bulgares se sont disputé le pays. Mais le linguiste ne saurait être dupe de l'âpreté des polémiques qui se sont engagées sur le caractère serbe ou bulgare des parlers slaves de Macédoine : c'est de la politique, non de la linguistique, et, s'il ne s'agissait que de langue, la question qui a provoqué tant de disputes apparaîtrait, au point de vue pratique, aussi dénuée de portée que celle de l'allemand en Suisse, du français en Provence et en Gascogne, de l'italien en Sicile.

Comme les parlers roumains de Macédoine ne peuvent prétendre à jouer un rôle, la situation de l'Etat yougoslave est saine.

En Bulgarie, la situation est plus saine encore. Les minorités linguistiques y sont négligeables. Les populations de

langue slave de ce pays n'ont été libérées qu'en 1878. Grâce à l'influence russe, une langue écrite a été rapidement fixée ; elle sert aujourd'hui à tout le pays sans difficulté.

La Grèce est indépendante depuis 1827, mais elle ne comprenait pas tous les sujets de langue grecque. Malgré les échanges de populations que les Turcs ont réussi à imposer et qui ont obligé à quitter les régions d'Asie-Mineure des Grecs qui les faisaient prospérer depuis quelque trois mille ans, il reste encore beaucoup de Grecs hors de l'Etat hellénique. Ces Grecs continuent d'employer la langue qui a fourni un modèle à toute la civilisation européenne. Dans l'usage familier, cette langue a subi beaucoup de changements. Mais les gens cultivés sont demeurés fidèles à la vieille langue commune de l'époque de l'Empire romain. Ils ont fait à l'usage vulgaire le moins de concessions qu'il a été possible, et la langue qu'on écrit dans la plupart des journaux, qu'on enseigne dans les écoles est très différente du parler vraiment vulgaire. Malgré l'effort que font des écrivains, des poètes parmi les meilleurs pour écrire une langue populaire, capable d'expression littéraire, la langue « puriste », c'est-à-dire celle qui évite de ressembler au parler courant et qui reprend tout ce qu'elle peut des usages du grec ancien, s'étend de plus en plus grâce à l'école et à la presse. On aperçoit là, grossi à l'extrême, un phénomène qui caractérise l'état linguistique de l'Europe moderne : des langues écrites, plus ou moins artificielles, plus ou moins archaïsantes, et toutes pleines de mots créés ou rénovés par des savants ou des demi-savants, éliminent partout les parlers populaires.

L'albanais même a été pourvu d'une langue écrite. C'est la dernière des langues indo-européennes qui ait été fixée par écrit, la dernière où ait été instituée une langue « littéraire ». Mais cette langue écrite est une création en partie artificielle, comme était l'État albanais qu'on a essayé d'instituer de 1912 à 1914, et qui a si misérablement échoué. Les missionnaires catholiques, qui travaillaient à développer dans le pays l'influence de l'Autriche, ont été les principaux agents de cette création. Les Albanais sont peu nombreux, pas même un mil-

lion; les uns sont musulmans, d'autres catholiques, et d'autres chrétiens orthodoxes; ils sont pour la plupart incultes; et leur pays, montagneux, pauvre, se prête mal à développer une civilisation; il n'y a en Albanie aucune tradition de culture propre. Mais les Albanais ont le sentiment très vif d'être une nation à part; il semble peu probable qu'une langue commune albanaise puisse devenir une langue de civilisation ayant une importance; néanmoins il y a maintenant un État albanais indépendant, et l'albanais en est la langue.

Les Balkans présentent donc plusieurs langues; ces langues sont employées chacune par des masses relativement homogènes; et, dans chaque petit pays, une langue commune s'institue aisément. Les Koutso-Valaques de Macédoine, séparés du royaume de Roumanie, n'ont pas d'intérêt à garder leur parler de type roumain. Dans la Macédoine, dévastée par les massacres et par la guerre, la population est clairsemée; et les populations dont le parler local est slave peuvent accepter avec une égale facilité le serbo-croate ou le bulgare comme langue commune; les frontières des langues communes bulgare et serbo-croate seront fixées par la politique. Beaucoup d'Albanais habitant le royaume de Grèce ont été déjà hellénisés.

En somme, le grec, le serbo-croate, le bulgare, le roumain et l'albanais se partagent la péninsule balkanique et y forment autant de blocs irréductibles, dont l'unité est déjà faite en partie et se complètera aisément dès que la politique aura assis les situations. Le turc est la langue de conquérants venus du dehors qui continuent à occuper et à administrer de loin des villes qui leur sont au fond étrangères, Andrinople et Constantinople.

Constantinople était plus une ville grecque et arménienne qu'une ville turque. Vieille cité chrétienne, elle est demeurée en partie chrétienne et elle devenait européenne. Le turc n'y est pour une grande partie, et pour la partie la plus active, la plus civilisée de la population, qu'une langue imposée du dehors, et par suite une gêne. Les Turcs ne réussissent à turquiser la ville qu'en la ruinant.

CHAPITRE XXVII

LE YIDDISCH

Dans la Russie tsariste, les juifs, dont le nombre dépassait cinq millions, avaient un statut à part. Comme, d'autre part, ils ne se marient qu'entre eux, que leurs usages les isolent du reste de la population, qu'ils s'en tiennent souvent à l'écart et en sont souvent tenus à l'écart, ils constituaient une société spéciale, ayant sa langue, le yiddisch.

Dialecte allemand, venu d'Allemagne occidentale, le yiddisch s'écrit avec des caractères hébreux et apparaît à ceux qui le parlent dans les pays slaves comme une langue proprement juive. Il ne s'emploie pas seulement dans les parties occidentales de l'ancien empire russe : Lituanie, Russie-Blanche, Pologne, Petite-Russie, Bessarabie, les seules où les juifs étaient admis à résider, mais aussi en Galicie autrichienne et en Roumanie. Et les émigrés juifs de tous ces pays l'ont emporté avec eux en Amérique : la plus grande ville juive du monde est New-York. A Paris même, on peut voir, dans certains quartiers où abondent les immigrés d'Europe occidentale, des affiches en yiddisch. On écrit le yiddisch ; il y a une littérature assez importante en yiddisch, un théâtre en yiddisch ; et il est devenu une sorte de langue nationale.

L'avenir montrera si cette langue est capable de résister à des institutions démocratiques et à des usages sociaux qui, accordant aux juifs l'égalité avec les autres citoyens, briseront l'isolement où ils sont, mais, du même coup, les obligeront, s'ils veulent exercer leurs droits et se mêler au reste de la société, à être maîtres de la langue commune des pays dont

ils seront des citoyens normaux. Si le yiddisch se parle seulement dans la famille, peu à peu il apparaîtra comme inutile. L'essai bizarre qui a été fait en Lituanie d'une organisation juive autonome à l'intérieur de l'Etat est promptement apparu irréalisable et nuisible à tous égards. Partout où les juifs sont traités sur le pied d'égalité, leur idiome propre tend à s'effacer, et ils sont conduits à adopter la langue de la population à laquelle ils se mêlent, comme ils l'avaient fait déjà au moyen âge. Toutefois, l'esprit national juif est si fort actuellement dans l'Europe orientale, surtout chez les éléments pauvres et relativement peu cultivés, et si renforcé par l'antisémitisme tacite ou même, en Roumanie, parfois violent, que, durant assez longtemps encore, le yiddisch a des chances de survivre.

Le yiddisch s'appuie du reste sur l'allemand dont il est un dialecte. Durant leur occupation de la Pologne, les Allemands avaient pris des mesures pour le préserver. Ils trouvaient au maintien du yiddisch le double avantage de diviser la population des villes polonaises et de s'appuyer, partout en Europe orientale, sur des gens parlant une langue proche de la leur.

CHAPITRE XXVIII

LES LANGUES DANS L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

Pour la langue comme pour le reste de la vie sociale, la révolution russe a créé une situation nouvelle.

Au point de vue politique, rien de plus centralisé que l'*Union des républiques socialistes soviétiques :* une seule armée, une seule diplomatie, une même organisation sociale.

Mais le principe déclaré de cette organisation est qu'elle repose sur les travailleurs, et particulièrement sur les travailleurs manuels. Chaque travailleur doit donc pouvoir se cultiver dans la langue qu'il emploie journellement. Chacun des groupes de l'Union qui possédait une langue propre a été érigé en un État plus ou moins autonome ; faute de liberté politique, il y a dans l'Union un droit de chaque groupe à employer son parler propre, si peu cultivé que soit ce parler, si peu nombreux que soient ceux qui l'emploient. Chaque petit groupe linguistique a le droit d'avoir des écoles où l'on enseigne dans sa langue. Il a été publié des livres de lecture et des ouvrages de propagande dans la plupart des langues de l'Union ; pour ces livres, on a partout recouru, avec raison, au type des alphabets occidentaux, à l'exclusion des alphabets orientaux qui tous sont trop compliqués et peu pratiques.

Par là le régime soviétique a rompu avec une tendance essentielle de l'ancien régime.

La bureaucratie du tsarisme était centralisatrice en matière de langue. Elle imposait dans tout l'Empire russe la pratique et la connaissance de sa langue officielle, le grand-russe.

Le grand-russe littéraire diffère peu des parlers grands-russes qui sont ceux de la population principale de l'Empire. Et même les deux autres dialectes russes, le blanc-russe au Nord-Ouest, le petit-russe (ruthène, ukrainien) au Sud-Ouest, tout en différant du grand-russe à divers égards, en sont cependant assez proches pour que ceux qui les parlent puissent s'assimiler le grand-russe avec facilité ; il y a bien moins loin du grand-russe au blanc-russe ou au petit-russe que du provençal au français, du milanais ou du sicilien à l'italien central, du bas-allemand au haut-allemand.

Le blanc-russe n'est qu'un groupe de parlers populaires. La langue littéraire est récente.

Quant au petit-russe, on peut regretter les procédés autoritaires par lesquels la bureaucratie du tsarisme a empêché le ruthène littéraire de recevoir aucun développement en Russie : l'unité linguistique doit procéder du libre choix des hommes, et elle n'est durable que si les sujets parlants y viennent par leur propre volonté, et en considération des avantages qu'ils y trouvent.

Mais la constitution d'une langue commune petite-russienne n'était ni nécessaire ni utile.

Les langues slaves de civilisation ne sont déjà que trop diverses ; il convient de ne les diviser davantage que dans le cas où les parlers locaux sont par eux-mêmes arrivés à se différencier de manière complète. Tel n'est pas le cas pour le grand-russe et le petit-russe ; un sujet petit-russe ne peut éprouver aucun dommage à utiliser le grand-russe comme langue commune : la structure générale des deux groupes de parlers est la même ; les différences ne portent que sur des détails ; un Grand-Russe et un Petit-Russe du peuple, employant chacun leur parler local, n'ont besoin pour se comprendre que d'un petit effort. En 1920, on parlait couramment grand-russe dans les villes d'Ukraine. Faire du petit-russe la langue commune, comme le fait le gouvernement ukrainien, c'est imposer aux populations urbaines un idiome fondé sur le parler des paysans, c'est-à-dire abaisser la civilisation.

Par la masse des individus qui le parlent, par l'originalité de sa littérature, par l'importance des ouvrages qu'il a servi à rédiger, le russe littéraire commençait à s'imposer au monde ; on l'étudiait; il devenait l'une des langues principales de l'Europe. En s'isolant, les sujets de langue petite-russienne perdent pour eux-mêmes le bénéfice de ce progrès; et ils le ralentissent, ils l'arrêtent, dans la mesure de leurs forces, pour le grand-russe ; car la Petite-Russie est la partie à bien des égards la plus richement dotée des pays de langue russe, et, si elle cesse d'avoir pour langue commune le grand-russe littéraire, ce sera pour celui-ci une perte grave. Le dommage sera double, et il n'y aura de profit pour aucun Slave.

Par leur nombre, les Petits-Russes, qui sont plus de trente millions, en Pologne et dans l'ancienne Russie, peuvent prétendre à avoir une langue écrite propre : beaucoup de populations moins nombreuses et moins cultivées en ont une. Mais la raison d'être d'une langue séparée n'est pas dans le nombre de ceux qui emploient un type de parlers; elle est dans le degré d'autonomie de ces parlers. Or, les parlers petits-russes diffèrent trop peu du grand-russe pour empêcher les Petits-Russes de prendre leur part des avantages qu'offre la langue commune fondée sur le grand-russe.

Pour l'avenir des langues slaves, la question de l'unité de langue commune est grave. Vis-à-vis de l'allemand qui, au centre de l'Europe, est parlé par une masse compacte d'hommes fortement cultivés, actifs, tenant dans la civilisation du monde une place éminente, il y a trois langues slaves parlées chacune par dix à vingt-cinq millions d'individus : le tchèque, le polonais, le serbo-croate, et une autre parlée par un nombre moindre encore, le bulgare. Seul, le russe peut constituer une masse assez imposante pour balancer l'importance de l'allemand. Isolé, le petit-russe, qui n'a qu'un passé médiocre et où presque tout est à faire, compterait peu ; jointe à celle du grand-russe, la masse petite-russienne serait un fort appoint. Le désastre actuel de la Russie ne doit pas faire désespérer de son avenir.

D'une manière générale, il importe de ne pas multiplier

les langues de civilisation. Chaque langue de culture qui se crée oblige à créer tous les instruments de travail nécessaires dans cette langue même : tous les manuels scolaires, scientifiques et techniques, les dictionnaires, les livres de références. Si la langue s'adresse à un public restreint, soit par suite du petit nombre de gens qui la parlent, soit par suite du nombre relativement petit des gens cultivés, tous ces instruments de travail ne peuvent exister qu'en quantité insuffisante, et la langue de culture, qui repose sur une base trop étroite, n'est qu'un outil médiocre; elle maintient ceux qui l'emploient à un niveau inférieur. D'autre part, on ne saurait demander aux étrangers d'apprendre toutes les langues de culture qu'il plaît à de petits groupes de constituer. Il y a peu de chances pour que beaucoup de gens cultivés croient devoir étudier quatre ou cinq langues slaves et ajoutent à l'effort qu'exige l'apprentissage difficile d'une langue comme le russe l'effort supplémentaire que demande l'étude des particularités du petit-russe. La volonté déterminée qu'ont les Ukrainiens cultivés d'aujourd'hui d'avoir une langue écrite à eux et d'employer le petit-russe, appelé officiellement ukrainien, a une signification politique sur laquelle Moscou ne se méprend pas. Mais qui fait abstraction de la politique doit le regretter. Adopter comme langue de civilisation une langue spéciale petite-russienne, c'est vouloir s'isoler du monde.

Ce n'est que dans le cas où une langue est nettement à part, qu'on ne saurait en vouloir, en l'état actuel des choses, à la nation, même petite, qui la parle, de se constituer une langue commune propre ou de garder celle qui est déjà constituée. Mais on ne devrait pas provoquer des maux qui sont évitables.

Les Blancs-Russes employaient simplement le grand-russe comme langue littéraire. Leur langue écrite n'a pas encore pris d'importance. J'ai éprouvé une vraie stupeur quand j'ai, récemment, reçu d'un collègue russe un livre technique de linguistique écrit en blanc-russe.

Les Petits-Russes ont opté pour l'ukrainien qui s'était constitué dans la Galicie autrichienne, et où le vocabulaire trahit une forte influence polonaise.

Il n'est groupe allogène si petit qu'il n'ait maintenant dans l'ancien empire russe son autonomie linguistique. Tandis que, dans l'Ouest de l'Europe et en Amérique, la tendance de la population à prendre un caractère « bourgeois » détermine tous les citoyens à employer autant qu'ils le peuvent une langue générale de civilisation, on développe dans l'Union des républiques soviétiques une tendance à pourvoir d'une langue de civilisation, nécessairement « primaire » — et « primaire » au sens le plus humble du terme, dans la plupart des cas — tout groupe qui emploie un idiome particulier. A l'heureuse unification linguistique de l'Ouest s'oppose l'émiettement linguistique de l'Est.

Du reste, plus on s'éloigne de l'Europe, plus nette est la rupture avec le passé. Les langues de l'Europe occidentale ont derrière elles une longue tradition : l'italien d'aujourd'hui est encore en gros la langue de Dante, et Dante demeure le grand poète de l'Italie. Dans la Russie d'aujourd'hui, toute la culture enseignée officiellement est d'ordre matériel; l'enseignement veut ignorer le passé. Et ce n'est pas un accident. La Turquie nouvelle n'ose pas tout rejeter de l'Islam; mais elle traduit le coran en turc. La Chine actuelle ignore les vieilles doctrines, les vieux textes : de la fidélité absolue à ses traditions, la Chine passe à l'oubli de ces traditions, et l'on peut se représenter un temps où il n'y aura plus, en Chine comme en Europe, que les « sinologues » pour comprendre l'ancienne littérature chinoise. Le culte du passé fait beaucoup pour maintenir l'unité des groupes, et, au-dessus des groupes divisés, pour établir de larges communautés de civilisation : la communauté chrétienne qui, en dernière analyse, repose sur le grec, la communauté islamique de langue arabe, la communauté extrême-orientale de langue chinoise. Rompre avec les traditions du passé au lieu de les adapter au présent, c'est se livrer à toutes les divergences du présent, c'est préparer une anarchie à forme civilisée.

Mais, à défaut de tradition, les grandes langues s'imposent par la richesse de leur culture et par la commodité qu'elles

offrent pour les communications. On peut, au début, trouver commode d'apprendre à lire dans son parler maternel et d'y acquérir la culture primaire. Mais, plus restreint est l'usage du parler, plus petit est le choix des ressources qu'il offre à qui veut dépasser le niveau d'une langue élémentaire, plus étroit est le champ qu'il ouvre à des relations avec d'autres hommes. La commodité qu'on trouve au début à employer comme langue de première civilisation un parler trop peu cultivé ou une langue que parlent trop peu de gens se paie cher : il en résulte, chez ceux qui se sont laissés tenter par cette facilité initiale, des infériorités durables.

Il y a des universités qui se servent de l'ukrainien en Ukraine, et l'Académie de Kiev publie en ukrainien ; mais les vieux textes russes sont communs au grand russe et à l'ukrainien. Il a été créé une université géorgienne à Tiflis et une université arménienne à Erivan ; mais c'est que le géorgien et l'arménien ont des littératures depuis de longs siècles : ces universités sont encore jeunes, et il doit arriver que nombre d'étudiants complètent en Russie leurs études.

Malgré tous les principes, on évitera malaisément que le grand russe demeure la langue « impériale ». C'est Moscou qui est la capitale de l'Union. C'est en russe qu'ont lieu les délibérations des conseils centraux. Comme presque tous les éléments cultivés de la population ont reçu sous l'ancien régime leur culture, cette situation privilégiée du grand russe n'a aujourd'hui aucun inconvénient. Pour qu'elle se maintienne sans heurts, il faudra que, sur tout le domaine de l'Union, les hommes cultivés continuent d'acquérir la pratique exacte du grand russe. Les autres langues de l'Union garderont par là même une situation inférieure, et l'on ne devra pas être dupe de la large autonomie linguistique proclamée en droit et pratiquée en fait : on pourrait se contenter de langues provinciales — et même de l'ukrainien — pour les hommes dont l'horizon ne s'étend pas au delà de leur localité ou tout au plus de leur « province ». Quoi qu'il arrive, on retrouve le besoin d'une langue commune pour tout groupe

ayant une unité. Aucun principe ne peut prévaloir contre cette nécessité naturelle.

La colonisation de la Sibérie et de la Transcaspie a donné au grand russe une aire immense. Les concessions faites aux langues provinciales retardent peut-être pour un temps certains progrès du grand russe. Mais au fur et à mesure que dans le pays la civilisation grandira, le rôle du grand russe grandira aussi, et, à travers les luttes et les difficultés qui ne lui ont jamais été épargnées, l'avenir du grand russe est assuré.

CHAPITRE XXIX

LES INCONVÉNIENTS DES LANGUES NATIONALES

Ainsi, au cours du XIX^e^ siècle, les langues de civilisation se sont ajoutées aux langues de civilisation. Il n'est groupe national si petit qu'il n'ait prétendu avoir la sienne. On publie maintenant en Europe des ouvrages non seulement en français, en italien, en espagnol, en portugais, en anglais, en allemand, en suédois, en danois, en polonais, en russe, en grec, mais aussi en roumain, en tchèque, en serbo-croate, en slovène, en bulgare, en petit-russe, en magyar, en finnois, en lituanien, en lette, en flamand, en hollandais, en dano-norvégien et en norvégien proprement dit, en islandais, en catalan, en provençal, en gallois, en irlandais, en breton armoricain, en turc osmanli et en turc oriental, en albanais, en basque, et, surtout depuis la politique suivie par l'Union des républiques socialistes soviétiques, dans on ne sait quelles autres langues encore.

La plupart des publications faites dans quelques-unes de ces langues ne sont du reste destinées qu'à un public régional, ou simplement local, et ne prétendent pas avoir une valeur générale.

Le nationalisme linguistique facilite à la masse un commencement de culture ; mais il confine les gens qui parlent une petite langue dans un cercle étroit, d'où ils sortent difficilement. Le Flamand de Belgique, qui acquérait avec peine une culture française, même imparfaite, s'élargissait ; celui qui maintenant se contente, à moindres frais, d'une culture flamande, se cultive peut-être plus aisément au début, mais

s'enferme dans son petit groupe et risque de perdre le contact avec le monde. Le Flamand qui ne sait plus que le flamand est inférieur à celui qui savait le français, et ce qu'il publie est peu connu au dehors. A ce mal, il trouve une petite compensation : il peut participer à la culture néerlandaise, dont la masse reçoit ainsi un accroissement appréciable. Mais que dire des gens qui n'étudient qu'en este, qu'en letton, qu'en lituanien, par exemple?

En somme, il paraît maintenant des travaux de caractère scientifique ou technique, dont l'intérêt est universel ou vise à l'être, dans plus de vingt langues européennes différentes. On est loin du temps où, avec la connaissance du seul latin, on pouvait lire tout ce qu'écrivaient en Europe les savants et les philosophes, et où tous ceux qui pensaient s'entendaient aisément avec une même langue.

L'état ancien de l'Europe, avec sa langue scientifique une, était celui d'une société relativement étroite où une toute petite élite intellectuelle se trouvait au-dessus d'une masse de gens incultes. L'état moderne est celui d'un monde où le citoyen le plus modeste a droit à sa part de culture et d'influence, où d'ailleurs tout le monde dépend de la science et de la technique, et où, avec le goût du moindre effort qui est la plaie de l'Europe actuelle, chacun veut que la culture lui soit aisément accessible, de même que son influence doit pouvoir être librement exercée. Mais la commodité, médiocre et provisoire, qui est conquise par la masse est compensée par une gêne pour les élites. Elle pèse lourdement sur la civilisation. Entre beaucoup d'infériorités qu'a l'Europe auprès de l'Amérique, la variété des langues n'est pas l'une des moindres. Et, dans beaucoup de cas, cette variété n'apporte même pas l'avantage de permettre à des tendances originales de se manifester : les nouvelles langues de civilisation de l'Europe sont banales et n'enrichissent pas vraiment la littérature. Ceux qui les emploient ne peuvent, sous peine de rester des gens inférieurs, se dispenser de bien posséder au moins l'une des grandes langues de civilisation : à vouloir se dispenser d'un effort, ils gagnent d'en devoir faire deux.

CHAPITRE XXX

RÉACTION CONTRE L'ISOLEMENT LINGUISTIQUE

En se donnant une langue de civilisation propre, une nation s'isole des autres. Elle devient comme une cellule particulière de la civilisation universelle.

A la littérature, cet isolement ne nuit pas en général. Chaque langue a ses moyens d'expression, ses nuances. Chacune peut fournir à un écrivain doué le moyen de faire une œuvre originale, et qu'il n'aurait été possible de composer en aucune autre. Si Mistral avait écrit en français, il n'aurait pas été le poète qu'il a été ; sa *Mireio* vaut parce qu'elle exprime la Provence même, et c'est la langue provençale qui a permis une telle œuvre ; en la permettant, elle en a d'ailleurs limité la diffusion.

Mais l'originalité d'un dialecte est limitée ; les possibilités d'expression d'une langue demeurée ou redevenue inculte sont peu variées. Quand un poète ou deux en ont tiré les effets qu'elle comporte, la mine est épuisée. Ce n'est pas un accident que Mistral n'ait pas eu de véritable successeur.

De plus, cette originalité ne vaut guère que pour la poésie, ou du moins pour la littérature d'imagination, où le pittoresque a une place notable.

Si un Provençal s'avisait d'écrire en son dialecte un ouvrage qui aurait une portée philosophique, il priverait de la possibilité de le lire la plupart des Français et le reste du monde. Et les quelques détails d'expression originaux qu'il y pourrait employer n'ajouteraient guère à la valeur de son exposé.

D'ailleurs les nouvelles langues nationales qui s'organisent sont faites par des professeurs, des instituteurs, des journalistes. Elles calquent les éléments abstraits des grandes langues de civilisation bien plus qu'elles ne mettent en œuvre l'originalité des parlers sur lesquels elles reposent. Leur valeur est pédagogique et politique plutôt que littéraire. La saveur propre de chaque parler en est absente, ou du moins s'y fait peu sentir. Jusqu'à présent la littérature n'a guère profité de la plupart des créations ou des résurrections de langues écrites, et, de toutes, c'est le provençal, dont le rôle pratique a été le moindre, mais le « rendement » poétique le plus grand.

Il n'y a jamais eu plus de langues écrites différentes qu'au début du xx^{e} siècle ; et il n'y a jamais eu moins d'originalité linguistique. Avec des mots différents et des formes grammaticales différentes toutes ces langues sont des calques les unes des autres. On n'a pas enrichi le trésor intellectuel de l'humanité ; on a multiplié des manières banales de dire les mêmes choses.

La tendance à constituer des langues de civilisation produit actuellement tous ses effets. La démocratie grandit en Europe ; elle s'intéresse plus à la culture élémentaire, pour laquelle une langue de civilisation ayant une faible extension offre peu d'inconvénients, qu'aux degrés supérieurs de la culture, pour lesquels une petite langue en a de graves.

Le domaine des petites langues est cette grande zone de l'Europe centrale où dominent les paysans : l'horizon du paysan est borné, la commodité immédiate est sa loi. Il n'est pas disposé à faire un grand effort pour faciliter aux gens des villes de larges relations intellectuelles ou des rapports d'affaires avec le reste de l'univers.

Néanmoins, les difficultés que fait l'isolement linguistique sont trop grandes, et cet isolement va trop directement contre les tendances de la civilisation moderne à l'universalité pour qu'on ne cherche pas dès maintenant les moyens d'y remédier.

La civilisation tend vers l'unité.

Il n'y a qu'une science, à laquelle les savants de chaque nation contribuent avec les qualités et les défauts de leur caractère particulier, mais où ces traits ne jouent finalement aucun rôle dans les résultats ; partout on étudie les mêmes problèmes par les mêmes procédés, avec les mêmes instruments de travail. Les laboratoires de l'Amérique ou du Japon travaillent aux mêmes questions que ceux de l'Europe. Les observatoires du monde entier préparent une même carte du ciel, dont ils exécutent chacun une partie. Un savant moderne est, qu'il le veuille ou non, le collaborateur de tous ceux qui, dans le monde entier, cultivent la même science. Il y a, pour chaque spécialité scientifique, une petite communauté de savants qui, amis ou rivaux, se connaissent entre eux, suivent de près l'activité les uns des autres et réagissent les uns sur les autres.

Cette science, qui est une, domine une technique industrielle, qui est également une. Chaque découverte scientifique détermine des changements dans les procédés de fabrication et dans les conditions de la production. Et tout procédé de fabrication nouveau est rapidement connu dans le monde entier. Les rares usines qui n'appliquent pas les procédés nouveaux sont en état d'infériorité, et hors d'état de concourir avec les autres usines fabriquant les mêmes produits. Les pays encore imparfaitement développés vont chercher dans des pays plus avancés des ingénieurs et des contremaîtres. Et les industriels vont établir des usines de leur spécialité dans des pays lointains où ils trouvent de la main-d'œuvre et des matières premières à exploiter.

Les affaires sont internationales. Les industries d'une même sorte concluent des cartels par-dessus les frontières. Les banques du monde entier sont liées par des opérations communes.

Les ouvriers ont senti que, par rapport à leurs employeurs, ils ont des intérêts identiques. La formule « Travailleurs de tous pays, unissez-vous » a éveillé un écho dans les classes ouvrières de tous les pays. Les partis socialistes qui représentent la classe ouvrière organisée politiquement, les syndicats

qui sont l'organisation des ouvriers par métiers, les coopératives au moyen desquelles les travailleurs font des actes commerciaux tiennent des réunions internationales. Ces organisations sont jeunes, et, comme les événements l'ont montré, leur action n'a pas encore l'efficacité que certains espéraient. Mais dès maintenant ces réunions montrent que les ouvriers de tous pays se sentent solidaires les uns des autres.

Les chemins de fer, les bateaux, les avions qui assurent les relations entre les hommes se ressemblent nécessairement: seules dans l'Europe continentale, la Russie et l'Espagne se sont isolées en employant pour les voies de leurs chemins de fer un écartement de rails différent de celui du reste de l'Europe. Les services postaux ont dû s'unifier pour se conformer aux principes de l'union postale universelle.

Le costume devient partout le même. La guerre n'a pas empêché les modes féminines de subir dans tout le monde occidental à peu près les mêmes changements en même temps.

Tout va s'uniformisant.

Seules, les langues demeurent distinctes, et, sans rendre des nuances diverses, en cherchant à dire les mêmes choses et à se traduire exactement les unes les autres, se servent de systèmes de signes différents.

Sans doute, à l'intérieur de chaque groupe national, ce qui se produit est une unification. Les parlers locaux s'éliminent au profit de la langue nationale, ou du moins une langue commune nationale se superpose aux parlers locaux. Des sujets que leur parler local isolait font désormais partie d'un groupe relativement étendu. En ce sens, la contradiction entre le mouvement général de la civilisation et le mouvement linguistique n'est qu'apparente. Le Macédonien qui apprend le serbo-croate ou le bulgare littéraire ne se met pas en contact direct avec le monde; mais il entre dans une communauté nationale, qui a, dans le monde, sa petite place, et, dans la mesure où le serbo-croate et le bulgare reflètent dès maintenant la civilisation mondiale, le

Macédonien qui apprend ces langues y accède, alors que son parler local l'en séparait.

Les développements historiques ne sont pas simples. Les petites langues nationales sont une étape par où passent les peuples peu cultivés pour s'approcher de la civilisation universelle.

Mais la multiplicité des petites langues actuellement employées en Europe, incommode dès maintenant, prépare des crises qu'il sera difficile de résoudre, car elle va contre les tendances générales de la civilisation.

L'unité de langue commune est une force immense pour ceux qui la possèdent.

Les cantons romands de la Suisse, les provinces wallonnes de la Belgique et de la Flandre belge de langue française donnent à la culture française un apport qui l'enrichit singulièrement : on ne se représente pas la littérature française sans J.-J. Rousseau. Ces éléments indépendants de l'État français ont leurs manières de vivre, de sentir, auxquelles la littérature française doit une part de sa variété. Si les Canadiens français ne servent guère à cet enrichissement, c'est qu'il s'est produit entre eux et leur pays d'origine une séparation morale ; ils ne contribuent pas à la culture française parce qu'ils ont rompu le contact avec elle.

On sait quel avantage donne à l'Allemagne l'emploi de l'allemand comme langue de civilisation par la plus grande partie des cantons suisses et par l'Autriche. Et c'est aussi un avantage appréciable pour l'Allemagne que l'emploi d'un parler allemand par les Juifs de l'Europe orientale.

L'Espagne et le Portugal, qui n'ont pas suivi d'un pas égal tout le mouvement de la civilisation moderne, doivent une grande part de leur force actuelle et beaucoup de leur avenir à ce que l'espagnol est devenu la langue commune de presque tous les États de l'Amérique au Sud des États-Unis, États dont plusieurs sont en plein développement et dont certains deviennent de grandes puissances, et à ce que le portugais est la langue d'un État grand et puissant, le Brésil.

L'emploi du portugais au Brésil empêche l'Amérique méridionale d'avoir l'unité de langue ; mais le portugais et l'espagnol se ressemblent beaucoup : qui sait l'un apprend l'autre aisément. La péninsule hispanique et l'Amérique, du Mexique au cap Horn, forment un bloc linguistique énorme, dont l'importance grandit de jour en jour.

Quant à l'anglais, sa puissance est un fait actuel. Sauf l'Afrique du Sud où est employé le hollandais simplifié des Boers, et sauf l'Inde où l'anglais n'est qu'une langue de civilisation extérieure au pays, l'immense Empire britannique n'a qu'une langue, et grâce à cette unité de langue il a à la fois l'unité morale et la facilité des relations. La guerre, où des divisions venues de toutes les parties de l'Empire britannique ont combattu aux côtés des Anglais de la métropole et ont pris à la lutte une part brillante, a resserré les liens entre les Dominions et la vieille Angleterre ; l'Empire est apparu comme une grande patrie, où, en dépit de bien des oppositions et de bien des difficultés, l'unité de langue symbolise une communauté de mœurs, d'idées, de sentiments. Malgré une séparation qui date d'un siècle et demi, et malgré des divergences d'intérêts considérables, les États-Unis de l'Amérique du Nord et l'Angleterre doivent à leur communauté de langue d'être restés étroitement unis. Par suite de cette communauté britannique et américaine, l'anglais est la grande langue commerciale du monde. Il s'est imposé à l'Extrême-Orient, où les affaires se font en anglais, et où même les indigènes qui ont affaire aux Européens se sont mis à employer une sorte d'anglais très simplifié, le *pidgin english*. L'anglais est devenu ainsi pour les relations entre Japonais, Chinois et Européens une langue commune.

Dès maintenant, l'Amérique a réalisé un état linguistique relativement commode.

Tout le Nord n'a qu'une langue, l'anglais, qui domine du reste dans toute la partie Nord du Pacifique, qui est aussi la langue de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, partiellement de l'Afrique du Sud, qui est largement répandu dans l'Inde et

l'unique langue commune à l'ensemble de l'Inde, et qui est l'idiome d'un puissant État de l'Europe. L'enclave française au Canada, en grande partie rurale, ne rompt pas réellement l'unité : les Canadiens français cultivés ne peuvent guère n'être pas bilingues.

Tout le Sud du continent américain emploie l'espagnol ou le portugais, deux langues étroitement apparentées entre elles, et qui ont aussi leur belle place en Europe.

Les langues des indigènes de l'Amérique disparaissent pour la plupart. Là où elles se maintiennent, surtout dans la partie tropicale du continent, elles ne servent nulle part à la culture.

Sans posséder l'unité de langue, l'Amérique s'oppose à l'Europe en ceci qu'elle se sert des mêmes langues de civilisation sur des aires immenses. Nulle part, elle ne tend à des créations de langues de civilisation nouvelles.

Si des groupes d'immigrants y cultivent des langues nationales, comme le lituanien, l'albanais, l'irlandais, le yiddisch, etc., ce n'est que par un contre-coup de ce qui se passe en Europe, et ces efforts sont sans portée actuelle comme sans avenir. L'action de ces groupes soutient, parfois fortement, celle des petits groupes correspondants d'Europe. Aux Etats-Unis, elle est sans danger pour la domination de l'anglais.

L'Amérique donne des modèles de la tendance à l'unification linguistique, aux Etats-Unis, en Argentine, où de nombeux immigrés se plient à la langue principale du pays. C'est une supériorité, entre beaucoup, qu'a l'Amérique, nouvellement colonisée, sur la vieille Europe où subsistent en foule des débris de nations diverses.

En Europe, la multiciplité croissante des langues de civilisation cause une gêne qui grandit sans cesse.

Les citoyens de petites nations qui n'ont pas appris d'autre langue de civilisation que leur langue nationale deviennent muets hors de chez eux. Un Hongrois qui ne sait que le magyar est hors d'état de se faire comprendre nulle part dans

le monde ; s'il veut sortir de son pays, il lui faut emmener un interprète avec lui. Un Européen, même bon polyglotte, qui passe par la Hongrie y est embarrassé parce que tout s'y fait en magyar.

CHAPITRE XXXI

DE L'EMPLOI DES GRANDES LANGUES DE CIVILISATION COMME LANGUES SECONDES

Le seul moyen efficace qu'on ait employé jusqu'ici pour parer à l'émiettement linguistique de l'Europe est celui d'une langue seconde. Les sujets qui ont pour langue nationale une langue peu connue au dehors recourent à l'une des grandes langues de civilisation répandues depuis longtemps. Le français, l'anglais, l'allemand ont été employés à cet effet.

Le français qui avait au XIII^e^ siècle exercé une forte action au dehors, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, avait perdu de son importance durant les luttes pénibles qui ont eu lieu du XIV^e^ siècle au début du XVII^e^. Avec la fixation de la langue qui a résulté de l'établissement définitif d'un pouvoir central fort au XVII^e^ siècle, il a repris un prestige à l'étranger. Il est devenu tout naturellement la langue commune de la diplomatie, à la place du latin, au début du XVIII^e^ siècle, parce que, au XVII^e^ siècle, l'Empire, dont la langue était le latin, avait fini de jouer son rôle en Europe.

Le rayonnement qu'ont exercé au XVIII^e^ siècle les idées françaises avec les philosophes et la Révolution a contribué à son tour à lui donner le caractère d'une langue commune de civilisation pour l'Europe. Le grand philosophe allemand Leibnitz avait écrit en français une grande partie de son œuvre. Frédéric le Grand, tout en donnant à sa dynastie et par suite à son pays le plus grand accroissement de puissance, n'avait pas d'autre langue de civilisation que le français. A la fin du XVIII^e^ siècle, la noblesse russe apprend le français, et, négligeant le russe

qui paraissait inculte, la cour de Russie parle dès lors couramment le français, qui a été la langue de l'aristocratie européenne dans la première moitié du XIX^e siècle. Au Levant, le français était la langue usuelle des affaires et de la culture intellectuelle chez tous les sujets de l'ancien empire turc qui avaient des relations avec l'Europe. Les écoles de missionnaires, et plus récemment aussi celles de l'Alliance israélite, ont fait du français la base de leur enseignement des choses occidentales. Il a pu sembler que le français serait pour l'Europe comme une langue commune de civilisation.

Le développement s'est arrêté ; le français a cessé de progresser. Le mouvement nationaliste qui emporte l'Europe depuis la seconde moitié du XIX^e siècle a fait tort au français. L'aristocratie russe, qui avait fait du français sa langue usuelle, est revenue au russe, et pour tous les Russes l'éducation se faisait en russe dès le courant du XIX^e siècle ; là comme ailleurs, les jeunes générations ne possédaient pas au début du XX^e siècle le français comme les anciennes. Le régime soviétique ne s'intéresse pas à la culture française ; l'enseignement du français a disparu des programmes scolaires, et, dans l'éducation des Russes d'aujourd'hui, le français tient rarement une place.

Depuis la fondation de leur royaume unifié, les Italiens ont attaché plus de prix à leur belle langue, moins au français, et les jeunes Italiens cultivés ne savent pas le français comme le savaient leurs pères. Le violent mouvement nationaliste actuel dessert plus encore le français.

Les autres nations de l'Europe ont vu avec jalousie quel avantage avait pour la France l'emploi universel du français, et elles se sont efforcées de lui faire concurrence. On a fondé au Levant des écoles où l'on a enseigné l'anglais, l'italien, l'allemand ; on n'a pas réussi à briser la situation privilégiée du français, mais on a ralenti le développement d'une langue une de civilisation qui s'installait dans le bassin oriental de la Méditerranée. Du reste la Turquie actuelle élimine ces écoles et n'admet plus pour aucune langue le rôle que jouait le français.

La domination anglaise sur l'Égypte nuit aussi au français dans l'Orient méditerranéen.

La défaite française en 1870-1871, en diminuant le prestige de la France, a diminué celui de sa langue. La France s'est repliée sur elle-même ; elle a donné l'impression de demeurer stationnaire.

La population française a cessé de s'accroître, tandis que celle des pays voisins grandissait ; la proportion des gens cultivés dont le français est la langue usuelle, qui était *relativement* forte en 1818, est *relativement* mesquine en 1927.

Les Français n'ont pas montré, dans les affaires industrielles et commerciales, l'activité que déploient depuis 1870 les Allemands, les Anglais, les Américains. Les vaisseaux français se voient de moins en moins dans le monde. La part de la France dans les affaires internationales est devenue *relativement* beaucoup moins grande qu'elle n'était il y a cinquante ans ; et des peuples démocratiques, comme la Norvège, soucieux avant tout d'étudier des langues qui peuvent être utiles pour le commerce, ont réduit à peu de chose l'enseignement du français dans leurs écoles, au profit de l'allemand et surtout de l'anglais, qui sont plus immédiatement utiles.

Sans baisser d'une manière absolue, la production scientifique de la France n'est qu'une part *relativement* de plus en plus petite de la production universelle. La France a compté au XIX^e^ siècle des savants éminents ; il lui a manqué d'avoir des équipes de savants. Les éditeurs de langue française publient pour un public plus étroit que ceux de langue anglaise ou allemande. Comme les Français se prêtent mal au travail collectif, les éditeurs français ne peuvent lancer autant de manuels, de dictionnaires, d'encyclopédies, de livres de références que les éditeurs de langue anglaise ou allemande qui ont à leur disposition des auteurs plus nombreux, plus disposés au travail en groupes, et un public beaucoup plus large, achetant plus volontiers des livres non littéraires.

La connaissance du français était chose aristocratique ; les citoyens des jeunes États démocratiques n'y attachent pas l'importance qu'y attachaient au XVIII^e^ siècle et dans la pre-

mière moitié du XIX^e^ les hommes qui tenaient à faire figure de gens cultivés. La démocratie ploutocratique américaine ignore en grande partie le français. La connaissance du français demeure une élégance ; mais elle est moins nécessaire qu'autrefois à un homme cultivé. Il y a peut-être maintenant, en nombre absolu, plus d'hommes dans le monde qui savent du français qu'il y a un siècle ; mais la plupart le savent moins bien et savent aussi d'autres langues, et le français n'a plus pour les jeunes le rôle qu'il a eu pour leurs grands pères.

Le français souffre de ce que l'humanisme perd en crédit. Car il est le représentant le plus pur de l'humanisme moderne. Partout où l'esprit puritain a une influence, en Angleterre et en Amérique, on se méfie du français, qui est une langue d'humanistes. D'autre part, le monde catholique redoute l'influence d'une littérature telle que la littérature française, où l'esprit de l'humanisme antique, celui du naturalisme des derniers siècles et souvent aussi l'esprit janséniste foncièrement rationaliste ont eu trop de place. Ce qu'exprime essentiellement le français, c'est une civilisation stylisée à la romaine et fondée sur la raison universelle, type qui répugne à beaucoup de gens dans les pays de langue germanique, et chez beaucoup de peuples dans le monde. Bon organe pour l'intelligence pure, pour la pensée rationnelle, il convient mal au sentimentalisme romantique, aux mysticismes orientaux où se complaisent certains modernes.

Les mérites mêmes du français nuisent à son expansion dans le monde démocratique d'aujourd'hui. D'autres langues ont servi à des poètes aussi ou plus grands. Mais c'est la France qui, du XVI^e^ au XIX^e^ siècle, a donné le modèle d'une prose savante à l'Europe moderne. Il n'y a pas de prose plus riche, plus variée que la prose française, et il n'y a pas de langue de prose plus précise, plus nuancée, plus assouplie que celle de la prose française. Or, pour manier cette prose, il faut posséder une culture fine : une éducation sommaire, un peu rude, ne suffit pas à qui veut parler ou écrire le français littéraire. On sent qu'écrire le français sans nuances, le comprendre à demi, c'est n'en pas profiter et c'est le maltraiter.

Même sans viser à pénétrer les délicatesses de la langue, il n'est pas facile d'apprendre le français. Relativement aisée pour des peuples de langue slave, pour des Scandinaves, des Hollandais, pour des peuples de langue romane, la prononciation française est malaisée pour les Allemands et surtout pour les gens dont la langue maternelle est l'anglais. La grammaire française est d'un type moderne, presque autant que celle de l'anglais à certains égards; mais elle comporte un système verbal compliqué, embroussaillé d'un grand nombre de verbes irréguliers et défectifs.

L'orthographe, fixée au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, est à la fois historique et pédante; elle ne répond pas à la prononciation actuelle. Elle comporte des éléments adventices qui n'ont jamais répondu à rien; ainsi le *g* de *vingt*, qui ne s'est jamais prononcé en français et que des pédants ont introduit pour rappeler le *g* du latin *viginti*, ou le *d* de *poids* qu'on a écrit parce qu'on s'imaginait — à tort — que ce mot continue le latin *pondus*. C'est un casse-tête pour un étranger que d'apprendre une langue où l'on prononce *pwa* (on note ici par *w* l'*u* consonne comme on le fait en anglais, dans le mot *tramway* par exemple) et où l'on écrit *poids*.

Il est dangereux de chercher à renouveler une bâtisse vieille et composée de pièces diverses étroitement ajustées par le temps et par l'usage comme l'est le français. Mais, sans toucher à la langue, sans restreindre l'individualité de chaque forme grammaticale, de chaque mot, de chaque tour de phrase, qui fait le charme d'une vieille langue, on pourrait, avec profit pour les Français eux-mêmes et pour les étrangers, diminuer les inutiles complications de l'orthographe.

Il y aurait grand avantage — et nul inconvénient — à remplacer *ph* par *f*, et à écrire *télégrafe* en français comme on écrit *telegrafo* en italien, en espagnol, en portugais. Il y aurait de même avantage à remplacer *th* par *t*, et à écrire *ortografe*, comme on écrit *ortografia* en italien. Il y aurait avantage à oublier que certains *i* du français qu'on note par *y* représentent un *u* grec, et à noter au lieu de *physique*, *fisique*, comme l'italien a *fisica*. Effacer ces pédantismes serait utile à la plu-

part des gens et ne dissimulerait l'origine hellénique de ces mots à aucune des personnes — assez peu nombreuses — qui savent réellement du grec.

Il y aurait grand avantage à supprimer le *g* de *vingt* ou le *d* de *poids,* dus à ces rapprochements pédants avec le latin écrit auxquels se sont complus les scribes de la basoche ; *vint* et *pois,* vieilles graphies exprimant la prononciation réelle à la fin du moyen âge, ressembleraient plus à *venti* et à *peso* de l'italien, à *veinte* et à *peso* de l'espagnol que ne le font *vingt* et *poids.* En écartant les pédantismes d'étymologistes maladroits, on éviterait aux gens qui croient à la lettre écrite d'introduire dans le français parlé des consonnes qui le défigurent : si l'on effaçait le *g* de *legs,* dû à un rapprochement inexact avec *léguer,* on arrêterait le facheux progrès de prononciation *legs,* avec un *g;* et, si l'on notait *lais,* comme il convient, on ferait sentir que *lais* est le substantif verbal de *laisser.*

Il serait avantageux surtout de supprimer des distinctions grammaticales qui ne répondent à rien dans la prononciation actuelle et qui vont contre l'esprit de la langue : on ne distingue pas quatre *aimé,* l'un dans : *j'ai aimé ces enfants, j'ai aimé cette femme,* un autre dans *les enfants que j'ai aimés,* un troisième dans *la femme que j'ai aimée,* un quatrième dans *les choses que j'ai aimées* ; un Parisien prononce partout également *aimé.* Dès lors c'est gaspiller le temps précieux de l'école que d'enseigner des manières d'écrire qui ne répondent à rien dans le sentiment intérieur des gens qui parlent le français d'aujourd'hui. Il n'est pas bon de donner l'impression que la graphie d'une grande langue est arbitraire.

En effaçant des pédantismes dénués de sens, on allégerait la tâche de l'enseignement aux instituteurs en France et aux maîtres de français à l'étranger, sans changer dans la langue même le moindre détail. Mais les tentatives de réforme, les plus raisonnables et les plus modérées se sont heurtées jusqu'ici à l'opposition des écrivains, dont l'esprit est étroitement traditionaliste, et des éditeurs, qui craignent de voir leurs fonds prendre un aspect archaïque.

Si souhaitable qu'elle soit, une simplification extérieure ne

faciliterait du reste qu'assez peu, il faut l'avouer, l'apprentissage du français.

Malgré ses mérites de précision et de clarté, malgré son élégance — et à cause de son élégance —, le français, qui garde une part de son ancien prestige, rencontre beaucoup de résistances et son rôle de langue commune de civilisation ne grandit plus. Il a reculé sur plusieurs points.

Un menu détail illustre de manière frappante le recul du français. Quand la Société finno-ougrienne a fondé un grand recueil, elle a joint aux titres finnois des titres français, ainsi : *Mémoires de la Société finno-ougrienne ;* mais la plupart des ouvrages qui ne sont pas écrits en finnois le sont en allemand. Quand, plus tard, en 1901, le même groupe de savants a créé une revue pour le public international, c'est l'allemand qui en a été la langue, et la revue se nomme *Finnisch-ugrische Forschungen.*

C'est un général français qui commandait les troupes alliées lors de la victoire finale. Mais quand ont commencé les négociations entre alliés nécessaires pour préparer les traités, il s'est trouvé que les chefs des délégations britannique et américaine ne savaient pas le français, tandis que le chef de la délégation française parlait couramment l'anglais, et presque toutes les discussions préliminaires ont eu lieu en anglais. Par une innovation singulière — et absurde —, le traité de Versailles a été rédigé en deux langues, le français et l'anglais, les deux textes faisant également foi, et, à lire le traité, on a souvent l'impression que le texte français est traduit de l'anglais. La fin d'une guerre où la France a joué le premier rôle militaire a donc consacré la ruine du privilège qui faisait du français l'unique langue diplomatique.

Quand s'est constituée la Société des nations, établie à Genève, en pays de langue française, la Société a admis deux langues : l'anglais et le français, et tout y est fait à la fois en anglais et en français. Par cela seul que la Société admet deux langues, la porte est ouverte à l'admission d'autres langues : on a déjà proposé d'introduire l'espagnol, on ne manquera pas de proposer d'introduire l'allemand. On sait quelles pertes de temps

et quel ennui résultent, dans les conseils et les assemblées de la Société, des traductions successives des discours. Mais, malgré tous les inconvénients, les hommes de langue anglaise n'admettraient plus l'obligation d'employer une langue autre que l'anglais.

Si, au cours du XIX^e siècle, l'allemand a aussi perdu du terrain, au moins relativement, ce n'est pas par suite d'un manque d'activité des Allemands ou d'un repli de l'Allemagne sur elle-même : jamais peuple n'a fait plus grand effort pour étendre son action. Mais le réveil des nationalités de l'Europe centrale, nationalités slaves, magyare, roumaine, enlève peu à peu l'allemand des domaines où, sans être la langue courante du pays, il était la langue de civilisation. L'allemand n'est plus, ce qu'il a été, la langue commune de civilisation des Slaves. Dans ses tentatives d'expansion au dehors, il se heurte partout à des langues nationales qui se développent et qui le repoussent. La poussée vers l'Est qui a rempli l'histoire de l'Allemagne et à laquelle est due l'hégémonie de la Prusse est désormais barrée par des obstacles insurmontables. Cet arrêt, survenant au moment où se faisait le plus grand effort pour grandir la situation de la langue comme de toute l'activité nationale, a naturellement été pénible aux Allemands.

Beaucoup d'Allemands ont émigré pour faire des affaires au dehors. Mais partout, ils ont trouvé des langues de civilisation déjà instituées qu'ils ont dû accepter. Il y a eu notamment beaucoup de colons allemands aux États-Unis ; mais ils ont appris à parler anglais. L'émigration des Allemands a été une perte pour leur langue, tandis que, presque partout, l'anglais bénéficiait d'une immigration étrangère.

L'allemand n'est pas une langue séduisante. La prononciation en est rude, martelée par un accent violent sur chaque mot. La grammaire en est encombrée d'archaïsmes inutiles : les noms par exemple ont des formes casuelles multiples, différentes les unes des autres, qui n'ont même pas le mérite de se trouver dans tous les mots, et qui ne servent à rien puisque l'ordre des mots suffit le plus souvent à indiquer le sens.

L'adjectif a des formes compliquées. Les phrases sont construites d'une manière raide, monotone. Le vocabulaire est tout particulier, tel que ni un Slave, ni un Roman, ni même un Anglais ou un Scandinave ne peut l'apprendre aisément. L'aspect d'ensemble manque de finesse, de légèreté, de souplesse, d'élégance.

Le français commun est une langue de gens du monde fixée à Paris, au centre même des parlers dont il offre un type perfectionné par la culture et par la vie de société. L'allemand commun est une langue de bureaux, fixée dans les provinces orientales où l'allemand avait été apporté par des colons venus pour dominer; à partir du XVI^e^ siècle, il s'est répandu dans les régions où l'on avait jusque-là employé le bas-allemand; c'est alors que, par exemple en Courlande, la noblesse allemande qui dominait durement le pays a adopté le haut-allemand. La raideur de l'allemand s'explique aisément par des circonstances historiques.

Aux défauts qui sont ceux de la langue même se sont ajoutés ceux qui proviennent de l'usage qu'on en a fait. La pensée allemande se complaît dans l'abstraction et la classification, en même temps que la nation est âprement réaliste. La langue est toute encombrée de termes abstraits. Le mélange de l'abstrait et du concret n'y est pas réalisé d'une manière aussi complète qu'en français ou en anglais. La prose allemande n'a pas la clarté dépouillée de la prose anglaise, la précision sèche et souple de la prose française ; elle a quelque chose de plus trouble, dont seuls les meilleurs écrivains, ceux qui ont le plus subi l'action des littératures romanes, arrivent à se dégager.

Après un très bref apprentissage de l'anglais, un Français peut parcourir rapidement une page de prose anglaise courante et en deviner le contenu ; au contraire, même si l'on sait assez bien l'allemand et si l'on en a beaucoup lu, on n'arrive pas à parcourir quelques lignes d'allemand ; il faut les lire.

L'esprit nationaliste allemand, qui a été si funeste, et qui, d'un des peuples les mieux doués pour développer la culture

européenne, dont l'esprit est le plus européen, a fait, plus d'une fois, le fléau de l'Europe, a conduit à remplacer inutilement, du moins dans l'Empire allemand, des mots européens, comme *téléphone,* par des composés lourds et purement allemands, comme *fernsprecher* « parleur au loin », qui est un calque de *téléphone* et qui ne fait que cacher, sans le dissimuler, le caractère « européen » du mot. Cette tendance a été si forte qu'on a même essayé, heureusement sans succès, de créer un vocabulaire technique grammatical avec des mots allemands. Le vocabulaire scientifique allemand a été nationalisé, par bonheur seulement en partie.

Néanmoins la connaissance de l'allemand s'impose à tous les hommes qui veulent être cultivés. Il n'y a aucune partie du savoir humain où les Allemands n'aient apporté au XIX^e^ siècle une importante contribution ; il n'y a pas de pays où la pensée philosophique ait été plus active et ait exercé plus d'action sur le dehors. La science a été organisée, et, là même où ils n'ont pas inventé, les savants allemands ont su exploiter habilement et utilement les inventions faites ailleurs. Des groupes de travailleurs ont exécuté de grandes recherches matérielles ; des gens qui, par eux-mêmes, n'auraient pu rien trouver ont fait œuvre utile sous la direction de maîtres doués d'initiative. Nulle part il n'a été publié de manuels plus complets où l'ensemble d'une science soit exposé. Les éditeurs allemands, s'adressant à un public scientifique très grand chez eux et à l'étranger, travaillant pour toute l'Europe orientale en même temps que pour les sujets allemands, ont pu multiplier les publications, et, pour chaque publication, tenir les savants au courant par des éditions fréquemment renouvelées. L'Allemagne est le pays des grandes bibliographies bien mises à jour. On a pu reprocher autrefois aux ouvrages allemands de manquer de clarté, d'être mal disposés typographiquement ; maintenant, beaucoup sont arrivés à la clarté presque parfaite, et la présentation typographique est souvent presque aussi bonne qu'elle l'est dans les bons livres anglais, meilleure que dans beaucoup de livres français. Sans même parler de la littérature, abondante, originale, profonde, les livres allemands sont deve-

nus indispensables à qui étudie une partie quelconque des connaissances humaines. Ne pas savoir l'allemand, c'est presque toujours renoncer à être au niveau de la pensée, de la science et de la technique de son temps.

Par son extension, l'anglais est la plus mondiale des langues civilisées.

Envisagé en lui-même, l'anglais a cette commodité d'être d'un type simple et régulier. Il a perdu presque tous les archaïsmes superflus ; les quelques vieilles formes qui restent dans le verbe ne tiennent pas une grande place dans la langue, et l'usage les enseigne vite. Alors que les langues romanes maintiennent la distinction dénuée de sens du masculin et du féminin et que, à cette distinction inutile, l'allemand ajoute celle du genre neutre, non moins inutile, l'anglais s'est débarrassé de l'absurdité qu'est une catégorie grammaticale qui ne répond la plupart du temps à aucun sens défini. Sa grammaire est toute moderne, et, en tout ce qu'elle a de moderne, proche, par la structure générale, de celle du français par exemple.

Son vocabulaire, mi-partie germanique, mi-partie roman, donne à tous les sujets de langue romane ou germanique une première facilité sensible pour s'initier à la langue : ni un Français, ni un Hollandais, ni un Norvégien, ni un Danois, ni un Suédois, ni même un Allemand ne se sentent tout à fait étrangers vis-à-vis de l'anglais.

Seule, la prononciation isole l'anglais. La prononciation de l'anglais n'a pas la netteté ni la fermeté de celle de la plupart des langues romanes et des langues slaves ; elle est l'une des plus indistinctes qui soient. Et elle est en même temps l'une des plus singulières. Des consonnes, qui sont inconnues à presque tous les peuples de l'Europe, les spirantes dentales notées par *th*, y tiennent une grande place ; elles figurent souvent, et notamment dans l'article. Les voyelles, qui ont une variété surprenante, ne concordent avec celles d'aucune autre langue de l'Europe. Il n'y a pas de langue qu'un étranger adulte arrive plus malaisément à prononcer d'une manière correcte. Il y a

du reste beaucoup de mots de la langue écrite sur la prononciation desquels les Anglais eux-mêmes ne s'accordent pas et qu'ils ne savent littéralement comment prononcer. C'est la prononciation qui est, pour le rôle mondial de l'anglais, le plus grand obstacle.

Une autre difficulté de l'anglais consiste en ceci que, si la grammaire en est simple, le tour des phrases, le groupement des mots, la manière de s'exprimer y sont souvent déterminés par des usages spéciaux à des cas particuliers, et dont l'apprentissage est long et minutieux. Comme le français, l'anglais doit à sa longue tradition des complications et des délicatesses infinies. C'est la langue des idiotismes.

La graphie de l'anglais, pire encore que celle du français, tout aussi historique, tout aussi pédante, souvent plus ambiguë, n'a qu'un mérite, celui de mettre en évidence le caractère latin et roman d'une part, germanique de l'autre, du vocabulaire, que la prononciation dissimule.

La littérature anglaise est l'une des plus belles, l'une des plus riches et des plus variées du monde moderne. La prose française est plus savante, plus précise, plus ferme. Mais la prose anglaise est aisée, et se prête à énoncer toutes les idées, toutes les théories.

Guère plus que des ouvrages allemands, on ne peut se passer des ouvrages techniques publiés en anglais.

L'anglais est, comme le français, rigoureusement fixé. En Amérique, où le mélange de populations d'origines très diverses risquerait de corrompre la langue, les collèges exercent une activité puriste. Il y a là une réaction utile, et qui, avec la correction, maintient par bonheur l'unité de langue menacée par la séparation profonde entre Angleterre et Amérique.

Les langues de petits groupes n'ont qu'une importance relativement restreinte pour la civilisation universelle. La Société des nations n'a que deux langues, l'anglais et le français. Dans les réunions internationales, il est admis qu'on emploie seulement un certain nombre de langues telles que le français, l'anglais, l'allemand. Les grands périodiques scienti-

fiques acceptent souvent des articles en plusieurs langues, mais seulement dans des langues telles que l'anglais, l'allemand, le français. La revue internationale en francais, anglais, allemand, espagnol et italien *Scientia,* qui paraît en Italie, donne la traduction française des articles anglais, allemands, espagnols et italiens. Les savants appartenant à de petites nations publient très souvent en des langues autres que la leur les travaux qu'ils destinent au public savant. Celles de leurs publications qu'ils font dans leur propre langue restent ignorées de beaucoup de leurs confrères ; on les suit par des résumés, ou, si elles sont lues, elles le sont imparfaitement, et l'on manque souvent à en voir précisément le sens. On ne peut demander à un savant, même s'il est linguiste de profession, de lire couramment et sûrement vingt langues. La littérature des petites nations agit par la traduction plus que par le texte : l'influence d'un Ibsen s'est exercée par les traductions qu'on a faites de ses œuvres plus que par ses œuvres mêmes. Or, une œuvre littéraire qui a vraiment une forme n'a sa valeur expressive que dans la langue où elle a été écrite.

Avoir pour langue de culture une petite langue, c'est se condamner à apprendre plus ou moins une grande langue. En fait, les gens cultivés des petits pays où la civilisation est de premier ordre, comme la Hollande et les États scandinaves, sont d'ordinaire bons polyglottes.

En l'état actuel du monde, un civilisé doit être maître au moins du français, de l'allemand et de l'anglais. Suivant le caractère de son activité, il peut avoir besoin plus de l'une ou de l'autre de ces langues. Il est obligé de les lire toutes les trois, et il lui est incommode de n'avoir pas l'usage courant des trois.

Cependant cette connaissance n'est qu'un palliatif au mal qu'est la diversité des langues dans le monde civilisé.

Un résumé en français, en allemand ou en anglais d'un ouvrage publié en danois ou en tchèque supplée imparfaitement à l'ouvrage même.

Un congrès international où se parlent le français, l'anglais et l'allemand est un peu une tour de Babel. Car si les gens qui

lisent ces langues sont nombreux, ceux qui les parlent et les entendent bien toutes les trois sont rares. Et les savants, les techniciens ont rarement le loisir d'apprendre à bien parler, à bien entendre les langues étrangères.

L'allemand, l'anglais et le français ont l'avantage d'introduire dans tout l'ensemble des langues germaniques et romanes qui dominent la civilisation moderne.

La connaissance de l'allemand et de l'anglais rend relativement aisé l'accès des autres langues germaniques, le flamand-hollandais, et même les langues scandinaves, bien que celles-ci soient plus éloignées de l'allemand et de l'anglais.

Pour qui connaît le français et l'anglais, il n'est pas difficile, surtout s'il a étudié le latin, d'aborder l'italien, l'espagnol et le portugais. La place de l'italien dans la civilisation européenne lui donne un prix particulier, et son caractère archaïque parmi les langues romanes en fait comme le centre naturel de ces langues. Quant à l'hispano-portugais, dont le rôle dans la culture moderne n'est pas encore proportionné au nombre des gens qui le parlent et à l'immensité des territoires qu'il occupe, il est appelé à être de plus en plus important, il pourra de moins en moins être négligé.

Par bonheur, les grandes langues romanes ont conservé un parallélisme évident ; elles ont des structures pareilles ; soumises aux mêmes influences, elles se servent d'un même fonds de vocabulaire, et le latin écrit, dont il importe au plus haut point de maintenir l'étude, a fourni à toutes les mêmes termes savants. Il suffira de savoir profiter de ces circonstances favorables pour faciliter l'étude des langues romanes à qui connaît l'une d'entre elles, et constituer par suite un grand bloc roman ayant une puissance. En créant des termes nouveaux, il importerait de songer à les faire parallèlement dans toutes les principales langues du groupe. Il serait utile aussi de rapprocher l'orthographe française des orthographes italiennes et espagnoles, qui sont bonnes. Il faudrait en un mot s'efforcer de maintenir et d'augmenter les ressemblances des langues ro-

manes entre elles. Car c'est pour le monde roman une faiblesse d'avoir plusieurs langues de civilisation aussi diverses que le sont le français, l'italien, l'espagnol et le portugais, sans parler du roumain.

L'apprentissage des langues, même limité aux langues les plus nécessaires, demande à la jeunesse cultivée un très grand effort, et qui pourrait en partie être mieux employé. Les sciences s'enrichissent chaque jour ; les jeunes gens n'ont pas trop de temps ni de force pour en étudier les principes. Il est dur d'exiger de chaque jeune homme cultivé qu'il acquière durant ses années d'études, à la fois la connaissance des sciences et celle de trois langues, toutes trois difficiles, le français (avec accompagnement de l'italien, de l'espagnol et du portugais), l'allemand et l'anglais (avec accompagnement éventuel du flamand-hollandais et des langues scandinaves). Et pourtant la culture est à ce prix.

Le profit intellectuel qui résulte de cet apprentissage est appréciable assurément. Il est bon pour l'esprit de voir les idées sous les formes diverses par lesquelles les expriment plusieurs langues ; on s'accoutume ainsi à saisir les idées en elles-mêmes et à n'être pas dupe des mots. Les nuances d'idées et de sentiments varient d'une langue à l'autre. On a reconnu dès longtemps que, pour apprendre à bien connaître les ressources de sa propre langue et pour en pénétrer l'esprit, il n'y a pas d'exercice meilleur que la traduction. Mais le profit n'est vraiment grand que s'il s'agit de la traduction d'une langue ancienne, le latin notamment, en une langue moderne, parce que, alors seulement, les différences sont profondes.

Les grandes langues modernes de civilisation ont été façonnées par des élites intellectuelles qui les enrichissent depuis de longues générations. Chacune d'elles a son originalité : acquérir une de ces langues, c'est prendre sa part du somptueux héritage d'une vieille famille.

Toutefois il ne faut pas s'exagérer ce profit ; il y a dans l'apprentissage des langues une grande part d'effort inutile :

à quoi bon savoir que le même animal s'appelle ici *chien*, là *dog*, ailleurs *hund* ?

Les langues modernes, qui servent pour une même civilisation, se traduisent de plus en plus exactement les unes les autres : on retrouve partout des tours semblables et qui s'équivalent. Le profit intellectuel qu'un Européen occidental trouve à étudier la langue de ses voisins diminue au fur et à mesure que cette langue se borne davantage à exprimer la civilisation actuelle.

Si l'apprentissage des langues étrangère est poussé à fond, de manière à profiter à l'esprit, il demande un temps immense. S'il est superficiel, il n'apporte presque rien à la culture intellectuelle. Tous ceux qui ont passé par de grands hôtels internationaux ont vu des maîtres d'hôtel répondre aisément à des clients qui s'adressent à eux en quatre ou cinq langues différentes ; ce que ces hommes ont appris en pratiquant leur métier en divers pays n'a pas vraiment enrichi leur pensée. Pour les gens qui apprennent les langues modernes au point de vue pratique et qui s'intéressent seulement aux formes contemporaines de ces langues, le profit intellectuel de l'apprentissage qu'ils en font est médiocre.

CHAPITRE XXXII

LE LATIN ET LES LANGUES MODERNES

Pour l'assouplissement de l'esprit, la connaissance du latin est de plus grand profit que celle des langues modernes.

Les anciennes langues indo-européennes, comme le grec et le latin, ont une structure linguistique très différente de celle des langues modernes, comme le français ou l'anglais; en les apprenant, on entre dans un système vraiment nouveau. Cette étude oblige donc à faire un effort intellectuel énergique, dont on ne retire pas un bénéfice pratique immédiat, mais qui fait faire à l'esprit un exercice plus intense que celui que l'on fait en étudiant les langues actuellement parlées.

Les lieux communs qu'expriment les littératures anciennes sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui; mais ils se présentent sous des formes autres, et, en latin, sous des formes particulièrement claires; l'esprit gagne en finesse et en aisance à passer de l'une des expressions à l'autre.

Depuis qu'on l'a introduit dans l'enseignement, le grec n'a jamais été acquis complètement que par un petit nombre de personnes dans l'Europe moderne occidentale; si précieuse qu'elle puisse être, son influence ne s'exerce guère qu'à travers le latin, qui, pour toutes les choses de culture, en est un reflet. Il peut être agréable de savoir analyser les mots savants fabriqués avec des éléments grecs comme *orthographe* ou *téléphone*; il ne vaut pas la peine d'apprendre pour cela le grec, qui n'est pas une langue facile. Malgré la valeur unique et l'originalité de la littérature grecque, à cause de son origi-

nalité même, de sa variété, de son ampleur, il est peu probable que l'étude du grec tienne à l'avenir une grande place dans l'éducation de l'ensemble de la jeunesse cultivée.

La situation du latin est autre et plus favorable.

Toutes les langues modernes de l'Europe occidentale sont pleines de latin, là même où elles semblent en être indépendantes. L'allemand ne s'est pas à beaucoup près empli de mots latins et romans autant que l'anglais; mais il s'est pénétré d'esprit latin, et ce n'est pas en vain que toute la culture de l'Allemagne a été latine au moyen âge. Un mot comme *Vaterland* « pays des pères » a l'air d'être purement allemand, comme *patrie* a l'air aujourd'hui d'être un mot purement français; en réalité *Vaterland* est, on l'a vu ci-dessus, le calque du latin *patria* « pays des pères » (qui était lui-même calqué sur le grec *patris*), tout comme *patrie* est le mot latin *patria* pris à la langue écrite et un peu adapté. C'est par le latin seul qu'on peut comprendre les rapports qu'ont entre eux les vocabulaires de l'Europe occidentale.

Pour alléger l'effort des jeunes gens cultivés, on a souvent proposé d'abandonner les études latines : le jour où l'on s'y déciderait, on achèverait de ruiner ce qui reste d'unité linguistique dans le monde civilisé. C'est dans le latin que se rejoignent les langues romanes et les langues germaniques telles que l'anglais et l'allemand.

Seule, la connaissance du latin permet de relier aisément entre elles les langues romanes; à qui sait du latin, l'italien, l'espagnol, le portugais, le français sont déjà familiers à demi. En abandonnant la culture latine, les peuples de langue romane renonceraient à tout ce qui fait leur unité, et, vis-à-vis des autres langues, ils diminueraient la capacité de résistance des leurs. Le latin, dont ces langues ne sont que des développements nouveaux, a dominé, sous sa forme écrite, la constitution de toutes les langues littéraires romanes, et ce n'est qu'en se rattachant toujours à leurs origines latines que les langues romanes pourront faire bloc entre elles et exercer une influence. On a du reste constaté ci-dessus, p. 163 et suiv., que, seule, la connaissance du latin permet de com-

prendre les rapports d'une grande partie des mots entre eux dans les langues néo-latines, surtout en français.

Ce n'est aussi que par la connaissance du latin que peut se maintenir le contact entre le vocabulaire anglais et ceux des langues romanes, car l'élément roman du vocabulaire anglais est en partie latin savant, en partie vieux français.

Quant aux Allemands, en ignorant le latin, ils se sépareraient de la culture latine dont la leur est une continuation : dans la langue allemande il ne subsiste de germanique que les moyens matériels d'expression ; toute la face sémantique est latine ou romane. Les Allemands rompraient le contact avec les peuples de langue romane, et même, en grande partie, avec l'anglais, et aussi avec leur propre passé, s'ils venaient à rompre avec les études latines.

En renonçant pour sa jeunesse à toute étude du latin, à tout l'humanisme, la Russie soviétique a marqué la rupture avec l'Europe occidentale qui est l'un des traits essentiels de sa politique.

L'étude du latin, que menace l'esprit égalitaire des démocraties et qui apparaît souvent comme un pur luxe, est donc de grande portée ; si elle n'a plus la valeur pratique immédiate qu'elle avait au moyen âge et qu'elle a longtemps conservée, elle est indispensable pour maintenir entre les langues modernes un reste d'unité.

Il importe que tous les hommes qui reçoivent une culture supérieure et qui ont, par là même, la charge de conserver et d'adapter aux besoins actuels les grandes langues de civilisation de l'Europe y demeurent fidèles. Ce sont des langues faites pour des élites ; elles ne peuvent sans déchoir s'isoler de la langue de la vieille élite intellectuelle européenne dont elles ont recueilli la succession. Si elles l'oubliaient définitivement, elles briseraient les alliances qu'elles ont contractées. Le jour où un esprit de nivellement démocratique ferait abandonner la culture latine, il résulterait de là pour les grandes langues littéraires de l'Europe occidentale une crise qui en nécessiterait tôt ou tard la transformation.

Ces langues, qui sont devenues aussi celles de l'Amérique,

appartiennent toutes à deux groupes de la famille linguistique indo-européenne, le groupe germanique et le groupe latin. Elles se sont développées sous les mêmes influences de civilisation; elles expriment une même culture, elles procèdent du même humanisme.

Là même où elles semblent différentes, on y retrouve au fond les mêmes notions. Il est tel mot comme le français *contrée,* qui se retrouve, avec un autre sens, il est vrai, dans l'anglais *country* emprunté au français, et qui a un pendant exact en allemand : l'allemand *gegend* est à *gegen* « contre » ce que *contrée* est à *contre.*

L'allemand *gewissen* est le calque du latin *conscientia*, que la langue écrite a fourni au français et à l'anglais sous la forme *conscience* (avec des prononciations du reste très différentes en français et en anglais).

Quelle qu'en soit la valeur étymologique, qui est inconnue, le mot latin *causa* a reçu le sens du grec *aitía* dans la langue philosophique ; le latin du moyen âge l'a gardé en ce sens et l'a transmis aux langues romanes occidentales ; l'anglais a pris *cause* au français ; la même notion est donc exprimée par un même mot italien et espagnol *causa,* français et anglais *cause.*

L'allemand semble diverger : *cause* se traduit en allemand par *Ursache*; mais il suffit d'examiner l'histoire du mot *sache,* qui est le second terme du composé *Ursache* pour y voir le calque sémantique du mot latin, qui était lui-même un calque sémantique du grec *aitía.* Le sens ancien du mot germanique que représente *sache* était « procès » ; le vieux saxon *saca,* le vieux haut allemand *sahha,* le vieil anglais *saku,* par exemple, ont encore ce sens. Comme ce mot traduisait le latin *causa* en l'un de ses sens, qui est celui de « chose qui se plaide », on lui a attribué tous les sens de *causa*; le sens philosophique de « cause » a donc été donné au mot vieux haut allemand comme au mot vieil anglais; de là vient l'anglais *sake,* et, avec un préfixe qui précise le sens, l'allemand *Ursache.*

On ne s'est pas tenu au sens philosophique de *causa*; même le sens vulgaire de *causa,* celui de « chose », qui est celui de la forme populaire dans les langues romanes, a été acquis par

ce mot, et l'allemand *sache* comme le néerlandais *zaak* est l'équivalent du français *chose*, de l'italien *cosa*, etc. Les formes scandinaves, suédois *sak* et danois *sag*, ont une histoire exactement parallèle. Le développement de sens de l'autre mot germanique qui signifie « chose », à savoir suédois et danois *ting*, anglais *thing*, allemand *ding*, est aussi pareil : ici encore on retrouve le calque du sens vulgaire pris par le latin *causa* « cause, procès ».

A ce propos, on notera que, à côté des mots influencés par le latin, l'allemand en a qui ont été calqués sur des mots romans. Ainsi l'adjectif allemand qui signifie « joli », *hübsch*, est un dérivé de *hof* « cour », et a été fait au moyen âge à l'imitation d'un mot roman : français *courtois*, italien *cortese*, en regard de français *cour*, italien *corte*.

Si le vocabulaire français comporte un bon nombre de mots empruntés à la langue des Francs, si des verbes courants comme *garder* ou *choisir* sont d'origine allemande, il est plus vrai encore que le vocabulaire allemand comporte beaucoup de termes latins ou romans. Même un mot qui a un air tout germanique, comme le nom du « comte », en allemand *graf*, a été reconnu récemment par un jeune savant danois pour un mot gréco-latin, *grafio*; le *comte* était, pour Charlemagne, un fonctionnaire; *grafio* signifie « scribe »; le même mot, avec une formation différente, a fourni le français *greffier*, resté proche du sens étymologique.

Il y a entre les langues du groupe roman et celles du groupe germanique un parallélisme dû à ce que ces langues se sont développées dans des conditions pareilles, sous les mêmes influences, à ce qu'elles ont sans cesse agi les unes sur les autres, à ce que ceux qui les parlent ont constamment communiqué les uns avec les autres.

En tant qu'elles expriment la civilisation, les langues de l'Europe occidentale et de l'Amérique sont les héritières de la civilisation gréco-romaine, et c'est par le latin qu'elles en ont subi l'influence.

La civilisation de langue arabe, qui a durant un temps exercé une certaine action, continue aussi, sous des formes

particulières, cette grande civilisation. Tel des mots que les langues modernes ont pris à l'arabe du moyen âge, comme le français *alambic* (arabe *al anbiq*; en italien *lambicco,* en espagnol *alambique*) n'est en arabe qu'un emprunt au grec *ambiks* « vase » et marque les origines helléniques de la science arabe. Les influences iraniennes qui ont été fortes sur l'arabe reflètent en dernière analyse la civilisation méditerranéenne : ainsi le mot *julep,* qui est en français un mot arabe, est en arabe un mot pris à l'iranien et le premier terme de ce mot composé, *gul-* « rose », est le nom méditerranéen de la « rose » altéré par des changements de prononciation propres au persan.

Derrière les langues de l'Europe occidentale, on retrouve toujours le même fonds de civilisation méditerranéenne, développé par les Grecs de l'époque classique, fixé à l'époque hellénistique, dans les siècles qui ont immédiatement précédé l'ère chrétienne, et que Rome s'est assimilé. Les langues modernes en ont pris une part directement au grec et quelques débris à l'arabe; mais de beaucoup la plus grande partie de ce qu'elles en possèdent leur vient par le latin. Et, d'autre part, c'est à Rome que s'est constituée la notion de l'État moderne et que les institutions juridiques ont pris leur forme et reçu leur théorie.

Il importe que, par le maintien de la culture latine, les grandes langues de civilisation de l'Europe occidentale conservent et développent ce qui contribue à les rapprocher.

CHAPITRE XXXIII

LE GROUPE SLAVE

Le troisième des grands groupes de langues parlées en Europe, le groupe slave, entre mal dans l'unité européenne, très imparfaite, et pourtant réelle, que forment les langues romanes et germaniques.

Les peuples qui parlent des langues slaves sont demeurés longtemps dans l'Est de l'Europe, isolés de la civilisation méditerranéenne et occidentale. Encore au VIII^e^ siècle ap. J.-C., le contact n'existait qu'à peine, et avant le IX^e^ siècle l'action de la civilisation gréco-romaine ne s'est exercée sur les Slaves que faiblement.

Tard venus à la civilisation européenne, les peuples de langue slave ont dû ensuite employer bien souvent leurs forces à lutter contre des envahisseurs venus d'Orient. Ils ont servi la civilisation européenne en la couvrant contre les barbares ; mais, par là même, ils ne l'ont pas suivie d'un pas égal.

Demeurés à l'écart, et longtemps à un état de civilisation archaïque, les peuples slaves ont gardé un type de langue archaïque. Sans doute l'indo-européen a subi sur le domaine slave des changements aussi graves que sur d'autres domaines. Mais, en dépit des modifications de détail, il y est demeuré fidèle à certains traits essentiels du type ancien ; il s'y est peu modernisé. Tandis que la déclinaison des noms se simplifiait et tendait à disparaître partout en roman et en germanique et que les langues romanes et l'anglais n'en gardent rien, à peine une opposition du singulier et du pluriel, les langues slaves ont presque toutes conservé une déclinaison, plus riche

même que la déclinaison du grec ancien ou que celle du latin ancien. Tandis que le verbe des langues romanes et germaniques met en évidence la notion abstraite du temps, qui repose sur l'une des catégories logiques les plus simples, le verbe slave est dominé par la notion, plus concrète et moins aisément formulable, du degré d'achèvement de l'action. Les grammaires slaves ont encore l'aspect de grammaires indo-européennes de type ancien.

Le vocabulaire slave n'a aussi emprunté que tardivement au vocabulaire méditerranéen et occidental. Quelques mots occidentaux ont été empruntés entre le v^e^ et le ix^e^ siècles. Ainsi le nom du « vin » y a pénétré dès avant le ix^e^ siècle sous la forme *vino*, de même que le nom, *banja*, du « bain » ; mais les cas de ce genre sont peu nombreux. Au ix^e^ siècle, le vocabulaire slave était encore très peu européen. Depuis, il s'est européanisé, mais en demeurant très éloigné des vocabulaires romans et germaniques.

Ceux des peuples slaves qui, comme les Tchèques et les Polonais, se rattachent à l'Église romaine ont subi l'influence latine, mais relativement tard et de manière relativement peu profonde. Les Slaves orientaux, Russes, Bulgares et même Serbes, qui appartiennent à l'Église d'Orient, ont subi d'abord l'influence grecque, non l'influence latine, et ils ne participent en rien à la grande communauté de vocabulaire occidentale ; leur vocabulaire savant n'est pas, comme celui de tous les peuples romans et germaniques, dominé par le latin écrit ; de plus, ils ont été en contact avec l'Orient et en ont reçu nombre de mots. Pour un Occidental, le vocabulaire russe ou serbe ou bulgare est presque tout entier étranger là même où, comme il arrive souvent, il est une transposition du vocabulaire occidental.

Tant par leur structure générale que par leur vocabulaire, les langues slaves, et surtout les dialectes russes et méridionaux du slave, s'écartent donc beaucoup des langues germaniques et romanes. Elles ne se groupent pas naturellement avec ces langues qui dominent l'Europe occidentale, l'Amérique, l'Océanie, et les colonies européennes d'Afrique. Le polo-

nais, de toutes les langues slaves la plus pénétrée d'influences occidentales, a pourtant un aspect spécial. Quant au tchèque, qui pourrait et devrait être aussi occidental que le polonais, le caractère particulier en a été accentué par l'élimination des mots communs de l'Europe : on a déjà cité plus haut la substitution d'une formation proprement tchèque, *divadlo,* à un mot d'origine grecque connu de l'Europe entière, le mot qui, en français, est *théâtre.*

Sans doute, les langues slaves conservent avec les langues romanes et germaniques le vague air de parenté qu'elles doivent à la communauté d'origine indo-européenne. Mais cette communauté est lointaine. Au point de vue indo-européen, le slave n'appartient du reste pas au même type dialectal que les deux autres groupes.

Sans doute aussi, les langues slaves ont subi l'influence du christianisme et de la civilisation méditerranéenne ; mais ces influences, en partie tardives, en partie indirectes, en partie différentes de celles qui se sont exercées sur les langues romanes et germaniques, n'ont pas agi aussi profondément. C'est du latin, à la fois classique et chrétien, que s'est nourri le vocabulaire savant des principales langues romanes et des langues germaniques. Au contraire, le vocabulaire savant du russe s'est nourri de slavon, c'est-à-dire d'une traduction de textes grecs chrétiens, à l'exclusion des textes païens. Entre les langues de l'Europe occidentale et le russe, il est résulté de là une coupure. Le russe écrit d'aujourd'hui est, il est vrai, plein de termes abstraits pris aux langues occidentales ou calqués sur ceux des langues occidentales ; la « révolution » s'y appelle dans certains cas *revolucia,* d'un nom pris au polonais ; mais ce n'est qu'un placage, et l'essentiel du vocabulaire est demeuré slave.

Les langues slaves, tout en étant plus pareilles aux langues de l'Europe occidentale que ne le sont les langues indo-européennes d'Asie, telles que le persan ou l'hindi, ou que ne le sont les langues non indo-européennes d'Europe, comme le finnois et le magyar, sont donc à part.

Très voisines les unes des autres, beaucoup plus unes que ne

le sont ou les langues romanes ou les langues germaniques, elles n'ont pas profité de cet avantage.

La création d'un alphabet proprement slave et d'une langue littéraire propre et le rattachement des Slaves orientaux à l'Église d'Orient ont abouti à couper en deux tout le développement de la civilisation chez les Slaves. Sauf le groupe serbo-croate, qui s'est réparti entre les deux tendances, chaque peuple slave s'est trouvé ainsi appartenir soit à l'Occident latin, soit à l'Orient hellénisant.

Quand, à l'époque moderne, les langues slaves ont constitué leurs langues littéraires, pour la plupart à date récente, elles n'ont rien fait pour procéder d'accord. Aussi, au lieu de s'accroître par le fait de la culture, comme il est arrivé en partie dans l'Europe occidentale, les ressemblances ont diminué. Les langues slaves écrites sont, à bien des égards, plus distinctes entre elles que ne le sont les langues parlées par le peuple.

Même l'écriture sépare les langues slaves les unes des autres. Le russe, le bulgare, le serbe des orthodoxes s'écrivent avec l'alphabet cyrillique, qui dérive de l'alphabet grec employé à Byzance, et s'isolent ainsi de toutes les autres langues de l'Europe qui sont notées avec l'alphabet latin.

Noyés dans l'empire ottoman et dans l'empire austro-hongrois, les Slaves du Sud, divisés politiquement depuis le moyen âge, n'ont recouvré une vie nationale qu'au XIX^e^ siècle.

Les Slaves occidentaux, catholiques, étaient sans influence. Les uns, les Tchèques, étaient écrasés par la tyrannie des Habsbourg. Les autres, les Polonais, étaient maintenus dans un état de trouble et d'impuissance par le tempérament anarchique de leur aristocratie, tempérament qu'entretenait la politique de leurs voisins.

Les Russes, qui forment le groupe slave le plus nombreux. et celui qui, durant les derniers siècles, a possédé le seul État slave vraiment puissant, ne se sont jamais sentis que russes, et même au XIX^e^ siècle, quand on a parlé de « panslavisme », ils n'ont rien fait pour se mettre à la tête des nations slaves.

Distincts des Slaves occidentaux par la confession religieuse, ils ont eu sur eux d'autant moins d'action que la complicité des tsars de Russie dans le partage de la Pologne à la fin du XVIII^e siècle leur avait aliéné les Polonais, les plus occidentaux et alors les plus cultivés des Slaves. La façon dont la bureaucratie des tsars tyrannisait en Russie les allogènes, slaves ou non, inspirait aux autres nations une défiance justifiée.

Les Russes n'ont d'ailleurs jamais eu un prestige de civilisation suffisant pour exercer une forte influence sur les Serbes et Croates, qui étaient plutôt orientés vers l'Occident. Seul, le bulgare a emprunté au vocabulaire russe ; mais c'est la plus excentrique des langues slaves, celle qui a le moins conservé le type commun.

Les événements récents, en brisant l'empire constitué par les Romanov et en ruinant le prestige du gouvernement russe, ont encore contribué à ôter au russe la possibilité de jouer le rôle de langue slave principale, rôle qu'il n'a du reste jamais joué en fait. La Russie regarde maintenant vers l'Orient autant et plus que vers l'Occident. Elle se sépare de plus en plus du type de civilisation occidentale fondé sur l'humanisme.

Faute d'avoir réalisé une solidarité slave, faute d'avoir trouvé parmi eux et accepté une nation dirigeante, les peuples de langue slave n'ont tiré parti ni de leur nombre, qui est immense, ni de leur unité linguistique, qui est demeurée grande. Le mal est maintenant difficile à réparer. Au lieu de se souder plus étroitement, le bloc slave s'est effrité davantage au cours du XIX^e siècle. Les langues slaves, que leur origine et leur histoire isolaient du grand ensemble des langues romanes et germaniques, se sont de plus isolées les unes des autres. Avec les langues que parlent des populations moins nombreuses, comme le lituanien et le lette, comme le magyar ou le finnois, les langues slaves sont les éléments les plus divergents, ceux qui rendent le plus malaisée une sorte d'unité linguistique répondant à l'unité de civilisation européenne.

Le seul fait d'appartenir à l'Église d'Orient et d'avoir été

séparé depuis l'antiquité des nations occidentales fait que longtemps le peuple roumain a subi seulement des influences grecques et slaves et que sa langue est devenue très différente de tous les autres idiomes néo-latins. Contre ce mal, les Roumains ont d'ailleurs réagi tant qu'il était possible ; et ils se sont faits largement européens, en s'isolant des Slaves.

Plus loin à l'Est, en Asie, de grands peuples, qui ont de glorieux passés, ont accepté ou sont en voie d'accepter la partie technique de la civilisation européenne. Mais Japonais, Chinois, Arabes sont infiniment plus éloignés encore que les Slaves de l'unité linguistique de l'Europe occidentale. Pour tous ces peuples la difficulté des relations linguistiques avec l'Europe et l'Amérique, qui est déjà grave quand il s'agit des peuples employant les langues slaves, semble actuellement insoluble.

CHAPITRE XXXIV

LES ESSAIS DE LANGUES ARTIFICIELLES

On a, depuis longtemps, pensé à parer aux difficultés que la différence des langues et leur variété causent à la civilisation au moyen d'une langue artificielle que tous les hommes pourraient utiliser, indépendamment de leur langue maternelle.

Ce sont d'abord des philosophes qui ont formé ce projet : leur but était de constituer une langue rigoureusement précise qui échapperait à tous les à peu près, à toutes les ambiguïtés qui font des langues actuelles des instruments imparfaits pour la science et la philosophie.

En effet l'usage des langues vulgaires n'est pas sans inconvénient pour le savant. Le savant doit user de termes rigoureusement définis, en leur attribuant toujours la même valeur, celle dont on est convenu. Si les termes employés sont des mots d'une langue vulgaire, ils ont nécessairement, à côté du sens fixé par la définition admise, des emplois accessoires, des nuances qui troublent la netteté de la notion scientifique. L'emploi des langues vulgaires tend à mêler aux idées sur lesquelles le savant ou le philosophe doit arrêter son esprit des idées accessoires qui en brouillent les contours.

Néanmoins, les savants et les philosophes n'ont jamais rien réalisé ni même tenté de sérieux pour réaliser une langue scientifique artificielle qui suffirait à leur besoin de précision et qui pourrait servir au monde entier.

Au point de vue pratique, en revanche, il a été fait des tentatives ayant une efficacité. Et le succès qui a accueilli ces

essais montre qu'ils répondent à un besoin. La première langue artificielle qui ait eu un temps de vogue a été le volapük, inventé par un Allemand ; trop difficile il a été rapidement abandonné. Zamenhof, de Varsovie, a ensuite inventé l'*espéranto,* qui a eu un meilleur succès.

Le principe sur lequel repose l'espéranto est bon en effet. Une langue artificielle créée de toutes pièces n'a pas de chances de réussir, d'abord parce qu'il est malaisé, sinon impossible, de créer de rien un instrument aussi compliqué que l'est nécessairement une langue destinée à tout dire et conforme à ce qui est possible à la fois au point de vue physiologique et au point de vue psychique, et en second lieu, parce que l'apprentissage d'une langue toute nouvelle et ne ressemblant à rien de connu exige un grand effort et décourage dès l'abord la plupart des gens. Au lieu de créer, Zamenhof a dégagé des langues européennes les éléments communs de vocabulaire et de structure qu'elles renferment.

Les langues romanes et les langues germaniques, tout en ayant des grammaires différentes, se sont développées en un même sens, on l'a vu. Elles procèdent toutes de même ; elles n'ont plus ou presque plus de flexions casuelles, du type des langues anciennes ou des langues slaves, et elles expriment les relations grammaticales par l'ordre des mots et par des mots accessoires comme *de* ou *à* en français ; on y reconnaît partout les mêmes catégories grammaticales du substantif, de l'adjectif, du présent, du prétérit, etc. Il est facile de dégager des langues romanes et germaniques un type grammatical moyen, où les catégories grammaticales sont exprimées par l'ordre des mots, par des éléments suffixaux et par des petits mots accessoires.

Quant au vocabulaire des langues européennes, il compte un nombre immense de termes communs soit à toutes ces langues, soit à beaucoup d'entre elles, et l'on n'a pas besoin de créer des mots artificiels ; il suffit, pour désigner chaque notion, de prendre le mot qui est connu du plus grand nombre possible des langues de l'Europe. Appeler *familio* la « famille », ce n'est pas créer un mot, puisque l'hispano-portugais a *fami-*

lia, l'italien *famiglia,* le français *famille,* l'anglais *family,* l'allemand *familie,* le russe *familia* (avec un sens spécial, il est vrai). Tous les mots ne sont pas aussi européens ; mais on peut appeler l' « œil » *okulo,* qui rappelle de loin italien *occhio,* espagnol *ojo,* portugais *olho,* français *œil,* formes diverses prises dans les langues romanes par le latin *oculum,* que l'on retrouve à la base de formations savantes telles que : italien *oculare* et *oculista,* espagnol *ocular* et *oculista,* français *oculaire* et *oculiste,* anglais *ocular* et *oculiste,* russe *okulist.*

Procédant ainsi, Zamenhof a composé une langue où presque rien n'est proprement de son invention et qui repose sur une moyenne des langues européennes. Tout Européen occidental y retrouve des éléments familiers, et rien dans cette construction ne lui est tout à fait étranger.

L'espéranto, ainsi fait suivant un principe juste, a eu de la vogue. Il s'est formé partout des groupes espérantistes. Il a été publié en espéranto un grand nombre de livres et de revues. Il y a des congrès internationaux espérantistes. Des espérantistes appartenant aux nations les plus diverses s'y sont entretenus entre eux en espéranto et s'y sont compris. La possibilité d'instituer une langue artificielle aisée à apprendre et le fait que cette langue est utilisable sont démontrés par la pratique. Toute discussion théorique est vaine : l'espéranto a fonctionné. Il lui manque seulement d'être entré dans l'usage pratique.

Du reste on ne voit pas pourquoi il serait impossible de constituer, sous la forme où l'a été l'espéranto, une langue artificielle.

Une langue est une institution sociale traditionnelle. La volonté de l'homme intervient sans cesse dans le langage. Le choix d'un parler commun tel que le français, l'anglais, ou l'allemand procède d'actes volontaires. Une langue comme la « langue du pays » norvégienne a été faite, sur la base de parlers norvégiens, par un choix arbitraire d'éléments, et ne représente aucun parler local défini. Et c'est par un choix volontaire que se forme le vocabulaire savant qui est mainte-

tenant une grande partie du vocabulaire courant des langues civilisées. Le tchèque est plein de mots bâtis artificiellement qui sont entrés dans l'usage ordinaire. Dans la structure des phrases, dans la constitution du vocabulaire, la volonté humaine joue un rôle décisif. Il n'est donc ni absurde ni excessif d'essayer de dégager des langues européennes l'élément commun qu'elles comprennent pour en faire une langue internationale.

Toutefois si le principe est correct, l'application dépassait les forces d'un homme.

Européen oriental, Zamenhof a fait de regrettables concessions à l'archaïsme de l'allemand et surtout des langues slaves. Alors que la tendance de toutes les langues européennes est de supprimer la flexion casuelle, il a distingué un cas sujet et un cas régime, complication superflue qui fait pour les Européens occidentaux une difficulté sans profit : l'ordre des mots suffit à distinguer le sujet du complément, et, ni en anglais ni dans les langues romanes, l'absence de distinction entre un cas sujet et un cas régime ne cause un embarras.

Pour le vocabulaire Zamenhof paraît avoir fait quelquefois une sorte de diplomatie, en cherchant à faire des concessions à l'allemand et même au russe. C'est ainsi que, au lieu de nommer *kano* le « chien », d'après italien *cane*, portugais *cão*, français *chien* (avec l'adjectif *canin* pris au latin écrit), et d'après l'adjectif anglais *canine*, il l'a appelé *hundo*, d'après l'allemand et le scandinave (l'anglais disant *dog*). Le créateur de l'espéranto a manifestement reculé devant la conséquence nécessaire de son principe : le vocabulaire commun de l'Europe repose tout entier sur un latin fortement hellénisé ; le germanique n'y entre presque pour rien. Le vocabulaire de la langue internationale ne peut être que gréco-latin.

Il serait possible, d'ailleurs, de procéder plus logiquement et, par suite, de manière plus satisfaisante et plus claire, dans la formation des mots que ne le fait l'espéranto.

C'est ce qu'ont montré les créateurs de l'*ido*, langue fondée sur le même principe que l'espéranto, mais où les principes

ont été appliqués avec plus de rigueur, trop de rigueur, disent les espérantistes.

Quoi qu'on puisse penser de ces deux solutions déjà proposées et qui ont eu un succès durable, un fait est acquis : une langue artificielle fondée sur le principe de l'espéranto et de l'ido peut fonctionner.

Pour quiconque sait déjà l'anglais ou une langue romane, et plus encore pour quiconque connaît plusieurs langues de l'Europe occidentale, il est aisé d'acquérir l'espéranto ou l'ido ; il suffit de quelques jours pour comprendre, de quelques semaines pour pratiquer ces langues.

Une langue de cette sorte pourrait rendre des services et remédier, en une large mesure, aux inconvénients qu'offre la multiplicité des langues.

Pour les choses de la vie matérielle, dans les hôtels, dans les bureaux où ont affaire des étrangers, l'emploi d'une langue artificielle lève les difficultés, et l'on n'y peut faire d'objection d'aucune sorte.

Aux grandes langues de civilisation, langues d'élites intellectuelles, toutes difficiles à apprendre complètement, qui ne peuvent être bien acquises que par un nombre restreint de personnes ayant des loisirs, et qui ont trop de beauté pour qu'il ne soit pas pénible de les entendre écorcher par des personnes qui les savent imparfaitement, il serait commode d'ajouter, pour les usages courants de la vie internationale, une langue artificielle dont tout le monde puisse se servir facilement.

On sait que la tenue des congrès internationaux est rendue difficile, presque impossible, par la diversité des langues, surtout quand la réunion compte des hommes de culture médiocre, ou des savants qui savent lire plusieurs langues de civilisation, mais qui n'ont pas eu le loisir d'apprendre à les bien parler. Les congrès internationaux d'un parti qui, comme le parti socialiste, fait profession d'internationalisme, sont alourdis par la nécessité de tout traduire en au moins deux langues ; et les délégués des petits pays doivent nécessairement être pris parmi ceux qui connaissent bien l'une des

grandes langues employées dans les congrès. La Société des Nations n'admet que l'anglais et le français ; mais ceci suffit pour que les traductions d'une langue dans l'autre ralentissent les débats d'une manière fastidieuse. Il faut une langue commune pour permettre vraiment des discussions. A cet effet il serait précieux d'avoir une langue aisée à apprendre et qui n'avantagerait personne. Seule, une langue artificielle répond à cette double exigence.

Pour la communication des idées, on voit combien il serait avantageux de posséder une langue internationale.

Dénuée de caractère idiomatique, une langue de cette sorte se prête bien à la traduction de textes non littéraires. En effet, quand on traduit, on se heurte à une double difficulté : les idiotismes de l'original et ceux de la langue dans laquelle on traduit. Si l'on traduit en une langue artificielle, la première des deux difficultés subsiste ; mais l'autre est levée, puisque, par définition, une langue artificielle n'a pas d'idiotismes. De plus, tandis qu'une traduction de l'anglais ou du français en magyar ne sert qu'en Hongrie, une traduction en espéranto servirait à l'Europe entière. Tel ouvrage scientifique ou technique qu'il ne vaut pas la peine de traduire en une langue particulière pourrait être traduit ou résumé utilement dans la langue internationale pour le public universel.

Pour ce qui n'est pas œuvre littéraire, un auteur appartenant à une petite nation trouverait souvent avantage à publier directement son ouvrage dans une langue internationale artificielle plutôt que dans sa langue ; du moins, il n'aurait à le faire ni la même répugnance ni les mêmes difficultés qu'à employer la langue d'une nation qui n'est pas la sienne.

Les espérantistes ont commis des naïvetés, ainsi quand ils ont traduit en espéranto de grandes œuvres littéraires universellement connues. La littérature est le dernier des usages auxquels peut être employée utilement une langue artificielle. Pour tout ce qui est du style, la littérature vit de la valeur expressive des mots et des tours de phrases, de l'originalité des ressources propres à chaque langue. Une langue artificielle se prête à l'exposé pur et simple de faits et d'idées qui

ne sont pas trop délicatement nuancés ; mais elle est, par sa nature même, inapte à l'expression littéraire. Et, du jour où elle acquerrait le caractère expressif et idiomatique d'une langue traditionnelle, elle aurait perdu de ce fait les qualités essentielles qui lui donnent sa raison d'être.

Du reste, une langue absolument régulière comme l'espéranto ou l'ido choque le sentiment intime de tous les sujets qui parlent une langue indo-européenne. Il y a des langues régulières, le finnois ou le turc par exemple. Mais, dans les langues indo-européennes, il reste partout un grand nombre d'anomalies grâce auxquelles chaque mot important, chaque tour de phrase usuel a son individualité, sa résonance propre. Les gens qui écrivent l'anglais ou le français avec les formes les plus régulières ne sont pas des écrivains ; *émouvoir* a une valeur poétique, *émotionner* est plat par nature. Pour qui a le sens des grandes langues littéraires de l'Occident, un texte littéraire en espéranto est choquant dès l'abord.

En revanche, l'utilité pratique d'une langue internationale est évidente. Et, comme cette langue est possible, elle doit être réalisée.

Les difficultés à surmonter pour l'établir sont grandes. Elles pourraient l'être par une entente entre les Etats.

Pour que la langue artificielle soit stable, il faut qu'elle soit établie par un accord entre les pays où elle sera employée. Les espérantistes se sont toujours refusés à introduire dans les principes de leur langue artificielle la moindre amélioration parce qu'ils savent que tout changement risque d'introduire un schisme, et à y faire le plus petit changement de peur qu'il ne soit pas universellement admis. Cette crainte est justifiée. Mais du jour où la langue internationale aurait été fixée par l'accord de tous les Etats du monde, ou du moins de tous les Etats qui l'adopteraient, elle aurait une autorité que rien ne pourrait ébranler. On voit, par l'exemple de l'anglais, qu'une langue vraiment mondiale peut garder une unité de norme, sinon de fait : personne ne songe à y rien modifier d'essentiel.

Il faudra commencer par faire un examen attentif des essais déjà faits, y corriger tout ce qui est défectueux. On devra tenir compte des difficultés que pourront avoir à étudier la langue internationale, non seulement des Européens, mais aussi des Orientaux, des Japonais, des Chinois, par exemple. Mais une fois les principes posés, la sécurité sera entière. Et quand des changements deviendront nécessaires avec le temps, ils pourront être imposés par la même autorité internationale, alors que, faute de cette autorité, on n'oserait jamais rien changer à la langue établie.

La langue internationale une fois instituée, seuls les Etats organisés pourront en imposer l'étude aux enfants et la pratique à ceux de leurs fonctionnaires qui ont des rapports avec les étrangers. Tous n'accepteront pas du premier coup ; mais dès que certains gouvernements auraient fait accueil à l'idée, l'utilité de l'innovation apparaîtrait de façon si éclatante que les résistances ne seraient pas de longue durée. Car une langue artificielle est assez facile pour être acquise même dans les écoles élémentaires ; l'enseignement n'en serait pas, comme celui des grandes langues traditionnelles, réservé aux écoles secondaires et supérieures.

La faiblesse d'une langue universelle, c'est que ceux qui en sentent le plus le besoin, ce sont ceux qui vont chez des étrangers ; or, ceux-ci, qui sont chez eux, attendent qu'on leur parle leur langue, et en effet les gens qui veulent faire des affaires avec des étrangers ont intérêt, pour les flatter, à s'adresser à eux dans leur langue. Mais il y aussi beaucoup de commerçants, d'hôteliers qui trouveraient avantage à posséder une langue internationale facile à l'aide de laquelle ils s'entretiendraient avec toutes sortes d'étrangers.

Sans doute les citoyens des pays où sont employées de grandes langues de civilisation comme l'anglais, l'espagnol, le français, l'allemand, auront d'abord le sentiment de faire un sacrifice en étudiant une langue artificielle. Mais les citoyens des pays qui parlent des langues moins répandues sont assez nombreux pour faire sentir leur volonté. Même pour les gens qui parlent l'anglais, l'utilité d'une langue inter-

nationale apparaîtrait vite si une fois elle était utilisée dans la plupart des pays où ne domine pas l'anglais. Si donc dans un grand nombre d'Etats, petits ou grands, l'apprentissage de la langue internationale était obligatoire, il y aurait dans les autres assez de gens qui l'apprendraient librement pour que même là soit sentie l'utilité de la langue internationale.

On craindra d'abord que cette langue ne nuise aux langues qui déjà jouent un rôle international, et elle leur nuirait en effet dans une certaine mesure. Mais elle leur servirait aussi : les personnes qui auront étudié une langue du type de l'espéranto ou de l'ido ne sauront pas pour cela le français, l'espagnol, l'italien ou l'anglais ; mais elles seront en mesure d'apprendre ces langues plus aisément; car elles auront acquis des connaissances élémentaires qui leur en ouvriront l'accès.

Un Chinois ou un Japonais qui connaîtrait une langue internationale comme l'espéranto serait déjà introduit à demi dans les langues européennes. Ce ne serait pas l'un des moindres mérites d'une langue artificielle internationale que de faciliter les rapports entre les populations parlant une langue non-européenne et toutes les autres.

La solution espérantiste et idiste de la langue internationale — ces deux solutions sont très voisines l'une de l'autre et l'ido n'est qu'un essai de perfectionnement de l'espéranto, — a le mérite d'exprimer l'unité de la civilisation moderne, dont le fondement est gréco-italique. L' « occidental », récemment proposé montre mieux encore cette unité.

Il semble du reste peu probable qu'une langue artificielle, et qui serait employée seulement pour des relations internationales, puisse avoir jamais — ou du moins avant longtemps — des qualités qui lui permettent de faire concurrence aux langues nationales, en dehors des objets limités et relativement humbles pour lesquels elle serait faite. Le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, l'anglais ont des valeurs esthétiques, une force expressive, une variété de nuances, que ne saurait avoir une langue artificielle. Mais avec une langue internationale artificielle, l'humanité disposerait

d'une commodité pour des besognes simples, et d'ordre quasi-matériel ; elle ne perdrait rien de la richesse que représentent pour les choses de l'esprit les langues de civilisation existantes.

Une langue artificielle donnerait, au moins pour la vie matérielle, aux relations internationales l'instrument pratique et simple qui leur manque.

CONCLUSION

L'état linguistique a toujours dépendu de l'état social.

Avant la guerre, chaque nation visait à devenir autonome et à prendre le plus de place possible. Chacune voulait par suite avoir sa langue de civilisation. Les parlers locaux s'éliminaient ; mais il s'instituait de plus en plus des langues nationales. Les aristocraties avaient pu se contenter d'un petit nombre de langues de civilisation ; chacune des jeunes démocraties voulait en avoir une à elle, proche des parlers populaires.

Le principe que chaque nation a le droit de disposer d'elle-même a prévalu ; les institutions démocratiques se répandent ; il est à prévoir que dans le prochain avenir les langues nationales se maintiendront et se développeront, et que l'Europe comptera durant bien des années encore beaucoup de petites langues de civilisation.

On ne propage pas une langue par la force : en imposant sa culture aux Slesvigois qu'elle s'était annexés par la violence, comme aux Polonais de Poznanie ou aux Lorrains de Metz, l'Allemagne s'est fait un tort moral dont elle ne mesurait pas l'étendue.

Mais dès maintenant l'Amérique n'emploie que deux groupes linguistiques, l'anglais et l'hispano-portugais ; dès maintenant le grand russe est la langue impériale d'une grande union de populations diverses dirigées par un gouvernement unique ; dès maintenant l'anglais, l'allemand, le français servent en Europe de langues communes de civilisation.

Peu de langues sont appelées à jouer ce rôle ; car l'effort que l'on peut consacrer à l'étude des langues est nécessairement limité.

Les idiomes de petits groupes restent confinés aux nations pour lesquelles ils sont créés, et l'emploi qu'en font ces nations est pour leurs membres une cause de faiblesse, pour les étrangers une source d'incommodités.

L'unité de civilisation tend à exiger l'unité de langue. De tout temps, les langues se sont différenciées quand l'unité de civilisation se brisait ; elles ont tendu à s'unifier quand une même civilisation s'étendait.

Mais les principales langues de civilisation actuelles ont un passé trop grand, elles expriment chacune une tradition trop originale pour être abandonnées ; chacune est une force et une parure de l'humanité.

D'ailleurs les événements ont montré que l'unité morale de civilisation ne répondait pas entièrement à l'unité matérielle. Les Allemands ont d'autres conceptions sociales que les Français, et ceux-ci d'autres que les peuples britanniques et américains.

Le monde n'est pas mûr pour une véritable unité internationale, qui, reposant sur des éléments communs à l'Europe et à l'Amérique civilisées, servirait aux relations pratiques du monde entier.

Les libres nations tendent néanmoins, de plus en plus, à former une société. Et une société ne peut subsister sans moyens de communiquer. On a souvent parlé d'Etats-Unis d'Europe — qui n'ont pas l'air près de se constituer. Sans quelque forme de communauté de langue, on ne conçoit pas une véritable union.

Chacune des démocraties nationales doit sentir qu'elle est une partie d'une humanité dont l'unité apparaît chaque jour plus évidente et qui n'a de plus en plus qu'une civilisation, héritière de la civilisation gréco-romaine, et elle doit faire le nécessaire pour s'entendre avec toutes les autres. Quand les démocraties auront assis leur domination, elles apercevront mieux la nécessité internationale que leur dissimule

provisoirement l'effort fait en vue de conquérir le pouvoir.

Une langue de civilisation est d'autant moins apte à changer qu'elle sert à un plus grand nombre d'hommes répartis sur une aire plus vaste et plus indépendants les uns des autres.

Mais l'expérience montre aussi que l'outil linguistique a toujours été adapté aux besoins. L'empire romain unifié a eu sa langue une, le latin. La féodalité, qui a morcelé l'Europe en provinces et en seigneuries, a produit la diversité infinie des parlers locaux à peine groupés en dialectes. Les Etats nationaux de l'Europe moderne ont pour organes les langues nationales de civilisation, petites ou grandes.

Quand il le faut, les sociétés savent échapper à des traditions périmées, et, surtout dans les périodes de crise, elles choisissent la langue qui leur convient. Il n'y a guère de peuple qui n'ait dans son passé un ou plusieurs changements de langue. Et les langues, même fixées, se modifient; malgré tout ce qui devrait le rendre stable, le français d'aujourd'hui n'est plus celui du XVII^e^ siècle.

Les conditions politiques économiques et sociales nouvelles qui résultent de la dernière guerre détermineront avec le temps un état linguistique nouveau.

Les petites démocraties se complaisent aux petites langues nationales ; comme les patois meurent aujourd'hui, ces petites langues mourront, et la démocratie universelle qui s'institue trouvera ses moyens universels d'expression.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Les lecteurs qui voudraient compléter ou préciser les indications fournies par ce livre pourront s'adresser aux ouvrages suivants, dont plusieurs leur fourniront en même temps une bibliographie plus étendue. On ne signale guère ici que des ouvrages en français, mais une étude réelle de la linguistique exige la connaissance de l'anglais et surtout de l'allemand.

Le livre le plus profond sur les principes de la linguistique est le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure (Payot, éditeur). Paris et Lausanne, 1916. Le plus complet et le plus facile à lire est celui de J. Vendryes, *Le langage*, Paris, 1921

Des listes de toutes les langues classées par familles se trouvent dans le petit volume de Finck, *Die Sprachstämme des Erdkreises*. Leipzig, 1909. et maintenant, d'une manière plus ample, dans le grand ouvrage publié sous la direction de A. Meillet et M. Cohen, *Les langues du Monde*, Paris, 1924 ; voir aussi Schmidt, *Die Sprachfamilien und Sprachenkreise der Erde* (avec un bon atlas), Heidelberg, 1926.

Sur la méthode, v. A. Meillet, *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo, 1925.

Sur l'histoire des langues indo-européennes, on pourra consulter K. Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée* (traduction de l'allemand). Paris, 1905 ; A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 5e édit. Paris, 1922 (avec une bibliographie méthodique) ; A. Meillet et J. Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2e tirage, Paris, 1928.

Les *Éléments de linguistique romane*, de E. Bourciez, 2e édit., Paris, 1923, fournissent une bonne orientation sur l'ensemble des langues romanes. Pour le français, on a la *Grammaire historique de la langue française*, de Nyrop, publiée à Copenhague (le Ve volume n'a pas encore paru), et la grande *Histoire de la langue française des origines à 1900* de Brunot, Paris, 1905 et suiv. (en cours de publication).

Pour le germanique, on pourra recourir à la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand*, de V. Henry, Paris, 2e édit., 1907, et à A. Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques*, 3e édit., 1926. Il importera de lire le *Growth and structure of the English language*, de Jespersen. Leipzig, 2e édit., 1912, et E. Tonnelat, *Histoire de la langue allemande*, Paris, 1927.

Sur le grec, on pourra consulter A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 2e édit. Paris, 1920. Un livre semblable, du même auteur, sur *L'Histoire du latin*, est sur le point de paraître (Paris, 1928).

Le petit *Précis de linguistique sémitique*, de Brockelmann (traduit de l'allemand par W. Marçais et M. Cohen), oriente sommairement sur le sémitique.

Le livre, riche de faits, illustré de figures et de cartes, de Dominian, *The frontiers of language and nationality in Europa*, New-York, 1917, est l'œuvre d'un géographe, non d'un linguiste.

Sur les langues artificielles, on verra Couturat et Leau, *Histoire de la langue universelle*, Paris, 1903, 2e tirage 1907; avec la suite, *Les Nouvelles langues internationales*, des mêmes auteurs, parue à Paris, en 1907.

STATISTIQUE

DES

LANGUES DE L'EUROPE

PAR

L. TESNIÈRE

INTRODUCTION

Il n'est pas de question qui, dans la conversation, soit plus souvent posée par le profane au linguiste que la suivante : « Combien parlez-vous de langues ? ». Il n'en est pas qui l'embarrasse davantage. En effet, outre que tout linguiste n'est pas forcément doublé d'un polyglotte, la notion de langue dénombrable est à peu près impossible à saisir. Le linguiste devra-t-il tenir compte dans son calcul de toutes les langues avec lesquelles il opère et qu'il cite dans ses comparaisons, ou seulement de celles qu'il est capable d'utiliser tant bien que mal, ou enfin seulement de celles qu'il possède à fond ? Devra-t-il compter pour une ou pour deux langues des idiomes extrêmement voisins, tels que le norvégien et le féroïen, ou le serbo-croate et le slovène ? En fait, toutes ces questions ne comportent pas de réponse numérique précise.

Si le linguiste est embarrassé pour définir numériquement sa propre situation linguistique, qu'il est cependant mieux à même que personne d'observer et de déterminer, que dira-t-il lorsqu'il aura à évaluer numériquement l'état linguistique du demi-milliard de sujets parlants qui peuplent l'Europe, et dont beaucoup sont peut-être dans une situation aussi difficile à définir que la sienne ? A vrai dire, tenter la statistique des langues parlées en Europe est chose téméraire, et l'auteur du présent travail mériterait cent fois qu'on lui reprochât de ne pas s'être aperçu qu'il faisait une folie, s'il n'eût jugé opportun de commencer par s'employer à démontrer lui-même que c'en est une.

En effet, les opérations statistiques n'ont de prise que sur les objets et les notions susceptibles d'être groupés selon des critériums dont la définition échappe à toute ambiguïté. Or tel n'est point le cas des critériums linguistiques. Nous venons de voir qu'il est parfois délicat de décider si deux idiomes très voisins l'un de l'autre doivent être comptés comme une langue ou comme deux. Généralement, on compte comme une langue les ensembles de parlers plus ou moins semblables qui gravitent autour d'une langue littéraire commune. Mais cette langue peut manquer. C'est

le cas pour les parlers macédoniens qui, sollicités avec une égale énergie par le serbe et par le bulgare, ne se sont encore décidés nettement ni pour l'une, ni pour l'autre de ces langues, et qui, d'autre part, n'ont pas développé de langue littéraire commune macédonienne. Dès lors, c'est un véritable non-sens que parler de macédonien, comme nous serons obligés de le faire plus bas à plusieurs reprises pour arriver à saisir en bloc l'ensemble des parlers macédoniens.

D'autre part, nous rencontrerons une grosse difficulté du fait des bilingues et des multilingues. Beaucoup de personnes en Europe parlent une langue différente dans les relations familiales et dans les relations sociales. Soit par exemple un Juif de Kovno, qui parle judéo-allemand quand il est chez lui, mais russe dès qu'il est dans la rue, la question se pose de savoir s'il faut le compter comme russophone, comme étant de langue judéo-allemande, ou enfin s'il faut le compter deux fois. Nous avons cru devoir éviter cette dernière alternative pour conserver la concordance entre les chiffres de populations et les chiffres de langues. Et nous avons tâché de prendre toujours comme base de nos déterminations la langue parlée dans la famille. Mais il faut avouer que cette méthode ne nous fournit qu'une vue incomplète de la réalité, puisqu'elle fait radicalement abstraction de toutes les langues secondes [1].

Une autre difficulté proviendra de l'existence des individus ou des groupes d'individus qui sont en train de changer de langue. Où classerons-nous le jeune Breton qui, comme le dit si joliment Brizeux, ne parle plus tout à fait breton, mais ne parle pas encore tout à fait français ? Son cas n'est d'ailleurs pas isolé : c'est celui de tous les Provençaux et de tous les patoisants du Nord de la France, pour lesquels le français est une langue acquise après coup. Sans compter que ce qui est vrai dans un pays fortement centralisé comme la France l'est à plus forte raison dans les pays à patois extrêmement vivaces de l'Europe centrale et orientale. Il n'est pas exagéré de dire que l'état normal est l'état de changement de langue. Neuf fois sur dix, un homme cultivé est un homme qui a changé de langue. Le cas où la langue de civilisation se trouve coïncider avec la langue maternelle atteste un heureux équilibre, qui résulte d'un long passé et d'une forte tradition. Mais c'est un cas particulier et rare.

Dans le cas du bilinguisme comme dans celui du changement de

1. C'est ainsi que l'on ne verra apparaître nulle part dans les pages qui suivent les langues qui n'existent que comme langues secondes, qu'elles soient artificielles comme l'espéranto ou l'ido, ou naturelles comme le sabir ou la lingua franca.

langue, il faut d'ailleurs distinguer selon que les deux idiomes considérés se ressemblent, ou qu'ils sont d'un type totalement différent. Dans le premier cas, il y a adaptation lente et insensible, dans le second, il y a passage brusque. Et ce sont là autant de nuances qui échappent radicalement au langage des chiffres.

La difficulté de la tâche statistique du linguiste s'accroît du fait qu'il est dans l'impossibilité d'observer par lui-même une région aussi vaste que l'Europe. Il doit donc faire appel à des sources de seconde main. Dans le cas le moins favorable, celui où toute statistique fait défaut, il en est réduit à tirer parti des évaluations plus ou moins exactes qui ont été tentées par d'autres. Et alors, après de longues hésitations, il devra, s'il veut aboutir, se décider entre des chiffres parfois plus ou moins discordants. Mais, même dans le cas le plus favorable, celui où les statistiques existent, il ne sera guère mieux loti. Car il ne faut pas oublier que les statistiques de langues sont faites par voie de réponse à des questionnaires, ce qui suppose toute une série d'opérations qui viennent s'interposer comme un voile plus ou moins opaque entre la réalité et lui.

En examinant successivement : 1° à qui la question de langue est posée lors d'un recensement ; 2° comment elle est posée ; 3° comment il y est répondu ; et 4° comment les données du recensement sont ensuite élaborées, nous verrons les multiples causes d'erreur qui risquent de fausser toute statistique linguistique.

1° Les recensements doivent tenir compte de ce que l'acquisition du langage par les enfants est faite progressivement et insensiblement. Dès lors, les organes recenseurs devront prendre soin d'indiquer avec précision si et à partir de quel âge les enfants doivent répondre à la question de langue. Dans la plupart des pays, on admet que les enfants en bas âge ont la même langue que leurs parents. Mais c'est la porte ouverte aux inexactitudes et aux imprécisions. Tout d'abord, dans les mariages entre étrangers, le père et la mère sont souvent de langue différente. En outre, d'un pays à l'autre, le pourcentage des enfants en bas âge n'est pas le même. La France, en raison de sa faible natalité, présente une moins forte proportion d'enfants que l'Allemagne, d'où il résulte que les chiffres obtenus par la même méthode pour la France et pour l'Allemagne ne sont pas exactement comparables. En Irlande, le souci de favoriser la langue irlandaise a conduit les recenseurs à faire inscrire les enfants âgés de moins de 7 ans, non pas d'après la langue de leurs parents, qui ne savent souvent que l'anglais, mais d'après celle de leurs frères et sœurs aînés, qui ont souvent rappris l'irlandais. La langue irlandaise se trouve ainsi avantagée et la

réalité faussée. Pour éviter cet écueil, certains pays ont décidé que les enfants n'auraient pas à répondre à la question de langue au-dessous d'un certain âge. Cette limite a été fixée à 3 ans en Angleterre et dans le Pays de Galles et à 2 ans seulement en Belgique, ce qui pourrait faire croire que les enfants sont plus précoces en Belgique qu'en Angleterre. Mais, même avec ce système, on n'échappe pas à toutes les inconséquences. C'est ainsi qu'en Angleterre, après avoir compté à part, comme ne parlant pas encore, les enfants âgés de moins de 3 ans, on a dû répartir ensuite d'après la langue de leur père les enfants âgés de plus de trois ans qui, pour une raison ou pour une autre, n'avaient pas répondu à la question de langue.

Tout ce qui vient d'être dit pour les enfants en bas âge vaut également jusqu'à un certain point pour les muets, qui sont heureusement beaucoup moins nombreux, et que l'on dénombre généralement d'après la langue de leur famille.

2° La façon dont la question de langue est posée a évidemment une importance capitale pour le résultat de l'enquête. En particulier, dans le cas de bilinguisme ou de changement de langue, elle peut avoir pour effet de favoriser soit la langue dominante, soit la langue en voie de recul.

Le moyen classique de favoriser la langue dominante a été imaginé par l'Autriche et relevé par les Tchèques, qui ont soulevé jadis à ce sujet une querelle retentissante. Il consiste à demander aux intéressés, non pas leur langue maternelle (Muttersprache), mais leur langue publique, ou sociale, ou usuelle, ou de civilisation (Umgangssprache). On comprend immédiatement qu'un Tchèque résidant en Hongrie ou un Hongrois résidant en Bohême étaient obligés de déclarer l'allemand au lieu de leur langue maternelle, d'où une erreur sensible au détriment des idiomes des minorités. La question de la langue publique révèle, non l'état linguistique actuel, mais celui qui tend à s'établir, dans un avenir plus ou moins éloigné, et dont la réalisation peut être par conséquent empêchée par des événements historiques ou sociaux imprévus.

Inversement, les Irlandais ont trouvé le moyen de favoriser leur idiome national, qui est en plein recul en face de l'anglais, en définissant « Irish speaker » quiconque est capable de tenir une conversation en irlandais.

Entre ces deux extrêmes il est malaisé de trouver le juste milieu. On s'en rapproche sensiblement en posant la question de la langue maternelle. C'est ce que faisaient les recensements allemands d'avant-guerre, qui demandaient ensuite aux personnes de langue maternelle non allemande si elles savaient également l'allemand. C'est ce que font également la plupart des petits Etats nouveaux

de l'Europe orientale. Mais cette méthode n'est pas non plus sans inconvénients. La langue maternelle d'un sujet parlant est celle qu'il a parlée dans son enfance au sein de sa famille et plus particulièrement avec sa mère. La question de la langue maternelle nous renseigne donc sur un état linguistique passé. Elle favorise les langues de survivance. Elle néglige le fait que, souvent, le sujet parlant a complètement abandonné depuis l'idiome de son enfance. Un Breton, dont la langue maternelle est le breton, qui est venu s'établir ensuite à Paris, qui s'est marié avec une femme francophone, et qui a complètement abandonné l'usage du breton, ne doit pas être compté comme bretonnant si l'on tient à avoir une image de l'état linguistique véritablement actuel.

En tenant compte des critiques adressées à juste titre aux méthodes précédentes, il semble que l'idéal serait de poser la question de la langue familiale ou privée, en définissant comme telle celle que le sujet parlant emploie dans ses relations privées, soit avec les membres de la famille au sein de laquelle il vit, soit, s'il est sans famille, avec ceux de ses amis intimes qu'il fréquente le plus couramment. On éviterait ainsi d'exercer une contrainte quelle qu'elle soit sur le sujet parlant, et les renseignements que l'on obtiendrait correspondraient à un état linguistique qui ne serait ni, comme avec la langue maternelle, antérieur, ni, comme avec la langue publique, postérieur à l'état actuel. Cette méthode n'a jamais été employée.

On voit que, par la façon même dont on pose la question de langue, on peut inciter de manière insidieuse les intéressés à déclarer telle langue plutôt que telle autre. Mais la sollicitation peut être plus brutale. C'était le cas dans l'ancienne Autriche, où les langues que l'on avait le droit de déclarer faisaient l'objet d'une liste strictement limitative, et sur laquelle ne figurât point le judéo-allemand. Toute personne qui s'obstinait à vouloir déclarer cet idiome était passible de fortes amendes, voire de prison. Les sanctions de ce genre ayant été particulièrement nombreuses en Galicie et en Bukovine à la suite du recensement de 1910, les Juifs de cette région déposèrent une plainte auprès du Tribunal d'Empire, lequel, par arrêt en date du 10 juillet 1911, les débouta de leur demande [1]. Sans nous arrêter sur l'incompétence éclatante que révèle le jugement de cette haute Assemblée, nous nous bornerons à en tirer les conclusions qui s'imposent sur le crédit qu'il y a lieu d'accorder aux recensements autrichiens d'avant-guerre.

Même lorsque la question de langue n'est pas posée avec l'idée arrêtée d'influencer la réponse des intéressés, il arrive qu'elle ne

1. Cf. Heinrich Lœwe, *Die Sprachen der Juden*, Cologne, 1911, p. 53.

donne pas satisfaction à ceux-là mêmes qui l'ont posée. C'est, comme nous le verrons plus loin, le cas pour l'Alsace-Lorraine, où l'on en est encore à chercher une formule qui permette de saisir l'extrême complexité des faits.

3° Si la façon dont on pose la question a son importance, celle dont le public y répond n'en a pas moins. Or il arrive souvent que les intéressés ne s'en tiennent pas dans leurs déclarations à la vérité pure et simple. Parfois ils éprouvent une sorte de fausse honte à déclarer des langues qui passent pour être socialement inférieures. C'est le cas pour les Juifs d'Alsace ou d'ailleurs, dont beaucoup se refusent à avouer que le judéo-allemand est leur langue maternelle. C'est également le cas des slovénophones germanophiles de Carinthie, qui croiraient se déconsidérer en ne se faisant point porter comme étant de langue allemande. Mais, le plus souvent, c'est l'oppression ou la terreur politique qui contribuent à fausser les réponses. Si, comme nous le verrons plus bas, beaucoup des Slovènes non germanophiles de Carinthie ont hésité à déclarer la langue slovène au recensement de 1923, c'est qu'ils ont eu peur de représailles. En Lettonie, lors du recensement de 1920, beaucoup de Lives, ignorant encore la tournure qu'allaient prendre les événements, ont jugé prudent de déclarer comme langue le lette. Mais, au recensement de 1925, s'étant aperçus entre temps que le gouvernement letton, loin de les brimer, leur manifestait plutôt une sympathie de curiosité, ils se sont déclarés de langue live. Et c'est ainsi que cet idiome, qui est évidemment en voie de disparition, comptait 831 représentants en 1920 et 1 238 en 1925.

4° Si l'intervention des organes recenseurs dans l'établissement de la question à poser est parfois dangereuse, elle peut devenir redoutable lors de l'élaboration des données recueillies. Souvent, l'ordonnance des tableaux et le choix des rubriques permettent de présenter les faits d'une façon tendancieuse. C'est ainsi que, comme nous le verrons plus loin[1], tel *Statistisches Jahrbuch* accuse pour 1910 dans les cercles d'Eupen et de Malmédy 234 francophones en face de 49 494 germanophones, tandis que *9537 Wallons sont adroitement escamotés sous la rubrique « Autres langues ». Mais là où l'ingérence des organes recenseurs atteint son comble, c'est quand ils s'arrogent le droit de « rectifier » les indications portées sur les bulletins, ainsi que cela s'est pratiqué ouvertement lors du recensement russe de 1897[2].

On conçoit que, dans ces conditions, selon l'esprit qui anime les fonctionnaires chargés du recensement, les résultats obtenus dans les différents pays aient droit à des coefficients de confiance extrê-

1. Pp. 355-356.
2. *Recensement de la population de l'Empire Russe en 1897*, t. II, préface.

mement variables. A ce point de vue, il est intéressant de rapprocher les chiffres du recensement autrichien de 1910 avec ceux des recensements effectués après la guerre sur les mêmes territoires par les États qui se sont détachés de l'Autriche. C'est ce que nous avons fait plus loin pour la Tchécoslovaquie. La comparaison permet de calculer après coup à combien s'élevait en 1910 l'erreur commise par les nationalités dominantes, autrichienne et hongroise, à leur profit et au détriment des autres. Pour les Autrichiens allemands (3 123 568), même si l'on compte avec eux les Juifs (180 855) qui sont de langue judéo-allemande, ils n'étaient dans la Tchécoslovaquie actuelle que *3 304 423 au recensement de 1921, tandis que le recensement autrichien de 1910 comptait sur le même territoire 3 750 325 germanophones, soit une différence de *453 902 pour 3 304 423 habitants, c'est-à-dire une erreur d'environ 13,7 pour 100 en plus. Les Hongrois ont été moins discrets : leur recensement accusait en 1910 1 070 854 magyarophones sur un territoire où le recensement tchécoslovaque de 1921 n'a compté que 745 431 Hongrois, ce qui fait une différence de *325 423 pour 745 431 habitants, c'est-à-dire une erreur de 43,6 pour 100 en plus. L'erreur est d'autant plus considérable que l'on avance davantage vers l'Orient, ce qui est normal.

Les statistiques hongroises se font d'ailleurs en général remarquer par leur absence totale d'objectivité. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à la préface du *Recensement général de la population de 1920*[1]. Outre que l'auteur commence par y plaider la thèse de son impartialité avec une éloquence qui est déjà compromettante, le linguiste y apprendra avec un intérêt mêlé de surprise que les Bouniévatz et les Chokatz n'ont rien de commun avec les Serbes et que les Dalmates et Illyriens du comitat de Pest ne sauraient être affiliés (*sic*) ni aux Serbes, ni aux Croates. Aussi bien, le chapitre tout entier n'est-il qu'un long réquisitoire contre le traité de Trianon. Cette façon d'entendre la statistique n'est évidemment pas faite pour inspirer au linguiste une confiance illimitée.

En présence des données qui nous étaient ainsi fournies par les divers recensements, sur la valeur desquels nous ne nous faisons, on le voit, aucune illusion, nous avons cru devoir procéder de la façon suivante.

La population d'un pays, dont les statisticiens ont signalé à maintes reprises le caractère fuyant et insaisissable, peut être comptée de deux façons dans les recensements. Si l'on dénombre les présents et les absents à l'exclusion des gens de passage, on

1. Publications statistiques hongroises, nouvelle série, 69e volume, Budapest, 1923, pp. 12*, 13*, 15*, et passim.

obtient la population dite résidente, ou population de droit, ou de séjour habituel (Wohnbevölkerung). Si, au contraire, on dénombre les présents, y compris les gens de passage, à l'exclusion des absents, on obtient la population dite présente, ou de fait (Ortsanwesende Bevölkerung). Les gens de passage ayant de grandes chances d'être des étrangers, nous avons pris pour base de nos calculs, toutes les fois que nous l'avons pu, la population résidente, parce que, étant plus stable, elle nous semblait mieux répondre aux buts linguistiques que nous poursuivions. Mais beaucoup de pays, surtout dans le centre et dans l'est de l'Europe, ne fournissent que la population présente, ou bien ne donnent le décompte par langues que pour cette population. Dans ces cas, force nous a été de nous en tenir à la population présente. Nous n'avons pas manqué, chaque fois que la chose nous a été possible, d'indiquer si les chiffres qui servaient de base à nos calculs concernaient la population présente ou la population résidente. Mais, outre que certains pays ne fournissent pas cette indication, le seul fait d'avoir aligné des chiffres établis tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, et qui par conséquent ne sont pas exactement comparables d'un pays à l'autre, a nécessairement entraîné dans notre travail un flottement, d'ailleurs assez léger, la différence entre la population présente et la population résidente n'étant jamais considérable.

Il s'est produit en ce qui concerne les étrangers un flottement analogue. La plupart des recensements indiquent le chiffre global des étrangers, mais sans fournir leur décompte par langues. Dans ces conditions, nous avons adopté le principe de toujours décompter les étrangers et de les laisser ensuite en dehors de nos calculs. C'était sans doute le procédé qui entraînait le moins d'inconvénients, mais il en entraînait tout de même. C'est ainsi que les chiffres finaux résultant de nos calculs se trouveront être légèrement inférieurs à la réalité, puisque aucune des personnes recensées en dehors de leur pays d'origine n'y figurera. L'erreur qui résulte de là est d'autant plus grave qu'elle est variable d'un pays à l'autre. De même, il est certain que les pays à forte natalité ont plus de leurs nationaux à l'étranger que ceux dont la natalité est plus faible. Enfin, certains pays ne fournissant pas le chiffre des étrangers qui résident sur leur territoire, nous avons dû, bon gré mal gré, renoncer à en faire le décompte, de telle sorte que nous avons pour ces pays une proportion de nationaux sensiblement plus forte que pour les autres. Par contre, dans deux cas, celui de l'émigration russe et celui de l'immigration étrangère en France, nous nous sommes trouvés en présence de chiffres tellement élevés (2 507 635 étrangers en France en 1926), que nous avons dû déroger, à titre d'exception, au principe de ne pas tenir compte des étrangers.

Pour les enfants en bas âge, afin de rétablir l'uniformité entre les différents pays et d'obtenir des chiffres à peu près comparables. nous les avons, dans les pays où ils sont comptés à part, répartis entre les différentes langues au même prorata que le reste de la population. Mais, là encore, il y a une cause d'erreur. En effet, entre deux langues parlées dans un même pays, il est bien rare qu'il n'y en ait pas une qui fasse des progrès au détriment de l'autre. Dans ce cas, un tant pour cent des enfants sont destinés à parler une autre langue que leurs parents. Établir, comme nous l'avons fait, leur répartition linguistique d'après celle de la génération qui les a précédés, c'est se condamner à donner de la situation linguistique qui sera la leur une image en retard sur la réalité. D'ailleurs c'est par une pure fiction que les enfants en bas âge sont répartis linguistiquement, puisqu'ils ne parlent pas encore ; de de ce fait, la grosse majorité de nos chiffres sont sous ce rapport sensiblement supérieurs à la réalité. Seules, les langues qui sont sur le point de disparaître, et qui ne sont déjà plus parlées que par des vieillards, comme par exemple le manxois en Angleterre, échappent à cette cause d'erreur.

Dans la plupart des pays, on a été amené, lors de l'élaboration du recensement d'après la langue, à grouper sous une même rubrique « Autres langues » toutes les langues qui n'ont été déclarées que par un petit nombre d'individus. De même, il arrive toujours, lors d'un recensement, qu'un certain nombre de personnes négligent ou refusent de répondre à la question de langue, ce qui oblige les bureaux de statistique à ouvrir une nouvelle rubrique « Langue non déterminée » ou « Langue inconnue ». Dans nos calculs par pays, nous avons maintenu ces rubriques. Mais lors de notre addition finale pour toute l'Europe, nous n'en avons pas tenu compte, ce qui a entraîné une petite erreur, assez comparable à celle que nous avons signalée ci-dessus pour les étrangers.

Enfin, nous avons dû prendre pour base de nos recherches des recensements qui, d'un pays à l'autre, ne concordent ni par la date à laquelle ils ont été effectués, ni par les territoires sur lesquels ils ont porté.

Pour remédier à ce caractère disparate des éléments dont nous disposions, nous avons admis le principe de rapporter tous nos calculs à une date fixe, et nous avons choisi arbitrairement celle du 31 décembre 1926, comme étant postérieure à celle de tous les recensements dont nous avons fait état. Connaissant par ailleurs le taux moyen de la progression de la population dans les divers pays, il nous a été aisé d'obtenir par un calcul de proportion la répartition linguistique de la population des différents Etats à cette date. Mais il faut reconnaître que ce calcul risque d'entraîner de

petites erreurs, la progression de la population ou la répartition des langues d'un pays donné ayant pu varier notablement entre la date de son dernier recensement et celle du 31 décembre 1926. D'ailleurs, puisque nous avons compté les enfants en bas âge comme s'ils parlaient, nos chiffres calculés pour le 31 décembre 1926 n'auront de chance de s'approcher de la réalité qu'aux alentours de 1929 ou de 1930, lorsque ces enfants auront réellement appris à parler.

Ce qui a compliqué considérablement notre travail, c'est que nous avons dû très souvent faire état à la fois de recensements d'après-guerre et de recensements d'avant-guerre. Pour ne prendre qu'un exemple, nous n'avons pu calculer le nombre des habitants de langue slovène résidant dans les anciens territoires autrichiens annexés par l'Italie qu'en travaillant sur les résultats détaillés du recensement autrichien de 1910, dans lequel nous avons pour ainsi dire découpé la zone qni nous intéressait. Mais si, pour la langue, nous avons été obligés de remonter au recensement autrichien de 1910, par contre nous avons pu utiliser pour la population le chiffre du recensement italien de 1921. Et nous avons marié ces deux chiffres, en faisant nos calculs sur la base de celui de 1921, mais d'après la répartition linguistique de 1910. Sans doute, la chance d'erreur n'est-elle pas ici très forte, car en l'espèce il s'agit surtout de populations assez attachées au sol, et nous savons par ailleurs que l'exode des bourgeois et des citadins slovènes de Trieste et de Goritza vers la Yougoslavie n'a pas été considérable. Mais néanmoins, il faut reconnaître que le résultat d'un pareil calcul ne peut prétendre à aucune exactitude. D'une façon générale, toutes les fois que nous avons été obligé d'opérer sur des chiffres de répartition linguistique d'avant-guerre, les proportions dont nous avons fait état pour nos calculs n'avaient déjà plus qu'une valeur très approximative pour l'époque à laquelle nous les rapportions, chaque annexion ou désannexion étant nécessairement suivie d'une réaction démographique dont on peut difficilement apprécier, encore moins calculer les effets. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'en ce qui concerne par exemple les territoires dont nous venons de parler, un certain nombre de gens que le recensement autrichien avait comptés comme étrangers pouvaient bien être des Italiens, et que, dès lors, c'est une erreur de notre part que de continuer à les compter comme étrangers maintenant que le pays fait partie de l'Italie. A vrai dire, notre tâche eût été bien simplifiée si nous avions pu disposer partout de bons recensements linguistiques d'après-guerre. Et il faut reconnaître que la situation un peu trouble et souvent encore imprécise de l'Europe, n'était guère favorable à notre travail. La nécessité où nous nous sommes trouvé d'avoir à tenir

compte presque incessamment des variations de frontières survenues depuis dix ans a eu pour effet d'introduire dans nos calculs des causes d'erreur qu'il nous a été impossible d'éviter.

Bref, si les opérations de recensement viennent s'interposer entre la réalité et nous, nos propres calculs eux-mêmes, avec les chances d'erreur qu'ils comportent, viennent à leur tour s'interposer entre les recensements et notre lecteur. Aussi n'avons-nous pas cru devoir, au cours de nos calculs, arrondir les chiffres que nous trouvions. Nous avons estimé que les chances d'erreur étaient déjà beaucoup trop considérables, et qu'il était superflu d'en ajouter de propos délibéré une de plus en calculant par à peu près. Mais, si nous avons toujours poussé nos calculs jusqu'aux unités, et si, par exemple, nous aboutissons pour les personnes qui parlent le serbo-croate au total final de *9327001, cela ne veut bien entendu pas dire que nous prétendions garantir à une unité près l'exactitude de ce chiffre. Et il doit rester bien entendu que, sous leur précision apparente, nos chiffres ne représentent que de très larges approximations. Sans doute les avons-nous serrés du plus près qu'il nous a été possible. Mais cela ne signifie point qu'ils serrent eux-mêmes la réalité de près. Aussi avons-nous voulu laisser au lecteur la possibilité de faire le départ entre les chiffres bruts, tels qu'ils sont fournis par les recensements, et ceux qui ont été ensuite calculés par nous. A cet effet, nous avons toujours fait précéder ces derniers d'un astérisque, afin de bien marquer qu'ils ont chance d'être encore plus éloignés de la réalité que ceux qui résultent directement des recensements.

Enfin, il convient d'observer que, malgré le soin constant que nous avons apporté à uniformiser les chiffres des différents pays, ces chiffres, obtenus dès l'abord par des procédés différents, ont des sens différents et restent en définitive disparates. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nos calculs ne les ont pas rendus plus disparates qu'ils ne l'étaient à l'origine. On conçoit que, dans ces conditions, les additions finales que nous avons faites entre les chiffres obtenus pour une même langue dans les différents pays soient très sujettes à caution. Nous y totalisons des nombres calculés avec un soin égal, mais où la probabilité d'erreur est variable. C'est dire la prudence avec laquelle on devra faire état des tableaux finaux de notre conclusion. Sans doute la réalité, si elle nous était accessible, ne s'éloignerait-elle pas considérablement du tableau que nous avons essayé d'en donner, mais il est à peu près certain qu'elle serait loin de concorder exactement avec lui.

En dépit de leur valeur très approximative, que nous avons tenu

à bien souligner, les chiffres que nous publions ne manqueront pas d'être utilisés en faveur de thèses politiques, nationalistes ou séparatistes de toute nature. Nul n'est, hélas, mieux placé que le linguiste pour savoir combien les données de la science peuvent être sollicitées en faveur de buts qui n'ont rien de commun avec elle. C'est le cas notamment chez un certain nombre des nouveaux pays de l'Europe centrale et orientale, où le patriotisme national, exaspéré par les événements de ces dix dernières années, atteint un degré d'hyperesthésie qui frise la névropathie. Aussi tenons-nous à préciser dès l'abord que notre travail est d'ordre rigoureusement scientifique, et à désavouer catégoriquement par avance toute exploitation qui pourra être faite de nos chiffres dans un but de politique nationale ou internationale quel qu'il soit. Aussi bien notre travail ne tient-il pas compte de la nationalité, mais seulement de la langue, et ce sont là deux notions qu'il est essentiel de ne pas confondre.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu nous aider au cours de ce travail. Nous sommes heureux, en particulier, de remercier MM. Becker et Gasc, directeurs de l'Office de statistique d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg, qui nous ont autorisé à puiser largement dans la très belle bibliothèque qui est adjointe au service qu'ils dirigent, et qui nous ont accordé une foule d'autres facilités de travail. Nous tenons à remercier aussi M. le Directeur de l'Office central de Statistique du Ministère du Travail à Paris, qui nous a autorisé à compulser dans la bibliothèque de ses services les quelques ouvrages que nous n'avons pu trouver à Strasbourg, ainsi que M. Bunle, statisticien au même Office, qui a bien voulu nous aider de ses avis. Nous sommes également redevables de renseignements et de conseils précieux à notre collègue M. H. Baulig, professeur de géographie à l'Université de Strasbourg. Enfin nous adressons nos remerciements aux bureaux de statistique des différents pays, qui ont répondu par des lettres documentées aux demandes de renseignements que nous leur avons adressées [1].

1. Sauf ceux d'Espagne et de Hollande.

ALBANIE

Ni sous le régime turc, ni depuis l'indépendance, il n'a jamais été procédé à aucun recensement en Albanie. Aussi faut-il s'en tenir, pour le chiffre de la population, à des évaluations approximatives. La plus récente est celle du 15 novembre 1923 qui estime à 803 959 le nombre des ressortissants albanais [1].

En admettant pour la progression de la population le taux d'augmentation annuelle de 1,4 pour 100 qui est celui de la Yougoslavie, nous trouvons les chiffres suivants :

Évaluation au 15 novembre 1923.	803 959
Calcul pour le { 15 novembre 1924.	*815 214
— — 1925.	*826 627
— — 1926.	*838 200
Augmentation en un an (1925-1926).	*11 573
Augmentation en un mois et demi : $\frac{*11\,573}{8}$ =	*1 447
Calcul pour le 31 décembre 1926.	*839 647

On est encore plus mal partagé, s'il est possible, pour établir la répartition linguistique de cette population. Les seuls chiffres un peu précis dont on puisse faire état sont ceux du recensement autrichien du 15 mars 1918 [2]. Mais il faut tenir compte de ce que ce recensement ne s'est étendu qu'à la zone occupée par l'Autriche, soit à environ 20 000 kilomètres carrés, tandis que la superficie de l'Albanie actuelle est de 28 000 kilomètres carrés. D'autre part, on est en droit de se demander si, à deux doigts de la catastrophe qui devait abattre leur pays, les autorités autrichiennes avaient toute la liberté d'esprit nécessaire pour procéder à un recensement vraiment impartial. Enfin les données ont été recueillies d'après le critérium de la nationalité et non d'après celui de la langue. Quoi qu'il en soit, les chiffres obtenus sont les suivants :

Albanais.	418 899
Tsiganes.	5 855
Serbo-Croates.	2 363
Total de la population de la zone autrichienne. .	427 117

1. Cf. *Aperçu de la démographie des divers pays du monde*, publié par l'Office permanent de l'Institut international de statistique, La Haye, 1925, p. 2, cf. aussi *Almanach de Gotha*, 1926.

2. Cf. *La Géographie*, novembre 1921, pp. 510-511.

D'autre part on possède, pour la religion, les chiffres suivants, qui datent d'après la guerre[1] :

Musulmans	560 348
Orthodoxes	172 543
Catholiques	84 320
Israélites	90
Total de la population de l'Albanie	817 301

Les Juifs d'Albanie sont de langue judéo-espagnole. Nous compterons donc 90 habitants parlant cette langue sur 817 301, et, au 31 décembre 1926, proportionnellement, *92 sur *839 647. Il reste *839 647 — *92 = *839 555 habitants dont nous calculerons la répartition linguistique proportionnellement à celle des nationalités d'après le recensement autrichien de 1918, ce qui nous donne :

Albanais	*823 401
Tsigane	*11 509
Serbo-Croate	*4 645
Judéo-Espagnol	*92
Total de la population	*839 647

ALLEMAGNE

Il est des pays où l'on manque plutôt de chiffres pour établir la statistique des langues. Pour l'Allemagne, on en a au contraire presque plus qu'on n'en souhaiterait : non pas que ces chiffres ne constituent des données précieuses dans la mesure où ils ne sont point suspects de partialité, mais parce que, l'histoire territoriale de l'Allemagne ayant été particulièrement mouvementée à la suite du traité de Versailles, des cessions qu'il a stipulées et des plébiscites qu'il a institués, les recensements et évaluations dont on est amené à faire état fournissent des chiffres qui ne sont généralement pas comparables entre eux. Si l'on veut aboutir à un ensemble homogène, on est obligé de se livrer à des calculs proportionnels longs et compliqués, et dont l'inconvénient est d'introduire dans les chiffres bruts un élément d'erreur appréciable.

Le premier, et d'ailleurs le seul recensement où la question de langue ait été posée dans toute l'Allemagne est celui du 1er décembre 1900[2]. Lors du recensement du 1er décembre 1910, la question

1. Chiffres communiqués par la Préfecture de Scutari à M. Bunle, statisticien à l'Office de Statistique de Paris, à l'amabilité duquel nous les devons.

2. Cf. les résultats dans la *Statistik des Deutschen Reichs*, tomes 150 (pp. 117*-134* : résultats généraux ; pp. 187-213 : détail par pays, provinces et régences) et 151 (pp. 392-735 : détail par cercles), Berlin, 1903.

de langue a été posée dans certains pays, tels que par exemple la Prusse [1] et l'Alsace-Lorraine, tandis qu'elle ne l'était pas dans d'autres (Bavière). Enfin le plus récent recensement où la question de langue ait été posée est le recensement prussien du 16 juin 1925, qui n'est pas encore complètement dépouillé [2].

Le caractère disparate des données que nous aurons à élaborer nous oblige à faire un premier départ entre :

1° la Prusse, pour laquelle nous avons des chiffres en 1900, en 1910 et en 1925 ;

2° le reste de l'Allemagne, pour lequel nous ne possédons que les chiffres de 1900 ;

3° l'Alsace-Lorraine qui, après avoir été atteinte par les recensements allemands de 1900 et de 1910, a subi les recensements français de 1921 et de 1926.

Au 1er décembre 1900, la répartition des langues entre ces trois groupes territoriaux était la suivante :

	PRUSSE	AUTRES ÉTATS	ALSACE-LORRAINE	LE REICH
Allemand.	30 383 089	*20 007 695	1 492 347	51 883 131
Polonais et mazourien.	*3 380 654	*26 779	*1 637	*3 409 070
Sorabe.	*69 712	*47 093	*6	*116 811
Tchèque et morave. .	*93 441	*24 225	*99	*117 765
Frison.	*21 182	*45	»	*21 227
Lituanien.	*115 422	*88	*9	*115 519
Hollandais.	*81 698	*3 049	*126	*84 873
Français	*9 045	*6 563	*205 427	*221 035
Danois (et norvégien) .	*140 635	*4 580	*58	*145 273
Wallon.	*12 608	*58	*66	*12 732
Kachoub.	*101 864	*1	»	*101 865
Autres langues . . .	*63 159	*55 023	*19 695	*137 877
Total. . . .	34 472 509	*20 175 199	1 719 470	56 367 178

1. Cf. les résultats pour la Prusse dans la *Statistik des Deutschen Reichs*, tome 234, I (p. xxxi : résultats généraux; pp. 56-73 : détail par provinces et régences), Berlin, 1913. En outre, l'Office statistique de Prusse et le Bureau de Statistique du Reich ont élaboré sur la base des chiffres de 1910 des tableaux où est évalué le nombre des personnes parlant les différentes langues dans chacun des territoires qui ont été détachés de l'Allemagne, cf. *Zeitschrift des preussischen statistischen Landesamts*, 60e année, 1920, Berlin, 1921, pp. 1* sqq., 4* et 5* sqq.; 61e année, 1921, Berlin, 1922, pp. 6* sqq.; et *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, 1926, Berlin, 1926, pp. 16 et 17.

2. Cf. les premiers résultats dans la *Wirtschaft und Statistik*, 1926, fasc. 10, pp. 330 et 331.

Laissant provisoirement de côté l'Alsace-Lorraine, que nous retrouverons à propos de la France, nous examinerons successivement la Prusse, puis le reste de l'Allemagne.

En ce qui concerne la Prusse, il y a lieu tout d'abord d'observer que, si l'on fait exception pour la partie bavaroise du bassin de la Sarre, toutes les diminutions territoriales imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles intéressent des territoires prussiens. Nous aurons donc à retrancher de la population totale de la Prusse celle de tous les territoires cédés par elle, en tenant compte de la répartition des langues dans chacun de ces territoires. Comme nous pouvons opérer sur les chiffres de 1910, nous ne tiendrons plus aucun compte des chiffres de la répartition des langues en Prusse en 1900, tels qu'ils figurent au tableau de la page précédente. Quant aux chiffres de 1910, nous les trouverons dans les trois ouvrages cités à la note 1 de la page 307. Mais comme ils n'ont pu être calculés en fonction des territoires intéressés qu'au fur et à mesure des cessions et des plébiscites, et que la délimitation exacte des frontières a parfois entraîné des corrections successives, nous emprunterons en principe nos renseignements à la source la plus récente, c'est-à-dire au *Statistisches Jahrbuch* de 1926, ne faisant appel à la *Zeitschrift* de 1920 et à la *Statistik* de 1913 que là où les détails feront défaut dans le *Jahrbuch*.

1° *Territoire de Memel.*

Le *Jahrbuch* fournit les chiffres suivants :

Allemand	71 781
Polonais	126
Kachoub, mazourien et lituanien	67 138
Autres langues	*165
Bilingues (allemand et autres langues)	2 028
Total	141 238

Ce tableau demande à être interprété et rectifié. Il importe d'établir la distinction entre le kachoub, le mazourien et le lituanien, qui sont des langues différentes. Nous pouvons faire sur le chiffre de 67 138 une proportion basée sur les chiffres fournis par la *Zeitschrift* de 1920, soit :

	Zeitschrift de 1920.	*Jahrbuch* de 1926.
Mazourien	8	*8
Lituanien	67 259	*67 130
Kachoub	»	»
Total	*67 267	67 138

D'autre part la distinction faite par les statistiques allemandes entre le polonais et le mazourien, qui n'est qu'un dialecte polonais, présente un caractère purement politique : bien qu'à la différence des autres Polonais les Mazoures de la Prusse orientale soient protestants et que, sous l'influence germanique, ils aient développé un embryon de langue littéraire locale écrite en caractères gotiques, le mazourien n'en est pas moins du polonais au même titre que le champenois est du français. Nous compterons donc régulièrement le mazourien avec le polonais, soit ici 126 + *8 = *134.

Enfin, comme les 2 028 bilingues dont il est question sont de toute évidence des Polonais ou des Lituaniens ayant appris l'allemand et non des Allemands ayant appris le polonais ou le lituanien, nous les répartirons au prorata entre les non-germanophones, soit :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Polonais et mazourien. . . .	*134	*4	*138
Lituanien.	*67 130	*2 019	*69 149
Autres langues.	165	*5	*170
Total des non-germanophones.	*67 429	2 028	*69 457
Allemand.	71 781	»	71 781
Total général. . . .	*139 210	2 028	141 238

2° *Partie de la Prusse orientale cédée à la Pologne.*

Chiffres du *Jahrbuch* :

Allemand.	9 232
Polonais.	5 289
Kachoub, mazourien et lituanien.	9 134
Autres langues.	237
Bilingues (allemand et autres langues). . . .	895
Total.	24 787

La *Zeitschrift* de 1920 permet de se rendre compte que ni le kachoub, ni le lituanien ne sont parlés dans cette région, et que, par conséquent, les 9 134 personnes de la rubrique « kachoub, mazourien et lituanien » sont en réalité de langue mazourienne,

donc polonaise. On obtient ainsi pour le polonais, y compris le mazourien, le chiffre de 5 289 + 9 134 = *14 423. En répartissant les bilingues au prorata entre les non-germanophones, on aboutit au tableau suivant :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Polonais et mazourien. . . .	*14 423	*881	*15 304
Autres langues.	237	*14	*251
Total des non-germanophones.	*14 660	895	*15 555
Allemand.	9 232	»	9 232
Total général. . . .	*23 892	895	24 787

3° *Partie de la Prusse occidentale transformée en État libre de Dantzig.*

Chiffres du *Jahrbuch* :

Allemand.	315 336
Polonais.	9 490
Kachoub, mazourien et lituanien	2 254
Autres langues.	*511
Bilingues (allemand et autres langues). . . .	3 039
Total.	330 630

La *Zeitschrift* de 1920 permet d'établir que le chiffre de 2 254 ne concerne que le kachoub. La répartition des bilingues et le calcul du total général s'établissent comme suit :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Polonais.	9 490	*2 353	*11 843
Kachoub.	2 254	*559	*2 813
Autres langues.	*511	*127	*638
Total des non-germanophones.	*12 255	3 039	*15 294
Allemand.	315 336	»	315 336
Total général. . . .	*327 591	3 039	330 630

4° *Partie de la Prusse occidentale cédée à la Pologne.*

Chiffres du *Jahrbuch* :

Allemand	411 621
Polonais	433 281
Kachoub, mazourien et lituanien	104 585
Autres langues	*410
Bilingues (allemand et autres langues)	14 807
Total	964 704

D'après la *Zeitschrift* de 1920, on établit que le chiffre de 104 585 ne concerne que le kachoub. Le reste du calcul s'établit comme suit :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Polonais et mazourien	433 281	*11 919	*445 200
Kachoub	104 585	*2 877	*107 462
Autres langues	*410	*11	*421
Total des non-germanophones	*538 276	14 807	*553 083
Allemand	411 621	»	411 621
Total général	*949 897	14 807	964 704

5° *Partie de la Poméranie cédée à la Pologne.*

Chiffres du *Jahrbuch* :

Allemand	180
Polonais	44
Total	224

6° *Partie de la Posnanie cédée à la Pologne.*

Chiffres du *Jahrbuch* :

Allemand	669 859
Polonais	1 263 346
Kachoub, mazourien et lituanien	*69
Autres langues	1 993
Bilingues (allemand et autres langues)	11 194
Total	1 946 461

Bien que la *Zeitschrift* de 1920 ne donne aucune indication à ce sujet, il est probable que le chiffre de *69 doit concerner des gens parlant le kachoub, comme c'est le cas dans la zone voisine (Prusse occidentale). On a :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Polonais.	1 263 346	*11 176	*1 274 522
Kachoub.	69	*1	*70
Autres langues.	*1 993	*17	*2 010
Total des non-germanophones.	*1 265 408	11 194	*1 276 602
Allemand..	669 859	»	669 859
Total général.	*1 935 267	11 194	1 946 461

7° *Partie de la Silésie cédée à la Thécoslovaquie.* (*territoire de Hlučín.*)

Il est intéressant de comparer les chiffres du *Jahrbuch* de 1926 avec ceux du *Manuel statistique de la République Tchécoslovaque* (II (1925), pp. 362-363) :

Jahrbuch Allemand.	
Allemand.	6 574
Polonais..	2 714
Autres langues.. . . .	38 559
Bilingues (allemand et autres langues).. . .	599
Total. . . .	48 446

Manuel Tchèque.	
Allemand.	7 707
Polonais..	309
Tchèque	39 209
Autres langues.. . . .	*38
Total. . . .	47 263

On voit que les chiffres tchèques confirment en gros les chiffres allemands. Mais il y a lieu de faire, dans la rubrique « Autres langues » du *Jahrbuch*, le départ entre le tchèque et les autres langues. En faisant appel à la *Zeitschrift*, on a :

	Zeitschrift de 1920.	*Jahrbuch* de 1926.
Tchèque.	35 900	*38 504
Autres langues.	51	*55
Total.	*35 951	*38 559

Et l'on aboutit au tableau :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Polonais.	2 714	*39	*2 753
Tchèque et morave.	*38 504	*559	*39 063
Autres langues.	*55	*1	*56
Total des non-germanophones.	*41 273	599	*41 872
Allemand.	6 574	»	6 574
Total général. . . .	*47 847	599	48 446

8° *Partie de la Silésie cédée à la Pologne* (*Lubliniec*).

Chiffres du *Jahrbuch* :

Allemand.	9 480
Polonais.	13 149
Autres langues.	*1 372
Bilingues (allemand et autres langues).	2 247
Total.	26 248

Le calcul s'établit comme suit :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Polonais.	13 149	*2 035	*15 184
Autres langues.	*1 372	*212	*1 584
Total des non-germanophones.	*14 521	2 247	*16 768
Allemand.	9 480	»	9 480
Total général. . . .	*24 001	2 247	26 248

9° *Partie de la Silésie cédée à la Pologne* (*Königshütte*).

Il s'agit de la région de la Haute-Silésie remise par la Prusse à la Pologne entre le 17 juin et le 12 juillet 1922 à la suite du plébiscite du 20 mars 1921.

Chiffres du *Jahrbuch* :

Allemand.	263 950
Polonais.	584 873
Autres langues.	*6 643
Bilingues (allemand et autres langues). . . .	37 081
Total.	892 547

Nous calculerons le nombre des gens parlant le tchèque comme ci-dessus (sub 6°) :

	Zeitschrift de 1920.	*Jahrbuch* de 1926.
Tchèque..	21 220	*4 905
Autres langues..	7 517	*1 738
Total.	*28 737	*6 643

Le reste du calcul s'établit comme suit :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Polonais.	584 873	*36 665	*621 538
Tchèque.	*4 905	*307	*5 212
Autres langues.	*1 738	*109	*1 847
Total des non-germanophones.	*591 516	37 081	*628 597
Allemand..	263 950	»	263 950
Total général. . . .	*855 466	37 081	892 547

10° *Partie du Schleswig cédée au Danemark.*

Il s'agit de la région du Schleswig septentrional remise par la Prusse au Danemark le 14/15 juin 1920 à la suite du plébiscite du 10 février 1920.

Chiffres du *Jahrbuch* :

Allemand (y compris le frison).	40 172
Danois.	123 828
Autres langues..	*1 616
Bilingues (allemand et autres langues).. . . .	732
Total.	166 348

D'après les cartes ethnographiques, il n'existe aucune région de langue frisonne au nord de la nouvelle frontière germano-danoise. Toutefois, la *Statistik* de 1913 mentionne quelques Frisons dans les cercles de Hadersleben et de Apenrade, qui étaient compris l'un et l'autre en entier dans la zone qui nous intéresse. Il y a lieu de déduire ces Frisons du chiffre global fourni par le *Jahrbuch* :

Cercle de Hadersleben.	63
Cercle de Apenrade.	54
Total pour le frison.	*117
Allemand.	*40 055
Chiffre global du *Jahrbuch*. . .	40 172

Le reste du calcul s'établit comme suit[1] :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Danois.	123 828	*723	*124 551
Autres langues.	*1 616	*9	*1 625
Total des gens dont la langue maternelle n'est ni l'allemand, ni le frison. . . .	*125 444	732	*126 176
Allemand.	*40 055	»	*40 055
Frison.	*117	»	*117
Total général. . . .	*165 616	732	166 348

11° *Eupen et Malmédy*.

Les chiffres sont les suivants :

	Zeitschrift de 1920.	*Jahrbuch* de 1926.
Allemand.	50 387	49 494
Polonais.	164	159
Kachoub, mazourien et lituanien. . .	»	4
Français.	234	234
Wallon.	9 683	n'est pas mentionné.
Autres langues.	*389	10 045
Bilingues (allemand et autres langues) .	67	67
Total.	60 924	60 003

On peut compléter le tableau du *Jahrbuch* en calculant d'après la *Zeitschrift* le nombre approximatif des gens parlant le wallon, soit $\frac{9\,683 \times 60\,003}{60\,924} = *9\,537$. On a alors pour la rubrique « Autres langues » $10\,045 - *9\,537 = *508$ et, en ajoutant les Slaves,

$$*508 + 159 + 4 = *671.$$

1. Pour la comparaison avec les résultats du plébiscite, cf. « Der Ausfall der Volksabstimmung in der ersten Zone von Schleswig im Vergleich mit der Statistik der Muttersprache », *Zeitschrift des preussischen statistischen Landesamts*, 60e année, 1920, pp. 5* et 6*, qui donne 75,45 pour 100 de danophones au 1er décembre 1910 et 74,87 pour 100 de votants pour le Danemark au plébiscite du 10 février 1920.

Le reste du calcul s'établit comme suit :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Français.	234	*2	*236
Wallon.	*9 537	*61	*9 598
Total du français et du wallon.	*9 771	*63	*9 834
Autres langues.	*671	*4	*675
Total des non-germanophones.	10 442	67	*10 509
Allemand.	49 494	»	49 494
Total général. . . .	*59 936	67	60 003

12° *Sarre prussienne.*

Chiffres du *Jahrbuch*.

Allemand.	568 376
Français.	339
Autres langues.	*3 219
Bilingues (allemand et autres langues). . . .	178
Total.	572 112

Le calcul s'établit comme suit :

	SEULEMENT	PLUS L'ALLEMAND	TOTAL
Français.	339	*17	*356
Autres langues.	*3 219	*161	*3 380
Total des non-germanophones.	*3 558	178	*3 736
Allemand.	568 376	»	568 376
Total général. . .	*571 934	178	572 112

En totalisant maintenant dans le tableau ci-dessous les résultats partiels obtenus pour les 12 territoires détachés de la Prusse (colonne 13), et en retranchant ces sommes des chiffres fournis par la *Statistik* de 1913 (colonne 15), nous obtenons la répartition linguistique de la population de la Prusse d'après les chiffres de 1910 mais dans les limites du territoire de 1926 (colonne 14) :

	MEMEL	PRUSSE ORIENTALE	DANTZIG	PRUSSE OCCIDENTALE	POMÉRANIE	POSNANIE	HLUCIN	SILÉSIE (LIEGNITZ)	SILÉSIE (KÖNIGSHÜTTE)	SCHLESWIG	EUPEN ET MALMEDY	SARRE	TOTAL des PERTES PRUSSIENNES	PRUSSE CHIFFRES DE 1910	
														territoire de 1926.	territoire de 1910.
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Allemand. . .	71 781	9 232	315 336	411 621	180	609 859	6 574	9 480	263 950	*40 055	49 494	568 376	*2 415 938	*32 707 572	35 123 510
Polonais et mazourien. . .	*138	*15 304	*11 843	*445 200	44	*1 274 522	*2 753	*15 184	*621 538	»	»	»	*2 386 526	*1 426 152	3 812 678
Sorabe. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*65 575	*65 575
Tchèque et morave. . . .	»	»	»	»	»	»	*39 063	»	*5 212	»	»	»	*44 275	*26 014	*70 289
Frison. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*117	»	»	*117	*25 486	*25 603
Lituanien. . . .	*69 149	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*69 149	*25 827	*94 976
Hollandais. . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*19 720	*19 720
Français. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*236	*356	*592	*3 423	*4 015
Danois. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*124 551	»	»	*124 551	*1 786	*126 337
Wallon. . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	*9 598	»	*9 598	*713	*10 311
Kachoub. . . .	»	»	*2 813	*107 462	»	*70	»	»	»	»	»	»	*110 345	*299	*110 644
Autres langues, étrangers, et personnes de langue inconnue. . . .	*170	*251	*638	*421	»	*2 010	*56	*1 584	*1 847	*1 025	*675	*3 380	*12 657	*688 904	*701 561
Total. . . .	141 238	24 787	330 630	964 704	224	1 946 461	48 446	26 248	892 547	166 348	60 063	572 112	*5 173 748	*34 991 741	40 165 219

A partir d'ici, nous pouvons utiliser les données du recensement du 16 juin 1925. Il nous suffira de diviser arbitrairement le territoire de la Prusse d'après-guerre en autant de zones qu'il existe de régions pour lesquelles les résultats du recensement de 1925 ont déjà été publiés, et de remplacer ensuite indépendamment dans chacune de ces zones les chiffres de 1910 par ceux de 1925 (Les uns et les autres sont fournis par *Wirtschaft und Statistik*, loc. cit.).

1° *Région du plébiscite d'Allenstein.*

Cette région comprend la régence d'Allenstein (moins une partie du cercle de Neidenburg) et le cercle d'Oletzko.

	1er DÉCEMBRE 1910	16 JUIN 1925	VARIATION
Polonais	71 648	14 781	— 56 867
Dont comprenant l'allemand	*49 547*	*10 987*	— *38 560*
Mazourien	172 080	43 064	— 129 016
Dont comprenant l'allemand	»	*36 959*	»
Bilingues (allemand et polonais)	12 494	18 515	+ 6 021
Bilingues (allemand et mazourien)	12 727	26 714	+ *13 987
Total des non-germanophones	*268 949	*103 074	— 165 875
Allemand	*288 583	*487 189	+ *198 606
Total général	557 532	590 263	+ 32 731

On notera, pour cette zone comme pour les suivantes, les écarts formidables entre les chiffres de 1910 et ceux de 1925. Sans doute l'allemand a-t-il fait pendant ces quinze années des progrès sensibles aux dépens du polonais. Mais il paraît tout de même difficile d'admettre que 150 à 200 mille personnes, soit environ le tiers de la population, aient réellement changé de langue en si peu de temps. Il est beaucoup plus probable qu'en raison des circonstances politiques, et par crainte de représailles, nombre de Polonais se sont inscrits comme germanophones. Il y a là un élément d'erreur impondérable et partant inévitable.

On sait d'ailleurs que, chez les Polonais de cette région, le sentiment national est particulièrement peu développé. Et, à ce pro-

pos, il est intéressant de comparer aux chiffres de la page précédente les résultats du plébiscite d'Allenstein (11 juillet 1920)[1] :

LANGUE MATERNELLE		RECENSEMENT DU 1er DÉCEMBRE 1910	RECENSEMENT DU 16 JUIN 1925	ONT VOTÉ POUR LA	PLÉBISCITE du 11 JUILLET 1920
Chiffres absolus.	Allemand	*288 583	*487 189	Prusse	362 209
	Polonais. .	*268 949	*103 074	Pologne	7 980
Pourcentage. .	Allemand.	*51,7 %	*82,5 %	Prusse	*97,8 %
	Polonais. .	*48,3 %	*17,5 %	Pologne	*2,2 %

Il est facile de calculer que $97,8 - 51,7 = \frac{*46,1 \times 100}{48,3} = *95,4$ pour 100 des polonophones de 1910, ou $362\,209 + 7\,980 = \frac{*370\,189 \times *46,1}{100}$ = environ *170 000 personnes de langue polonaise ont voté pour la Prusse.

2° *Région du plébiscite de Marienwerder.*

	1er DÉCEMBRE 1920	16 JUIN 1925	VARIATION
Polonais.	22 119	6 350	— 15 769
Dont comprenant l'allemand.. . . .	*16 811*	*4 795*	— *12 016*
Bilingues (allemand et polonais).. . .	1 580	6 553	+ 4 973
Total pour le polonais. . .	*23 699	*12 903	— *10 796
Allemand.	*135 473	*157 551	+ 22 078
Total général. . . .	159 172	170 454	+ *11 282

La comparaison avec les résultats du plébiscite[1] donne le tableau suivant :

1. Cf. *Annales de Géographie*, XXX (1921), pp. 78-79 et « Das Ergebnis der Volksabstimmung in Ost- und Westpreussen im Vergleich mit der Statistik der Muttersprache », *Zeitschrift des preussischen statistischen Landesamts*, 60e année, 1920, pp. 6* et 7*.

1. Cf. *ibidem*.

LANGUE MATERNELLE		RECENSEMENT DU 1er DÉCEMBRE 1910	RECENSEMENT DU 16 JUIN 1925	ONT VOTÉ POUR LA	PLÉBISCITE du 11 JUILLET 1920
Chiffres absolus.	Allemand.	*135 473	*157 551	Prusse	96 923
	Polonais.	*23 699	*12 903	Pologne	8 018
Pourcentage.	Allemand.	*85,1 %	*92,4 %	Prusse	*92,4 %
	Polonais.	*14,9 %	*7,6 %	Pologne	*7,6 %

3° *Province frontière de Posnanie et de Prusse occidentale.*

	1er DÉCEMBRE 1910	16 JUIN 1925	VARIATION
Polonais.	26 234	9 423	— 16 811
Dont comprenant l'allemand.	*17 613*	*7 251*	— *10 362*
Bilingues (allemand et polonais).	2 028	5 525	+ 3 497
Total pour le polonais.	*28 262	*14 948	—*13 314
Allemand.	*281 852	*322 377	+ 40 525
Total général.	310 114	337 325	+*27 211

4° *Cercles de Grosswartenberg et de Namslau.*

	1er DÉCEMBRE 1910	16 JUIN 1925	VARIATION
Polonais.	*9 732	*586	— *9 146
Dont comprenant l'allemand.	*7 824*	*512*	— *7 312*
Bilingues (allemand et polonais).	*2 855	*1 436	— *1 419
Total pour le polonais.	*12 587	*2 022	—*10 565
Allemand.	*44 650	*56 554	+*11 904
Total général.	*57 237	*58 576	+ *1 339

5° *Région du plébiscite d'Oppeln.*

	1er DÉCEMBRE 1910	16 JUIN 1925	VARIATION
Polonais	579 023	154 740	— *424 283
Dont comprenant l'allemand	*376 123*	*123 013*	— *253 110*
Bilingues (allemand et polonais)	50 687	373 503	+ 322 816
Total pour le polonais	*629 710	*528 243	— *101 467
Morave	4 094	4 461	+ *367
Bilingues (allemand et morave)	5 829	5 469	— *360
Total pour le morave	*9 923	*9 930	+ *7
Allemand	*485 499	*691 880	+ *206 381
Total général	1 125 132	1 230 053	+ *104 921

La comparaison avec les résultats du plébiscite donne le tableau suivant[1] :

LANGUE MATERNELLE		RECENSEMENT DU 1er DÉCEMBRE 1910	RECENSEMENT DU 16 JUIN 1925	ONT VOTÉ POUR LA	PLÉBISCITE du 20 MARS 1921
Chiffres absolus.	Allemand	*485 499	691 880	Prusse	709 340
	Polonais	*629 710	*528 243	Pologne	479 747
Pourcentage.	Allemand	*43,5 %	*56,7 %	Prusse	59,7 %
	Polonais	*56,5 %	*43,3 %	Pologne	40,3 %

6° *Bassin de la Ruhr.*

Il ne s'agit que des trois cercles pour lesquels on possède déjà des résultats, ceux de Dortmund, de Gelsenkirchen et de Recklingshausen.

1. Cf. aussi « Volksabstimmung und Muttersprache im Oberschlesischen Abstimmungsgebiet, *Zeitschrift des preussischen statistischen Landesamts*, 61e année, 1921, pp. 6*-7*.

	1er DÉCEMBRE 1910	16 JUIN 1925	VARIATION
Polonais	67 124	6 556	— 60 568
Bilingues (allemand et polonais)	3 968	14 598	+ 10 630
Total pour le polonais	*71 092	*21 154	— *49 938
Allemand	*385 178	*557 548	+*172 370
Total général	456 270	578 702	+*122 432

7° *Schleswig méridional* (*Flensburg*).

	1er DÉCEMBRE 1910	16 JUIN 1925	VARIATION
Frison	4 155	5 653	+ *1 498
Bilingues (allemand et frison)	411	560	+ *149
Total pour le frison	*4 566	*6 213	+ *1 647
Danois	9 085	4 161	— 4 924
Dont comprenant l'allemand	»	*3 465*	»
Bilingues (allemand et danois)	731	1 467	+ 736
Total pour le danois	*9 816	*5 628	— *4 188
Allemand	*119 862	*138 271	+*18 409
Total général	134 244	150 112	+*15 868

On notera que, tandis que le nombre des personnes parlant le danois a diminué, celui des personnes parlant le frison a sensiblement augmenté.

Établissons maintenant, d'une part pour 1910 (Tableau A), d'autre part pour 1925 (Tableau B), le total (colonne 8 de chacun des deux tableaux) des chiffres obtenus pour chacun des 7 territoires étudiés (colonnes 1 à 7 de chacun des deux tableaux).

TABLEAU A (Chiffres de 1910).

	ALLENSTEIN	MARIENWERDER	PROVINCE FRONTIÈRE	GROSS-WARTENBERG ET NAMSLAU	OPPELN	RUHR	SCHLESWIG	TOTAL POUR LES 7 territoires précités.	RESTE DE LA PRUSSE		TOTAL POUR LA PRUSSE	TOTAL POUR LE RESTE de la Prusse (chiffres de 1925.)
									CHIFFRES bruts.	CHIFFRES rectifiés.		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	9bis	10	11
Allemand [1]	*288 583	*135 473	*281 852	*44 650	*485 499	*385 178	*119 862	*1 741 097	*31 655 379	*31 647 349	*33 396 476	*34 473 776
Polonais et mazourien	*268 949	*23 699	*28 262	*12 587	*629 710	*71 092	»	*1 034 299	*391 853	*391 853	*1 426 152	*426 849
Sorabe	»	»	»	»	»	»	»	»	*65 575	*65 575	*65 575	*71 431
Tchèque et morave	»	»	»	»	*9 923	»	»	*9 923	*16 091	*16 091	*26 014	*17 528
Frison	»	»	»	»	»	»	*4 566	*4 566	*20 920	*20 920	*25 486	*22 788
Lituanien	»	»	»	»	»	»	»	»	*25 827	*25 827	*25 827	*28 134
Hollandais	»	»	»	»	»	»	»	»	*19 720	*19 720	*19 720	*21 481
Français	»	»	»	»	»	»	»	»	*3 423	*3 423	*3 423	*3 729
Danois	»	»	»	»	»	»	*9 816	*9 816	— *8 030*	»	*1 786	»
Wallon	»	»	»	»	»	»	»	»	*713	*713	*713	*777
Kachoub	»	»	»	»	»	»	»	»	*299	*299	*299	*326
Total	557 532	159 172	310 114	*57 237	1 125 132	456 270	134 244	*2 799 701	*32 191 770	*32 191 770	*34 991 471	*35 066 819

1. Non décomptés les gens parlant d'autres langues que celles qui sont mentionnées à ce tableau, ni les étrangers, ni les personnes de langue inconnue.

TABLEAU B (Chiffres de 1925).

	ALLENSTEIN 1	MARIENWERDER 2	PROVINCE FRONTIÈRE 3	GROSS-WARTENBERG ET NAMSLAU 4	OPPELN 5	RUHR 6	SCHLESWIG 7	TOTAL POUR LES 7 territoires précités. 8	RESTE DE LA PRUSSE 9	TOTAL POUR LA PRUSSE (chiffres de 1925.) 10	TOTAL POUR LA PRUSSE (Calcul au 31 décembre 1926.) 11
Allemand [1]	*487 189	*157 551	*322 377	*56 554	*691 880	*557 548	*138 271	*2 411 370	*34 473 776	*36 885 146	*37 335 182
Polonais et mazourien	*103 074	*12 903	*14 948	*2 022	*528 243	*21 154	»	*682 344	*426 849	*1 109 193	*1 122 726
Sorabe	»	»	»	»	»	»	»	»	*71 431	*71 431	*72 303
Tchèque et morave	»	»	»	»	*9 930	»	»	*9 930	*17 528	*27 458	*27 793
Frison	»	»	»	»	»	»	*6 213	*6 213	*22 788	*29 001	*29 355
Lituanien	»	»	»	»	»	»	»	»	*28 134	*28 134	*28 477
Hollandais	»	»	»	»	»	»	»	»	*21 481	*21 481	*21 743
Français	»	»	»	»	»	»	»	»	*3 729	*3 729	*3 775
Danois	»	»	»	»	»	»	*5 628	*5 628	»	*5 628	*5 697
Wallon	»	»	»	»	»	»	»	»	*777	*777	*786
Kachoub	»	»	»	»	»	»	»	»	*326	*326	*330
Total	590 263	170 454	337 325	*58 576	1 230 053	578 702	150 112	*3 115 485	*35 066 819	38 182 304	*38 648 167

1. Non décomptés les gens parlant d'autres langues que celles qui sont mentionnées à ce tableau, ni les étrangers, ni les personnes de langue inconnue.

Comme nous avons d'autre part calculé pour 1910 la répartition des langues dans le territoire de la Prusse actuelle (colonne 14 du tableau de la page 317), que nous avons reportée à la colonne 10 du tableau A en supprimant, faute de données, la distinction entre l'allemand et la rubrique « Autres langues, étrangers et personnes de langue inconnue », il suffit de retrancher les chiffres de la colonne 8 du tableau A de ceux de la colonne 10 du même tableau pour obtenir la répartition des langues en 1910 sur le territoire de la Prusse diminué des 7 zones étudiées séparément (Tableau A, colonne 9). Mais cette soustraction ne va pas sans difficulté : en ce qui concerne le danois, elle donne une différence négative. Cette anomalie provient de ce que le chiffre global de *126 337 danophones donné pour la Prusse par la *Statistik* de 1913 (p. xxxi) ne compte pas les étrangers, en l'espèce les *16 773 sujets danois de langue danoise fixés en Allemagne lors du recensement de 1910, alors que les chiffres fournis par le *Jahrbuch* de 1926 pour le Schleswig du Nord et par *Wirtschaft und Statistik* pour le Schleswig méridional ne tiennent pas compte de cette distinction. Il y a donc lieu de déduire les *8030 danophones qui nous manquent de la rubrique « Etrangers », que nous n'avons malheureusement pas pu distinguer de la rubrique « Allemand », soit *31 655 379 — *8030 = *31 647 349 (Tableau A, colonne 9 *bis*).

Calculons maintenant les chiffres pour le 16 juin 1925. La population de la Prusse, du reste de l'Allemagne et de l'Alsace-Lorraine aux différents recensements était la suivante :

	PRUSSE	RESTE de L'ALLEMAGNE	ALSACE-LORRAINE	LE REICH
Recensement du 1er décembre 1900.	34 472 509	*20 175 199	1 719 470	56 367 178
Recensement du 1er décembre 1910.	40 165 219	*22 886 760	1 874 014	64 925 993
Recensement du 16 juin 1925. . .	38 182 304	*24 386 449	»	62 568 753
Calcul pour le 31 décembre 1926.	*38 648 167	*24 683 989	»	63 332 156

Si nous retranchons des 38 182 304 sujets prussiens du recensement du 16 juin 1925 les *3 115 485 habitants des 7 zones totalisées à la colonne 8 du tableau B, nous trouvons pour le reste de la Prusse une population de *35 066 819 habitants. Force nous est de nous reporter ici, faute de données plus récentes, à celles de 1910, et de calculer la répartition linguistique de cette population (Tableau A, colonne 11) proportionnellement à la répartition de 1910 pour le même territoire (Tableau A, colonne 9 *bis*). Nous n'avons

plus alors qu'à reporter le résultat ainsi obtenu (Tableau A, colonne 11) sur le tableau B (colonne 9) pour obtenir par l'addition des colonnes 8 et 9 du tableau B le chiffre approximatif de la répartition linguistique au 16 juin 1925 de la population de la Prusse actuelle.

Il nous reste à évaluer cette même répartition au 31 décembre 1926. D'après le *Jahrbuch* de 1926 (p. 4), la population globale du Reich évaluée en milliers d'habitants était de 62 846 000 en 1924 et de 63 342 000 en 1925. En prenant ce taux d'accroissement comme base et en partant du chiffre global de la population du Reich au recensement du 16 juin 1925, on calcule que la population au 16 juin 1926 devait être de $\frac{62\,568\,753 \times 63\,342}{62\,846} = *63\,062\,565$. Pour le 16 juin 1927, on arrive au chiffre de $\frac{*63\,062\,565^2}{62\,568\,753} = *63\,560\,274$, soit un accroissement de *497 709 du 16 juin 1926 au 16 juin 1927, c'est-à dire en un an. L'accroissement du 16 juin au 31 décembre 1926 sera les $\frac{13}{24}$ de ce nombre, soit *269 591. Et la population du Reich au 31 décembre 1926 pourra être évaluée à

$$*63\,062\,565 + *269\,591 = *63\,332\,156 \text{ habitants.}$$

On calcule alors la répartition de cette population entre la Prusse et le reste de l'Allemagne proportionnellement aux chiffres du 16 juin 1925. Les résultats ont été portés directement au tableau de la page 325. Prenant enfin le chiffre global de la population prussienne au 31 décembre 1926, on peut en établir la répartition linguistique approximative (Tableau B, colonne 11) proportionnellement à celle du 16 juin 1925 (Tableau B, colonne 10).

Pour le reste de l'Allemagne, les calculs sont loin d'être aussi compliqués que pour la Prusse. La seule région pour laquelle les statistiques allemandes fournissent des chiffres postérieurs au recensement de 1900 est la Sarre bavaroise (Palatinat)[1]. Mais la répartition linguistique y est simplement calculée d'après celle de 1900 et, comme elle ne comprend par ailleurs aucun francophone, nous n'avons pas à en tenir compte. Nous nous bornerons donc à reprendre le chiffre de la population totale du Reich sans la Prusse, tel que nous l'avons calculé ci-dessus pour le 31 décembre 1926, et à calculer la répartition linguistique de cette population proportionnellement aux chiffres qui ont été donnés ci-dessus (p. 307) pour le 1er décembre 1900.

Nous n'aurons plus qu'à ajouter ces chiffres à ceux qui ont été

1. Cf. la *Zeitschrift* de 1920 et le *Jahrbuch* de 1926.

calculés plus haut pour la Prusse pour obtenir des chiffres globaux pour le Reich :

	ALLEMAGNE moins la PRUSSE ET L'ALSACE-LORRAINE		PRUSSE AU	LE REICH AU
	au 1er décembre 1900.	au 31 décembre 1926.	31 décembre 1926.	31 décembre 1926.
Allemand	*20 007 695	*24 479 051	*37 335 182	*61 814 233
Polonais et mazourien	*26 779	*32 764	*1 122 726	*1 155 490
Sorabe	*47 093	*57 617	*72 303	*129 920
Tchèque et morave	*24 225	*29 639	*27 793	*57 432
Frison	*45	*55	*29 355	*29 410
Lituanien	*88	*108	*28 477	*28 585
Hollandais	*3 049	*3 730	*21 743	*25 473
Français	*6 563	*8 030	*3 775	*11 805
Danois	*4 580	*5 603	*5 697	*11 300
Wallon	*58	*71	*786	*857
Kachoub	*1	*1	*330	*331
Autres langues	*55 023	*67 320	»	*67 320
Total de la population présente	*20 175 199	*24 683 989	*38 648 167	*63 332 156

Il reste à signaler deux langues dont les statistiques allemandes ne font pas mention : le slovince et le judéo-allemand.

Pour le slovince, Lorentz estimait dès 1903[1] à 200 ou 250 au grand maximum le nombre des personnes faisant encore usage de cet idiome. Encore faut-il ajouter qu'elles appartenaient toutes à la vieille génération et que, de ce fait, le slovince n'était même plus, sauf dans un village, la langue usuelle ordinaire au sein de la famille. Dans son tout récent ouvrage sur le « pomoranien », Lorentz considère comme certain que le slovince est d'ores et déjà une langue morte[2]. Sans doute n'apporte-t-il à l'appui de cette assertion aucun fait précis, et la mort de la dernière personne ayant parlé le slovince n'a jamais été annoncée nulle part. Toutefois il est de fait que le slovince n'apparaît ni dans le recensement prussien de 1900, ni dans celui de 1910. Les seuls slavophones mentionnés en 1900 dans le cercle de Stolp sont 274 Polonais, 31 Kachoubs et 7 Mazouriens. Quoi qu'il en soit, si Lorentz se trompe, son erreur ne saurait être que de quelques unités.

1. Cf. F. Lorentz, *Slovinzische Grammatik*. Saint-Pétersbourg, 1903, pp. 1 et 2.

2. Friedrich Lorentz, *Geschichte der pomoranischen Sprache*, Slavischer Grundriss, Berlin-Leipzig, 1927, p. 4.

Quant au judéo-allemand, les statistiques officielles allemandes ne le distinguent pas de l'allemand littéraire. Il est vrai que, presque partout, il a disparu devant l'allemand. Il ne s'est maintenu que dans quelques petites localités posnaniennes, hessoises et alsaciennes [1]. Or la Posnanie appartient maintenant à la Pologne et l'Alsace à la France. Pour le judéo-allemand de Hesse, nous n'avons aucun chiffre. Aussi bien aurons-nous à donner plus loin (p. 459) pour le judéo-allemand un chiffre global pour toute l'Europe.

ANDORRE

La population du Val d'Andorre était évaluée en 1924 à 5 231 habitants [2]. L'accroissement annuel devant être voisin de celui des régions françaises limitrophes, où la population est stationnaire, et comme par ailleurs il s'agit d'un chiffre peu élevé, nous l'adopterons sans modification pour le 31 décembre 1926. Aussi bien le chiffre de 5 231, adopté pour 1924, remonte-t-il en réalité à 1899 [3].

Les Andorrans emploient un parler catalan, et la langue officielle du pays est le catalan.

ANGLETERRE, EMPIRE BRITANNIQUE ET IRLANDE

Les statistiques du Royaume-Uni ne présentent guère d'unité. Le dernier recensement de la population, celui du 19/20 juin 1921, n'a englobé que l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Écosse, l'île de Man, les îles Anglo-Normandes et Gibraltar. En Irlande, il n'y a pas eu de recensement depuis avril 1911. A Malte, le recensement a bien eu lieu en 1921, mais le 24 avril. D'autre part on a, pour Gibraltar seulement, un recensement de 1924. Le caractère disséminé des renseignements dont on dispose oblige ainsi à étudier successivement les différentes parties de l'Empire Britannique.

1. Cf. Heinrich Lœwe, *Die Sprachen der Juden*, Köln, 1911, p. 57.

2. *Aperçu de la démographie des divers pays du monde*, publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, La Haye, 1925, p. 4.

3. *Annuaire général de la France et de l'étranger*, Paris, Larousse, 1926, p. 61.

1° *Angleterre.*

D'après le recensement du 19/20 juin 1921, la population de l'Angleterre et du Pays de Galles était la suivante [1] :

		MONMOUTHSHIRE	
Angleterre.	*35 681 019	— 450 794	= 35 230 225
Pays de Galles.	2 205 680	+ 450 794	= *2 656 474
Angleterre et Pays de Galles..	37 886 699	»	37 886 699

Le gallois étant parlé jusque dans le Monmouthshire, il y a lieu de détacher ce comté de l'Angleterre et de le rattacher au Pays de Galles, ce qui conduit aux chiffres de la dernière colonne du tableau précédent.

Les évaluations de la population de l'Angleterre et du Pays de Galles au milieu de 1924 et de 1925 [2] permettent de calculer la population au 31 décembre 1926 :

Évaluation au 30 juin 1924.	38 746 000
— 1925 (chiffre provisoire).	38 890 000
Calcul pour le 30 juin 1926.	*39 034 822
— 1927.	*39 180 183
Total de 1926 et 1927. . . .	*78 215 005
Calcul pour le 31 décembre 1926.	*39 107 503

On calcule comme suit la répartition de ce dernier chiffre entre l'Angleterre et le Pays de Galles :

	RECENSEMENT DU 19-20 JUIN 1921	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926
Angleterre, moins le Monmouthshire.	35 230 225	*36 365 431
Pays de Galles et Monmouthshire.. .	*2 656 474	*2 742 072
Angleterre et Pays de Galles. . . .	37 886 699	*39 107 503

Les *36 365 431 habitants de l'Angleterre diminuée du Monmouthshire peuvent être comptés comme étant de langue anglaise.

1. *Census of England and Wales 1921, General Tables.* Londres, 1925, p. 3.
2. *The statesman's year-book 1926,* Londres, 1926, p. 12.

2° *Pays de Galles.*

Les chiffres du recensement du 19/20 juin 1921 sont les suivants[1] :

	PERSONNES AGÉES DE plus de 3 ans.	PERSONNES AGÉES DE plus de 3 ans qui, n'ayant pas répondu à la question de langue, ont été classées d'après la langue de leur père.	TOTAL	CALCUL POUR LE 31 décembre 1926 (non décomptés les enfants et personnes de langue inconnue).
Gallois seulement.	*155 989	*1 006	*156 995	*178 855
Gallois et anglais.	*766 103	*6 085	*772 188	*879 710
Total pour le gallois. .	*922 092	*7 091	*929 183	*1 058 565
Anglais seulement.	*1 466 211	*11 530	*1 477 741	*1 683 507
Total.	*2 388 303	*18 621	*2 406 924	*2 742 072
Enfants de moins de 3 ans.			*169 734	
Le renseignement manque.			*79 816	
Total de la population.			*2 656 474	

Il est intéressant de comparer ces chiffres à ceux des années précédentes.

Chiffres absolus[2].

	1881	1891	1901	1921
Gallois seulement.	304 110	»	280 985	*156 995
Gallois et anglais.	*630 000	»	*648 839	*772 188
Total pour le gallois. .	*934 110	898 914	929 824	*929 183
Population totale du Pays de Galles (sans le Monmouthshire).	»	1 771 174	1 864 696	*2 656 474

1. *Census of England and Wales 1921,* General Tables, Londres, 1925, p. 190.

2. Pour 1881, les chiffres sont empruntés à Sébillot, *La langue bretonne, Revue d'ethnographie,* V, 1886, p. 29; pour 1891 e pour 1901 à Vendryes, *Revue celtique,* 43, 1926, p. 218.

Pourcentages des habitants âgés de plus de 3 ans connaissant l'anglais ou le gallois [1] :

	1911	19-20 JUIN 1921
	pour 100.	pour 100
Gallois seulement.	8,5	6,3
Gallois et anglais.	35	30,8
Total pour le gallois. . . .	43,5	37,1
Anglais.	53,7	58,9
Le renseignement manque.	3,8	4
Total.	100	100

On constate que le nombre des individus ne parlant que le gallois a été sans cesse en diminuant rapidement depuis 1881. Mais cette diminution ne constitue pas une perte sèche pour le gallois, car elle est compensée par une augmentation à peu près équivalente du nombre des bilingues. En effet, le nombre total des gens connaissant le gallois est resté à peu près stationnaire depuis 1881 et a même été en légère augmentation entre 1891 et 1901. Si le pourcentage des habitants du pays de Galles parlant le gallois a néanmoins subi une diminution sensible de 1911 à 1921, c'est en raison de l'augmentation de la population totale de la principauté. En effet, cette augmentation n'est due que pour une faible part à la natalité, et elle est avant tout le résultat de la forte immigration des ouvriers venus du reste de l'Angleterre attirés par l'industrie galloise [2].

Quoi qu'il en soit il n'y a pas même la moitié des habitants du pays de Galles qui connaissent actuellement le gallois, et c'est là une circonstance qui serait de nature à inspirer des inquiétudes sur l'avenir de cette langue, si le prestige d'une longue et belle tradition littéraire et une forte situation religieuse ne venaient contribuer à en fortifier les positions [3].

3° *Écosse.*

A côté de l'anglais d'Écosse, il subsiste dans les Highlands et dans les îles Hébrides un parler celtique, l'erse ou gaélique

1. *Census of England and Wales 1921, General Tables*, Londres, 1925, p. 190.
2. Cf. Vendryes, *ibid.*
3. Cf. Vendryes, *ibid.*, p. 219 ; et *Revue celtique*, 44, 1927, pp. 213-216.

d'Écosse. Le recensement du 19/20 juin 1921 a donné pour l'erse les chiffres suivants [1] :

Recensement du 19-20 juin 1921.

Ne parlant que l'erse.	Iles Hébrides.	3 ans à 9 ans. . .	2 652
		9 — 15 —. . .	658
		15 — 50 —. . .	302
		50 ans et plus. . .	*5 185
	Total pour les îles Hébrides.		8 797
	Écosse continentale.		1 032
Total des habitants parlant seulement l'erse.			9 829
Erse et anglais.			148 950
Total pour l'erse.			158 779
Anglais.			4 414 692
Total de la population au-dessus de 3 ans.			4 573 471
Enfants au-dessous de 3 ans.			*309 026
Total de la population de l'Écosse. .			4 882 497

On voit d'après les chiffres qui précèdent que c'est surtout dans les îles Hébrides que l'erse se maintient et que, même là, ceux qui le parlent sont en grande majorité des vieillards.

En répartissant les enfants âgés de moins de 3 ans au prorata entre la langue erse et la langue anglaise, on obtient le tableau suivant :

	RECENSEMENT DU 19-20 JUIN 1921		
	PERSONNES âgées de 3 ans et plus.	ENFANTS au-dessous de 3 ans.	TOTAL de la population.
Erse seulement.	9 829	*664	*10 493
Erse et anglais.	148 950	*10 065	*159 015
Total pour l'erse. . .	*158 779	*10 729	*169 508
Anglais.	4 414 692	*298 297	*4 712 989
Total de la population.	*4 573 471	*309 026	4 882 497

1. *Aperçu de la démographie des divers pays du monde,* publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, La Haye, 1925, pp. 9 et 205 ; et Vendryes, *Revue celtique*, 44, pp. 213-216.

On possède une évaluation de la population de l'Écosse au 30 juin 1924 (chiffre définitif) et au 30 juin 1925 (chiffre provisoire)[1]. Il est facile de pousser le calcul jusqu'au 31 décembre 1926.

Évaluation au	30 juin 1924.	4 881 637
	— 1925.	4 893 032
Calcul pour le	— 1926.	*4 905 062
	— 1927.	*4 917 122
	31 décembre 1926 (moyenne des deux chiffres précédents).	*4 911 092

Mais si cette progression s'applique à l'ensemble de la population, elle ne vaut pas pour la langue erse, qui perd du terrain, ainsi qu'il ressort du tableau suivant [2].

	1881	1891	1901	1911	1921
Erse :					
Habitants des îles Hébrides de 15 à 50 ans.	»	8 739	4 232	1 357	302
Total pour les îles Hébrides. .	»	30 961	21 782	15 476	8 797
Écosse continentale.. . . .	»	*12 777	*6 404	*2 924	1 032
Total des habitants parlant seulement l'erse.	»	43 738	28 186	18 400	9 829
Erse et anglais.	»	*210 677	202 620	183 998	148 950
Total pour l'erse.	231 594	254 415	230 806	202 398	158 779
Anglais :	*3 193 557	*3 467 363	*3 905 927	*4 237 404	4 414 692
Total de la population au-dessus de 3 ans.	3 425 151	3 721 778	4 136 733	4 439 802	4 573 471

A supposer que le recul continue au même rythme que depuis 1901, on peut calculer qu'au 31 décembre 1926, il n'y avait plus que *4830 personnes ne parlant que l'erse et *134361 parlant l'erse et l'anglais. En poussant plus loin le calcul, on pourrait même trouver que les dernières personnes ne parlant que l'erse devraient disparaître aux alentours de 1931 et les dernières personnes connaissant à la fois l'anglais et l'erse aux alentours de 1977.

Quoi qu'il en soit, reprenant les chiffres déjà calculés pour 1926, il est possible de calculer et de répartir selon la même proportion qu'en 1921 le nombre des enfants âgés de moins de trois ans, d'obtenir ainsi le chiffre total de la population connaissant encore

1. *The statesman's year-book, 1926*, Londres, 1926, p. 12.
2. Cf. Vendryes, *Revue celtique*, 44, pp. 213-216.

actuellement l'erse, et d'en déduire ensuite le nombre des personnes qui ne savent que l'anglais :

	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926		
	PERSONNES âgées de 3 ans et plus.	ENFANTS au-dessous de 3 ans.	TOTAL de la population.
Erse seulement.	*4 830	*326	*5 156
Erse et anglais.	*134 361	*9 079	*143 440
Total pour l'erse. . .	*139 191	*9 405	*148 596
Anglais.	»	»	*4 762 496
Total de la population.	»	»	*4 911 092

4° Irlande.

Le dernier recensement est celui d'avril 1911, qui a indiqué pour l'ensemble de l'île une population de *4 390 219 habitants [1]. La répartition linguistique était la suivante [2] :

Irlandais seulement.	20 000
Irlandais et anglais.	*560 000
Total pour l'irlandais.	580 000
Anglais seulement.	*3 810 219
Total de la population.	4 390 219

Depuis 1911, on dispose des évaluations faites au 30 juin de chaque année [3], et qu'il est aisé de pousser jusqu'au 31 décembre 1926.

	IRLANDE DU NORD	ÉTAT LIBRE D'IRLANDE	TOTAL DE L'ILE
Évaluation au 30 juin 1923. . . .	1 278 000	3 165 000	*4 443 000
— — 1924. . . .	1 279 000	3 161 000	*4 440 000
— — 1925. . . .	*1 280 000	3 163 000	*4 443 000
Calcul pour le 31 décembre 1926. .	*1 281 296	*3 166 204	*4 447 500

1. *Census of England and Wales 1921*, Preliminary report, Londres, 1921, p. 64.

2. *Les langues du Monde*, Paris, 1924, p. 63.

3. *The registral-general's Statistical Review of England and Wales for the year 1924*, Tables, Part II, Civil, p. 3; et *The statesteman's year-book, 1926*, Londres, 1926, p. 79.

Pour la répartition par langues, on peut faire maintenant état du résultat des travaux de la commission nommée le 27 janvier 1925 par le nouveau gouvernement de l'État libre d'Irlande à l'effet d'étudier l'extension actuelle de la langue irlandaise. L'enquête, qui a porté essentiellement sur les sept comtés où l'irlandais est le plus parlé, a fourni, pour juillet 1925, les chiffres suivants (on a mis en regard ceux de 1911)[1] :

	AVRIL 1911		JUIN-JUILLET 1925	
	CHIFFRES absolus.	POURCENTAGE	CHIFFRES absolus.	POURCENTAGE
Irish speakers.	*462 549	*37	*311 115	*29
Anglais seulement.	*783 608	*63	*773 221	*71
Total de la population de la zone des 7 comtés irlandais. . . .	*1 246 157	100	*1 084 336	100

On appelle « Irish speaker » toute personne capable de tenir une conversation en irlandais. On notera le recul de l'irlandais : le nombre des personnes qui le parlent a diminué de plus de *150 000 en 14 ans. De même, la proportion des « Irish speakers » *dans la zone irlandaise* est tombée de *37 pour 100 à *29 pour 100. Les pourcentages sont encore plus faibles si on les établit pour tout l'État libre d'Irlande ou pour toute l'île. Il faut tenir compte dans ce calcul des « Irish speakers » qui se trouvent en dehors de la zone des 7 comtés. On peut établir les chiffres de 1925 d'après ceux de 1911.

IRISH SPEAKERS	AVRIL 1911	JUIN-JUILLET 1925
Zone des Comtés.	*462 549	*311 115
Autres régions..	*117 451	*78 999
Irlande (toute l'île).	580 000	*390 114
Pourcentage dans l'État libre d'Irlande.	»	$\frac{*390\,114}{3\,163\,000} = 12\,\%$
Pourcentage dans l'ensemble de l'île. .	$\frac{580\,000}{4\,390\,219} = 13\,\%$	$\frac{*390\,114}{4\,443\,000} = 9\,\%$

1. Cf. Coimisium na Gaeltachta, *Report*, Dublin, Stationery Office, 1926 ; et *Revue Celtique*, 43, 1926, Chronique, pp. 461 sqq.

Enfin on peut calculer les chiffres de 1926, d'après ceux de 1925 en admettant que la proportion des Irish speakers soit demeurée la même :

LANGUE PARLÉE	JUIN-JUILLET 1925	CALCUL POUR LE 31 décembre 1926.
Irlandais.	*390 114	*390 509
Anglais.	*4 052 886	*4 056 991
Population totale de l'ensemble de l'Irlande.	*4 443 000	*4 447 500

Le nouveau gouvernement irlandais est décidé à prendre toutes les mesures nécessaires pour enrayer le recul de l'irlandais. Les prochains recensements nous apprendront quelle aura été l'efficacité de ces mesures. Quoi qu'il en soit, actuellement, l'irlandais est en voie de disparition rapide. Et si l'on arrive à le maintenir ou à le faire revivre, ce sera une résurrection artificielle, comme on en a d'ailleurs observé quelques-unes au cours de l'histoire des langues européennes au XIX^e^ siècle.

5° *Ile de Man.*

Les habitants de l'île de Man parlaient autrefois un dialecte celtique apparenté à la fois à l'irlandais et à l'écossais, le manxois, ou mannois, ou manx. En 1764, la plupart des 20 000 habitants de l'île ignoraient encore l'anglais [1].

Lorsqu'en novembre 1874 Jenner procéda à son enquête écrite auprès du clergé de l'île de Man, les positions respectives du manxois et de l'anglais avaient changé du tout au tout, ainsi qu'il ressort des résultats suivants [2] :

Manxois seulement.	190
Manxois et anglais.	*12 150
Total des habitants parlant habituellement le manxois.	12 340
Anglais seulement.	*41 527
Total des habitants de l'île de Man. . . .	53 867

Ces chiffres montrent que, dès 1874, seuls quelques vieillards ne parlaient que le manxois et ignoraient complètement l'anglais. Ces

1. Cf. Henry Jenner, « The Manx language », *Transactions of the Philological Society, 1875*, Londres, 1877, p. 189.
2. *Ibid.*, pp. 190 et 191.

derniers unilingues étaient localisés dans les districts montagneux et au nord-ouest de l'île.

Depuis 1874, la situation s'est encore modifiée au détriment du manxois.

En 1901, les 190 vieillards unilingues avaient disparu, et il ne restait que 4419 personnes de langue manxoise, toutes bilingues et connaissant également l'anglais [1].

Au recensement du 19/20 juin 1921, on a obtenu les chiffres suivants [2] :

Manxois seulement.	19	
Bilingues (manxois et anglais).	896	dont 544 âgés de plus de 65 ans
Total pour le manxois. . .	*915	

Tous les manxois étant bilingues dès 1901, on estime avec juste raison que la question de langue a dû être mal comprise, et nous admettrons qu'il n'y avait plus, en 1921, que *915 individus connaissant le manxois, tous bilingues. On calcule de proche en proche le nombre de personnes capables de parler le manxois :

Au 19/20 juin 1921. . $\dfrac{*915^{2}}{4419 \text{ (chiffre de 1901)}} = . . . *189$

Au 19/20 juin 1931. . $\sqrt{*915 \times *189} = . . . *415$

Au 19/20 juin 1926. . $\sqrt{*915 \times *415} = . . . *616$

Au 31 décembre 1926, environ

$$*616 - \sqrt{\left(\frac{*915 - *616}{10}\right) \times \left(\frac{*616 - 415}{10}\right)} = *616 - 25 = *581$$

La population totale de l'île était de 60 284 habitants au recensement du 19/20 juin 1921 [3]. Elle n'a guère dû varier depuis : il y a eu en 1921 un excédent de 50 naissances et en 1922 un excédent de 20 décès, ce qui indique une population stationnaire. On peut donc conserver le chiffre de 1921 pour 1926 et poser les chiffres suivants :

Bilingues : manxois et anglais.	581
Anglais seulement.	*59 703
Ile de Man.	60 284

1. *British Encyclopedy*, 11e éd., 1910, s. v. Celt.
2. Cf. *Manx year-book*, 1917.
3. *The registral-general's Statistical Review of England and Wales for the year 1924*, Tables, Part II, Civil, p. 119.

6° *Iles Anglo-Normandes.*

Au recensement du 19/20 juin 1921, la population des îles Normandes était la suivante [1] :

Jersey.	49 701
Guernesey et autres îles.	40 529
Total.	90 230

Depuis lors la progression de la population a été la suivante :

	1921			1922		
	JERSEY	GUERNESEY, etc.	ILES NORMANDES	JERSEY	GUERNESEY, etc.	ILES NORMANDES
Naissances. . .	831	807	*1 638	872	854	*1 726
Décès.	770	580	*1 350	830	556	*1 386
Excédent. .	61	227	*288	42	298	*340

En admettant, comme coefficient annuel de la progression de la population après 1922, la moyenne entre celui de 1921 et celui de 1922, soit $\frac{*288 + *340}{2} = *314$, on obtient:

Population au 19-20 juin 1921.	90 230
Augmentation jusqu'au 31 décembre 1921 : *288 : 2 =	*144
Population au 31 décembre 1921. . . .	*90 374
Augmentation en 1922.	*340
Population au 31 décembre 1922. . . .	*90 714
Augmentation en 4 années *314 × 4.	*1 256
Population au 31 décembre 1926. . . .	*91 970

Les habitants des îles Normandes sont d'origine française et beaucoup de ceux qui habitent la campagne ont pour idiome maternel un patois de type normand. Le français est la langue officielle. Cependant, en raison du mouvement touristique anglais qui s'abat chaque année sur les îles, les villes parlent maintenant presque

1. *The statesman's year-book, 1926*, Londres, 1926, p. 11 ; et *The registral general's Statistical Review of England and Wales for the year 1924*, Tables, Part II, Civil, p. 119.

exclusivement anglais, et le domaine de notre langue est entamé même à la campagne. Le moins que nous puissions faire est donc de compter comme de langue anglaise les habitants des villes de Saint-Hélier, capitale de Jersey, et de Saint-Pierre-Port, capitale de Guernesey. On a :

Saint-Hélier	27 866
Saint-Pierre-Port	18 052
Total pour l'anglais	*45 918
Reste pour le français	*46 052
Total	*91 970

7° *Gibraltar.*

Le recensement de 1924 a fourni les chiffres suivants [1] :

Civils	17 160
Militaires	2 932
Armée navale	546
Gibraltar	20 638

Il y a lieu de compter les militaires et les marins comme étant de langue anglaise. Quant à la population civile, elle se compose de deux éléments : un élément fixe, qui est autochtone et parle l'espagnol, et un élément mobile de langue anglaise. Au 1er janvier 1925, le chiffre de la population fixe, qui doit donc représenter à peu près le nombre des gens de langue espagnole, était évalué à 16 177 habitants [1], soit :

	1924	CALCUL POUR LE 31 décembre 1926.
Espagnol	16 177	*16 524
Anglais	*4 461	*4 556
Gibraltar	20 638	*21 080

L'augmentation de la population a été de *177 en 1924 (362 naissances contre 185 décès) [1]. En admettant le même coefficient pour les années suivantes, on trouve que l'augmentation en deux ans et demi a dû être de $*177 \times 2{,}5 = *442$, et on arrive pour le 31 décembre 1926, à une population totale de $20\,638 + *442 = *21\,080$ habitants, dont la répartition linguistique a été calculée ci-dessus selon la même proportion qu'en 1924.

1. *The statesman's year-book, 1926*, Londres, 1926, p. 88.

8° *Malte.*

Le recensement du 24 avril 1921 a accusé une population de 224 680 habitants pour l'île de Malte et les îles voisines de Gozo et Comino. En outre, le nombre des civils était de 213 024 au 1er avril de la même année [1].

La langue officielle de Malte est l'anglais. Mais l'italien, qui est la langue des hautes classes de la population, jouit également de certaines prérogatives. Quant à la masse des habitants, qui sont de souche arabe, ils parlent un dialecte arabe, le maltais. On a, d'après le recensement de 1901, quelques chiffres intéressants au point de vue de l'importance numérique des différentes langues parlées à Malte. L'anglais était alors parlé par 18 922 personnes. Quant à l'italien, c'était la langue des 13,24 pour 100 de la population civile, laquelle était alors de 184 742 habitants [2]. Cela faisait donc *24 460 italianophones. Pour avoir le total des habitants de l'île en 1901, il faut ajouter aux 184 742 civils ci-dessus mentionnés la garnison qui était alors de 9 777 hommes[3]; cela fait une population totale de *194 519 habitants. On a donc :

	RECENSEMENT DE 1901	ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 1926
Maltais	*151 137	*186 138
Italien	*24 460	*30 125
Anglais	18 922	*23 304
Malte, etc.	*194 519	*239 567

En 1921-1922, la progression de la population a été de *2 627 habitants (7 538 naissances contre 4 911 décès) [1]. Donc, en cinq ans et deux tiers, elle a dû être de

$$*2\,627 \times 5 = *13\,135 + *1\,752 = *14\,887,$$

et la population au 31 décembre 1926 devait être de

$$*224\,680 + *14\,887 = *239\,567 \text{ habitants.}$$

La répartition linguistique en a été calculée ci-dessus d'après la même proportion qu'en 1901.

En groupant maintenant tous les chiffres partiels obtenus précédemment, nous trouvons pour l'Empire britannique en Europe la répartition linguistique suivante :

1. *The statesman's year-book, 1926*, Londres, 1926, p. 90.
2. *British Encyclopedy*, 11e éd., 1910, s. v. Malta.
3. Meyer, *Grosses Konversations-Lexikon*, 1886, s. v. Malta.

	ANGLETERRE MOINS LE Monmouthshire.	PAYS DE GALLES ET MONMOUTHSHIRE	ECOSSE	IRLANDE	ILE de MAN	ILES ANGLO-NORMANDES	GIBRALTAR	MALTE	TOTAL
Anglais.	*36 365 431	*1 683 507	*4 762 496	*4 056 991	*59 703	*45 918	*4 556	23 304	*47 001 906
Gallois.	»	*1 058 565	»	»	»	»	»	»	*1 058 565
Irlandais.	»	»	»	*390 509	»	»	»	»	*390 509
Arabe (Maltais).	»	»	»	»	»	»	»	*186 138	*186 138
Erse.	»	»	*148 596	»	»	»	»	»	*148 596
Français.	»	»	»	»	»	*46 052	»	»	*46 052
Italien.	»	»	»	»	»	»	»	*30 125	*30 125
Espagnol.	»	»	»	»	»	»	*16 524	»	*16 524
Manxois.	»	»	»	»	*581	»	»	»	*581
Total.	*36 365 431	*2 742 072	*4 911 092	*4 447 500	*60 284	*91 970	*21 080	*239 567	*48 878 996

AUTRICHE

L'Autriche a déjà procédé depuis l'armistice à deux recensements, dont le premier a eu lieu le 31 janvier 1920 et le second le 7 mars 1923. On trouvera dans le tableau ci-dessous les résultats de ces deux recensements. En ce qui concerne le second, les résultats ne sont définitifs que pour Vienne, la Basse-Autriche, la Haute-Autriche, le Tyrol et le Burgenland [1]. Pour le Burgenland, les chiffres de 1920 sont ceux du recensement hongrois du 31 décembre 1920, compte tenu des rectifications de frontières intervenues depuis cette époque.

	RECENSEMENT AUTRICHIEN DU		CALCUL pour le
	31 JANVIER 1920	7 MARS 1923	31 DÉCEMBRE 1926
Vienne	1 841 326	1 865 780	*1 904 385
Basse-Autriche	1 457 335	1 480 449	*1 511 081
Haute-Autriche	858 795	876 074	*894 201
Salzbourg	214 200	223 023	*227 637
Styrie	953 684	978 845	*999 098
Carinthie	366 589	370 748	*378 419
Tirol	306 304	313 885	*320 380
Vorarlberg	133 212	139 999	*142 895
Burgenland	294 849	285 609	*291 518
Autriche	6 426 294	6 534 412	*6 669 614

La population au 31 décembre 1926 a été calculée de la façon suivante. Du 31 janvier 1920 au 7 mars 1923, il y a trois ans, un mois et une semaine, soit 161 semaines. Il est donc facile de calculer la population totale de l'Autriche au bout d'une nouvelle période de 161 semaines, soit au 15 avril 1926. Elle devait être à cette date de $\frac{6\,534\,412^{2}}{6\,426\,294} = *6\,644\,349$. L'augmentation de la population a donc été durant ces 161 semaines de $*6\,644\,349 - 6\,534\,412 = *109\,937$, et, pendant les 37 semaines du 15 avril au 31 décembre 1926, elle a dû être de $\frac{*109\,937 \times 37}{161} = *25\,265$. On en déduit que la population au 31 décembre 1926 devait être de

$$*6\,644\,349 + *25\,265 = *6\,669\,614 \text{ habitants.}$$

1. Cf. *Statistisches Handbuch für die Republik Oesterreich*, VII, Vienne, 1926, p. 2.

La répartition par provinces a été calculée ensuite proportionnellement aux chiffres de 1923.

La question de langue a été posée au recensement du 7 mars 1923. Mais les résultats n'en sont pas encore publiés pour toutes les provinces. On possède seulement les chiffres définitifs pour la ville de Vienne et pour le Burgenland et les chiffres provisoires pour la Carinthie. Pour les autres provinces, nous devrons nous en tenir aux chiffres du recensement du 31 décembre 1910, que nous rappellerons d'ailleurs à titre de comparaison pour Vienne, le Burgenland et la Carinthie [1].

Nous examinerons successivement les différentes provinces autrichiennes, en calculant pour chacune d'elles la répartition linguistique au 31 décembre 1926 proportionnellement à celle de 1923 ou de 1910 suivant le cas :

1° Ville de Vienne [2].

	RECENSEMENT DU		CALCUL pour le
	31 DÉCEMBRE 1910	7 MARS 1923	31 DÉCEMBRE 1926
Allemand	1 726 955	1 575 277	*1 607 869
Slovène	1 118	527	*538
Tchèque et morave	98 461	47 555	*48 539
Slovaque		797	*814
Serbo-croate	377	604	*617
Hongrois	205	2 164	*2 209
Polonais	4 726	1 000	*1 021
Judéo-allemand	»	614	*627
Autres langues	2 528	1 742	*1 778
Langue inconnue	»	2 316	*2 364
Total	1 834 370	1 632 596	*1 666 376
Étrangers	197 128	233 184	*238 009
Total	2 031 498	1 865 780	*1 904 385

2° Basse-Autriche.

On ne possède pour la répartition des langues en Basse-Autriche

1. On trouvera les chiffres de 1910 dans *Die Ergebnisse der Volkszählung vom 31 Dezember 1910*, 1. Heft, Die summarischen Ergebnisse der Volkszählung, Oesterreichische Statistik, Neue Folge, 1. Band, Vienne, 1912, pp. 38 sqq.

2. *Statistisches Handbuch für die Republik Oesterreich*, VI, Vienne, 1925, pp. 12 et 13.

que les chiffres du recensement de 1910. Mais il faut les diminuer des chiffres de la ville de Vienne, qui faisait alors partie de la Basse-Autriche, tandis qu'elle est maintenant comptée à part. On obtient le tableau suivant :

	RECENSEMENT DE 1910			CALCUL pour le 31 DÉCEMBRE 1926
	BASSE-AUTRICHE (territoire de 1910).	VIENNE	BASSE-AUTRICHE (territoire de 1926).	
Allemand. . . .	3 130 536	1 726 955	*1 403 581	*1 413 651
Slovène.	1 380	1 118	*262	*264
Tchèque et morave.. Slovaque.	122 329	98 461	*23 868	*24 040
Serbo-croate. . . .	429	377	*52	*52
Hongrois.	296	205	*91	*92
Italien et ladin. . .	1 084	973	*111	*112
Polonais.	5 601	4 726	*875	*881
Ruthène.	2 316	1 432	*884	*890
Roumain.	139	123	*16	*16
Total. . . .	3 264 110	1 834 370	*1 429 740	*1 439 998
Étrangers.. . . .	267 704	197 128	*70 576	*71 083
Total. . . .	3 531 814	2 031 498	*1 500 316	*1 511 081

3° Haute-Autriche.

	RECENSEMENT DE 1910	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926
Allemand.	840 604	*881 200
Slovène..	81	*85
Tchèque et morave. . . . Slovaque.	1 953	*2 048
Serbo-croate.	3	*3
Hongrois.	16	*17
Italien et ladin.	33	*34
Polonais.	356	*373
Ruthène.	96	*101
Roumain.	4	*4
Total. . . .	843 146	*883 865
Étrangers.	9 860	*10 336
Total. . . .	853 006	*894 201

4° Salzbourg.

	RECENSEMENT DE 1910	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926
Allemand	208 009	*220 505
Slovène	176	*187
Tchèque et morave. Slovaque	189	*200
Serbo-croate	11	*12
Hongrois	1	*1
Italien et ladin	136	*144
Polonais	33	*35
Ruthène	6	*6
Roumain	1	*1
Total	208 562	*221 091
Étrangers	6 175	*6 546
Total	214 737	*227 637

5° Styrie.

Nous aurons à défalquer de l'ancienne province de Styrie toute la région méridionale, qui a été cédée à la Yougoslavie, et qui comporte les anciens districts de Cilli (ville et campagne), Gonobitz, Luttenberg, Marburg (ville et campagne), Pettau (ville et campagne), Rann et Windischgraz. On a :

	RECENSEMENT DE 1910			CALCUL pour le 31 DÉCEMBRE 1926
	STYRIE (territoire de 1910).	STYRIE YOUGOSLAVE	STYRIE (territoire de 1926).	
Allemand	983 252	*67 825	*915 427	*945 486
Slovène	409 684	*400 005	*9 679	*9 997
Tchèque et morave. Slovaque	971	*166	*805	*832
Serbo-croate	151	*46	*105	*108
Hongrois	15	*10	*5	*5
Italien et ladin	361	*92	*269	*278
Polonais	178	*43	*135	*139
Ruthène	80	*6	*74	*76
Roumain	7	»	*7	*7
Total	1 394 699	*468 193	*926 506	*956 928
Étrangers	49 458	*8 629	*40 829	*42 170
Total	1 444 157	*476 822	*967 335	*999 098

6° Carinthie.

On possède, pour la répartition linguistique, les chiffres provisoires du recensement du 7 mars 1923 [1].

	RECENSEMENT DU		CALCUL pour le
	31 DÉCEMBRE 1910	7 MARS 1923	31 DÉCEMBRE 1926
Allemand.	304 287	*323 560	*330 194
Slovène.	82 212	*34 650	*35 360
Autres langues.	*573	*310	*316
Total.	387 072	*358 520	*365 870
Étrangers.	9 128	12 297	*12 549
Total.	396 200	370 817	*378 419

Il est évident à première vue que le chiffre donné pour le slovène en 1923 est très au-dessous de la réalité. La population de la Carinthie se partage en trois groupes, les Autrichiens, les Slovènes et les Slovènes germanophiles. Ces derniers sont slovènes par la langue, mais autrichiens par le sentiment national. Ils ont dû déclarer comme langue l'allemand. De même un certain nombre de Slovènes non germanisés ont dû être intimidés par le régime de représailles institué par l'Autriche au lendemain du plébiscite du 10 octobre 1920, et ils n'ont pas dû oser déclarer le slovène comme langue. Toujours est-il que les chiffres du recensement autrichien de 1923 ont été vivement contestés. Une brochure parue récemment en Slovénie sous le pseudonyme de Slovenicus [2] évalue à 111 000 le nombre des Slovènes dans la Carinthie autrichienne. Le même opuscule cite l'*Arbeiterwille,* organe de la Social-démocratie autrichienne, qui, dans un article du 5 avril 1925, estime à 80 000 le nombre des Slovènes vivant actuellement en Carinthie. Ce dernier chiffre correspond à peu près à celui du recensement de 1910 qui fixait à 80 212 le nombre des Carinthiens dont la langue publique (Umgangssprache) était le slovène.

On a une base d'évaluation dans les résultats du plébiscite de 1920, comparés avec les chiffres fournis pour la même zone (dis-

1. *Statistisches Handbuch für die Republik Oesterreich,* V, 1924, p. 9. On notera que le chiffre total provisoire de la population de la Carinthie (370 817) diffère de quelques unités du chiffre également provisoire (370 748) donné ci-dessus p. 342 pour la même province d'après le tome VII du *Statistisches Handbuch.*

2. Slovenicus, *Koliko je Slovencev na Koroškem* ?, Ljubljana, s. d. (1926).

tricts de Klagenfurt ville, de Klagenfurt campagne moins le canton de Feldkirchen, et de Völkermarkt) par le recensement de 1923 :

PLÉBISCITE DU 10 OCTOBRE 1920		RECENSEMENT DU 7 MARS 1923 (NON COMPRIS LES ÉTRANGERS)	
Ont voté pour l'Autriche	22 025	Allemand	*85 890
Ont voté pour la Yougoslavie	15 025	Slovène	*26 081
		Autres langues	*433
Total des votants	37 050	Total de la population	*112 404

Si l'on admet, ce qui n'est guère discutable, que tous ceux qui ont voté pour la Yougoslavie sont de langue slovène, et que la proportion des slovénophones est la même pour l'ensemble de la population que pour les votants du plébiscite, on trouve qu'il devait y avoir au 7 mars 1923 $\frac{15\,025 \times 112\,404}{37\,050} = *45\,584$ slovénophones dans la zone du plébiscite. D'autre part, si l'on tient compte de ce que les 26 081 slovéphones recensés en 1923 dans la zone du plébiscite ne constituent pas la totalité des *34 650 slovénophones de l'ensemble de la Carinthie, ou trouvera qu'il devait y avoir en 1923 $\frac{*45\,584 \times 34\,650}{26\,081} = *60\,561$ slovénophones en Carinthie. Ce chiffre est un minimum, car nous l'avons déduit de celui des personnes qui ont voté pour la Yougoslavie au plébiscite de 1920, sans tenir compte de la forte proportion des slovénophones germanophiles qui ont voté pour l'Autriche. Si l'on évalue à un quart environ le nombre de ces Slovènes, on aboutira comme l'*Arbeiterwille* et le recensement de 1910 à un chiffre d'environ *80 000 slovénophones pour la Carinthie, soit *80 000 — *35 360 = *44 640 de plus qu'il n'apparaît d'après le recensement de 1923. Il y aura lieu de diminuer de cette différence le nombre des germanophones soit :

*330 194 — *44 640 = *285 554.

On aboutit au tableau suivant :

Allemand	*285 554
Slovène	*80 000
Autres langues	*316
Total	*365 870
Étrangers	*12 549
Total	*378 419

7° Tirol.

Il y aura lieu de défalquer de l'ancienne province du Tirol toute la région méridionale (ou Trentin), qui a été cédée à l'Italie [1]. On obtient le tableau suivant :

	RECENSEMENT DE 1910			CALCUL pour le 31 DÉCEMBRE 1926
	TIROL (territoire de 1910).	TIROL ITALIEN	TIROL (territoire de 1926).	
Allemand	525 115	*229 246	*295 869	*304 793
Slovène	546	*224	*322	*332
Tchèque et morave. Slovaque	4 195	*3 721	*474	*488
Serbo-croate	54	*38	*16	*17
Hongrois	16	*12	*4	*4
Italien et ladin	385 700	*383 347	*2 353	*2 424
Polonais	377	*234	*143	*147
Ruthène	255	*33	*222	*229
Roumain	3	*1	*2	*2
Total	916 261	*616 856	*299 405	*308 436
Étrangers	30 352	*18 758	*11 594	*11 944
Total	946 613	*635 614	*310 999	*320 380

1. Voir p. 399 la liste des districts que comprend cette région.

8° Vorarlberg.

	RECENSEMENT DE 1910	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926
Allemand.	126 743	*124 553
Slovène..	63	*62
Tchèque et morave.	177	*174
Slovaque.		
Serbo-croate.	6	*6
Hongrois.	1	*1
Italien et ladin.	5 857	*5 755
Polonais.	37	*36
Ruthène.	12	*12
Roumain.	12	*12
Total.	132 908	*130 611
Étrangers.	12 500	*12 284
Total.	145 408	*142 895

9° Burgenland.

	RECENSEMENT HONGROIS DU		RECENSEMENT AUTRICHIEN du 7 mars 1923.	CALCUL pour le 31 DÉCEMBRE 1926
	31 DÉCEMBRE 1910	31 DÉCEMBRE 1920		
Allemand. . .	217 072	221 185	222 417	*227 018
Slovène . . .	»	»	137	*140
Tchèque. . .	»	»	108	*110
Serbo-croate .	*43 638	*44 762	41 761	*42 625
Hongrois. . .	26 225	24 867	9 606	*9 805
Ruthène. . .	48	4	»	»
Slovaque. . .	667	392	35	*36
Roumain. . .	20	68	»	»
Autres langues.	4 130	3 571	1 792	*1 829
Total. . .	»	»	275 856	*281 563
Étrangers. . .	»	»	9 753	*9 955
Total. . .	291 800	294 849	*285 609	*291 518

En totalisant les chiffres des différentes provinces, on obtient :

	VIENNE	BASSE-AUTRICHE	HAUTE-AUTRICHE	SALZ-BOURG	STYRIE	CARIN-THIE	TIROL	VORARL-BERG	BURGEN-LAND	TOTAL
Allemand.	*1 607 869	*1 413 651	*881 200	*220 505	*945 486	*285 554	*304 793	*124 553	*227 018	*6 010 629
Slovène.	*538	*264	*85	*187	*9997	*80 000	*332	*62	*140	*91 605
Tchèque et morave. . .	*48 539	*24 040	*2048	*200	*832	»	*488	*174	*110	*77 281
Slovaque..	*814								*36	
Serbo-croate.	*617	*52	*3	*12	*108	»	*17	*6	*42 625	*43 440
Hongrois.	*2 209	*92	*17	*1	*5	»	*4	*1	*9805	*12 134
Italien et ladin.. . . .	»	*112	*34	*144	*278	»	*2 424	*5 755	»	*8 747
Polonais..	*1 021	*881	*373	*35	*139	»	*147	*36	»	*2 632
Ruthène..	»	*890	*101	*6	*76	»	*229	*12	»	*1 314
Judéo-allemand. . . .	*627	»	»	»	»	»	»	»	»	*627
Roumain.	»	*16	*4	*1	*7	»	*2	*12	»	*42
Autres langues.	*1 778	»	»	»	»	*316	»	»	*1829	*3 923
Langue inconnue. . . .	*2 364	»	»	»	»	»	»	»	»	*2 364
Total. . . .	*1 666 376	*1 439 998	*883 865	*221 091	*956 928	*365 870	*308 436	*130 611	*281 563	*6 254 738
Étrangers.	*238 009	*71 083	*10 336	*6546	*42 170	*12 549	*11 944	*12 284	*9955	*414 876
Total. . . .	*1 904 385	*1 511 081	*894 201	*227 637	*999 098	*378 419	*320 380	*142 895	*291 518	*6 669 614

Comme il était interdit dans l'ancienne monarchie austro-hongroise de déclarer le judéo-allemand comme langue maternelle, on ne peut avoir de chiffres concernant cet idiome que pour les provinces où les données linguistiques du recensement de 1923 ont été élaborées. En fait, on n'en a que pour Vienne. Mais comme c'est principalement à Vienne que cette langue est parlée, il ne semble pas que le chiffre de *627 doive être sensiblement modifié par la suite. Ce qui serait plutôt vrai, c'est que nombre de Juifs n'ont pas voulu avouer avoir pour langue maternelle un idiome aussi peu considéré, et qu'ils ont spontanément déclaré être de langue allemande.

En calculant, d'après la proportion du tchèque et du slovaque à Vienne et dans le Burgenland, celle des autres provinces, on a :

	VIENNE	BURGENLAND	VIENNE ET BURGENLAND	AUTRES PROVINCES	AUTRICHE
Tchèque et morave.. . .	*48 539	*110	*48 649	*27 305	*75 954
Slovaque.	*814	*36	*850	*477	*1 327
Total. . . .	*49 353	*146	*49 499	*27 782	*77 281

De même, on peut calculer la répartition entre l'italien et le ladin en Autriche d'après celle du Tirol méridional ou Trentin (cf. ci-dessous, pp. 399-400), d'où sont originaires ceux qui parlent ces langues :

	TIROL MÉRIDIONAL (RECENSEMENT DE 1910)	AUTRICHE (CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926)
Italien.	*367 954	*8 396
Ladin.	*15 393	*351
Total. . . .	*383 347	*8 747

Et l'on aboutit au tableau final suivant :

Allemand	*6 010 629
Slovène	*91 605
Tchèque et morave	*75 954
Serbo-croate	*43 440
Hongrois	*12 134
Italien	*8 396
Polonais	*2 632
Slovaque	*1 327
Ruthène	*1 314
Judéo-allemand	*627
Ladin	*351
Roumain	*42
Autres langues	*3 923
Langue inconnue	*2 364
Total (non compris les étrangers)	*6 254 738

BELGIQUE

La Belgique est le pays d'Europe, et probablement du monde, où la statistique des langues est établie avec le plus de soin. Sous ce rapport, elle peut être proposée comme modèle à la plupart des petits pays, qui tiennent généralement leur statistique de langues assez convenablement, et, sans exception, à tous les grands pays, qui s'en désintéressent. C'est que l'âpreté de la lutte entre Wallons et Flamingants y fait du problème linguistique une question essentielle, et à laquelle l'opinion publique s'intéresse au premier chef.

L'Annuaire statistique établi par le ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène [1] fournit non seulement le nombre des habitants dont la langue maternelle est le français, le flamand ou l'allemand, mais aussi le nombre des bilingues et des trilingues, et pour ceux-ci il indique en outre quelle est la langue dont ils font l'usage le plus fréquent. Enfin les chiffres sont calculés d'une part pour tous les habitants sans distinction d'âge, d'autre part seulement pour les habitants âgés de 21 ans et plus. Grâce à la variété de ces données, il est possible de se faire une idée relativement exacte de l'état linguistique de la Belgique.

Les chiffres fournis par les recensements de 1910 et du 31 décembre 1920 sont les suivants (non compris les cercles d'Eupen et de Malmédy) :

1. *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge 1923-1924*. Bruxelles, 1926.

A. — UNILINGUES, BILINGUES ET TRILINGUES

	SANS DISTINCTION D'AGE		HABITANTS AGÉS DE 21 ANS ET PLUS	
	1910	1920	1910	1920
Trilingues: Flamand, français et allemand.	52 547	33 862	42 404	29 752
Bilingues: Flamand et français.	871 288	967 813	628 703	735 544
Bilingues: Flamand et allemand,	8 652	2 336	6 441	1 915
Bilingues: Français et allemand.	74 993	45 206	56 681	34 522
Total des bilingues et trilingues (*a*).	1 007 480	*1049 217	734 229	*801 733
Unilingues: Flamand seulement.	3 220 662	3 185 100	1 760 656	1 890 624
Unilingues: Français seulement.	2 833 334	2 850 825	1 823 825	1 983 380
Unilingues: Allemand seulement.	31 415	16 863	16 479	8 213
Aucune des 3 langues et enfants âgés de moins de deux ans.	330 893	303 564	5 688	5 923
Total de la population (*b*).	7 423 784	7 405 569	4 340 877	4 689 873

B. — LANGUE DONT LES BILINGUES ET LES TRILINGUES ONT DÉCLARÉ SE SERVIR PLUS FRÉQUEMMENT

(Le total est le même que le total (*a*) du tableau A.)

	SANS DISTINCTION D'AGE		HABITANTS AGÉS DE 21 ANS ET PLUS	
	1910	1920	1910	1920
Flamand.	611 531	605 767	441 667	462 378
Français.	349 969	417 894	259 594	320 945
Allemand.	45 980	24 651	32 968	17 735
Homburg et Sippenacken [1]	»	*905	»	*675
Total des bilingues et des trilingues (*a*).	1 007 480	1 049 217	734 229	801 733

1. Pour les communes de Homburg et de Sippenacken (arrondissement de Verviers), les renseignements manquent en 1920.

C. — TOTAL DES HABITANTS PARLANT EXCLUSIVEMENT OU LE PLUS FRÉQUEMMENT L'UNE OU L'AUTRE LANGUE

(Chiffres obtenus en additionnant les chiffres des unilingues du tableau A et les chiffres du tableau B. Le total est le même que le total (*b*) du tableau A.)

	SANS DISTINCTION D'AGE		HABITANTS AGÉS DE 21 ANS ET PLUS	
	1910	1920	1910	1920
Flamand	3 832 193[2]	3 790 867	2 202 323	2 353 002
Français	3 183 303	3 268 719	2 083 419	2 304 325
Allemand	77 395	41 514	49 447	25 948
Autres langues	330 893	303 564	5 688	5 923
Homburg et Sippenacken[1]	»	*905	»	*675
Total de la population (*b*)	7 423 784	7 405 569	4 340 877	4 689 873

1. Pour les communes de Homburg et de Sippenacken (arrondissement de Verviers), les renseignements manquent en 1920.

2. Et non 3 832 693, qui constitue, dans *l'Annuaire statistique* de la Belgique (p. XI) une faute d'impression, d'ailleurs facile à repérer.

Il ressort de ces statistiques que, parmi les langues parlées en Belgique, c'est numériquement le flamand qui occupe la première place, suivi d'ailleurs d'assez près par le français.

Mais on voit en comparant les chiffres de 1910 et ceux de 1920 que, malgré tous les efforts faits par le Gouvernement allemand pendant l'occupation de la Belgique pour seconder le mouvement flamingant, le flamand a perdu du terrain, tandis qu'au contraire le français en gagnait. En ne tenant compte que du français et du flamand et en établissant les calculs d'après le tableau C, on trouve que le pourcentage des gens parlant le français a passé de 45,4 pour 100 en 1910 à 46,3 pour 100 en 1920, tandis que, pour le flamand, le pourcentage tombait de 54,6 pour 100 à 53,7 pour 100. Il y a donc eu, en dix ans, un déplacement de 0,9 pour 100 en faveur du français.

Ces chiffres se trouvent sensiblement modifiés si, au lieu de prendre la population globale, on fait une distinction entre les enfants (âgés de moins de 21 ans) et les adultes (âgés de plus de 21 ans). On obtient alors le tableau suivant :

	1910			1920		
	ENFANTS	ADULTES	TOTAL	ENFANTS	ADULTES	TOTAL
Flamand. . . .	*1 629 870	2 202 323	3 832 193	*1 437 865	2 353 002	3 790 867
Français. . . .	*1 099 884	2 083 419	3 183 303	*964 394	2 304 325	3 268 719
Total. . .	*2 729 754	*4 285 742	*7 015 496	*2 402 259	*4 657 327	7059 586
Pourcentage :						
Flamand. . . .	*59,7	*51,4	*54,6	*59,9	*50,6	*53,7
Français. . . .	*40,3	*48,6	*45,4	*40,1	*49,4	*46,3
Total. . .	100	100	100	100	100	100

Les gens ayant 21 ans et plus en 1920 appartenant à des générations antérieures à ceux qui n'avaient pas dépassé 21 ans à cette date, la proportion de flamingophones semblerait à première vue devoir être plus forte chez eux. Or c'est justement l'inverse qu'on observe : il y a plus de flamingophones chez les enfants que chez les adultes. C'est que, arrivés à l'âge d'homme, un grand nombre d'enfants flamands délaissent leur langue maternelle pour le français. Près de 60 pour 100 des enfants belges naissent flamands et sont flamingophones durant leur enfance. Près de 10 pour 100 des enfants belges, donc près d'un sixième des enfants flamingophones deviennent francophones à l'âge adulte. Ces chiffres font ressortir la place prépondérante du français comme langue de civilisation en Belgique.

Les statistiques qui précèdent ne portent pas sur les cercles d'Eupen et de Malmédy qui, bien que cédés par l'Allemagne à la Belgique dès le 10 janvier 1920, et quoique le recensement de la population y ait eu lieu comme dans l'ancienne Belgique dès le 31 décembre 1920, n'en font pas moins, dans l'Annuaire statistique de la Belgique, l'objet d'une rubrique spéciale. Cette rubrique ne fournit d'ailleurs que le chiffre global de la population, qui est de 60 213, mais ne donne aucune indication sur la répartition des langues.

On est donc obligé de se reporter au recensement antérieur, c'est-à-dire à celui du 1er décembre 1910. Les chiffres fournis par ce recensement ont été donnés ci-dessus (p. 315). Il n'y a pas lieu d'en contester l'exactitude. Mais il importe de dénoncer l'insidieuse habileté avec laquelle ils sont présentés dans le *Jahrbuch*[1],

1. Voir le tableau des pp. 16 et 17, résumé ci-dessus p. 315.

qui est destiné au grand public international. Il est évident qu'on a cherché ici à induire en erreur le lecteur non averti, en lui faisant croire qu'il n'y avait en 1910 dans les cercles d'Eupen et de Malmédy que 234 francophones en face de 49494 germanophones. L'artifice consiste à compter à part les gens qui parlent le wallon, et à les escamoter ensuite sous la rubrique « Autres langues » au lieu de les faire figurer sous la rubrique « Français ». C'est une manie dans laquelle s'entêtent certains Allemands, que d'affecter de considérer le wallon comme une langue très différente du français, tandis qu'ils font du flamand un dialecte tout proche de l'allemand. C'est là une théorie que les pangermanistes ont beaucoup travaillé à propager pendant la guerre, et qui avait pour but trop évident de motiver sur le terrain linguistique une prochaine annexion de la Belgique par l'Allemagne. La réalité est tout autre. Les Flamands ont pour langue littéraire la langue littéraire flamande, qui est la même que la langue littéraire hollandaise, et dont la fixation est très différente de celle de la langue littéraire allemande. Au contraire, il n'y a jamais eu de langue littéraire wallonne, et les Wallons gravitent autour de la langue littéraire française : il n'y a pas plus loin du wallon au français que du lorrain au français, et il y a beaucoup moins loin que du gascon au français. Sans doute le subterfuge du *Jahrbuch* ne tire-t-il pas à conséquence pour le linguiste, qui sait à quoi s'en tenir. Mais il y a là une de ces petites roueries agaçantes qu'il est bon de cravacher chaque fois qu'on les rencontre sur sa route.

Il y a donc lieu d'interpréter et de rectifier les chiffres du *Jahrbuch* au moyen de ceux de la *Zeitschrift*, ainsi qu'il a été fait ci-dessus (p. 315), et de compter le wallon avec le français, soit :

Français (y compris le wallon).	*9 834
Allemand.	49 494
Autres langues.	*675
Total.	60 003

Les choses ainsi mises au point, il reste que l'annexion des cercles d'Eupen et de Malmédy par la Belgique a fait à peu près doubler le nombre des germanophones en Belgique.

La progression de la population jusqu'au 31 décembre 1926 est la suivante :

		BELGIQUE D'AVANT-GUERRE	EUPEN ET MALMÉDY	BELGIQUE ACTUELLE
Recensement allemand du 1er décembre 1910.		»	60 003	»
Recensement belge du 31 décembre 1920.		7 405 569	60 213	7 465 782
Chiffres calculés d'après les données du mouvement de l'état-civil et des registres de la population.	31 décembre 1923.	7 606 820	59 235	7 666 055
	31 décembre 1924.	7 684 474	59 785	7 744 259
Chiffres calculés d'après la progression de 1923 à 1924.	31 décembre 1925.	*7 762 920	*60 340	*7 823 260
	31 décembre 1926.	*7 842 167	*60 900	*7 903 067

Une simple règle de trois permet d'en déduire pour la répartition des langues au 31 décembre 1926 les chiffres suivants :

	BELGIQUE D'AVANT-GUERRE		EUPEN ET MALMÉDY		BELGIQUE ACTUELLE
	Recensement belge de 1920.	Calcul au 31 décembre 1926.	Recensement allemand de 1910.	Calcul au 31 décembre 1926.	Total au 31 décembre 1926.
Flamand. . . .	3 791 772	*4 015 317	»	»	*4 015 317
Français. . . .	3 268 719	*3 461 428	*9 834	*9 981	*3 471 409
Allemand. . . .	41 514	*43 961	49 494	*50 234	*94 195
Autres langues. .	303 564	*321 461	*675	*685	*322 146
Total. . .	7 405 569	*7 842 167	60 003	*60 900	*7 903 067

BULGARIE

L'*Annuaire statistique* de Bulgarie[1] fournit le résultat par langue de tous les recensements auxquels il a été procédé dans le Royaume

1. *Annuaire statistique du Royaume de Bulgarie, 1923-1924*, Sofia, Direction générale de la Statistique, Imprimerie de l'État, 1925, pp. A 66-68, tableaux 27-29 ; et *Résultats généraux du recensement de la population dans le Royaume de Bulgarie au 31 décembre 1920*, tome I, Sofia, Direction générale de la Statistique, Imprimerie de l'État, 1927, pp. 174-175 ; pour le détail par départements, cf. *ibid.*, pp. 178-192 ; pour le détail par arrondissements, cf. *ibid.* pp. 193-213.

depuis 1887. On peut résumer ces données dans le tableau suivant, dans lequel on notera le constant recul de la langue turque (l'augmentation entre 1910 et 1920 n'est qu'apparente et tient à ce que le recensement de 1920 a porté sur la Bulgarie agrandie de tous les territoires conquis sur la Turquie lors des guerres balkaniques) :

	1887	1892	1900	31 DÉCEMBRE 1905	31 DÉCEMBRE 1910	31 DÉCEMBRE 1920
Bulgare	2 326 250	2 505 326	2 887 860	3 210 502	3 523 151	4 041 276
Turc	607 331	569 728	539 656	514 658	504 681	542 904
Tsigane	50 291	52 132	89 549	67 396	76 387	61 555
Grec	58 326	58 518	70 887	69 820	50 889	46 759
Judéo-espagnol	23 541	27 531	32 573	36 446	38 557	41 927
Russe	1 065	928	1 714	3 299	2 537	9 247
Allemand	2 245	3 620	4 432	5 039	4 807	3 515
Serbe	2 142	818	1 503	2 630	3 023	1 259
Français	544	356	606	648	607	638
Autres langues	80 657	90 591	115 378	voir ci-dessous.		
Langue indéterminée	1 983	1 165	125	»	110	17
Total de la population présente	3 154 375	3 310 713	3 744 283	voir ci-dessous.		
Roumain				88 109	96 502	75 063
Arménien				13 471	12 169	11 102
Tatar				16 820	16 650	4 445
Tchèque				1 422	1 552	1 821
Autres langues slaves				2 001	2 351	*33
Autres langues non slaves				*3 314	*3 540	179
Total de la population présente				4 035 575	4 337 513	voir ci-dessous.
Albanais						1 574
Slovaque						1 461
Italien						638
Hongrois						629
Croate						279
Polonais						212
Anglais						205
Slovène						151
Petit-russe						80
Total de la population présente						4 846 971

Il y a lieu de simplifier ce tableau en faisant rentrer sous la rubrique « Autres langues » toutes les langues qui, comme le français, l'anglais, etc., ne sont pas autochtones en Bulgarie. On obtient :

Russe	9 247
Allemand	3 515
Serbe	1 259
Français	638
Tchèque	1 821
Autres langues slaves	*33
Autres langues non slaves	179
Slovaque	1 461
Italien	638
Hongrois	629
Croate	279
Polonais	212
Anglais	205
Slovène	151
Petit-russe	80
Total des autres langues	*20 347

La progression de la population a été calculée jusqu'au 31 décembre 1925 [1], et il est facile de pousser le calcul jusqu'au 31 décembre 1926 :

Recensement du 31 décembre	1920	4 846 971
Calcul pour le —	1921	4 893 000
Calcul pour le —	1922	4 939 600
Calcul pour le —	1923	4 986 500
Calcul pour le —	1924	5 033 900
Calcul pour le —	1925	5 081 700
Calcul pour le —	1926	*5 130 014

1. *Annuaire statistique du Royaume de Bulgarie, 1925*, Sofia, Direction générale de la Statistique, Imprimerie de l'État, 1926, p. 18.

Un calcul de proportion permet de rapporter à ce dernier chiffre les chiffres obtenus ci-dessus :

	RECENSEMENT DU 31 DÉCEMBRE 1920	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926
Bulgare	4 041 276	*4 277 270
Turc	542 904	*574 607
Roumain	75 065	*79 448
Tsigane	61 555	*65 150
Grec	46 759	*49 490
Judéo-espagnol	41 927	*44 375
Arménien	11 102	*11 750
Tatar	4 445	*4 705
Albanais	1 574	*1 666
Autres langues	*20 347	*21 535
Langue indéterminée	17	*18
Total de la population présente	4 846 971	*5 130 014

DANEMARK

Le dernier recensement de la population du Danemark proprement dit est celui du 1er février 1921. Le chiffre total des habitants a en outre été calculé jusqu'au 1er juillet 1924 [1], et il est aisé de poursuivre le calcul jusqu'en 1926, en prenant pour chiffre de la population au 31 décembre 1926 la moyenne entre les chiffres obtenus pour le 1er juillet 1926 et le 1er juillet 1927 :

Recensement du 1er février 1921		3 267 831
Calcul pour le	1er juillet 1921	3 283 000
	— 1922	3 318 000
	— 1923	3 348 000
	— 1924	3 377 000
	— 1925	*3 406 251
	1926	*3 435 755
	— 1927	*3 465 515
		*6 901 270
31 décembre 1926		*3 450 635

1. V. Statistique du Danemark, *Annuaire statistique, 1925*, publié par le Département de Statistique, Copenhague, 1925.

Les statistiques danoises ne fournissent aucune indication linguistique. C'est que, tout au moins dans le Danemark d'avant-guerre, la population était uniquement de langue danoise. Il en va autrement depuis le plébiscite du 10 février 1920, à la suite duquel le Schleswig septentrional a été remis le 14/15 juin 1920 par l'Allemagne au Danemark, au sein duquel il forme maintenant la province du Jutland méridional. Il est facile de calculer la population probable de cette province en 1926 d'après celle de 1921 :

	1er FÉVRIER 1921	31 DÉCEMBRE 1926
Jutland méridional.	163 622	*172 775
Reste du Danemark proprement dit. .	*3 104 209	*3 277 860
Le Danemark. . . .	3 267 831	*3 450 635

Quant à la répartition linguistique du Jutland méridional, faute de chiffres danois, elle ne peut être calculée que sur les chiffres allemands, qui ont été fournis ci-dessus (p. 315).

	JUTLAND MÉRIDIONAL		LE DANEMARK
	RECENSEMENT allemand du 1er décembre 1910.	CALCUL au 31 décembre 1926.	CALCUL au 31 décembre 1926.
Danois.	*124 551	*129 363	*3 407 223
Allemand.	*40 055	*41 603	*41 603
Frison.	*117	*121	*121
Autres langues. . . .	*1 625	*1 688	*1 688
Total. . . .	166 348	*172 775	*3 450 635

Pour avoir le total des danophones, il faut ajouter aux *129 363 danophones du Jutland méridional les *3 277 860 Danois du reste du Danemark, soit *3 407 223.

Il y a lieu de compter à part le dialecte des îles Féroë ou féroïen, qui est un parler de type norvégo-islandais, différant assez sensiblement du danois.

Au recensement du 1er février 1921, la population des îles Féroë était de 21 352 habitants. On peut calculer le nombre des habitants au 31 décembre 1926 au moyen du taux d'accroissement de 1,71 qui est donné pour les années 1916-1922. On a

1er février 1921 : 21 352
— 1922 : *21 717

soit un accroissement de *365 habitants par an, c'est-à-dire de *30 par mois, d'où

31 décembre 1921 : *21 717 — 30 = *21 687
— 1922 : *22 058
— 1923 : *22 435
— 1924 : *22 819
— 1925 : *23 209
— 1926 : *23 606

DANTZIG

Nous avons indiqué ci-dessus [1] le chiffre et la répartition linguistique de la population, calculés pour le territoire actuel de l'État libre de Dantzig d'après le recensement allemand du 1er décembre 1910.

Nous disposons maintenant de données plus récentes. La revue *Wirtschaft und Statistik* [2] fournit les chiffres suivants pour la population totale de l'État :

8 octobre 1919 : 356 740 — 5 360 hommes de garnison allemande = 351 380
1er novembre 1923 : 364 380

ce qui fait une augmentation de 13 000 habitants pour un peu plus de 4 ans. Pour un peu plus de 3 ans, du 1er novembre 1923 au 31 décembre 1926, l'augmentation peut être évaluée à $\frac{13\,000 \times 3}{4} = *9\,750$, et l'on a pour la population totale au 31 décembre 1926

$$364\,380 + *9\,750 = *374\,130.$$

D'autre part, nous connaissons, avec un total il est vrai légèrement différent, la répartition linguistique au 1er novembre 1923. Les chiffres sont les suivants [3] :

1. V. p. 310.
2. 1924, fasc. 8, p. 254.
3. *Aperçu de la démographie des différents pays du monde*, publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, La Haye, 1925, p. 204.

Allemand	348 493
Polonais	11 745
Allemand et polonais	1 257
Russe	2 628
Judéo-allemand	602
Autres langues	1 406
Langue inconnue	599
Total	366 730

Les personnes parlant à la fois l'allemand et le polonais sont évidemment des Polonais ayant appris l'allemand, et nous les compterons comme étant de langue polonaise, ce qui nous donne

11 745 + 1 257 = *13 002 polonophones.

Nous obtenons ainsi le tableau suivant :

	1er NOVEMBRE 1923	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926
Allemand	348 493	*355 525
Polonais	*13 002	*13 265
Russe	2 628	*2 681
Judéo-allemand	602	*614
Autres langues	1 406	*1 434
Langue inconnue	599	*611
Total de la population	366 730	*374 130

ESPAGNE

Le dernier recensement est celui du 31 décembre 1920[1] qui accusait une population résidente de 21 959 086 habitants.

On peut suivre la progression de la population jusqu'au 31 décembre 1923, grâce aux données suivantes :

	1921	1922	1923
Naissances	649 171	656 030	660 776
Décès	445 469	441 312	449 102
Excédent	*203 702	*214 718	*211 674

1. *Annuario Estadístico de España*, año X, 1923-1924, Madrid, 1925, passim.

On a :

Recensement du 31 décembre 1920.	21 959 086
Excédent de 1921.	*203 702
— 1922.	*214 718
— 1923.	*211 674
Calcul pour le 31 décembre 1923.	*22 589 180
— — 1926 : $\frac{*22\,589\,180^2}{21\,959\,086}$	= *23 237 354

Nous obtiendrons le chiffre des habitants de l'Espagne dont la langue maternelle est l'espagnol en retranchant du chiffre total de la population celui des différents parlers allogènes du pays : basque, catalan, galicien et tsigane. Les recensements espagnols n'ayant jamais posé la question de langue, nous devrons nous en tenir à des évaluations plus ou moins approximatives.

1° *Basque.*

La seule évaluation documentée des bascophones d'Espagne qui ait été faite jusqu'à ce jour est celle à laquelle le prince Bonaparte a procédé en 1873. Il évaluait alors à 660000 le nombre des Basques espagnols.

Depuis cette époque, d'importants changements sont intervenus dans la situation démographique du pays basque. D'une part, la langue basque a subi un recul sensible dans la province de Navarre[1]. D'autre part, la population des pays basques a considérablement augmenté depuis un demi-siècle. Si l'on totalise la population des Provinces Basques (Biscaye, Guipuzcoa et Alava) et de la Navarre, on trouve qu'elle a passé de *754 536 en 1877 à *1 122 345 au recensement du 31 décembre 1920.

L'examen du mouvement de la population dans la même région y révèle en outre un fort excédent des naissances sur les décès (*11 208 en 1920), ce qui indique que l'augmentation de la population n'y est pas due à une immigration venue d'autres provinces. Dans ces conditions, on peut admettre que le recul territorial du basque a été à peu près compensé par l'augmentation naturelle de la population basque et que le chiffre total des bascophones d'Es-

1. Cf. G. Lacombe, « La langue basque », *Les langues du monde*, Paris, 1924, p. 320.

pagne n'a pas dû varier beaucoup depuis un demi-siècle. Il doit donc être voisin de *600 000[1].

2° *Catalan.*

On évalue généralement à trois millions et demi le nombre des habitants de l'Espagne dont la langue maternelle est le catalan :

Gröber (1898)[2]	: 3 302 300
Morel-Fatio et Saroïhandy[3]	: 3 500 000
E. Bourciez[4]	: 3 500 000
G. Baist (1904)[5]	: 3 600 000

Ces chiffres ne sont plus à jour, la population totale de l'Espagne ayant sensiblement augmenté depuis un quart de siècle. Les provinces où l'on parle catalan avaient au recensement du 31 décembre 1920 la population résidente suivante :

Catalogne	2 355 908
Province de Valence	1 785 227
Iles Baléares	350 906
Total	*4 492 041

En admettant depuis 1920 la même progression de la population pour la région catalane que pour le reste de l'Espagne, on trouverait pour le 31 décembre 1926 : $\frac{*4\,492\,041 \times *23\,237\,354}{21\,959\,086} = *4\,753\,529$ habitants.

En raison de la vitalité du catalan, on peut admettre que tous les habitants de la zone catalane ont le catalan pour langue maternelle.

1. Nous devons ce chiffre à M. G. Lacombe, qui a bien voulu nous adresser à ce sujet une lettre dont nous le remercions vivement.

2. « Die romanischen Sprachen, Ihre Einteilung und äussere Geschichte », *Grundriss der romanischen Philologie*, 2e éd., 1904-1906, p. 544.

3. « Das Catalanische », *ibid.*, p. 841.

4. *Éléments de linguistique romane*, 1re édit., Paris, 1910, p. 404.

5. « Die spanische Sprache », *Grundriss der romanischen Philologie*, 2e édit., 1904-1906, p. 878.

3° *Galicien.*

Le galicien ou gallego est l'ensemble des parlers néo-latins en usage dans la province espagnole de Galice, au nord du Portugal. La « reconquête » de l'Espagne par les Chrétiens sur les Musulmans s'étant effectuée dans la direction générale du Nord au Sud, le galicien se trouve ressembler surtout au portugais, auquel il a donné naissance, et nous le considérerons ici comme une variété du portugais [1].

Au recensement du 31 décembre 1920, la province de Galice comptait 2 124 244 habitants. En admettant depuis lors la même progression que pour l'ensemble de l'Espagne, on aurait pour le 31 décembre 1926 : $\frac{2\,124\,244 \times {}^{*}23\,237\,354}{21\,959\,086} = {}^{*}2\,247\,899$ habitants.

4° *Tsigane.*

Les Tsiganes sont particulièrement nombreux en Espagne. En 1874, Miklosich évaluait leur nombre à 50 000 [2], et c'est le chiffre qui a été repris par Gröber [3]. Aux alentours de 1900, Guido Coras n'en comptait plus que 40 000 [4]. Si nous admettons que leur diminution a continué depuis lors sur le même rythme de *10 000 par quart de siècle, nous arriverons pour le 31 décembre 1926, à une évaluation de *30 000.

En totalisant les résultats précédents, nous arrivons aux chiffres suivants :

Espagnol	*15 605 926
Catalan	*4 753 529
Galicien	*2 247 899
Basque	*600 000
Tsigane	*30 000
Espagne	*23 237 354

1. Cf. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, Paris, 1923, p. 376.

2. « Ueber die Mundarten und die Wanderungen der Zigeuner Europa's », III, *Denkschriften der k. Akademie des Wissenschaften*, Philosophisch-historische Classe, tome 23, Vienne, 1874, p. 9.

3. « Die romanischen Sprachen, Ihre Einteilung und äussere Geschichte », *Grundriss der romanischen Philologie*, 2e éd., 1904-1906, p. 544.

4. Cf. G. Baist, « Die spanische Sprache », *Grundriss der romanischen Philologie*, 2e éd., 1904-1906, p. 878 ; et Meyer, *Konversations-Lexikon*, 6e éd., 1908, s. v. Zigeuner.

ESTONIE

Le dernier recensement est celui du 28 décembre 1922. Il a permis d'établir le répartition numérique des sujets estoniens d'après leur « nationalité ethnographique »[1]. On a fait précéder les chiffres du recensement de 1922 des chiffres de l'évaluation russe de 1881, du recensement russe de 1897 et du recensement estonien de 1922 rapporté au territoire de 1881[2].

	TERRITOIRE DE 1881			TERRITOIRE DE 1922
	ÉVALUATION russe de 1881.	RECENSEMENT russe de 1897.	RECENSEMENT estonien du 28 déc. 1922.	RECENSEMENT estonien du 28 déc. 1922.
Estoniens.	790 455	867 794	922 991	969 976
Russes.	29 385	38 375	37 563	91 109
Allemands.	46 779	33 362	17 583	18 319
Suédois.	5 548	6 083	7 814	7 850
Juifs.	3 290	3 837	3 841	4 566
Autres.	5 266	8 882	8 995	14 508
Nationalité inconnue..	—	—	—	731
Total de la population de fait.	880 723	958 333	998 787	1 107 059

La question de langue n'a malheureusement été posée que pour les gens de nationalité estonienne. Le dépouillement a montré que 8 595 personnes de nationalité estonienne parlaient une autre langue que l'estonien[3]. Une soustraction (969 976 — 8 595 = *961 381) nous permet d'obtenir, au moins pour les gens de nationalité estonienne, le nombre des personnes qui parlent estonien. Quant aux 8 595 personnes qui ne parlent pas estonien, elle parlent en général l'allemand ou le russe[4]. Nous les répartirons au prorata entre l'allemand et le russe comme suit :

1. *Résultats du recensement de 1922*, Bureau central de Statistique de l'Estonie, Tallinn, 1924, tome I, p. 31. Pour le détail par régions, voir *Ibid.*, tome II, pp. 64-65.

2. *Ibid.*, tome I, p. 33.

3. *Ibid.*, tome II, p. 64.

4. Ces données et quelques autres sont dues à l'amabilité de M. le Directeur du Bureau central de Statistique de l'Estonie, qui a bien voulu nous adresser une lettre pleine de renseignements précieux et dont nous lui sommes bien vivement reconnaissant.

		NATIONALITÉ	
		RUSSE OU ALLEMANDE	ESTONIENNE
Langue	russe.	91 109	*7 156
	allemande.	18 319	*1 439
		*109 428	8 595

Pour les 4 566 Juifs, nous admettrons, faute de données, que leur répartition linguistique est la même qu'en Lettonie, pays voisin et pour lequel nous avons des chiffres précis [1] :

	LETTONIE	ESTONIE
Judéo-allemand.	77 893	*3 717
Allemand.	8 692	*415
Russe.	4 550	*217
Autres langues et langue inconnue. .	*4 540	*217
Total des Juifs. . . .	95 675	4 566

Enfin nous savons [2] que le nombre des Lettons en Estonie est évalué à 5 500.

Nous pouvons donc établir la répartition linguistique comme suit :

1. Cf. ci-dessous, p. 404.
2. Grâce à la lettre mentionnée à la note de la page précédente.

	RECENSEMENT DU 28 DÉCEMBRE 1922			CALCUL POUR LE 31 déc. 1926.
	NATIONALITÉS	MODIFICATIONS A APPORTER	LANGUES	
Estonien. . . .	969 976	— 8 595 personnes de langue non estonienne.	*961 381	*969 428
Russe.	91 109	+ *7 156 Estoniens. + *217 Juifs.	*98 482	*99 306
Allemand. . . .	18 319	+ *1 439 Estoniens. + *415 Juifs.	*20 173	*20 342
Suédois. . . .	7 850	»	7 850	*7 916
Lette.	»	+ 5 500 Lettons.	5 500	*5 546
Judéo-allemand. .	4 566	— *415 Juifs de langue allemande. — *217 Juifs de langue russe. — *217 Juifs de langue autre ou inconnue.	*3 717	*3 748
Autres langues. .	14 508	— 5 500 Lettons. + 217 Juifs.	*9 225	*9 302
Langue inconnue.	731	»	731	*737
Total. . .	1 107 059	»	1 107 059	1 116 325

La population de l'Estonie était évaluée au 31 décembre 1926 à 1 116 325 personnes[1]. La répartition linguistique par rapport à ce dernier chiffre a été calculée dans la dernière colonne du tableau précédent.

FINLANDE

Lors du dernier recensement, qui a eu lieu le 31 décembre 1920, la question de langue a été posée. Les résultats ont été publiés par l'*Annuaire statistique* de Finlande[2], qui fournit en même temps les évaluations faites pour la fin de l'année 1910. Malheureusement, il n'est pas dit s'il s'agit de la langue maternelle ou de la langue usuelle. En outre, le départ ne semble pas être fait entre les nationaux et les étrangers. Les chiffres sont les suivants :

1. *Ibid.*
2. *Annuaire statistique de la Finlande*, nouvelle série, 23e année, 1925, pp. 6, 38 et 39.

	1910	31 DÉCEMBRE 1920	31 DÉCEMBRE 1926
Finnois.	2 571 145	2 754 228	*3 170 063
Suédois.	338 961	340 963	*392 441
Russe	7 339	4 806	*5 532
Allemand. . . .	1 794	2 378	*2 737
Lapon.	1 659	1 603	*1 845
Estonien.. . . .	—	30	*35
Autres langues. .	299	*1 095	*1 260
Total. . .	2 921 197	3 105 103	
Enfants au-dessous de 4 ans. . . .		*259 704	
Total de la population présente.. .		3 364 807	*3 573 913

On notera qu'en face du finnois, qui progresse normalement, et de l'allemand, qui se développe rapidement, le suédois est presque stationnaire. Quant aux russophones, leur nombre a sensiblement diminué depuis que la Finlande est indépendante de la Russie. Enfin le lapon, idiome d'une population arriérée, périclite.

L'*Annuaire statistique* de 1925 fournit des données sur le total de la population jusqu'en 1923[1]. Il est aisé de calculer par progression le total présumé de la population jusqu'au 31 décembre 1926. On a les chiffres suivants :

Recensement du 31 décembre 1920. . . .		3 364 807
Évaluation	au 31 décembre 1921. . . .	3 402 593
	— 1922. . . .	3 435 249
	— 1923. . . .	3 469 402
	— 1924. . . .	*3 503 895
	— 1925. . . .	*3 538 731
	— 1926. . . .	*3 573 913

Une règle de trois permet d'évaluer ensuite le nombre des gens parlant les différentes langues au 31 décembre 1926. Les chiffres ont été portés dans la dernière colonne du tableau du haut de cette page.

FRANCE

Les statistiques de langues sont inexistantes en France. Si l'on fait exception pour les provinces recouvrées d'Alsace et de Lorraine, la question de langue n'a jamais été posée à aucun recensement. Même en Alsace-Lorraine, les données recueillies n'ont pu être élaborées jusqu'à présent faute de crédits. Aussi, alors que

1. *Ibid.*, p. 6.

des pays voisins comme la Belgique ou la Suisse nous donnent l'exemple de statistiques linguistiques qui comptent parmi les mieux faites de l'Europe et du monde, notre pays occupe-t-il, par sa connaissance ou plutôt par son ignorance d'un des éléments essentiels de sa démographie nationale, un des derniers rangs en Europe, et il vient se classer à côté de pays comme l'Espagne et la Turquie. Sans doute notre langue nationale occupe-t-elle dans notre pays une situation telle qu'il n'y a guère de commune mesure entre elle et les langues mineures qui subsistent aux confins de notre territoire. Mais est-ce là une raison suffisante pour se désintéresser à pareil point de ces idiomes moins favorisés ?

Faute de chiffres officiels, nous devrons procéder de la façon suivante. Après avoir tracé sur une carte la frontière linguistique entre le français et les parlers allogènes, nous établirons, au moyen des résultats du recensement du 7 mars 1926 [1], le chiffre de la population habitant les zones occupées par ces idiomes. Ce calcul nous fournira une première indication, qu'il y aura lieu de réduire plus ou moins suivant le degré de pénétration du français dans les régions considérées. Ce dernier élément ne pouvant être que matière d'appréciation, nous n'aboutirons en fin de compte qu'à des évaluations vagues.

En dehors du français et des dialectes provençaux, les idiomes en usage dans notre pays, et qui se sont tous réfugiés dans les « coins » les plus excentriques de notre territoire, sont les suivants : alsacien-lorrain, flamand, breton, basque, catalan et corse.

I. — Alsacien-lorrain [2].

L'Alsace-Lorraine est la seule région de France où la question de langue ait été posée aux recensements de 1921 et de 1926. Mais

1. Nous devons ces chiffres à l'amabilité des Services intéressés du Ministère de l'Intérieur qui ont bien voulu nous les communiquer avant leur publication officielle détaillée, ce dont nous sommes heureux de les remercier ici.

2. Nous sommes redevables d'une large part de notre documentation concernant l'Alsace-Lorraine à l'Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine. Les directeurs de cet Office, M. Becker et M. Gasc, nous ont toujours réservé dans leurs bureaux l'accueil le plus large et le plus bienveillant, ce dont nous sommes heureux de leur exprimer ici notre très vive gratitude. Nous devons également remercier M. Klein, secrétaire général du Syndicat des Instituteurs, qui a bien voulu nous donner de précieux avis. Enfin, nous avons encore fait appel à la compétence de divers autres informateurs, auxquels nous tenons à exprimer ici toute notre reconnaissance, bien que plusieurs d'entre eux aient désiré conserver l'anonymat. Il va sans dire que nous demeurons seul responsable du choix que nous avons dû faire en définitive entre les évaluations parfois discordantes qui nous étaient proposées.

nous avons vu que, faute de crédits, les données recueillies n'ont pas encore pu être élaborées. Peut-être, d'ailleurs, ne faut-il pas trop le regretter, car, malgré tout le soin qui a été apporté à la rédaction de la question, il ne semble pas que celle-ci ait été bien comprise par la majorité de la population. Le texte en était le suivant :

10. *Quelle est votre langue usuelle ? — Français ? — Dialecte ? — Welches ist Ihre Umgangssprache — Französisch ? — Dialekt ? - Allemand ? — Autres langues (laquelle) ? Hochdeutsch ? — Welche andere Sprache ?*

Nous avons déjà vu ci-dessus (p. 296) qu'en recensant la langue usuelle (Umgangssprache), et non la langue familiale, on risque de fausser singulièrement les résultats de l'enquête à laquelle on procède.

D'autre part, si le mot « Dialekt », lorsqu'il est compris en allemand par des Alsaciens-Lorrains de parler germanique, désigne bien sans aucun risque d'erreur les dialectes alsaciens et lorrains de type germanique [1], par contre ceux des Alsaciens et surtout des Lorrains dont le parler est de type néo-latin auront certainement compris le mot « dialecte » comme désignant leur patois roman, de telle sorte que le dépouillement de cette question ne permettra même pas de savoir avec certitude si l'on a affaire à des gens de dialecte germanique ou roman.

Enfin on notera que la question était posée au singulier, ce qui a mis bon nombre de bilingues dans l'embarras. Beaucoup d'Alsaciens connaissant à la fois le français, l'alsacien et l'allemand n'ont pas compris qu'ils devaient répondre oui pour chacune de ces langues, et c'est un peu au hasard qu'ils ont déclaré, qui le français, qui l'alsacien, qui l'allemand.

Il faut d'ailleurs convenir qu'en raison de la situation linguistique compliquée en Alsace et en Lorraine la question était singulièrement délicate à poser. D'une part, il fallait qu'elle fût précise en dépit de l'imprécision des termes linguistiques dont on dispose pour désigner les différents parlers de la région : et, d'autre part, il fallait que la rédaction en fût brève, de façon à ne pas surcharger les bulletins individuels et à ne pas compliquer les choses outre mesure. On n'a point réussi jusqu'à présent à trouver une formule qui donne satisfaction à ces différentes exigences.

Les principaux renseignements que donnent sur la population de

1. Les Alsaciens eux-mêmes désignent d'ailleurs beaucoup plus couramment leur patois alsacien par le terme de *Elsässerditsch*, c'est-à-dire *Elsässerdeutsch*, par opposition à *Hochditsch* (*Hochdeutsch*).

l'Alsace-Lorraine les recensements allemands et français peuvent être résumés dans le tableau synoptique suivant [1] :

			BAS-RHIN	HAUT-RHIN	MOSELLE	ALSACE-LORRAINE
Recensement allemand (population présente).	1900.	Allemand. . .	631 558	462 089	398 676	1 492 323
		Français. . .	26 069	30 437	148 945	205 451
		Autres langues.	1 805	2 683	17 208	21 696
		Total. . .	659 432	495 209	564 829	1 719 470
	1905.	Allemand. . .	657 678	478 378	439 066	1 575 122
		Français. . .	26 413	30 221	148 949	205 583
		Autres langues.	2 604	3 480	27 775	33 859
		Total. . .	686 695	512 079	615 790	1 814 564
	1910.	Allemand. . .	671 425	481 375	481 460	1 634 260
		Français. . .	27 471	33 042	147 144	207 657
		Autres langues.	2 042	3 448	26 607	32 097
		Total. . .	700 938	517 865	655 211	1 874 014
Recensement français (population résidente).	6 mars 1921 (chiffres rectifiés).	Français. . .	627 600	448 767	500 580	1 576 947
		Étrangers. . .	24 386	20 176	88 540	133 102
		Total. . .	651 986	468 943	589 120	1 710 049
	7 mars 1926.	Français. . .	645 793	465 258	519 052	1 630 103
		Étrangers. . .	25 192	25 396	114 409	164 997
		Total. . .	670 985	490 654	633 461	1 795 100
Calcul pour le 31 décembre 1926.		Français. . .	*649 303	*467 786	*521 873	*1 638 962

1. On trouvera ces différents renseignements dans les diverses années du *Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen* et dans les résultats du recensement

Les chiffres pour le 31 décembre 1926 ont été calculés de la façon suivante :

Recensement du 7 mars 1926.	1 630 103
Recensement du 6 mars 1921.	1 576 947
Augmentation en 5 ans (60 mois).	*53 156
Augmentation en 10 mois : $\frac{*53\,156}{6}$ =. . .	*8 859
Calcul pour le 31 décembre 1926.	*1 638 962

La répartition a été ensuite faite proportionnellement entre les trois départements.

Pour calculer la répartition linguistique de cette population, nous rechercherons successivement le nombre des personnes parlant le français, l'allemand et le judéo-allemand d'Alsace, après quoi nous obtiendrons par une simple soustraction le total des Alsaciens-Lorrains de parler germanique, alsacien ou lorrain.

1° Français.

Faute de données plus récentes, nous devrons nous reporter aux recensements allemands d'avant-guerre, qui avaient pour base la détermination de la langue maternelle. La question de langue a été posée en Alsace-Lorraine à trois reprises, en 1900, en 1905 et en 1910. Le recensement le plus récent, celui de 1910, accusait en Alsace-Lorraine 207 657 personnes de langue maternelle française. Mais on sait que les chiffres fournis par les recensements allemands d'avant-guerre ont beaucoup prêté à la critique. Non pas que les données une fois recueillies par les organismes statistiques aient été faussées lors de leur élaboration. Mais parce que le régime d'oppression qui sévissait avant la guerre sur l'Alsace-Lorraine pouvait exercer une influence sur les déclarations faites par la population au moment du recensement. Sans doute les personnes ayant une profession libérale pouvaient-elles déclarer sans inconvénient que leur langue maternelle était le français. Mais on a sujet de croire que le fonctionnaire qui se fût permis une telle déclaration eût gravement compromis sa carrière, et que, pour cette raison, beaucoup de fonctionnaires ont dû se déclarer de langue mater-

de 1921. Pour 1926, les renseignements, ainsi que beaucoup d'autres, nous ont été aimablement communiqués par l'Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine. On notera que, pour 1900, les chiffres pour l'Alsace-Lorraine ne concordent pas exactement avec ceux que donne la *Statistik des Deutschen Reichs* (cf. ci-dessus, p. 307).

nelle allemande, bien qu'étant en réalité de langue maternelle française. En revanche, il y a eu aussi un assez grand nombre d'Alsaciens-Lorrains qui, par esprit de contradiction, et pour protester contre le régime qui les opprimait, ont déclaré être de langue maternelle française, alors que leur idiome maternel était le parler local alsacien ou lorrain. Dans ces conditions, nous pouvons admettre que ces deux causes d'erreur s'annulent mutuellement et que le chiffre de 207 657 francophones, sans peut-être correspondre directement à la réalité, n'en est pas moins exact dans l'ensemble.

D'autre part, il est certain que ces francophones n'ont pas dû quitter la région après l'armistice. Ce sont les représentants de la vieille bourgeoisie alsacienne, qui, ayant acquis l'usage du français au cours du second Empire, en ont perpétué la pratique à travers le demi-siècle de domination germanique. Faute de renseignements plus précis, nous admettrons que leur nombre était le même en 1926 qu'en 1910, soit 207 657.

Mais à ces francophones autochtones sont venus s'ajouter, au lendemain de l'armistice, tous les Français immigrés de l'intérieur de la France. On peut estimer leur nombre comme suit, en tenant compte, naturellement de la famille qu'ils ont amenée avec eux :

Enseignement public.	*5 000
Douanes.	*6 000
Contributions indirectes.	*1 000
Autres fonctionnaires.	*8 000
Commerçants.	*10 000
« Revenants » (c'est-à-dire anciens émigrés ou descendants d'émigrés de 1870). . . .	*10 000
Divers..	*10 000
Total.	*50 000[1]

Cela ferait, pour l'Alsace-Lorraine, un total de
207 657 + *50 000 = *257 657 francophones.

2° Allemand.

Il est beaucoup plus difficile de déterminer avec quelque exactitude le nombre des sujets français d'Alsace-Lorraine dont la langue maternelle est l'allemand. Les recensements français de 1921 et de

1. Le même chiffre est donné par H. Baulig, « La population de l'Alsace et de la Lorraine en 1921 », *Annales de Géographie*, 1923, p. 23. On trouvera d'ailleurs dans cet article une excellente étude critique sur la situation démographique de l'Alsace-Lorraine au lendemain de l'armistice.

1926 faisaient la distinction entre l'allemand et le dialecte alsacien-lorrain, mais nous avons déjà dit qu'ils n'étaient pas dépouillés au point de vue langue. Quant aux recensements allemands, ils confondaient malheureusement les deux idiomes. Nous devrons donc faire appel à la distinction établie par le recensement de 1910 entre la nationalité alsacienne-lorraine et celle des autres ressortissants allemands, et admettre que les Allemands étaient de langue allemande et les Alsaciens-Lorrains de parler alsacien-lorrain ou de langue française, bien que la correspondance entre la nationalité et la langue risque, ici comme ailleurs, de n'être pas toujours rigoureuse.

Il y avait en 1910, 295 436 Allemands en Alsace-Lorraine[1]. Mais un grand nombre d'entre eux ont quitté le pays au lendemain de l'armistice[2]. Si l'on admet que les pertes de la guerre ont été à peu près compensées par l'accroissement naturel de la population, c'est à ce départ qu'il faut attribuer la diminution sensible de la population totale de l'Alsace-Lorraine que l'on constate entre 1910 et 1921, et l'on a là un moyen d'évaluer l'importance de cet exode :

Population totale (y compris les étrangers) de l'Alsace-Lorraine en 1910..	1 874 014
Population totale (y compris les étrangers) de l'Alsace-Lorraine en 1921..	1 710 049
Diminution de la population.	*163 965

Les Français venus de l'intérieur de la France en Alsace-Lorraine après l'armistice ayant été évalués ci-dessus à *50 000, nous devons majorer du même nombre le chiffre précédent, ce qui porte à *163 965 + *50 000 = *213 965 le total des Allemands qui ont dû quitter l'Alsace. Il doit donc en rester :

$$*295\,436 - *213\,965 = *81\,471.$$

3° Judéo-allemand.

Aucun recensement ne permettra jamais de déterminer avec quelque précision le nombre des Juifs d'Alsace qui ont conservé jusqu'aujourd'hui l'usage de leur parler judéo-allemand. Car il s'agit là d'une langue socialement inférieure, et ceux qui la parlent n'aiment en général guère avouer que c'est leur langue maternelle. On a des chances de se tenir près de la réalité en les évaluant à *10 000.

1. Cf. *Statistisches Jahrbuch für Elsass-Lothringen*, Strasbourg, 1913-1914, p. 17.

2. M. Zimmermann, « La population de la France en 1921 », *Annales de Géographie*, 31, 1922, p. 37.

Récapitulant maintenant les chiffres qui viennent d'être calculés, nous obtiendrons le tableau suivant :

Alsacien-lorrain.	*1 289 834
Français.	*257 657
Allemand.	*81 471
Judéo-allemand.	*10 000
Alsace-Lorraine (non compris les étrangers).	*1 638 962[1]

Il est possible de se rendre compte des progrès respectifs des dialectes alsacien et lorrain et du français en Alsace-Lorraine en établissant avec précision la frontière entre les parlers de type roman et ceux de type germanique[2] et en calculant ensuite le chiffre de la population dans la zone romane et dans la zone germanique ainsi déterminées[3]. On obtient le tableau suivant :

		ZONE		LES DEUX ZONES RÉUNIES
		ROMANE	GERMANIQUE	
Recensement allemand de 1910 (Étrangers compris).	Français.. . .	*169 742	*37 915	207 657
	Allemand. . .	*181 958	*1 452 302	1 634 260
	Autres langues..	*20 039	*12 058	32 097
	Total. . .	*371 739	*1 502 275	1 874 014
Recensements français (Étrang. non compris).	6 mars 1921. .	*274 090	*1 302 857	1 576 947
	7 mars 1926. .	*274 091	*1 356 012	1 630 103
Calcul pour le 31 décembre 1926.. . .		*274 091	*1 364 871	*1 638 962

1. Ce chiffre correspond bien en gros à celui fixé par H. Baulig, d'après lequel « le nombre des Alsaciens et Lorrains pur sang est supérieur à 1 000 000 et inférieur à 1 300 000 ; si on y ajoute les personnes de parenté mixte, le chiffre est compris entre 1 165 000 et 1 465 000 » (*loc. cit.*, p. 23).

2. Pour le tracé exact de cette frontière, voir Pfister, *Limite de la langue française et de la langue allemande en Alsace-Lorraine*, Paris, 1890 ; S. Simon, *Bulletin des parlers de France*, janvier 1894 ; Léon Zéligzon, *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Strasbourg, Faculté des Lettres, 1924. Les données fournies par ces différents ouvrages ont été complétées ou rectifiées sur certains points grâce à des renseignements recueillis oralement auprès de différentes personnes originaires de localités voisines de la frontière linguistique.

3. Les chiffres par commune ont été publiés pour le recensement français de 1921. Pour celui de 1926, nous les devons à l'amabilité de M. Becker, Directeur de l'Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine, qui a bien voulu mettre également à notre disposition les matériaux manuscrits concernant le recensement de 1910 et conservés dans ses archives.

On remarquera qu'entre les deux recensements de 1921 et de 1926 la zone germanique s'est accrue de *53 155 habitants, tandis que la zone romane n'a augmenté que de *1 habitant. Cet accroissement de la zone germanique est dû en partie à l'attraction naturellement exercée par les grands centres industriels, qui sont tous situés dans la zone germanique, mais en partie aussi à la forte natalité de la population de cette zone. Ainsi donc, les parlers alsaciens-lorrains sont l'idiome maternel d'une population chaque jour plus nombreuse, tandis que le français est stationnaire à ce point de vue et ne réalise de progrès que grâce à son prestige de langue littéraire et nationale. Il est donc probable que, si l'on avait pour l'Alsace-Lorraine des statistiques de langues bien faites, le français y accuserait des pourcentages de plus en plus élevés comme langue usuelle et comme langue seconde, mais par contre des pourcentages de plus en plus faibles comme langue maternelle.

II. — Flamand [1].

Le territoire sur lequel se parle encore actuellement le flamand est situé à l'extrémité septentrionale du département du Nord. Il comprend :

1° L'arrondissement de Dunkerque, moins le canton de Gravelines, qui est de langue française.

2° L'ancien arrondissement d'Hazebrouck, réuni à celui de Dunkerque depuis la réforme administrative d'août 1926, moins le canton de Merville et les communes de Nieppe et de Steenwerck (canton de Bailleul Sud-Ouest) qui sont entièrement de langue française [2].

Au recensement du 7 mars 1926, la population de la zone ainsi délimitée était la suivante :

1. Nous sommes redevables de notre documentation en ce qui concerne le flamand à M. P. Verschave, secrétaire du Comité flamand de France, auquel nous sommes heureux d'exprimer ici toute notre reconnaissance.

2. Pour le tracé exact de la frontière linguistique, cf. E. de Coussemaker, « La délimitation du français et du flamand dans le nord de la France », *Annales du Comité flamand de France*, tome III, 1856-1857, pp. 377-398 Bien que la frontière linguistique n'ait guère varié depuis 1857, on peut également se reporter à des ouvrages ultérieurs, comme : Godefroy Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, Bruxelles, 1895-1898 ; Raoul Blanchard, *La Flandre, étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande*, Dunkerque, 1906, pp. 480-489 ; J. Dewachter, « Le français et le flamand dans le nord de la France à notre époque », *Bulletin du Comité flamand de France*, 1909, pp. 471-476.

	A TOTALISER	A DÉDUIRE
Ancien arrondissement de Dunkerque. . .	159 260	
Moins le canton de Gravelines.		12 339
Ancien arrondissement d'Hazebrouck. . . .	95 421	
Moins le canton de Merville..		18 478
Moins Nieppe.		4 171
Moins Steenwerck..		3 220
Total.	*254 681	*38 208
A déduire.	*38 208	
Total de la population de la zone flamingophone en 1926.	*216 473	

Sur ces *216473 habitants, il n'y a plus que quelques rares unités dans les villages échelonnés le long de la frontière belge qui ne parlent ou ne comprennent que le flamand à l'exclusion du français. Par contre, dans les villes, nombreuses sont les personnes qui ne connaissent que le français à l'exclusion du flamand. De telle sorte que le nombre des bilingues, qui forment la grosse masse des flamingophones, ne doit pas, selon toute probabilité, dépasser actuellement *150000.

Mais il faut ajouter à ce chiffre celui des Flamands belges ou français de langue flamande établis comme petits commerçants et surtout comme ouvriers dans les grands centres industriels de l'arrondissement de Lille, à Lille, à Roubaix, à Tourcoing, à Armentières, à Halluin, etc. Le nombre de ces immigrés peut être évalué à *50000 au moins, ce qui porte à *200000 le chiffre de ceux qui, dans le département du Nord, font à l'heure actuelle usage du flamand.

III. — Breton.

On possède sur les limites du breton une bonne étude de Sébillot, qui, en 1886, a tracé avec une grande exactitude, village par village, hameau par hameau, la frontière linguistique entre le breton et le français[1]. On doit au même Sébillot le travail le plus

1. Paul Sébillot, « La langue bretonne, limites et statistiques », *Revue d'ethnographie*, V, 1886, pp. 1 sqq.

poussé qui ait jamais été fait pour évaluer le nombre des bretonnants [1]. Sébillot aboutit aux chiffres suivants (pour 1886):

Zone bretonnante.	Finistère	622 000
	Côtes-du-Nord	295 000
	Morbihan	380 000
	Loire-Inférieure (Presqu'île de Batz)	1 200
Colonies.	Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc)	6 000
	Loire-Inférieure (Nantes, Saint-Nazaire)	15 500
	Ille-et-Vilaine (Rennes, Pontpéan)	2 600
	Maine-et-Loire (Angers, Trélazé)	8 400
	Seine-Inférieure (Le Havre)	3 000
	Seine (Paris et Saint-Denis)	7 000
Total (dont la moitié bilingues)		1 340 700

La ligne tracée par Sébillot en 1886 vaut encore aujourd'hui comme limite à l'Est de laquelle le breton n'est compris ni parlé par personne [2]. Au recensement du 7 mars 1926, la zone bretonnante ainsi délimitée (non comprise la presqu'île de Batz, où le breton est maintenant complètement éteint) comptait *1 407 368 habitants (voir le tableau ci-contre).

Mais, même dans cette zone bretonnante, tous les habitants sont loin de parler le breton. Il y a dans les villes, surtout à Brest et à Lorient, et même dans les bourgs, une forte proportion d'immigrés français qui n'ont jamais compris le moindre mot de breton. D'autre part, beaucoup des Bretons établis dans les villes et dans les bourgs se sont adaptés à la situation linguistique qu'ils y ont trouvée et ont abandonné l'idiome de leurs ancêtres pour le français qui leur était plus directement utile. C'est ainsi que presque toute la bourgeoisie citadine, à part quelques fervents régionalistes, est maintenant de langue française. Dans les campagnes, le prestige de la ville, l'influence de l'école primaire et du service militaire, l'importance prise par les stations de villégiature et le développement du tourisme automobile, qui permet d'atteindre facilement des localités et des sites naguère à peu près inaccessibles, ont été désastreux pour le breton, qui perd rapidement du terrain. Le recul est surtout sensible le long de la frontière linguistique. A Plouha, non seulement il n'y a plus de catéchisme breton, ce qui

1. *Ibid.*

2. Cf. Albert Dauzat, « Le breton et le français », *La Nature*, 1er mai 1926, et J. Loth, « Les langues bretonne et française », *Revue celtique*, 43, 1926, p. 421.

		RECENSEMENT DU 6 MARS 1921		RECENSEMENT DU 7 MARS 1926	
		à totaliser.	à déduire.	à totaliser.	à déduire.
Finistère.		762 514		752 945	
Côtes-du-Nord	Arrondissement de Lannion. .	94 744		93 739	
	— Guingamp moins Plouagat.	119 594	1 729	117 993	1 763
	Arrondissement de Saint-Brieuc. Canton de Paimpol. .	20 876		20 536	
	— Plouha. .	7 250		7 053	
	— Lanvollon moins Tréguidel. .	9 632	701	9 274	666
	Arrondissement de Loudéac. Canton de Gouarec.	8 172		8 079	
	— Corlay moins Saint-Martin-des-Prés. . . .	5 813	974	5 564	927
	Canton de Mur-de-Bretagne. . . .	5 573		5 382	
	moins Saint-Gilles.		1 005		872
	moins Saint-Guen.		878		939
Morbihan	Arrondissement de Lorient. . .	208 428		204 217	
	— de Pontivy. . .	119 043		118 292	
	Arrondissement de Ploërmel. Bignan.	2 391		2 473	
	Saint-Jean-de-Brévelay.	1 898		1 910	
	Saint-Allouestre. .	917		908	
	Canton de Grand-Champ.	9 771		9 836	
	Canton de Vannes-Ouest.	17 684		17 556	
	Cant. de Vannes-Est.	21 175		21 783	
	Canton de Sarzeau. .	7 651		7 621	
	Arrondissement de Vannes. — Elven. .	9 280		9 865	
	moins Elven. . .		3 368		3 429
	moins Trédiou. . .		956		940
	moins La-Vraie-Croix.		823		807
	Canton de Questembert : Lauzach. . .	476		434	
	Berric. . .	1 003		1 010	
	Canton de Muzillac : Ambon.	1 296		1 241	
Total.		*1 435 181	*10 434	*1 417 711	*10 343
A déduire.		*10 434		*10 343	
Reste.		*1 424 747		*1 407 368	

en dit long sur l'état linguistique de la génération montante, mais le curé-doyen déclarait en 1926 à A. Dauzat qu'il allait être « obligé de cesser les prédications en breton, sous peine de n'être plus compris [1] », ce qui montre que, même chez les gens d'un certain âge, les bretonnants se font de plus en plus rares. De même dans la presqu'île de Rhuis, au sud de Vannes, le breton est dès maintenant presque complètement supplanté par le français.

En raison de toutes ces circonstances, on estime que sur les * 1 407 368 habitants de la zone bretonnante, il n'y a guère qu'un million de bretonnants [2]. Encore faut-il ajouter que la plus grande partie d'entre eux sont bilingues et connaissent également le français.

La comparaison des chiffres de 1886 et de 1926 montre que le nombre des bretonnants a diminué de près de 300 000 en quarante ans. Le mouvement de recul ne semble pas être près de s'arrêter. Sans doute les régions bretonnantes de la Bretagne comptent-elles parmi celles où l'excédent des naissances sur les décès est le plus fort [3]. Mais l'accroissement naturel de la population qui en résulte se trouve absorbé et au delà par une forte émigration, sans compter la déperdition au profit du français. La région bretonnante a passé de * 1 424 747 habitants au recensement de 1921 à * 1 407 368 à celui de 1926. Quant au mouvement régionaliste bretonnant, qui se dessine de plus en plus nettement depuis quelques années, il est douteux qu'il réussisse à enrayer une évolution qui est conforme aux lois naturelles de la vie.

1. *Ibid.*, p. 275.
2. A. Dauzat, *Les patois*, Paris, 1927, p. 132.
3. A. Demangeon et M. Matruchot, « Les variations de la population de la France de 1881 à 1921 », *Annales de Géographie*, 15 nov. 1926, p. 507.

IV. — Basque.

La zone bascophone comprend la majeure partie des arrondissements de Bayonne et de Mauléon, dans les Pyrénées, à savoir exactement[9] :

	RECENSEMENT DU 6 MARS 1921		RECENSEMENT DU 7 MARS 1926	
	à totaliser.	à déduire.	à totaliser.	à déduire.
Arrondissement de Bayonne. . . .	120 798		117 562	
moins Bayonne.		28 215		28 101
— Anglet..		6 833		7 303
— Biarritz.		18 353		17 691
La Bastide-Clairence. . .		1 053		1 182
— Urt..		1 584		1 525
— le canton de Bidache. . .		6 719		6 484
à l'exception de Bardos. .	1 519		1 502	
Arrondissement de Mauléon. . . .	55 157		51 052	
moins la moitié de Tardets.. . .		*593		*508
— — Montory. . .		*391		*377
— — Licq-Athéry. .		*329		*282
— Haux.		201		221
Arrrondissement d'Oloron : Esquiule.	814		836	
Total.	*178 288	*64 271	*170 952	*63 674
A déduire.	*64 271		*63 674	
Reste.	*114 017		*107 278	

Ces chiffres montrent que, comme la Bretagne, le pays basque se dépeuple. La natalité y est forte, mais l'émigration y est plus forte encore. Toujours est-il que le nombre des bascophones a diminué de près de *7 000 en cinq ans. Car il faut compter comme perdus pour la langue basque la plupart des Basques émigrés dans d'autres régions de la France.

D'autre part le français domine déjà dans de petites villes telles

1. Cf. la carte dressée par Paul Broca en 1875 et reproduite dans *Les langues du monde*, Paris, 1924.

que Mauléon et Saint-Jean-de-Luz. De telle sorte que le nombre actuel des bascophones en France ne doit certainement pas dépasser *100 000[1]. La plupart d'entre eux sont du reste bilingues et connaissent également le français.

V. — Catalan.

La zone où l'on parle catalan en France coïncide avec l'ancienne province de Roussillon. Elle comporte :

	RECENSEMENT DU 6 MARS 1921		RECENSEMENT DU 7 MARS 1926	
	à totaliser.	à déduire.	à totaliser.	à déduire.
Le départ. des Pyrénées-Orientales.	217 503		196 105	
dont il faut retrancher :				
1° le canton de Sourmia.		2 088		1 878
moins Arboussols.	147		139	
2° le canton de Latour-de-France. .		7 854		6 318
moins Montner.	407		330	
— Estagel.	2 646		2 171	
— Tautavel.	1 151		909	
3° le canton de Saint-Paul. . . .		5 783		5 171
4° la commune de Perillos (canton de la Rivesaltes).		33		28
Total.	*221 854	*15 758	*199 654	*13 395
A déduire.	15 758		13 395	
Reste.	*206 096		*186 259	

La dépopulation est encore plus forte qu'en Bretagne et dans le pays basque. Le Roussillon a perdu près de *20 000 habitants en cinq ans, ce qui est énorme. Mais le catalan est très vivace, même dans les villes [2], de telle sorte que nous pouvons compter comme étant de langue catalane les *186 259 habitants du Roussillon.

1. C'est d'ailleurs le chiffre que nous a indiqué G. Lacombe dans une aimable lettre qu'il a bien voulu nous écrire à ce sujet.

2. Nous devons ce renseignement à l'amabilité de notre collègue, M. P. Fouché, qui évalue d'ailleurs lui-même à 185 000 environ le nombre des personnes parlant actuellement catalan en France.

VI. — Corse.

Les derniers recensements ont donné pour la population de la Corse les chiffres suivants :

6 mars 1921.	281 959
7 mars 1926.	289 890
L'augmentation a donc été de *7 931 habitants en cinq ans. En 10 mois, elle a dû être de $\frac{*7\,931 \times 10}{5 \times 12} =$.	*1 322
et l'on a au 31 décembre 1926.	*291 212

Les Corses parlent des dialectes de type italien. Mais la plupart d'entre eux connaissent également le français et l'italien.

VII. — Tsigane.

On est très peu renseigné sur le nombre des Tsiganes nomadisant à travers la France. Il s'agit en effet d'un élément de population essentiellement insaisissable et qui échappe plus ou moins aux recensements. D'ailleurs, comme ils n'ont pas de gîte fixe, ils peuvent passer facilement d'un côté à l'autre de la frontière, de telle sorte que leur nombre total est variable. Il diminue du reste sans cesse, car beaucoup ont tendance à se fixer et à s'assimiler. Andrée évaluait leur nombre à 10 000 en 1882 [1]. Un quart de siècle plus tard, d'après Guido Coras, on n'en comptait plus que 2 000 [2]. Bien qu'il ne soit pas certain que tous les Tsiganes de France parlent encore la langue tsigane, c'est à ce dernier chiffre que nous nous arrêterons.

Conclusion.

Le recensement du 7 mars 1926 a fourni pour la population totale de la France les résultats suivants :

1. Hermann Suchier, « Die französische Sprache und ihre Mundarten », dans Gröber, *Grundris der romanischen Philologie*, 2e éd., Strasbourg, 1904-1906, p. 723.
2. Meyer, *Konversations-Lexikon*, 6e éd., 1908, s. v. Zigeuner.

Français.	38 236 216
Étrangers.	2 507 635
Total.	40 743 851

1° Français.

L'accroissement de la population a été en 1926 le suivant :

Naissances.	766 226
Décès.	713 458
Excédent.	52 768
Soit en dix mois $\frac{52\,768 \times 10}{12} =$ . . .	*43 973
Recensement du 7 mars 1926.	38 236 216
D'où la population française calculée au 31 décembre 1926.	*38 280 189

Si nous déduisons les chiffres trouvés pour les différents parlers allogènes de notre pays, il nous restera le chiffre des Français dont la langue maternelle est le français ou un parler provençal :

Français (y compris les parlers provençaux).	*35 119 413
Alsacien-lorrain.	*1 289 834
Breton.	*1 000 000
Corse.	*291 212
Flamand.	*200 000
Catalan..	*186 259
Basque.	*100 000
Allemand.	*81 471
Judéo-allemand d'Alsace.	*10 000
Tsigane..	2 000
Population totale de la France (non compris les étrangers).	*38 280 189

Dans le tableau précédent, nous n'avons établi aucune différence entre les parlers français et les parlers provençaux. C'est que la chose n'est guère facile.

Sans doute, il est possible d'employer ici la même méthode que précédemment et d'établir approximativement la population des régions où se parlent des patois de type méridional.

Pour les parlers de type provençal, on obtient, avec les chiffres du recensement de 1926, le tableau suivant :

Basses-Alpes	88 347	Hérault	500 575
Hautes-Alpes	87 963	Landes	263 111
Alpes-Maritimes	435 253	Loire	669 211
Ardèche	289 263	Haute-Loire	260 610
Ariège	167 498	Lot	171 776
Aude	291 951	Lot-et-Garonne	246 609
Aveyron	328 886	Lozère	104 733
Bouches-du-Rhône	929 549	Puy-de-Dôme	515 399
Cantal	196 999	Basses-Pyrénées	414 556
Corrèze	269 289	Hautes-Pyrénées	187 875
Creuse	219 148	Pyrénées-Orientales	229 979
Dordogne	392 489	Tarn	301 717
Drôme	263 750	Tarn-et-Garonne	164 191
Gard	402 601	Var	347 932
Haute-Garonne	431 505	Vaucluse	230 549
Gers	196 419	Haute-Vienne	351 311
Gironde	827 973		
	*5 818 883		*4 960 134
			*5 818 883
		Total	*10 779 017
A déduire : Basque		*100 000	
Catalan		*186 259	
		*286 259	*286 259
Reste pour les parlers provençaux			*10 492 758

De même, on a pour les parlers franco-provençaux, c'est-à-dire pour les parlers intermédiaires entre le français proprement dit et les parlers provençaux :

Ain	317 195	Jura	230 685
Doubs	296 591	Savoie	231 210
Isère	558 079	Haute-Savoie	245 317
	*1 171 865		*707 212
			*1 171 865
			*1 879 077

Mais tout ce que les chiffres précédents permettent de dire, c'est que le nombre des personnes qui font usage des parlers provençaux est inférieur à 10 millions et le nombre des personnes qui font usage des parlers franco-provençaux inférieur à 2 millions[1]. On ne saurait préciser davantage.

1. Gröber, « Die romanischen Sprachen, Ihre Einteilung und äussere

En effet, il s'en faut de beaucoup que les habitants de la région de langue d'oc fassent tous usage d'un parler de type provençal. Nombre de gens, surtout dans les villes, et même dans les villages, n'ont d'autre langue que le français commun. Quant à ceux qui connaissent encore le parler local, il est bien rare qu'ils ne connaissent pas également le français. Aussi la frontière linguistique entre le français et le provençal n'a-t-elle guère de réalité, puisque la zone provençale est une région où le français se parle au moins autant que les dialectes provençaux.

D'autre part, la frontière entre le français et le provençal n'existe pas plus dans les individus que sur la carte. Quand un allogène breton, basque, ou même catalan, apprend le français, la différence entre les deux idiomes est telle, qu'il se produit un saut brusque de l'un à l'autre. On parle basque ou on parle français, mais il est difficile de parler quelque chose d'intermédiaire. Au contraire les parlers provençaux sont proches du français. L'acquisition du français présente le caractère d'une adaptation lente et progressive. Entre le pur patoisant provençal, l'individu qui remplit son patois de mots et de tournures françaises, le sujet parlant qui colore son français de patois, le Méridional qui parle français avec l'accent du Midi, et enfin celui qui fait usage d'un français absolument correct, il y a une gamme tellement insensible, qu'il est absolument impossible de fixer la frontière entre les deux extrêmes. A plus forte raison, toute tentative de statistique précise serait-elle vouée ici à l'insuccès.

2° Étrangers.

Nous ne tiendrons compte que des colonies les plus importantes, qui sont les suivantes :

Italiens.	807 000
Espagnols.	467 000
Belges.	460 000
Polonais.	310 000

Nous compterons les Italiens comme étant tous de langue italienne et les Polonais comme étant tous de langue polonaise. Par contre, nous ne pouvons nous dispenser de faire, pour les Espagnols et pour les Belges, une répartition linguistique calculée proportionnellement à celles que nous avons trouvées par ailleurs pour l'Espagne et pour la Belgique.

Geschichte », *Grundriss der romanischen Philologie*, 2e éd., 1904-1906, p. 541, donne à peu près les mêmes chiffres : 10 000 000 pour le provençal et 2 500 000 pour le franco-provençal.

	ESPAGNOLS	
	EN ESPAGNE (calcul au 31 décembre 1926.)	EN FRANCE
Espagnol	*15 605 926	*313 632
Catalan	*4 753 529	*95 531
Galicien	*2 247 899	*45 176
Basque	*600 000	*12 058
Tsigane	*30 000	*603
Total	*23 237 354	*467 000

	BELGES	
	EN BELGIQUE (calcul au 31 décembre 1926.)	EN FRANCE
Flamand	*4 015 317	*243 644
Français	*3 471 409	*210 640
Allemand	*94 195	*5 716
Total	*7 580 921	*460 000

Les langues employées en France par les principales nationalités étrangères sont donc les suivantes :

Italien	807 000
Espagnol	*313 632
Polonais	310 000
Flamand	*243 644
Français	*210 640
Catalan	*95 531
Galicien	*45 176
Basque	*12 058
Allemand	*5 716
Tsigane	*603

GRÈCE

La Grèce comptait au recensement du 1er janvier 1921 une population totale de 5 536 376 habitants [1]. Mais, à la suite de la guerre avec la Turquie, elle a perdu en 1923 par le traité de Lausanne la

1. Cf. *Aperçu de la démographie des divers pays du monde*, publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, La Haye, 1926, p. 12.

Thrace orientale et les îles de Ténédos et d'Imbros avec une population de 514 585 habitants, ce qui ramenait sa population à

5 536 376 — 514 585 = *5 022 791 habitants.

D'autre part, une convention intervenue avec la Turquie après le traité de Lausanne prescrivait un échange obligatoire de populations : d'une part les Turcs de Macédoine et des îles devaient quitter la Grèce ; d'autre part les Grecs d'Asie-Mineure devaient quitter la Turquie. Les réfugiés grecs rentrés ainsi en Grèce jusqu'à la fin de 1923 étaient au nombre de 1 250 000[1]. Si on ajoute à cet afflux d'immigrés l'accroissement naturel de la population ancienne, on peut évaluer à 6 600 000 la population de la Grèce au 31 décembre 1926[2].

La question de langue a été posée lors du recensement de 1920. Mais les résultats n'en ont été publiés que pour les îles Ioniennes et les Cyclades, car, la guerre avec la Turquie et le traité de Lausanne étant venus modifier du tout au tout la situation démographique de la Grèce, le Bureau de Statistique de ce pays a jugé inutile de continuer un dépouillement onéreux et ne correspondant plus à la réalité. Les chiffres sont les suivants (avec rappel des chiffres de 1907)[3] :

	ILES IONIENNES RECENSEMENT DE		CYCLADES RECENSEMENT DE	
	1907	1920	1907	1920
Grec	250 849	221 311	129 766	121 576
Albanais	70	430	198	394
Macédo-roumain	4	38	»	»
Italien	2 541	1 407	104	50
Turc	51	280	30	32
Arabe	»	51	»	»
Autres langues et langue non déterminée	*979	*672	*280	*295
Total de la population de fait	254 494	224 189	130 378	122 347

Ces chiffres, qui peuvent être intéressants au point de vue documentaire, ne nous permettent malheureusement pas de nous faire

1. Cf. *Aperçu de la démographie des divers pays du monde*, publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, La Haye, 1926, p. 12.

2. Chiffre aimablement communiqué par M. le Directeur de la Statistique générale de la Grèce.

3. *Recensement de la population du Royaume de Grèce au 19 décembre 1920, Cyclades*, Athènes, 1923, *Iles Ioniennes*, Athènes, 1924.

une idée de l'état linguistique de la Grèce, et force nous sera de nous reporter au recensement de 1907, dont les résultats d'ensemble sont les suivants [1] :

Grec	2 553 600
Albanais	50 975
Macédo-roumain	10 401
Italien	6 752
Turc	2 130
Tsaconien	823
Autres langues et langue non déterminée	7 271
Total	2 631 952

Pour les provinces acquises à la suite des guerres balkaniques, Macédoine, Epire, Crète et îles de la mer Egée, il a été procédé en 1913 à un recensement supplémentaire qui a fourni un total de 2 101 014 habitants [2], mais dont on ne possède malheureusement pas la répartition linguistique. Nous prendrons donc partout les chiffres de 1907 comme base d'évaluation pour la répartition linguistique au 31 décembre 1926.

Pour les Bulgares, Demangeon évaluait en 1920 à 200 ou 250 000 ceux d'entre eux qui, habitant la Thrace, étaient restés sous la domination étrangère [3]. Si nous prenons la moyenne de *225 000 et si nous fixons à 2/3 environ le total des Bulgares établis en Macédoine grecque, nous obtenons le chiffre de *150 000.

La Grèce s'étant agrandie vers le Nord de toute l'Épire à la suite des guerres balkaniques, les chiffres concernant l'albanais et le macédo-roumain doivent être au moins doublés et ceux qui ont trait à l'italien doivent être augmentés dans une forte proportion, ce qui nous donne :

Albanais	*100 000
Macédo-roumain	*20 000
Italien	*10 000

1. Royaume de Grèce, Service du Recensement, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 27 octobre 1907*, tome II, tableau 25, pp. 5-8, langues par départements, et tableau 26, pp. 9-97, langues par provinces et par communes.

2. Royaume de Grèce, Ministère de l'Économie nationale, Direction de la Statistique, *Dénombrement des habitants des nouvelles provinces de la Grèce de 1913*, p. 5.

3. Cf. A. Demangeon, « La Bulgarie », *Annales de Géographie*, 1920, p. 412. Voir aussi ci-dessous, p. 442.

Au contraire, en raison de l'échange des populations, le nombre des Turcs a diminué, et on ne doit guère en compter plus de *2 000 aujourd'hui.

Enfin nous conserverons les 51 Arabes recensés en 1921, dans les îles Ioniennes, et nous garderons le chiffre de 3 404, comme en 1907, pour les autres langues et les langues qui n'ont pu être déterminées.

Par contre, nous ne distinguerons pas de la langue grecque le dialecte tsaconien, que parlaient, en 1907, 823 habitants de l'Arcadie.

Nous aboutissons au tableau suivant :

Grec	*6 314 545
Bulgare	*150 000
Albanais	*100 000
Macédo-roumain	*20 000
Italien	*10 000
Turc	*2 000
Arabe	51
Autres langues ou langue indéterminée	3 404
Grèce	*6 600 000

HOLLANDE

Le dernier recensement est celui du 31 décembre 1920, qui a fourni pour le total de la population de séjour habituel un chiffre de 6 865 314 habitants, dont 6 753 225 étaient de nationalité néerlandaise [1].

Pour le 31 décembre 1926, on ne dispose que des chiffres des registres de la population, qui fournissent une population totale de 7 526 097 habitants [2]. En admettant la même proportion d'étrangers que lors du recensement de 1920, on trouve pour le 31 décembre 1926 un chiffre de $\frac{7\,526\,097 \times 6\,753\,225}{6\,865\,314} = *7\,403\,219$ sujets néerlandais.

La grosse majorité des Néerlandais parlent le hollandais. Cependant le frison est encore en usage dans presque toute la partie continentale de la province de Frise, où seuls les districts d'Ooststellingwerf et de Weststellingwerf sont de langue hollandaise, dans l'île de Schirmonnikoog et dans une partie de l'île de Terschelling.

1. *Jaarcijfers voor Nederland. Annuaire statistique des Pays-Bas, 1925-1926.* Bewerkt door het Central Bureau voor de Statistiek, La Haye, 1927, pp. 3 et 12.

2. *Ibid.*, p. 3.

Vers 1885 le nombre des Frisons était évalué à 330 000 [1]. Mais ce chiffre reproduit seulement le total de la population de la province de Frise qui était de 329 877 au recensement du 31 décembre 1879 [2]. Il est donc assez inexact, puisqu'il ne tient pas compte du fait que le frison n'est pas parlé dans toute la province.

Il est facile de calculer approximativement la superficie des régions de la province de Frise où l'on parle le hollandais [3]. Cette zone représente environ les 23 pour 100 de la superficie totale de la Frise. Or, au recensement du 31 décembre 1921, la Frise comptait 382 876 habitants, y compris les étrangers. En admettant la même progression de la population que pour le reste de la Hollande et en décomptant la même proportion d'étrangers, cela fait pour le 31 décembre 1926 une population de

$$\frac{382\,876 \times {}^{*}7\,403\,219}{6\,865\,314} = {}^{*}412\,875 \text{ habitants.}$$

Si l'on en retranche les 23 pour 100 soit *94 961 habitants, il reste *317 914 Frisons. On objectera que le chiffre a chance d'être trop faible, parce qu'on a admis la même proportion d'étrangers que pour l'ensemble de la Hollande, alors qu'elle doit être beaucoup plus faible dans une région excentrique comme la Frise que dans les provinces de Hollande septentrionale et méridionale où se trouvent les grands centres de La Haye, d'Amsterdam et de Rotterdam. Mais, d'autre part, ce chiffre ne tient pas compte des fonctionnaires ni, d'une façon générale, de la population urbaine de langue hollandaise établie dans la zone où l'on parle frison. Faute de données précises, on peut admettre que ces deux causes d'erreur s'annulent mutuellement et retenir le chiffre de *317 914 Frisons, ce qui donne pour la Hollande la répartition linguistique suivante :

Hollandais.	*7 085 305
Frison.	*317 914
Hollande (non compris les étrangers).	*7 403 219

HONGRIE

Le dernier recensement est celui du 31 décembre 1920. Les résultats en ont été publiés [4]. Malheureusement le chapitre où il

1. Brockhaus, *Conversations-Lexikon*, 1885, s. v. Niederlande, p. 203.

2. *Jaarcijfers voor Nederland, Annuaire statistique des Pays-Bas, 1925-1926*, Bewerkt door het Central Bureau voor de Statistiek, La Haye, 1927, p. 3.

3. On trouvera le tracé exact de la frontière linguistique entre le frison et le hollandais dans Siebs « Geschichte der Friesischen Sprache », Paul, *Grundriss der Germanischen Philologie*, Strasbourg, 1901, pp. 1173 et 1174. Y voir aussi les cartes vis-à-vis des pp. 781 et 924.

4. *Recensement général de la population de 1920*, 1re partie, Données princi-

est question de la langue maternelle est loin de présenter toutes les qualités d'objectivité scientifique qui seraient désirables, et, en particulier, la notion de nationalité y est confondue à plaisir avec la notion de langue. Il semble qu'on ait posé la question de langue, et qu'on se soit servi des données ainsi obtenues pour établir la nationalité des habitants. Et c'est ainsi que, le judéo-allemand ayant été confondu avec l'allemand, la nationalité juive se trouve passée sous silence. Quoi qu'il en soit, les chiffres fournis sont les suivants (on a mis en regard les chiffres de 1910 rapportés au territoire actuel)[1] :

	RECENSEMENT DE 1910	RECENSEMENT DU 31 DÉCEMBRE 1920
Hongrois	6 723 196	7 147 053
Allemands	554 237	551 211
Slovaques	165 237	141 882
Roumains	28 502	23 760
Petits-Russes	1 133	1 500
Croates	41 974	36 858
Serbes	26 163	17 131
Bouniévatz, Chokatz	»	22 399
Polonais	»	7 541
Tsiganes	»	6 966
Tchéco-Moraves	»	6 573
Vendes, Slovènes	»	6 087
Russes	»	4 007
Italiens	»	1 585
Bulgares	»	1 277
Français	»	886
Anglais	»	602
Turcs	»	333
Autres nationalités	66 529	*2 492
Total de la population présente	7 606 971	7 980 143

Conformément à ce qui a été dit ci-dessus, nous adopterons ces chiffres pour les différentes langues. Mais auparavant, ils ont besoin d'être sérieusement interprétés.

Tout d'abord, il n'y a pas lieu, du point de vue linguistique, de

pales de la population, Publications statistiques hongroises, Nouvelle série, 69e volume, Budapest, 1923, pp. 12* sqq.

1. *Ibid.*, pp. 12* et 15*.

séparer les Serbes des Croates. Ce sont deux fractions d'un seul et même peuple, qui, prises dans deux courants de civilisation différents, ont évolué différemment : les Croates, de civilisation romaine, sont catholiques et emploient l'alphabet latin ; les Serbes, de civilisation byzantine, sont orthodoxes et emploient l'alphabet cyrillique. Mais mille ans d'histoire divergente n'ont pas réussi à voiler complètement l'unité linguistique originelle, et les parlers croates sont encore à l'heure actuelle assez voisins des parlers serbes pour qu'en 1850 Croates et Serbes aient pu se mettre d'accord pour adopter une langue littéraire unique, le serbo-croate. Quant aux Bouniévatz et aux Chokatz, ce sont des Serbes catholiques de la Batchka, qui ont subi une forte influence hongroise. Mais leur parler, tout pénétré de mots hongrois qu'il est, n'en est pas moins nettement slave, et il n'y a pas lieu, au point de vue langue, de séparer les Bouniévatz et les Chokatz des Serbes. Nous compterons donc :

Croates	36 858
Serbes	17 131
Bouniévatz et Chokatz	22 399
Langue serbo-croate	*76 388

Il n'y a pas lieu non plus de séparer les Vendes des Slovènes. Les statistiques hongroises appellent Vendes les Slovènes du comitat de Vas, c'est-à-dire du Prekmurje. Sans doute les parlers slovènes du Prekmurje ne sont-ils pas absolument semblables à ceux de Carniole. Mais ils n'en sont pas moins nettement slovènes, et nous les compterons comme tels sans faire de distinction.

Nous ferons rentrer sous la rubrique « Autres langues » toutes celles qui, comme le polonais, le russe, etc., ne sont point autochtones en Hongrie, soit :

Polonais	7 541
Russes	4 007
Italiens	1 585
Bulgares	1 277
Français	886
Anglais	602
Turcs	333
Autres nationalités	*2 492
Autres langues	*18 723

Enfin il est regrettable que le judéo-allemand n'ait pas été distingué de l'allemand. Toutefois, nous pouvons tenter ici une évaluation d'après les chiffres de 1900. Nous savons, d'une part,

qu'il y avait à cette date 216 698 Juifs parlant l'allemand [1] et, d'autre part, que le nombre total des gens parlant l'allemand était alors de 2 135 181 [2]. A supposer que la proportion des germanophones juifs soit restée la même, on aurait :

	1900	1920
Juifs germanophones	216 698	*55 942
Allemands	*1 918 483	*495 269
Total des germanophones.	2 135 181	551 211

Les Juifs comptés comme germanophones en 1900 étant probablement en grande majorité de langue judéo-allemande, nous adopterons le chiffre de *55 942 pour le judéo-allemand en 1920.

Nous aboutissons au tableau suivant :

	RECENSEMENT DU 31 DÉCEMBRE 1920	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926
Hongrois	7 147 053	*7 499 404
Allemand	*495 269	*519 686
Slovaque	141 882	*148 877
Serbo-croate	*76 388	*80 154
Judéo-allemand	*55 942	*58 700
Roumain	23 760	*24 931
Tsigane	6 966	*7 310
Tchèque	6 573	*6 897
Slovène	6 087	*6 387
Petit-russe	1 500	*1 574
Autres langues	*18 723	*19 646
Total de la population présente.	7 980 143	*8 373 566

La progression de la population est calculée jusqu'à la fin de 1922 [3], et il est facile de pousser le calcul jusqu'au 31 décembre 1926. On a :

1. Cf. Heinrich Lœwe, *Die Sprachen der Juden*, Köln, 1911, p. 55.
2. *Ungarisches Statistisches Jahrbuch*, Neue Folge, IX, 1901, Budapest, 1902, p. 24.
3. Cf. *Annuaire statistique hongrois*, Nouveau cours, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, Budapest, s. d. (1926), pp. 22 et 23.

Recensement du 31 décembre 1920. . . .		7 980 143
Calcul pour	fin 1921. . . .	8 065 537
	— 1922. . . .	8 141 465
	le 31 décembre 1923. . . .	*8 218 108
	— 1924. . . .	*8 295 473
	— 1926. . . .	*8 373 566

La répartition des langues par rapport à ce dernier chiffre a été calculée dans la dernière colonne du tableau du bas de la page précédente.

ISLANDE

Bien qu'elle soit encore unie au Danemark, l'Islande est autonome depuis le 1er décembre 1918.

Les deux derniers recensements ont donné les chiffres suivants pour la population de séjour habituel [1].

1er décembre 1910.	85 183
1er décembre 1920.	94 690

On calcule qu'au 1er décembre 1930 l'accroissement naturel porterait le chiffre de la population à *105 258, soit une augmentation de *10 568 en 10 ans, de $\frac{*10\,568 \times 6}{10} = *6\,341$ en 6 ans, et de $\frac{*10\,568}{120} = 88$ en 1 mois. L'augmentation du 1er décembre 1920 au 31 décembre 1926 (6 ans, 1 mois) sera donc de *6 341 + *88 = *6 429, ce qui donne pour le 31 décembre 1926 une population approximative de *101 119 habitants, tous de langue islandaise.

ITALIE

Le dernier recensement de la population est celui du 1er décembre 1921. On a, pour la population présente, les chiffres suivants [2] :

1. *Recensement de la population de l'Islande le 1er décembre 1920*, publié par le Bureau de Statistique de l'Islande, Reykjavik, 1926.

2. Cf. *Annuario statistico italiano*, VIII, années 1919-1921, Rome, 1925 ; et IX, années 1922-1925, Rome, 1926. On a pris ici comme base les chiffres du volume IX, qui, plus récent, a pu tenir compte de l'état définitif des annexions de l'Italie. Mais on a rétabli au moyen du volume VIII la répartition de la population entre les différentes provinces telle qu'elle existait avant la réforme administrative du 31 décembre 1924, afin de pouvoir maintenir la distinction entre l'Italie d'avant-guerre et les nouveaux territoires et de pouvoir ainsi utiliser pour ces derniers les statistiques autrichiennes.

Vénétie Julienne	*946 364
Zara	18 623
Total pour la Vénétie Julienne et Zara	*964 987
Trentin	647 703
Total pour les nouveaux territoires	*1 612 690
Italie d'avant-guerre	37 142 886
Italie d'après-guerre	38 755 576

Le recensement de 1921 n'a pas posé la question de langue. Mais on possède, pour 1911, le nombre des Italiens parlant une langue étrangère[1] :

Albanais	87 370
Français	85 960
Slovène	36 280
Grec	30 290
Catalan	11 740
Allemand	9 960
Serbe	4 700

Il est évident que ces chiffres se rapportent aux minorités linguistiques : francophones du val d'Aoste (70 560), de la vallée de la haute Doire Ripaire (7 000) et des vallées vaudoises du Piémont (8 330)[2], germanophones du val Gressoney, de la vallée de la haute Sesia et des vals d'Anzasca, de Gondo et Formazza, colonies albanaises, serbes et grecques de l'Italie du Sud, Slovènes du val de Resia et des régions de Tarcento et de San Pietro et Catalans de Sardaigne.

Les statistiques italiennes ne fournissent aucun chiffre pour le frioulan. Il faut se reporter au *Grundriss* de Gröber, où Gartner[3] évalue le nombre des gens parlant cet idiome à 464 000 dans l'édition de 1888 et à 430 000 seulement dans celle de 1904-1906. La diminution ayant été de *34 000 en 16 ans, de 1888 à 1904, on calcule que pendant 7 ans, de 1904 à 1911, elle a dû être de

$$\frac{*34\,000 \times 7}{16} = *14\,875,$$

ce qui ferait, pour 1911, $430\,000 - *14\,875 = *415\,125$ personnes.

1. Cf. *Almanach de Gotha*, 1920, p. 898.

2. Pour ces chiffres, cf. Zimmermann, « L'ethnographie de la frontière nord-italienne » d'après Marinelli, *Annales de Géographie*, XXIX, 1920, p. 149.

3. Gartner, « Die rätoromanischen Mundarten », dans Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, I, 1888, p. 462, et II, 1904-1906, p. 610.

parlant le frioulan. Nous pouvons de même calculer dès maintenant qu'au 31 décembre 1926 il devait y avoir

$$*415\,125 - \left(\frac{34\,000 \times 15}{16}\right) = *415\,125 - *31\,875 = *383\,250 \text{ personnes}$$

de dialecte frioulan.

Pour les territoires nouvellement annexés (Trentin, Vénétie Julienne et Zara), on dispose des données du recensement austro-hongrois du 31 décembre 1910, pour lequel a été posée la question de la langue publique (Umgangssprache). Il suffira de faire le total des chiffres fournis pour les régions qui nous intéressent.

Pour le Trentin [1], le calcul est facile : la nouvelle frontière politique, qui suit la ligne des crêtes, se trouve concorder sur tout son parcours avec les anciennes limites des districts. Si nous totalisons les chiffres fournis pour les districts d'Ampezzo, Borgo, Bozen (ville et campagne), Brixen, Bruneck, Cavalese, Cles, Meran, Mezzolombardo, Primiero, Riva, Rovereto (ville et campagne), Schlanders, Tione et Trente (ville et campagne), nous obtenons le tableau suivant :

Italien et ladin.	*383 347
Allemand.	*229 246 [2]
Autres langues.	*4 263
Total.	*616 856
Étrangers.	*18 758
Total de la population présente.	*635 614

Les statistiques autrichiennes ne font malheureusement pas le départ entre le ladin et l'italien. Mais en se reportant aux cartes ethnographiques, on constate que le ladin occupe approximativement le district d'Ampezzo et les cantons d'Enneberg (district de Bruneck) et de Fassa (district de Cavalese), et on peut évaluer le nombre des gens qui le parlent en faisant le total des personnes données comme parlant l'italien dans la région ainsi définie :

1. *Die Ergebnisse der Volkszählung vom 31. Dezember 1910*, Die summarischen Ergebnisse des Volkszählung, Österreichische Statistik, Neue Folge, 1. Band, 1. Heft, Vienne, 1912, pp. 54-58.

2. Un recensement linguistique du département du Haut-Adige, qui vient d'être publié (février 1928), accuse 230 000 sujets de langue allemande pour 47 000 de langue italienne. (Note de correction.)

Ampezzo	5 990
Enneberg	5 251
Fassa	4 152
Total pour le ladin	*15 393
Reste pour l'italien	*367 954
Italien et ladin	*383 347

Pour la Vénétie Julienne et Zara [1], le calcul est plus difficile à faire, parce que la nouvelle frontière italo-yougoslave est loin de concorder toujours avec d'anciennes divisions administratives austro-hongroises. On rencontre des deux côtés de la frontière des communes détachées de leur ancien canton, et pour lesquelles on ne peut calculer la répartition des langues qu'en admettant qu'elle est la même que dans l'ensemble du canton [2]. On aboutit au tableau de la page 401.

On peut alors se reporter au chiffre global de la population d'après le recensement de 1921 et calculer la répartition linguistique à cette date proportionnellement à celle de 1911 pour l'Italie d'avant-guerre et à celle de 1910 pour les territoires austro-hongrois annexés. C'est ce qui a été fait dans le tableau de la page 402, où les résultats ainsi obtenus ont été ensuite totalisés, donnant ainsi la répartition linguistique dans l'Italie d'après-guerre lors du recensement du 1er décembre 1921.

L'*Annuario Statistico Italiano* [3] calcule la progression de la population jusqu'au milieu de 1925. Les deux derniers chiffres qu'il donne permettent de pousser le calcul plus loin. On a:

31 décembre 1924	40 130 724
30 juin 1925	40 339 281
31 décembre 1925	*40 548 922
31 décembre 1926	*40 971 478

1. Cf. *Die Ergebnisse der Volkszählung vom 31. Dezember 1910*, Die summarischen Ergebnisse der Volkszählung, Österreichische Statistik, Neue Folge, 1. Band, 1. Heft, Vienne, 1912, pp. 50-54 et 94. Pour Fiume, cf. *Recensement général de la population des pays de la Sainte Couronne de Hongrie en 1910*, 6e partie, Résumé des résultats, Publications statistiques hongroises, 64e volume, Budapest, 1924, p. 117; et 5e partie, Démographie détaillée, Publications statistiques hongroises, 61e volume, Budapest, 1926, pp. 112-119.

2. Pour le chiffre global de la population par communes, cf. *Allgemeines Verzeichnis der Ortsgemeinden und Ortschaften Oesterreichs nach den Ergebnissen des Volkszählung vom 31. Dezember 1910*, Vienne, 1915.

3. Vol. IX, p. 13.

	ITALIEN	SLOVÈNE	ALLEMAND	SERBO-CROATE	HONGROIS	ISTRO-ROUMAIN	AUTRES LANGUES	TOTAL	ÉTRANGERS	TOTAL
1. Comté de Görz et de Gradisca. . . .	90 119	154 564	4 486	186	6	7	525	249 893	10 828	260 721
2. Trieste.	118 959	56 916	11 856	2 403	13	11	755	190 913	38 597	229 510
3. Canton de Tarvis.	10	1 541	5 622	»	»	»	223	7 396	271	7 667
4. Fuzine (Weissenfels).	»	*825	*104	»	»	»	*2	*931	*16	947
5. Centre de Kranjska Gora moins Fužine.	*1	*10 323	*1 298	*3	»	»	*19	*11 644	*200	*11 844
6. (=4+5). Canton de Kranjska Gora (Kronau).	1	11 148	1 402	3	»	»	21	12 575	216	12 791
7. Arrondissement de Postojna (Adelsberg).	6	42 807	121	1	»	»	50	42 985	215	43 200
8. Žiri (Sairach)..	*1	*3 996	*15	*1	»	»	*9	*4 022	*3	4 025
9. Canton d'Idrija moins Žiri. . . .	*4	*12 759	*48	*1	»	»	*28	*12 840	*11	*12 851
10. (=8+9). Canton d'Idrija.	5	16 755	63	2	»	»	37	16 862	14	16 876
11. Kastav (Castua).	*512	*2 044	*1 251	*14 901	*1	»	*116	*18 825	*1 678	20 503
12. Canton de Volosko moins Kastav.	*434	*1 728	*1 058	*12 602	»	»	*98	*15 920	*1 419	*17 339
13. (=11+12). Canton de Volosko. .	946	3 772	2 309	27 503	1	»	214	34 745	3 097	37 842
14. Ile de Krk (Veglia).	1 544	29	25	19 533	»	»	5	21 136	123	21 259
15. (=11+14). Kastav et Krk. . . .	*2 056	*2 073	*1 276	*34 434	*1	»	*121	*39 961	*1 801	*41 762
16. Istrie moins Kastav et Krk. . . .	*145 361	*53 061	*11 459	*133 750	*4	*883	*1 984	*346 502	*15 302	*361 804
17. (=15+16). Istrie.	147 417	55 134	12 735	168 184	5	883	2 105	386 463	17 103	403 566
18. Fiume..	24 212	*2 336	2 315	13 351	6 493	137	*962	49 806	»	49 806
19. Zara.	*6 731	*51	*278	*29 030	*1	*2	*81	*36 174	*421	36 595
20. Canton de Zara moins Zara. . . .	*4 483	*37	*199	*20 885	*1	*1	*59	*26 025	*303	*26 328
21. (=19+20). Canton de Zara. . . .	11 574	88	477	49 915	2	3	140	62 199	724	62 923
Total (1+2+3+4+7+9+16+18+19).	*385 402	*324 860	*36 289	*178 722	*6 517	*1 040	*4 610	*937 440	*65 661	*1 003 101

	ITALIE D'AVANT-GUERRE — RECENSEMENT ITALIEN DU		TRENTIN		VÉNÉTIE JULIENNE ET ZARA		ITALIE D'APRÈS-GUERRE		
	10 juin 1911	1er décembre 1921.	RECENSEMENT autrichien du 31 décembre 1910.	CALCUL pour le 1er décembre 1921.	RECENSEMENTS autrichien et hongrois du 31 décembre 1910.	CALCUL pour le 1er décembre 1921.	TOTAL au 1er décembre 1921.	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926 — chiffres bruts.	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926 — chiffres rectifiés.
Italien	*33 989 952	*36 412 886	*367 954	*374 953	*385 402	*370 758	*37 158 597	*39 283 188	*39 370 082
Frioulan	*415 125	*444 717	»	»	»	»	*444 717	*470 144	*383 250
Slovène	36 280	*38 866	»	»	*324 860	*312 517	*351 383	*371 474	*371 474
Allemand	9 960	*10 670	*229 246	*233 607	*36 289	*34 910	*279 187	*295 150	*295 150
Serbo-croate	4 700	*5 035	»	»	*178 722	*171 931	*176 966	*187 085	*187 085
Albanais	87 370	*93 598	»	»	»	»	*93 598	*98 950	*98 950
Français	85 960	*92 088	»	»	»	»	*92 088	*97 353	*97 353
Grec	30 290	*32 449	»	»	»	»	*32 449	*34 304	*34 304
Ladin	»	»	*15 393	*15 686	»	»	*15 686	*16 583	*16 583
Catalan	11 740	*12 577	»	»	»	»	*12 577	*13 296	*13 296
Hongrois	»	»	»	»	*6 517	*6 269	*6 269	*6 628	*6 628
Istro-roumain	»	»	»	»	*1 040	*1 001	*1 001	*1 058	*1 058
Autres langues	»	»	*4 263	*4 344	*4 610	*4 435	*8 779	*9 281	*9 281
Étrangers	»	»	*18 758	*19 113	*65 661	*63 166	*82 279	*86 984	*86 984
Total de la population présente	34 671 377	37 142 886	635 614	647 703	*1 003 101	964 987	38 755 576	*40 971 478	*40 971 478

Il reste à calculer la répartition linguistique par rapport à ce dernier chiffre, ce qui a été fait dans l'avant-dernière colonne du tableau de la page 402. Mais il convient d'observer que le chiffre obtenu pour le frioulan ne peut pas être exact, puisque cet idiome est, comme nous l'avons vu, en voie de recul. Nous reprendrons donc le chiffre de *383 250 calculé aux pages 398-399. Et comme c'est l'italien qui bénéficie du terrain perdu par le frioulan, nous reporterons la différence entre *470 144 et *383 250, soit *86 894, sur le chiffre obtenu pour l'italien, soit

$$*39\,283\,188 + *86\,894 = *39\,370\,082.$$

Les chiffres ainsi rectifiés ont été portés à la dernière colonne du tableau de la page 402.

LETTONIE

Le dernier recensement a eu lieu le 10 février 1925. Les résultats en sont donnés au tableau de la page suivante [1].

Ce tableau montre que la langue maternelle est loin de concorder toujours exactement avec la nationalité ethnique [2]. C'est ainsi que, pour ne citer qu'un exemple, parmi les ressortissants de l'État letton, il y en a 10 382 qui se sentent de nationalité ethnique polonaise tout en ayant comme langue maternelle le russe. Il est curieux de noter qu'on compte en Lettonie plus de Juifs que d'Allemands, mais plus de gens parlant l'allemand que de gens parlant le yiddisch. On voit par là quelle est la complexité de l'état linguistique du pays.

Cette complexité se trouve d'ailleurs encore accrue du fait que, pour vivre dans un pays aux langues si diverses, une grande partie de la population est obligée d'être bilingue ou trilingue. Outre leur langue maternelle, un petit nombre de Russes et la plupart des Allemands et des Juifs connaissent le lette. Outre l'allemand et le yiddisch, beaucoup d'Allemands et de Juifs parlent le russe. Et un grand nombre de Juifs connaissent l'allemand en plus du yiddisch. Mais on ne possède pas à ce sujet de chiffres précis.

1. Les résultats du recensement ont été publiés par le Bureau statistique de l'État Letton dans l'*Annuaire statistique de la Lettonie pour l'année 1925*, Riga, 1926. Mais cet annuaire ne fournit encore la répartition de la population totale ni pour la langue parlée, ni pour la nationalité. Nous devons les chiffres que nous publions ici à l'amabilité de M. le Directeur du Bureau de Statistique de l'État Letton qui nous les a communiqués par lettre. Nous sommes également redevables de précieux renseignements à M. le Professeur Endzelin.

2. Les chiffres du tableau sont imprimés en caractères gras chaque fois qu'il y a concordance.

Langue maternelle.	NATIONALITÉ										
	LETTONS	GRAND-RUSSES	JUIFS	ALLE-MANDS	POLONAIS	BLANCS-RUSSES	LITUA-NIENS	ESTONIENS	AUTRES	INCONNUE	TOTAL
Lette	**1 285 954**	6 297	527	5 788	3 868	550	6 694	2 420	1 761	929	1 314 488
Russe	20 610	**180 007**	4 550	1 658	10 382	**33 799**	1 409	306	784	417	253 922
Allemand	6 432	1 074	8 692	**61 571**	573	79	125	702	797	90	80 135
Juif (Yiddisch et Hébreu)	90	17	**77 893**	13	3	51	19	»	4	53	78 143
Polonais	6 150	290	43	92	**34 339**	1 932	2 407	3	24	102	45 382
Lituanien	644	14	3	8	153	19	**11 851**	»	1	23	12 716
Estonien	246	21	1	16	1	2	4	**4 229**	2	1	4 523
Autres langues	270	47	89	76	21	5	6	7	4 175	33	4 729
Total des habitants dont la langue est connue	1 320 396	*187 767	91 798	69 222	49 340	*36 437	22 515	7 667	7 248	*1 648	1 794 038
Langue inconnue	33 730	5 881	3 877	1 742	1 803	1 573	677	226	364	894	50 767
Total	1 354 126	193 648	95 675	70 964	51 143	38 010	23 192	7 893	7 612	2 542	1 844 805

On notera que les chiffres concernant le russe ne font pas de distinction entre le grand-russe et le blanc-russe. Mais comme cette distinction est faite pour la nationalité ethnique, nous admettrons qu'elle vaut également pour la langue. Quant aux habitants de langue russe mais de nationalité non russe, il est infiniment probable qu'ils parlent le grand-russe. Le blanc-russe est un idiome local sans prestige et sans force d'attraction, et il est bien invraisemblable qu'il serve à d'autres personnes qu'aux paysans dont il est la langue maternelle. On peut donc compter 33 799 personnes parlant le blanc-russe et 253 922 — 33 799 = * 220 123 personnes pour le grand-russe.

Au sujet des Juifs, le Bureau de Statistique de l'État letton fait observer que la rubrique « langue juive » s'applique en réalité à deux langues très différentes, d'une part le yiddisch ou judéo-allemand, et d'autre part le vieil hébreu, sans qu'il soit en mesure d'établir entre ces deux idiomes une répartition numérique. Les cas de résurrection du vieil hébreu comme langue maternelle étant encore extrêmement rares en Lettonie, nous admettrons que les chiffres donnés pour la langue juive se rapportent en réalité au yiddisch.

Il subsiste, à la pointe septentrionale de la Courlande, quelques villages où l'on parle encore le live, langue finno-ougrienne répandue autrefois dans une grande partie de la Courlande et en Livonie. En 1846, le live n'était plus parlé en Livonie que par 22 personnes dont la dernière est morte en 1879. En Courlande, on évaluait en 1885 à 2 000 environ le nombre des derniers Lives. Une autre évaluation fournit le chiffre de 3 000 environ pour 1888[1]. Le recensement letton de 1920 a compté 831 Lives, celui de 1925 en a compté 1 238. Cette augmentation insolite est attribuée à deux causes : d'une part, un grand nombre de Lives, qui avaient quitté le pays pendant la guerre, n'y sont revenus qu'après le recensement de 1920 ; d'autre part, le gouvernement letton ayant reconnu l'intérêt que présente au point de vue scientifique la conservation de ce curieux vestige du passé et ayant manifesté sa sympathie envers les derniers échantillons du peuple live, un certain nombre de Lives, qui s'étaient inscrits comme Lettes en 1920, pourraient bien s'être ravisés et avoir trouvé plus intéressant de s'inscrire comme Lives en 1925. Quoi qu'il en soit, le nombre des gens qui parlent le live est extrêmement faible. Si l'on ajoute que tous les Lives sont bilingues et parlent aussi le lette, on comprendra que, malgré toutes les mesures de préservation que pourra prendre le gouvernement letton, l'extinction définitive de la langue live n'est plus qu'une question d'années.

1. Cf. Sauvageot, « Langues finno-ougriennes et langues samoyèdes » dans *Les langues du monde*, Paris, 1924, p. 155.

La population totale de la Lettonie au 31 décembre 1926 peut être évaluée comme suit :

Recensement du 10 février 1925 : 1 844 805
Calcul pour le 1er janvier 1926 : 1 857 004
Calcul pour le 31 décembre 1926 : *1 870 704

En partant de là, on peut calculer par une règle de trois la proportion des langues parlées en Lettonie au 31 décembre 1926. On obtient le tableau suivant :

	RECENSEMENT DU 10 FÉVRIER 1925	ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 1926
Lette	1 314 488	*1 332 942
Russe	*220 123	*223 213
Allemand	80 135	*81 260
Judéo-allemand	78 143	*79 240
Polonais	45 382	*46 019
Blanc-russe	33 799	*34 274
Lituanien	12 716	*12 895
Estonien	4 523	*4 586
Live	1 238	*1 255
Autres langues	*3 491	*3 540
Langue inconnue	50 767	*51 480
Total	1 844 805	*1 870 704

LIECHTENSTEIN

Au 31 décembre 1917, la population de la principauté de Liechtenstein était de 10 716 habitants [1]. En 1921, on l'évaluait à 11 500 habitants [2]. A l'aide de ces deux chiffres, on peut calculer que la population devait être approximativement de *12 341 habitants au 31 décembre 1925. Cela représente une augmentation de *841 en quatre ans, donc de *210 par an. Et l'on arrive au chiffre de *12 551 pour le 31 décembre 1926.

Les habitants de la principauté sont de langue allemande.

1. *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich, 1926,* Berlin, 1926, p. 1*.
2. *Almanach de Gotha,* 1926.

LITUANIE

Le dernier recensement est celui du 17 septembre 1923. On n'y a pas posé la question de langue, mais seulement la question de nationalité. Les chiffres sont les suivants [1] :

1. Lituaniens	1 701 863
2. Juifs	153 743
3. Polonais	65 599
4. Russes	50 460
5. Allemands	29 231
6. Lettons	14 883
7. Blancs-Russes	4 421
8. Anglais	11
9. Arméniens	4
10. Tchèques	19
11. Bohémiens	284
12. Danois	2
13. Estoniens	46
14. Grecs	3
15. Géorgiens	6
16. Caraïms	141
17. Français	20
18. Roumains	3
19. Serbes	2
20. Finlandais	6
21. Suédois	7
22. Tatars	973
23. Turcs	3
24. Petits-Russes	43
25. Hongrois	6
26. Nationalité inconnue	13
Total des ressortissants lituaniens	2 021 792
Étrangers	7 179
Total de la population de fait	2 028 971

Faute de données plus précises, il nous faudra inférer de la nationalité à la langue, en tenant compte toutefois des remarques suivantes :

1° Nous admettrons 2,36 pour 100 comme coefficient des Juifs ne parlant pas le judéo-allemand [2]. Cela fait *3 628 Juifs à déduire

1. *Population de la Lithuanie,* Données du recensement du 17 septembre 1923, Kaunas, s. d., pp. XXXVI et XXXVII.

2. Cf. Heinrich Lœwe, *Die Sprachen der Juden,* Köln, 1911, p. 52.

des gens parlant le judéo-allemand, et qu'il y a vraisemblablement lieu d'ajouter au chiffre des russophones.

2° Par contre il y a lieu de reporter sur le judéo-allemand les 141 Juifs caraïtes que le recensement lituanien compte comme une nationalité à part.

3° Enfin il y a lieu, pour simplifier, de faire rentrer sous une rubrique « Autres langues » toutes les nationalités qui ne sont pas autochtones en Lituanie, et dont aucune d'ailleurs ne compte plus de 100 représentants.

Nous obtenons les chiffres suivants :

	RECENSEMENT DU 17 SEPTEMBRE 1923			CALCUL POUR LE 31 décembre 1926.
	NATIONALITÉS	MODIFICATIONS à apporter,	LANGUES	
Lituanien	1 701 863		1 701 863	*1 748 370
Judéo-allemand	153 743	— *3 628 russophones. + 141 Caraïtes.	*150 256	*154 362
Polonais	65 599		65 599	*67 392
Russe	50 460	+ *3 628 Juifs.	*54 088	*55 566
Allemand	29 231		29 231	*30 030
Lette	14 883		14 883	*15 290
Blanc-Russe	4 421		4 421	*4 542
Suédois	973		973	*999
Tsigane	284		284	*292
Caraïtes	141	— 141 à reporter sur le judéo-allemand.	»	»
Autres langues ou langue inconnue	*194		*194	*199
Total des ressortissants lituaniens	2 021 792		2 021 792	*2 077 042

On dispose de peu de données pour calculer la progression de la population. Néanmoins on sait que l'augmentation naturelle est de 16 000 à 18 000 individus par an [1], augmentation qui était d'ailleurs presque entièrement absorbée avant la guerre par une émigration considérable [2]. Si nous adoptons une moyenne de *17 000 pour l'ac-

1. *Population de la Lithuanie*, Données du recensement du 17 septembre 1923, Kaunas, s. d., p. XXV.

2. *Ibid.*, pp. XXIII et XXV.

croissement annuel, nous calculerons que du 17 septembre 1923 au 31 décembre 1926 (environ 3 ans et 3 mois) l'augmentation de la population a dû être de $*17\,000 \times 3{,}25 = *55\,250$, ce qui porte le chiffre total des ressortissants lituaniens au 31 décembre 1926 à $*2\,077\,042$. La répartition linguistique par rapport à ce dernier chiffre a été calculée à la dernière colonne du tableau de la page précédente.

LUXEMBOURG

La situation linguistique du Grand-Duché de Luxembourg est curieuse : nulle part la langue maternelle n'y est la langue de civilisation. Dans la plus grande partie du pays la langue maternelle est le luxembourgeois, dialecte de l'allemand, tandis que dans une toute petite zone située au nord-ouest du pays la langue maternelle est un parler roman, le wallon, dialecte du français. Comme ni le luxembourgeois, ni le wallon ne sont des langues littéraires, tous les Luxembourgeois quelque peu instruits connaissent à la fois le français littéraire et l'allemand littéraire, et ces deux langues, déclarées officielles, sont enseignées dès l'école primaire.

Le nombre des Luxembourgeois de parler wallon est extrêmement restreint. La plupart des cartes ethnographiques englobent dans la région wallonne des localités comme Asselborn, Wiltz, etc. La frontière linguistique ainsi tracée ne correspond pas, ou tout au moins ne correspond plus à la réalité. Aujourd'hui, le wallon n'est plus guère parlé que dans quatre localités voisines de la frontière belge : Doncols, Sonlez, Tarchamps et Watrange [1].

Au recensement du 1er décembre 1922, la population totale de résidence habituelle de ces quatre localités était la suivante [2] :

Doncols	211
Sonlez	52
Tarchamps	311
Watrange	75
Total pour le wallon	*649

1. Nous sommes redevables de tous ces renseignements à M. le Préposé de l'Office de Statistique du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, qui a bien voulu nous envoyer, outre quelques documents statistiques, une fort aimable lettre pleine de faits et d'indications.

2. *Résultats du recensement de la population du 1er décembre 1922*, Grand-Duché de Luxembourg, Publications de l'Office de Statistique, Fascicule 46, Luxembourg, 1923, pp. 45 et 41, colonne 24.

D'après le même recensement, le Grand-Duché de Luxembourg accusait au 1er décembre 1922 une population totale de résidence habituelle de 261 643 habitants [1]. D'autre part, il y avait 33 436 étrangers présents [2]. On peut donc établir pour le 1er décembre 1922 la répartition linguistique approximative suivante :

Luxembourgeois	*227 558
Wallon	*649
Étrangers	33 436
Total de la population de résidence habituelle	261 643

Au moyen des chiffres des naissances, des décès, de l'immigration et de l'émigration, l'Office de Statistique du Grand-Duché a calculé la progression de la population jusqu'au 31 décembre 1925 [3], et il est aisé de poursuivre le calcul jusqu'au 31 décembre 1926.

Recensement du 1er décembre 1922		261 643
Calcul pour le	31 décembre 1922	261 985
	— 1923	264 711
	— 1924	267 071
	— 1925	268 865
	— 1926	*270 671

Une simple proportion permet de calculer la répartition linguistique par rapport à ce dernier chiffre.

	RECENSEMENT DU 1er DÉCEMBRE 1922	CALCUL POUR LE 31 DÉCEMBRE 1926
Luxembourgeois	*227 558	*235 410
Wallon	*649	*671
Étrangers	33 436	*34 590
Total de la population de résidence habituelle	261 643	*270 671

1. *Ibid.*, p. 68.
2. *Ibid.*, p. 69.
3. *Annuaire officiel 1927*, Grand-Duché de Luxembourg, Publications de l'Office de Statistique, Luxembourg, 1927.

MEMEL

Pour le territoire de Memel, le dernier recensement est celui du 20 janvier 1925, qui accuse 141 274 habitants (données préliminaires) contre 140 746 en 1910 [1]. La différence entre ces deux chiffres, qui est de *528, représente l'accroissement en 15 ans. En 2 ans, du 20 janvier 1925 au 31 décembre 1926, l'accroissement a donc dû être de $\frac{*528 \times 2}{15} = *70$. La population au 31 décembre 1926 peut donc être évaluée à $141\,274 + *70 = *141\,344$ habitants.

Pour la répartition linguistique, nous n'avons qu'à reprendre comme base les chiffres calculés ci-dessus (p. 309) d'après les données du *Jahrbuch* [2] ;

	1er DÉCEMBRE 1910	31 DÉCEMBRE 1926
Allemand.	71 781	*71 835
Lituanien.	*69 149	*69 201
Polonais et mazourien. . . .	*138	*138
Autres langues.	*170	*170
Total.	141 238	*141 344

MONACO

La population de la Principauté de Monaco était au 1er décembre 1923 de 22 153 habitants [3]. Une évaluation plus récente l'estime à 23 418 habitants [4]. Comme il s'agit d'un nombre peu élevé, nous adopterons ce dernier chiffre sans modification pour 1926.

Les Monégasques sont de langue française.

NORVÈGE

Le dernier recensement est celui du 1er décembre 1920. La question de langue y a été posée sous la forme suivante : « Quelle

1. D'après *Wirtschaft und Statistik*, 1925, fasc. 12, p. 412.

2. On notera que la population totale du territoire de Memel, calculée d'après le recensement de 1910, est de 140 746 d'après *Wirtschaft und Statistik* et de 141 238 d'après le *Jahrbuch*.

3. *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich, 1926*, Berlin, 1926, p. 1*.

4. *Annuaire général de la France et de l'Étranger*, Paris, Larousse, 1926, p. 930.

langue parlez-vous : Norvégien. — Lapon. — Finnois[1] ?» Le dépouillement a donné les chiffres suivants[2] :

RACE		LANGUE				
		NORVÉGIEN (et autres langues).	LAPON	FINNOIS	LAPON et FINNOIS	TOTAL
Norvégiens.		2 607 688	40	65	»	*2 607 793
Lapons.		2 586	13 186	113	»	*15 885
Finnois.		2 032	105	3 197	»	*5 334
Métis en 1re génération de	Norvégiens et Lapons.. .	4 934	603	12	»	*5 549
	Norvégiens et Finnois . .	4 436	60	296	»	*4 792
	Lapons et Finnois.. . .	1 037	1 065	437	74	*2 613
Métis en 2e génération de (L'élément prédominant est indiqué en italique).	*Norvégiens* et Lapons.. .	1 474	38	»	»	*1 512
	Norvégiens et Finnois . .	1 618	»	31	»	*1 649
	Lapons et Norvégiens.. .	535	388	»	»	*923
	Lapons et Finnois.. . .	223	565	64	»	*852
	Finnois et Norvégiens.. .	586	»	166	»	*752
	Finnois et Lapons. . .	153	144	193	»	*490
	Norvégiens, Lapons et Finnois . .	1 365	214	41	11	*1 631
Total de la population.		2 628 667	*16 408	*4 615	*85	2 649 775

Si l'on répartit par moitié les 85 personnes parlant à la fois le lapon et le finnois entre celles qui ne parlent que le

1. Il y a lieu de noter que, dans les statistiques norvégiennes, les Lapons sont désignés comme *Finner* (*Lapper*) et les Finnois (ou Quaines) comme *Kvener*. En aucun cas il ne faut donc traduire *Finner* par Finnois.

2. *Statistique officielle de la Norvège*, série VII, volume 81, Recensement du 1er décembre 1920, Kristiania, 1923, pp. 41* sqq. et 48 sqq. Nous tenons à remercier ici tout particulièrement M. le Directeur du Bureau central de Statistique du Royaume de Norvège, qui a bien voulu nous adresser ce volume en y joignant une lettre pleine d'indications précieuses.

lapon et celles qui ne parlent que le finnois, on obtient les chiffres suivants [1] :

	RECENSEMENT DU 1er DÉCEMBRE 1920			CALCUL POUR LE 31 décembre 1926.
Norvégien.	2 628 667	»	2 628 667	*2 755 111
Lapon.	*16 408	+43 =	16 451	*17 242
Finnois.	*4 615	+42 =	4 657	*4 881
Bilingues (Lapon et finnois)..	85	85	»	»
Total de la population.	2 649 775		2 649 775	*2 777 234

L'*Annuaire statistique de la Norvège* pour 1924 [2] fournit l'évaluation du chiffre total de la population au 31 décembre de chaque année jusqu'en 1923. En partant de ces chiffres, on peut calculer les chiffres approximatifs de la population au 31 décembre 1926 :

31 décembre 1922..	2 716 581
— 1923..	2 731 619
— 1924..	*2 746 740
— 1926..	*2 777 234

Reportant ce dernier chiffre sur le tableau précédent, on établit la répartition linguistique par un calcul de proportion.

Parmi les gens de langue norvégienne, il ne peut être établi aucune différence statistique entre le dano-norvégien ou *riksmaal* et le norvégien proprement dit ou *landsmaal*.

POLOGNE

Le dernier recensement est celui du 30 septembre 1921. La question de langue et la question de nationalité y ont été posées séparément. Malheureusement, faute de crédits suffisants, seules les données concernant la nationalité ont pu être dépouillées. Les chiffres provisoires ont été publiés par l'*Annuaire statistique* polo-

1. Cf. *Aperçu de la démographie des divers pays du monde*, publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, 1925, I. État de la population; II. Mouvement de la population, La Haye, 1925, p. 204.

2. *Annuaire statistique de la Norvège*, 44e année, 1924, Oslo, 1925.

nais [1]. Mais il convient de noter que ni la Haute-Silésie, ni la région de Vilna, qui n'ont été attribuées à la Pologne que postérieurement, n'ont été atteintes par le recensement de 1921. Pour la Haute-Silésie, le chiffre global de la population est celui du recensement de 1919, tandis que la répartition par nationalité a été calculée d'après les chiffres du recensement allemand de 1910. Pour la région de Vilna, les données sont celles du recensement de 1919. Les chiffres sont les suivants :

	POLOGNE CENTRALE	HAUTE-SILÉSIE	RÉGION DE VILNA	TOTAL
Polonais.	17 795 504	683 168	341 491	18 820 163
Petits-Russes. . . .	3 899 223	—	—	3 899 223
Juifs..	2 050 292	—	61 012	2 111 304
Blancs-Russes. . . .	1 035 510	—	24 531	1 060 041
Allemands.	769 048	289 776	—	1 058 824
Autres nationalités et nationalité inconnue.	157 723	7 352	70 206	235 281
Total. . . .	25 707 300	980 296	497 240	27 184 836

L'Office central de Statistique de Pologne possède maintenant les résultats définitifs du recensement de 1921 [2]. Malheureusement, toujours faute de crédits, le recensement supplémentaire concernant la Haute-Silésie et la région de Vilna, qui avait été prévu pour le 31 décembre 1925, n'a pas pu avoir lieu, et il a fallu s'en tenir, comme ci-dessus, aux chiffres de 1919 et 1910. Ces réserves faites, les chiffres définitifs concernant l'ensemble de la Pologne sont ceux du tableau de la page 415.

Faute de données précises sur les langues, nous serons obligés d'inférer de la nationalité à la langue parlée.

En outre, les chiffres ci-dessus appellent trois séries de corrections :

1° Depuis le recensement de 1921, près de 300 000 Blancs-Russes sont passés de Russie en Pologne, ce qui porte le chiffre total des Blancs-Russes en 1925 à 1 430 000 environ.

1. *Annuaire statistique de la République Polonaise*, IIIe année, 1924, Varsovie, Publications de l'Office central de Statistique, 1925.

2. Nous devons ces chiffres à l'amabilité de M. le Directeur de l'Office central de Statistique, qui a bien voulu nous écrire à ce sujet une lettre pleine de chiffres et de renseignements précieux, dont nous lui sommes particulièrement reconnaissant.

	RECENSEMENT du 30 SEPTEMBRE 1921	CALCUL PAR RAPPORT à la population évaluée au 31 décembre 1925.
Polonais	18 814 239	20 297 327
Petits-Russes	3 898 431	4 205 736
Juifs	2 110 448	2 276 810
Blancs-Russes	1 060 237	1 143 814
Allemands	1 059 194	1 142 688
Lituaniens	68 667	74 080
Russes	56 239	60 673
Indigènes	49 441	53 339
Tchèques	30 628	33 043
Tsiganes	270	*291
Caraïtes	58	*63
Autres nationalités ou nationalité inconnue	28 865	*31 136
Total de la population	27 176 717	29 319 000

De même, un grand nombre d'Allemands ont quitté la Posnanie et la Prusse occidentale pour regagner l'Allemagne, ce qui ramène le nombre des Allemands à 950 000 environ.

Enfin l'évaluation pour les Juifs en 1925 a fourni le chiffre de 2 184 000 au lieu de 2 276 810[1].

2° La rubrique « Indigènes » concerne des populations qui n'ont pas su définir autrement leur nationalité[2]. Comme elles sont originaires des régions de Vilna et du Polésié, qui sont peuplées surtout de Blancs-Russes et de Petits-Russes, nous répartirons les « Indigènes » par moitié entre le blanc-russe et le petit-russe :

Petit-russe	*26 670
Blanc-russe	*26 669
Indigènes	53 339

Nous aurons donc pour le petit-russe

$$4\,205\,736 + *26\,670 = *4\,232\,406$$

et pour le blanc-russe

$$1\,430\,000 + *26\,669 = *1\,456\,669.$$

D'autre part nous compterons que les Juifs caraïtes parlent le

1. Toutes ces données sont dues à la lettre dont il a été question à la note 2 de la page précédente.
2. *Ibid.*

judéo-allemand comme les autres Juifs, ce qui donnera un total de

$$2\,184\,000 + *63 = *2\,184\,063.$$

3° Certains Polonais d'esprit indépendant et objectif ont trouvé que les chiffres des statistiques officielles polonaises étaient entachés de partialité en faveur de la nationalité polonaise et au détriment des autres nationalités de la République. C'est ce qu'a excellemment démontré, chiffres en main et preuves à l'appui, Konstanty Srokowski. De ses conclusions, nous retiendrons principalement celles qui concernent les Petits-Russes et les Blancs-Russes.

Pour les Petits-Russes [1], l'auteur démontre qu'en Volhynie le recensement polonais de 1921 n'en a compté que 982 204 alors qu'il y en a en réalité 1 034 530, soit une différence de *52 326 à défalquer du nombre des Polonais et à ajouter à celui des Petits-Russes, ce qui fait pour ces derniers $*4\,232\,406 + *52\,326 = *4\,284\,732$.

Pour les Blancs-Russes, l'auteur estime leur nombre à au moins 1 600 000 sur le territoire de la République Polonaise [2]. Comme nous n'en avions compté que 1 456 669, il nous faudra, en adoptant le chiffre de 1 600 000, défalquer la différence entre ce chiffre et 1 456 669, soit *143 331, du nombre des Polonais.

Le chiffre des Polonais se trouve donc diminué de

$$*52\,326 + *143\,331 = *195\,657$$

et ramené ainsi de 20 297 327 à *20 101 670.

Toutes ces corrections une fois faites, il nous reste à calculer la progression de la population jusqu'au 31 décembre 1926. Nous possédons l'évaluation au 31 décembre 1924 [3] et celle au 31 décembre 1925 [4].

Le calcul est dès lors aisé :

31 décembre 1924.	28 881 000
— 1925.	29 319 000
— 1926.	*30 354 312

On trouvera ci-contre la répartition de la population par langue calculée par rapport à ce dernier chiffre.

Mais il y a lieu de noter que les statistiques polonaises ne tiennent pas compte de l'existence de la langue kachoub, qui se parle

1. Cf. Konstanty Srokowski, *Sprawa narodowościowa na kresach wschodnich*. Kraków, 1924, p. 34.

2. *Ibid.*, p. 6.

3. Cf. *Annuaire statistique de la République Polonaise*, IIIe année, 1924, Varsovie, 1925.

4. Cf. ci-dessus, p. 415 et la note 2 de la p. 414.

	CALCUL POUR LE 31 décembre 1925.	CORRECTIONS A FAIRE			CALCUL POUR LE 31 décembre 1926.	CORRECTION
		1°	2°	3° (SROKOWSKI)		
Polonais	20 297 327	20 297 327	20 297 327	*20 101 670	*20 811 012	*20 656 154
Petit-russe	4 205 736	4 205 736	*4 232 406	*4 284 732	*4 435 930	*4 435 930
Judéo-allemand	2 276 810	2 184 000	*2 184 063	*2 184 063	*2 261 134	*2 261 134
Blanc-russe	1 143 814	1 430 000	*1 456 669	1 600 000	*1 656 460	*1 656 460
Allemand	1 142 688	950 000	950 000	950 000	*983 523	*983 523
Kachoub	—	—	—	—	—	*154 858
Lituanien	74 080	74 080	74 080	74 080	*76 694	*76 694
Russe	60 673	60 673	60 673	60 673	*62 814	*62 814
Indigènes	53 339	53 339	—	—	—	—
Tchèque	33 043	33 043	33 043	33 043	*34 209	*34 209
Tsigane	*291	*291	*291	*291	*301	*301
Caraïtes	*63	*63	—	—	—	—
Autres langues et langue inconnue	*31 136	*31 136	*31 136	*31 136	*32 235	*32 235
Total	29 319 000	*29 319 688	*29 319 688	*29 319 688	*30 354 312	*30 354 312

principalement dans les régions de la Prusse orientale que l'Allemagne a dû céder à la Pologne. Comme le kachoub est assez voisin du polonais, il paraît évident que les deux langues ont été confondues sous la même rubrique. Il est assez malaisé de déterminer le nombre des gens parlant le kachoub. Nous avons trouvé ci-dessus[1] que l'Allemagne avait cédé à la Pologne

$$*110\,345 - *2\,813 = *107\,532 \text{ habitants}$$

de langue kachoub (chiffre du recensement de 1910). Mais Lorentz[2] trouve les chiffres des statistiques prussiennes trop faibles. Il évalue à 140 000 environ le nombre des gens qui parlaient le kachoub en 1910 et estime qu'ils sont sans doute un peu plus nombreux maintenant. Si nous admettons qu'en 1921, sur 18 814 239 polonophones, il y avait à défalquer 140 000 Kachoubs, nous trouverons que proportionnellement il y avait à retrancher, des *20 811 012 polonophones de 1926, *154 858 Kachoubs, ce qui ramènerait le nombre des polonophones à *20 656 154.

Toutes ces opérations sont résumées dans le tableau de la p. 417.

PORTUGAL

Le recensement du 1er décembre 1920 fournit les chiffres suivants[3] :

Portugais.	5 593 978
Étrangers.	27 999
Total de la population présente.	5 621 977

On peut calculer approximativement la progression de la population grâce aux éléments suivants[4] :

	1920	1921	1922	1923
Naissances.	205 540	198 907	206 368	208 788
Décès.	144 222	125 915	125 434	140 249
Excédent des naissances.	*61 318	*72 992	*80 934	*68 539
Émigration.	50 141	20 422	37 177	36 332
Accroissement annuel.	*11 177	*52 570	*43 757	*32 207

1. Cf. p. 317.

2. Friedrich Lorentz, *Geschichte der pomoranischen Sprache*, Berlin-Leipzig, 1927, p. 2.

3. *Anuário estatístico de Portugal*, Ano de 1923, Ministério das Finanças, Direcção geral de estatística, I-A Repartição, Lisbonne, 1926, p. 8.

4. *Ibid.*, p. 19.

On a :

Portugais au recensement du 1er décembre 1920.	5 593 978
Accroissement en décembre 1920 : $\frac{*11\,177}{12} =$	*931
Total au 31 décembre 1920.	*5 594 909
Accroissement de 1921.	*52 570
Accroissement de 1922.	*43 757
Accroissement de 1923.	*32 207
Total au 31 décembre 1923.	*5 723 443
Calcul pour le 31 décembre 1926.	*5 854 930

On arrive à un total de *5 854 930 habitants, tous de langue portugaise.

ROUMANIE

La Roumanie n'a encore procédé à aucun recensement général de la population depuis la guerre. Force est donc de se reporter aux recensements d'avant-guerre. Pour la Transylvanie, on dispose du recensement hongrois de 1910, pour la Galicie du recensement autrichien de 1910, pour la Bessarabie du recensement russe de 1897. Outre que ce sont là des éléments bien disparates, les recensements faits dans l'ancien royaume de Roumanie n'ont jamais posé la question de langue, ni même la question de nationalité, mais seulement la question de religion. On conçoit que dans ces conditions il soit difficile de se faire une image exacte de l'état linguistique actuel de la Roumanie.

	ÉVALUATION SUR UNE POPULATION de 17 000 000 d'habitants.	CALCUL POUR 1926
Roumains.	12 835 000	*13 186 550
Hongrois.	1 326 000	*1 362 319
Juifs.	850 000	*873 281
Allemands.	578 000	*593 831
Russes.	561 000	*576 366
Bulgares.	255 000	*261 985
Turcs.	170 000	*174 656
Autres nationalités.	425 000	*436 641
	17 000 000	*17 465 629

A défaut de chiffres officiels, nous tablerons sur les évaluations qui ont été faites, et qui fournissent pour la nationalité les chiffres du tableau du bas de la page 419[1].

La progression de la population roumaine a été calculée jusqu'en 1923[2], et il est facile de pousser le calcul jusqu'en 1926 :

1919..	15 900 000
1920..	16 000 000
1921..	16 255 000
1922..	16 500 000
1923..	16 736 000
1924..	*16 975 950
1925..	*17 219 049
1926..	*17 465 629

Un calcul de proportion permet de rapporter les chiffres de la page précédente à ce dernier chiffre. C'est ce qui a été fait à la dernière colonne du tableau de la page précédente.

Faute de données plus précises, nous admettrons pour les langues parlées les chiffres des nationalités correspondantes. Toutefois nous ferons une exception pour les Juifs. Dans la Roumanie d'avant-guerre, ancienne possession turque, ils étaient à l'origine à peu près tous de langue judéo-espagnole. Mais il y avait aussi eu par la suite immigration de Juifs polonais parlant le judéo-allemand. Dans les territoires nouvellement annexés, Transylvanie, Bucovine, Bessarabie, les Juifs parlent en général le judéo-allemand.

Il y a donc lieu d'établir le départ entre les Juifs qui parlent le judéo-espagnol et ceux qui parlent le judéo-allemand.

On estime qu'il y a actuellement de 150 à 180 000 personnes parlant le judéo-espagnol en Europe[3]. Nous adopterons la moyenne de *165 000. D'autre part, nous avons trouvé, pour le judéo-espagnol dans les autres pays balkaniques au 31 décembre 1926, les chiffres suivants :

Albanie.	*92
Bulgarie.	*44 375
Serbie.	*20 047
Turquie.	*30 000
Total.	*94 514

1. Nous devons ces données à l'amabilité de M. le Directeur général de l'Institut de Statistique générale de l'État de Roumanie, qui a bien voulu répondre par une lettre documentée à notre demande de renseignements.

2. *Annuaire statistique de la Roumanie, 1924*. Ministère de l'Instruction et du Commerce, Direction générale de la Statistique, Bukarest, 1925, p. 10.

3. Renseignement aimablement communiqué par M. Max Weinreich, de Vilna.

Il resterait donc pour le judéo-espagnol en Roumanie

*165 000 — *94 514 = *70 486 personnes

et pour le judéo-allemand

*873 281 — *70 486 = *802 795 personnes.

Quant aux Russes dont il est question, ce sont évidemment des Russes de Bessarabie, et ils doivent par conséquent avoir en grande majorité comme langue le petit-russe.

On obtient en définitive le tableau de répartition suivant :

Roumain	*13 186 550
Hongrois	*1 362 319
Judéo-allemand	*802 795
Allemand	*593 831
Petit-russe	*576 366
Bulgare	*261 985
Turc	*174 656
Judéo-espagnol	*70 486
Autres langues	*436 641
Roumanie	*17 465 629

SAINT-MARIN

Les deux chiffres les plus récents que l'on possède pour la population de la petite République de Saint-Marin sont ceux de 1923 et de juin 1924, au moyen desquels il est facile de calculer approximativement la progression de la population jusqu'en 1926 :

1923	12 540[1]
Juin 1924	12 812[2]
1925	*13 090
1926	*13 374

Le pays est de langue italienne.

SARRE

Nous avons déjà vu ci-dessus (p. 316) que le *Jahrbuch* fournissait les chiffres de 1910 pour le territoire de la Sarre prussienne. Pour la Sarre bavaroise, il ne donne que la population globale, mais on

1. *Annuaire général de la France et de l'Étranger*, Paris, Larousse, 1926, p. 1003.
2. *Almanach de Gotha*, 1926.

peut calculer la répartition linguistique d'après la *Zeitschrift* de 1920 :

	Zeitschrift de 1920.	*Jahrbuch* de 1926.
Allemand.	75 772	*79 742
Autres langues.	124	*130
Total.	75 896	79 872

En totalisant les chiffres des deux territoires, on obtient :

	SARRE PRUSSIENNE	SARRE BAVAROISE	BASSIN DE LA SARRE	
			CHIFFRES du recensement de 1910.	CALCUL au 31 décembre 1926.
Allemand.	568 376	*79 742	*648 118	*786 867
Français.	*356	»	*356	*432
Autres langues.	*3 380	*130	*3 510	*4 262
Total. . . .	572 112	79 872	*651 984	*791 561

La revue *Wirtschaft und Statistik* donne le chiffre de la population globale du territoire de la Sarre calculé pour la fin de 1923[1] et pour le 1er janvier 1925[2]. On en déduit les chiffres ultérieurs :

Fin 1923.	749 397
1er janvier 1925.	763 196
31 décembre 1925.	*777 249
31 décembre 1926.	*791 561

C'est sur ce dernier chiffre qu'a été calculée dans le tableau précédent la répartition des langues au 31 décembre 1926.

1. 1925, fasc. 12, p. 412.
2. 1925, fasc. 20, p. 684.

ROYAUME DES SERBES, CROATES ET SLOVÈNES

Lors du recensement du 31 janvier 1921, la question de langue a été posée et a donné les résultats numériques suivants [1] :

Serbo-croate	8 946 884
Slovène	1 024 761
Allemand	513 472
Hongrois	472 409
Albanais	441 740
Roumain et Macédo-roumain	229 398
Italien	12 825
Autres langues slaves	174 466
Autres langues non slaves	201 368
Total de la population présente	12 017 323

Ces chiffres n'ont pas lieu d'être suspectés. Mais ils demandent à être commentés.

Le chiffre de 8 946 884, qui est donné pour la langue serbo-croate, comprend en réalité tous les sujets du royaume des Serbes, Croates et Slovènes faisant usage d'un idiome yougoslave autre que le slovène. C'est dire qu'il n'a été fait aucune distinction entre le serbo-croate proprement dit et les parlers de type bulgare et macédonien que l'on rencontre à l'est et au sud du pays. La présente étude n'ayant à aucun degré un caractère de propagande politique et visant uniquement à rendre compte, avec toute la rigueur scientifique possible, d'une réalité purement linguistique, il importe d'y faire le départ entre le serbo-croate proprement dit, le bulgare et le macédonien.

Faute de données précises, il y a lieu de procéder en délimitant sur les cartes linguistiques les zones où sont parlés ces divers idiomes et d'établir ensuite le nombre des gens comptés comme étant de langue serbo-croate dans les régions ainsi délimitées.

C'est ainsi que l'on rapportera au type macédonien les parlers des sept districts méridionaux du royaume, dont on connaît la population par les statistiques yougoslaves qui, heureusement, sont détaillées par provinces :

1. V. *Résultats préliminaires du recensement de la population dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes du 31 janvier 1921,* publiés par la Direction de la Statistique de l'État de Belgrade, Sarajevo, 1924.

PARLERS DE TYPE MACÉDONIEN

District de Kumanovo	111 797
— — Tetovo	53 508
— — Skoplje	84 107
— — la Bregalnica (-Štip)	72 801
— d'Ohrid	48 318
— de Bitolj	134 627
— du Tikveš (Kavadarci)	73 160
Total des parlers de type macédonien	*578 318

En ce qui concerne la région de Niš, de Pirot et de Vranje, les choses sont moins nettes. Les dialectes de ces régions sont intermédiaires, présentant certains traits serbo-croates et certains traits bulgares. Tout critérium linguistique que l'on prendrait pour en déterminer l'appartenance résulterait d'un choix forcément arbitraire. On est donc bien obligé de s'en tenir à d'autres critériums ethnographiques, en particulier à la conscience qu'ont les sujets parlants d'appartenir à telle ou telle nationalité. Aussi longtemps que dura la domination turque sur le pays, les habitants des districts de Niš, de Pirot et de Vranje se considérèrent comme Bulgares [1]. Mais depuis que le congrès de Berlin, en 1878, a attribué ces régions à la Serbie, l'influence serbe s'y est exercée de plus en plus profondément, non seulement au point de vue national, mais aussi au point de vue linguistique. Sous la réserve que ces parlers appartenaient plutôt au type bulgare à l'origine et qu'ils ne se sont serbisés que depuis une cinquantaine d'années, nous les compterons ici comme serbes.

Par contre, nous compterons comme bulgares les parlers des régions qui sont bulgares depuis 1878, et qui n'ont été acquises par la Serbie qu'en 1919 au traité de Neuilly, à savoir :

1° le long du Timok, une bande de territoire de 189 kilomètres carrés;

2° le district de Tsaribrod, d'une superficie de 696 kilomètres carrés ;

3° la région de Bosiljgrad, à l'ouest de Kustendil, d'une superficie de 661 kilomètres carrés.

La population bulgarophone de ces trois régions était de 68 457 habitants au moment de la cession.

Le total des habitants de parler proprement serbo-croate se

1. Cf. Demangeon, « La Bulgarie », *Annales de Géographie*, 1920, p. 411.

trouve diminué des chiffres que nous venons d'établir pour le macédonien et pour le bulgare, soit :

Serbo-croate..	*8 300 109
Macédonien.	*578 318
Bulgare.	68 457
Total des parlers yougoslaves de Serbie.	8 946 884

Pour le slovène, le chiffre de 1 024 761 n'appelle aucune remarque. Mais il est intéressant de comparer le pourcentage des langues parlées en Slovénie en 1910 et en 1921. Les statistiques du royaume des Serbes, Croates et Slovènes fournissent le tableau suivant :

	RECENSEMENT AUTRICHIEN du 31 décembre 1910,	RECENSEMENT YOUGOSLAVE du 31 janvier 1921.	AUGMENTATION OU DIMINUTION
Slovène.	86,2	93,2	+ 7
Allemand..	10,0	3,8	— 6,2
Hongrois.	2,0	1,4	— 0,6
Serbo-croate.	0,0	1,0	+ 1
Italien..	0,0	0,1	+ 0,1
Autres langues slaves.	0,1	0,4	+ 0,3
Autres langues non slaves..	1,7	0,1	— 1,6
Total.	100.0	100.0	

On notera la forte augmentation du slovène au détriment de l'allemand depuis que la Slovénie a secoué le joug de l'Autriche.

Les statistiques yougoslaves ne tiennent malheureusement pas compte de la distinction linguistique à faire entre le roumain proprement dit et le macédo-roumain (ou aroumain ou aromoune ou koutso-valaque ou zinzare) qui est, il est vrai, un parler d'origine roumaine, mais séparé géographiquement du roumain proprement dit et resté à un stade de développement plus archaïque. On peut remédier à cette lacune en comptant comme Macédo-Roumains tous les gens de langue roumaine recensés dans la Serbie du Sud c'est-à-dire dans la région macédonienne. On obtient le départ numérique suivant :

Roumain proprement dit.	*220 342
Macédo-roumain.	9 056
Total des habitants de langue roumaine.	229 398

Il convient d'ajouter que tous les Macédo-Roumains sont bilingues et connaissent, outre leur parler maternel aromoune, le serbe ou le macédonien.

Pour les autres langues non slaves, les *Résultats préliminaires du recensement de la population* ne fournissent malheureusement qu'un chiffre global. Mais ils donnent par ailleurs le nombre (provisoire) des habitants de langue turque, qui est de 155 139. Toutefois, nous avons pu nous procurer les chiffres (définitifs) concernant les principales des langues figurant à la rubrique « autres langues non slaves », à savoir le turc, le tsigane et le judéo-espagnol[1] :

Turc	150 322
Tsigane	46 663
Judéo-espagnol	18 464

A propos du judéo-espagnol, il y a lieu de noter que, lors du recensement, 64 159 personnes ont déclaré être de religion juive. Ce n'est donc qu'une faible minorité des Juifs qui parlent le judéo-espagnol.

En tenant compte de ces différentes mises au point, on obtient le tableau d'ensemble suivant :

	RECENSEMENT DU 31 JANVIER 1921	ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 1926.
Serbo-croate	*8 300 109	9 011 677
Slovène	1 024 761	*1 112 614
Macédonien	*578 318	*627 897
Allemand	513 472	*557 492
Hongrois	472 409	*512 909
Albanais	441 740	*479 610
Roumain	*220 342	*239 232
Turc	150 322	*163 209
Bulgare	*68 457	*74 326
Tsigane	46 663	*50 664
Judéo-espagnol	18 464	*20 047
Italien	12 825	*13 924
Macédo-roumain	9 056	9 832
Autres langues	*160 385	*174 135
Total de la population présente	12 017 323	13 047 568

1. Grâce à l'amabilité de M. le Directeur de la Direction de la Statistique d'État du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, qui a bien voulu nous communiquer ces chiffres par lettre.

Pour calculer l'augmentation de la population, la Direction de la Statistique yougoslave admet un taux d'augmentation annuelle de 1,4. En appliquant la formule de l'intérêt composé, on trouve que la population totale de la Yougoslavie au 31 décembre 1926 devait être de $12\,017\,323\left(1+\frac{1,4}{100}\right)^{5\frac{11}{12}} = 13\,047\,568$. On en déduit par un calcul de proportion les chiffres afférents à chaque langue. Ces chiffres ont été reportés directement sur le tableau précédent.

SUÈDE

Le dernier recensement date du 31 décembre 1920. L'Annuaire statistique [1] fournit, tant pour ce recensement que pour les recensements antérieurs, le chiffre total de la population, et le nombre des Finnois et des Lapons. En outre, pour le recensement de 1920, elle donne le nombre des Tsiganes. On peut résumer ces données dans le tableau suivant :

	1870	1880	1890	1900	1910	1920	31 DÉCEMBRE 1926.
Finnois. . . .	14 932	16 976	19 505	22 138	25 290	30 247	*31 048
Lapons. . . .	6 711	6 404	6 846	6 983	7 138	7 162	*7 352
Tsiganes. . . .	»	»	»	»	»	475	*487
Suédois et autres.	*4 146 882	*4 542 288	*4 758 630	*5 107 320	*5 489 975	*5 866 605	*6 021 922
Total. . .	4 168 525	4 565 668	4 784 981	5 136 441	5 522 403	5 904 489	*6 060 809

D'autre part, le chiffre de la population totale a subi depuis 1920 les variations suivantes :

Recensement au 31 décembre	1920. . . .	5 904 489
Calcul pour le 31 décembre	1921. . . .	5 954 316
	1922. . . .	5 987 520
	1923. . . .	6 005 759
	1924. . . .	*6 024 053
	1925. . . .	*6 042 403
	1926. . . .	*6 060 809

On en déduit par une règle de trois le nombre probable des Finnois, des Lapons et des Tsiganes au 31 décembre 1926. Ces chiffres ont été portés au tableau du milieu de cette page.

1. *Annuaire statistique de la Suède*, 11e année, 1920, publié par le Bureau central de Statistique, Stockholm, 1924.

SUISSE

Les statistiques linguistiques de la Suisse sont, après celles de la Belgique, les mieux faites de l'Europe. Elles fournissent des chiffres précis pour les quatre langues de la Suisse (allemand, français, italien et roumanche) et pour les autres langues parlées par la population résidant sur le territoire de la Fédération [1]. Elles distinguent en outre pour chaque langue la nationalité de ceux qui la parlent [2], ce qui est extrêmement important en raison du grand nombre d'étrangers, et en particulier d'Italiens, résidant en Suisse.

Les chiffres sont ceux du tableau ci-contre.

On notera que la forte diminution du total des personnes parlant italien entre 1910 et 1920 n'est pas due à une diminution du nombre des Suisses italiens du canton du Tessin, mais à une diminution des étrangers parlant l'italien. Il s'agit en fait des Italiens répartis en 1910 dans tous les cantons de la Suisse, que la guerre a obligés à réintégrer leur patrie, et dont beaucoup ne sont pas revenus. Il n'en est pas moins vrai que, même en 1920, plus de 40 pour 100 des gens parlant l'italien en Suisse n'étaient pas des Suisses, mais des Italiens. La chose tient à un double mouvement de migration : d'une part les Suisses italiens du Tessin émigrent aux États-Unis dans une proportion considérable ; d'autre part, ils sont remplacés dans leur canton par des paysans lombards immigrés d'Italie. On compte que le Tessin est peuplé pour moitié d'Italiens immigrés depuis cinquante ans [3].

Quant aux Roumanches, bien qu'ils parlent une petite langue sans prestige et sans rayonnement, leur nombre n'en augmente pas moins régulièrement, et aucun chiffre n'autorise à supposer que leur idiome soit appelé à disparaître un jour. Toutefois, il est juste de reconnaître que la progression des gens qui parlent le roumanche est moins rapide que, par exemple, celle des gens qui parlent l'allemand. Il est facile de calculer que si, depuis le recensement de 1888, la progression avait été la même pour le roumanche que pour l'allemand, on aurait trouvé en 1920 *50 654 personnes parlant le roumanche, alors qu'on n'en a recensé que 42 940.

On est surpris de trouver 930 Roumanches sous la rubrique

1. *Annuaire statistique de la Suisse*, 1925, publié par le Bureau fédéral de Statistique, Berne, 1926.

2. Nous devons ces derniers chiffres à l'amabilité de M. le Directeur du Bureau fédéral de Statistique, qui a bien voulu nous les communiquer par lettre.

3. Cf. Maurice Zimmermann, « L'ethnographie de la frontière nord-italienne » d'après Olinto Marinelli, *Annales de Géographie*, 1920, p. 149.

RÉPARTITION DES LANGUES EN SUISSE

(Population résidente.)

	RECENSEMENT DE 1888 — Total.	RECENSEMENT DE 1900 — Total.	RECENSEMENT DE 1910			RECENSEMENT DU 1er DÉCEMBRE 1920			ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 1926		
			Suisses.	Étrangers.	Total.	Suisses.	Étrangers.	Total.	Suisses.	Étrangers.	Total.
Allemand. . . .	2 082 855	2 312 949	2 326 138	268 048	2 594 186	2 540 101	210 521	2 750 622	*2 648 612	*219 514	*2 868 126
Français. . . .	634 855	730 917	708 650	84 614	793 264	753 644	70 676	824 320	*785 839	*73 695	*859 534
Italien.	155 130	221 182	125 336	177 242	302 578	138 118	100 426	238 544	*144 018	*104 716	*248 734
Roumanche. . .	38 357	38 651	39 349	885	40 234	42 010	930	42 940	*43 804	*970	*44 774
Autres langues. .	6 557	11 744	1 809	21 222	23 031	4 062	19 832	23 894	*4 236	*20 679	*24 915
Total. . . .	*2 917 754	*3 315 443	3 201 282	552 011	3 753 293	3 477 935	402 385	3 880 320	*3 626 509	*419 574	*4 046 083

« Étrangers ». Il est probable qu'il s'agit là de Roumanches émigrés aux États-Unis et revenus au pays natal, mais qui ont préféré conserver la nationalité américaine pour se ménager à tout hasard la possibilité de retourner en Amérique en qualité de citoyens américains, et en échappant de ce fait à la loi qui, pour chaque pays d'Europe, limite l'immigration aux États-Unis à un certain « contingent » annuel.

L'Annuaire statistique de la Suisse fournit, outre le chiffre total de la population d'après le recensement du 1er décembre 1920 (3 880 320), une évaluation vers le mois de janvier 1926 (4 018 456). La différence entre ces deux chiffres

$$4\,018\,456 - 3\,880\,320 = {}^{*}138\,136$$

représente l'augmentation du 1er décembre 1920 à janvier 1926, soit pendant 5 ans environ. L'augmentation au cours de 1926, soit pendant un an, sera donc de $\frac{{}^{*}138\,136}{5} = {}^{*}27\,627$, et l'évaluation de la population au 31 décembre 1926 de

$$4\,018\,456 + {}^{*}27\,627 = {}^{*}4\,046\,083 \text{ habitants.}$$

Comme il n'y a pas lieu d'admettre que la répartition des différentes langues ait varié dans des proportions considérables entre 1920 et 1926, on peut, par une règle de trois, établir les chiffres probables pour chaque langue au 31 décembre 1926. Ces chiffres figurent au tableau de la page précédente.

TCHÉCOSLOVAQUIE[1]

Le dernier recensement est celui du 15 février 1921. On n'y a pas posé la question de langue à proprement parler. Mais la question de nationalité y a été posée sous la forme suivante : « Nationalité ethnique (langue maternelle)[2]. » Et le paragraphe 8 des instructions concernant la manière de remplir les feuilles de recensement dit expressément : « Par nationalité ethnique, on entend la race, dont la marque principale est généralement la langue maternelle [3]. » Nous admettrons donc que dans l'ensemble les données

1. Nous tenons à remercier ici M. Dominois, qui a bien voulu nous donner en ce qui concerne les statistiques tchécoslovaques, et en particulier la distinction entre les Tchèques et les Slovaques, d'utiles conseils et de précieux renseignements.

2. *Recensement de la Population dans la République Tchécoslovaque le 15 février 1921*, tome I, La statistique tchécoslovaque, 9e volume, VIe série (Recensement de la population, 1re livraison), Prague, 1924, p. 13*.

3. *Ibid.*, p. 14*.

relatives à la nationalité ethnique valent également pour la langue maternelle. On trouvera ci-dessous les chiffres du recensement tchécoslovaque de 1921 [1], en regard desquels nous avons mis ceux de la langue habituelle du recensement autrichien du 31 décembre 1910 rapportés au territoire actuel de la République Tchécoslovaque [2].

RECENSEMENT AUTRICHIEN DU 31 DÉCEMBRE 1910		RECENSEMENT TCHÉCOSLOVAQUE DU 15 FÉVRIER 1921	
Tchécoslovaque	8 034 887	Tchécoslovaques	8 760 937
Allemand	3 750 325	Allemands	3 123 568
Hongrois	1 070 854	Hongrois	745 431
Russe	434 005	Russes (Grands-Russes, Ukrainiens et Russes des Carpathes)	461 849
		Juifs	180 855
Polonais	169 641	Polonais	75 853
		Roumains	13 974
		Tsiganes	8 446
		Yougoslaves	2 108
		Italiens	467
		Français	243
		Bulgares	54
Autres langues	48 444	Autres nationalités	579
Total	13 508 156	Total	13 374 364

En adoptant les chiffres de la nationalité ethnique pour la langue maternelle, nous aurons toutefois à faire les réserves suivantes :

1° Les données recueillies lors du recensement de 1921 permettent de faire au point de vue langue la distinction entre tchèque et slovaque. Les chiffres ont été publiés par l'Office de Statistique en 1924.

Néanmoins, le *Manuel statistique* ne fait, au point de vue de la nationalité ethnique, aucune différence entre les Tchèques et les Slovaques. Cette confusion a été établie à dessein, postérieurement

1. *Manuel statistique de la République Tchécoslovaque*, II, établi par l'Office de statistique de la République Tchécoslovaque, Prague, 1925, pp. 362-363, tableau XIII-7, et 366, tableau XIII-9. Nous avons pu avoir ce volume entre les mains grâce à l'amabilité de M. le Consul de la République Tchécoslovaque à Strasbourg, auquel nous tenons à exprimer ici l'expression de notre vive gratitude.

2. *Ibid.*, p. 5*.

au recensement, par le Bureau de Statistique qui n'a fait en cela que se conformer à l'opinion émise officiellement par les slavistes de l'Université de Prague et par les spécialistes tchèques autorisés. D'après eux, le tchèque et le slovaque ne forment qu'une seule langue, dite tchécoslovaque, mais se présentant sous deux « consonances » distinctes, la consonance tchèque et la consonance slovaque.

Si les spécialistes tchèques ont été amenés à imaginer cette « formule » un peu subtile, c'est qu'on néglige en général de définir le sens du mot langue, qui, comme l'a clairement marqué ci-dessus (p. 16) M. Meillet, peut désigner soit une langue littéraire, soit un ensemble de parlers.

En France, où l'on prête une attention extrême à la valeur des choses, on a tendance à désigner par langue l'outil de civilisation qu'est une langue littéraire.

Dans l'Europe centrale, la tendance est inverse. Et on y considère plutôt une langue comme un naturaliste peut considérer une espèce zoologique, c'est-à-dire qu'on y voit plutôt une succession de parlers à l'état natif et inculte.

En ce qui concerne le tchèque et le slovaque, si l'on appelle langue une langue littéraire, il n'y a aucune espèce de doute : il existe actuellement dans la République Tchécoslovaque deux langues littéraires distinctes, le tchèque et le slovaque.

Si au contraire on entend par langue un ensemble de parlers, la question n'a pas beaucoup de sens maintenant que les méthodes de la géographie linguistique ont démontré qu'il y a passage insensible de chaque parler aux parlers voisins. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la langue littéraire tchèque et la langue littéraire slovaque ont été établies sur des parlers extrêmement voisins et se ressemblant beaucoup. La meilleure preuve, c'est que, jusqu'au XIX^e^ siècle, les Slovaques ont pu sans inconvénient se servir du tchèque comme de langue littéraire. Personne, sauf peut-être certains Slovaques, ne conteste que les deux langues ne soient très semblables, ce qui revient à dire que la création de la langue littéraire slovaque au XIX^e^ siècle ne répondait à aucune nécessité proprement linguistique.

Quoi qu'il en soit, nous adopterons ici le point de vue français de la langue littéraire, et, puisqu'il existe en fait une langue littéraire slovaque maintenant bien vivante en Slovaquie, nous donnerons des chiffres distincts pour le tchèque et le slovaque. Ces chiffres sont les suivants [1] :

1. *Recensement de la Population dans la République Tchécoslovaque le 15 février 1921*, tome I, p. 64*.

PROVINCES	TCHÈQUE	SLOVAQUE
Bohême.	4 376 131	6 657
Moravie.	2 041 206	7 220
Silésie.	294 441	1 753
Slovaquie.	71 733	1 942 059
Russie subcarpathique. . . .	9 443	10 294
République Tchécoslovaque.	6 792 954	1 967 983

2° Le *Manuel statistique* confond sous la même rubrique les Russes et les Petits-Russes (ou Ukrainiens, ou Ruthènes, ou Russes des Carpathes). Mais le tableau de la page 162-163 dudit *Manuel* nous montre qu'ils habitent en immense majorité la Slovaquie et la Russie subcarpathique : il s'agit donc à peu près exclusivement de gens ayant pour langue le petit-russe.

3° De même les Juifs habitent presque tous la Slovaquie et la Russie subcarpathique. Il s'agit donc essentiellement de Juifs parlant le judéo-allemand.

4° Nous ferons rentrer sous le rubrique « Autres langues » toutes les langues qui, comme les langues yougoslaves (serbo-croate et slovène), l'italien, etc., ne sont pas autochtones en Tchécoslovaquie, soit :

Yougoslaves.	2 108
Italiens.	467
Français.	243
Bulgares.	54
Autres nationalités.	579
Total pour les « Autres langues ».	*3 451

Ces réserves faites, et si nous tenons compte de la répartition linguistique par provinces[1], le tableau linguistique de la Tchécoslovaquie au 15 février 1921 nous apparaît comme suit (p. 434) :

On notera que la République Tchécoslovaque compte sensiblement plus d'habitants parlant l'allemand que d'habitants parlant le slovaque.

Depuis le recensement de 1921, il a été procédé à quelques rectifications de frontières et à quelques échanges de territoires, qui ont légèrement modifié les chiffres précédents.

1. *Ibid.*, pp. 43 et 64*.

	BOHÊME	MORAVIE	SILÉSIE	SLOVAQUIE	RUSSIE SUBCARPATHIQUE	TOTAL
Tchèque	4376131	2041206	294441	71733	9443	6792954
Allemand	2173239	547604	252365	139900	10460	3123568
Slovaque	6657	7220	1753	1942059	10294	1967983
Hongrois	5476	534	94	637183	102144	745431
Petit-russe	2007	976	338	85644	372884	461849
Judéo-allemand	11251	15335	3681	70529	80059	180855
Polonais	973	2080	69967	2536	297	75853
Roumain	87	45	2	230	13610	13974
Tsigane	34	24	3	7967	418	8446
Autres langues	*970	*1412	*94	*776	*199	*3451
Total	6576825	2616436	622738	2958557	599808	13374364

Pour les territoires qui ont été cédés par la Tchécoslovaquie, nous possédons les chiffres du recensement tchécoslovaque de 1921 [1] :

NOMS DES LOCALITÉS	SLOVAQUIE			SILÉSIE	RUSSIE SUBCARPATHIQUE	TOTAL des CESSIONS
	SLOVENSKÁ, LIPNICA (Orava).	ŠOMOŠKA, SOMOŠOVÁ ET SUŠAVA	TOTAL pour la Slovaquie.	RAKOVEC	BOČKOV, KOMBOŠ, SUCHÝ POTOK, ET VELKÁ TERNÁVKA	
Pays auxquels elles ont été cédées.	Pologne.	Hongrie.		Allemagne.	Roumanie.	
Tchèque	»	»	»	146	»	146
Allemand	»	40	40	11	136	187
Slovaque	924	*301	*1225	»	19	*1244
Hongrois	»	*2275	*2275	»	344	2619
Petit-russe	»	»	»	»	536	536
Judéo-allemand	»	»	»	»	523	523
Polonais	36	2	*38	2	»	40
Roumain	»	»	»	»	2802	2802
Tsigane	»	»	»	»	»	»
Autres langues	»	*6	*6	»	»	*6
Total	960	*2624	*3584	159	4360	8103

1. *Ibid.*, p. 393, tableau XIII-35.

Pour les territoires acquis par la Tchécoslovaquie, les données dont nous disposons varient d'une région à l'autre :

1° Dans les communes d'Akli, de Fertösalmás et de Velký Palad, cédées par la Roumanie, la Tchécoslovaquie a procédé à un recensement supplémentaire où la question de langue a été posée[1].

2° Pour les communes de Hladovka et de Suchá Hora, cédées par la Pologne, le *Manuel statistique* tchécoslovaque ne fournit que le chiffre global de la population d'après le recensement hongrois du 31 décembre 1910[2], soit :

Hladvoka	535
Suchá Hora	683
Total	*1 218

Mais on possède les chiffres du recensement polonais du 30 septembre 1921[3].

	POLONAIS	AUTRES NATIONALITÉS	TOTAL
Hladovka	584	»	584
Suchá Hora	610	26	*636
Total	*1 194	26	*1 220

Nous compterons les 26 personnes d'autre nationalité comme Tchécoslovaques, donc de langue slovaque, puisqu'il s'agit d'une région située en Slovaquie.

3° De même, pour les communes de Hat' et de Pišt', cédées par l'Allemagne, le *Manuel statistique* ne fournit que le chiffre du recensement hongrois de 1910[4] :

Hat'	1 673
Pišt'	1 613
Total	*3 286

1. *Ibid.*, p. 393, tableau XIII-35, et note relative à ce tableau. Nous donnons les chiffres ci-dessous, p. 436.

2. *Ibid.*, p. 393, tableau XIII-34, et p. 359.

3. Chiffres aimablement communiqués par M. le Directeur de l'Office général de Statistique de Pologne.

4. *Manuel statistique de la République Tchécoslovaque*, II, établi par l'Office de Statistique de la République Tchécoslovaque, Prague, 1925, p. 393 tableau XIII-34.

Mais il est possible de calculer les chiffres pour 1921. A la suite des remaniements territoriaux dont il est question ici, la population totale présente de la Tchécoslovaquie a passé de 13 613 172 à 13 612 006 [1], soit une diminution de *1 166 habitants. Le total des habitants cédés étant de 8 103, celui des habitants récupérés par ailleurs doit être de 8 103 — *1 166 = *6 937, qui se répartit comme suit :

Akli, etc.	2 422
Hladovka, etc.	*1 220
Reste pour Hat' et Pišť.	*3 295
Total.	*6 937

Faute de données plus précises, nous calculerons la répartition linguistique dans les localités de Hat' et de Pišť proportionnellement à celle du village voisin de Rakovec.

Nous obtenons le tableau suivant :

NOMS DES LOCALITÉS	SLOVAQUIE — HLADOVKA et SUCHÁ HORA	SILÉSIE — HAT' et PIŠŤ'	RUSSIE SUBCARPATHIQUE — AKLI, FERTŐSALMAS et VELKÝ PALAD	TOTAL des ACQUISITIONS
PAYS QUI LES ONT CÉDÉS	Pologne.	Allemagne.	Roumanie.	
Tchèque.	»	*3 026	»	*3 026
Allemand.	»	*228	2	*230
Slovaque.	26	»	58	*84
Hongrois.	»	»	2 020	2 020
Petit-russe.	»	»	153	153
Judéo-allemand.	»	»	186	186
Polonais.	*1 194	*41	1	*1 236
Roumain.	»	»	2	2
Tsigane.	»	»	»	»
Autres langues.	»	»	»	»
Total.	*1 220	*3 295	2 422	*6 937

Les chiffres du recensement de 1921, rapportés au territoire actuel de la république, sont donc ceux du tableau ci-contre :

1. *Ibid.*, p. 393, tableau XIII-34.

		RECENSEMENT du 15 février 1921.	CESSIONS	RESTE	ACQUISITIONS	TOTAL
Bohême.	Tchèque	4 376 131	»	4 376 131	»	4 376 131
	Allemand	2 173 239	»	2 173 239	»	2 173 239
	Slovaque	6 657	»	6 657	»	6 657
	Hongrois	5 476	»	5 476	»	5 476
	Petit-russe	2 007	»	2 007	»	2 007
	Judéo-allemand	11 251	»	11 251	»	11 251
	Polonais	973	»	973	»	973
	Roumain	87	»	87	»	87
	Tsigane	34	»	34	»	34
	Autre	*970	»	*970	»	*970
Moravie.	Tchèque	2 041 206	»	2 041 206	»	2 041 206
	Allemand	547 604	»	547 604	»	547 604
	Slovaque	7 220	»	7 220	»	7 220
	Hongrois	534	»	534	»	534
	Petit-russe	976	»	976	»	976
	Judéo-allemand	15 335	»	15 335	»	15 335
	Polonais	2 080	»	2 080	»	2 080
	Roumain	45	»	45	»	45
	Tsigane	24	»	24	»	24
	Autre	*1 412	»	*1 412	»	*1 412
Silésie.	Tchèque	294 441	146	*294 295	*3 026	*297 321
	Allemand	252 365	11	*252 354	*228	252 582
	Slovaque	1 753	»	1 753	»	1 753
	Hongrois	94	»	94	»	94
	Petit-russe	338	»	338	»	338
	Judéo-allemand	3 681	»	3 681	»	3 681
	Polonais	69 967	2	*69 965	*41	70 006
	Roumain	2	»	2	»	2
	Tsigane	3	»	3	»	3
	Autre	*94	»	*94	»	*94
Slovaquie.	Tchèque	71 733	»	71 733	»	71 733
	Allemand	139 900	40	*139 860	»	*139 860
	Slovaque	1 942 059	*1 225	*1 940 834	26	*1 940 860
	Hongrois	637 183	*2 275	*634 908	»	*634 908
	Petit-russe	85 644	»	85 644	»	85 644
	Judéo-allemand	70 529	»	70 529	»	70 529
	Polonais	2 536	*38	*2 498	*1 194	3 692
	Roumain	230	»	230	»	230
	Tsigane	7 967	»	7 967	»	7 967
	Autre	*776	*6	*770	»	*770
Russie subcarpathique.	Tchèque	9 443	»	9 443	»	9 443
	Allemand	10 460	136	*10 324	2	*10 326
	Slovaque	10 294	19	*10 275	58	*10 333
	Hongrois	102 144	344	*101 800	2 020	*103 820
	Petit-russe	372 884	536	*372 348	153	*372 501
	Judéo-allemand	80 059	523	*79 536	186	*79 722
	Polonais	297	»	297	1	*298
	Roumain	13 610	2 802	10 808	2	*10 810
	Tsigane	418	»	418	»	*418
	Autre	*199	»	*199	»	*199
		13 374 364	*8 103	*13 366 261	*6 937	*13 373 198

		TOTAL au 15 février 1921	COEFFICIENT POUR 1921	CALCUL au 15 février 1922	AUGMENTATION EN 1921	HUITIÈME DE CETTE AUGMENTATION	CALCUL au 1er janvier 1921	COEFFICIENT 1922	COEFFICIENT 1923	COEFFICIENT 1924	COEFFICIENT 1925	COEFFICIENT 1926	CALCUL au 31 décembre 1926
Bohême.	Tchèque	4376131	6,74	*44056226	*29445	*3687	*44019939	5,75	7,67	6,26	6,05	5,54	*45413313
	Allemand	2173239	»	*21878887	*14648	*1831	*21860056	»	»	»	5,68	5,12	*22535006
	Slovaque	6657	»	*6702	*45	*6	*6696	»	»	»	6,05	5,54	*6908
	Hongrois	5476	»	*5513	*37	*5	*5508	»	»	»	0,51	−0,54	*5617
	Petit-russe	2007	»	*2020	*13	*2	*2018	»	»	»	24,24	18,68	*2147
	Judéo-allemand	11251	»	*11327	*76	*9	*11318	»	»	»	−7,66	14,18	*11291
	Polonais	973	»	*980	*7	*1	*979	»	»	»	26,25	40,69	*1066
	Roumain	87	»	*88	*1	»	*88	»	»	»	19,93	8,36	*92
	Tsigane	34	»	*34	»	»	*34	»	»	»	»	»	*36
	Autre	*970	»	*977	*7	*1	*976	»	»	»	»	»	*1023
Moravie.	Tchèque	2041206	9,32	*20602230	*19024	*2378	*20578852	7,49	9,82	9,23	9,53	8,85	*21519631
	Allemand	547604	»	*5527708	*5104	*638	*5520700	»	»	»	5,12	4,42	*5727272
	Slovaque	7220	»	*7287	*67	*8	*7279	»	»	»	9,53	8,85	*7612
	Hongrois	534	»	*539	*5	*1	*538	»	»	»	5,35	−16,15	*546
	Petit-russe	976	»	*985	*9	*1	*984	»	»	»	36,29	31,51	*1080
	Judéo-allemand	15335	»	*15478	*143	*18	*15460	»	»	»	−1,31	−7,36	*15737
	Polonais	2080	»	*2099	*19	*2	*2097	»	»	»	1,64	0,70	*2158
	Roumain	45	»	*45	»	»	*45	»	»	»	35,83	13,92	*48
	Tsigane	24	»	*24	»	»	*24	»	»	»	»	»	*26
	Autre	*1412	»	*1425	*13	*2	*1423	»	»	»	»	»	*1534

Silésie.	Tchèque	297321	13,89	*301451	*4130	*516	*300935	12,93	14,27	11,85	12,11	9,46	*319624
	Allemand	252582	»	*256090	*3508	*438	*255652	»	»	»	6,76	5,34	*268990
	Slovaque	1753	»	*1777	*24	*3	*1774	»	»	»	12,11	9,46	*1884
	Hongrois	94	»	*95	*1	»	*95	»	»	»	11,23	11,62	*101
	Petit-russe	338	»	*343	*5	*1	*342	»	»	»	26,57	4,62	*367
	Judéo-allemand	3681	»	*3732	*51	*6	*3726	»	»	»	4,87	5,75	*3914
	Polonais	70006	»	*70978	*972	*121	*70857	»	»	»	23,08	14,39	*76445
	Roumain	2	»	*2	»	»	*2	»	»	»	9,11	8,49	*2
	Tsigane	3	»	*3	»	»	*3	»	»	»	»	»	*3
	Autre	*94	»	*95	*1	»	*95	»	»	»	»	»	*101
Slovaquie.	Tchèque	71733	12,40	*72622	*889	*111	*72511	11,85	13,69	12,50	13,89	11,32	*77214
	Allemand	*139860	»	*141594	*1734	*217	*141377	»	»	»	6,95	5,57	*148667
	Slovaque	*1940860	»	*1964927	*24067	*3018	*1961919	»	»	»	13,89	11,32	*2089185
	Hongrois	*634908	»	*642781	*7873	*984	*641797	»	»	»	10,65	8,18	*679130
	Petit-russe	85644	»	*86706	*1062	*133	*86573	»	»	»	15,37	8,94	*92106
	Judéo-allemand	70529	»	*71404	*875	*109	*71295	»	»	»	7,80	5,90	*75060
	Polonais	3692	»	*3738	*46	*6	*3732	»	»	»	28,04	37,19	*4133
	Roumain	230	»	*233	*3	»	*233	»	»	»	92,51	44,05	*276
	Tsigane	7967	»	*8066	*99	*12	*8054	»	»	»	»	»	*9540
	Autre	*770	»	*780	*18	*1	*779	»	»	»	»	»	*923
Russie subcarpathique.	Tchèque	9443	14,51	*9580	*137	*17	*9563	21,64	22,82	23,67	29,34	27,01	*10814
	Allemand	*10326	»	*10476	*150	*19	*10457	»	»	»	28,73	23,93	*11783
	Slovaque	*10333	»	*10483	*150	*19	*10464	»	»	»	29,34	27,01	*11833
	Hongrois	*103820	»	*105326	*1506	*188	*105138	»	»	»	15,84	13,31	*115767
	Petit-russe	*372501	»	*377906	*5405	*676	*377230	»	»	»	23,10	17,53	*420076
	Judéo-allemand	*79722	»	*80768	*1046	*131	*80637	»	»	»	20,59	20,77	*89860
	Polonais	*298	»	*302	*4	»	*302	»	»	»	145,45	82,95	*401
	Roumain	*10810	»	*10966	*156	*19	*10947	»	»	»	18,04	17,91	*12135
	Tsigane	*418	»	*424	*6	*1	*423	»	»	»	»	»	*468
	Autre	*199	»	*202	*3	»	*202	»	»	»	»	»	*224

Nous calculerons maintenant la progression de la population depuis le 15 février 1921 jusqu'au 31 décembre 1926 au moyen des coefficients d'accroissement qui ont été calculés par provinces, et, depuis 1925, par nationalités[1].

Nous aurons seulement à tenir compte en 1921 de ce que le chiffre dont nous partons est celui du recensement du 15 février. En multipliant ce chiffre par le coefficient de 1921, nous obtiendrons donc à peu de chose près un chiffre applicable au 15 février 1922. Par conséquent il nous faudra diminuer ce dernier chiffre du huitième de l'augmentation de 1921 pour obtenir le chiffre applicable au 1er janvier.

Pour les années suivantes, il n'y a qu'à appliquer le coefficient. Nous obtenons ainsi le tableau des pages 438-439.

En totalisant maintenant les résultats partiels obtenus dans le tableau précédent, nous obtiendrons les chiffres de la population par provinces et par langues maternelles à la date du 31 décembre 1926. Ces chiffres sont les suivants :

	BOHÈME	MORAVIE	SILÉSIE	SLOVAQUIE	RUSSIE SUBCARPATHIQUE	TCHÉCOSLOVAQUIE
Tchèque. . . .	*4 541 313	*2 151 963	*319 624	*77 214	*10 814	*7 100 928
Allemand. . .	*2 253 500	*572 272	*268 990	*148 667	*11 783	*3 255 212
Slovaque. . . .	*6 908	*7 612	*1 884	*2 089 185	*11 833	*2 117 422
Hongrois. . . .	*5 617	*546	*101	*679 130	*115 767	*801 161
Petit-russe. . .	*2 147	*1 080	*367	*92 106	*420 076	*515 776
Judéo-allemand.	*11 291	*15 737	*3 914	*75 060	*89 860	*195 862
Polonais. . . .	*1 066	*2 158	*76 445	*4 133	*401	*84 203
Roumain. . . .	*92	*48	*2	*276	*12 135	*12 553
Tsigane. . . .	*36	*26	*3	*9 540	*468	*10 073
Autres langues. .	*1 023	*1 534	*101	*923	*224	*3 805
Total. . .	*6 822 993	*2 752 976	*671 431	*3 176 234	*673 361	*14 096 995

1. Nous devons ces coefficients à l'amabilité de M. le Docteur Auerhan, vice-président de l'Office de Statistique tchécoslovaque, qui a bien voulu les faire calculer exprès pour nous. Nous tenons à le remercier vivement ici, ainsi que notre compatriote M. Bonnaud, de l'accueil empressé que l'un et l'autre ont bien voulu nous réserver à Prague lors de notre visite à l'Office de Statistique tchécoslovaque.

TURQUIE

Pour la Turquie — nous n'avons à examiner ici que la Turquie d'Europe — on ne possède pas de recensement récent. Quant aux recensements anciens, outre qu'ils sont tous antérieurs aux guerres balkaniques de 1912 et qu'ils ne correspondent plus à la situation actuelle du pays, ils sont peu précis et peu sûrs.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si les évaluations que l'on a tentées pour la population de la Turquie actuelle accusent parfois de fortes divergences :

	Almanach de Gotha 1920, p. 1050.	*Aperçu de la démographie des divers pays du monde*, p. 21, (évaluation pour 1920).	*Annuaire général 1927* (Larousse) p. 1071.
Vilayet de Constantinople. . .	1 085 593	»	881 000
Sandjak de Tchataldja. . . .	61 242	»	31 350
Vilayet d'Andrinople. . . .	612 356	»	227 000
Turquie d'Europe. . .	1 759 191	1 474 403	1 139 350

Nous nous arrêterons au chiffre de l'*Aperçu de la démographie*, parce qu'il est intermédiaire entre les deux autres, et nous admettrons en chiffres ronds une population de * 1 475 000 habitants pour le 31 décembre 1926.

De cette population, nous aurons à défalquer les chiffres des minorités linguistiques grecque, bulgare, arménienne, tcherkesse, judéo-espagnole, italienne, tsigane et albanaise, après quoi il nous restera le nombre approximatif des turcophones.

Mais il va sans dire que tous ces chiffres sont très sujets à caution, et qu'ils indiquent plutôt l'ordre de grandeur des populations considérées qu'une évaluation, même approximative, du nombre des individus qui les composent.

1° Grec.

Les Grecs étaient autrefois extrêmement nombreux à Constantinople. Depuis le traité de Lausanne, qui a été signé avec la Grèce le 24 juillet 1923, il n'en reste que 250 000 [1]. Quant aux Grecs du vilayet d'Andrinople, Ivanoff les évaluait à 169 485 en 1900, Richard

1. Cf. Union internationale pour la Société des Nations, XI[e] Assemblée plénière, Berlin, 24-31 mai 1927, Commission permanente des Minorités, *Rapport* présenté par M[me] Bakker van Bosse au nom de la Commission, p. 5.

von Mach à 164 875 en 1906, et L. Milétitch à 196 615 en 1913[1]. On a des chances de s'approcher de la réalité en adoptant un chiffre intermédiaire de *175 000 Grecs. Mais, depuis le traité de Lausanne, beaucoup de Grecs ont été contraints de quitter la région, et le chiffre précédent doit être considérablement réduit. Si l'on admet qu'un cinquième environ des Grecs est resté dans le vilayet d'Andrinople, on aboutit à un chiffre de *35 000 Grecs, ce qui, avec les 250 000 Grecs de Constantinople, porterait à *285 000 environ le chiffre de la population grecque dans la Turquie actuelle.

2° Bulgare.

Pour le nombre des Bulgares établis au début du xx^e^ siècle, dans la Thrace turque (vilayet d'Andrinople) et dans la presqu'île de Constantinople, les évaluations varient entre 292 592 et 446 932[2]. Mais, à la suite du grand exode qui a suivi les guerres balkaniques, ce chiffre a considérablement diminué. Demangeon estimait en 1920 que les Bulgares de Thrace restés sous la domination étrangère étaient au nombre de 200 à 250 000[3]. Si nous prenons la moyenne de *225 000, et si nous fixons à 1/3 environ le contingent de ceux qui sont restés sous la domination turque, nous aboutirons au chiffre de *75 000.

3° Arménien.

Il y avait naguère un grand nombre d'Arméniens dans la Turquie d'Europe. E. Reclus les évaluait à 250 000 au moins, dont 200 000 à Constantinople[4]. Mais, à la suite des massacres méthodiques qu'en ont fait les Turcs, il n'en reste qu'un nombre extrêmement réduit. Si nous adoptons le même coefficient de 1/5 que pour les Grecs du vilayet d'Andrinople, nous aboutirons au chiffre de *50 000.

4° Tcherkesse.

Reclus estimait à 90 000 le nombre des Tcherkesses établis en Turquie d'Europe[5]. Ce chiffre est évidemment beaucoup trop fort aujourd'hui et il faut certainement le réduire au moins de moitié, ce qui fait *45 000 Tcherkesses.

5° Judéo-espagnol.

Reclus estimait à 95 000 le nombre des Juifs de la Turquie d'Europe[5], dont la langue est, comme on sait, le judéo-espagnol. Or nous avons déjà établi que le judéo-espagnol était parlé par environ

1. Cf. J. Ivanoff, *Les Bulgares devant le Congrès de la Paix*, 2^e^ éd., Berne, 1919, p. 302.

2. Cf. J. Ivanoff, *loc. cit.*, p. 304.

3. Cf. A. Demangeon, « La Bulgarie », *Annales de Géographie*, 1920, p. 412. Voir aussi ci-dessus, p. 391.

4. Cf. *Grande Encyclopédie*, s. v. Arménie.

5. Cf. Larousse, *Dictionnaire du XIX^e^ siècle*, 1876, s. v. Turquie.

*45 000 personnes en Bulgarie et par environ *20 000 personnes en Serbie, soit un total de *65 000 à défalquer des 95 000 de Reclus. Il resterait ainsi *30 000 personnes de langue judéo-espagnole dans la Turquie actuelle.

6° Italien.

A Constantinople, le faubourg de Péra est habité par une colonie européenne évaluée à *25 000 personnes, parmi lesquelles les Italiens sont les plus nombreux. On peut donc estimer leur nombre à *15 000 environ.

7° Tsigane.

Reclus en évaluait le nombre à 140 000 pour l'ancienne Turquie d'Europe[1]. Mais nous avons déjà vu qu'il y en avait environ *10 000 en Albanie, environ *65 000 en Bulgarie et environ *50 000 en Serbie, soit un total de *125 000 à défalquer des 140 000 de Reclus. Il resterait alors *15 000 Tsiganes dans la Turquie actuelle.

8° Albanais.

Comme la Turquie actuelle est relativement éloignée de l'Albanie, le nombre des Albanais demeurés à Constantinople et dans la région ne doit guère dépasser *10 000.

En totalisant les chiffres précédents nous aboutissons au tableau suivant :

Turc	*950 000
Grec	*285 000
Bulgare	*75 000
Arménien	*50 000
Tcherkesse	*45 000
Judéo-espagnol	*30 000
Italien	*15 000
Tsigane	*15 000
Albanais	*10 000
Turquie d'Europe	*1 475 000

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

Le dernier recensement auquel il a été procédé dans l'Union des Soviets date du 17 décembre 1926. La question de langue y a été posée. Malheureusement les résultats n'en sont pas encore élaborés et il ne sera possible d'en tenir compte ici que dans la mesure où il a inspiré les évaluations qui nous parviennent du Département central des Statistiques de l'Union.

Un autre recensement avait eu lieu le 28 août 1920, et les données en ont été élaborées pour la nationalité, ce qui nous fournira

1. Cf. Larousse, *Dictionnaire du XIX^e siècle*, 1876, s. v. Turquie.

d'utiles bases d'évaluation [1]. Malheureusement, la Russie étant alors en guerre avec la Pologne à l'Ouest et avec l'armée de Wrangel au Sud, un grand nombre de régions de la Russie-Blanche et de l'Ukraine n'ont pas pu être atteintes. D'autre part, le Caucase méridional ne faisait pas encore partie de l'Union. Il en résulte que le recensement de 1920 présente pour les régions en question des lacunes considérables. En outre, il a laissé de côté environ 3 millions de mobilisés et plusieurs centaines de mille de prisonniers de guerre non rentrés en Russie.

Nous aurons également à nous reporter à maintes reprises au dernier recensement de l'ancienne Russie, celui de 1897, dont les données [2] sont à peu près sûres et nous seraient précieuses si elles n'avaient pas trente ans d'âge.

Là où l'on manque de données précises, on peut songer à obtenir une base d'évaluation en comparant les chiffres de ces trois recensements. Malheureusement, cette comparaison est rendue très difficile par les remaniements administratifs qui se sont succédé avec rapidité au cours des premières années de la révolution russe et qui ont eu pour effet de modifier plus ou moins profondément à chaque fois les territoires sur la base desquels étaient élaborés les recensements précédents.

C'est ainsi, en particulier, que la frontière entre l'Europe et l'Asie s'est trouvée déplacée plusieurs fois. Actuellement, elle laisse en Asie une partie du territoire de l'Oural, de la République autonome des Kirghiz, et du Caucase du Nord, et la totalité de la République autonome du Daghestan et de la Transcaucasie (Arménie, Géorgie, Azerbeïdjan). Nous nous en tiendrons à cette division, sauf en ce qui concerne le Caucase, que nous ferons rentrer dans le domaine de nos investigations en raison de l'intérêt linguistique de premier ordre qu'il présente.

D'après les dernières données fournies par la Direction du Département central des Statistiques du Gouvernement des Soviets, la population totale de l'Union était au 1er janvier 1927 de 144 805 000 habitants.

Mais il est extrêmement difficile d'établir de façon certaine la répartition de cette population entre les différents territoires de l'Union. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau fourni par l'*Annuaire général 1927* (p. 1081) pour se rendre compte que le

1. Cf. Travaux de l'Administration centrale de Statistique de la Russie, tome VIII, livraison 5, *Annuaire statistique 1922 et 1923*, Moscou, s. d., pp. 48-53.

2. Voir en particulier D. Aïtoff, *Peuples et langues de la Russie d'après le dernier recensement russe*, Paris, 1906.

total des additions qui y figurent n'est rien moins qu'exact. Dans ces conditions, nous avons dû nous reporter fréquemment aux chiffres publiés de temps à autre par les journaux et les revues spéciales [1] pour établir le tableau suivant :

République russe.	44 gouvernements de la Russie d'Europe.			*59 976 600
	8 Républiques autonomes.	Carélie.	215 808	
		Tchouvaches.	771 804	
		Tatars.	2 914 439	
		Allemands de la Volga. . .	556 683	
		Bachkirs.	2 278 778	
		Kirghiz (partie européenne). .	805 600	
		Daghestan (Asie).	833 996	
		Crimée.	577 877	
			*8 954 985	*8 954 985
	Régions.	Zyriènes.	210 500	
		Votiaks.	756 000	
		Mari (Tchérémisses). . . .	482 000	
		Kalmouks.	142 000	
		Donetz.	366 400	
		Kama Supérieure.	353 700	
		Kangour.	453 500	
			*2 764 100	*2 764 100
	Territoires.	Oural (partie européenne). .	2 190 600	
		Caucase du Nord et Don (y compris la partie asiatique).	6 833 090	
			*9 023 690	*9 023 690
		République russe.		*80 719 375
Ukraine.				28 879 000
Russie-Blanche.				4 926 000
Transcaucasie.	Géorgie.		*2 621 000	
	Arménie.		868 000	
	Azerbeïdjan.		2 302 000	
		Transcaucasie (Asie).	5 791 000	5 791 000
		U. R. S. S. européenne et Caucase. . . .		*120 315 375

En raison de l'immensité des territoires qu'elle embrasse et du morcellement linguistique de certains d'entre eux, en particulier du Caucase, où l'on trouve une véritable poussière de langues, la

1. En particulier *Wirtschaft und Statistik*, 1922, fasc. 13-14, p. 484, et *Aperçu de la démographie des divers pays du monde*, passim.

Russie a toujours été une tour de Babel. Sur le territoire que nous venons de délimiter, il n'est pas parlé moins de 83 des 120 langues que nous avons comptées en Europe, ce qui fait plus des deux tiers. Avant la révolution, la plupart de ces langues reculaient rapidement devant le russe. Mais le nouveau régime, avec son organisation fédéraliste, tend au contraire à protéger et à défendre les minorités ethniques et linguistiques, qui sont actuellement très en faveur. Ce revirement ne manquera pas d'avoir sur la vitalité des petites langues une influence favorable, mais dont il serait prématuré de vouloir dès maintenant apprécier numériquement les effets.

Les langues parlées en Russie appartiennent à des familles linguistiques très diverses : famille indo-européenne, famille finno-ougrienne, famille turco-tatare, famille mongole, groupe des langues du Caucase.

1° Langues indo-européennes.

Le groupe slave est naturellement celui qui est le mieux représenté : on parle, sur le territoire de l'Union, russe, petit-russe, blanc-russe et polonais, sans compter un certain nombre d'étrangers que nous passerons ici sous silence.

Lors du recensement incomplet de 1920, 60 450 440 personnes ont déclaré avoir le grand-russe comme langue maternelle. Mais ce chiffre ne concerne que la Russie d'Europe, l'Ukraine, le Caucase du Nord et la région du Don. Il faut y ajouter les 1 350 000 Russes du Caucase [1], ce qui fait déjà *61 800 440 Grands-Russes. Mais ce nombre lui-même est évidemment trop faible, puisqu'il faudrait y ajouter tous les Russes répandus dans les régions qui n'ont pu être atteintes par le recensement et ceux qui ont été démobilisés depuis. Nous commencerons donc par établir les chiffres de toutes les autres langues, après quoi nous obtiendrons par une soustraction celui du grand-russe.

Pour le petit-russe, le recensement de 1920 fournit le chiffre de 15 498 379. Ce chiffre est évidemment trop faible, puisque le petit-russe occupe une grande partie des territoires qui n'ont pu être recensés. Nous partirons donc du chiffre total des habitants de l'Ukraine, tel qu'il a été donné ci-dessus à la page 445, soit 28 879 000. Nous en déduirons les *4 669 166 personnes de langue non ukrainienne recensées en 1920, et nous y ajouterons en revanche les 2 521 544 Ukrainiens recensés en Russie, les 682 689 Ukrainiens recensés dans le Caucase du Nord et la région du Don et le million de Petits-Russes signalés par Marr au Caucase, ce qui nous donnera :

1. Cf. Marr, *Plemennoï sostav naselenija Kavkaza*, Pétrograd, Académie des Sciences, 1920, p. 48.

Population de l'Ukraine (1920).	28 879 000
Non Ukrainiens.	*4 669 166
Ukrainiens d'Ukraine.	*24 209 834
Ukrainiens de Russie.	2 521 544
Ukrainiens du Caucase du Nord.	682 689
Petits-Russes du Caucase.	1 000 000
Petit-russe.	*28 414 067

Pour la Russie-Blanche, un certain nombre de données dont nous avons tenu compte pour l'Ukraine nous font défaut. Mais les différentes modifications que nous avons fait subir pour l'Ukraine à notre chiffre de départ nous ayant en définitive ramené à un chiffre sensiblement pareil, nous admettrons ici que le chiffre de 4 926 000 qui est celui des habitants de la Russie-Blanche doit être également à peu près celui des gens qui se servent de l'idiome blanc-russien. L'erreur, s'il y en a une, sera d'autant moins forte que le chiffre des Blancs-Russes est beaucoup moins considérable que celui des Ukrainiens.

La Pologne presque entière faisant avant la guerre partie de l'Empire Russe, un grand nombre de Polonais s'étaient établis en Russie, et ils y sont restés. Le recensement de 1920 en compte 301 763. Mais comme ils habitent surtout la Russie-Blanche et les régions voisines de la Pologne, ils n'ont certainement pas tous été recensés. Nous admettrons que la proportion de ceux qui n'ont pas été atteints par le recensement est la même que pour les Blancs-Russes. Or le recensement de 1920 n'a touché que 1 765 505 des 4 926 000 Blancs-Russes que nous avons comptés. Nous pouvons donc évaluer les Polonais à $\frac{301\,763 \times 4\,926\,000}{1\,765\,505} = *841\,960$.

Les langues baltiques ne sont guère représentées que par le lette, qui a été déclaré en 1920 par 126 438 personnes. Les Lettons résidant en grosse majorité dans le nord-ouest de la Russie, ce chiffre doit être à peu près exact.

Le rameau germanique est représenté par l'allemand, le judéo-allemand et le suédois.

L'allemand est parlé par un certain nombre de colonies dont les principales sont établies sur le cours de la basse Volga. Le recensement de 1920 a compté 896 519 personnes de langue allemande, chiffre assez vraisemblable si l'on considère que le recensement de 1897 n'en révélait pour la même région que 1 024 458.

Le recensement de 1920 n'a compté que 1 799 664 Juifs. Ce chiffre est trop faible, parce que les Juifs sont surtout établis dans les régions avoisinant la Pologne et dans l'Ukraine. Nous admettrons

donc qu'ils n'ont été atteints par le recensement que dans la même proportion que les Ukrainiens, et nous évaluerons leur nombre à

$$\frac{1\,799\,664 \times 28\,414\,067}{15\,498\,379} = *3\,299\,427.$$

Pour le suédois, qui est la langue d'un certain nombre de colonies suédoises, il n'y a pas de chiffres récents. Nous prendrons donc celui de 1897 (non comprise la Finlande), mais en ayant soin de déduire les Suédois établis en Estonie (chiffre de 1897 rapporté au territoire de 1922) soit $14\,199 - 5\,768 = *8\,431$.

Les langues romanes ne sont représentées que par le roumain ou moldave qui, au recensement de 1920, était parlé sur les confins de la Bessarabie, par 165 828 personnes.

Le recensement de 1920 a accusé 203 106 Grecs. Mais il n'en comptait que 74 040 au Caucase, alors que Marr en compte 103 000. Reprenant les chiffres du recensement de 1920, sauf pour le Caucase, nous aboutissons au total suivant :

Russie	25 098
Ukraine	103 968
Caucase	103 000
Grec	*232 066

Pour l'arménien et les langues iraniennes, nous adopterons les chiffres fournis par Marr[1], soit :

Arménien	1 490 000
Persan	16 000
Tat	125 000
Talich	91 000
Kurde	100 000
Ossète	224 000

Enfin le recensement de 1920 fixe à 13 622 le nombre des Tsiganes.

2° Langues finno-ougriennes.

Comme ces langues sont parlées dans le nord et l'est de la Russie, nous pouvons tabler sur les chiffres du recensement de 1920, qui sont les suivants :

1. *Loc. cit.*, pp. 46 et 47.

Finnois	118 263
Carélien (y compris l'olonetsien, le vepse, le lude, l'ingre et le vote)	149 188
Estonien	118 946
Mordve	1 083 102
Tchérémisse (ou mari)	398 812
Votiak	464 452
Permien	127 237
Zyriène (ou komi)	176 523
Samoyède	3 373

Il y a lieu d'établir un départ entre le carélien, l'olonetsien, le vepse (ou tchoude), le lude, l'ingre (ou ingrien, ou igris, ou ijore) et le vote. On possède pour ces différents parlers les chiffres du recensement de 1897 :

Carélien (y compris l'olonetsien)	208 101
Vepse ou tchoude (y compris le lude)	25 820
Ingre (y compris le vote)	13 774
Total	*247 695

Il est même possible de pousser plus loin la distinction. Le vote n'est pas parlé par plus de mille individus [1] et le lude est également en voie d'extinction. Nous serons donc près de la vérité en comptant, pour 1897 :

Vepse [1]	25 000
Lude	*820
Recensement de 1897	25 820
Ingre [2]	13 000
Vote	*774
Recensement de 1897	13 774

Au recensement de 1920, le chiffre total pour le carélien (y compris l'olonetsien, le vepse, le lude, l'ingre et le vote) est tombé de

	RECENSEMENT DE 1897	CALCUL pour le RECENSEMENT DE 1920
Carélien (y compris l'olonetsien)	208 101	*125 340
Vepse (ou tchoude)	25 000	*15 058
Lude	*820	*494
Ingre (ou ijore)	13 000	*7 830
Vote	*774	*466
Total	*247 695	*149 188

1. Cf. *Les Langues du Monde*, p. 155.
2. *Ibid.*, p. 802.

*247 695 à 149 188. Nous admettrons que la proportion entre ces différents idiomes est restée la même, et nous calculerons au moyen d'une règle de trois leur importance numérique probable en 1920. Nous arriverons au résultat du tableau du bas de la page précédente.

D'autre part, nous avons, pour le recensement de 1920, le chiffre de la population rurale du district d'Olonets (gouvernement d'Olonets), et ce chiffre doit être approximativement celui de la population parlant l'olonetsien. On en déduit, par une simple soustraction, le chiffre du carélien proprement dit :

Carélien	*105 798
Olonetsien	19 542
Total	*125 340

Pour le lapon, à défaut du chiffre de 1920, nous reprendrons celui de 1897, à savoir 1 812.

3° Langues turco-tatares.

a) Rameau méridional.

Pour celles des langues turco-tatares méridionales qui sont parlées au Caucase, nous possédons les chiffres établis par Marr :

Turc osmanli	140 000
Turkmène (ou turcoman)	15 000
Nogaï (tatar kara-nogaï)	58 000
Kabarde (tatar kabarda ou balkar)	25 000
Azéri (tatar azéri ou azerbeïdjani)	1 500 000
Karapapakh	39 000
Karatcha	30 000
Koumik	112 000

Pour le tatar de Crimée, nous devrons nous en tenir au chiffre de 1897, soit 196 854.

b) Rameau occidental.

Les chiffres de 1920 sont les suivants :

Bachkir	1 410 172
Kirghiz (kaïssak)	57 711

Pour le tatar de Kazan et de la Volga, il nous faut nous reporter au chiffre de 1897, soit 1 755 637.

c) Tchouvache.

Le chiffre de 1920 est 1 031 188.

4° Langues mongoles.

Ces langues ne sont guère représentées que par le kalmouk, qui, au recensement de 1920, était parlé par 101 787 personnes.

5° Langues du Caucase.

Pour les langues du Caucase, nous devons la majeure partie de notre information à Marr [1], qui en est un éminent spécialiste.

Toutefois, en ce qui concerne les langues du groupe tchétchène, nous avons préféré les chiffres que nous a aimablement communiqués son élève Genko, qui possède sur ce domaine plus restreint une compétence particulière. C'est ainsi qu'il a pu nous garantir à 1 000 près le nombre de 60 000 Ingouchs, et qu'il est également très sûr du chiffre des 2 000 Touchs, qu'il connaît presque tous personnellement.

D'autre part, pour le tcherkesse et le kabarde, nous avons adopté les chiffres du recensement de 1920, parce qu'ils sont sensiblement supérieurs à ceux de Marr (63 283 au lieu de 43 000 pour le tcherkesse, et 117 206 au lieu de 100 000 pour le kabarde).

Le chiffre de 20 000 pour le laze est emprunté à von Erckert [2] et celui de 2 500 pour le chapsou à l'encyclopédie tchèque d'Otto [3], seules sources qui fournissent des chiffres relatifs à ces langues.

On notera que la plupart des langues du Caucase sont en voie de recul rapide. Une langue comme l'oude, pour ne prendre qu'un exemple, n'est plus guère parlée que par les vieillards. La majorité des jeunes ne la sait plus. Aussi bien, les habitants de la région du Caucase sont-ils obligés de remédier à l'extrême morcellement linguistique de leur pays en adoptant des langues communes. Un montagnard qui ne connaîtrait que le godobéri pourrait tout juste se faire comprendre des 1 339 personnes qui habitent les deux villages où se parle cette langue. C'est pourquoi il existe au Caucase un nombre considérable de bilingues, de trilingues, et même de quadrilingues. Quant aux langues qui servent de langues communes, et qui sont d'ailleurs les seules à gagner du terrain, ce sont le géorgien, l'arménien, l'azerbeïdjani et naturellement le russe [4].

On trouvera le détail des chiffres dans le tableau suivant qui servira en même temps de tableau récapitulatif pour l'ensemble des territoires de l'Union soviétique qui nous intéressent :

1. *Loc. cit.*, pp. 43 sqq.
2. R. von Erckert, *Der Kaukasus und seine Völker*. Leipzig, 1888, p. 344.
3. S. v. Kavkaz.
4. La *Pravda* du 14 janvier 1928 a publié les chiffres du recensement de 1926 pour la Transcaucasie. D'après ce recensement, il y aurait eu : Turcs, 1 652 768; Géorgiens, 1 470 435 et Mingréliens, 270 000 (chiffre approximatif); Arméniens, 1 382 593 ; Ossètes, 120 000 (chiffre approximatif) ; Russes, 366 178 ; 68 000 étrangers. Les autres chiffres ne sont pas précisés. (Note de correction.)

Famille indo-européenne.	Rameau slave.	Russe (grand-russe)	*67 805 207
		Petit-russe	*28 414 067
		Blanc-russe	4 926 000
		Polonais	*841 960
	Rameau baltique : Lette		126 438
	Rameau germanique.	Allemand	896 519
		Judéo-allemand	*3 299 427
		Suédois	*8 431
	Rameau roman : Roumain (moldave)		165 828
	Rameau hellénique : Grec		*232 066
	Rameau arménien : Arménien		1 490 000
	Rameau iranien.	Persan	16 000
		Tat	125 000
		Talich	91 000
		Kurde	100 000
		Ossète	224 000
	Rameau indien : Tsigane		13 622
Famille finno ougrienne.	Rameau finnois.	Finnois	118 263
		Carélien	*105 798
		Olonetsien	19 542
		Vepse (ou tchoude)	*15 058
		Lude	*494
		Ingre (ou ijore)	*7 830
		Vote	*466
		Estonien	118 946
		Lapon	1 812
	Rameau de la Volga.	Mordve	1 083 102
		Tchérémisse (ou mari)	398 812
	Rameau permien.	Votiak	464 452
		Permien	127 237
		Zyriène (ou komi)	176 523
	Rameau samoyède : Samoyède		3 373
Famille turco-tatare.	Rameau méridional.	Turc osmanli	140 000
		Turkmène (ou turcoman)	15 000
		Tatar : de Crimée	196 854
		Tatar : nogaï (kara-nogaï)	58 000
		Tatar : kabarde (kabarda ou balkar)	25 000
		Tatar : azéri (ou azerbeïdjani)	1 500 000
		Karapapakh	39 000
		Karatcha	30 000
	Rameau occidental.	Koumik	112 000
		Tatar de Kazan et de la Volga	1 755 637
		Bachkir	1 410 172
		Kirghiz kaïssak	57 711
	Rameau tchouvache : Tchouvache		1 031 188
Famille mongole : Kalmouk			101 787
		A reporter	*117 889 622

Groupe des langues du Caucase.	Famille ivérienne (ou langues caucasiques méridionales).				
		Géorgien			850 000
		Mingrélien			240 000
		Laze (ou tchane)			20 000
		Souane			23 000
	Langues caucasiques septentrionales.				
		Rameau occidental.	Abkhaz		61 000
			Adighé.	Chapsou	2 500
				Tcherkesse (ou circassien)	63 283
				Kabarde	117 206
		Rameau tchétchène.	Tchétchène		300 000
			Ingouch		60 000
			Touch		2 000
		Rameau lezghien.	Groupe septentrional.	Awar	211 000
				Groupe de l'andi.	Andi	7 780
					Botlikh (ou bolik)	1 363
					Godobéri	1 339
					Karata	5 593
					Akhwakh (ou alwal)	3 322
					Kwanadi (ou bagoulal)	6 167
					Tchamalal	4 923
					Tindi	1 753
				Groupe du dido.	Dido (ou tsets)	6 115
					Khwarchi	1 561
					Kapoutchi (ou béchitl)	2 803
					Nakhad (ou khounzal)	799
			Groupe central.	Dargwa	130 000
				Lak (ou kazikoumoukh)	90 000
				Artchi	797
			Groupe méridional.	Kurine	131 609
				Agoul	7 976
				Tabassaran	27 782
				Boudoukh	3 410
				Djek (y compris le khapout)	7 187
				Krys	4 765
				Khinalough	2 196
				Routoul (ou mekhed)	11 907
				Tsakhour	4 949
				Oude	9 668
					*2 425 753
				Report.	*117 889 622
					*120 315 375

Pour le russe, la différence entre *67 805 207 et notre chiffre de la page 446 *61 800 440, soit *6 004 767, représente d'une façon très vraisemblable le nombre des Grands-Russes qui, pour une des raisons exposées ci-dessus (p. 446), ont échappé au recensement de 1920.

Enfin n'oublions pas que, hors de Russie, le russe est parlé par les russes émigrés, dont le nombre peut être évalué à environ *2 000 000.

CONCLUSION

Il nous reste, pour avoir une idée d'ensemble de l'état linguistique de l'Europe, à additionner les résultats obtenus pour chaque langue dans les différents pays. C'est ce que nous allons faire maintenant, en procédant, non plus par pays, mais par langues :

1. — Abkhaz (U. R. S. S.)		61 000
2. — Agoul (U. R. S. S.)		7 976
3. — Akhwakh (U. R. S. S.)		3 322
4. — Albanais		*1 513 627
	Albanie	*823 401
	Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	*479 610
	Grèce	*100 000
	Italie	*98 950
	Turquie	*10 000
	Bulgarie	*1 666
		*1 513 627
5. — Allemand		*80 903 777
	Allemagne	*61 814 233
	Autriche	*6 010 629
	Tchécoslovaquie	*3 255 212
	Suisse	*2 868 126
	Dialecte alsacien-lorrain	*1 289 834
	Pologne	*983 523
	U. R. S. S.	896 519
	Sarre	*786 867
	Roumanie	*593 831
	Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	*557 492
	Hongrie	*519 686
	Dantzig	*355 525
	Italie	*295 150
	Dialecte luxembourgeois	*235 410
	Belgique	*94 195
	Allemand d'Alsace-Lorraine	*81 471
	Lettonie	*81 260
	Memel	*71 835
	Danemark	*41 603
	Lituanie	*30 030
	Estonie	*20 342
	Liechtenstein	*12 551
	Belges germanophones en France	*5 716
	Finlande	*2 737
		*80 903 777

6. — Andi (U. R. S. S.). 7 780

7. — Anglais (Angleterre et Empire britannique). *47 001 906

On remarquera qu'il n'existe nulle part de minorité politique de langue anglaise. Tous les anglophones sont sujets britanniques.

8. — Arabe. *186 189
Maltais. *186 138
Grèce. 51
*186 189

9. — Arménien.. . . . . *1 551 750
U. R. S. S.. . . . . 1 490 000
Turquie.. . . . . *50 000
Bulgarie. *11 750
*1 551 750

10. — Artchi (U. R. S. S.). 797

11. — Awar (U. R. S. S.).. . . . . 211 000

12. — Azéri ou azerbeïdjani (U. R. S. S.).. . . . . 1 500 000

13. — Bachkir (U. R. S. S.). 1 410 172

14. — Basque.. . . . . *712 058
Espagne.. . . . . *600 000
France. *100 000
Basques espagnols en France. *12 058
*712 058

15. — Blanc-russe. *6 621 276
U. R. S. S.. . . . . *4 926 000
Pologne.. . . . . *1 656 460
Lettonie *34 274
Lituanie *4 542
*6 621 276

16. — Botlikh ou bolik (U. R. S. S.). 1 363

17. — Boudoukh (U. R. S. S.).. . . . . 3 410

18. — Breton (France). *1 000 000

19. — Bulgare. *4 838 581
Bulgarie. *4 277 270
Roumanie. *261 985
Grèce. *150 000
Turquie.. . . . . *75 000
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. *74 326
*4 838 581

20. — Carélien (U. R. S. S.)		*105 798
21. — Catalan		*5 053 846
Espagne	*4 753 529	
France	*186 259	
Catalans espagnols en France	*95 531	
Italie	*13 296	
Andorre	*5 231	
	*5 053 846	
22. — Chapsou (U. R. S. S)		2 500
23. — Danois		*3 418 523
Danemark	*3 407 223	
Allemagne	*11 300	
	*3 418 523	
24. — Dargwa (U. R. S. S.)		130 000
25. — Dido (U. R. S. S.)		6 115
26. — Djek (U. R. S. S.)		7 187
27. — Erse (Écosse)		*148 596
28. — Espagnol		*15 936 082
Espagne	*15 605 926	
Espagnols en France	*313 632	
Gibraltar	*16 524	
	*15 936 082	
29. — Estonien		*1 092 995
Estonie	*969 428	
U. R. S. S.	118 946	
Lettonie	*4 586	
Finlande	*35	
	*1 092 995	
30. — Féroïen (Danemark)		*23 606
31. — Finnois		*3 324 255
Finlande	*3 170 063	
U. R. S. S.	118 263	
Suède	*31 048	
Norvège	*4 881	
	*3 324 255	

32. — Français (y compris les parlers provençaux)		*39 841 584
France	*35 119 413	
Belgique	*3 471 409	
Suisse	*859 534	
Belges francophones en France	*210 640	
Italie	*97 353	
Iles Anglo-Normandes	*46 052	
Monaco	*23 418	
Allemagne	*11 805	
Wallon d'Allemagne	*857	
Wallon du Luxembourg	*671	
Sarre	*432	
	*39 841 584	
33. — Frioulan (Italie)		*383 250
34. — Frison		*347 445
Hollande (frison de l'Ouest)	*317 914	
Allemagne (frison de l'Est)	*29 410	
Danemark (frison du Nord)	*121	
	*347 445	
35. — Gallois (Angleterre et Pays de Galles)		*1 058 565
36. — Géorgien (U. R. S. S.)		*850 000
37. — Godobéri (U. R. S. S.)		1 339
38. — Grec		*6 915 405
Grèce	*6 314 545	
Turquie	*285 000	
U. R. S. S.	*232 066	
Bulgarie	*49 490	
Italie	*34 304	
	*6 915 405	
39. — Hébreu		*100

L'hébreu est une langue morte. Mais, pour des raisons politiques et nationales diverses, certains Juifs[1] ont travaillé depuis une génération à le ressusciter comme langue vivante. Nombreux sont dès maintenant les jeunes Juifs instruits de l'Europe orientale qui parlent couramment l'hébreu. Dans certaines familles, on va même jusqu'à enseigner l'hébreu aux enfants comme langue maternelle. D'après Lœwe[2], ces familles se comptaient encore par unités en 1911. Actuellement, le mouvement semble avoir fait quelques progrès, et il doit bien y avoir en Europe une centaine de personnes dont l'hébreu est la langue maternelle.

1. En particulier Éliézer Ben-Jehuda.
2. Heinrich Lœwe, *Die Sprachen der Juden*, Köln, 1911, p. 138.

40. — Hollandais		*11 569 739
Hollande	*7 085 305	
Flamand de Belgique	*4 015 317	
Flamands belges en France	*243 644	
Flamand de France	*200 000	
Allemagne	*25 473	
	*11 569 739	
41. — Hongrois		*10 194 555
Hongrie	*7 499 404	
Roumanie	*1 362 319	
Tchécoslovaquie	*801 161	
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	*512 909	
Autriche	*12 134	
Italie	*6 628	
	*10 194 555	
42. — Ingouch (U. R. S. S.)		60 000
43. — Ingre ou ijore (U. R. S. S.)		*7 830
44. — Irlandais (Irlande)		*390 509
45. — Islandais (Islande)		*101 119
46. — Italien		*40 807 847
Italie	*39 370 082	
Italiens en France	807 000	
Corse	*291 212	
Suisse	*248 734	
Malte	*30 125	
Turquie	*15 000	
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	*13 924	
Saint-Marin	*13 374	
Grèce	*10 000	
Autriche	*8 396	
	*40 807 847	
47. — Judéo-allemand ou yiddisch		*7 503 889
U. R. S. S.	*3 299 427	
Pologne	*2 261 134	
Roumanie	*802 795	
Tchécoslovaquie	*195 862	
Lituanie	*154 362	
Lettonie	*79 240	
Hongrie	*58 700	
Alsace	*10 000	
Estonie	*3 748	
Autriche	*627	
Dantzig	*614	
	*6 866 509	

Ce total est certainement trop faible : d'une part il est un certain nombre de pays (Allemagne, Hollande, Angleterre, Suède, Norvège, Finlande, etc.) pour lesquels nous n'avons trouvé aucun renseignement concernant le judéo-allemand ; et, d'autre part, le judéo-allemand étant dans bien des pays considéré comme une langue socialement inférieure, il y a de grandes chances pour que, même dans les pays où l'on dispose de données sur cet idiome, un certain nombre de ceux qui le parlent aient préféré se réclamer de la langue allemande. Nous devrons donc faire notre calcul d'une autre façon. La population juive totale de l'Europe était en 1925 de 9 586 111 habitants [1]. Or, d'après Lœwe [2], il faut admettre que les 4/5 des Juifs d'Europe parlent soit le judéo-allemand, soit le judéo-espagnol. On a : $\frac{9\,586\,111 \times 4}{5} = {}^{*}7\,668\,889$. Si l'on en déduit les *165 000 Juifs de langue judéo-espagnole dont il va être question ci-dessous, il reste $^{*}7\,668\,889 - {}^{*}165\,000 = {}^{*}7\,503\,889$ personnes pour le judéo-allemand. La différence entre *7 503 889 et notre premier chiffre *6 866 509, soit *637 380, représente d'une façon tout à fait vraisemblable les Juifs de langue judéo-allemande qui, pour un des motifs exposés ci-dessus, n'apparaissent pas dans les recensements.

48. — Judéo-espagnol [3]		*165 000
Roumanie	*70 486	
Bulgarie	*44 375	
Turquie	*30 000	
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	*20 047	
Albanie	*92	
	*165 000	
49. — Kabarde (tatar kabarda ou balkar, U. R. S. S.)		25 000
50. — Kabarde (adighé, U. R. S. S.)		117 206
51. — Kachoub		*155 189
Pologne	*154 858	
Allemagne	*331	
	*155 189	
52. — Kalmouk (U. R. S. S.)		101 787
53. — Kapoutchi (U. R. S. S.)		2 803

1. Cf. H. S. Linfield, « Statistics of Jews, 1925 », *American Jewish year book, 5687,* Philadelphie, 1926.

2. Heinrich Lœwe, *Die Sprachen der Juden,* Köln, 1911, p. 59. Ce livre contient en outre une foule de données statistiques précieuses sur la diffusion du judéo-allemand et du judéo-espagnol.

3. Cf. A. Demangeon, « La Bulgarie », *Annales de Géographie,* 1920, p. 412.

54. — Karapapakh (U. R. S. S.)		39 000
55. — Karata (U. R. S. S.)		5 593
56. — Karatcha (U. R. S. S.)		30 000
57. — Khinalough (U. R. S. S.)		2 196
58. — Khwarchi (U. R. S. S.)		1 561
59. — Kirghiz kaïssak (U. R. S. S.)		57 711
60. — Koumik (U. R. S. S.)		112 000
61. — Krys (U. R. S. S.)		4 765
62. — Kurde (U. R. S. S.)		100 000
63. — Kurine (U. R. S. S.)		131 609
64. — Kwanadi (U. R. S. S.)		6 167
65. — Ladin		*16 934
Italie	*16 583	
Autriche	*351	
	*16 934	
66. — Lak ou kazikoumoukh (U. R. S. S.)		90 000
67. — Lapon		*28 251
Norvège	*17 242	
Suède	*7 352	
Finlande	*1 845	
U. R. S. S.	1 812	
	*28 251	
68. — Laze ou tchane (U. R. S. S.)		20 000
69. — Lette		*1 480 216
Lettonie	*1 332 942	
U. R. S. S.	126 438	
Lituanie	*15 290	
Estonie	*5 546	
	*1 480 216	
70. — Lituanien		*1 935 745
Lituanie	*1 748 370	
Pologne	*76 694	
Memel	*69 201	
Allemagne	*28 585	
Lettonie	*12 895	
	*1 935 745	
71. — Live (Lettonie)		*1 255
72. — Lude (U. R. S. S.)		*494
73. — Macédonien (Royaume des Serbes, Croates et Slovènes)		*627 897

74. — Manxois (Angleterre). *58

75. — Mingrélien (U. R. S. S.). 240 000

76. — Mordve (U. R. S. S.). 1 083 102

77. — Nakhad ou khounzal (U. R. S. S.). 799

78. — Nogaï (U. R. S. S.). 58 000

79. — Norvégien (Norvège). *2 755 111

80. — Olonetsien (U. R. S. S.). 19 542

81. — Ossète (U. R. S. S.). 224 000

82. — Oude (U. R. S. S.). 9 668

83. — Permien (U. R. S. S.). 127 237

84. — Persan (U. R. S. S.). 16 000

85. — Petit-russe (ou ukrainien, y compris le ruthène). . . . *33 945 027

U. R. S. S.	*28 414 067
Pologne	*4 435 930
Roumanie	*576 366
Tchécoslovaquie	*515 776
Hongrie	*1 574
Autrichien (ruthène)	*1 314
	*33 945 027

86. — Polonais (y compris le mazourien). *23 177 253

Pologne	*20 656 154
Allemagne	*1 155 490
U. R. S. S.	*841 960
Polonais en France	310 000
Tchécoslovaquie	*84 203
Lituanie	*67 392
Lettonie	*46 019
Dantzig	*13 265
Autriche	*2 632
Memel	*138
	*23 177 253

87. — Portugais. *8 148 005

Portugal	*5 854 930
Galicien d'Espagne	*2 247 899
Galiciens en France	*45 176
	*8 148 005

88. — Roumain (y compris le macédo-roumain, ou aromoune, ou zinzare et l'istro-roumain)		*13 739 474
Roumanie	*13 186 550	
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	*239 232	
U. R. S. S.	165 828	
Bulgarie	*79 448	
Hongrie	*24 931	
Macédo-roumain de Grèce	*20 000	
Tchécoslovaquie	*12 553	
Macédo-roumain de Serbie	*9 832	
Istro-roumain d'Italie	*1 058	
Autriche	*42	
	*13 739 474	
89. — Roumanche (Suisse)		*44 774
90. — Routoul (U. R. S. S.)		11 907
91. — Russe		*70 254 319
U. R. S. S.	*67 805 207	
Émigration	*2 000 000	
Lettonie	*223 213	
Estonie	*99 306	
Pologne	*62 814	
Lituanie	*55 566	
Finlande	*5 532	
Dantzig	*2 681	
	*70 254 319	
92. — Samoyède (U. R. S. S.)		3 373
93. — Serbo-Croate		*9 327 001
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	*9 011 677	
Italie	*187 085	
Hongrie	*80 154	
Autriche	*43 440	
Albanie	*4 645	
	*9 327 001	
94. — Slovaque		*2 267 626
Tchécoslovaquie	*2 117 422	
Hongrie	*148 877	
Autriche	*1 327	
	*2 267 626	

95. — Slovène. *1 582 080
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. *1 112 614
Italie. *371 474
Autriche. *91 605
Hongrie. *6 387
*1 582 080

96. — Sorabe (Allemagne). *129 920

Le sorabe ne se parle qu'en Allemagne. Il comporte deux types de parlers nettement distincts : le haut-sorabe et le bas-sorabe, dont la limite coïncide assez exactement avec la frontière entre les provinces prussiennes de Silésie et de Brandebourg. On peut ainsi fixer approximativement, tout au moins jusqu'en 1900, la répartition numérique entre les deux groupes dialectaux. On constate par la même occasion que le sorabe, après avoir reculé rapidement jusqu'en 1900, semble rester depuis cette date sur ses positions. C'est, par ordre d'importance numérique, la troisième des langues parlées dans l'Allemagne actuelle.

	Mucke[1] 1881-1886.	RECENSEMENT DU 1er DÉCEMBRE 1900 (*Statistik* de 1903).			RECENSEMENT DU 1er DÉCEMBRE 1910 (*Statistik* de 1913).			31 DÉCEMBRE 1926
		Sorabe seulement.	Sorabe et allemand.	Total.	Sorabe seulement.	Sorabe et allemand.	Total.	
Royaume de Saxe. . .	»	28 727	18 282	*47 009	»	»	»	*57 617
Province de Silésie. .	»	24 467	2 276	*26 743	*26 650	*1 205	*27 855	»
Haut-Sorabe. .	98 059	*53 194	*20 558	*73 752	»	»	»	»
Brandebourg (Bas-Sorabe).	75 410	35 116	2 403	*37 519	*34 820	*1 409	*36 329	»
Reste de l'Allemagne (Sorabes déracinés). .	»	*4 722	*818	*5 540	»	»	»	»
Total. . . .	173 469	93 032	23 779	*116 811	»	»	»	*129 920

97. — Souane (U. R. S. S.). 23 000

98. — Suédois. *6 431 709
Suède. *6 021 922
Finlande. *392 441
U. R. S. S. *8 431
Estonie. *7 916
Lituanie. *999
*6 431 709

1. Mucke, *Statistika łužiskich Serbow*, Bautzen, 1884-1886.

99. — Tabassaran (U. R. S. S.)			27 782
100. — Talich (U. R. S. S.)			91000
101. — Tatar de Bulgarie			*4 705
102. — Tatar de Crimée (U. R. S. S.)			196 854
103. — Tatar de Kazan et de la Volga (U. R. S. S.)			1 755 637
104. — Tat (U. R. S. S.)			125 000
105. — Tchamalal (U. R. S. S.)			4 923
106. — Tchèque (y compris le morave)			*7 275 420
	Tchécoslovaquie	*7 100 928	
	Autriche	*75 954	
	Allemagne	*57 432	
	Pologne	*34 209	
	Hongrie	*6 897	
		*7 275 420	
107. — Tchérémisse ou mari (U. R. S. S.)			398 812
108. — Tcherkesse			*108 283
	U. R. S. S.	63 283	
	Turquie	*45 000	
		*108 283	
109. — Tchétchène (U. R. S. S.)			300 000
110. — Tchouvache (U. R. S. S.)			1 031 188
111. — Tindi (U. R. S. S.)			1 753
112. — Touch (U. R. S. S.)			2 000
113. — Tsakhour (U. R. S. S.)			4 949
114. — Tsigane			403 918

	Nos calculs.	Guido Coras.
	—	—
Bulgarie	*65 150	50 000
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes	*50 664	*52 000
Espagne	*30 000	40 000
Turquie	*15 000	67 000
U. R. S. S.	*13 622	58 000
Albanie	*11 509	»
Tchécoslovaquie	*10 073	16 000
Hongrie	*7 310	169 906
France	2 000	2 000
Tsiganes espagnols en France	*603	»
Suède	*487	1 500
Pologne	*301	15 000
Lituanie	*292	»
	*207 011	*471 406

Notre chiffre est évidemment trop faible, car certains pays, tels que l'Allemagne, l'Italie, la Roumanie, l'Autriche, etc., ne fournissent aucun chiffre pour le tsigane. Mais nous pourrons nous faire une idée du chiffre total des Tsiganes pour l'Europe en prenant pour base les évaluations les plus récentes [1]. Nous avons mis ci-dessus, en regard des chiffres que nous ont fournis les statistiques et nos calculs, ceux des évaluations en question. On voit que nous arrivons à un total très inférieur à celui de Guido Coras, qui, outre qu'il remonte à une vingtaine d'années, prend pour base, non pas la langue, mais la nationalité ethnique. Nous admettrons que la proportion qui vaut pour les pays que nous avons pu comparer, vaut également pour ceux où nous manquons de données, et nous l'appliquerons au chiffre de 905 000 qui représente d'après Guido Coras le total des Tsiganes d'Europe. Cela fait $\frac{905\,000 \times *207\,011}{*471\,406} = *397\,417$ personnes de langue tsigane.

115.	— Turc osmanli.		*2 004 472
	Turquie.	*950 000	
	Bulgarie.	*574 607	
	Roumanie.	*174 656	
	Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.	*163 209	
	U. R. S. S.	140 000	
	Grèce.	*2 000	
		*2 004 472	
116.	— Turkmène ou turcoman (U. R. S. S.).		15 000
117.	— Vepse ou tchoude (U. R. S. S.)		*15 058
118.	— Vote (U. R. S. S.).		*466
119.	— Votiak (U. R. S. S.).		*464 452
120.	— Zyriène ou komi (U. R. S. S.).		176 523

Nous pouvons maintenant tenter d'ordonner les langues d'Europe d'après le nombre des personnes qui les parlent. Nous obtenons le tableau suivant :

1.	Allemand. . . .	*80 903 777	8. Espagnol. . . . *15 936 082
2.	Russe.	*70 254 319	9. Roumain. . . . *13 739 474
3.	Anglais.	*47 001 906	10. Hollandais (y compris le flamand). *11 569 739
4.	Italien.	*40 807 847	
5.	Français.	*39 841 584	11. Hongrois. . . . *10 194 555
6.	Petit-Russe. . . .	*33 945 027	12. Serbo-croate. . . *9 327 001
7.	Polonais	*23 177 253	13. Portugais. . . . *8 148 005

1. Cf. Meyer, *Konversations-Lexikon*, 6e éd., 1908, s. v. Zigeuner, surtout d'après Guido Coras.

14. Judéo-allemand.	*7 503 889
15. Tchèque (et morave).	*7 275 420
16. Grec.	*6 915 405
17. Blanc-russe	*6 621 276
18. Suédois.	*6 431 709
19. Catalan.	*5 053 846
20. Bulgare.	*4 838 581
21. Danois.	*3 418 523
22. Finnois.	*3 324 255
23. Norvégien.	*2 755 111
24. Slovaque.	*2 267 626
25. Turc osmanli.	*2 004 472
26. Lituanien.	*1 935 745
27. Tatar de Kazan et de la Volga.	1 755 637
28. Slovène.	*1 582 080
29. Arménien.	*1 551 750
30. Albanais.	*1 513 627
31. Azéri ou azerbeïdjani.	1 500 000
32. Lette.	*1 480 216
33. Bachkir.	1 410 172
34. Estonien	*1 092 995
35. Mordve.	1 083 102
36. Gallois.	*1 058 565
37. Tchouvache.	1 031 188
38. Breton.	*1 000 000
39. Géorgien.	850 000
40. Basque.	*712 058
41. Macédonien.	*627 897
42. Votiak.	464 452
43. Tchérémisse ou mari.	398 812
44. Tsigane.	*397 417
45. Irlandais.	*390 509
46. Frioulan.	*383 250
47. Frison.	*347 445
48. Tchétchène.	300 000
49. Mingrélien.	240 000
50. Ossète.	224 000
51. Awar.	211 000
52. Tatar de Crimée.	196 854
53. Arabe.	*186 189
54. Zyriène ou komi.	176 523
55. Judéo-espagnol.	*165 000
56. Kachoub.	*155 189
57. Erse.	*148 596
58. Kurine.	131 609
59. Dargwa.	130 000
60. Sorabe.	*129 920
61. Permien.	127 237
62. Tat.	125 000
63. Kabarde (adighé).	117 206
64. Koumik.	112 000
65. Tcherkesse.	*108 283
66. Carélien.	*105 798
67. Kalmouk.	101 787
68. Islandais.	*101 119
69. Kurde.	100 000
70. Talich.	91 000
71. Lak.	90 000
72. Abkhaz.	61 000
73. Ingouch.	60 000
74. Nogaï.	58 000
75. Kirghiz kaïssak.	57 711
76. Roumanche.	*44 774
77. Karapapakh.	39 000
78. Karatcha.	30 000
79. Lapon.	*28 251
80. Tabassaran.	*27 782
81. Kabarde (tatar).	25 000
82. Féroïen.	*23 606
83. Souane.	23 000
84. Laze.	20 000
85. Olonetsien.	*19 542
86. Ladin.	*16 934
87. Persan.	16 000
88. Vepse ou tchoude.	*15 058
89. Turkmène.	15 000
90. Routoul.	11 907
91. Oude.	9 668
92. Agoul.	7 976
93. Ingre ou ijore.	*7 830
94. Andi.	7 780
95. Djek (y compris le Khapout).	7 187
96. Kwanadi.	6 167
97. Dido.	6 115
98. Karata.	5 593
99. Tsakhour.	4 949
100. Tchamalal.	4 923
101. Krys.	4 765
102. Tatar de Bulgarie.	*4 705
103. Boudoukh.	3 410
104. Samoyède.	3 373
105. Akhwakh.	3 322
106. Kapoutchi.	2 803
107. Chapsou.	2 500

108. Khinalough. . . .	2 196	115. Nakhad.	799
109. Touch.	2 000	116. Artchi.	797
110. Tindi.	1 753	117. Manxois.	*581
111. Khwarchi.	1 561	118. Lude.	*494
112. Botlikh.	1 363	119. Vote.	*466
113. Godobéri.	1 339	120. Hébreu.	*100
114. Live.	*1 255		

On voit que, sur les 120 langues parlées en Europe, 68 seulement le sont par plus de 100 000 habitants, 37 seulement par plus d'un million d'habitants, 19 seulement par plus de 5 millions d'habitants.

Inversement, on constate qu'il n'est guère de langue qui soit parlée par moins de mille individus. Tombée au-dessous de ce minimum, une langue ne répond plus à son but, qui est d'être un instrument social, et elle s'éteint.

Le diagramme suivant permet de se rendre compte de l'importance relative des langues les plus parlées en Europe :

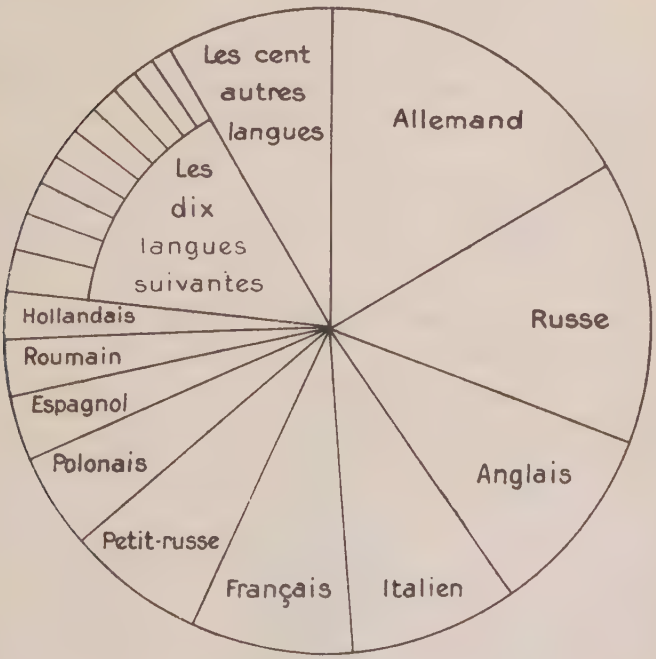

L'allemand, on le voit, vient numériquement au premier rang des langues parlées en Europe. C'est l'idiome maternel de près d'un cin-

quième des habitants de l'Europe. C'est en outre la langue seconde presque obligée de la plupart des minorités linguistiques de l'Europe centrale. Si l'on ajoute que le judéo-allemand lui ressemble beaucoup, on comprendra que l'allemand soit la grande langue de civilisation de l'Europe centrale.

Dans l'Europe orientale, c'est le russe qui joue ce même rôle de grande langue commune.

L'Europe occidentale est au contraire caractérisée par des langues dont l'individualité est plus marquée, et dont aucune ne cède devant les autres. L'anglais ne vient qu'au troisième rang des langues parlées en Europe. Ce n'est pas, à proprement parler, une langue européenne, comme l'allemand. C'est surtout une langue mondiale. Quant au français, il n'occupe que la cinquième place, immédiatement derrière l'italien. Grâce au prestige que lui donne une longue et belle tradition littéraire et à sa valeur comme instrument de formation intellectuelle, il maintient son rôle de langue seconde chez un certain nombre de nations orientales et chez l'élite intellectuelle de tous les pays. Mais sa situation numérique par rapport aux autres langues de l'Europe serait gravement compromise, si la dénatalité qui sévit actuellement en France persistait encore pendant un certain nombre d'années ou s'il n'intervenait pas dans le reste de l'Europe une dénatalité qui se manifeste déjà sur beaucoup de points.

Si nous voulons nous rendre compte maintenant de l'importance comparée, non plus seulement des différentes langues, mais des différentes familles de langues de l'Europe, nous ferons appel au tableau suivant :

FAMILLE INDO-EUROPÉENNE. . .		*461 343 620
Rameau slave.		*160 201 589
Russe.	*70 254 319	
Petit-russe	*33 945 027	
Polonais.	*23 177 253	
Serbo-croate.	*9 327 001	
Tchèque.	*7 275 420	
Blanc-russe.	*6 621 276	
Bulgare.	*4 838 581	
Slovaque.	*2 267 626	
Slovène.	*1 582 080	
Macédonien.	*627 897	
Kachoub.	*155 189	
Sorabe.	*129 920	
	*160 201 589	
A reporter.		*160 201 589

Report.		*160 201 589
Rameau germanique.		*160 056 824
Allemand.	*80 903 777	
Anglais	*47 001 906	
Hollandais (y compris le flamand).	*11 569 739	
Judéo-allemand.	*7 503 889	
Suédois	*6 431 709	
Danois.	*3 418 523	
Norvégien.	*2 755 111	
Frison.	*347 445	
Islandais.	*101 119	
Féroïen	*23 606	
	*160 056 824	
Rameau latin.		*124 136 796
Italien.	*40 807 847	
Français.	*39 841 584	
Espagnol.	*15 936 082	
Roumain.	*13 739 474	
Portugais.	*8 148 005	
Catalan	*5 053 846	
Frioulan.	*383 250	
Judéo-espagnol.	*165 000	
Roumanche.	*44 774	
Ladin.	*16 934	
	*124 136 796	
Rameau hellénique.		*6 915 405
Grec	*6 915 405	
Rameau baltique.		*3 415 951
Lituanien.	*1 935 745	
Lette.	*1 480 216	
	*3 415 961	
Rameau celtique.		*2 598 251
Gallois.	*1 058 565	
Breton.	*1 000 000	
Irlandais.	*390 509	
Erse.	*148 596	
Manxois.	*581	
	*2 598 251	
Rameau arménien.		*1 551 750
Arménien.	*1 551 750	
A reporter.		*458 876 576

	Report.		*458 876 576
	Rameau albanais.		*1 513 627
Albanais.		*1 513 627	
	Rameau iranien.		*556 000
Ossète.		224 000	
Tat.		125 000	
Kurde.		100 000	
Talich.		91 000	
Persan.		16 000	
		*556 000	
	Rameau indien..		*397 417
Tsigane.		*397 417	
	Total.		*461 343 620
	FAMILLE FINNO-OUGRIENNE. . .		*17 043 998
	Rameau ougrien.		*10 194 555
Hongrois.		*10 194 555	
	Rameau finnois..		*4 595 944
Finnois		*3 324 255	
Estonien.		*1 092 995	
Carélien.		*105 798	
Lapon.		*28 251	
Olonetsien..		*19 542	
Vepse ou tchoude.		*15 058	
Ingre ou ijore.		*7 830	
Live.		*1 255	
Lude.		*494	
Vote.		*466	
		*4 595 944	
	Rameau de la Volga.		*1 481 914
Mordve		1 083 102	
Tchérémisse.		398 812	
		*1 481 914	
	Rameau permien.		*768 212
Votiak.		464 452	
Zyriène		176 523	
Permien.		127 237	
		*768 212	
	Rameau samoyède..		3 373
Samoyède..		3 373	
	Total.		*17 043 998

FAMILLE TURCO-TATARE. . . .		*8 239 739
Rameau méridional.		*3 985 031
Turc osmanli.	*2 004 472	
Azéri.	1 500 000	
Tatar de Crimée.	196 854	
Koumik.	112 000	
Nogaï.	58 000	
Karapapakh.	39 000	
Karatcha.	30 000	
Kabarde (balkar).	25 000	
Turkmène.	15 000	
Tatar de Bulgarie.	*4 705	
	*3 985 031	
Rameau occidental.		*3 223 520
Tatar de Kazan et de la Volga.	1 755 637	
Bachkir.	1 410 172	
Kirghiz kaïssak.	57 711	
	*3 223 520	
Rameau tchouvache.		*1 031 188
Tchouvache.	1 031 188	
Total.		*8 239 739
GROUPE DES LANGUES DU CAUCASE.		*2 470 753
Famille ivérienne.		*1 133 000
Géorgien.	850 000	
Mingrélien.	240 000	
Souane.	23 000	
Laze.	20 000	
	*1 133 000	
Rameau lesghien.		*686 764
Awar.	211 000	
Kurine.	131 609	
Dargwa.	130 000	
Lak.	90 000	
Tabassaran.	27 782	
Routoul.	11 907	
Oude.	9 668	
Agoul.	7 976	
Andi.	7 780	
Djek.	7 187	
A reporter. . . .	*634 909	* 1 819 764

Report. . .	634 909	*1 819 764
Kwanadi.	6 167	
Dido.	6 115	
Karata.	5 593	
Tsakhour.	4 949	
Tchamalal.	4 923	
Krys.	4 765	
Boudoukh.	3 410	
Akhwakh.	3 322	
Kapoutchi.	2 803	
Khinalough.	2 196	
Tindi.	1 753	
Khwarchi.	1 561	
Botlikh.	1 363	
Godobéri.	1 339	
Nakhad	799	
Artchi.	797	
	*686 764	
Rameau tchétchène.		*362 000
Tchétchène.	300 000	
Ingouch.	60 000	
Touch.	2 000	
	*362 000	
Rameau occidental.		*288 989
Kabarde (adighé).	117 206	
Tcherkesse	*108 283	
Abkhaz.	61 000	
Chapsou.	2 500	
	*288 989	
Total.		*2 470 753
BASQUE.		*712 058
FAMILLE SÉMITIQUE.		*186 289
Arabe.	*186 189	
Hébreu.	*100	
	*186 289	
FAMILLE MONGOLE.		101 787
Kalmouk.	101 787	

On voit que l'Europe est très inégalement partagée entre les différentes familles de langues. Elle est essentiellement le domaine des langues indo-européennes, lesquelles sont parlées par les 94 pour

100 de sa population. Parmi les langues indo-européennes elles-mêmes, trois rameaux l'emportent de beaucoup sur les autres : en tête le rameau slave, suivi de tout près par le rameau germanique, tandis que le rameau latin ne vient qu'au troisième rang. Les 90 pour 100 des Européens ont pour langue maternelle un idiome slave, un idiome germanique ou un idiome néo-latin. Cette répartition apparaît dans le diagramme suivant :

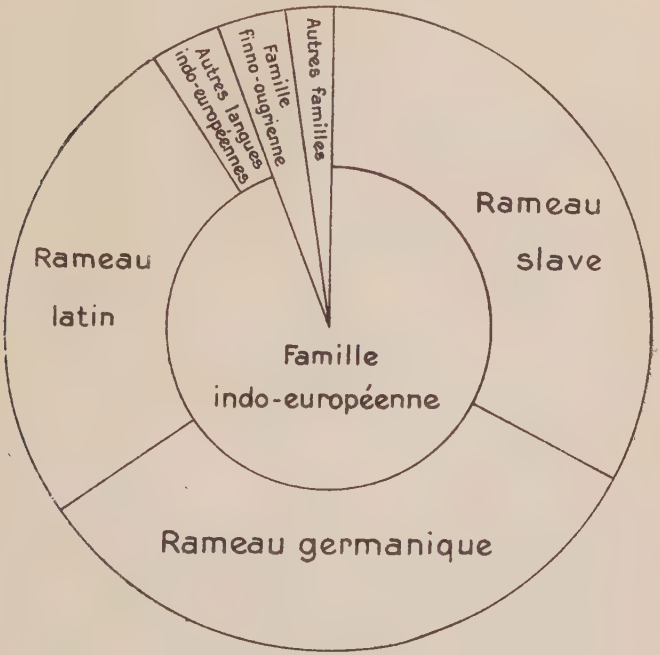

STATISTIQUE COMPARATIVE DES LANGUES DU MONDE

La présente étude n'est en principe consacrée qu'aux langues de l'Europe ; mais il est utile d'indiquer, au moins sommairement, quelle est, par rapport aux autres langues, la proportion des hommes qui, dans le monde, emploient les principales langues de l'Europe. Les chiffres que l'on donne ordinairement pour l'extension des grandes langues mondiales sont parfois peu dignes de confiance. Le plus souvent, il semble qu'on les ait calculés en ajoutant aux chiffres de la métropole les chiffres de la population globale des colonies de chaque pays, sans distinction entre les colonies de rapport et les colonies de peuplement. Nous établirons ici les chiffres concernant la langue maternelle, mais nous indiquerons en même temps, pour permettre la comparaison, la population totale des grands empires mondiaux. Pour l'Europe, nous nous reporterons sans commentaires aux chiffres calculés ci-dessus. Nous n'envisagerons que les langues parlées par plus de 10 millions d'habitants, et nous arrondirons tous les chiffres.

Parmi les grandes langues européennes, un certain nombre doivent leur extension mondiale à l'existence des colonies de peuplement où elles sont parlées. C'est le cas pour l'anglais, parlé dans les colonies anglaises, et pour le russe, parlé en Sibérie. Dans certains cas, les colonies ont été naguère des établissements libres, comme le Transvaal, ou sont devenues indépendantes, comme les États-Unis et les États de l'Amérique latine.

Anglais. — C'est la langue officielle de l'Empire Britannique, avec ses nombreuses colonies de peuplement (Canada, Union Sud-Africaine, Australie et Nouvelle-Zélande), et des Etats-Unis[1] :

	Millions.
Empire Britannique.	420
États-Unis.	120
Total.	540

1. Pour ces chiffres et ceux des pages suivantes, cf. *Aperçu de la Démographie des divers Pays du Monde*, publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, La Haye, 1925.

Mais il n'est réellement parlé que par 170 millions d'hommes :

	Millions.
États-Unis	106
Angleterre et possessions anglaises d'Europe	47
Australie	6
Canada	4
Nouvelle-Zélande	1,5
Union Sud-Africaine	1
Colonies de rapport	4,5
Total	170

Nous donnons ci-dessous, à titre documentaire, les résultats du recensement de 1921 pour le Canada et l'Union Sud-Africaine [1].

CANADA

Recensement du 1er juin 1921.

Population de séjour habituel âgée de 10 ans et plus.

Anglais seulement	3 958 803

UNION SUD-AFRICAINE

Recensement du 3 mai 1921.

Population blanche de langue anglaise.

Cap	455 782
Natal	130 283
Transvaal	394 265
Orange	107 566
Union Sud-Africaine	1 087 896

A Chypre, la langue officielle est l'anglais. Mais, bien qu'il y soit en progrès, ce n'est qu'une langue importée et peu répandue. Les gens cultivés parlent le français. Quant à la grosse masse des habitants, elle parle un dialecte grec, le chypriote, à l'exception des Musulmans, qui parlent le turc [2]. La population de Chypre étant, au recensement du 19/20 juin 1921, de 310 709 habitants, dont 61 422 Mahométans [3], on a la répartition linguistique suivante :

Grec	*249 287
Turc	61 422
Chypre	310 709

1. *Aperçu de la démographie des divers pays du monde,* publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, La Haye, 1925, p. 206.
2. *Ibid.*, p. 104.
3. *The statesman's year-book, 1926,* Londres, 1926, p. 105.

L'anglais se superpose en outre, comme langue de civilisation, aux parlers indigènes de l'immense empire colonial britannique, notamment dans les Indes, où il est la grande langue commune.

Bref, l'anglais est la plus mondiale des langues de l'Europe.

Russe. — Le russe est la langue principale de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, dont la population totale est la suivante :

	Millions.
Europe	120
Asie	30
Total	150

La population de la Russie d'Asie ne comportait, au recensement de 1897, qu'un tiers environ de Grands-Russes (5 millions sur 13,5 millions). En admettant que la proportion soit restée la même jusqu'aujourd'hui, on aurait pour le russe :

	Millions
Europe	70
Asie	10
Total	80

Hollandais. — Le hollandais est la langue officielle d'un immense empire colonial, situé principalement en Asie :

	Millions.
Hollande	7
Colonies hollandaises	49
Belgique flamande	4
Total	60

Mais les colonies hollandaises ont gardé partout leurs langues propres, et le principal appoint pour la langue hollandaise hors d'Europe est celui des Boers de l'Union Sud-Africaine :

Recensement du 3 mai 1921 [1].

Cap	511 681
Natal	40 627
Transvaal	403 170
Orange	177 622
Union Sud-Africaine	1 133 100

1. *Aperçu de la démographie des divers pays du monde*, publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, La Haye, 1925, p. 206.

On a :

	Millions.
Europe	11,5
Boers	1
Total	12,5

Espagnol. — L'espagnol occupe une beaucoup plus belle place dans le monde qu'en Europe. C'est la langue officielle de l'Espagne et de toutes les anciennes colonies espagnoles d'Amérique (Mexique, Amérique centrale, Amérique du Sud sauf le Brésil) :

	Millions.
Espagne	23
Mexique	14
République Argentine	10
Autres états de l'Amérique du Sud	25
États de l'Amérique Centrale	5
Antilles	3
Total	80

L'espagnol est parlé par la presque totalité de ces populations, dont il n'y a à défalquer que les Catalans, les Galiciens et les Basques, en Europe, et, en Amérique, les Peaux-Rouges non civilisés :

	Millions.
Espagne	16
Mexique	10
République Argentine	10

Autres États de l'Amérique du Sud :

	Millions.	
Colombie	5,7	
Chili	3,7	
Vénézuela	2,1	
Bolivie	2	
Équateur	1,5	
Uruguay	1,5	
Pérou	1,1	
Paraguay	0,9	
Total	18,5	18,5
A reporter		54,5

Report.		54,5
Amérique Centrale :		
Guatémala.	1,7	
Salvador.	0,9	
Honduras.	0,5	
Costa Rica.	0,5	
Nicaragua.	0,5	
Panama.	0,4	
Total.	4,5	4,5
Antilles.		5
Colonies espagnoles diverses.		1
		65

L'espagnol est en outre la seule langue commune et de civilisation de toutes les populations américaines de race rouge qui ont conservé des parlers indiens.

Portugais. — Le portugais est la langue officielle du Portugal, de son empire colonial et de son ancienne colonie le Brésil, ce qui en fait une langue mondiale assez répandue :

	Millions.
Portugal.	6
Colonies portugaises en Afrique.	7,5
Colonies portugaises en Asie.	1
Brésil.	30,5
Total.	45

Mais le portugais n'est pas la langue parlée réellement dans les colonies portugaises actuelles, et l'on a :

	Millions.
Europe (Portugal et Galice).	8
Açores et Iles du Cap Vert.	0,5
Brésil.	27,5
Total.	36

Pour d'autres langues telles que le français et l'italien, l'appoint de l'élément colonial est minime, car elles n'ont pas de véritables colonies de peuplement :

Français. — Le français est la langue officielle de la France et de son empire colonial, de la Belgique française et du Congo belge,

et de la Suisse romande, ce qui représente une population d'environ 107 millions d'habitants, répartie comme suit :

	Millions.
France	39
Colonies françaises en Afrique	35
Colonies françaises en Asie	25
Colonies françaises en Amérique et en Océanie	1
France et Colonies	100
Belgique française	3,5
Colonies belges	2,5
Suisse romande	1
Total	107

Mais le français n'est guère parlé que par cinq millions d'habitants en dehors d'Europe :

	Millions.
Europe	40
Canada et Louisiane	2
Antilles (surtout Haïti) et Guyane	2
Algérie, Tunisie et Maroc	1
Total	45

Nous donnons ci-dessous, à titre documentaire, les résultats du recensement de 1921 pour le Canada [1] :

Recensement du 1er juin 1921.
Population de séjour habituel âgée de 10 ans et plus.

Français seulement	877 514
Français et anglais	1 028 252
Total pour le français	*1 905 766

Dans l'Afrique du nord, le français est en outre la grande langue commune de civilisation des indigènes de langue maternelle arabe ou berbère de l'Algérie, de la Tunisie et d'une grande partie du Maroc. Le français joue également le rôle de langue de civilisation en Syrie.

Italien. — L'Italie a peu de colonies, et elles sont peu peuplées :

	Millions.
Italie	41
Tripolitaine	0,8
Somalie	0,7
Érythrée	0,4
Colonies italiennes en Asie	0,1
Total	43

1. *Aperçu de la démographie des divers pays du monde*, publié par l'Office permanent de l'Institut international de Statistique, La Haye, 1925, p. 206.

Mais l'italien n'est guère parlé en réalité que par les 41 millions d'individus qui s'en servent en Europe. Il n'y a pas plus de 150000 à 200000 Italiens dans toute l'Afrique du Nord, y compris la Tunisie. Il est difficile d'apprécier le nombre des émigrés italiens qui, en Amérique, ont gardé l'usage de l'italien.

Enfin, les autres grandes langues européennes ne possèdent aucun domaine colonial et ne sont guère parlées qu'en Europe :

Allemand. — L'allemand n'est la langue officielle que dans trois grands pays, l'Allemagne, l'Autriche et la partie alémanique de la Suisse :

	Millions.
Allemagne	62
Autriche	6
Suisse alémanique	3
Total	71

Mais, en raison des petits pays de langue allemande (Sarre, Dantzig, Luxembourg, Liechtenstein), des fortes minorités allemandes qui subsistent dans toute l'Europe centrale et des îlots de langue allemande qui s'étendent jusqu'en Europe orientale, l'allemand est parlé en Europe par 80 millions d'individus. Il est peu parlé hors d'Europe. Néanmoins il existe en Amérique, notamment au Brésil, des groupes allemands notables, mais pour lesquels on ne peut donner de chiffres.

Petit-russe. — Europe : 34 millions.

Polonais. — Europe : 23 millions.

Roumain. — Europe : 14 millions.

Hongrois. — Europe : 10 millions.

Dans le Proche-Orient, deux langues, l'arabe et le turc, ont une extension considérable :

Arabe. — L'arabe doit sa diffusion au grand mouvement religieux et culturel de l'islamisme, et à la conquête arabe, qui a porté la langue arabe jusqu'au Maroc :

	Millions.
Égypte	12,5
Arabie	10
Algérie	3,5
Irak	3
Syrie	2,5
Maroc	2,5
Tunisie	2
Tripolitaine	0,8
Malte	0,2
Total	37

Turc. — La Turquie actuelle, réduite à l'Asie Mineure, Constantinople et Andrinople, ne compte guère que 11,5 millions d'habitants, dont 9,5 millions seulement parlent le turc osmanli. Mais si nous entendons le mot turc au sens large, et que nous y fassions rentrer tous les dialectes turcs et tatars de l'Asie centrale, qui diffèrent assez peu entre eux, nous trouverons que l'ensemble du turco-tatar est la langue maternelle d'environ 39 millions d'individus.

En dehors de l'Europe et du Proche-Orient, les seules langues importantes que l'on rencontre sont celles des races très prolifiques qui peuplent l'Inde et l'Extrême-Orient :

- Inde
  - Langues indo-européennes
    - Hindi (occidental).
    - Hindi oriental.
    - Bihari.
    - Bengali.
    - Oriya.
    - Marathe.
    - Radjasthani.
    - Pendjabi.
  - Langues dravidiennes
    - Tamoul.
    - Télougou.
    - Canarais.
- Extrême-Orient
  - Chinois.
  - Japonais.
  - Coréen.
  - Annamite.
  - Malais.

Si nous nous en tenons à celles des 222 langues de l'Inde qui sont parlées par plus de 10 millions d'habitants, nous trouvons dans le *Census of India* de 1924 les chiffres suivants, qui sont ceux du recensement de 1921 :

Hindi (occidental)	96 714 369
Bengali	49 294 099
Télougou	23 601 492
Marathe	18 797 831
Tamoul	18 779 577
Pendjabi	16 233 596
Radjasthani	12 680 562
Canarais	10 374 204
Oriya	10 143 165

Hindi (occidental). — Le dialecte le plus connu de l'hindi (occidental) est l'hindoustani, dont le berceau est situé dans la région de Mirat et de Delhi, mais qui est devenu peu à peu la langue

commune de toute l'Inde du Nord. En raison de cette situation exceptionnelle et de la confusion linguistique qui en résulte, les recensements ont dû renoncer à distinguer l'hindoustani des langues voisines et, au recensement de 1921, on a classé sous le terme d'hindi (occidental) quatre langues différentes :

1° l'hindi (occidental) proprement dit, qui était parlé dans la vallée du Gange, à l'ouest de Cawnpore, par 38 millions d'habitants au recensement de 1901.

2° la plus grande partie de l'hindi oriental, qui est parlé dans la région d'Allahabad, entre Cawnpore à l'Ouest et Bénarès à l'Est, par une population qu'on évalue à 25 millions d'habitants.

3° la plus grande partie du bihari, qui est parlé à l'est de Bénarès par une population qu'on évalue à 36 millions d'individus.

4° une partie du pahari, qui est parlé au Népaul.

Bengali. — Le bengali est parlé au Bengale (Calcutta, Chandernagor) par près de 50 millions d'habitants. C'est la langue de Rabindranath Tagore.

Oriya. — L'oriya est parlé par plus de 10 millions d'habitants sur la côte du golfe de Bengale, au sud-ouest du bengali.

Marathe. — Le marathe est parlé sur la côte ouest de l'Inde, au sud de la Nerbudda, dans la haute vallée de la Godaveri, et dans la région de Bombay, par près de 19 millions d'habitants.

Radjasthani. — Le radjasthani est parlé par près de 13 millions d'habitants au Radjpoutana, au sud du pendjabi, entre le sindhi et l'hindi (occidental).

Pendjabi. — Le pendjabi, langue du Penjab et du moyen Indus, est parlé par plus de 16 millions d'habitants.

Tamoul. — Le tamoul, langue de la pointe méridionale de l'Inde (région de Madras, Pondichéry et Karikal), est la langue de près de 19 millions d'individus.

Télougou. — Le télougou est parlé au nord du tamoul, sur la côte orientale de l'Inde (région de Haïderabad et de Yanaon), par environ 24 millions d'individus.

Canarais. — Le canarais est parlé à l'ouest du télougou et au sud du marathe, sur la côte occidentale de l'Inde, par plus de 10 millions d'individus.

Chinois. — Le chinois est la langue officielle des 430 millions d'habitants de la Chine. Mais il faut décompter, pour la Mandchourie, la Mongolie, le Turkestan chinois, et le Tibet, une trentaine de millions d'individus dont la langue maternelle est autre que le chinois. Il n'en reste pas moins environ 400 millions d'individus de langue maternelle chinoise. Mais les parlers chinois diffèrent profondément les uns des autres.

Japonais. — L'Empire japonais compte environ 75 millions d'individus :

	Millions.
Japon	55
Corée	17
Formose	3
Total	75

Mais le japonais n'est parlé que par les 55 millions d'habitants du Japon (on admettra que le nombre des Aïnos de Yézo est compensé par celui des Japonais résidant en dehors du Japon).

Coréen. — Le coréen est la langue maternelle des 17 millions d'habitants de la Corée.

Annamite. — L'annamite est au Tonkin et dans l'Annam la langue maternelle d'environ 14 millions d'individus.

Malais. — Le malais n'est la langue maternelle que de 3 millions d'individus habitant la presqu'île de Malacca. Mais il convenait de le mentionner ici, car c'est la grande langue commerciale commune de presque toute l'Indonésie, soit d'environ 30 millions d'hommes.

En rapprochant les chiffres précédents, on voit qu'il n'y a dans le monde que 29 langues parlées par plus de 10 millions d'individus. Elles se classent de la façon suivante :

		Millions.
1	Chinois	400
2	Anglais	170
3	Russe	80
4	Allemand	80
5	Espagnol	65
6	Japonais	55
7	Bengali	50
8	Français	45
9	Italien	41
10	Turco-tatar	39
11	Hindi (occidental)	38
12	Arabe	37
13	Bihari	36
14	Portugais	36
15	Petit-russe	34
16	Hindi oriental	25
17	Télougou	24
18	Polonais	23
19	Marathe	19
20	Tamoul	19

21	Coréen.	17
22	Pendjabi.	16
23	Annamite..	14
24	Roumain..	14
25	Radjasthani.	13
26	Hollandais.	13
27	Canarais.	10
28	Oriya.	10
29	Hongrois.	10

La signification de ces chiffres apparaît dans le diagramme suivant :

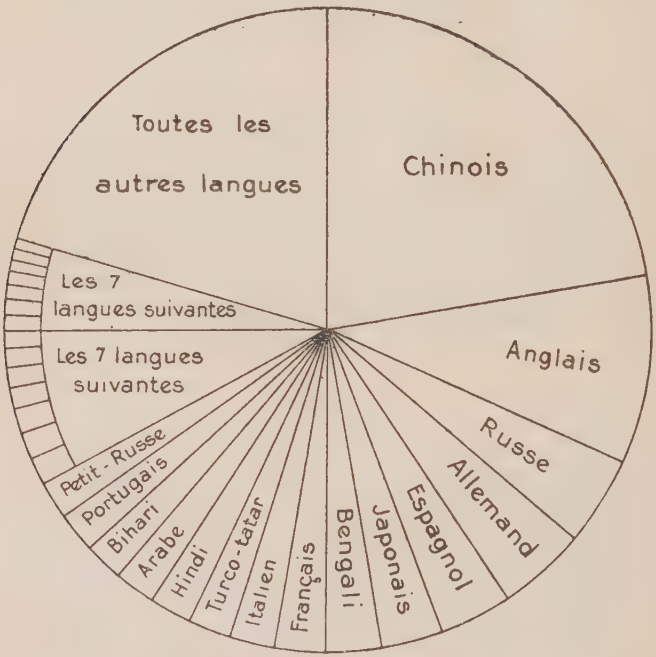

On voit combien diverse est l'extension des langues parlées dans le monde. Près du quart des 1 800 millions d'individus auxquels on estime la population actuelle du globe parlent chinois. La moitié se répartissent sur 7 langues, les trois quarts sur 22 langues. Or, on ne saurait évaluer à moins de 1 500 le nombre des idiomes actuellement parlés. C'est dire le peu d'importance numérique de la plupart.

INDEX DES SUJETS TRAITÉS

A

Abkhaz, 51.
Accidents linguistiques, 91 et suiv.
Achéens, 11.
Albanais, 28, 227.
Albanie, 305.
Alémanique, 77, 80, 183.
Algérie, 84, 110, 479, 480.
Allemagne, 181, 306 et suiv.
Allemand, 25, 26, 161, 209, 255, 480.
Allenstein, 318.
Alsace, 77, 79.
Alsacien, 179 et suiv.
Alsacien-lorrain, 371 et suiv.
Amérique, 14, 245.
Andorre, 328.
Anglais, 26, 27, 67, 94, 245, 258, 474 et suiv.
Angleterre, 329.
Annamite, 481, 485.
Antilles, 477, 479.
Apprentissage des langues, 262.
Arabe, 10, 144, 480.
Araméen, 140, 187.
Argot, 127.
Argentine (République), 477.
Arménien, 42, 84, 140, 156, 194, 197, 442.
Aromoune, voir Macédo-roumain.
Aroumain, voir Macédo-roumain.
Aryen, 11, 74.
Asie (Frontières avec l'Europe), 441.
Autriche, 342 et suiv.
Autriche-Hongrie, 207 et suiv.

B

Babylonien, 143.
Balkans, 224.
Baltique, 29.
Bas-allemand, 24.
Basque, 7, 44, 59, 364, 383 et suiv.
Basse-Autriche, 344.
Belgique, 182, 352 et suiv.
Bengali, 481, 482.
Bessarabie, 228.
Bilingues, 213, 217 et suiv., 294.
Blanc-russe, 33, 34, 193, 232, 234, 416, 447.
Boers, 476 et suiv.
Bohême, 210.
Brésil, 477, 479, 480.
Breton, 17, 82, 178 et suiv., 379 et suiv.
Brittonique, 17.
Bulgare, 40, 196, 226, 424.
Bulgarie, 357 et suiv.
Burgenland, 349.

C

Campagne, 106.
Canada, 475, 479.
Carélien, 49.

Carinthie, 347 et suiv.
Catalan, 185, 326, 365, 384.
Caucasique, 51, 452.
Celtique, 12, 17, 57.
Changement de langue, 294.
Changement linguistique, 61, 85, 121 et suiv.
Chili, 477.
Chinois, 145, 481, 482.
Chypre, 475.
Civilisation, 81, 102, 115.
Classement numérique des langues d'Europe, 465 et suiv.
Classement numérique des langues du monde, 483 et suiv.
Commune (langue), 110, 124.
Conquête indo-européenne, 12.
Copte, 141, 188.
Cornique, 17.
Corse, 385.

D

Danemark, 360 et suiv.
Dantzig, 362 et suiv.
Danois, 24.
Dano-norvégien, 24.
Démocratie, 152 et suiv., 174 et suiv.
Dénombrement des langues, 293.
Dialectes, 128 et suiv.
Différenciation, 101 et suiv., 120 et suiv.
Diplomatique (langue), 254.

E

Écriture, 12.
Égypte, 480.
Égyptien, 143.
Élaboration des recensements, 299.
Emprunts linguistiques, 98.
Enfants, 295, 301.
Erse, voir Gaélique.
Espagne, 363 et suiv.
Espagnol, 19, 70, 245 et suiv., 261, 477 et suiv.
Espéranto, 277 et suiv.
Este, 48, 203 et suiv.
Estonie, 367 et suiv.
États-Unis, 475.
Étrangers, 300.
Étrangers en France, 388 et suiv.
Étrusque, 59.
Eupen et Malmédy, 315, 355.
Extension des langues, 103 et suiv.

F

Familles de langues, 52 et suiv., 89, 468 et suiv.
Féroïen, 361 et suiv.
Finlande, 369 et suiv.
Finnois, 47, 203 et suiv.
Finno-ougrien, 47, 448 et suiv., 452.
Flamand, 26, 150, 183, voir Hollandais.
Flensburg, 322.
Français, 19, 99, 103 et suiv., 124, 157 et suiv., 162, 163 et suiv., 248 et suiv., 478 et suiv.
Français en Belgique, 21.
France, 370 et suiv.
Franco-provençal, 387.
Frison, 392 et suiv.

G

Gaélique, 17, 181 et suiv., 331 et suiv.
Galicien, 184, 366, et voir Portugais.
Gallois, 17, 179, 181, 330 et suiv.
Gaulois, 6, 14, 17.
Géorgien, 51, 141.
Germanique, 23, 56.
Germanique occidental, 23.
Gibraltar, 339.
Gotique, 23, 140, 188.
Grand-russe, voir Russe.
Grec, 41, 81, 111, 139, 187, 198, 227, 475.
Grèce, 389 et suiv.
Grosswartenberg, 320.
Guyane, 479.

H

Haïti, 479.
Haute-Autriche, 344.
Hébreu, 72, 79, 146, 405, 457.
Hindi, 481.

Hittite, 11, 14.
Hollandais, 476.
Hlučín (Territoire de), 312.
Hollande, 392 et suiv.
Hongrie, 394 et suiv.
Hongrois, voir Magyar.
Humanisme, 251.

I

Ibère, 8.
Ido, 279.
Iles Anglo-Normandes, 338.
Inde, 481 et suiv.
Indo-européen, 11, 15, 16 et suiv.
Indo-iranien, 43.
Iranien, 448, 452.
Irlandais, 17, 181 et suiv., 334 et suiv.
Islandais, 24.
Islande, 397.
Istro-roumain, 401, 402.
Italie, 397 et suiv.
Italie ancienne, 113 et suiv.
Italien, 19, 21, 77, 261, 497 et suiv.
Italique, 18.

J

Japonais, 481, 483.
Judéo-allemand (ou Yiddisch), 25, 193, 194, 229 et suiv., 297, 299, 328, 351, 376, 405, 458 et suiv.
Judéo-espagnol, 426, 442.
Juifs, 71, 81, 229.
Juifs de Turquie, 50.

K

Kalmouk, 450.
Königshütte, 313.
Koutso-valaque, voir Macédo-roumain.

L

Ladin, 19, 21, 351, 399 et suiv., et voir Réto-roman.
Langue, 3, 15, 16, 432.
Langue et Littérature, 172, 240 et suiv.
Langue familiale, 297.
Langue maternelle, 296 et suiv.
Langue privée, 297.
Langue publique, 296.
Langues artificielles, 276 et suiv.
Langues d'État, 200.
Langues littéraires, 157.
Langues nationales, 148, 195 et suiv.
Langues savantes, 134 et suiv.
Langues secondes, 248 et suiv.
Lapon, 49, 412.
Latin, 18, 112, 135, 186, 264.
Latine (race), 73.
Laze, 51.
Lette, 30, 193, 204, 205.
Letto-lituanien, 30, 31, 204 et suiv.
Lettonie, 202, 403 et suiv.
Lezghien, 51, 453.
Liechtenstein, 406.
Limites linguistiques, 133.
Lituanie, 407 et suiv.
Lituanien, 30, 193, 204, 205.
Live, 49, 405.
Louisiane, 479.
Lubliniec, 313.
Luxembourg, 409 et suiv.

M

Macédoine, 131 et suiv., 228.
Macédonien, 294, 423 et suiv.
Macédo-roumain, 425.
Madagascar, 119.
Magyar (ou Hongrois), 48, 50, 207, 299, 480.
Malais, 481, 483.
Maltais, 340.
Manxois, 181, 336 et suiv.
Marienwerder, 319.
Maroc, 479, 480.
Mazoures, 309.
Memel (Territoire de), 308, 411.
Mexique, 477.
Mingrélien, 51.
Minorités, 200.
Monaco, 411.
Mongol, 450.
Mordve, 49.
Mort d'une langue, 117.
Muttersprache, 296.

N

Namslau, 320.
Nation, 76.
Néerlandais, 26, 182.
Néo-latin, voir Roman.
Noms de lieux, 6.
Nordique, 23.
Normands, 14.
Norvège, 24, 153, 182, 411 et suiv.
Norvégien, 182.

O

Ombrien, 18.
Oppeln, 321.
Osque, 18.

P

Pâli, 143.
Panama, 478.
Parenté de langues, 65.
Parisien, 75, 126.
Parlers locaux éliminés, 107.
Patois, 103, 108.
Pehlvi, 144, 155.
Pérou, 477.
Persan, 144, 156.
Petit-Russe (ou Ukrainien, ou Ruthène), 33, 215, 232 et suiv., 416, 446, 480.
Polabe, 37.
Pologne, 413 et suiv.
Polonais, 36, 210, 220 et suiv., 447, 480.
Poméranie, 311.
Population présente, 300.
Population résidente, 299.
Portugais, 19, 70, 245, 261, 479.
Portugal, 418 et suiv.
Posnanie, 311, 320.
Préhistorique (langues), 5.
Prestige linguistique, 185.
Provençal, 19, 20, 82, 179, 387.
Prusse occidentale, 310 et suiv.
Prusse orientale, 309.
Prussien (vieux), 30, 193.

R

Race, 67 et suiv.
Recensements, 295.
Renouvellement des langues, 85.
Réto-roman, 19, 21.
Roman, 18, 53, 87, 261, 265.
Roumain, 19, 21, 218, 227, 480.
Roumanche, 19, 21, 428, et voir Réto-roman.
Roumanie, 419 et suiv.
Ruhr, 321.
Runes, 12.
Rupture des relations linguistiques, 93 et suiv.
Russe, 33, 35, 195, 232 et suiv., 236, 446, 476.
Russie, voir Union des Républiques Socialistes Soviétiques.
Ruthène, voir Petit-russe.

S

Saint-Marin, 421.
Salzbourg, 345.
Sanskrit, 143.
Sarre, 316, 421 et suiv.
Scandinave, 23, 182.
Schleswig, 314, 322.
Serbes, Croates et Slovènes (Royaume des), 423 et suiv.
Serbo-croate, 39, 196, 214, 225 et suiv.
Sicilien, 21.
Silésie, 312 et suiv.
Sincérité des recensements, 298.
Situation linguistique, 176.
Slave, 32, 54, 141, 188 et suiv., 270.
Slave méridional, 39, 214.
Slave occidental, 36.
Slavon, 189.
Slovaque, 37, 432 et suiv.
Slovène, 40, 214, 425.
Slovince, 327.
Société des Nations, 254.
Sorabe, 181, 463.
Souane, 51.
Statistique des langues, 293 et suiv
Styrie, 346.

Substrat, 87 et suiv.
Suède, 427 et suiv.
Suédois, 24, 203.
Suisse, 183, 428 et suiv.
Syriaque, 187.
Syrie, 479, 480.

T

Tamoul, 481, 482.
Tchécoslovaquie, 430 et suiv.
Tchèque, 37, 210 et suiv.
Tchérémisse, 49.
Tcherkesse, 442.
Tirol, 348.
Tokharien, 14.
Traité de Versailles, 254.
Transcaucasie, 110.
Transvaal, 475, 476.
Trentin, 348, 399.
Tsigane, 43, 366, 385, 443, 464 et suiv.
Tunisie, 479, 480.
Turc, 50, 227 et suiv., 475, 481.
Turco-tatar, 50, 450, 452.
Turquie, 441 et suiv.
Tyrol, voir Tirol.

U

Ukrainien, voir Petit-russe.
Umgangsprache, 296.
Unification, 101 et suiv., 131, 244.
Union des Républiques Socialistes Soviétiques, 231 et suiv., 443 et suiv.
Union Sud-Africaine, 475, 476 et suiv.
Unité de civilisation, 241.
Unité de vocabulaire, 267 et suiv., 277 et suiv.

V

Valeur pratique des parentés de langues, 63.
Vénétie Julienne, 400.
Vepse, 49.
Vieux slave, 190.
Villes, 106.
Vocabulaire, 97.
Vocabulaire français, 163.
Vorarlberg, 349.
Votiak, 49.
Vienne, 343.

W

Wallon, 20, 183, 356.

Y

Yiddisch, voir Judéo-allemand.
Yougoslaves, voir Slave méridional.
Yougoslavie, voir Serbes, Croates et Slovènes (Royaume des)

Z

Zinzare, voir Macédo-roumain.
Zyriène, 49.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS DE LA PREMIÈRE ÉDITION. VII

AVANT-PROPOS DE LA DEUXIÈME ÉDITION. IX

LES LANGUES DANS L'EUROPE NOUVELLE. . . . 1

INTRODUCTION. 1

CHAPITRE I. — L'époque préhistorique. 5
— II. — L'extension des langues indo-européennes. . . 10
— III. — Les langues indo-européennes en Europe. . . 15
— IV. — Les langues non indo-européennes à l'est de l'Europe. 46
— V. — Les familles de langues. 52
— VI. — Portée pratique de la classification des langues par familles. 63
— VII. — Langue et race. 67
— VIII. — Langue et nation. 76
— IX. — Langue et civilisation. 81
— X. — Le renouvellement des langues. 85
— XI. — Unification et différenciation. 101
— XII. — Extension des langues communes. 103
— XIII. — Différenciation des langues communes. . . . 120
— XIV. — Les dialectes. 129
— XV. — Les langues savantes. 134
— XVI. — Nécessité des langues nationales. 148
— XVII. — Fixation des langues littéraires en Occident. . . 157
— XVIII. — Le français littéraire. 163
— XIX. — La situation linguistique suivant les régions de l'Europe. 176
— XX. — La situation linguistique en Europe occidentale. 178

CHAPITRE XXI. — Origines de la situation linguistique dans l'Europe orientale. 186
— XXII. — Les langues nationales de l'Europe orientale. . 195
— XXIII. — La situation linguistique dans la bande centrale de l'Europe. 200
— XXIV. — La région de la Baltique. 203
— XXV. — L'ancien Empire austro-hongrois et les deux grandes nations slaves de l'Europe centrale. 207
— XXVI. — La région balkanique. 224
— XXVII. — Le yiddisch. 229
— XXVIII. — Les langues dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. 231
— XXIX. — Les inconvénients des langues nationales. . . . 238
— XXX. — Réaction contre l'isolement linguistique. . . . 240
— XXXI. — De l'emploi des grandes langues de civilisation comme langues secondes. 248
— XXXII. — Le latin et les langues modernes. 264
— XXXIII. — Le groupe slave. 270
— XXXIV. — Les essais de langues artificielles. 276

CONCLUSION. 286

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 289

L. TESNIÈRE. — **STATISTIQUE DES LANGUES DE L'EUROPE**. . 291

INTRODUCTION. 293

Albanie. 305
Allemagne. 306
Andorre. 328
Angleterre, Empire britannique et Irlande. 328
Autriche. 342
Belgique. 352
Bulgarie. 357
Danemark. 360
Dantzig. 362
Espagne. 363
Estonie. 367
Finlande. 369
France. 370
Grèce 389
Hollande. 392
Hongrie. 393
Islande. 397
Italie. 397
Lettonie. 403
Liechtenstein. 406
Lituanie. 407

Luxembourg. 409
Memel 411
Monaco. 411
Norvège. 411
Pologne. 413
Portugal. 418
Roumanie. 419
Saint-Marin. 421
Sarre. 421
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. 423
Suède. 427
Suisse. 428
Tchécoslovaquie 430
Turquie. 441
U. R. S. S. 443
Conclusion. 454

Statistique comparative des langues du monde. 474

Index des sujets traités. 485

Table des matières. 491

Légende de la carte. 494

Carte linguistique de l'Europe. . . . . à la fin du volume.

GLASGOW
LIBRARY

LÉGENDE DE LA CARTE

située à la fin du volume.

Deux gros traits noirs partagent l'Europe en trois zones, qui diffèrent par la situation légale des langues qui y sont parlées (V. le texte, p. 176 et suiv.) :

1° Europe occidentale. — En face des quelques grandes langues de civilisation, qui sont reconnues comme « langues d'État » officielles (français, anglais, allemand, etc.), il subsiste des « langues de survivance » (breton, basque, etc.). En principe, on a réservé les couleurs, avec ou sans adjonction de grisés, aux langues d'État, et les grisés aux langues de survivance, la couleur de la langue d'État recouvrant les grisés des langues de survivance. *Les limites des couleurs sont donc distinctes des limites des grisés.*

2° Europe centrale. — A l'est de la ligne Königsberg-Trieste, il existe dans chaque pays, en face des « langues de majorité », des « langues de minorités », dont les droits sont moindres, mais également reconnus. Chaque langue est représentée par une couleur, ou un grisé, ou une couleur et un grisé combinés. *Les limites des couleurs coïncident donc avec les limites des grisés.*

3° Europe orientale. — Sur le territoire de l'U. R. S. S., les « langues de minorités » ont des droits égaux à ceux des « langues de majorité ». Les couleurs et les grisés sont utilisés d'après le même principe que dans l'Europe centrale.

Sous réserve de ces dispositions générales, les tons bleus ont été affectés aux langues romanes, les tons rouges aux langues germaniques (orange pour le scandinave), et les tons verts aux langues slaves (vert clair pour le slave occidental) ; le jaune désigne à la fois les langues baltiques, l'albanais et les langues iraniennes, le violet à la fois le grec et l'arménien.

Certains grisés ont pu être réservés à certains groupes de langues : les croix verticales aux langues celtiques, les croix en biais au grec, les quadrillés aux langues finno-ougriennes et au samoyède, les imitations d'hermine aux langues turco-tatares, les lignes pleines alternant avec les lignes de traits aux langues caucasiques. Dans l'Europe centrale et orientale, les grisés sans couleur ont été réservés aux langues non indo-européennes.

Les frontières extérieures des États sont figurées par un trait plein _____,

les limites intérieures par une ligne de traits - - - - - - -, les limites de langues par une ligne pointillée . . . . . .

En principe, les noms des langues ont été inscrits partout. Néanmoins, pour les langues caucasiques du Nord, on a dû se borner à l'indication des groupes principaux, sans entrer, faute de place, dans le détail des subdivisions. Sur divers points, où le dessin est particulièrement serré, on n'a pu inscrire que l'initiale du nom des langues. La clé de ces abréviations est donnée par le tableau situé en haut à gauche de la carte.

Pour les villes dont le nom officiel a changé depuis le traité de paix, on a adopté partout la forme nouvelle, soit

Léningrad au lieu de Saint-Pétersbourg.
Tallin au lieu de Reval.
Oslo au lieu de Christiania.
Kaunas au lieu de Kovno.
Zagreb au lieu d'Agram.

Les langues des minorités n'ont pu être figurées sur une carte de dimension aussi réduite que dans les cas où elles occupent des domaines continus. Pour les langues des minorités nationales diffuses (notamment judéo-allemand, judéo-espagnol, tsigane), comme elles sont parlées à côté d'idiomes locaux qui dominent, elles n'ont pas été représentées. Le judéo-allemand est parlé, dans la zone de l'Europe centrale, depuis l'Estonie jusqu'au sud de la Hongrie et à la moitié de la Roumanie, et pour la zone de l'Europe orientale, dans les régions où l'on parle le blanc-russe et le petit-russe. Le judéo-espagnol est parlé dans la zone de l'Europe centrale depuis la Grèce jusqu'au nord de la Yougoslavie et à la moitié de la Roumanie. Le tsigane est surtout parlé dans la péninsule balkanique, d'où il s'est répandu vers le Nord à travers la zone de l'Europe centrale, vers l'Est dans la zone de l'Europe orientale et, à un moindre degré, vers l'Ouest dans la zone de l'Europe occidentale.

Pour ne pas compliquer une carte déjà très complexe, on a dû renoncer à indiquer d'aucune manière la densité des populations. L'aire très vaste occupée par certaines langues, notamment par le lapon en Scandinavie, ne devra pas tromper le lecteur sur leur importance.

L'Europe seule étant l'objet de ce livre, on a laissé en blanc l'Asie antérieure et l'Afrique du Nord, bien que, dans cette dernière région, le français se superpose comme langue de civilisation aux parlers arabes et berbères de l'Algérie, de la Tunisie, et d'une grande partie du Maroc.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (5-1928)

Germany
C 932
ME1

L11-9

WITHDRAWN